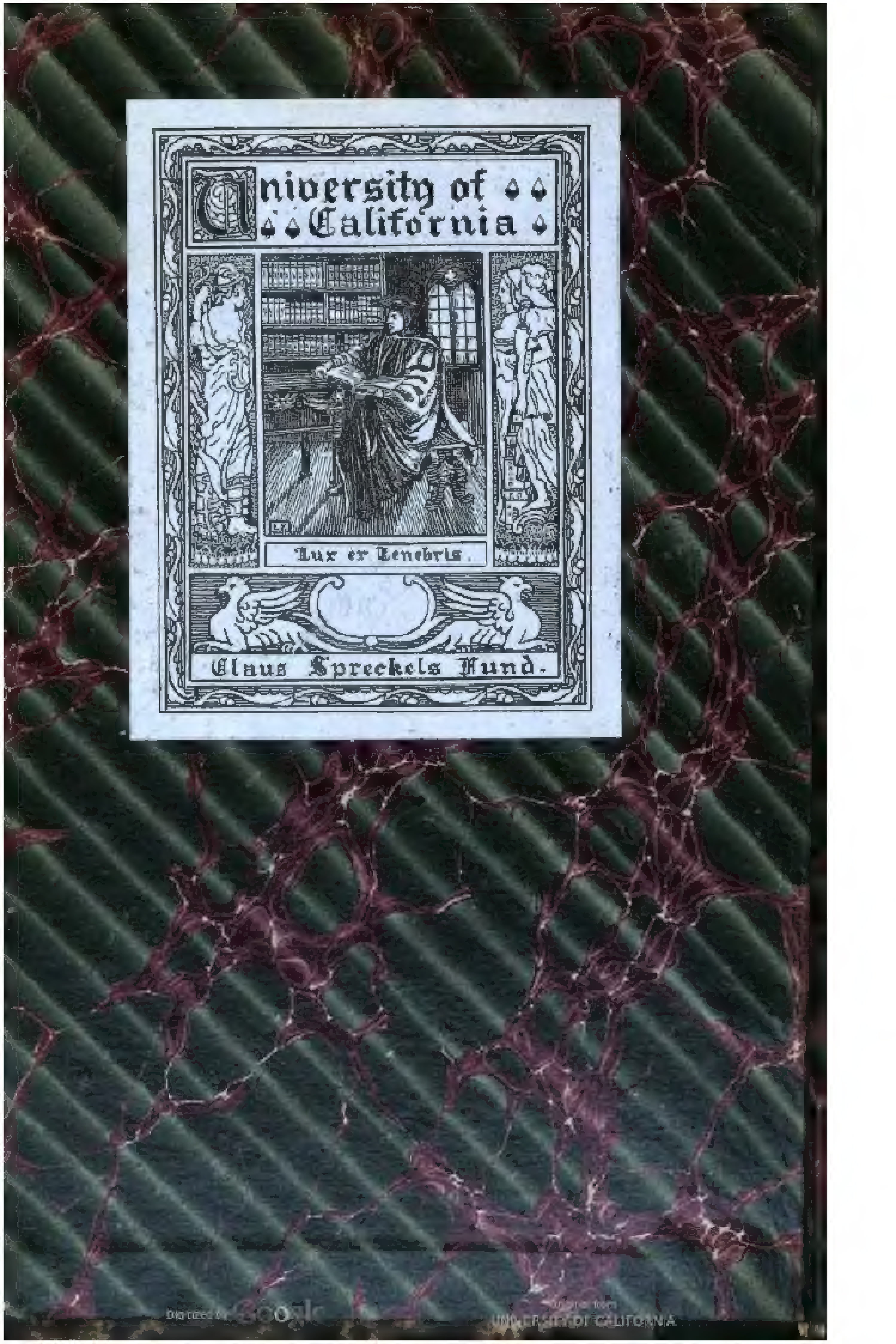
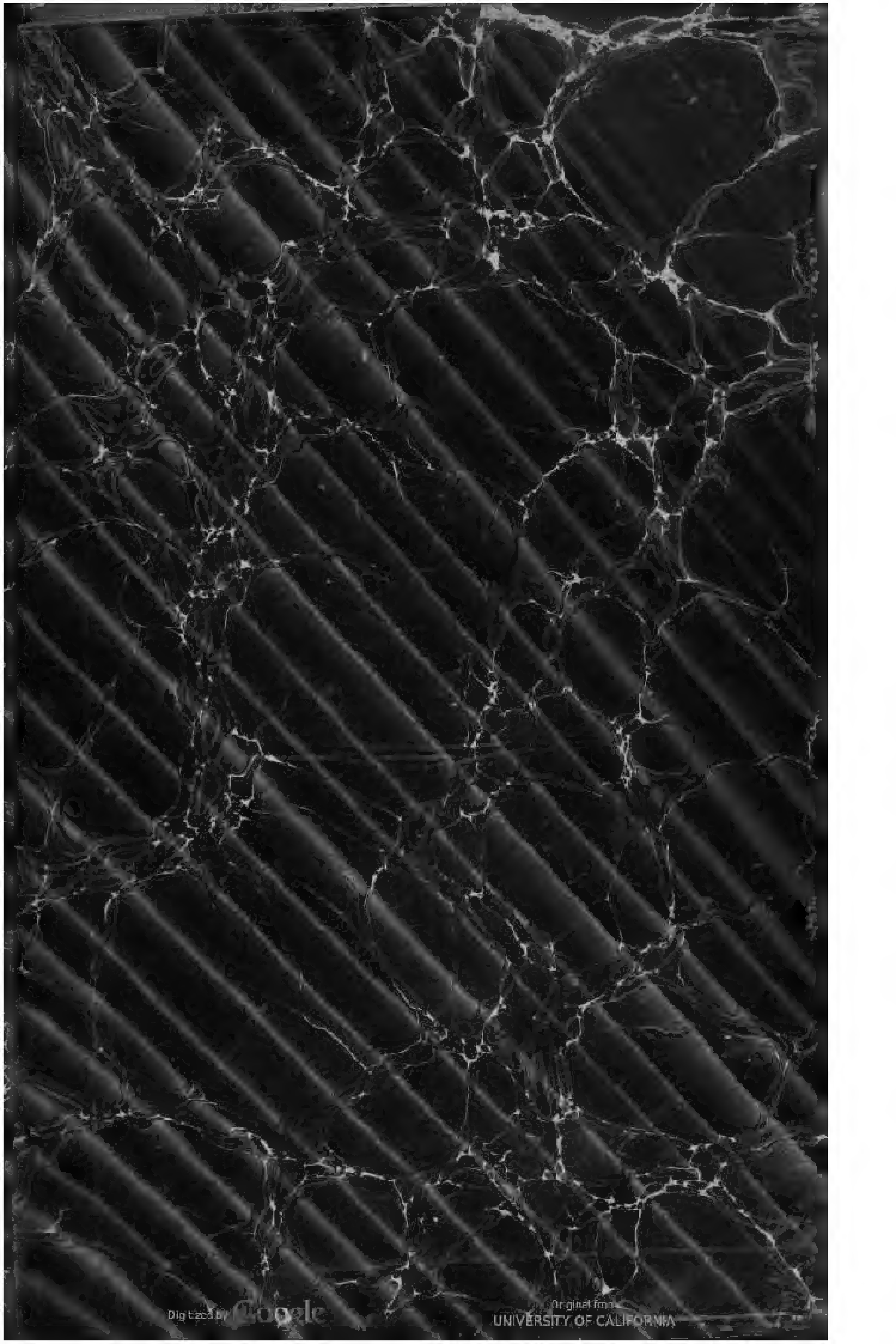

UC-NRLF
B 3 449 142


University of California
Lux ex Tenebris.
Claus Spreckels Fund.



MÉMOIRES

DU

DUC DE LUYNES

TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

MÉMOIRES

DU

DUC DE LUYNES

SUR LA COUR DE LOUIS XV

(1735 — 1758)

PUBLIÉS

SOUS LE PATRONAGE DE M. LE DUC DE LUYNES

PAR

MM. L. DUSSIEUX ET E. SOULIÉ

TOME SEPTIÈME

1745 — 1746

PARIS

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET CIE, LIBRAIRES

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, N° 56

1861

MÉMOIRES

DU

DUC DE LUYNES.

ANNÉE 1745.

JUILLET.

Sortie de la garnison de Tournay; entrée du Roi. — *Te Deum* à Versailles et à Paris — Dédicace de l'église de Saint-Sulpice. — Assemblée des syndics de la Compagnie des Indes. — Mort de M. de Villeneuve, du chevalier de Brancas et de Mme de Mortemart. Ordres du Roi pour les couches de la duchesse de Chartres. — Explosion à Essonne — Terre de Pompadour. — Retard des nouvelles de l'armée — L'équipage vert. — Correspondance du Dauphin — Surprise de Gand. — Accouchement de la duchesse de Chartres. — Mort de M. d'Épinoy et de Mme d'Argenson. — Bulletin de la prise de Gand — Négligence du duc d'Orléans. — M. de Caumartin nommé conseiller d'État. — Logement du maréchal de Saxe à Versailles. — Nouvelles de Flandre, d'Allemagne et d'Italie.

Du jeudi 1er juillet, Versailles. — Je n'ai point écrit depuis plusieurs jours, ayant été à la campagne ; il n'y a point eu non plus d'événements importants.

On sait par les nouvelles de l'armée que le jeudi 24 le Roi vit sortir la garnison de Tournay. Le Roi étoit sur les glacis de la ville ; le chemin de Chin à Tournay étoit bordé de cavalerie, la maison du Roi, la gendarmerie, les carabiniers, etc. L'adjudant du roi de Prusse fut témoin de ce spectacle, dont il dut être content. La garnison étoit précédée par une grande quantité de chariots et de bagages, ensuite la cavalerie, montant à environ 400 hommes,





mais à pied Après suivoit M. de Brackel, gouverneur, à la tête de l'infanterie. Cette infanterie dont le fond étoit de onze bataillons, étoit réduite à 4,400 hommes, d'assez vilaines troupes, surtout les Hollandois; cependant les Écossois qui en faisoient partie étoient assez beaux. M. de Brackel mit pied à terre quand il fut auprès du Roi; le Roi le reçut avec toutes sortes de bontés, le loua sur la belle défense qu'il avoit faite, en considération de quoi il lui accorda deux mortiers pour lui, que M. de Brackel avoit pris la liberté de lui demander. Cette garnison fut escortée par deux cents chevaux et conduite à Gand. On arrêta plusieurs déserteurs, mais il y en a plusieurs qui se sont retirés dans les souterrains. On peut juger qu'il n'y aura que la faim qui les obligera à sortir. Aussitôt que la garnison eut défilé, le Roi entra dans la ville et alla à la cathédrale. M. l'évêque de Tournay, qui étoit arrivé de Vienne la veille, reçut le Roi à la tête de son clergé, et prêta ensuite serment entre ses mains; après quoi il rentra dans le chœur et entonna le *Te Deum*. De la cathédrale le Roi alla à la porte des Sept-Fontaines, voir l'effet d'une mine que l'on fit jouer; c'est une nouvelle expérience, qui réussit tout au mieux. De là le Roi alla descendre à l'évêché, où M. le prince de Tingry donna à dîner à S. M. M. de Boufflers, gouverneur de la province, ayant été détaché pour aller au-devant des troupes qui sont venues d'Allemagne, l'honneur de recevoir le Roi dans Tournay appartenoit à M. le prince de Tingry, comme lieutenant général de la province en survivance de M. le maréchal de Montmorency, son père; mais c'est un honneur qui coûte fort cher. Il y avoit pour le Roi une table de vingt-quatre couverts, six autres tables de vingt-cinq couverts pour les courtisans, et quatre cents couverts pour la garde et la suite du Roi; le tout fort bien servi et avec beaucoup d'ordre. Après le dîner, le Roi alla de l'évêché à la cathédrale, d'où il suivit la procession qui se fit autour de l'église en dehors. S. M. alla ensuite voir

la brèche de la citadelle. J'ai déjà marqué l'état affreux dans lequel est la citadelle et le désordre que nos bombes y ont fait. On me mande que le nombre de bombes qui ont été jetées seulement pendant les huit premiers jours a été supputé et monte à 21,000.

Les troupes que le Roi a fait venir de l'armée d'Allemagne ont enfin joint par quatre divisions. L'armée décampa hier pour aller à Leuze, qui est à cinq lieues de Lessines, où sont les ennemis; mais nous leur sommes fort supérieurs.

Mardi dernier, jour de Saint-Pierre, M. Destouches, surintendant de la musique, fit chanter à la chapelle son *Te Deum* pour la prise de la citadelle de Tournay.

Lundi 28, en conséquence de la lettre du Roi, on chanta le *Te Deum* à Notre-Dame à Paris. Hier les missionnaires le chantèrent ici à la chapelle.

Depuis le commencement de cette semaine, la Reine a soupé presque tous les jours avec des dames. Mme la Dauphine et Mesdames y soupèrent hier, et par conséquent Mme de Tallard, Mme de Brancas et Mme de Lauraguais. Mme la Dauphine quitta le jeu avant minuit, car elle aime à se coucher de bonne heure; Mesdames quittèrent aussi fort peu de temps après.

Du mercredi 7, Versailles. — La dédicace de l'église de Saint-Sulpice s'est faite le mercredi 30 juin avec la plus grande solennité. Il y avoit sept archevêques et douze évêques, dont chacun bénissoit un des piliers. Il y eut ensuite un grand dîner, où M. le curé avoit prié toute l'assemblée, ce qui compose soixante-huit personnes.

Il y a environ quinze jours que la dernière assemblée des syndics nommés par la Compagnie des Indes s'est tenue. Il y a été arrêté que l'on payeroit 500 livres pour chaque action à commencer du 1er juillet; que pour le payement desdites 500 livres on prendroit les dividendes de 1744 et 1745 et 200 livres en argent; que ceux qui auroient payé ladite somme de 500 livres en recevroient l'intérêt au denier vingt et seroient remboursés de la somme princi-

pale suivant le sort d'une loterie qui durera dix ans, pour faire entièrement lesdits remboursements. La Compagnie a obtenu du Roi la remise du dixième, qui a été constaté par un édit du Roi. Il a aussi été réglé qu'il y auroit tous les ans une assemblée, même plus souvent si les syndics le jugeoient à propos. Ces syndics seront au nombre de six; on en présentera douze au Roi, sur quoi il en choisira les six qui lui seront le plus agréables. En attendant, les douze que la Compagnie avoit nommés sont priés de continuer leurs soins.

Nous apprîmes il y a deux jours que le roi d'Espagne a fait M. l'évêque de Rennes grand d'Espagne et M. le duc de Lauraguais chevalier de la Toison d'or. M. et Mme de Brancas n'en vouloient cependant pas recevoir les compliments jusqu'à ce que le Roi soit de retour. La nouvelle en est arrivée ici par un courrier d'Espagne allant à l'armée du Roi en Flandre.

On apprit hier la mort de M. de Villeneuve; il avoit été, comme l'on sait, ambassadeur à Constantinople, et depuis son retour avoit été nommé secrétaire d'État des affaires étrangères. Sa mauvaise santé lui fit refuser cette place; il étoit allé en Provence pour y rétablir sa santé; il y est mort presque subitement.

Il y a huit ou dix jours que MM. de Brancas ont appris la mort d'un de leurs parents qu'on nommoit le chevalier de Brancas; il étoit cousin germain du maréchal de Brancas et parent assez éloigné du duc.

Il y a déjà huit ou dix jours que Mme de Mortemart, sœur de Mme de Chalais et fille de Mme la duchesse de Mortemart, mourut à Saint-Denis, au couvent de Sainte-Marie, où elle étoit religieuse depuis plusieurs années.

M. le chancelier, M. de Maurepas, M. de Saint-Florentin et M. le duc de Béthune (1) ont reçu chacun une lettre

(1) Ce n'est point comme capitaine des gardes, mais comme chef du conseil royal de finances. (*Note du duc de Luynes.*)

de M. d'Argenson le cadet portant ordre du Roi de se rendre à Saint-Cloud pour assister aux couches de Mme la duchesse de Chartres, aussitôt qu'ils en seront avertis par Mme la duchesse d'Orléans et par M. le duc d'Orléans. M. le cardinal Tencin et M. Orry ont reçu le même ordre.

Du vendredi 9, Versailles. — Il arriva il y a quelques jours un grand accident à Essonne. Il y a près de cette petite ville un moulin à poudre, qui sauta déjà il y a cinq ou six ans, mais sans aucun événement fâcheux. Cet accident de sauter en l'air arrive de temps en temps aux moulins à poudre. Il y a auprès de celui-ci un grand magasin qui est rempli et un autre plus petit qui sert à séparer la poudre la plus fine d'avec la plus grosse ; c'est ce petit magasin qui a sauté, et qui a fait périr au moins trente ou quarante personnes, entre autres celui qui étoit chargé de veiller à cette manufacture, que l'on appeloit M. Dey. Il y étoit allé depuis peu de jours avec sa femme et ses deux filles; ils y ont péri tous quatre; leur maison a été renversée; la secousse a été si grande que toutes les vitres de Corbeil ont été cassées. Une grande et forte porte cochère d'une maison de campagne à un quart de lieue d'Essonne a été jetée en dedans de la cour; et à Étioles, qui est à la distance d'une lieue d'Essonne, la porte du salon d'assemblée a été aussi jetée en dedans

J'ai déjà parlé ci-dessus de la terre de Pompadour, que le Roi avoit dessein d'acheter pour Mme d'Étioles; cette affaire est finie ; et le Roi qui écrit, comme je l'ai dit, tous les jours une ou plusieurs lettres à Mme d'Etioles, lui en a déjà écrit plus de quatre-vingts adressées à Mme la marquise de Pompadour. Ces lettres sont cachetées avec une devise galante, autour de laquelle est écrit : « Discret et fidèle. »

Avant-hier, la Reine, qui recevoit ordinairement son bulletin depuis le commencement de la campagne à midi, ne le reçut qu'à neuf heures du soir. Tout le monde étoit dans une grande inquiétude, sachant les deux armées

fort près l'une de l'autre; mais on apprit que les ennemis ont repassé la Dender et paroissent vouloir se retrancher sur la rivière de la Marcq. Outre le bulletin, le Roi manda à la Reine, à Mme la Dauphine et à Mesdames, qu'il ne falloit pas être inquiet si on ne recevoit pas de nouvelles aussi régulièrement, parce qu'étant plus avancé dans le pays ennemi, les courriers ne passoient pas avec sûreté. Depuis avant-hier au soir on n'a reçu aucune nouvelle.

La Reine étoit avant-hier Luciennes, chez Mme la comtesse de Toulouse quand elle reçut ses lettres. Elle y arriva un peu avant six heures. La Reine y avoit mené onze dames avec elle; Mme la comtesse de Toulouse y avoit Mme de Modène, Mme d'Antin, Mme d'Armagnac et Mme de Saint-Germain, sans compter Mme de Penthièvre et ses deux dames, qui ne parurent point : l'une étoit incommodée, et Mme de Penthièvre étoit dans son lit avec la migraine. Il n'y avoit d'hommes que M. le prince de Dombes (1), M. de Bois-Julien et moi. La Reine joua en arrivant, se promena peu et se mit à table à neuf heures. M. le prince de Dombes la servit pendant quelque temps; Mme la comtesse de Toulouse ne se mit point à table, et demeura assise auprès de la Reine pendant une grande partie du souper. On peut juger que la maison de Luciennes étoit remplie, d'autant plus qu'il n'y a qu'un salon en bas, médiocrement grand, et une très-petite salle à manger; cependant il tint quatorze dames à table dans cette salle en comptant la Reine. S. M. se remit au jeu après souper, et ne revint ici qu'à deux heures et demie après minuit.

Mesdames furent avant-hier à la chasse du daim, aux environs d'ici, avec le petit équipage que commande M. de Dampierre et qu'on appelle l'équipage vert. Mesdames y

(1) Le prince de Dombes est revenu des eaux de Bourbon depuis quinze jours, et compte rester encore ici jusqu'à la fin du mois pour achever de rétablir sa santé. (*Note du duc de Luynes.*)

vont assez souvent, et y montent à cheval. Mme la Dauphine y fut en calèche; ce ne fut pas sans peine qu'on put l'y déterminer : elle ne paroît avoir aucun goût pour la chasse, même pour aucun amusement, hors celui de la promenade à pied.

M. le Dauphin écrit toujours avec la plus grande regularité à la Reine, à Mme la Dauphine, et très-souvent à Mesdames; la Reine lui fait réponse très-régulièrement. Elle nous dit il y a quelque temps qu'ayant été instruite que M. le Dauphin se laissoit aller à un ton de plaisanterie où le prochain n'étoit pas assez épargné, elle lui en avoit parlé dans une de ses lettres qu'elle avoit fini ainsi : « Je me recommande à votre charité et à votre amitié. »

Du mardi 13. — Il est arrivé cette nuit à deux heures un page du Roi apportant à la Reine la nouvelle que M. de Lowendal s'est rendu, le 11 au matin, maître de la ville de Gand. Il y a déjà plusieurs jours que nous savions que mon fils a été détaché sous les ordres de M. de Lowendal et qu'ils étoient au pont des Pierres; mais on ignoroit entièrement la destination de ce détachement. M. d'Hérouville étoit aussi maréchal de camp dans ce détachement, composé de quatre régiments de dragons et de quatre autres régiments de grenadiers Royaux (1). Il y avoit déjà plusieurs jours qu'ils étoient au pont des Pierres attendant de nouveaux ordres; aussitôt qu'ils les ont reçus ils se sont portés vers Gand, et y sont arrivés le 10 au soir. L'attaque fut faite le lendemain matin, entre la porte Saint-Pierre et la porte Impériale. Les ouvrages de ce côté de la place n'étoient point revêtus; nous y avons perdu un lieutenant, tué d'un coup de fusil, et deux dragons de noyés. La garnison s'est retirée dans le château. M. le maréchal

(1) C'est un établissement nouveau fait de l'année passée; ce sont des grenadiers de milice tirés pour en faire des régiments; il me paroît qu'on s'en sert fort utilement. (*Note du duc de Luynes.*)

de Saxe avoit fait un autre détachement sous les ordres de M. du Chayla, avec quatre brigades d'infanterie faisant huit bataillons et trois de cavalerie faisant vingt-quatre escadrons et le régiment de Grassin. Ce régiment, faisant l'avant-garde du détachement rencontra quelques hussards, qu'ils culbutèrent. Ces hussards, au nombre de 40 ou 50 hommes n'étoient qu'un détachement de l'avant-garde d'un détachement des alliés qui étoit parti de Ninove et avoit ordre de se jeter dans Gand. Les Grassins, ne croyant avoir à combattre que les 40 ou 50 hussards, continuèrent leur marche vers Gand; mais ils furent bientôt repoussés par le détachement des ennemis, et se retirèrent dans la cense de Masseim, où ils se défendirent avec vigueur. Les ennemis, pressés d'arriver à Gand, abandonnèrent l'attaque de la cense, et trouvèrent bientôt après le corps de M. du Chayla près le prieuré ou abbaye de Melle. L'arrière-garde des ennemis avoit déjà été attaquée par M. Grassin; mais l'action avec M. du Chayla a été beaucoup plus considérable. Les ennemis y ont perdu environ 1,400 hommes, et il ne nous en a coûté que 150. M. du Chayla, libre de s'avancer vers Gand, suivit ses ordres, et s'y est porté dans le moment qu'il a entendu les premiers coups de fusil tirés par le détachement de M. de Lowendal; il s'est présenté à la porte, qui lui a été ouverte par nos troupes. Toute l'armée croyoit, le 10, que l'on n'étoit occupé que de l'investissement d'Oudenarde. Cette entreprise, qui a jeté la consternation parmi les ennemis, a été conduite avec le secret le plus impénétrable et les mesures les plus justes et les mieux concertées.

J'arrive de Dampierre, où j'étois depuis dimanche. J'ai appris en arrivant que Mme la duchesse de Chartres est accouchée ce matin d'une fille, à Saint-Cloud; son travail a été assez court et sans aucun accident.

Je viens d'apprendre aussi que M. d'Épinay, lieutenant général, est mort. Mme d'Argenson est morte aussi; c'étoit la femme du fils de M. d'Argenson l'aîné, secrétaire des

affaires étrangères; elle s'appeloit Dangé, et étoit fille d'un fermier général.

Du mercredi 14, *Versailles.* — Le page du Roi qui est arrivé hier repart aujourd'hui; la Reine lui a fait présent d'une montre d'or tournée et à répétition.

Hier la Reine ordonna que l'on chantât le *Te Deum* à sa messe, au lieu d'un autre motet. Comme c'étoit mardi, et que ce jour est destiné depuis longtemps aux motets de M. de Lalande, ce fut le *Te Deum* de Lalande que l'on exécuta, mais sans aucune cérémonie et comme un motet ordinaire. Ce n'est point le maître de musique en quartier qui bat la mesure les mardis; c'est le nommé Le Prince, le plus ancien des musiciens de la chapelle, qui chantoit la haute-contre.

M. Mesnard, principal commis de M. de Maurepas et chargé du détail de la maison du Roi, me dit il y a quelques jours que le Roi a enfin décidé la question entre les maîtres de musique et les surintendants, dont j'ai parlé ci-dessus, et qu'il a donné gain de cause aux surintendants.

Du jeudi 15, *Versailles.* — Il y a déjà longtemps que Mmes de Belzunce et des Marets (1) demandent avec empressement d'avoir l'honneur de manger avec la Reine et de monter dans ses carrosses. Mme de Luynes avoit écrit, à la prière de Mme de Belzunce, à M. de Richelieu pendant le siége de Tournay, et n'avoit eu d'autre réponse sinon que le Roi lui avoit dit qu'au milieu des siéges et des batailles il ne pouvoit pas songer à pareille demande. Mme de Luynes, à la prière de ces dames, a écrit une seconde fois à M. de Richelieu; elle a reçu la réponse aujourd'hui. M. de Richelieu lui marque qu'il n'a pu encore obtenir de décision du Roi; mais, comme la demande de ces dames paroît sans difficulté, il a laissé un mémoire au Roi

(1) Femme du grand fauconnier. (*Note du duc de Luynes.*)

où tout est expliqué. Cette lettre a été reçue plus tard qu'elle ne le devoit être, car Mme de Luynes en eut hier une de M. de Richelieu où il lui marquoit que le Roi trouvoit bon que Mme de Belzunce et Mme des Marets eussent l'honneur de manger avec la Reine et de monter dans ses carrosses.

On a vu ci-dessus le détail de la surprise de Gand; l'on apprend par le bulletin d'aujourd'hui, daté du 13, qu'on a trouvé dans cette ville trente pièces de canon, deux cents milliers de poudre, un million de rations de fourrages, des habillements complets pour des corps entiers de troupes, de l'argent, le tout destiné pour les troupes angloises. Il est marqué par le même bulletin que Oudenarde est investi, et que lorsque la tranchée sera ouverte et les batteries de canon établies, la place ne peut pas durer plus de quatre ou cinq jours.

J'ai marqué les deux détachements que M. de Saxe avoit faits, dont l'un sous les ordres de M. du Chayla. L'avant-garde de celui-ci, faite par M. Grassin, fut attaquée par les ennemis et obligée de se réfugier à Melle, où elle étoit enfermée. M. Grassin donna aussitôt des nouvelles de sa position; elles furent portées sur-le-champ au Roi qui envoya le dire à M. le maréchal de Saxe et lui manda qu'il étoit inquiet de cet événement. M. le maréchal de Saxe fit dire au Roi que pour lui il alloit dormir tranquillement; que lorsqu'il envoyoit un détachement, il en faisoit toujours marcher un autre pour le soutenir. Le lendemain matin il vint chez le Roi; S. M. lui parla encore de l'inquiétude qu'elle avoit eue. M. de Saxe lui répondit que pour lui il n'en avoit eu aucune, qu'il savoit bien la confiance qu'il devoit avoir en M. du Chayla et que l'événement avoit justifié ce qu'il pensoit.

Les brigades de Normandie et de Crillon ont fait des merveilles dans ce combat, et M. du Chayla s'y est acquis un honneur infini; il y a eu un capitaine de cavalerie, nommé Saint-Sauveur, qui par une manœuvre ferme et

savante, avec une troupe de 50 maîtres, a battu et presque détruit cinq escadrons des ennemis.

On trouve des provisions immenses dans la ville de Gand, tant en subsistances qu'en draps et habits pour les troupes; les ennemis se retirent en mauvais ordre du côté de Broxelles. On va faire le siége d'Oudenarde.

J'ai parlé de l'accouchement de Mme la duchesse de Chartres. Elle avoit joué jusqu'à minuit; les douleurs lui prirent à deux heures et demie; il n'y avoit que Mme la princesse de Conty dans la maison; on alla l'avertir sur-le-champ; et tout le monde d'ailleurs étant couché, M. le duc de Chartres, quoique toujours estropié et souffrant dès qu'il marche, alla avec sa béquille réveiller tout ce qui étoit de plus pressé. On envoya sur-le-champ un page avertir Mme la duchesse d'Orléans, et M. le duc d'Orléans. Mme la duchesse d'Orléans partit sur-le-champ; pour M. le duc d'Orléans, il dit au page que rien ne pressoit; il ne se leva qu'à son heure ordinaire, c'est-à-dire à cinq heures; il fit ses prières à loisir, et ne partit de Paris qu'à deux heures après midi. Le travail de Mme de Chartres ne fut pas long, elle accoucha d'une fille à cinq heures. On manda cette nouvelle à M. le duc d'Orléans, qui venoit de se lever, et à Mme la duchesse d'Orléans, qu'on rencontra en chemin. Elle continua cependant son voyage, et ne demeura à Saint-Cloud que jusqu'à dix heures du matin. Mme la princesse de Conty songea à aller se reposer quand Mme sa fille fut accouchée; elle dit cependant à un gentilhomme de M. le duc d'Orléans de le faire souvenir de ce qu'il y avoit à faire par rapport à la Reine. M. le duc d'Orléans répondit : « Cela est bien; j'ai une réponse à faire à la Reine pour une affaire, j'aurai l'honneur de lui mander en même temps l'accouchement. » Effectivement il n'écrivit à la Reine que le surlendemain, et lui manda que les marques de bonté dont elle l'honoroit l'autorisoient à lui rendre compte de l'événement arrivé dans sa famille. La Reine n'entendant

parler de rien de la part de qui que ce soit sur l'accouchement se contenta d'envoyer un écuyer le lendemain savoir des nouvelles de Mme de Chartres. Mme la Dauphine fit de même sans rien faire dire ni à M le duc Chartres, ni à Mme la princesse de Conty. M. le duc de Chartres le remarqua, et en parla à Mme la princesse de Conty, qui croyoit que M. le duc d'Orléans n'auroit pas oublié un devoir aussi essentiel. On vint à l'éclaircissement, et on sut la réponse qu'avoit faite M. le duc d'Orléans. Sur-le-champ, Mme la princesse de Conty monta en carrosse, et vint ici pour réparer autant qu'il seroit possible cette négligence; en conséquence de cette démarche de Mme la princesse de Conty, la Reine envoya le lendemain matin M. de Chalmazel, son premier maître d'hôtel, faire des compliments à M. et Mme de Chartres et à Mme la duchesse d'Orléans Mme la Dauphine envoya M. de Muy, qui fait chez elle les fonctions de premier maître d'hôtel. La lettre de M. le duc d'Orléans n'arriva que ce même jour à deux heures après midi.

Du samedi 17, *Versailles*. — On a su aujourd'hui, par le bulletin du 15, que l'armée des ennemis s'est retirée sous Bruxelles. Le château de Gand, voyant que notre canon alloit être mis en batterie, a déjà demandé à capituler. On alloit ouvrir la tranchée devant Oudenarde.

La mort de M. d'Épinay, dont j'ai déjà parlé ci-dessus, laissoit une inspection de cavalerie vacante; le roi vient de la donner à M. de Graville, qui a été blessé à l'affaire de M. du Chayla, dont j'ai parlé ci-dessus, et qui y a très-bien fait.

La fille de M. le duc de Chartres n'a point encore de nom; on croit qu'elle s'appellera Mademoiselle; mais il faut être instruit des intentions du Roi. Mlle de Charolois, qui porte ce nom par permission du Roi depuis plusieurs années, ayant envoyé faire compliment à Saint-Cloud, recommanda au gentilhomme qui en étoit chargé de se faire annoncer de la part de Mlle de Charolois.

Du lundi 19, *Versailles*. — M de Caumartin et venu hier ici faire sa cour à la Reine ; il vient d'être nommé conseiller d'État à la place de feu M. de Villeneuve. Il étoit auparavant chargé du rapport des affaires au tribunal des maréchaux de France. Cette place n'est pas encore donnée.

Du jeudi 22, *Dampierre*. — J'ai parlé il y a déjà longtemps de l'appartement de Mme de Rupelmonde la mère, qu'elle rendit immédiatement après la mort de son fils, tué en Bavière. J'avois oublié de marquer que ce logement fut donné bientôt après par le Roi à M. le maréchal de Saxe.

Les nouvelles de Flandre sont que le siége d'Oudenarde s'avance et que les ennemis ont abandonné le camp qu'ils avoient sous Bruxelles.

Celles d'Allemagne portent que M. le prince de Conty se rapproche du Rhin, en observant toujours les ennemis.

En Italie nos troupes combinées avec celles d'Espagne ont déjà remporté un avantage contre le roi de Sardaigne.

AOUT.

Capitulation d'Oudenarde. — La Reine à Dampierre. — Jeu du Roi à l'armée. — Le Roi à Gand et à Bruges. — Embarquement du prince Charles-Édouard ; combat soutenu par un navire de son escorte. — Nouvelles des armées d'Italie, de Flandre et d'Allemagne. — Promenades de la Dauphine et de Mesdames. — Sévérité de la Reine pour les entrées — Difficultés dans le service de la Dauphine et de la Reine. — M. du Chayla déclaré directeur général de la cavalerie. — Permission à M de Châtillon de traverser Paris. — Mme de Poly. — Dispute dans le service de la Reine. — Réparation d'un salon de Versailles, la Reine occupe l'appartement du Dauphin. — Réception du Roi et du Dauphin à Gand et à Bruges. — Les chevaux de Marly. — Mme de Poly soupe avec la Reine. — M. de Castelmoron tué en duel. — Audience des États de Languedoc. — Soupers de la Reine. — Arrangements pour les actions de la Compagnie des Indes. — Prise de Dendermonde. — La Reine joue de la vielle. — Dîner de la Dauphine à la Meutte ; elle visite les Tuileries. — Siége d'Ostende — Affaire de MM. de Belle-Isle. — Prise de Louisbourg. — La Reine à Chaillot. —

Visites de la Reine et de la Dauphine à la duchesse de Chartres. — Le duc et la duchesse de Luynes à Gaillon; description de cette maison. — Prise d'Ostende. — Vaisseaux pris par les Anglois. — Départ du duc et de la duchesse de Chartres. — Arrivée de MM. de Belle-Isle à Calais. — Itinéraire du Roi pour son retour; lettre de M. de la Vauguyon avec post-scriptum du Dauphin.

Du mardi 2, Versailles. — Je revins hier de Dampierre après y avoir passé près de quinze jours. J'ai peu écrit pendant ce séjour, il y a eu aussi peu d'événements.

Le vendredi au soir 23, il nous arriva au sortir de table un piqueur de la Reine avec la nouvelle qu'Oudenarde avoit capitulé. Les conditions furent de même que celles de Tournay pour les Hollandois : les Autrichiens prisonniers de guerre suivant le cartel, et les Anglois prisonniers de guerre sans cartel. Je vins ici le lendemain faire compliment à la Reine à cette occasion. J'y appris l'inquiétude de S. M. sur les nouvelles qu'elle avoit reçues de la santé du Roi. Une indigestion suivie de frisson et d'un peu de fièvre commençoit à alarmer; mais cette incommodité n'a eu aucune suite.

Le lundi 26 étoit le jour que la Reine et Mesdames m'avoient dit qu'elles viendroient à Dampierre. Mesdames y arrivèrent avant une heure après midi, suivies par Mme la duchesse de Tallard, Mmes de Beauvilliers, d'Andlau, de l'Hôpital, de Belzunce et de Sourches. Mme de Luynes et moi leur avions cédé chacun notre appartement pour qu'elles pussent s'y retirer quand elles le jugeroient à propos. La Reine arriva une demi-heure ou environ après Mesdames; S. M. étoit suivie par Mmes d'Antin, de Montauban, de Brissac, de Chalmazel, de Castries, Mme la marquise de Boufflers, Mmes de Rocquépine, de Flavacourt, de Grancey et de Maurepas. Dans le carrosse de l'écuyer, outre l'écuyer de main, l'écuyer cavalcadour et le porte-manteau, étoient le bailli de Saint-Simon et Moncrif. Il y avoit de dames habitantes à Dampierre, Mme la duchesse d'Uzès, Mme de Cambis, Mme de

Saint-Germain, de la Guiche, maréchale de Maillebois, Mme de Brienne, Mme de Luynes et Mme de Chevreuse; il y avoit d'hommes, M. de Saint-Aignan, M. de Villars (duc), M. de Lassay, M. le duc de Charost, M. le prince de Grimberghem, M. l'archevêque de Tours, mon frère et moi, et le comte de Dunois (1). Il y avoit outre cela MM. Helvétius, de l'Assurance, de Petitmont, gentilhomme de Montfort.

On avoit cru que la Reine, qui vouloit souper à huit heures, mangeroit seulement un morceau dans sa chambre avec Mesdames; mais elle voulut dîner avec les dames. Elle fut servie une demi-heure après son arrivée. Ce n'étoit point un dîner, mais seulement un déjeûner. J'eus l'honneur de servir la Reine et Madame quand je le pouvois; mon écuyer servoit Madame, et M. de Petitmont servoit Madame Adélaïde. La Reine mangea dans le vestibule; il n'y eut qu'une partie des dames qui pût manger à cette table dans le vestibule. Il y avoit deux tables pour le reste des dames et pour les hommes dans le billard, en haut. Le déjeûner de la Reine dura jusqu'à trois heures ou trois heures et demie. Sur les quatre heures, S. M. et Mesdames montèrent dans la chaloupe, et allèrent à l'île. La Reine en y arrivant trouva une troupe de jardiniers et jardinières, avec toutes sortes d'instruments de musique, comme musette, vielle, etc., qui vinrent au-devant d'elles avec des habillements blancs, ornés de rubans; ils exécutèrent devant S. M. plusieurs morceaux de musique vocale et instrumentale tirés de différents auteurs. Le petit comte de Dunois étoit à la tête des jardiniers, vêtu comme eux; il fit un petit compliment à la Reine, que Godonèche chanta ensuite devant S. M. Immédiatement après ce divertissement, la Reine se mit au jeu, et Mesdames allèrent se promener

(1) Il a cinq ans passés. (*Note du duc de Luynes.*)

dans le grand parc et dans le jardin; elles revinrent sur les six heures et demie ou sept heures dans l'île. Mme de Chevreuse et mon frère eurent l'honneur de les accompagner; Mme de Luynes et moi restâmes avec la Reine. S. M. quitta le jeu peu de temps après et s'en revint au château, où elle se reposa environ une demi-heure ou trois quarts d'heure dans sa chambre. Mesdames entrèrent aussi dans leurs appartements. On servit le souper à huit heures et demie; la Reine, qui avoit mangé des gaufres à l'île et pris des glaces, fut peu de temps à table; elle se mit à jouer à cavagnole après souper; Mesdames n'y jouèrent point, et partirent à onze heures et demie pour revenir ici. La Reine partit un peu après minuit.

Pendant mon absence d'ici il ne s'est rien passé qui mérite d'être écrit. La Reine a été une seconde fois souper à Luciennes, d'où elle revint de bonne heure.

Les nouvelles de l'armée en Flandre disent que le Roi y a joué très-gros jeu au trente et quarante et aux trois dés. Il s'y est fait des pertes très-considérables, entre autres M. le comte d'Estrées et M. Rosen. Celui-ci devoit 5,000 louis au Roi et l'autre 4,000; il a été convenu qu'on ne payeroit qu'à la fin de la campagne; le Roi gagne beaucoup.

Le Roi est présentement à Gand; il a été à Bruges, dont M. de Souvré se rendit maître, il y a déjà quelque temps, sans aucune résistance. Les habitants de cette ville ont marqué la joie la plus vive et la plus sincère dans la réception qu'ils ont faite à Sa Majesté.

On parle beaucoup à l'armée du retour de S. M., et ce bruit a donné lieu de croire qu'il y auroit un voyage de Fontainebleau; mais tous ces raisonnements sont fort incertains. Il paroît qu'il est question d'une entreprise sur Dendermonde; quelques-uns disent aussi qu'il y a un projet sur Ostende; l'incertitude de ces bruits prouve combien le secret est exactement gardé.

On sait depuis quelques jours que le fils du Prétendant (1), qui étoit depuis longtemps à Fitz-James, comme je l'ai déjà marqué, s'est embarqué; on le croit même arrivé en Écosse, mais on n'en a pas encore de nouvelles certaines. Notre ministère assure que ce projet s'est fait sans que le Roi y eût aucune part, et qu'il auroit même été exécuté plus tôt si le Prétendant avoit trouvé des circonstances favorables. C'est la nation écossoise qui demande son légitime souverain, et le Prétendant ne s'est embarqué que sur l'avis qui lui a été envoyé par les seigneurs écossois. Il est monté sur une frégate que l'on dit être accompagnée par une autre, et a porté des armes avec lui. Ces deux frégates étoient escortées par un des armateurs du Roi, qui avoit emprunté le vaisseau *l'Élisabeth*, vaisseau de 66 pièces de canon, qui a été pris il y a longtemps sur les Anglois. Cet armateur ayant été rencontré par un vaisseau anglois, il y a eu un combat fort opiniâtre; il fut interrompu par les propositions que fit l'Anglois de se rendre; mais n'ayant pu convenir des conditions, il recommença. L'Anglois prit enfin le parti de subir la loi du vainqueur; mais le vaisseau de l'armateur étoit si maltraité lui-même, qu'il ne put se charger de cette prise et coula à fond l'Anglois, après quoi il vint relâcher à Brest pour se radouber. Pendant ce combat, les deux frégates continuèrent leur route vers l'Écosse. On en attend des nouvelles certaines avec impatience.

Depuis quelques jours on commence à voir clair aux opérations d'Italie. L'armée de M. de Gages a joint celle de l'Infant et de M. le maréchal de Maillebois; ils sont postés entre Alexandrie et Tortone. Le roi de Sardaigne s'est retiré derrière le Tanaro.

Du mercredi 4. — Par les nouvelles de l'armée de

---

(1) Charles-Édouard Stuart, fils aîné de Jacques-Édouard-François Stuart, surnommé *le Prétendant*.

Flandre d'aujourd'hui, il paroît que ce qu'on avoit dit du prochain retour du Roi n'a aucun fondement; S. M. ne veut point songer à son retour tant qu'il y aura quelque entreprise à faire. Celle du siége d'Ostende est comme certaine (1); c'est M. de Lowendal qui en est chargé avec quatre maréchaux de camp et 20 bataillons. Le Roi va à Alost.

Du vendredi 6, *Versailles.* — Les nouvelles d'Italie disent que l'armée de M. de Gages jointe à celle de l'Infant et de M. de Maillebois s'est avancée jusqu'auprès d'Alexandrie, et qu'ils ont déjà remporté différents petits avantages sur celle du roi de Sardaigne, qui s'est retirée derrière le Tanaro.

On voit par les nouvelles d'Allemagne que le grand-duc remonte le Rhin, de l'autre côté, et que M. le prince de Conty le remonte de ce côté-ci, observant toujours les mouvements des ennemis. M. de Muy, premier maître d'hôtel de Mme la Dauphine, a été détaché de l'armée de Flandre avec dix-sept ou dix-huit escadrons pour s'avancer sur la Sarre. On parle depuis longtemps d'envoyer un renfort à l'armée de M. le prince de Conty; cependant, il paroît qu'il n'en est pas question, et Mme la princesse de Conty dit que M. son fils n'en a pas besoin.

Mardi dernier, 3 de ce mois, Mesdames furent à Chaillot, au pavillon de Mme la duchesse d'Orléans, où elles firent une espèce de collation ou plutôt un souper. Le lendemain, Mme la Dauphine et Mesdames furent à la chasse au bois de Boulogne avec les petits chiens du

(1) Les nouvelles des entreprises du Roi sont toujours incertaines jusqu'à ce qu'elles soient commencées, parce que S. M et M. le maréchal gardent le plus grand secret. On a dit depuis que l'entreprise d'Ostende est remise et que M. le maréchal de Saxe avoit dit au Roi qu'il ne convenoit pas de diviser ses forces Il paroît cependant par le bulletin d'aujourd'hui qu'il est encore question de ce projet, puisque M de Lowendal marche avec 23 bataillons du côté de Bruges. (*Note du duc de Luynes*, datée du 6 août.)

daim ; Mesdames étoient à cheval, suivies de plusieurs dames aussi à cheval et d'une calèche où étoient Mmes de Tallard, de Brissac et deux autres dames. Il y avoit trois calèches pour Mme la Dauphine. Après la chasse, Mesdames allèrent descendre à Madrid dans la maison de Mlle de Charolois, où elles soupèrent. Pour Mme la Dauphine, elle s'en retourna immédiatement après la chasse; on a été étonné qu'étant aussi près de chez Mademoiselle elle n'y soit pas entrée. On prétend qu'elle avoit beaucoup de désir d'aller à Dampierre, en même temps que la Reine et Mesdames, qu'elle auroit souhaité que la Reine en eût demandé la permission au Roi pour elle.

Il y a eu aujourd'hui quelques difficultés par rapport aux entrées chez la Reine. Hier jeudi, suivant l'usage qui s'est pratiqué depuis le départ du Roi, Mme la Dauphine et Mesdames soupèrent chez la Reine et jouèrent après souper. Ceux qui ont les entrées chez la Reine ne lui font point leur cour à son jeu après souper; il n'y auroit tout au plus que les grandes, et il faudroit en user avec discrétion. Lorsque la Reine joue après souper, cela est regardé comme une heure particulière et de familiarité, quoiqu'elle joue dans le même salon qu'avant le souper. Mme de Brancas ne jouoit point; elle avoit soupé avec la Reine et étoit dans un coin du salon. Mme la Dauphine perdoit, et eut besoin d'argent. Ordinairement en pareil cas, c'est pour Mme la Dauphine ou pour Mesdames un de leurs écuyers qui va demander de l'argent ou à la première femme de chambre pour Mme la Dauphine ou à Mme de Tallard pour Mesdames. L'écuyer rapporte l'argent dans le cabinet pendant le jeu lorsque c'est avant souper; mais hier au soir l'écuyer ne pouvoit pas entrer; Mme Dufour, première femme de chambre de Mme la Dauphine, envoya son mari, qui à la vérité a une charge chez la Reine, mais qui n'est point de quartier, pour porter l'argent à Mme la Dauphine.

M. Dufour, sans songer que Mme de Brancas étoit là, à qui il devoit faire remettre la bourse pour Mme la Dauphine sans entrer dans le salon, entra tout de suite, et la remit lui-même à Mme la Dauphine; la Reine le remarqua et le trouva fort mauvais. Elle en a parlé ce matin à Mme de Luynes, et lui a dit que son intention étoit que les commissions de Mme la Dauphine en pareil cas fussent remises à un valet de chambre de S. M., ne voulant point qu'aucune personne attachée à Mme la Dauphine ou à Mesdames entre dans ce moment.

Deux autres questions ont été aussi agitées ce matin au sujet des écuyers de Mme la Dauphine. La première pour la musique. Lorsque Mme la Dauphine reste au concert chez la Reine, ses écuyers n'avoient pas la liberté d'entrer dans la chambre de la Reine et d'y rester auprès de la porte avec tous les courtisans; sur leurs représentations, la Reine a permis qu'ils y restassent.

La seconde question est pour les jours que Mme la Dauphine vient chez la Reine pour la suivre à la chapelle. Les écuyers ne doivent point passer au travers de la chambre de la Reine pour aller dans le salon du jeu; ils doivent faire le tour par la galerie. Ils demandoient seulement que lorsque Mme la Dauphine arrive dans la chambre de la Reine pendant que la Reine est dans ses cabinets, d'avoir la liberté de traverser la chambre de S. M. pour se rendre dans le salon, d'autant plus que quelquefois la Reine sortant sur-le-champ, ils ne peuvent avoir fait le tour assez promptement par la galerie pour se trouver au moment que Mme la Dauphine sort à la suite de la Reine. La Reine n'a pas absolument décidé cette question; mais elle a fait réflexion qu'elle est en quelque façon contre les écuyers, par l'exemple de ce qui se passe chez le Roi. Les écuyers, de main qui marchent devant le Roi, lorsque le Roi va souper au grand couvert, passant par le salon, traversent la chambre de la

Reine, parce que le Roi ne fait que passer presque sans s'arrêter; sans cela il leur seroit impossible de se retrouver auprès de S. M. Mais au sortir du grand couvert, les écuyers reprennent leur rang, et marchent devant lui jusqu'à la porte de la chambre de la Reine. Le Roi y restant toujours quelque temps à faire la conversation, ils font le tour par la galerie et entrent dans le salon du jeu pour y attendre la sortie du Roi.

Il y a eu encore ce matin une troisième question. La Reine ne va ordinairement à la messe qu'à midi et demi au plus tôt, même les jours de fête et de dimanche. Quoiqu'elle aille à la grande messe à neuf heures et demie, ce n'est qu'en particulier, suivie par une seule dame, et elle retourne à la messe à l'heure ordinaire. Au sortir de la messe, en se mettant à table, elle donne l'ordre aux officiers des gardes du corps pour ce qu'elle fera dans l'après-dînée, même aux officiers des gardes françoises et suisses, lorsqu'elle doit sortir en carrosse. Les officiers des Cent-Suisses prétendent ne devoir point recevoir l'ordre des officiers des gardes du corps, ayant un capitaine qui, lorsqu'il y est, prend l'ordre directement du Roi; ils ne sont point non plus en droit lorsque leur capitaine est absent de prendre l'ordre de S. M., mais ils peuvent écouter l'ordre qui est donné aux gardes du corps. Ils citent même un exemple remarquable de M. le duc de Béthune, qui étant sorti le soir du cabinet du Roi pour aller donner l'ordre, le Roi lui demanda d'où il venoit; M. de Béthune lui répondit qu'il venoit de donner l'ordre aux gardes du corps et aux Cent-Suisses. Le Roi lui dit : « Dites que les Cent-Suisses l'ont écouté, car vous ne devez pas le leur donner; ils ont un capitaine. » Il n'est resté ici pendant la campagne qu'un seul officier des Cent-Suisses auprès de la Reine; il se trouve quand il veut au moment du dîner de la Reine et écoute l'ordre. Les jours que la Reine se baigne, comme elle a fait deux ou trois jours, elle va

à la messe à dix heures, et n'y retourne plus à midi et demi; au retour de la messe, elle donne l'ordre pour la journée; mais comme ce n'est pas une heure de cour pour tout le monde, l'officier des Cent-Suisses ne pouvoit pas y entrer, et par conséquent ne pouvoit pas entendre l'ordre. Il a demandé la permission de l'entendre dans ce moment; ce qui lui est refusé.

J'oubliois de marquer qu'on a appris par le bulletin d'aujourd'hui que M. du Chayla a été déclaré directeur général de la cavalerie. Cette charge avoit été supprimée, il y a quelques années; elle vaut 16,000 livres d'appointements.

Du samedi 7, Versailles. — Il y a environ huit jours que M. le duc de Châtillon, qui avoit eu la permission de venir à Leuville, où il est habitant depuis plus d'un mois, a obtenu la permission de passer à Paris pour aller aux eaux de Forges. Des coliques auxquelles il est sujet l'ont déterminé à aller aux eaux; mais comme il avoit défense d'entrer dans Paris, il lui a fallu une permission; peut-être auroit-il aussi bien fait de n'en point demander et de faire le tour de Paris, car il n'a eu permission que d'y passer sans y coucher. Il s'est adressé pour cette permission à M. de Maurepas directement, sans en écrire à M. de Mirepoix, qui lui avoit déjà obtenu la permission de venir à Leuville. Pour Mme de Châtillon, comme elle n'est point exilée, elle a demeuré deux ou trois jours à Paris. On me contoit hier des circonstances par rapport à M. de Châtillon que j'avois ignorées jusque-là. Le voyage de M. le Dauphin en allant à Châlons, et même en revenant, se passa avec beaucoup d'aigreur et d'humeur de M. de Châtillon avec M. le Dauphin, M. le Dauphin paroissant être importuné de ce que M. de Châtillon étoit auprès de lui et le pressoit et l'incommodoit; M. de Châtillon répondant avec un chagrin et une hauteur mal placés. Enfin, cela fut si vif, que M. de Châtillon alla jusqu'à dire à M. le Dauphin

que ce seroit un jour bien agréable pour lui que celui où il le quitteroit. M. le Dauphin sans humeur et sans vivacité répondit à ce propos, et dit à M. de Châtillon qu'il ne seroit pas le seul qui ressentiroit cette satisfaction, que la sienne ne seroit pas moins grande. Cette humeur si déplacée en allant doit paroître encore plus singulière dans le retour.

Du lundi 9, Versailles. — Avant hier, Mme la duchesse de Lorges vint ici avec Mme de Poly, dont le nom de famille est Durfort; Mme de Lorges apporta à Mme de Luynes une lettre de M. de Richelieu par laquelle il lui marque que c'est par ordre du Roi qu'il lui écrit, et que le Roi trouve bon que Mme de Poly ait l'honneur de manger avec la Reine et de monter dans ses carrosses. Mme de Poly s'étant trouvée déjà à la Madeleine et à Bagnolet dans des temps que la Reine y a été, avoit eu l'honneur de manger avec S. M., mais on avoit dit que ce seroit sans tirer à conséquence et que l'on examineroit les titres de M. de Poly. Clairambault (1) a été chargé de cet examen; on prétend que la plus grande illustration qu'il ait trouvée est un grand-père de M. Poly, lieutenant général de province il y a soixante ans. Si cela étoit, la naissance illustre de Mme de Poly par elle-même (2) auroit déterminé en sa faveur, mais apparemment que Clairambault a dit qu'il étoit content des titres, puisque le Roi a décidé.

Il arriva hier une dispute entre le porte-manteau de la Reine et ses valets de chambre. Il n'est pas douteux que le porte-manteau de la Reine a droit de porter la robe de la Reine privativement à tout autre, hors le

(1) Généalogiste des ordres du Roi.

(2) Marguerite-Thérèse-Narcisse de Durfort (de la branche de Verniole, Rouzine, etc.) avoit épousé, le 30 avril 1743, François-Gaspard de Poly Saint-Thiébaut, comte de Poly. Le comte de Poly commandait une compagnie dans le régiment des cuirassiers du Roi à la bataille de Fontenoy et devint maréchal de camp en 1761.

moment que la Reine entre dans la chapelle certains jours de cérémonie, comme je l'ai marqué plus haut, ou lorsque la Reine entre dans la chambre du Roi et que sa robe est prise par le grand chambellan ou le premier gentilhomme de la chambre, etc. Lorsque le portemanteau ne se trouve pas dans le moment que la Reine sort, c'est un valet de chambre de la Reine qui prend la robe de S. M., la remettant au page à l'entrée du salon d'auprès de la chapelle, ainsi que feroit le portemanteau; mais le porte-manteau, après avoir manqué le moment de la sortie de la Reine, se retrouve ordinairement pour le temps de la sortie de la chapelle, et prétend en ce cas être en droit de prendre la robe au retour, quoiqu'il ne l'ait pas portée en allant. Mais les valets de chambre de la Reine vouloient lui disputer ce droit, représentant que c'est un désagrément pour eux d'être restés quelquefois plusieurs heures attendant le moment de la sortie de la Reine de la chapelle et n'avoir plus rien à faire à l'arrivée du porte-manteau; ils ajoutent que dans ce cas ils devroient porter la robe de la Reine au retour. Mais cette prétention est insoutenable; il est certain que quand ils ont pris la robe de la Reine, quoique le porte-manteau arrive l'instant d'après, ils ne doivent pas la lui remettre, mais cela seulement jusqu'au lieu où le valet de chambre quitte la robe; mais pour le retour, le porte-manteau rentre dans ses droits (1).

Il y a quelques jours que l'on s'est aperçu que les poutres du salon qui fait le fond de la cour des Princes, et qui est au-dessus de la comédie (2), sont pourries. On

(1) La dispute fut décidée hier par la Reine en faveur du porte-manteau. (*Note du duc de Luynes*, datée du 12 août.)

(2) Ce salon, qui relie la partie centrale du palais de Versailles à l'aile du midi, est indiqué dans les plans de Blondel sous le nom de *Salon des marchands*. Il est occupé aujourd'hui par des tableaux et des portraits représentant des sujets et des personnages de la campagne de 1792.

avoit cru qu'en les étayant on pourroit gagner le temps de quelque absence de la Cour, mais enfin on a pris le parti d'en remettre d'autres. Cet ouvrage durera trois semaines. Comme il interrompt toute communication de plain pied de l'appartement de la Reine avec l'aile des Princes, où loge Mme de Villars, chez laquelle elle va tous les soirs, hors quelques-uns qu'elle vient chez Mme de Luynes, la Reine, pour éviter le désagrément de descendre et de traverser la cour ou le jardin, a pris le parti de venir s'établir aujourd'hui dans l'appartement de M. le Dauphin. Il n'y a point eu de musique aujourd'hui à cause de ce changement.

Nous apprîmes il y a quatre jours que le Roi avoit été de Gand à Bruges avec M. le Dauphin ; ils logèrent au gouvernement. S. M. fut reçue dans cette ville avec de grandes démonstrations de joie du peuple ; le Roi dit qu'il n'avoit pas été aussi bien reçu dans aucun autre endroit. On demanda aux Gantois pourquoi ils n'avoient pas montré autant de joie au changement de souverain ; ils répondirent qu'il y avoit longtemps qu'on disoit *les fous de Bruges*, que cette épithète leur étoit due, et que si tout autre souverain y entroit ils lui marqueroient la même joie.

Le Roi et M. le Dauphin allèrent presque par toute la ville de Bruges à pied ; ils entrèrent chez un gros marchand, où S. M. acheta des étoffes pour environ 200 louis. Une fille qui tient la boutique, âgée de soixante-dix ou quatre-vingts ans, nommée Marie-Anne, transportée de joie de voir M. le Dauphin, lui fit demander la permission de lui baiser la main. M. le Dauphin l'embrassa, et toute la ville a été dans l'admiration de cette marque de bonté de M. le Dauphin.

Du mardi 10, *Versailles*. — On pose actuellement à Marly les deux chevaux de marbre blanc faits par le sieur Coustou, fameux sculpteur ; il s'est chargé de les faire conduire à Marly et de les faire poser sur leurs piédes-

taux, moyennant une somme dont on est convenu avec lui, que l'on m'a dit monter à 10,000 livres. Le prix de l'ouvrage n'est pas encore réglé. Le sieur Coustou n'a pas eu la satisfaction de voir son ouvrage en place; il est mort quinze jours ou trois semaines auparavant (1). C'est ce même sculpteur qui a fait les figures de marbre que l'on a placées pour l'ornement de Marly. J'en ai parlé dans le temps.

Mme de Poly eut l'honneur de souper dimanche avec la Reine. Mme de Poly avoit été attachée à la feue Reine d'Espagne (Orléans), qui lui a laissé une pension de 1,000 écus; elle a été élevée à Saint-Cyr, où elle a encore une sœur. L'impatience qu'elle a eue d'avoir la permission de manger avec la Reine et de monter dans ses carrosses vient d'un arrangement qu'on dit être fait pour elle, mais qui est encore fort secret. Mme la duchesse de Modène désire que Mme de Poly s'attache à elle; mais elle a mis pour condition expresse que Mme de Poly obtiendroit la permission de manger avec la Reine et de monter dans ses carrosses.

On apprit hier par les lettres de Flandre que M. de Castelmoron, qui étoit enseigne dans la gendarmerie et frère de feu M. de Belzunce, y avoit été tué dans un combat particulier. C'est ce même M. de Castelmoron qui s'étoit distingué à la bataille de Fontenoy, ayant été enlever au milieu des ennemis un des étendards de la gendarmerie, comme je l'ai marqué dans le temps; il étoit fort jeune; c'étoit le dernier des enfants de feu M. de Castelmoron; il ne reste plus de cette famille qu'un enfant de cinq ans, fils de feu M. de Belzunce, grand louvetier, et de Mlle d'Heudicourt.

Du vendredi 13, *Versailles*. — Mardi dernier 10 de ce

---

(1) Le duc de Luynes est ici dans l'erreur. Guillaume Coustou, auteur des chevaux de Marly, qui se trouvent aujourd'hui à l'entrée des Champs Élysées, ne mourut que le 22 février 1746.

mois, les États de Languedoc eurent audience de la Reine; l'audience fut dans le cabinet avant la chambre à coucher, de la même manière et dans le même arrangement que sont les audiences publiques dans le cabinet de la Reine. M. de Dreux vint recevoir les ordres de la Reine, suivant l'usage. L'audience fut entre la messe et le dîner. C'étoit M. l'évêque de Saint-Papoul (1) qui portoit la parole, ayant à sa droite M. le prince de Dombes comme gouverneur de la province, et M. de Saint-Florentin à sa gauche comme secrétaire d'État ayant le département du Languedoc. M. de Saint-Papoul parla très-bien, et sans paroître embarrassé. Il fut ensuite à l'audience de Mme la Dauphine et de Mesdames; il a été en Flandre haranguer le Roi. M. le prince de Dombes avoit différé d'un jour son départ pour la Flandre à cause de cette audience des États. Depuis une chute qu'il a faite à la chasse, ayant senti une foiblesse et un engourdissement dans la moitié du corps, il a été obligé d'aller aux eaux; la continuation de quelques remèdes à faire l'avoit empêché jusqu'à présent d'aller joindre l'armée.

Depuis que la Reine loge dans l'appartement de M. le Dauphin, la cour connue sous le nom de cour des Princes est devenue cour royale; un garde de la Porte la garde en dedans, et il n'y entre que les carrosses des gens titrés; cependant à cette même porte en dehors il n'y a qu'une sentinelle, et il y en a actuellement deux à la grille du milieu. Les gardes du corps relèvent ici le garde de la Porte pour la nuit, de même qu'ils ont coutume de faire à la grille du milieu.

La Reine va tous les jours en chaise à la chapelle, traversant la cour et se faisant porter par l'escalier des ambassadeurs, et par cette raison la garde entre dans

(1) De Langle.

la grande cour tous les jours pour le matin seulement, à moins que la Reine ne doive sortir dans la journée en carrosse ou ne doive aller au salut à la chapelle.

La Reine soupa hier jeudi, suivant l'usage, avec Mme la Dauphine et Mesdames. Comme il se trouva beaucoup de dames qui étoient venues exprès pour avoir l'honneur de manger avec la Reine, Mme de Brancas ne se présenta point pour le souper ; il n'y eut que Mme de Lauraguais, et la Reine dit même à Mme de Montauban et à Mme de Périgord, avec toute sorte d'attention et de bonté, qu'elles pouvoient souper où elles voudroient à cause du grand nombre de dames. Je mets cette observation, parce que ces deux dames sont de semaine, et que dans cette semaine la Reine soupe toujours avec ses dames du palais, même les jours qu'elle ne veut point jouer après souper.

La Reine vint souper chez moi avant-hier mercredi. Depuis quelque temps elle nous a fait cet honneur deux fois la semaine ; elle veut bien que l'on ne fasse point de préparatifs pour la recevoir, et la plupart du temps on est incertain si elle viendra souper jusqu'au moment qu'elle arrive.

J'ai déjà parlé ci-dessus de la compagnie des Indes et des arrangements pris pour les actions. Ces arrangements ont été faits en conséquence d'une délibération de la Compagnie, prise après l'examen fait de toutes les dépenses et profits de la Compagnie depuis son établissement. Cet examen a été fait par les douze syndics nommés par la Compagnie, du nombre desquels sont M. le duc de Béthune et M. de Lassay. Il a été prouvé que la recette excédoit la dépense d'environ 15 ou 20 millions. La dépense est composée des armements, équipements de vaisseaux, réparations, constructions, etc. La recette vient des profits que la Compagnie a faits du retour de ses vaisseaux et de la vente de ses marchandises à Lorient. Cet excédant de recette a été employé pour la plus grande

partie à payer les dividendes aux actionnaires. La Compagnie par elle-même n'a aucun revenu fixe que la ferme du tabac, dont le produit est d'environ 10 millions, et le total des dividendes à payer annuellement monte à environ 10 millions. Le nombre des actions en total est de 51,000, sur quoi le Roi en a 11,000; les 40,000 autres sont dans les mains des particuliers. La délibération de la Compagnie, qui a été autorisée par le Roi et revêtue de toutes les formalités, porte la suppression du dixième, dont le Roi fait remise, et que, la Compagnie ayant besoin de fonds, il sera payé par chaque actionnaire, mais librement, une somme de 500 livres pour chaque action; pour lesquelles 500 livres il sera constitué 25 livres de rente annuelle; ladite rente formera un papier à part de l'action, lequel sera commerçable, si on le juge à propos. Les dites 500 livres seront prises, savoir : les dividendes de 1744 et 1745, ce qui fait, à raison de 150 livres par an, 100 écus pour ces deux années; les 200 livres restantes seront fournies en argent. Ceux qui ne voudront ou ne pourront donner lesdites 200 livres seront obligés de vendre les dividendes, sur lesquels ils perdront près de moitié, mais l'action leur restera en entier. Ceux, au contraire, qui ne souscriront à aucun arrangement, les dividendes seront réduits à 100 livres. Ces arrangements, bien loin de décréditer les actions, ont donné de la confiance au public, au point que depuis quinze jours on a porté 4 millions à la banque, ce qui paroît assez singulier, surtout dans un temps de guerre.'

Du samedi 14, *Versailles*. — La Reine a fait aujourd'hui ses dévotions; Mme la Dauphine et Mesdames les ont faites aussi.

Comme la Reine est sortie de bonne heure pour aller à la chapelle, elle a eu dès huit heures un quart du matin la nouvelle de la prise de Dendermonde. Cette nouvelle est venue par un courrier que l'ambassadeur d'Espagne a dépêché de Flandre en Espagne; il a apporté une

lettre à la Reine de l'ambassadeur. Le bulletin de la Reine est arrivé sur le midi comme à l'ordinaire; il est du 12. On y voit au commencement que l'ouverture de la tranchée s'est faite le 11, sur les neuf heures du soir, et il est dit à la fin : On apprend dans le moment, sept heures du soir, que le commandant de Dendermonde a arboré le drapeau blanc.

La Reine a été cette après-dînée à la prière à la chapelle; il n'y a point eu de premières vêpres, et il n'y aura point demain de messe solennelle. Comme la Reine s'appelle Marie, et que la fête de demain est celle qu'elle a choisie pour sa fête, les violons de Versailles ont demandé permission de jouer devant S. M., ce qui leur a été accordé. Ils joueront aussi devant Mme la Dauphine et devant Mesdames, qui portent le même nom.

Du mardi 17, *Versailles.* — Avant-hier, dimanche, il arriva ici à six heures du soir un page du Roi, apportant la nouvelle de la prise de Dendermonde. Il y avoit deux jours que l'on savoit cette nouvelle, comme je l'ai marqué, et l'on ne croyoit point qu'il vînt de page à cette occasion; le Roi avoit mandé même à Madame, deux jours auparavant, qu'il ne savoit pas s'il en enverroit un. Il étoit parti le samedi à midi du camp d'Alost.

Du mercredi 18. — La Reine a donné au page du Roi une tabatière d'or de 42 louis.

On sut il y a quelques jours qu'un de nos détachements commandé par M. de Bausobre en avoit rencontré un des ennemis que commandoit M. le prince de Waldeck; un autre, commandé par M. le comte d'Estrées, joignit M. de Bausobre; il y eut combat avec avantage égal de part et d'autre, mais M. de Waldeck pensa être pris.

L'affaire de M. de Castelmoron dont j'ai parlé ci-dessus fut avec M. de Monteclair. L'occasion fut quelque mauvais propos sur la jeunesse de M. de Castelmoron, qui fut piqué de s'entendre appeler enfant. M. de Monteclair, à ce que l'on prétend, en a usé dans cette affaire avec tout

le ménagement imaginable, parant seulement les coups de M. de Castelmoron jusqu'à ce qu'il se sentit blessé en deux endroits; alors il le tua tout roide.

La Reine nous fit l'honneur de venir souper ici dimanche et lundi; elle soupe ordinairement les dimanches, comme je l'ai dit, avec Mme la Dauphine et Mesdames; elle avoit résolu de souper seule ce jour-là, voulant prendre médecine le lendemain. Tout ce projet fut changé à sept heures du soir; mais on ne sut qu'elle venoit ici qu'un moment avant de se mettre à table. Le lundi il y eut à peu près la même incertitude. Les jours qu'elle vient ici, on lui donne une petite musique pendant son souper, et elle joue à cavagnole ensuite. Le lundi en sortant de table, elle joua de la vielle pendant quelque temps avec les musiciens.

On mande d'Alost que le Roi y mène à peu près la même vie qu'il menoit devant Tournay; beaucoup de travail avec ses ministres et toujours un fort gros jeu. M. de Soubise, M. de Luxembourg, M. le comte d'Estrées, M. Rosen, sont ceux qui ont le plus perdu, et on dit que le Roi gagne 17,000 louis.

Lundi dernier 16 de ce mois, le petit d'Egmont mourut à Paris, âgé d'environ un an; depuis qu'il étoit au monde il avoit donné peu d'espérance de le conserver.

Hier mardi 17, Mme la Dauphine et Mesdames allèrent dîner à la Meutte. Le Roi a mandé à Mme la Dauphine qu'elle pouvoit faire usage de la Meutte, mais elle n'y avoit pas encore été. Hier ce furent ses officiers qui lui donnèrent à dîner, et firent, à ce que l'on dit, très-grande et très-bonne chère. Il y avoit en tout vingt dames à table, en comptant Mme la Dauphine et Mesdames. A cinq heures et demie elles allèrent au Cours. Dans le carrosse où étoit Mme la Dauphine, Mmes de Brancas et de Lauraguais étoient sur le devant, Mme de Chevreuse et Mme de Bellefonds aux portières. Mme la Dauphine et Mesdames ne firent pas deux tours dans le Cours, elles

allèrent descendre tout de suite aux Tuileries par le Pont-Tournant; elles firent une assez grande promenade dans le jardin des Tuileries avant d'entrer au château; elles en partirent à sept heures et demie pour revenir ici. M. le duc de Gesvres, M. le prévôt des marchands et M. de Marville étoient venus recevoir Mme la Dauphine au Pont-Tournant et l'y reconduisirent; il y avoit une prodigieuse foule de populace; en tout, peu de gens de connoissance, tant au Cours qu'aux Tuileries. Mme la Dauphine parut fort remplie d'attention et fort occupée de répondre à l'empressement que le public avoit de la voir.

M. le chevalier de Vassé, qui avoit le régiment de Picardie, vient d'être fait maréchal de camp; le Roi a donné ce régiment à M. le Duc d'Antin, qui avoit celui de Bourbonnois.

La tranchée est ouverte devant Ostende du 14 de ce mois. Il paroît que l'on regarde cette entreprise comme très-difficile; cependant on espère toujours qu'elle réussira. On n'a jusqu'à présent encore aucune nouvelle du Prétendant.

On commence à dire à l'armée que le guet de la maison du Roi a ordre de partir pour venir à Paris; on ne doute pas que le Roi à son retour n'y vienne passer un jour ou deux, et l'on croit qu'il ira à Fontainebleau au commencement d'octobre.

Les nouvelles d'Allemagne sont bonnes jusqu'à présent; il paroît que l'élection (1), au lieu de s'avancer, se retarde beaucoup; on croit même la diète rompue.

M. Chambrier, ministre du roi de Prusse, a été à la dernière extrémité; ce seroit une vraie perte : c'est le ministre le plus sage, le plus vertueux et de la plus exacte probité. Il est Suisse, né à Neufchâtel, et calviniste.

On avoit espéré que MM. de Belle-Ile seroient mis en

(1) Du nouvel empereur.

liberté actuellement. Le roi d'Angleterre ne voulant pas convenir qu'il avoit tort, a seulement mandé que, quoiqu'ils fussent véritablement ses prisonniers, il vouloit bien les relâcher sans rançon, pourvu que le Roi exécutât le cartel. Ces ordres ont passé par le duc de Cumberland, et soit qu'ils aient été mal entendus ou mal rendus, on a compris que le roi d'Angleterre vouloit laisser le jugement de l'affaire de MM. de Belle-Isle indécis; ce qui ne pouvant convenir au Roi, leur délivrance a été suspendue.

On a voulu douter pendant quelque temps de l'affaire de Louisbourg; et malheureusement elle n'est que trop certaine. Cette place est auprès du cap Breton et capitale de l'île Royale. Cette île, qui défend l'entrée du fleuve Saint-Laurent, couvre tous nos établissements dans le Canada. On y avoit envoyé un secours d'hommes et de munitions, mais les Anglois se sont emparés des vaisseaux qui en étoient chargés.

Du jeudi 19. — La Reine alla hier souper à Chaillot, au pavillon de Mme la duchesse d'Orléans. Elle dit, il y a deux jours, à Mme de Luynes d'écrire à Mme la duchesse de Lorges pour savoir le jour qui conviendroit le mieux à Mme la duchesse d'Orléans, et si elle vouloit que ce fût mercredi. La réponse de Mme de Lorges fut que S. A. R. seroit fort satisfaite et fort honorée de recevoir la Reine; et en même temps elle ajoutoit qu'elle imaginoit que l'heure qui conviendroit mieux à la Reine pour arriver seroit sept heures du soir. La Reine arriva un peu avant sept heures et se mit à table à huit. La table pour le souper étoit dans le pavillon au bout de la terrasse du côté de Paris. Comme cette pièce est fort petite, on avoit coupé les fenêtres et mis une table en dehors, ayant couvert pour cet effet un petit bout de la terrasse. La Reine avoit mené onze dames avec elle, et en comptant Mme la duchesse d'Orléans, Mme de Modène et Mme de Penthièvre il y avoit en tout vingt-quatre dames. On passa après

souper dans le grand salon, où la Reine joua à cavagnole jusqu'à une heure après minuit.

Du vendredi 27. — Depuis que Mme de Chartres est accouchée, la Reine n'avoit point été la voir ; elle y fut le vendredi 20, à Saint-Cloud.

Dimanche 22, Mme la Dauphine alla faire la même visite.

Le lundi 23, je partis d'ici avec Mme de Luynes pour aller voir M. l'archevêque de Rouen à Gaillon. Je ne connoissois point cette maison ; le bâtiment en est ancien, mais beau et commode ; c'est le cardinal d'Amboise qui a fait bâtir le château. Il y a beaucoup de sculptures et parfaitement bien exécutées. La chapelle, qui est comme une petite église, ayant une nef, un chœur, des stalles et même des orgues, est travaillée dans une perfection dont on ne pourroit approcher aujourd'hui sans une dépense immense. Le bas-relief qui est sur l'autel est d'un seul morceau de marbre ; il représente (1) l'histoire de saint Georges tuant un dragon ; c'est un morceau de sculpture singulièrement beau. La table de l'autel, qui est fort grande, est d'un seul morceau de marbre. Tout est sculpté dans cette chapelle jusqu'à la voûte ; les stalles le sont même par-dessous et par-dessus ; elles sont en marquetterie. Il y a aussi un trésor, mais peu considérable. Le Saint-Sacrement y reposoit autrefois, mais il n'y est plus ; on dit cependant des saluts dans l'octave du Saint-Sacrement.

L'entrée du château est un peu triste ; on entre d'abord dans une première cour assez large, mais peu profonde ; de là dans une autre cour carrée, bâtie des quatre côtés,

(1) On prétend que cette histoire est celle de Persée délivrant Andromède attaché à un rocher. Il est certain que ce bas-relief ressemble beaucoup à l'histoire de Persée, mais on l'a appliqué à celle de saint Georges. (*Note du duc de Luynes.*)

Ce bas-relief, de Michel Colombe, est aujourd'hui au Louvre. Voy. le no 84 de la *Description des sculptures modernes*, par Henri Barbet de Jouy, 1 vol. in-12, 1855, page 43.

fort ornée de sculptures et de médaillons de marbre très-beaux. Il y a une grande quantité de ces médaillons dans tout le château. A droite en entrant est un assez grand escalier tournant, à la façon ancienne, qui monte à la porte de la chapelle, où l'on trouve un corridor qui ne va que jusqu'à l'entrée de l'appartement de M. l'Archevêque. De ce corridor on entre dans une première pièce qui sert de salle à manger; elle a quarante-deux pieds de long sur vingt-sept de large. A la suite de cette pièce est une seconde antichambre qui a vingt-deux pieds de long sur vingt-quatre de large; ensuite le cabinet d'assemblée, qui a vingt-six pieds de long sur vingt-quatre de large, après lequel est la chambre à coucher de M. l'Archevêque, qui a vingt pieds de long sur dix-sept de large; à la droite de laquelle est un grand cabinet (1), dans une tour saillante sur le fossé. Depuis cette pièce jusqu'à la chapelle il règne une terrasse sur ledit fossé, où l'on entre des fenêtres de toutes les pièces que je viens de nommer. Mais suivant l'alignement et laissant le cabinet de M. l'Archevêque à droite, on trouve un passage, à gauche duquel est un cabinet doré qui communique à une galerie où est un billard. C'est cette galerie qui fait le fond de la cour, et sous laquelle est une autre galerie avec des arcades fermées par des grilles. Cette galerie conduit à un gros pavillon qu'on appelle le Médavy, ayant été bâti par un archevêque de ce nom. Au coin de cette galerie et de ce cabinet doré qui fait le coin de la maison, dans le fond à droite en entrant, est un escalier moins grand que l'autre, mais aussi en tournant. Le bâtiment à gauche de la maison en entrant est occupé en bas par le concierge, et en haut sont quatre ou cinq appartements dont les vues donnent sur une basse-cour, dans laquelle

(1) Ce cabinet a vingt-cinq pieds de large sur vingt-deux de profondeur. (*Note du duc de Luynes.*)

M. l'Archevêque d'aujourd'hui (Tavannes) vient de faire accommoder une écurie de cinquante chevaux dans le bout de l'orangerie, dont je parlerai ci-après. Des mêmes fenêtres de ces appartements on voit à gauche un abreuvoir et neuf remises doubles, construites aussi nouvellement. Dans le fond de la dite basse-cour il n'y a point actuellement de bâtiments, qu'un ancien corps de logis qui sert au logement du chapelain de la chapelle, lequel jouit seul des revenus d'une ancienne fondation de chanoines qui desservoient la dite chapelle, et qui ne subsistent plus. Cette basse-cour est séparée du château par le fossé que l'on traverse pour y aller.

Pour se bien représenter donc le château de Gaillon, il faut répéter ici que la première porte par laquelle on entre est bâtie [*sic*]; le bâtiment qui est sur cette porte s'appelle la capitainerie; et il y a quatre logements de maîtres. A droite de ce bâtiment est la cuisine, grande et bien voûtée. On traverse la petite cour dont j'ai parlé, qui est large et peu profonde, et l'on entre dans cette cour, bâtie des quatre côtés (1). Au-dessus de la seconde porte est une galerie qui ne sert que de communication aux appartements, et que l'on appelle la galerie des Cerfs, étant ornée de plusieurs bois de cerfs. A droite, le corps de logis où est l'appartement de M. l'Archevêque; au premier étage et au rez-de-chaussée, deux autres appartements. A gauche, le corps de logis où est le concierge, et en haut les appartements qui donnent sur la basse-cour. Dans le fond, un bâtiment où est en haut la galerie dans laquelle est le billard, et en bas les arcades grillées, lequel bâtiment joint le pavillon de Médavy. Dans le milieu de cette cour est une ancienne fontaine de marbre entourée aussi de marches de marbre, mais en mauvais

(1) *En entrant dans cette cour les offices sont à droite; elles sont sous la chapelle et voûtées.* (*Note du duc de Luynes.*)

état, et la fontaine ne va point ou du moins fort peu (1).

La galerie grillée dont je viens de parler sépare la cour du château d'avec l'orangerie. Cette orangerie est un jardin carré, mais plus large que long; la partie gauche est en montant et en amphithéâtre, c'est celle où on met les orangers, qui y forment un coup d'œil agréable par les coupes de gazon et de terre que l'on y a pratiquées. Ce jardin de l'orangerie est entouré de bâtiments des quatre côtés; la face en y entrant est, comme on peut le comprendre, la galerie du billard et le pavillon de Médavy; les trois autres côtés ont été bâtis par M. l'archevêque de Rouen Colbert. A droite est une galerie, en bas, ouverte par arcades, au-dessus de laquelle est une autre galerie ayant douze croisées sur la campagne et treize sur l'orangerie. Cette treizième fenêtre, que l'on voit de l'orangerie, n'est pas, à proprement parler, de la galerie d'en haut; elle sert à éclairer le passage qui communique de la chambre à coucher de M. l'Archevêque à ladite galerie. Cette galerie a environ cent cinquante-trois pieds de long et seulement douze de large et environ quatorze de haut. Au bout de cette galerie est un petit salon qui a deux croisées, l'une au bout de l'autre. A droite, cette croisée du bout du petit salon se voit de la première salle à manger ou antichambre de M. l'Archevêque auprès de la chapelle, ce qui fait un plain-pied prodigieusement long. De ce petit salon, en entrant sur la gauche, on entre dans un grand salon destiné pour la musique et orné de sculptures qui représentent les attributs [*sic*]. Il a cinquante-deux pieds de long sur vingt-sept de large; je n'ai pas mesuré la hauteur, mais elle est d'environ vingt pieds. Les proportions de la longueur, hauteur, et largeur de ce salon sont admirables. Il communique de

(1) Cette fontaine décore aujourd'hui la cour de l'École des beaux-arts à Paris.

plain-pied à la serre des orangers. Cette serre est grande et retourne en équerre sur la gauche du jardin de l'orangerie, dont elle fait par conséquent la partie gauche et le fond, en y joignant le salon de la musique. Cette partie gauche de la dite serre est moins élevée que celle du fond; mais elle est ornée par une grande porte, dont la sculpture est admirable.

Comme j'ai expliqué que la partie gauche du jardin est en montant, c'est ce qui fait que la serre qui fait le fond de l'orangerie se trouve de plain-pied au salon de la musique, et dessous le dit salon de musique est une galerie ouverte par arcades, ensuite de laquelle est un escalier qui monte au petit salon ou vestibule qui sépare le salon de la musique d'avec la serre. Comme le château de Gaillon est bâti à mi-côte, il se trouve une terrasse au niveau du jardin de l'orangerie, et de cette galerie ouverte dont je viens de parler en est une autre au niveau de la serre qui fait le fond dudit jardin. Cette terrasse au niveau de la serre étoit autrefois bordée par une galerie couverte qui en occupoit toute la longueur; comme elle étoit en mauvais état, on a pris le parti de la jeter à bas et de mettre à la place seulement une balustrade de pierre qui fait un effet beaucoup plus agréable. Il y a une moitié de cette terrasse qui n'est point plantée; l'autre moitié l'a été, par M. l'Archevêque d'aujourd'hui, en quinconces de tilleuls. Au bout de cette terrasse on trouve des rampes douces, à droite pour descendre dans le jardin bas, et à gauche pour monter dans le grand parc, qui est assez bien planté en étoiles, mais assez mal entretenu jusqu'à présent. Ce parc, dont je ne sais pas la grandeur précisément, peut avoir quatre ou cinq cents arpents; il est fermé de murailles. Le bois vient bien dans les massifs et mal dans les bordures des routes. M. l'archevêque de Rouen d'aujourd'hui a fait faire une coupe de terre et de gazon d'une forme agréable pour descendre dans le jardin bas. Il a fait planter ledit jar-

din aussi en quinconces de tilleuls et y fait travailler encore actuellement. Ce jardin bas est enfermé de murailles garnies d'espaliers, et au bout est le potager. M. l'archevêque de Rouen vient de faire faire au bout du dit potager un petit canal, qui y donne de la commodité et de l'agrément. Il y fait faire aussi actuellement une terrasse avec un petit mur à hauteur d'appui qui ferme toute la partie du côté de la campagne et de la rivière. Au milieu de cette terrasse est un ancien bâtiment qui a l'air d'un petit château et qui ne sert actuellement qu'au jardinier, quoiqu'il y ait treize ou quatorze chambres à cheminée. Ce petit château ou pavillon a été bâti par le cardinal de Bourbon, qui en faisoit usage pour y aller souper et se reposer quelquefois. C'est entre ce pavillon et la rivière qu'est située la fameuse garenne de Gaillon, au bord de la dite rivière dans un terrain point fermé et sans herbe ni bois. A la gauche dudit potager et à la distance de deux portées de fusil est la chartreuse de Gaillon, dans laquelle il y a vingt-cinq ou trente religieux.

De tous les temps le jardin bas de Gaillon étoit séparé du château et des autres parties de jardins par un grand chemin communiquant du village ou bourg de Gaillon (1) à un village voisin. M. l'archevêque de Rouen a obtenu depuis trois ou quatre ans, par un arrêt du conseil, permission de déplacer ce chemin et de lui faire faire le tour de son potager. Il a fait un autre changement encore plus considérable; c'est que Gaillon de tous les temps étoit du diocèse d'Évreux, quoiqu'il ne soit qu'à neuf lieues de Rouen et que ce soit la maison de campagne des archevêques. M. de Tavannes a trouvé moyen, depuis trois ou quatre ans, de faire un échange qui met Gaillon

---

(1) Ce bourg, où il y a environ 800 communiants, est situé au bas de la côte au-dessous de la chapelle et de l'appartement de M. l'Archevêque, du côté du chemin qui vient de Vernon à la droite et à peu près au niveau du jardin bas. (*Note du duc de Luynes.*)

de son diocèse. On voit par la description que je viens de faire que le grand parc est situé sur le haut de la montagne, la maison à mi-côte ayant par conséquent une très-belle vue, dont le seul défaut est de n'être pas fort ornée et de ne presque pas voir la rivière. Le jardin, qui n'est point séparé du parc, est presque tout en terrasse, de même que le jardin bas dont je viens de parler, qui même est en terrasse sur la campagne. Le château est presque entouré de tous les côtés d'un fossé assez large et profond, sec et revêtu de murailles. Il y a des souterrains, mais qui ne sont pas clairs. On descend dans les premiers par un escalier de vingt-cinq marches, chacune de six ou sept pouces de haut; de ceux-là on descend par un escalier de trente-cinq marches à peu près de même hauteur, dans un autre souterrain, qui n'est pas fort grand, mais assez clair. On compte dans ce château vingt-six appartements de maîtres, tous commodes et bien meublés.

Du dimanche 29, *Versailles*. — J'appris jeudi en revenant ici qu'il étoit arrivé la veille à dix heures du soir un courrier de M. de Campo-Florido, dépêché de l'armée du Roi par ce ministre et allant à Madrid. Ce courrier apporta une lettre à la Reine par laquelle elle apprit la prise d'Ostende. Le page du Roi dépêché pour apporter cette nouvelle arriva trois heures après. On ne s'attendoit pas que cette place durât si peu. La garnison, qui étoit de quatre mille hommes, a eu tous les honneurs de la guerre. C'est M. de Lowendal qui étoit chargé de ce siége et qui fait actuellement celui de Nieuport; on ne croit pas que cette place puisse tenir longtemps.

Ces heureux succès ont déjà été beaucoup balancés par la prise de Louisbourg, dont j'ai parlé ci-dessus. Les nouvelles que l'on reçut hier sont encore très-fâcheuses. L'on apprit que les Anglois se sont rendus maîtres de trois vaisseaux de la Compagnie des Indes, dont on estime la charge 7 à 8 millions au moins. Ils ont pris aussi plusieurs

vaisseaux espagnols, richement chargés, dont on estime la perte d'environ 14 millions ; ordinairement ces pertes des Espagnols retombent en grande partie sur nous, nos commerçants étant presque toujours considérablement intéressés dans le commerce d'Espagne. Ces malheurs donnent occasion à des altercations dans notre ministère; on prétend que c'est de la faute de M. de Maurepas, qui n'auroit pas dû laisser manquer de munitions Louisbourg, place très-forte et construite à grands frais, et qui ne nous a été enlevée que faute d'être pourvue de ce qui étoit nécessaire pour la défendre. On ajoute que les vaisseaux de la Compagnie auroient dû être avertis de la route qu'ils devoient prendre; que la frégate qu'on a envoyée au-devant d'eux est partie trop tard et a été prise en chemin. Les amis de M. de Maurepas disent qu'il avoit prévu tous ces inconvénients, qu'il avoit voulu y remédier, mais qu'il avoit demandé inutilement à M. le contrôleur général les fonds absolument nécessaires.

Jeudi, sur la nouvelle d'Ostende, la Reine fit chanter le *Te Deum* à la messe par la musique de la chapelle, mais seulement comme un autre motet, sans cérémonial. Aujourd'hui la musique de la chambre le chantera après les vêpres, à la chapelle et en cérémonie, suivant l'usage.

Vendredi 27, M. le duc et Mme la duchesse de Chartres vinrent ici pour voir la Reine, et partirent à minuit pour Bagnères et Baréges. M. le duc de Chartres y va pour prendre les eaux, à cause de son accident dont il est toujours fort incommodé. Il n'y a que six semaines que Mme de Chartres est accouchée, mais elle étoit levée dès le quatorzième jour.

On apprit hier que MM. de Belle-Isle arrivèrent enfin le 25 à neuf heures du matin à Calais; ils en devoient repartir le lendemain de fort bonne heure pour aller trouver le Roi, quelque part qu'il fût ; ils ont été renvoyés sans rançon.

Le Roi manda il y a quelques jours à M. de Maurepas qu'il ne falloit pas l'attendre dans la semaine qui commence aujourd'hui, mais dans celle d'après. On a su aujourd'hui que S. M. seroit à Paris le mardi 7 septembre.

Il y a déjà quelques jours que Mme la comtesse de Noailles est accouchée à Paris d'une fille.

M. de Rubempré est arrivé ici ce matin de l'armée de Flandre, le Roi lui ayant permis de revenir pour donner les ordres nécessaires pour le voyage de Mme la Dauphine à Paris. L'arrivée de M. de Rubempré avoit donné occasion à répandre le bruit d'une bataille, mais sans aucun fondement; s'il y en avoit eu une, ce seroit un page du Roi qui seroit venu. D'ailleurs les ennemis sont retranchés derrière le canal de Bruxelles.

Du lundi 30, *Versailles.* — M. le duc de Charost vient de me montrer une lettre qu'il a reçue de M. de la Vauguyon, menin de M. le Dauphin et qui a épousé une des petites-filles de M. le duc de Charost. Cette lettre m'a paru mériter d'être écrite, tant par rapport à l'itinéraire du Roi, que par ce qui est ajouté au bas de la main de M. le Dauphin.

Copie de la lettre de M. de la Vauguyon à M. le duc de Charost et du post-scriptum *de M. le Dauphin.*

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous adresser l'itinéraire du voyage du Roi. Il partira mercredi 1er du mois de septembre, pour faire son entrée à cheval à Dendermonde, et il y dînera le soir même. S. M. se rendra à Gand dans ses carrosses.

Elle s'embarquera jeudi 2 sur le canal de Bruges pour se rendre en cette ville le même jour.

Le 3 elle ira à Ostende visiter le port et les fortifications, et reviendra souper et coucher à Bruges.

Le 4 S. M. se rendra à Courtray et y couchera, le 5 à Lille, le 6 à Roye, et le 7 à Paris, mais ne compte y arriver que de nuit. S. M. séjournera à Paris le 8 et le 9; elle viendra à Versailles pour y séjourner onze jours, après lesquels elle fera un voyage à Choisy, d'où elle se rendra à Fontainebleau.

M. le maréchal de Belle-Isle, qui jouit de la meilleure santé du monde, arrive demain ici au lever du Roi.

Nieuport est investi.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mon tendre et profond respect.

Au camp de Mélisse près Lippelo, ce 27 août 1745.

Et plus bas est écrit de la main de M. le Dauphin :

Je vous certifie, Monsieur, que les nouvelles du gros comte sont véritables, et elles me font d'autant plus de plaisir que j'aurai bientôt la satisfaction de vous embrasser et de vous assurer de la tendresse de mes sentiments pour vous.

LOUIS.

SEPTEMBRE.

MM. de Belle-Isle reçus par le Roi. — Diète de Francfort. — Mort de M. de la Baume-Montrevel. — Service de Louis XIV à Saint-Denis. — La Reine rentre dans son appartement. — Nouvelles du prince Édouard. — Le chevalier de Muy nommé menin du Dauphin. — Procès de M. de Chalais contre M. de Joyeuse. — Préparatifs pour l'entrée du Roi à Paris. — Dette du Parlement remontant à l'époque de la Ligue. — Entrée du Roi. — Mot du Roi au prince de Dombes. — Séjour aux Tuileries. — Mme de Saissac. — *Te Deum* à Notre-Dame. — Le Roi à l'hôtel de ville. — Mme de Pompadour incognito à l'hôtel de ville. — Rentrée de la Cour à Versailles. — Le roi Stanislas attendu à Trianon; cause de son retard. — Prise du château de Tortone. — Présentation de Mme d'Estrades. — Le Roi mène la Dauphine chez le roi Stanislas. — Présentation de Mme de Pompadour au Roi et à la Reine par la princesse de Conty. — Le Roi et Mme de Pompadour à Choisy. — Mlle de Corrouin. — Le roi Stanislas à Dampierre. — Maladie du Roi. — La Reine à Choisy. — Élection de l'empereur François Ier. — La Reine dîne avec Mme de Pompadour; ses reproches à M. d'Ayen. — La famille royale à Choisy; changements dans cette maison. — Froideur du Roi pour le roi Stanislas. — Mort de Mme de Bercy. — M. Poisson, père de Mme de Pompadour. — Le roi Stanislas à Choisy; son départ. — M. d'Ossolinski. — Retour de Choisy. — Vaisseaux de la Compagnie des Indes vendus à Batavia. — Mort de M. d'Aubigné. — Audience de l'envoyé de Liége. — Investissement d'Ath. — Nouvelles de Hollande. — Présentation de Mme de Marville. — Révérences de Mmes Bosc et de Chaumont. — Préparatifs du départ de la Cour pour Fontainebleau. — Le chevalier d'Apchier. — Retour du duc et de la duchesse de Chartres.

Du mercredi 1er septembre. — Il y a trois jours que Mme de Montbazon, fille de M. le duc de Bouillon, accoucha d'un garçon; c'est son premier enfant.

MM. de Belle-Isle arrivèrent le 25 août à Calais; ils partirent dès le lendemain matin pour aller trouver le Roi; ils ont été fort bien reçus; ils dînèrent avec S. M. le jour de leur arrivée, et le Roi parla presque toujours à M. le maréchal de Belle-Isle pendant le dîner. Tout ce qui étoit au quartier du Roi s'empressa d'approcher du maréchal pour pouvoir dire : je l'ai vu. Il doit suivre le Roi dans la tournée qu'il fait à Bruges, Gand, Ostende, etc., et ne le quittera qu'à Lille.

Les nouvelles d'Italie nous apprennent que notre canon a dû commencer à tirer la semaine dernière sur le château de Tortone.

La diète d'élection à Francfort est commencée; il paroît que le roi de Pologne est déterminé à ne se point mettre sur les rangs pour l'Empire, ne pouvant espérer de s'y soutenir que par le secours du roi de Prusse, dont il est l'ennemi plus irréconciliable que jamais, n'oubliant point la mauvaise plaisanterie que le roi de Prusse a faite de lui en l'appelant : roi de porcelaine. D'un autre côté, le roi de Prusse n'ose, à ce que l'on prétend, rien entreprendre ouvertement contre le roi de Pologne, étant certain par la déclaration de la czarine qu'en cas d'invasion elle prendra le parti de ce prince. Toutes ces considérations font juger qu'il est assez difficile d'empêcher que le grand-duc ne soit élu; mais cette élection ne se fera pas sans de grandes contradictions et sans plusieurs protestations, surtout contre l'admission de la voix de Bohême.

L'armée de M. le prince de Conty garde toujours les bords du Rhin sans qu'il se passe aucun événement important.

Il y a environ six semaines que M. de la Baume-Montrevel est mort à Paris, âgé de soixante-quinze ans. Sa belle-fille est fille de M. le prince de Beauvau-Craon.

Du vendredi 3, *Versailles*. — Il n'y eut point de musique avant-hier à la messe de la Reine. Toutes les voix et les

bassons étoient allés au service du feu Roi à Saint-Denis, suivant l'usage. La Reine entendit aussi une messe de *Requiem*, suivant l'usage, à cause de cet anniversaire.

La Reine quitta hier l'appartement de M. le Dauphin et rentra dans son appartement ordinaire. Immédiatement après la messe elle a fait travailler encore dans ses cabinets, mais l'ouvrage qu'on y a fait est peu considérable.

On a des nouvelles du Prétendant. On sait qu'il est arrivé en Écosse, qu'il commence à avoir une armée et que la noblesse s'est déclarée pour lui. La régence d'Angleterre en a donné avis au roi d'Angleterre à Hanovre, lequel doit repasser la mer incessamment pour retourner dans ses États, et a donné aussitôt ses ordres pour que ses troupes qui sont jointes à l'armée des alliés repassassent en Angleterre; mais comme elles ne peuvent plus passer par Ostende, il faudra qu'elles fassent un grand tour par la Hollande.

Du dimanche 5. — J'appris avant-hier que le Roi a nommé M. le chevalier de Muy, second fils du sous-gouverneur de M. le Dauphin, menin de ce prince. Cette place n'avoit point été remplie depuis la mort de M. de Talleyrand, tué devant Tournay. Il n'y a pas longtemps que M. le chevalier de Muy avoit obtenu une pension de 2,000 livres pour lui servir de dédommagement de ce qu'il ne fut pas fait alors maréchal de camp; mais il l'a été dans la dernière promotion, et acquiert encore 6,000 livres de rente par cette nouvelle grâce-ci.

M. de Chalais a gagné ces jours-ci, à la troisième des Enquêtes, un grand procès contre M. de Joyeuse. M. de Joyeuse lui demandoit des sommes considérables; il a été condamné sur tout, et aux dépens, et même à payer une somme de 30 ou 40,000 livres à M. de Chalais.

Il y a eu encore ces jours-ci de nouvelles difficultés sur les entrées des carrosses de Mme la Dauphine. Plusieurs dames ont refusé de payer; on a fait des recherches de ce qui se pratiquoit chez Mme la duchesse de Berry, et on

a dit que les dames payoient les entrées dans ses carrosses, quoiqu'elles eussent payé en montant dans ceux de Mme la duchesse de Bourgogne. Enfin, M. de Maurepas, à qui cette question a été renvoyée, a dit ou fait dire à plusieurs dames qu'elles devoient payer. En conséquence, quelques-unes ont payé les 10 louis; d'autres diffèrent de donner leur argent sous différents prétextes.

Les rues sont tapissées dans Paris, par arrêt du Parlement, pour l'entrée du Roi mardi : cette entrée se fera en carrosse. La dépense auroit été trop considérable si S. M. la faisoit à cheval, toutes les cours souveraines et le corps de Ville étant obligés en cette occasion de monter à cheval. Le premier président dit que la dépense qui le regarde personnellement auroit monté à 40,000 livres en chevaux, livrées, caparaçons, équipages de cheval; il en auroit coûté 3 ou 4,000 livres à chacun de Messieurs du Parlement. En pareil cas, ces dépenses ont été payées quelquefois par chacun en particulier, quelquefois aux dépens de chaque compagnie. Il y a encore des chambres endettées pour la dernière entrée de Louis XIV.

M. l'abbé de Salabéry, qui est depuis plusieurs années à la Grande Chambre, me dit hier à cette occasion que la chambre dont il étoit auparavant doit encore 50,000 livres pour la levée d'un régiment dans le temps de la Ligue; tout ce qu'on a pu faire, c'est de mettre cette somme au denier cinquante.

Du mercredi 8, Paris. — Le Roi arriva hier un peu avant cinq heures et demie aux Tuileries. S. M. n'étoit partie qu'à huit heures et demie de Roye, et vint en poste jusqu'à Senlis, où il trouva ses attelages. Le Roi avoit mandé qu'il seroit à quatre heures à la Villette; et comme il seroit arrivé plus tôt, ce qui auroit causé quelque dérangement, il fit aller au pas près d'une heure. Il ne s'arrêta point à la Villette. Toutes les rues étoient tendues depuis la porte Saint-Martin jusqu'au Carrousel.

Mme la Dauphine étoit partie de Versailles à dix heures

un quart pour recevoir les harangues de la Ville, suivant l'usage. La Reine ne partit qu'un peu avant midi, et Mesdames à midi et demi. La Reine dîna à son petit couvert à Paris, mais non pas dans sa chambre, qui est trop petite; elle dîna dans le cabinet qui est auparavant, où Mme de Luynes la servit, comme cela se pratique à Versailles dans la chambre de la Reine.

Mme la Dauphine dîna dans son appartement. On a fait trois logements des deux qu'occupoient l'année passée le Dauphin et Mesdames.

La Reine donna l'ordre à ses dames pour revenir à quatre heures et demie. En effet, S. M. passa dans la galerie et se mit dans une fenêtre avec Mme la Dauphine, Mesdames, Mme la princesse de Conty, Mme la duchesse de Modène, Mlle de Charolois, Mlle de Sens, Mlle de la Roche-sur-Yon et Mme de Penthièvre (1). Au moment que le carrosse du Roi entra dans les Tuileries, la Reine, suivie de Mme la Dauphine, de Mesdames, des princesses et de beaucoup de dames, s'avança jusqu'au haut de l'escalier. Le Roi l'embrassa. On peut juger de la joie de M. le Dauphin, par l'amitié extrême qu'il a pour la Reine et pour Mme la Dauphine. M. le Dauphin embrassa de bon cœur M. l'évêque de Mirepoix; il embrassa aussi l'abbé de Saint-Cyr; et quand il fut dans la galerie, il y trouva Mme de Villefort, qui a été sa gouvernante, qu'il embrassa encore. Le Roi vint tout de suite dans la galerie, et n'alla pas jusqu'au bout, comme l'année dernière; il resta debout vers le milieu de la galerie environ trois quarts d'heure; il parut assez gai; il est maigri, mais ce peut être l'effet de la fatigue du voyage. Tous les aides de camp du Roi sont revenus, ou avant lui, ou en même temps. M. le prince

(1) Les princesses faisoient le cercle devant la fenêtre où étoit la Reine; il n'y avoit que la Reine et Mme la Dauphine dans la croisée. (*Note du duc de Luynes.*)

de Dombes et M. de Penthièvre sont revenus aussi il y a deux jours.

M. le prince de Dombes me dit hier que lorsque le Roi eut déclaré son départ, et qu'il passoit par Bruges et Ostende, il alla trouver M. le maréchal de Saxe pour savoir de lui s'il pouvoit sans aucun inconvénient, par rapport aux opérations de la campagne, s'absenter de l'armée pendant deux ou trois jours pour suivre le Roi, ne voulant point demander cette permission pour M. de Penthièvre et pour lui sans savoir s'il ne se passeroit rien pendant leur absence. M. de Saxe lui répondit que non-seulement ils pouvoient s'absenter trois jours, mais qu'ils pouvoient même s'en revenir à Paris, parce qu'il n'y avoit plus rien à faire. M. le prince de Dombes en conséquence alla trouver le Roi, et lui demanda la permission de le suivre. Le Roi, lui dit que non-seulement il pouvoit le suivre, et qu'il le trouvoit très-bon, mais qu'il pouvoit même après ce voyage s'en aller à Paris. M. le prince de Dombes lui représenta que ce n'étoit nullement son intention de lui demander la permission de revenir à Paris, et qu'ils seroient bien affligés d'être partis, M. de Penthièvre et lui, s'il y avoit la moindre chose à faire à l'armée. Le Roi lui répondit avec vivacité : « Croyez-vous que je m'en irois s'il y avoit encore quelque chose à faire? »

Hier, après la conversation, le Roi rentra chez lui pour se déshabiller ; il eut ensuite une petite conversation particulière avec M. le Dauphin et Mme la Dauphine, après laquelle il travailla avec M. de Maurepas. Lorsque le Roi fut passé dans sa chambre, la Reine passa aussi dans son appartement, et y resta environ trois quarts d'heure ; M. le Dauphin et Mme la Dauphine vinrent la voir en particulier. La Reine revint ensuite se mettre au cavagnole dans la galerie, et il s'établit deux autres cavagnoles à droite et à gauche. On étoit encore dans la plus grande incertitude de ce que feroit le Roi aujourd'hui et demain. Le Roi en arrivant avoit paru ne compter aller à la Ville

que jeudi, mais tous les arrangements du feu et du souper étoient faits pour aujourd'hui. M. de Gesvres et M. de Maurepas lui firent les plus fortes représentations, auxquelles il eut la bonté d'avoir égard. La Reine n'avoit pu donner aucun ordre à Mme de Luynes pour les dames qui auroient l'honneur de la suivre dans ses carrosses; ce ne fut que pendant le jeu que M. de Maurepas vint lui dire que le Roi iroit avec elle dans son carrosse, et par conséquent M. le Dauphin et Mme la Dauphine sur le devant et Mesdames aux portières, et cela seulement pour l'hôtel de ville; et que le matin pour Notre-Dame, Mme la Dauphine iroit la première, ensuite la Reine et le Roi avec M. le Dauphin.

L'heure où cet arrangement fut annoncé à la Reine ne lui permit pas de donner ses ordres pour les dames. Mme de Luynes ne put les recevoir qu'après le souper. Le Roi et M. le Dauphin vinrent s'asseoir pendant une demi-heure ou environ auprès du cavagnole. La Reine quitta le jeu un quart d'heure avant neuf heures, et passa dans son appartement. Elle eut la bonté de s'arrêter auprès de Mme de Saissac, ma tante et sœur de M. de Grimberghen, qui étoit venue en bayeuse, et qui étoit au bout de la galerie. Mme de Saissac ne vient plus à la Cour depuis bien longtemps. La Reine fit la conversation avec elle pendant quelque temps. M. le Dauphin avoit eu la bonté de quitter sa place auprès du jeu, aussi pour venir voir Mme de Saissac. A neuf heures, M. de Charolois, suivi de M. de Livry, qui avoit son bâton, vint annoncer au Roi qu'il étoit servi. M. de Chalmazel avec son bâton suivoit M. de Livry pour annoncer la même chose à la Reine. LL. MM. se mirent à table au grand couvert, pendant lequel il y eut musique des vingt-quatre violons. Après le souper, le Roi repassa dans la galerie avec M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames, qui avoient aussi soupé au grand couvert. La conversation ne dura guère plus d'un quart d'heure, et tout le monde alla se coucher.

J'oubliois de marquer que ce fut à Roye, avant que d'en partir, que le Roi apprit la reddition de Nieuport. La garnison, qui étoit de 1,800 hommes, est prisonnière de guerre.

Il y avoit eu dès le matin une difficulté par rapport aux huissiers de la Reine qui avoient demandé s'il ne falloit pas qu'ils allassent faire leur service à la Ville. Mme de Luynes en parla à M. de Maurepas, qui lui répondit que sûrement il n'y auroit que les huissiers du Roi ou des gens commis par la Ville; mais comme l'on sut que les huissiers de Mme la Dauphine avoient reçu leurs ordres pour s'y rendre, il fut décidé que deux huissiers de la Reine s'y trouveroient, dont un pour suppléer en cas de besoin, parce que n'y ayant qu'une pièce destinée à la Reine pour se retirer, il ne faut qu'un huissier. Il y a aussi une garde-robe de commodité pour la Reine, et par cette raison deux des femmes de S. M. doivent s'y trouver (1).

Mme de Luynes ayant reçu à minuit les ordres de la Reine pour les dames, fit faire aussitôt des billets, et envoya un valet de pied de la Reine éveiller un page pour les porter. La Reine et le Roi allant séparément le matin, il falloit un plus grand nombre de dames; il fut décidé que la Reine prendroit avec elle les trois premières princesses du sang, qui sont ici, savoir : Mme la princesse de Conty, Mme de Modène et Mlle de Charolois; que Mme la Dauphine mèneroit Mlle de Sens et Mlle de la Roche-sur-Yon, et Mesdames Mme de Penthièvre.

Cet arrangement fut exécuté; on proposa à la Reine que Mme de Modène allât avec Mme la Dauphine parce qu'elle est fort amie de Mme de Brancas; mais Mme de Luynes prit la liberté de lui représenter qu'en prenant dans son carrosse les trois premières princesses du sang, il ne pouvoit y

(1) Il y eut aussi deux valets de chambre. (*Note du duc de Luynes.*)

avoir aucun sujet de difficulté, et que S. M. ne devoit point entrer dans ces détails de convenance en pareil cas.

Du jeudi 9, Paris. — Le Roi partit hier à onze heures pour se rendre à Notre-Dame. Il avoit trois carrosses; M. le Dauphin étoit à côté de lui; sur le devant, M. le prince de Dombes, M. le duc de Penthièvre; aux portières, M. le duc de Villeroy et M. le Premier. Dans le second carrosse étoient M. de Bouillon, M. de Richelieu dans le fond, M. d'Aumont, M. de Luxembourg, M. le duc de Duras et M. de Meuse. Ce fut M. l'Archevêque qui vint recevoir le Roi à la porte de l'église, qui donna la bénédiction à la fin de la messe et qui entonna le *Te Deum*; mais ce fut M. l'abbé d'Harcourt qui officia. Il y eut avant la messe une dispute assez vive de MM. les cardinaux d'Auvergne et de Tencin et le Clergé. L'usage du Clergé est de ne point inviter les cardinaux aux cérémonies publiques, à cause de leurs prétentions. Hier MM. les cardinaux se mirent à côté du prie-Dieu du Roi avec leurs carreaux, de la même manière qu'ils font à Versailles. Hier, comme le Clergé étoit invité à la céremonie et que ce n'étoit pas un archevêque ni un évêque qui officioit, le plus ancien des archevêques présente le livre des Évangiles au Roi à baiser. La place qu'occupoient MM. les cardinaux auprès du prie-Dieu du Roi fit juger à MM. du Clergé que leur intention étoit de présenter le livre des Évangiles, quoiqu'ils n'aient aucune charge ni l'un ni l'autre qui leur en donne le droit. En conséquence un des agents du Clergé vint trouver les cardinaux, et leur demanda s'ils ne voudroient pas leur faire l'honneur de se mettre à leur tête et s'ils comptoient présenter l'Évangile au Roi. Les cardinaux répondirent qu'ils croyoient en avoir le droit et qu'ils comptoient en user; qu'à l'égard des places qu'ils occupoient ils étoient prêts à les quitter pour se mettre à la tête du Clergé, pourvu qu'ils y fussent avec leurs carreaux. Cet article ne pouvoit convenir au Clergé, les archevêques et évêques n'ayant point de carreaux. Cela

forma une contestation qui fut portée sur-le-champ au Roi, lequel décida, mais par provision seulement, en faveur des cardinaux, lesquels restèrent à leurs places, et M. le cardinal d'Auvergne présenta le Livre au Roi.

L'après-dînée, le Roi reçut le scrutin de la Ville, suivant l'usage, et ensuite la harangue des harengères; elles étoient conduites par M. de Gesvres et M. de Marville; elles haranguèrent aussi la Reine, M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames, et leurs harangues furent trouvées fort belles.

A six heures un quart, le Roi partit pour aller à la Ville dans le carrosse de la Reine, avec la Reine, M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames. Mme la princesse de Conty, Mme de Modène, Mlle de Charolois, Mlle de Sens, Mlle de la Roche-sur-Yon et Mme de Luynes étoient dans un carrosse du Roi dont il va être parlé et qui suivoit immédiatement celui de la Reine. Dans le second carrosse de la Reine, Mme de Brancas, Mme de Lauraguais et des dames de la Reine. Mme de Tallard étoit dans le carrosse de Mesdames.

Il y avoit deux carrosses du Roi, un pour le service, où ils n'étoient que cinq, MM. de Bouillon, de Richelieu, de Villeroy, M. le Premier et M. le duc de Béthune seul à une portière. Dans un autre carrosse du Roi étoient M. d'Aumont, M. de Luxembourg, M. le duc de Duras, M. de Boufflers, M. de Meuse. Comme il n'y avoit pas assez des trois carrosses de la Reine pour mener les dames qu'elle avoit nommées pour la suivre, Mme de Luynes en rendit compte au Roi, lequel ordonna un de ses carrosses, qui fut rempli de six dames (1). Il y avoit outre cela deux carrosses à

(1) On s'est trompé dans cet article. Ce carrosse du Roi fut pour les princesses et Mme de Luynes, et suivoit immédiatement le carrosse de la Reine, et dans le troisième carrosse de la Reine étoient les dames de S. M. et celles qu'elle avoit nommées, comme Mme la maréchale de Villars, Mme de Chevreuse, Mme de La Vallière, Mme de Luxembourg et Mme de Brionne. Il y avoit en tout dix-huit dames à la suite de la Reine qui remplissoient les

Mme la Dauphine et un à Mesdames, remplis de leurs dames ou de celles qu'elles avoient nommées pour les suivre. Le Roi arriva un peu après sept heures à la Ville, escorté par les troupes de sa maison et au bruit d'un grand nombre de boîtes et de beaucoup d'acclamations. Il fut reçu à la descente du carrosse par M. de Gesvres, M. le prévôt des marchands, M. de Marville, lieutenant de police, et le corps de Ville. Il entra d'abord dans l'appartement qui lui étoit destiné, où il resta environ trois quarts d'heure. La Reine avec tout ce qui la suivoit entra d'abord chez le Roi, mais un quart d'heure après elle passa dans son appartement, qui est vis-à-vis celui du Roi. Cet appartement est ajusté d'un fort bon goût. Il y en avoit un aussi pour M. le Dauphin, un pour Mme la Dauphine et un pour Mesdames.

On avoit élevé une estrade dans la grande salle, qui renfermoit cinq croisées et qui étoit fermée d'une balustrade dorée. Le Roi, la Reine et toute la Cour vinrent se placer sur l'estrade un peu avant huit heures. M. le nonce et tous les ambassadeurs et ministres étrangers avoient été invités et étoient placés le long de la balustrade dorée en dehors. Le Roi se plaça à la croisée du milieu avec la Reine et M. le Dauphin sous un dais. La salle de l'hôtel de ville étoit décorée différemment de l'année passée et avec beaucoup de goût. Ordinairement c'est le Roi qui donne le signal pour faire tirer le feu d'artifice, mais on avoit oublié d'apporter une lance à feu pour ce signal, et le prévôt des marchands ayant fait avertir, on le commença à huit heures. D'abord grand nombre de boîtes et du canon. Le feu d'artifice fut fort vif et assez bien tiré. Il y avoit des espèces de bombes de carton qui réussirent fort bien. Indépendamment des boîtes et du

---

deux carrosses de la Reine et un du Roi, dont cinq princesses, Mme de Luynes, sept dames du palais et six étrangères. (*Note du duc de Luynes.*)

canon, le feu dura environ un quart d'heure. Immédiatement après qu'il fut fini, le Roi, la Reine, toute la famille royale, toutes les princesses, presque toutes les dames et beaucoup d'hommes passèrent dans une salle qui est tout à fait de l'autre côté de l'hôtel de ville. C'est la salle où M. le Dauphin mangea lorsqu'il fut seul à l'hôtel de ville l'année passée. On avoit construit dans le bout de cette salle une petite tribune, dans le coin, dans laquelle étoit la musique. Le Roi, la Reine, M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames étoient dans le fond de la salle, sur la même ligne, du côté de la porte par où l'on entroit. Les princesses des deux côtés commençoient le carré, et ensuite les dames.

On exécuta un petit concert, qui dura une demi-heure; les paroles sont de Roy et la musique des petits violons (Rebel et Francœur). Ce divertissement est intitulé *le Retour du Roi*. Il finit par une espèce de vaudeville dont il y a plusieurs couplets et dont la fin est : *Vive Louis! vive son fils!* La musique et les paroles furent trouvées fort jolies. Pendant ce concert on avoit ôté l'estrade et la balustrade dorée de la grande salle, et l'on commençoit à préparer la table pour le souper. La Reine rentra un moment chez le Roi et passa ensuite dans l'appartement qui lui étoit destiné; elle y resta plus d'une heure. LL. MM. ne se mirent à table qu'à près de dix heures. Le Roi et la Reine étoient seuls au bout de la table du côté de la cheminée. Sur le retour de la table, à droite M. le Dauphin, à gauche Mme la Dauphine, ensuite Madame à droite, Mme Adélaïde à gauche, Mme la princesse de Conty à droite, Mme de Modène à gauche, Mlle de Charolois à droite, Mlle de Sens à gauche, Mlle de la Roche-sur-Yon à droite, Mme de Luynes à gauche, Mme de Tallard et Mme de Montauban tout de suite à droite, Mme de Brancas et Mme de Lauraguais tout de suite à gauche, parce que c'étoit le côté de Mme la Dauphine. Ensuite toutes les autres dames dont cette table fut remplie, qui étoit de cinquante cou-

verts et qui fut servie de cent plats, sans compter treize dormants. Il n'y avoit aucune dame d'honneur des princesses ; il n'y avoit d'autres dames que celles qui étoient venues dans les carrosses de la Reine et celui que le Roi avoit fait donner, le carrosse de Mme la Dauphine et celui de Mesdames, ce qui faisoit en tout quarante dames. Pendant le souper il y eut une musique, qui étoit placée sur des gradins placés dans le fond de la salle vis-à-vis le Roi. On exécuta différents morceaux d'opéra ; il n'y avoit point de voix, il n'y avoit que de la symphonie, et Rebel battoit la mesure. Lorsque la Reine, en arrivant, avoit passé de l'appartement du Roi au sien, M. de Gesvres avoit prié Mme de Luynes de présenter à S. M. la fille et la belle-sœur du prévôt des marchands. La belle-sœur est Mme de Chaumont, dont le mari est dans la gendarmerie ; la fille a épousé M. Bosc, dont le mari a aussi été présenté. Ces deux femmes étoient en grand habit ; elles ne baisèrent pas le bas de la robe, elles furent seulement nommées et firent la révérence. Ce fut Mme Bosc qui servit la Reine à souper, et Mme de Chaumont servit Mme la Dauphine ; M. le prévôt des marchands servit le Roi.

Mme la marquise de Pompadour étoit incognito dans une chambre en haut à l'hôtel de ville ; on lui servit un très-grand et très-bon souper ; elle avoit avec elle Mme de Sassenage et Mme d'Estrades. Elle avoit en hommes son frère, son oncle, M. de Tournehem ; M. de Richelieu y monta, M. de Gesvres, M. de Bouillon ; et M. le prévôt des marchands y alla deux fois ; elle y resta jusqu'à onze heures et demie, et le Roi n'y monta point (1).

Le souper dura jusqu'à minuit et demi ou environ ; L'arrangement du retour étoit comme en venant. Le Roi alla voir une très-belle illumination que le corps des

(1) Avant qu'elle vînt à l'hôtel de ville, M. de Gesvres, M. le prévôt des marchands et M. de Maruhe avoient été lui rendre compte de tout chez elle. (*Note du duc de Luynes.*)

marchands a fait faire dans la rue de la Ferronnerie; il s'avança ensuite jusque dans la place de Vendôme, et revint aux Tuileries, où il y avoit une illumination admirable, tant au château que dans la place du Carrousel, où l'on avoit construit une décoration devant l'hôtel de Longueville, dont le goût et l'ornement ont été fort approuvés. En avant de cette décoration, des deux côtés de la place, étoient deux espèces de tribunes couvertes où l'on avoit placé de la musique. Il étoit environ deux heures quand le Roi rentra.

Aujourd'hui le Roi n'a pas sorti; il a eu ce matin le remerciment de la Ville, laquelle a aussi été complimenter la Reine, M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames. Cette après-dînée, le Roi a eu les harangues de toutes les cours souveraines et de l'Académie (1), après lesquelles il est descendu dans le jardin des Tuileries; la Reine, M. le Dauphin et Mesdames y sont descendus aussi; mais la Reine y a demeuré fort peu; elle est revenue avec Mesdames dans la galerie où la musique a commencé. Mme la Dauphine, qui étoit allée avec M. le Dauphin joindre le Roi plus avant dans le jardin, est revenue pendant la musique, ce qui a obligé Madame, qui étoit la première à droite, de se ranger pour céder sa place à Mme la Dauphine. Le Roi ni M. le Dauphin ne sont point venus à la musique; le fauteuil du Roi y étoit cependant et M. de Richelieu s'est tenu derrière. On a exécuté un acte de *Phaéton* et un des *Fêtes grecques et romaines*.

Du samedi 11, *Versailles*. — Après la musique, la Reine se mit à cavagnole jusqu'au grand couvert; après le souper, la conversation à l'ordinaire.

Hier Mesdames partirent de Paris à deux heures; le Roi et M. le Dauphin partirent à trois heures et demie. La

---

(1) Crebillon portoit la parole. La Reine n'eut aucune de ces harangues que celle de la Ville. (*Note du duc de Luynes.*)

Reine partit quelque temps après, et s'arrêta à Chaillot, chez Mme la duchesse d'Orléans, où elle fit collation. Elle étoit sur la terrasse de Chaillot lorsque Mme la Dauphine passa. Mme la Dauphine ni Mme de Brancas n'aperçurent point la Reine, ce qui fit qu'elles n'arrêtèrent point. Mme de Brancas a été aujourd'hui en faire des excuses à la Reine.

Il y a eu aussi un petit incident dont Mme de Brancas a rendu compte à la Reine; c'est par rapport à Mme la duchesse d'Orléans. Mme d'Orléans vint avant-hier aux Tuileries voir le Roi, la Reine, M. le Dauphin, Mme la Dauphine. Mme de Brancas prétend qu'elle n'a jamais pu savoir l'heure de la visite de Mme la duchesse d'Orléans, quoiqu'elle eût écrit trois lettres pour s'en informer. Ce qui est certain, c'est que Mme d'Orléans arriva à cinq heures trois quarts chez Mme la Dauphine, sans trouver personne pour la nommer à Mme la Dauphine, que Mme Dufour, première femme de chambre. Les dames de Mme la Dauphine s'y trouvèrent, mais Mme de Brancas n'arriva qu'après la visite faite. Cette visite fut extrêmement courte. Mme la Dauphine, qui est extrêmement timide et qui n'avoit jamais vu Mme la duchesse d'Orléans, fut fort embarrassée.

Hier la Reine arriva à sept heures et demie, et se mit au cavagnole à huit heures. Il y eut souper au grand couvert; M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames y soupèrent.

Le Roi n'est sorti aujourd'hui qu'à trois heures pour aller tirer dans son parc.

On attendoit aujourd'hui le roi de Pologne à Trianon; son arrivée est encore incertaine, quoiqu'il n'ait couché qu'à dix-huit lieues d'ici; mais comme on lui a mandé que Mme de Pompadour devoit être présentée aujourd'hui, il a voulu éviter ce moment. Il a fait dire à M. de Talmont qu'il iroit coucher chez lui à Paris et ne viendroit que demain à Trianon; cependant la Reine a envoyé ses carrosses à Paris pour attendre le Roi son père et l'amener

à Trianon ; et M. de Fougère, exempt des gardes, qui doit rester auprès de lui, a eu ordre de se rendre à midi à Trianon avec un détachement des gardes du corps. La Reine a envoyé un exprès au roi de Pologne à Paris pour tâcher de le déterminer à venir tout de suite à Trianon, et elle part à six heures pour l'y aller attendre.

Hier au soir, le château, la cour des ministres et les écuries furent illuminés. Il y eut aussi des illuminations dans Paris le jour que le Roi alla souper à la Ville.

Du dimanche 12, Versailles. — La Reine avoit envoyé M. de Saint-Cloud, son écuyer ordinaire, au devant du roi de Pologne ; il le trouva au bois de Bondy ; et enfin les instances de la Reine le déterminèrent à venir à Trianon, au lieu d'aller souper et coucher chez M. le prince de Talmont, comme il se l'étoit proposé. Il n'arriva à Trianon que sur les onze heures du soir, heure fort indue pour lui et pour ses principaux officiers ; il y a amené avec lui M. le duc Ossolinski, grand maître de sa maison ; le bailly de Thianges, son grand veneur ; M. de Brassac (1), l'un de ses chambellans, qui est actuellement de service, et M. de Bressé, son capitaine des gardes. Le roi de Pologne a amené ici un maître d'hôtel et un cuisinier pour le servir, comme il fit à son dernier voyage. Il est venu ici aujourd'hui sur les deux heures après midi. Il a été voir le Roi au sortir du conseil. Il a vu aussi M. le Dauphin et Mesdames. La Reine ne l'a quitté que dans l'intervalle de cette visite et lorsqu'elle est allée à la chapelle. Le Roi est retourné à sept heures à Trianon.

Hier, pendant le souper, M. de Cossé arriva apportant la nouvelle de la prise du château de Tortone, qui n'a tenu que treize jours de tranchée ouverte. La capitulation est du 3 de ce mois. La garnison, qui étoit de cinq ba-

(1) M. de Brassac a épousé Mlle de Tourville, de laquelle il a un fils, nommé M. de Béarn, qui a épousé Mlle de La Force. (*Note du duc de Luynes.*)

taillons, est sortie par la brèche, mais elle a mis les armes bas dans le fossé même de la place. Ils doivent être un an sans servir contre l'Espagne, la France et leurs alliés.

Il est arrivé ce matin un courrier (1) de M. Lowendal, qui avoit d'abord été trouver M. le maréchal de Saxe et qui est venu apporter au Roi les drapeaux de la garnison de Nieuport.

Mme de Clermont (d'O), dame d'atours de Mme la duchesse d'Orléans est venue amener hier au soir Mme d'Estrades, qui a été présentée aujourd'hui au Roi. Le mari de Mme d'Estrades est fils de la sœur de M. Lenormant, fermier général, oncle de M. d'Étioles; ainsi elle est cousine germaine de Mme d'Étioles. C'est Mme la princesse de Conty qui doit présenter Mme de Pompadour, et cette présentation se fera mardi. Mme la princesse de Conty dit à la Reine, à Paris, que le Roi lui avoit parlé de cette présentation, mais qu'elle espéroit qu'il changeroit de sentiment.

M. le chancelier a perdu une de ses filles, qui n'étoit point mariée; je ne l'ai jamais vue, mais on dit qu'elle étoit contrefaite.

Du mardi 14, *Versailles.* — Le Roi fut hier à la chasse du daim avec M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames. Avant que de partir, il mena Mme la Dauphine en habit de chasse chez le roi de Pologne, qui habite chez M. le comte de Clermont quand il vient ici. Le roi de Pologne n'avoit point encore vu Mme la Dauphine. Par un malentendu, Mme de Brancas, qui n'alloit point à la chasse, ne fut point instruite de la présentation; elle ne s'y trouva pas et ne l'apprit que par hasard. Mme d'Estrades fut présentée avant-hier par Mme de Clermont; elle est jeune, assez grasse, petite et de fort grosses joues. Mme de

(1) C'est M. le chevalier de Chantilly. (*Note du duc de Luynes.*)

Pompadour sera présentée aujourd'hui par Mme la princesse de Conty. Mme de Lachau-Montauban l'amena l'après-dînée chez Mme de Luynes. Mme de Pompadour loge dans l'appartement de Mme de Châteauroux, où l'on a fait quelque changement, mais on a laissé le meuble. Le Roi y soupa hier seul ou en très-petite compagnie; Mme d'Estrades même n'y étoit pas.

Du mercredi 15, *Dampierre*. — Mme de Luynes, qui avoit compté venir hier ici de bonne heure pour y passer deux ou trois jours, croyant que la présentation de Mme d'Étioles seroit faite dimanche ou lundi dernier, fut obligée de rester à Versailles jusqu'à sept heures; elle voulut se trouver chez la Reine dans le moment de la présentation. Mme de Pompadour fut donc présentée au Roi sur les six heures. Il y avoit un monde prodigieux dans l'antichambre et la chambre du Roi, mais assez peu dans le cabinet. La conversation fut fort courte et l'embarras très-grand de part et d'autre. Mme la princesse de Conty avoit avec elle sa dame d'honneur; d'ailleurs il n'y avoit avec elle que Mme de Lachau-Montauban et Mme d'Estrades. Il n'y avoit pas moins de monde à la présentation chez la Reine; et tout Paris étoit fort occupé de savoir ce que la Reine diroit à Mme de Pompadour. On avoit conclu qu'elle ne pourroit lui parler que de son habit, ce qui est un sujet de conversation fort ordinaire aux dames quand elles n'ont rien à dire. La Reine instruite que Paris avoit déjà arrangé sa conversation, crut, par cette raison-là même, devoir lui parler d'autre chose. Elle savoit qu'elle connoissoit beaucoup Mme de Saissac. La Reine lui dit qu'elle avoit vu Mme de Saissac à Paris et qu'elle avoit été fort aise de faire connoissance avec elle. Je ne sais si Mme de Pompadour entendit ce qu'elle lui disoit, car la Reine parle assez bas; mais elle profita de ce moment pour assurer la Reine de son respect et du désir qu'elle avoit de lui plaire. La Reine parut assez contente du discours de Mme de Pompadour, et le public, attentif jusqu'aux moindres circons-

tances de cet entretien, a prétendu qu'il avoit été fort long et qu'il avoit été de douze phrases.

M. le Dauphin parla à Mme de Pompadour de son habit. Ce qu'il y a de singulier dans le choix de Mme la princesse de Conty, c'est qu'elle dit à qui veut l'entendre qu'elle ne connoît point du tout Mme de Pompadour; je crois même qu'elle ne l'avoit jamais vue avant ce moment-ci.

Du samedi 18, *Versailles.* — Le Roi partit jeudi dernier pour Choisy; il y a quatre dames à ce voyage, Mme de Pompadour, Mme de Saint-Germain, Mme de Lauraguais et Mme de Bellefonds. Mme la princesse de Conty est ici. Elle avoit dit, il y a déjà longtemps, qu'elle vouloit rester ici pendant le voyage de Choisy, pour faire sa cour à la Reine.

Je ne sais si j'ai parlé ci-dessus de Mme de Corronini, gouvernante des enfants du feu empereur, qui vint ici il y a environ dix-huit mois ou deux ans; c'étoit avant le mariage de M. le duc de Chartres. On crut même dans ce temps-là qu'elle venoit pour traiter du mariage de ce prince avec la seconde fille de l'empereur, et il y a lieu de croire que ce n'étoit pas sans fondement. Cette seconde fille de l'empereur est morte depuis, comme on le sait. Mme de Corronini est toujours restée ici depuis ce temps-là; elle est fort mal à son aise, surtout depuis la mort du dernier empereur, qui lui faisoit une pension, et cette pension n'est plus payée. Elle a fait représenter sa situation au Roi, qui a bien voulu y avoir égard et lui a donné une pension de 1,000 écus.

Je n'ai point parlé de ce qui s'est passé à Notre-Dame à l'égard des carreaux, je n'y étois pas; mais M. le duc de Gesvres m'a dit que tous les ducs qui eurent l'honneur de suivre le Roi, quoiqu'ils ne fussent point de service, eurent des carreaux.

Le roi de Pologne nous fit l'honneur de venir jeudi à Dampierre; il y arriva avant onze heures par un très-vilain temps. Il renvoya d'autorité les gardes destinés pour

le suivre et n'amena avec lui que deux officiers des gardes, un valet de chambre et un page; il vint dans une chaise de poste de la Reine. Il vit, en courant et par la pluie, l'île et le grand parc. Il se mit à table à midi et un quart; Mme de Luynes lui présenta la serviette, et j'eus l'honneur de le servir. Il y avoit chez moi M. le premier président, Mme la première présidente et leur fils, M. de Maupeou, Mme de Polastron et Mme d'Andlau, M. l'abbé de Salabéry, M. le président de Guébriant, Mme la duchesse d'Uzès douairière. Le roi de Pologne ne connoissoit que Mme d'Andlau et M. le premier président dans tout ce que je viens de nommer. Les présentations furent bientôt faites, et tous dînèrent avec lui. Il y avoit encore à Dampierre M. le duc de Charost, qui ne se mit point à table, ne prenant que du lait, et M. de Grimberghen, qui s'étoit trouvé incommodé en arrivant et qui étoit dans son lit; le roi de Pologne eut la bonté de l'aller voir. M. le maréchal de Belle-Isle et M. son frère étoient arrivés un moment avant le roi de Pologne, avec M. d'Ossolinski et M. de Gesvres; le primat de Lorraine, l'abbé de Choiseul, arriva aussi un peu après le roi de Pologne; M. de Marville, lieutenant de police, arriva au milieu du dîner, et le roi de Pologne permit qu'il se mît à table. Ainsi de tout ce qui étoit à Dampierre, hors M. de Grimberghen et M. de Charost et moi, tout le monde dîna avec le roi de Pologne. Les deux officiers des gardes dînèrent à une petite table avec le page du roi de Pologne. Après le dîner il fit un tour dans les jardins et dans la maison, et repartit à deux heures et demie pour Versailles.

Du dimanche 19. — Hier à midi et demi, Mme de Luynes reçut une lettre de M. de Richelieu avec une pour la Reine et un bulletin de M. de Chicoyneau (1). Ces nouvelles disoient que le Roi s'étoit senti la veille de la douleur dans

(1) Premier médecin du Roi.

la bouche, qu'elle avoit augmenté dans la nuit et paroissoit gagner l'œil, qu'il avoit envoyé querir La Peyronie à quatre heures du matin, et que comme il s'étoit trouvé de la fièvre on s'étoit déterminé à une saignée. La Reine envoya aussitôt M. de Saint-Cloud, son écuyer ordinaire, à Choisy; Mme la Dauphine et Mesdames y envoyèrent aussi. M. le Dauphin étoit allé tirer du côté de Villepreux pour faire de l'exercice plutôt que pour s'amuser, car il disoit à l'officier des gardes qui le suivoit (ce sont ses propres termes) : « Je n'ai pas le cœur au métier aujourd'hui. » Il tira plus de cent coups, et ne tua que quatre ou cinq pièces. La Reine envoya un page au-devant de M. le Dauphin lui porter le bulletin de Choisy. Toutes les nouvelles qui vinrent successivement annoncèrent la diminution de la fièvre, préparant cependant à une seconde saignée, qui fut faite en effet le soir sur les dix heures. M. le Dauphin, qui avoit demandé permission d'aller à Choisy, reçut à huit heures une lettre de la main du Roi, qu'il porta sur-le-champ à la Reine. Le Roi proposoit à la Reine, dans cette lettre, d'aller aujourd'hui à Choisy, mandant qu'elle y trouveroit un bon dîner, des vêpres et le salut; en conséquence la Reine est partie à onze heures ce matin avec M. le Dauphin, et n'a mené avec elle que sa dame d'honneur, sa dame d'atours et ses trois dames de semaine, car Mme de Périgord est à Paris, d'où elle part demain pour aller à Chalais avec toute sa famille. La Reine a pris Mme de Bouzols de la semaine dernière pour la remplacer.

On eut nouvelle hier que le Grand-Duc a été élu Empereur à Francfort, le 13.

M. le comte d'Évreux est retombé en apoplexie, et a toujours eu la langue fort embarrassée depuis sa première attaque il y a environ dix-huit mois; celle-ci a été fort violente; il a pris soixante-quatre grains d'émétique, indépendamment des autres remèdes.

Du lundi 20. — Le voyage de la Reine à Choisy se passa fort bien. Le Roi parut occupé qu'on lui fît bonne chère

à dîner; il envoya M. de Richelieu pendant le dîner faire la conversation avec la Reine. Toutes les dames qui sont à Choisy dînèrent avec la Reine, même Mme de Pompadour. Après le dîner, le Roi souhaita que la Reine vît la maison; elle alla ensuite à la paroisse; l'office dura près de deux heures; elle revint encore voir le Roi; elle partit environ sur les six heures et demie. Il y eut à Choisy une scène assez vive entre la Reine et M. d'Ayen. Je ne sais si j'ai marqué ci-dessus que M. d'Ayen a été pendant la campagne le courtisan le plus assidu de M. le Dauphin, et qu'on trouvoit qu'il lui avoit communiqué nombre de plaisanteries sur ceux qui avoient l'honneur de lui faire leur cour, ce qui est un ton fort dangereux pour tous particuliers, encore plus pour M. le Dauphin. La Reine même lui en avoit écrit pendant la campagne sans nommer personne. Hier M. le Dauphin, un peu légèrement à la vérité, parla à la Reine des plaisanteries de M. d'Ayen sur une dame de ce pays-ci. La Reine en fut choquée avec raison, et trouvant M. d'Ayen à Choisy, elle lui parla avec vivacité sur ses plaisanteries et ses discours satiriques, qui le faisoient haïr de tout le monde. On ne peut assez louer le motif qui détermina la Reine en pareille occasion; mais comme elle est plus vive que constante dans sa colère, il y a lieu de croire que celle-ci ne durera pas longtemps, d'autant plus que son amitié pour Mme de Villars (1) est plus vive que jamais.

M. le Dauphin a retourné aujourd'hui dîner à Choisy avec Mme la Dauphine; Mesdames y ont été aussi, mais non pas dans le même carrosse. Mme de Luynes avoit hier demandé au Roi que j'eusse l'honneur de lui aller faire ma cour. Je l'ai trouvé dans son lit, ses enfants à la ruelle du lit, Madame la plus près de lui, ensuite M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mme Adélaïde vers le pied du lit. Le

(1) Amable-Gabrielle de Noailles, duchesse de Villars, dame d'atours de la Reine, était sœur du duc d'Ayen.

Roi m'a paru assez gai ; cependant la fluxion continue et il reste toujours un petit mouvement de fièvre.

J'ai trouvé beaucoup de changement dans Choisy. Dans la basse-cour, le long de la petite galerie, l'on a fait un petit corridor couvert, ouvert et fermé seulement par des colonnes qui forment une communication de la cuisine au corridor qui donne dans la salle à manger. De la salle à manger l'on communiquoit au corps du château par une petite galerie, longue et assez étroite, de laquelle on entroit dans une antichambre, grande mais assez obscure, n'étant éclairée que par une fenêtre. De cette antichambre on passoit dans le cabinet d'assemblée, du cabinet d'assemblée dans deux autres cabinets ; ensuite dans le vestibule qui fait le milieu de la maison, de l'autre côté duquel en enfilade est l'appartement du Roi, composé d'une grande et longue antichambre, sur le double de laquelle est une salle des gardes. De cette grande antichambre, toujours en enfilade, est une seconde antichambre, qui fait le coin du corps de logis à droite, comme le cabinet d'assemblée fait le coin à gauche. De cette seconde antichambre, sur le retour, étoit une grande chambre où il y avoit un lit, mais dans lequel le Roi ne couchoit point. Il couchoit dans la pièce d'après celle-là, ensuite de laquelle est un petit cabinet. Le Roi couche présentement dans la grande chambre, où l'on a fait une alcôve et un balustre et mis un meuble complet de gros de Tours blanc avec des découpures et des nœuds d'un dessin fort agréable. Il n'y a aucun changement dans tout l'appartement jusqu' au cabinet d'assemblée, dont on a augmenté la profondeur dans l'antichambre obscure dont j'ai parlé ; on a pris aussi sur cette antichambre pour augmenter la galerie ; de sorte que cette antichambre n'est plus qu'un grand passage, et la largeur de la galerie est augmentée de près d'un tiers, et on entre directement de la galerie dans le cabinet d'assemblée.

Outre cela, dans le jardin, il y avoit un petit pavillon du côté du bac ; on a prolongé beaucoup la terrasse, qui s'étend présentement jusque fort près de la paroisse, et au bout l'on construit actuellement un pavillon, ou plutôt un corps de logis très-considérable. M. Gabriel convient que ce bâtiment ira bien à 100,000 écus.

Du mardi 21, Versailles. — M. le Dauphin alla hier à Choisy dans le carrosse de Mme la Dauphine ; ce voyage donna occasion de renouveler la contestation entre les valets de pied pour la portière, dont j'ai parlé ci-dessus à l'occasion d'un voyage à Saint-Cyr. En allant, ce fut un valet de pied de Mme la Dauphine qui ouvrit la portière, suivant ce qui avoit été décidé pour Saint-Cyr ; mais la question ayant été de nouveau agitée à Choisy, M. de Rubempré ordonna au valet de pied de Mme la Dauphine de céder la portière au valet de pied de M. le Dauphin, ce qui fut exécuté.

Du mercredi 22, Versailles. — Jusqu'à présent l'on avoit été dans quelque sorte d'inquiétude par rapport à la trop grande jeunesse de M. le Dauphin (1) ; et comme le caractère du François est de voir arriver tout ce qu'il désire, l'on étoit déjà affligé de savoir que l'on ne pouvoit avoir aucune espérance que Mme la Dauphine pût devenir grosse, de sorte que c'est une nouvelle d'hier, et assez intéressante pour que l'on ait dépêché un courrier à Madrid, de savoir que cette possibilité existe actuellement.

La maladie du Roi va tout au mieux. Il sera purgé demain ; et on croit qu'il pourra revenir samedi ici. Le départ de S. M. pour Fontainebleau est remis au 2.

Le jour que la Reine alla à Choisy, elle dit au Roi que le Roi son père étoit fort inquiet de sa santé et avoit grand désir d'avoir l'honneur de le voir. Le Roi ne lui répondit

(1) Né le 4 septembre 1729, le Dauphin venoit d'entrer dans sa dix-septième année.

pas un mot, et la Reine ne jugea pas à propos d'insister. Le roi de Pologne, qui a envoyé tous les jours savoir des nouvelles du Roi, y ayant envoyé aujourd'hui M. de Brassac, un de ses chambellans, lui demander s'il pourroit avoir l'honneur de le voir, le Roi a répondu qu'il seroit toujours le maître quand il voudroit, et qu'il seroit bien reçu.

Mme de Bercy mourut il y a quelques jours; elle étoit fille de M. Desmaretz et sœur de M. le maréchal de Maillebois.

M. de Montmartel (Paris) perdit il y a quelques jours son fils unique, qui avoit dix-sept ou dix huit ans. Il y a déjà plusieurs années que M. de Montmartel est veuf; sa femme, qui étoit sa nièce, étoit d'une fort jolie figure et avoit beaucoup de piété et de mérite.

Les circonstances où se trouve Mme de Pompadour semblent engager à ne rien ignorer de ce qui regarde sa famille. M. Poisson, son père, étoit un des principaux commis de MM. Paris MM. Paris, chargés d'une entreprise considérable pour la subsistance des troupes, ayant un compte à rendre des sommes qui leur avoient été remises, le détail de cette affaire fut renvoyé à M. Fagon, alors intendant des finances. On prétend que M. Fagon n'étoit pas ami de MM. Paris; ce qui est certain, c'est que c'étoit l'homme du monde le plus exact, et que ces sortes de comptes sont toujours susceptibles de beaucoup d'observations. MM. Paris, qui ont rendu de grands services à l'État depuis longtemps, et à différents particuliers, trouvèrent beaucoup d'amis à la Cour. On y sentit les difficultés qui pouvoient se rencontrer dans la reddition de leurs comptes, et M. Fagon n'eut pas la liberté d'agir comme il l'auroit désiré. Cependant, il désiroit extrêmement que justice fût faite; et, se voyant les mains liées par rapport à MM. Paris, il s'adressa à leur principal commis, qui étoit M. Poisson.

Les comptes de M. Poisson furent rendus à la dernière

rigueur devant une commission établie, à la tête de laquelle étoit M. Fagon ; le jugement de cette commission, en 1726, fut de la plus grande sévérité, et M. Poisson condamné à être pendu. Il prit le parti de s'absenter, ce qui dura plusieurs années ; et le commandeur de Thianges, qui, comme l'on sait, fut choisi pour représenter le roi Stanislas dans le temps de l'élection du roi de Pologne, m'a dit qu'il trouva, en 1733, à Hambourg un homme d'esprit et qui parloit fort bien allemand, lequel lui proposa de le ramener avec lui. Cet homme étoit M. Poisson, qui lui conta en chemin toute son aventure et lui dit qu'il n'osoit pas aller plus loin que Bruxelles, et qu'il le prioit de demander à M. le contrôleur général, dont M. de Thianges étoit ami, s'il y auroit sûreté pour lui à rentrer dans le royaume. M. le contrôleur général assura dans le temps à M. de Thianges que M. Poisson pouvoit revenir, parce que son affaire n'étoit pas mauvaise. Sur cette nouvelle, il revint à Paris; mais la sentence de la commission subsistoit toujours. Il est vrai que M. Poisson avoit appelé de cette sentence ; et il demandoit avec instance que l'on examinât de nouveau son affaire. On en avoit parlé plusieurs fois à M. le Cardinal, sans avoir pu rien obtenir, et il sembloit qu'il n'y avoit plus d'espérance. M. de Grevenbroch, envoyé de l'électeur Palatin, alloit souvent chez Mme de Saissac, qui connoît depuis longtemps Mme Poisson et a beaucoup d'amitié pour elle. M. de Grevenbroch entendit parler de la triste situation de M. Poisson et de la douleur où étoit toute sa famille. Il s'offrit pour en parler à M. le Cardinal, ayant souvent occasion de le voir pour les affaires de l'Électeur son maître. Il tenta donc l'aventure, et trouva M. le Cardinal prévenu et ennuyé des représentations qui lui avoient été souvent faites sur cette affaire. Il ne perdit point courage ; il revint à la charge, et enfin à la troisième ou quatrième fois M. le Cardinal, presque impatienté, lui dit qu'il allât trouver M. le contrôleur général, et qu'il lui dît de lui parler de

M. Poisson. M. de Grevenbroch trouva de nouvelles difficultés de la part de M. le contrôleur général; un renvoi verbal ne lui parut pas suffisant; il demanda que M. le Cardinal mît un mot de sa main sur le placet de M. Poisson; il fallut donc faire de nouvelles démarches auprès de M. le Cardinal. La persévérance de M. de Grevenbroch surmonta toutes les difficultés, et il obtint le renvoi par écrit. L'affaire fut examinée de nouveau, et la sentence de la commission cassée, mais ce ne fut qu'en 1741.

Du samedi 25, *Versailles.* — Le roi de Pologne alla hier à Choisy; il n'y resta qu'environ une demi-heure; la réception fut assez froide. Le Roi étoit levé; il y avoit deux parties de quadrille dans sa chambre, à l'une desquelles étoit Mme de Pompadour, habillée en habit de chasse. Quoiqu'on ne pût pas s'attendre à une réception bien tendre et bien cordiale, tout se seroit mieux passé si le roi de Pologne avoit bien voulu prendre un arrangement différent. Il avoit envoyé mardi dernier M. de Brassac, comme je l'ai marqué, savoir des nouvelles du Roi et lui demander quand il pourroit avoir l'honneur de le voir; le Roi ayant répondu que ce seroit quand il voudroit, qu'il seroit toujours bien reçu, le roi de Pologne, qui auroit pu prévoir cette réponse, auroit pu charger M. de Brassac de dire qu'il iroit dès le lendemain, et y aller en effet. Le vendredi, il avoit envoyé le primat de Lorraine (l'abbé de Choiseul) et son grand aumônier savoir des nouvelles du Roi et s'informer en même temps s'il pourroit aller prendre congé de lui. Le Roi dit au primat que ce n'étoit point la peine que le roi de Pologne vînt à Choisy, qu'il le verroit aujourd'hui à Versailles. En arrivant ici, le primat trouva le roi de Pologne parti pour Choisy. Il n'est pas extraordinaire qu'une visite aussi mal placée n'ait pas bien réussi; et le primat en a été vivement peiné, parce que l'événement a rendu sa commission désagréable. Il est vrai que ce fut par complaisance pour la Reine que le roi de Pologne fit hier le

voyage de Choisy ; il n'avoit pas envie d'y aller. La Reine soupoit avant-hier ici et y a soupé toute la semaine, hors hier qu'elle y vint après souper, disant qu'elle n'avoit pas voulu y venir souper par discrétion. Avant-hier, après souper, elle demanda de quoi écrire et écrivit effectivement une petite lettre ; c'étoit au roi de Pologne ; nous l'avons su depuis. Elle lui demandoit avec instance de ne pas manquer d'aller à Choisy hier. Le roi de Pologne lui répondit fort agréablement que ses prières étoient des ordres pour lui. S'il avoit bien voulu expliquer à la Reine qu'il attendoit le retour de l'abbé de Choiseul, elle n'auroit pas pu lui donner un pareil conseil, et lui même n'auroit pas dû le suivre. La Reine étoit fort affligée le soir d'avoir écrit. Le roi de Pologne revint de Choisy ici pour voir la Reine ; elle quitta son jeu pour le recevoir, et la visite ne fut pas longue. Il est revenu ici sur les deux heures ; il a été voir M. le Dauphin et Mesdames ; il s'est ensuite enfermé avec la Reine. Il vient de partir tout à l'heure (six heures), ne voulant point attendre le retour du Roi, qui doit arriver à six heures. Il va coucher à Paris, chez M. le prince de Talmond, demain déjeuner à dix heures chez M. le maréchal de Belle-Isle, d'où il part tout de suite pour s'en retourner.

M. le duc Ossolinski, qui est venu et qui s'en retourne avec lui, me parloit aujourd'hui de sa situation personnelle, dont le détail me paroît assez digne de curiosité pour être écrit. Il a été pendant quinze ans trésorier de la cour, c'est-à-dire des revenus du roi de Pologne, charge qui vaut au moins 20,000 écus de Pologne de rente (1). Il faut en diminuer un tiers pour les réduire

(1) Cette charge n'oblige à aucune dépense ni à aucune représentation ; elle n'est comptable qu'au Roi seul. Outre cela, il y a des revenant-bons considérables qui y sont attachés. M. d'Ossolinski m'a dit que si le trésorier de la cour avoit mille chevaux à nourrir, il le pourroit sans qu'il lui en coûtât rien. (*Note du duc de Luynes.*)

en monnoie de France. Il fut fait ensuite grand trésorier du roi de Pologne, charge qu'il a toujours exercée jusqu'à ce qu'il l'ait remise à son gendre, pour venir s'établir en France et s'attacher au roi Stanislas. Depuis ce moment il y a eu quatre grands trésoriers : les deux premiers sont morts, le troisième a vendu. Cette charge de grand trésorier vaut 600,000 livres de rente de Pologne, sans exiger aucun droit que ce qui est légitimement dû. Il est vrai qu'elle oblige à une grande dépense; l'on est obligé d'avoir plusieurs tables ouvertes, soir et matin, de payer 600 hommes de gardes tant à pied qu'à cheval, et outre cela un nombre prodigieux de commis. Le grand trésorier n'est comptable qu'à l'État; il ne connoît pas les ordres particuliers du Roi. Il passe par ses mains, ou par celui qu'il prépose à la recette, environ 5 à 6 millions, dont les trois quarts sont employés au payement de l'état-major des troupes de la République. Le surplus du payement des troupes est fourni par la noblesse.

M. d'Ossolinski, qui a été marié deux fois, n'a point eu d'enfants de sa seconde femme, qui est Jablonowski, sœur de Mme de Talmond; mais il en a trois de sa première femme, deux garçons et une fille, tous trois mariés et qui ont des enfants. L'aîné, qui a déjà deux garçons et deux filles, a environ 8 millions de biens, sans compter près de 100,000 livres de rente de gouvernement. L'aîné de ces garçons est actuellement au collége à Paris. L'aîné des garçons de M. le duc Ossolinski s'appelle le comte Ossolinski; le cadet, qu'on appelle le chevalier, s'est marié depuis peu par inclination, mais avec une fille de grande condition. Il a eu 50,000 livres de rente en mariage et une terre où il y a une très-belle habitation; celui-ci a une fille. La fille de M. le duc Ossolinski est mariée à un grand seigneur polonois qui a 100,000 écus de rente; elle a deux garçons et une fille. M. le duc Ossolinski ne s'est reservé sur ses biens de Pologne que 30,000 livres de rente, argent de ce pays-là. Sa charge de grand maître

de la maison du roi Stanislas vaut considérablement : outre cela il a 10,000 livres de rente sur la terre d'Inville, comme j'ai déjà marqué dans l'article de Lunéville. Il a 12,000 livres de rente sur M. le maréchal de Belle-Isle, à qui il a prêté 100,000 écus. Il a un mobilier immense, qui doit après lui passer à Mme Ossolinska, ses enfants ayant renoncé à tout héritage en faveur des avantages qu'il leur a faits. Comme sa situation pourroit changer par la mort du roi de Pologne, lequel n'a point de biens-fonds puisqu'il a vendu tout ce qu'il en avoit en Pologne (1), M. Ossolinski a obtenu du roi une pension de 40,000 livres à prendre sur les revenus de Lorraine après la mort du roi de Pologne, laquelle pension sera réduite à 24,000 livres pour Mme Ossolinska si elle lui survit.

Le Roi vient d'arriver de Choisy; il est en bonne santé. La Reine a été chez lui à son arrivée, suivie de Mme la Dauphine et de Mesdames, et toutes leurs dames sont entrées dans le cabinet. La visite de la Reine a été fort courte; Mme la Dauphine et Mesdames ont resté un peu plus longtemps. Immédiatement après, le Roi a été voir M. le Dauphin, qui est encore dans son lit; mais sa fluxion est passée; elle étoit causée par une dent gâtée qu'on doit lui arracher demain.

Le départ du Roi est réglé comme je l'ai marqué ci-dessus : mardi 28, à Choisy; samedi 2 octobre, de Choisy à Fontainebleau. Mesdames partent le jeudi 30 pour Fontainebleau. M. le Dauphin et Mme la Dauphine ne partent

(1) La vente de ces biens a monté à 8 ou 9 millions et auroit été beaucoup plus considérable si le roi ne s'étoit pas autant pressé de les vendre. Presque toute cette somme a été employée à payer les dettes que ce prince avoit en Pologne; il n'a réservé dans ce pays-là qu'un fonds de 50,000 livres de rente qui lui venoit de la reine, et dont il lui laisse la jouissance, mais elle l'emploie presque tout entier à des œuvres de charité en Pologne. (*Note du duc de Luynes.*)

que le lundi 4; et la Reine arrive à Fontainebleau le même jour que le Roi.

On a remis des entrées à Versailles, où l'on n'en payoit point depuis ce règne-ci; c'est un privilége accordé ordinairement au lieu où le Roi est né; elles commenceront du 1er octobre.

Il paroît que l'on a beaucoup d'inquiétude que le roi de Prusse n'ait fait son traité, et que l'on n'est pas fort sûr non plus de l'électeur Palatin.

Une nouvelle qui fait plaisir, c'est que quatre vaisseaux de la Compagnie des Indes dont on étoit inquiet sont à la Martinique en sûreté, où ils attendent une escorte qu'on leur enverra. On sait que les trois vaisseaux de cette Compagnie qui ont été pris ont été vendus à Batavia. On a observé que, par un article du traité d'Utrecht, les Hollandois se sont obligés à ne laisser vendre chez eux aucune prise angloise ni françoise, et qu'ils ont même refusé de laisser vendre quelques-unes de celles que nous avons faites. En conséquence, la Compagnie a envoyé à la Haye un M. Saladin, que l'on dit homme d'esprit, et qui est chargé des ordres du Roi pour représenter ledit traité.

Un vaisseau de regître (*sic*), qui a été pris, il y a longtemps, et qui étoit chargé de piastres pour nous, avoit mis ses piastres en sûreté.

Du mardi 28, *Versailles.* — Nous avons appris aujourd'hui la mort de M. d'Aubigné, lieutenant général. Il y avoit longtemps que sa tête étoit extrêmement affoiblie.

M. de Van-Eyck, qui est extrêmement maigre et grand, et fort gros joueur, étoit ici chargé des affaires de Liége depuis le départ de l'abbé Dorion, mais il n'avoit point de caractère; il vient d'avoir celui d'envoyé, et en cette qualité il a eu aujourd'hui audience du Roi et de la Reine, M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames, et a dîné à la table du Roi dans la salle des ambassadeurs, suivant l'usage. L'audience publique chez la Reine a été dans le

cabinet de la Reine avant la chambre, ainsi que cela se pratique toujours en pareil cas.

Le Roi est parti à deux heures pour aller tirer dans son parc; il va ensuite à Choisy; il y a quatre dames à ce voyage; je ne sais encore que trois, Mmes de Pompadour, d'Antin et de Sassenage (1).

Le Roi dit hier à souper au grand couvert qu'on devoit ce jour-là avoir investi Ath. C'est M. de Clermont-Gallerande qui est chargé de cette entreprise. Tous les officiers particuliers qui avoient eu permission de revenir ont reçu ordre de rester, et ceux qui avoient déjà profité de la permission sont repartis. Ce siége se fait par ordre de la Cour et contre le sentiment de M. le maréchal de Saxe, dont la santé continue à être assez mauvaise.

Les nouvelles qu'on a reçues de Hollande ces jours-ci ne sont pas favorables. Le Roi a été informé que les Anglois, en vertu d'un ancien traité, avoient demandé aux Hollandois les 6,000 hommes qu'ils se sont obligés de leur fournir dans le cas où l'Angleterre en aura besoin pour la défense de son pays, et que les Hollandois, y ayant consenti, y avoient destiné la garnison qui a été prise dans Tournay. Comme cette garnison ne doit pas servir de dix-huit mois contre lui ni contre ses alliés, et que même il paroît par les termes du dernier article de la capitulation qu'elle ne doit être employée à aucun usage militaire, pas même dans les garnisons, le Roi s'est cru en droit de représenter aux États qu'ils contrevenoient à la capitulation. Cette représentation n'a pas eu l'effet qu'on en attendoit; les États-Généraux ont répondu que le Prétendant, qu'on appelle aussi le prince Édouard, n'avoit aucune alliance avec la France, et que par conséquent ils ne contrevenoient en aucune manière aux con-

(1) La quatrième est Mme de Lauraguais. (*Note du duc de Luynes.*)

ventions faites avec cette couronne en donnant ces troupes pour la défense de l'Angleterre.

Du jeudi 30, *Versailles.* — Mme de Marville, femme du lieutenant de police, fut présentée hier à la Reine. Mme de Marville est fille d'un premier mariage de M. Hérault, qui est mort lieutenant de police; elle est jeune, grande, bien faite et a un visage agréable. La seconde femme de M. Hérault, qui vit encore et qui n'a qu'un fils fort jeune, est fille de M. de Séchelles, intendant de Lille. Mme de Marville vint ici avec Mme de Simiane, dame d'honneur de Mme la duchesse de Chartres; peu de temps après qu'elles furent arrivées chez Mme de Luynes, nous sûmes que la Reine nous faisoit l'honneur d'y venir souper. Mme de Marville n'ayant jamais paru devant la Reine prit le parti de rester dans une autre chambre et de ne se point montrer, et Mme de Simiane resta avec elle pour lui tenir compagnie. Lorsque la Reine fut hors de table, elle eut la bonté d'entrer dans la chambre où étoit Mme de Marville, laquelle après une grande révérence baisa le bas de la robe. La Reine la traita avec toutes sortes de bontés.

La Reine après avoir joué de la vielle pendant quelque temps, comme elle fait souvent ici, joua à cavagnole et permit que Mme de Marville y jouât avec elle.

Aujourd'hui immédiatement après le dîner de la Reine, et lorsqu'elle a été hors de table, Mme de Marville a été avec Mme de Luynes chez la Reine. Elle a encore baisé le bas de la robe de S. M. et en a reçu beaucoup de témoignages de bonté; Mme de Marville n'étoit habillée qu'en robe de chambre hier et aujourd'hui.

Il y a trois jours que Mme Bosc et Mme de Chaumont firent leurs révérences à la Reine. J'ai déjà parlé d'elles à l'occasion du souper de l'hôtel de ville. Mme Bosc est fille et Mme de Chaumont belle-sœur du prévôt des marchands. J'ai observé qu'elles étoient toutes deux en grand habit à l'hôtel de ville pour servir la Reine et Mme la

Dauphine, et qu'elles avoient été présentées à la Reine, à la Ville, un peu avant le feu, mais seulement nommées pour baiser le bas de sa robe. Ici elles virent la Reine dans le salon d'auprès la chapelle, Mme de Chaumont en grand habit, Mme Rosc en robe de chambre. Le lendemain, Mme de Chaumont arriva à la toilette de la Reine, ce qui mérite d'être remarqué, parce que cela est contre l'usage et la règle ordinaire, de manière même que Mme de Luynes, qui n'imaginoit pas que cela pût être, ne la reconnut pas d'abord. Elle fut le soir au souper du Roi au grand couvert, comme les dames de la Cour.

Mesdames sont parties ce matin de bonne heure pour Fontainebleau ; elles arrêteront en chemin chez Mme de Brissac à Mousseaux.

M. de Maurepas, qui étoit malade d'une fièvre considérable et qui a été saigné plusieurs fois, est hors d'affaire.

Il n'y a point eu de musique aujourd'hui à la messe de la Reine, il n'y en aura plus qu'à Fontainebleau.

Mesdames, qui jouèrent hier avec la Reine étoient en robe de chambre; c'est l'usage la veille des départs. Mme la Dauphine, qui y jouoit aussi, étoit en grand habit ; elle ne part que lundi. Les dames de la Reine se mettront aussi demain en robe de chambre.

M. le chevalier d'Apchier, lieutenant général, a fait aujourd'hui sa révérence à la Reine dans la galerie à la porte du salon, ne pouvant se soutenir que sur des béquilles. Il a eu une blessure très-considérable à Fontenoy ; une balle lui a percé le pied de part en part et lui a offensé tous les nerfs. Il espère cependant n'en être pas estropié, pas même boiteux.

M. le duc et Mme la duchesse de Chartres sont en chemin pour revenir de Bagnères et de Baréges ; ils passent par Tours pour aller à Beaumont voir Mme de Bourbon, leur tante, abbesse de cette maison, et qui y a été élevée.

La Reine s'enferme aujourd'hui et fait demain ses dévotions.

M. et Mme la duchesse de Chartres logeront dans l'appartement qu'avoit le dernier voyage M. le Dauphin, près de la galerie des Cerfs; M. et Mme de Brancas dans celui qu'occupoient M. et Mme de Châtillon. M. le Dauphin et Mme la Dauphine occupent trois logements en bas : ceux qu'avoient feu M. le Duc et feu Mme la Duchesse, qui avoient été donnés depuis à M. de Charolois et à Mme la princesse de Montauban; ces deux appartements font celui de M. le Dauphin. Mme la Dauphine occupe, immédiatement au-dessus, celui qu'avoit feu M. le cardinal de Fleury, qui avoit été donné le dernier voyage à Mmes de Lauraguais et de Flavacourt. M. et Mme de Lauraguais et M. de Richelieu ont à eux trois le logement de M. le duc d'Orléans et de M. le duc de Chartres, qui donne d'un côté sur le jardin de Diane et de l'autre sur la cour des Fontaines.

OCTOBRE.

Arrivée du Roi et de la Reine à Fontainebleau — Prétention de Mme du Châtelet. — Appartements du Dauphin et de la Dauphine — Accident au carrosse de la Reine. — Prise de Pavie. — Bataille de Bassignano. — Emplois militaires donnés par le Roi — Mme de Pompadour occupe à Fontainebleau l'appartement de Mme de Châteauroux. — Attention de la Reine pour Mme de Lauraguais. — Nomination dans le clergé de Fontainebleau. — Entrées accordées aux menins du Dauphin Le duc d'Orléans à Sainte-Geneviève. — Échec subi par le comte d'Estrées — Milord Drummond. — Famille de Mme de Brienne — Couvent des Bénédictines de Montargis. — Rôle des princesses du sang avec les maîtresses du Roi — Anecdote sur la princesse de Léon. — Soupers du Roi — Détail sur l'appartement de la Reine. — Le duc et la duchesse de Chartres à Fontainebleau. — Audience particulière de M. Diedo — Présentation de M des Issarts. — Mort de M. de Creil fils. — Continuation de la disgrâce de M de Châtillon. — Anecdote sur une maladie de Louis XIV. — Grande piété du Dauphin — Avantage remporté par M de Lautrec — Assemblée et sermon chez la Reine. — Caractère et conduite de Mme de Pompadour. — Bataille de Soor; M. d'Ecoville. — Présentation de la princesse de Palazzolo. — Nouveau régiment. — Les princes Colonne. — Prise d'Alexandrie — Régiment levé aux frais du roi Stanislas. — Succès du prince Édouard en Écosse. — Mort de Mme de Choiseul. — Prise d'Ath. — Perte d'une frégate. — Réponse du Roi au Dauphin.

— Réponse du Dauphin au duc de Chevreuse. — Occupations du Dauphin et de la Dauphine. — Mort de la comtesse de Tonnerre et de l'abbesse de Saint-Amand. — Présentation de la duchesse douairière de Brancas. — Bénédiction des cloches de la paroisse de Fontainebleau. — Exil de M. de Bourches. — Aventure du comte de Clermont. — Départ de M. d'Argenson le fils pour l'Italie. — Entrevue du duc d'York avec le Roi et le Dauphin. — Présentation de M. de Fersen. — Deux accidents. — Danger du Roi à la chasse. — Revenus de Mme de Pompadour; son caractère; sa conversation, son goût pour le spectacle. Le Roi travaille à la raccommoder avec Mme de Lauraguais. — Promotion d'officiers généraux. — M. de Mortaigne.

Du vendredi 8, Fontainebleau. — La Reine arriva ici samedi entre six et sept heures du soir. Le Roi, qui étoit à Choisy n'arriva qu'environ trois quarts d'heure après. La Reine avoit trois carrosses du corps, sans compter celui des écuyers. Dans celui où étoit S. M., Mme de Luynes et Mme de Villars étoient sur le devant; Mme la duchesse de Boufflers et Mme de Bouzols aux portières. Pour les deux autres carrosses, il n'y avoit que Mmes de Montauban, de Fitz-James, de Flavacourt et du Châtelet. Mme du Châtelet avoit fait demander à la Reine depuis plusieurs jours d'avoir l'honneur de la suivre dans ce voyage. Elle avoit mandé depuis à Mme de Luynes qu'elle craignoit que sa santé ne lui permît pas de profiter des bontés de la Reine; enfin, la veille du départ, elle manda qu'elle seroit sûrement à Versailles avant le départ de S. M. Elle arriva effectivement un quart d'heure avant que S. M. montât en carrosse. On prétend que Mme du Châtelet (Breteuil), toute remplie de la grandeur de la maison du Châtelet et des prérogatives qu'elle croit lui être dues, voudroit bien en toutes occasions passer la première et avoir la première place. On ne peut pas avoir plus d'esprit qu'elle en a, ni plus de science, elle possède même les sciences les plus abstraites, et a composé un livre qui est imprimé; elle est si vive qu'elle a quelquefois des distractions, et la prévention que l'on a contre elle fait que ces distractions sont attribuées à la hauteur dont on l'accuse.

La Reine partit immédiatement au sortir de la messe Mme du Châtelet s'avança la première pour le second carrosse ; elle y monta, et s'établit dans le fond, demandant aux trois autres dames si elles ne vouloient pas monter. Ces trois dames, choquées de ce procédé, la laissèrent seule dans le second carrosse et allèrent monter dans le troisième. Mme du Châtelet, un peu embarrassée, voulut descendre pour aller trouver ces dames, le valet de pied lui répondit que le troisième carrosse étoit plein. Elle fit donc tout le voyage seule. La Reine s'arrêta au bout de l'avenue de Petit-Bourg pour manger de ses cantines; elle alla jusqu'au château de Petit-Bourg, qui est entièrement démeublé depuis la mort de M. d'Antin, bisaïeul de celui-ci, mais d'ailleurs en assez bon état ; les glaces même y sont restées; pour le jardin il est absolument en friche.

Dès le lendemain de l'arrivée de la Reine, M. de Richelieu, fort ami de Mme du Châtelet et instruit de son aventure, pria Mme de Luynes de vouloir bien faire recevoir ses excuses à la Reine et de dire son sentiment à Mme du Châtelet sur la manière dont elle s'étoit conduite. Mme du Châtelet vint voir aussi Mme de Luynes ; les excuses ont été bien reçues par la Reine, et il n'est plus question de cette affaire.

Le lundi il y eut musique ; il y en eut aussi le mercrédi : ce sont les deux jours de concert; le mardi, comédie ; le jeudi, tragédie; le samedi, comédie italienne ; vendredi et dimanche, jeu, suivant l'usage ordinaire.

M. le Dauphin et Mme la Dauphine n'arrivèrent que le lundi ; ils ont trouvé leurs appartements ici accommodés tout à neuf ; ils sont situés entre la cour ovale et la cour de la conciergerie. Celui de Mme la Dauphine, qui est en haut, étoit autrefois celui de Monsieur et de Madame. Celui de M. le Dauphin est au-dessous ; il étoit occupé autrefois aussi par M. le duc et Mme la duchesse d'Orléans. Depuis, M. le Duc et Mme la Duchesse avoient eu

celui d'en bas après la mort de M. le Duc. M. de Charolois avoit eu son appartement; et le dernier voyage, il y a deux ans, M. le duc d'Orléans occupoit celui de Mme la Duchesse. Celui d'en haut, depuis la mort de M. le cardinal de Fleury, avoit été occupé par Mme de Flavacourt et Mme de Lauraguais. La distribution de ces deux appartements est totalement changée. Ils sont ornés sans beaucoup de magnificence, mais avec beaucoup de goût; beaucoup de cabinets de plain-pied et en entre-sols, et un escalier de communication de l'un à l'autre.

Ce même lundi, la Reine alla à la communauté des Filles-Bleues; on la fit passer par une rue étroite qui est le chemin le plus court. En revenant, le carrosse des écuyers, qui marchoit devant, ayant passé sans accident pour gagner la grande rue, celui de la Reine qui alloit un peu vite accrocha une borne; le timon se cassa : la Reine eut grande peur et pensa se trouver mal. Le second, carrosse, engagé dans cette même rue, ne pouvoit être d'aucun secours; on dételа les chevaux de celui de la Reine; on ouvrit la portière avec beaucoup de peine; elle descendit enfin, et gagna à pied la grande rue, où elle monta dans le carrosse des écuyers.

Le mardi, il arriva ici sur les quatre heures un courrier de M. le maréchal de Maillebois; c'est M. de Monteynard, colonel du régiment d'Agénois, homme de condition de Dauphiné, qui a été employé l'année passée dans l'état-major de l'armée d'Italie, dont on a été très-content. On trouvera ci-après la relation de l'action dont il rendit compte au Roi.

La nuit du 18 au 19 septembre, M. le maréchal a pris connoissance d'un aqueduc par lequel on pouvoit s'introduire dans Pavie. Il y a envoyé M. le duc de la Vieuville, qui s'y est avancé à deux heures après minuit avec 100 miquelets et autant de grenadiers qui faisoient l'avant garde; ils sont entrés par l'aqueduc; ils ont égorgé la garde de la porte; M. de la Vieuville est entré dans la

ville et a fait passer au fil de l'épée tout ce qui s'est trouvé dans son chemin.

On savoit avant l'arrivée de M. de Monteynard la prise de Pavie.

Relation de ce qui s'est passé à la bataille gagnée sur le roi de Sardaigne par les armées combinées sous les ordres de S. A. R. l'infant don Philippe, le 27 septembre 1745 (1).

Tortone étant une fois pris, le Plaisantin et le Parmezan assujettis, et le but ultérieur de la campagne devant être de prendre Alexandrie, on ne pouvoit y parvenir sans déposter les ennemis de Monte-Castello.

Les avantages et la supériorité de cette position étoient si décidés, qu'il auroit été téméraire de songer à les y attaquer lorsque les forces de M. de Schulembourg étoient entièrement unies à celles du roi de Sardaigne. Il a donc été question de chercher à les séparer en attirant l'attention de M. de Schulembourg dans le Parmezan et le Milanois par des ponts qu'on a jetés sur le Pô, par la surprise de Pavie, et par les démonstrations les plus fortes d'un projet formé sur le Milanois. Ces moyens ont réussi. M. de Schulembourg a repassé le Pô et s'est placé par échelons depuis la plèvre d'Elcasco jusqu'à Vigevano. On a jugé ce moment favorable pour surprendre ou tenter de vive force le passage du bas Tanaro, ce qui s'est exécuté le 27 au matin avec tout le succès qu'on pouvoit attendre.

Pour cet effet, l'armée partant du camp de Castelnovo, à l'entrée de la nuit, a été divisée en six colonnes, dont quatre ont passé le Tanaro à des gués reconnus et ont attaqué le camp de l'ennemi; les deux autres étoient destinées à une diversion dirigée de façon à pouvoir soutenir les deux attaques du centre en cas de besoin.

La bataille s'est donnée dans tous les points depuis Monte-Castello jusqu'au Pô, et le combat de cavalerie s'est donné à Bassignano. Deux colonnes du centre, composées de quatre brigades espagnoles et de trois françoises, commandées par M. de Montal et M. d'Arrembourg ont commencé l'attaque en passant dans l'eau jusqu'à la ceinture, et ont culbuté un camp de quatre bataillons que les ennemis ont abandonné tout tendu avec leurs équipages. Les deux colonnes ont gagné le haut de la montagne, et coupant toute communication au corps de troupes piémontoises qui étoient campées entre Rivarano et Bassignano, elles ont plié toutes les troupes ennemies qui étoient campées de droite et de

(1) Il s'agit de la bataille de Bassignano.

gauche et qui couroient risque par notre manœuvre d'être prises de revers.

L'attaque de la droite a commencé plus tard, mais elle n'a pas eu moins de succès. Les ponts de M. de Schulembourg sur le Pô ont été coupés, et le corps des Autrichiens qui vouloit venir au secours des troupes piémontoises a eu sa communication totale interceptée par cette manœuvre.

La vigueur avec laquelle les grenadiers se sont portés à la rupture des ponts, dès que la cavalerie espagnole a eu passé le gué et gagné la plaine de Bassignano, a achevé de décider l'action.

La cavalerie ennemie s'est retirée fuyant et a été poursuivie jusque sous le canon de Valence.

On a fait un grand nombre d'officiers de cavalerie et de dragons prisonniers, dont on n'a point encore de détail.

On a pris deux étendards, huit pièces de canon, et l'armée est restée campée sur le champ de bataille.

Nous avons perdu peu de monde à cette action, et les ennemis ont eu grand nombre de blessés. M. de Guibert, lieutenant général piémontois, est fait prisonnier; il est chez M. le Maréchal. On ne sait point encore l'état des morts de part et d'autre.

On ne peut assez louer le zèle et la bravoure des officiers généraux, des officiers particuliers et des troupes, qui ont donné de grandes marques de valeur dans cette action.

On enverra incessamment une relation plus détaillée (1).

Le mercredi au soir, le Roi dit à M. de Monteynard, en sortant du grand couvert, qu'il le faisoit brigadier de ses armées.

S. M. a accordé aussi à M. le marquis de Cossé, qui étoit venu apporter la nouvelle de la prise du château de Tortone, le gouvernement de Salces en Roussillon, qui vaut 10,000 livres de rente.

S. M. a accordé aussi un brevet de colonel à M. le chevalier d'Hérouville, capitaine dans le régiment de Bourgogne, qui étoit venu apporter la nouvelle de la prise de Nieuport. Pareil brevet de colonel à M. le chevalier de Chantilly, capitaine dans Crillon, qui a apporté

(1) Voir le n° 6 des pièces justificatives, à la fin de cette année.

depuis les drapeaux pris dans cette même place; et à M. de la Pommeraye, qui a apporté la nouvelle de la prise de Parme et de Plaisance, une commission de capitaine réformé à la suite du régiment d'Anjou, où il étoit lieutenant.

Le Roi a accordé aussi une commission de colonel à M. Micault, qui est venu apporter la nouvelle d'Ath. Il est neveu de M. de Montmartel et capitaine dans le régiment de Normandie.

S. M. a accordé à M. de la Morlière, ci-devant capitaine dans le régiment de Bourgogne et depuis lieutenant-colonel des grenadiers royaux pris dans la milice, l'agrément de lever un régiment de 1,000 hommes sur le pied des Grassins. Ce régiment sera de 700 hommes de pied, dont 100 nageurs, et de 300 dragons à cheval.

Le jour que le Roi arriva ici, il soupa dans ses cabinets; les dames qui sont jusqu'à présent à ces soupers sont Mmes de Lauraguais et de Sassenage avec Mme de Pompadour. Mme de Pompadour a l'appartement qu'avoit le dernier voyage Mme de Châteauroux. Mme de Lauraguais et M. de Richelieu ont à eux deux le logement qu'avoient M. le duc d'Orléans et M. le duc de Chartres, sous la galerie des Réformés, donnant dans le jardin de Diane.

Mme de Pompadour, depuis qu'elle est ici, ne sort presque point de chez elle que pour aller chez la Reine. Elle a un fort bon cuisinier et donne de petits soupers, mais excellents, les jours que le Roi ne soupe point dans ses cabinets.

Mme de Lauraguais, qui est revenue incommodée de Choisy, avec un clou très-considérable au col, n'a pu aller les premiers jours dans les cabinets. Elle est entre les mains de Lapeyronie. La Reine ayant envoyé savoir de ses nouvelles et connaissant un emplâtre excellent qu'a Lafosse, son premier chirurgien, lui ordonna de le porter à Mme de Lauraguais. Lafosse ne parut point refuser d'exécuter cet ordre, mais il avoua le lendemain que la

Peyronie étant chargé de traiter Mme de Lauraguais, il n'avoit pas cru devoir y aller.

Lorsque le Roi est arrivé ici, il y avoit deux places à remplir dans le clergé de Fontainebleau : le curé de la paroisse, qui est desservie par des missionnaires, comme celle de Versailles, et le ministre ou supérieur des Mathurins, qui desservent la chapelle. C'est le général de cet ordre qui nomme le ministre ; il a donné cette place à M. Lefèvre, curé depuis plusieurs années dans la ville de Meaux et neveu de feu M. de Lamotte de l'Académie françoise. Le général de Saint-Lazare a nommé à la cure le vicaire de la paroisse, nommé Buisson.

Les menins de M. le Dauphin ayant représenté au Roi que lorsqu'ils avoient l'honneur de suivre M. le Dauphin chez S. M., et que c'étoit dans des moments où le Roi sortoit immédiatement après par ses cabinets, comme cela arrive à Versailles, ils ne pouvoient se trouver exactement pour suivre M. le Dauphin. Le Roi leur a accordé les entrées de la chambre, mais seulement lorsqu'ils seroient à la suite de M. le Dauphin. Ils ont fait demander à la Reine par Mme de Luynes de jouir de la même prérogative chez elle, ce qui a été accordé sur-le-champ.

Du samedi 9, Fontainebleau. — J'ai oublié de marquer dans le détail des grâces accordées par le Roi, que S. M. a donné à M. le comte de Maillebois, fils de M. le maréchal, une inspection d'infanterie. M. le comte de Maillebois est fort estimé ; il a de l'esprit et est fort appliqué à son métier. Il est chargé actuellement du détail de l'armée de France en Italie, et s'en acquitte bien. M. le maréchal de Maillebois l'a fait passer par tous les grades où il pouvoit s'instruire, et il a toujours été employé.

M. le duc d'Orléans est toujours à Sainte-Geneviève, dans la plus grande retraite, occupé sans cesse à prier Dieu, ou à étudier les Pères, le latin, le grec. Cette vie si particulière et si renfermée a fait un peu de tort à sa mémoire ; on s'est aperçu qu'il ignoroit et vouloit ignorer

des faits arrivés depuis plusieurs années, sans que rien pût le détromper. Il faisoit une pension à feu Mme d'Alincourt, dame du palais de la Reine; en signant l'état de la dépense de sa maison, il a toujours voulu que cette pension restât sur ledit état, soutenant que Mme d'Alincourt n'étoit pas morte.

Il y a déjà plusieurs jours que l'ambassadeur d'Espagne, M. de Campo-Florido, a fait part du mariage de sa fille, Mlle de Reggio, avec le prince de Palazzolo, napolitain.

Nous avons appris aujourd'hui que le 3 de ce mois M. le comte d'Estrées, qui avoit un corps séparé à Enghien pour observer les mouvements des ennemis, ayant appris que quelques troupes de leur armée s'avançoient de son côté avoit fait un détachement de son corps; ce détachement a été attaqué, et ayant fait une mauvaise manœuvre il a été culbuté et poussé jusqu'à Enghien; nous y avons perdu un étendard et environ cinquante hommes. M. le comte d'Estrées, suivant les ordres qu'il avoit, s'est replié du côté d'Ath; les nouvelles du 4 sont qu'il étoit à Ghislinghien.

Milord Jean ou Drummond est venu aujourd'hui prier Mme de Luynes de le présenter à la Reine; il est au service de France; il commande le régiment Royal-Écossois. Il est frère du duc de Perth, seigneur écossois distingué par sa naissance et fort attaché au roi Jacques, dont feu M. le duc de Perth, leur père, avoit été gouverneur. Le duc de Perth est actuellement en écosse, où il est allé joindre le prince Édouard, lequel est, dit-on, à Édimbourg.

J'ai oublié de marquer ci-dessus que mercredi ou jeudi il y eut un *Te Deum* à la chapelle, à la messe du Roi et de la Reine, à l'occasion de la victoire remportée par les troupes combinées françoises et espagnoles sur celles de Sardaigne et autrichiennes près d'Alexandrie. C'est M. de Blamont qui a battu la mesure.

Mme de Brienne, belle-fille d'une sœur de Mme de Luynes, a trois garçons; l'aîné est capitaine au régiment Royal-

Cuirassiers; le plus jeune sert dans les dragons; le second a pris l'état ecclésiastique; il vient d'obtenir le prieuré de la Magdeleine de Soldary, diocèse de Lectoure, dépendant de l'abbaye de Marmoutier. Le Roi a écrit trois lettres à Rome pour ce prieuré; une au Pape en forme de présentation, les deux autres à deux cardinaux dont les noms sont en blanc, c'est l'usage en pareil cas. On trouvera copie de ces lettres à la fin de ce volume (1).

Du jeudi 14, Fontainebleau. — Je revins hier d'un petit voyage que j'ai fait à Montargis, où ma sœur est religieuse dans le couvent des Bénédictines. J'y avois une autre sœur religieuse, qui mourut il y a quelques années. Il y a dans cette maison des Bénédictines encore quatre filles de M. le duc de Beauvilliers, qui y sont religieuses; elles ont été huit, dont il n'y en eut qu'une qui sortit pour épouser M. le duc de Mortemart, dont elle eut deux garçons et deux filles. Elle est morte il y a déjà longtemps. Des deux garçons, l'aîné, qui avoit épousé Mlle de Beauveau, mourut de la petite vérole, il y a plusieurs années, sans avoir eu d'enfant; sa veuve est dans une grande piété. Le second, qui fut tué l'année passée à Dettingen, avoit épousé Mlle de Combourg (Coëtquen), dont il eut un fils, qui mourut peu après son père. Sa veuve s'est remariée, c'est Mme la comtesse de Brionne. Les deux filles de Mme de Mortemart sont aussi religieuses à Montargis, ainsi qu'une fille de feu Mme de Levis et une de feu M. le maréchal de Chaulnes et deux de M. le duc de Saint-Aignan. Cette communauté est actuellement composée de quarante-deux religieuses de chœur; elles ont beaucoup de pensionnaires, qui y sont élevées dans une grande piété et avec beaucoup de soins. Cette maison, dont l'aînée de Mme de Beauvilliers est prieure perpétuelle, est conduite avec la plus grande règle et l'union la plus parfaite. Depuis près de soixante-

(1) Voir les nos 7 et 8 des pièces justificatives à la fin de cette année.

dix ans elles n'ont eu que trois confesseurs. Le premier a été pendant trente ans confesseur de toutes les religieuses, sans avoir recours à aucuns confesseurs étrangers qu'il leur est permis de prendre à de certaines fêtes. Le second a eu soin aussi de toute la maison pendant le même nombre d'années et de la même manière; le troisième n'y a resté qu'environ cinq ou six ans; il vient de mourir. Elles en ont pris un quatrième, qui confesse aussi toute la maison.

Le bâtiment de cette maison est extrêmement vilain en dehors et surtout les parloirs. L'église est petite et vilaine. Le dedans de la maison est moins vilain; le jardin est assez grand. C'est en dedans de cette maison, dans l'arrière-chœur, qu'est enterrée la belle Mme de Montbazon, Anne de Bretagne (1).

Pendant le temps de mon absence il ne s'est rien passé ici digne de remarque. Mme la princesse de Conty a soupé une fois dans les cabinets; c'est la première fois. Si cela continuoit on pourroit dire que chacune des maîtresses du Roi a choisi une princesse du sang. Mlle de Charolois étoit fort liée avec Mme de Mailly; Mme de Modène avec Mme de Châteauroux; Mme la princesse de Conty, qui a présenté Mme de Pompadour, doit avoir la préférence sur les autres. Mlle de Sens n'a jamais eu de liaison avec aucune des maîtresses. Mlle de la Roche-sur-Yon étoit fort bien avec les deux premières; comme elle a un caractère fort doux et fort aisé à vivre, elle sera de même avec celle-ci quand le Roi voudra.

Mme la Dauphine fut lundi à la chasse du cerf pour la première fois. Le Roi prit deux cerfs; le second fut pris

---

(1) Le duc de Luynes est ici dans l'erreur. C'est Marie de Bretagne, mariée en 1628 à Hercule de Rohan, duc de Montbazon, morte le 28 avril 1657, qui fut enterrée dans l'église des Bénédictines de Montargis, suivant sa dernière volonté. Voir l'*Histoire généalogique*, par le P. Anselme, tome I, page 471, et tome IV, page 63.

dans les fossés du jardin du Tibre, entre le Gouvernement et le Grand-maître.

Mme la duchesse de Brancas me contoit hier qu'il y avoit eu ces jours-ci quelques discours tenus par une dame de condition non titrée, qu'elle ne me nomma point, mais que j'ai su depuis (1), sur la distinction que les dames titrées ont chez Mme la Dauphine, qui se lève pour elles seulement. L'exemple de Mesdames, qui en ont toujours usé de même, ne paroît pas une raison suffisante à celle qui s'est plaint. Mme de Brancas me contoit à cette occasion ce qui étoit arrivé du temps de Madame Infante. Madame Infante se levoit de même pour toutes les dames titrées. Mme de Léon, qui ne l'étoit point alors et qui en étoit bien fâchée, voulant aller chez Madame Infante et éviter s'il étoit possible un désagrément, crut ne pouvoir mieux faire que d'y aller avec deux personnes titrées parce que l'honneur que leur feroit Madame Infante de se lever pour elles seroit censé pour les trois; elle choisit pour cela Mme de Brancas et Mme la princesse de Guise. Mme de Brancas entra la première, et l'huissier arrêta Mme de Guise jusqu'à ce que la révérence de Mme de Brancas fût faite, de même Mme de Léon jusqu'à celle de Mme de Guise, et l'Infante demeura assise quand Mme de Léon lui fit la révérence.

Mme de Brancas me contoit aussi hier un fait qui n'a nul rapport à celui-ci et que j'ignorois; c'est que Mme la Dauphine a salué tous les maréchaux de France à leur présentation, quoiqu'ils ne fussent pas titrés. Mme de Brancas en avoit reçu l'ordre du Roi, en même temps que celui de faire asseoir les princes du sang devant Mme la Dauphine.

Du vendredi 15, *Fontainebleau*. — Le Roi soupa hier dans ses cabinets; Mme de Modène et Mlle de Sens y sou-

(1) C'est Mme de Faudoas. (*Note du duc de Luynes.*)

pèrent; il y avoit plusieurs dames, Mme la maréchale de Duras, Mme de Sassenage, Mme d'Estrades et Mme de Pompadour, et beaucoup d'hommes. Il paroît que le Roi veut que tout le monde y soit l'un après l'autre, et que ce ne soit pas, comme ci-devant, un certain nombre de personnes qui excluent le reste de la compagnie. M. de Richelieu ni Mme de Lauraguais n'y soupèrent pas.

La Reine s'est habillée aujourd'hui dans son cabinet, comme elle fait souvent; et en ce cas sa dame d'honneur et sa dame d'atours y entrent. Ce cabinet est la seule pièce de l'appartement de la Reine qui soit accommodé à la moderne; il y a une niche avec un lit dans lequel la Reine ne couche point; à côté de la niche un petit oratoire; de l'autre côté un escalier qui monte à un petit entre-sol. Au-dessous de l'entre-sol une garde-robe de commodité. Ce cabinet joint immédiatement la chambre du Roi, et il y a une porte de communication dont le Roi faisoit usage autrefois quand il couchoit chez la Reine. La Reine a remarqué il y a longtemps que l'on a fait plusieurs trous à cette porte de communication, c'est du temps de Mme de Châteauroux, qui n'aimoit point la Reine, et qui s'imagina apparemment que l'on tenoit dans ce cabinet quelques discours indiscrets sur le Roi et sur elle.

Aujourd'hui jour de Sainte-Thérèse, Mme la Dauphine a fait ses dévotions; elle porte le nom de cette sainte, et regarde ce jour-ci comme celui de sa fête.

M. le duc et Mme la duchesse de Chartres arrivèrent hier au soir; ils reviennent des eaux de Bagnères et de Baréges; ils sont venus de là à Tours et à Véret, où ils ont passé quelques jours. Véret n'est qu'à deux lieues de Tours et est à M. d'Aiguillon (1). Ils sont venus de Véret à Paris sans s'arrêter. Ils n'ont resté à Paris que le temps d'aller voir Mme la duchesse d'Orléans au Palais-Royal et

(1) Véret était un très-beau château, situé sur le Cher. Voy. Piganiol de la Force, *Description de la France*.

M. le duc d'Orléans à Sainte-Geneviève; ils sont partis aussitôt après pour aller à Saint-Cloud voir Mademoiselle, et de là ici.

Du dimanche 17, *Fontainebleau*. — Il y eut un étranger avant-hier qui eut une audience particulière, même secrète, car l'on fit sortir presque tout le monde hors de la chambre de la Reine; c'est M. Diedo, noble vénitien, qui va à Vienne en qualité d'ambassadeur de la République; mais comme il n'y a point d'ambassadeur de Venise ici depuis la mort de M. de Cornaro, M. Diedo a été chargé de quelques affaires ici en passant; mais il ne veut point prendre de caractère.

Outre les étrangers, il y a eu ces jours-ci une présentation de faite par M. le duc de Villars, en qualité de gouverneur de Provence, d'un M. des Isarts, député des États de Provence. M. de Villars m'a dit que c'étoit un homme de condition, qui a été mousquetaire, qui a quitté le service pour n'avoir pu obtenir un régiment.

Le fils de M. de Creil est mort depuis peu de jours à l'armée d'Allemagne; il commandoit le nouveau régiment de dragons composé d'une compagnie de chacun des quinze autres.

M. le duc de Châtillon est toujours à Leuville depuis son retour de Forges; il désireroit fort avoir la permission de revenir à Paris, mais il est fort douteux qu'il l'obtienne, je ne sais même si on osera la demander. J'ai marqué dans le temps que, lorsqu'il fut question du voyage de Forges, il s'adressa à M. de Maurepas pour avoir la permission de passer à Paris. Le Roi mit à la marge pour réponse : « passer sans s'arrêter. »

Mme de Luynes contoit aujourd'hui une histoire qu'elle dit avoir entendu répéter trois fois par le Roi à Metz, dans différentes conversations, que lorsque le Roi fut malade à toute extrémité, en 1658, une dame que le Roi ne nomma point eut l'indiscrétion de se tenir à la porte de la chambre de S. M., regardant même par le trou de la

serrure, et qu'ayant cru voir et entendre quelque mouvement dans la chambre qui lui fit juger que le Roi étoit mort, elle alla sur-le-champ chez Monsieur, lui annoncer qu'il étoit roi. Le Roi ajoutoit que le feu roi avoit su le nom de cette dame, et qu'il ne lui avoit jamais pardonné.

M. le Dauphin a recommencé aujourd'hui ses études avec M. de Mirepoix, et lui a demandé de venir trois fois la semaine chez lui, les dimanches, vendredi (qui sont les jours que le Roi ne va point à la chasse) et même le mardi quand il n'y aura point de chasse.

M. le Dauphin continue à marquer beaucoup de piété. On lui reproche d'en faire des démonstrations extérieures un peu trop grandes, comme par exemple de se prosterner presque jusqu'à terre au moment de l'élévation à la messe ou de la bénédiction au salut. M. l'évêque de Mirepoix, qui en a fait la remarque comme d'une démonstration peu convenable et trop outrée, a prié Mme la Dauphine d'en parler à M. le Dauphin. Le jour de Sainte-Thérèse, M. le Dauphin et Mme la Dauphine allèrent au salut aux Loges, et M. le Dauphin se prosterna comme à son ordinaire. Après le salut, la Reine, qui étoit aussi aux Loges, voulut aller voir les religieuses qui sont de l'autre côté du jardin; elle envoya dire à Mme la Dauphine d'y aller avec elle; Mme la Dauphine n'en avoit nulle envie, M. le Dauphin vint la chercher et la détermina. Elle profita de ce moment pour lui dire en chemin que, puisqu'elle avoit la complaisance de faire ce qu'il désiroit, qu'il devroit bien avoir celle de suivre ses conseils pour ne pas adorer le Saint-Sacrement comme un moine.

On trouvera ci-après la copie d'un petit bulletin (1) de

(1) Ce bulletin a été égaré; s'il se retrouve on le mettra à la fin du livre; il contenoit que l'armée piémontoise s'étoit retirée sous Cazal et que la désertion y étoit grande; et que les armées françoise et espagnole avoient marché sur plusieurs colonnes pour investir Alexandrie. (*Note du duc de Luynes.*)

la position de l'armée de M. de Maillebois en Italie, et de l'avantage qu'a eu M. de Lautrec près d'Exiles; on trouvera aussi à la fin du livre une relation plus exacte et plus détaillée de l'affaire du 27 près de Monte-Castello (1).

Il étoit marqué aussi qu'il arriva samedi 16 de ce mois ici un officier dépêché par M. de Lautrec, qui apporta la nouvelle que M. de Lautrec ayant été instruit que les ennemis avoient fait avancer un corps de 4 ou 5,000 hommes vers la vallée de Pragelas, M. de Lautrec avoit séparé en deux le corps qu'il commande pour envelopper les Piémontois, dont il n'auroit pas échappé un seul, si un de nos détachements n'étoit pas arrivé trop tard à l'endroit de sa destination. Malgré cette aventure fâcheuse, les Piémontois ont été attaqués et mis en fuite; on leur a tué environ 200 hommes, fait 400 prisonniers, 27 officiers, le commandant, un colonel et un lieutenant-colonel et deux drapeaux. Celui qui a apporté cette nouvelle est un officier du regiment de Gâtinois, nommé Saint-Exupéry, qui faisoit le détail du détachement commandé par M. de Lautrec.

Du lundi 18, *à Fontainebleau*. — Il y eut hier dimanche assemblée et sermon chez la Reine, ainsi que cela se pratique de temps en temps dans les lieux où la Cour fait son séjour. La dame d'honneur envoie avertir par des billets toutes les dames qui ont l'honneur de faire leur cour à la Reine. Mme de Pompadour reçut un de ces billets samedi, mais elle étoit malade et avoit même été saignée le soir; elle envoya faire un compliment à Mme de Luynes et lui dire qu'elle étoit bien fâchée que sa santé ne lui permît pas de se rendre aux ordres de la Reine, et qu'elle la prioit de vouloir bien remettre à S. M. un louis pour la quête.

Il me paroît que tous les avis se réunissent à dire que

(1) Ou de Bassignano. Voy. la pièce n° 6, à la fin de l'année.

Mme de Pompadour est remplie de tout le respect possible pour la Reine, que son caractère est la gaieté et la douceur, qu'elle est polie et a un fort bon maintien. Elle continue à souper chez elle avec petite compagnie, les jours qu'il n'y a point de petits cabinets. Le jour qu'elle fut saignée, elle ne se mit point à table; il n'y eut que Mmes de Sassenage, d'Estrades et de Bellefonds, et plusieurs hommes qui soupèrent avec le Roi. Vers le milieu du souper, S. M. se leva de table pour aller savoir des nouvelles de Mme de Pompadour et lui tenir compagnie. Après y avoir resté quelques moments, il revint dans la salle à manger, et y envoya M. de Meuse et ensuite M. de Soubise, afin qu'elle ne fût point seule.

Le détail de la victoire remportée par le roi de Prusse est arrivé aujourd'hui. C'est M. d'Écoville qui l'a apporté, le même qui vint l'année passée à Metz apporter le détail de la prise de Prague. M. d'Écoville a été dans le régiment du Roi et y servoit encore à la prise de Prague : ce fut dans ce temps qu'il fut connu du roi de Prusse; et comme il avoit des dettes et nul moyen de les payer, son père ne voulant point lui donner d'argent, il se détermina avec l'agrément du Roi à accepter les offres du roi de Prusse, qui vouloit l'avoir à son service. Il est de Normandie. Le roi de Prusse lui fait faire les fonctions d'adjudant, mais il n'en a pas les appointements, qui sont assez considérables. Il est chambellan du roi de Prusse, ce qui lui vaut environ 2,400 livres de notre monnoie. Il a de l'esprit, parle fort bien et a rendu bon compte au Roi de la bataille du roi de Prusse. Cette bataille s'est donnée près de Prausnitz et porte le nom de Soor. Le corps que le roi de Prusse avoit réservé auprès de lui, n'étoit que de 19,000 hommes. Le prince Charles, qui en avoit 60,000 de troupes réglées et 12,000 de troupes légères, attaqua le roi de Prusse dans son camp, le 30, à six heures du matin. Ce qui paroît incroyable, c'est que le roi de Prusse n'avoit aucune nouvelle qu'une armée

aussi considérable fût si près de lui ; malgré la surprise et le feu de l'artillerie chargée à mitraille, les troupes prussiennes se formèrent presque d'elles-mêmes. Le pays étoit extrêmement coupé de bois et de ravins, de sorte que le prince Charles avoit été obligé de séparer ses 60,000 hommes en quatre corps ; trois de troupes réglées, chacun de 20,000 hommes, occupoient différentes hauteurs. Les troupes légères étoient destinées à attaquer les Prussiens en flanc et par derrière pendant le combat. Cette manœuvre auroit sûrement mis en déroute l'armée prussienne, qui d'ailleurs devoit être écrasée par la supériorité des ennemis ; heureusement que les ordres donnés par le roi de Prusse de faire filer ses équipages par la gauche ne furent point exécutés ; ils filèrent, au contraire, par la droite, et se trouvèrent par ce moyen dans le chemin des troupes irrégulières, qui s'amusèrent à les piller, au lieu de suivre l'ordre qu'elles avoient reçu. Pendant ce temps, les Prussiens s'étant mis en bataille avec autant d'ordre et de tranquillité que s'il n'avoit été question que d'une revue, marchèrent au premier corps de 20,000 hommes et les renversèrent ; mais il falloit remporter encore deux autres victoires et passer les ravins à la vue des ennemis. Ces obstacles ne les arrêtèrent point ; ils culbutèrent de la même manière les deux autres corps de 20,000 hommes chacun, pendant que leur cavalerie, profitant de tout le terrain qu'elle pouvoit occuper, mettoit en fuite celle des ennemis. Cette cavalerie, qui est composée de ces fameux cuirassiers autrichiens, fit bien peu de résistance. Il n'étoit pas possible de poursuivre les ennemis bien loin, dans un pays aussi coupé, comme je l'ai dit ci-dessus. La perte des Prussiens est d'environ 4,000 hommes tant tués que blessés, mais ils n'ont perdu personne de considérable que le frère le plus jeune de la reine régnante de Prusse (1). Elle a perdu aussi un autre

(1) Le prince Ferdinand de Brunswick chargea à la tête des gardes prus-

frère dans cette même journée; il étoit dans les troupes autrichiennes. La perte des Autrichiens a été de 4,000 hommes tués, 2,500 prisonniers, autant de déserteurs, sans compter ceux qui arrivent tous les jours.

Du jeudi 21. — Mme la princesse de Palazzolo a été présentée aujourd'hui; elle étoit avec Mme de Castel dos Rios, sa sœur; c'est Mme de Luynes qui l'a présentée au Roi, à la Reine, à M. le Dauphin, à Mme la Dauphine et à Mesdames. Son mari et le prince de Palazzolo, son père, doivent arriver dans le mois prochain avec M. de l'Hôpital. Elle est nommée dame du palais de la reine des Deux-Siciles; mais l'usage de cette cour est fort différent d'ici; il y a au moins dix-huit ou vingt dames du palais dans les deux royaumes de Naples et de Sicile. C'est un titre que les dames de grande condition désirent d'avoir et qui ne leur donne ni appointements ni obligations de servir. Il n'y en a que six qui ont des appointements, et cependant celles qui n'en ont point servent également comme les autres quand elles s'y trouvent. Elles servent trois ensemble, et leur service ne dure que trois jours. Chacun de ces trois jours, il y en a une qui se trouve au coucher et au lever de la reine et qui la sert. Elles servent ainsi toutes trois le roi et la reine à dîner et à souper, au lieu que les dames du palais en France n'ont aucun service.

J'ai vu aujourd'hui M. de la Morlière; il m'a appris plusieurs détails sur le régiment qu'il va former. Les 300 chevaux sont des dragons; il a pris dans différents régiments les officiers qui doivent composer celui-ci. Le Roi lui donne 180,000 livres en tout pour les hommes, les chevaux équipés, armement et habillement, sur quoi on lui paye 30,000 livres comptant. Il avoit déjà été chargé de former le nouveau bataillon au régiment de Bourgogne,

---

siennes contre une hauteur défendue par son frère le prince Louis de Brunswick.

dans lequel il étoit. Le Roi avoit donné 100 livres par homme pour engagement, habillement et armement, excepté 200 armements fournis aux frais de S. M. M. de la Morlière m'a dit qu'il avoit formé ce bataillon en quatre mois et demi de temps, et qu'il n'en avoit pas coûté plus de 1,000 francs à chaque capitaine, par de là ce que le Roi avoit donné. L'habillement du régiment de la Morlière sera singulier; il est de drap noir avec des manches à la prussienne; les parements des manches et les revers de l'habit, ainsi que le collet, sont de drap rouge. Dans le compte de 180,000 livres on a estimé que le Roi donnoit 10 écus pour chaque homme, et 50 écus pour chaque cheval.

L'armée de Flandre s'est séparée le 14 et le 15 de ce mois; tous les officiers généraux et particuliers arrivent ici successivement.

MM. les princes Colonne sont ici depuis plusieurs jours; ce sont deux jeunes gens qui ne sont pas encore entièrement formés; il y en a un dans l'état ecclésiastique.

Le Roi a appris ce matin la prise de la ville d'Alexandrie; cette nouvelle a été apportée par M. de l'Aubespine (1), neveu par sa femme de M. le maréchal de Maillebois.

S. M. a donné à M. de Gisors, fils de M. le maréchal de Belle-Isle, l'agrément d'un régiment. Ce régiment doit être levé aux frais du roi de Pologne, duc de Lorraine. M. le maréchal de Belle-Isle est arrivé ce matin avec M. son frère pour remercier le Roi.

Les nouvelles de l'Écosse sont toujours très-bonnes. Le prince Édouard, à ce que l'on dit, est à la tête de 15,000 hommes d'infanterie et d'un petit corps de cavalerie, tous bien armés. Il est aimé et estimé de tous ses

(1) M. de l'Aubespine est fils d'une sœur de M. le duc de Saint-Aignan et de feu M. le duc de Beauvilliers; elle avoit épousé en premières noces M. de Marillac. M. de l'Aubespine a épousé la seconde fille de M. le duc de Sully, sœur de Mme de Goësbriant. (*Note du duc de Luynes.*)

nouveaux sujets qui le regardent comme un héros et le restaurateur de leur liberté.

Du samedi 13, *Fontainebleau.* — On apprit hier que Mme de Choiseul est morte depuis quelques jours ; elle était mère de M. l'évêque de Châlons et de M. le primat de Lorraine.

J'ai oublié de marquer que la ville d'Ath a été prise le 8 de ce mois ; M. de Wurmbrand y commandoit.

Le Roi donna hier à M. d'Écoville son portrait et la réponse de S. M. au roi de Prusse.

Du mardi 26, *Fontainebleau.* — Il est parlé ci-dessus des avantages remportés en Écosse par le prince Édouard. Le général Cop s'étant avancé le 2 de ce mois pour attaquer les rebelles, il y eut une bataille sanglante entre les deux partis. Les Écossois furent victorieux et prirent toute l'artillerie des ennemis, qu'ils tournèrent contre eux. Une lettre du 12, écrite par milord Loudun, qui étoit à cette affaire dans les troupes angloises, et qui est neveu de milord Stairs, marque que les Anglois firent leur decharge de fort loin ; ayant eu ordre de recharger, il parut une consternation générale parmi eux, et dans les cinq bataillons dont leur armée étoit composée il n'y eut qu'un seul soldat qui rechargea son fusil.

On apprit il y a quelques jours qu'une de nos frégates, de 22 canons, commandée par le chevalier de Chapizeaux, a péri dans la Manche. On dit que c'est par la faute du bâtiment, qui étoit en mauvais état.

On me contoit ces jours-ci une reponse que le Roi fit à M. le Dauphin pendant la campagne dernière ; c'étoit à dîner. On parloit des gendarmes de la garde : M. le Dauphin dit au Roi qu'il lui paroissoit que leur paye étoit peu considérable. Le Roi lui répondit : « Il viendra un jour où vous la trouverez assez forte. »

Une réponse de M. le Dauphin qui mérite fort d'être écrite est celle qu'il fit à mon fils quelque temps après la prise de Gand. Mon fils passoit sous la fenêtre de M. le

Dauphin; M. le Dauphin l'appela, et lui dit : « M. de Chevreuse, vos dragons étoient-ils à pied quand ils entrèrent dans Gand ? » Mon fils dit qu'ils avoient entré à pied. « Je crois en effet, dit M. le Dauphin, que leur service est plus brillant à pied qu'à cheval. » Mon fils lui répondit qu'ils servoient également bien de l'une et l'autre manière. « Mais quelle action distinguée ont-ils faite à cheval? » demanda M. le Dauphin. Mon fils répondit qu'on avoit paru content d'eux au combat de Sahay en Bohême. « Cela est bien vrai, dit M. le Dauphin, je n'y faisois pas d'attention; je ne songeois qu'à la gloire acquise par celui qui les commandoit. » Si c'est dans un moment de distraction que M. le Dauphin a fait cette question sur les dragons, il est certain qu'on ne pouvoit la réparer avec plus d'esprit ni dans des termes plus remplis de bonté.

Dans tout le commencement de cette guerre de Bohême, et même avant que les troupes fussent en campagne, feu M. le cardinal de Fleury descendit chez M. le Dauphin pendant son étude ; la conversation tomba sur la guerre qui alloit se déclarer contre la reine de Hongrie. M. le Dauphin fit des questions si pressantes à M. le Cardinal sur les motifs de cette guerre et pour savoir si elle étoit bien juste, qu'il l'embarrassa extrêmement. M. le Cardinal l'avoua le lendemain à M. l'évêque de Mirepoix, de qui je le sais.

J'ai déjà marqué que M. le Dauphin a commencé à Versailles à vouloir prendre de lui-même des temps d'étude ; il continue ici à prendre cet arrangement. Plusieurs fois dans la semaine, et surtout les jours que le Roi ne va point à la chasse, parce qu'il a coutume de l'y suivre, il travaille avec M. l'évêque de Mirepoix le matin, et l'après-dînée avec l'abbé de Saint-Cyr. Tous les jours qu'il ne va point à la chasse, il dîne avec Mme la Dauphine; ils paroissent vivre tous deux dans la plus grande union, et M. le Dauphin est, je crois, le seul en qui Mme la

Dauphine ait une confiance entière. L'après-dînée ils montent ensemble dans les cabinets de Mme la Dauphine, où M. le Dauphin lui fait la lecture pendant une heure ou une heure et demie. Ils lisent actuellement les *Mémoires de Sully*; c'est un ouvrage en trois volumes in-4°, qui paroît depuis environ un an (1); il a réussi tout au mieux dans le public. Ce livre est fait sur les *Œconomies royales*, ouvrage connu depuis longtemps, de M. de Sully; mais dont on a retranché des morceaux inutiles et ennuyeux; celui-ci est parfaitement bien écrit et enrichi de notes très-curieuses.

On apprit hier ici la mort de Mme la comtesse de Tonnerre; elle étoit fille de feu M. de Blanzac, et sœur de M. d'Estissac et de Mme de Donges (2); elle avoit environ cinquante ans; elle est morte de la poitrine et d'un cancer. Elle laisse deux filles, dont l'une a épousé M. de Lannion; l'autre est encore à marier; elle est à Sainte-Marie de Chaillot. Mme de Tonnerre a été fort jolie. Son mari est vivant, mais on le voit très-peu. Le père de M. de Tonnerre étoit premier gentilhomme de la chambre de Monsieur; il avoit épousé Mlle de Mennevillette, fille du marquis de Crèvecœur, secrétaire des commandements de Monsieur.

On a appris ces jours-ci la mort de Mme l'abbesse de Saint-Amand; elle étoit Duras, sœur de M. le duc de Lorges, et par conséquent de feu Mmes de Saint-Simon et de Lauzun.

Mme la duchesse de Brancas douairière a été présentée aujourd'hui; elle est fille de M. de Clermont-Gallerande

(1) *Mémoires de Maximilien de Bethune, duc de Sully, principal ministre de Henri le Grand*, mis en ordre avec des remarques, par M. L. D. L. D. L. (Pierre Mathurin, abbé de l'Ecluse des Loges); *Londres* (*Paris*, Debure), 174., in-4°, 3 vol. (*Bibliothèque historique* du P. Le Long, tome III, page ...)

(2) Mme de Donges est mère de Mme de Champagne, dame de Mme la Dauphine. (*Note du duc de Luynes.*)

et de la grande Mme de Clermont, fille de Mme d'O, dame d'atours de Mme la duchesse d'Orléans; elle avoit épousé en premières noces un M. de Clermont, colonel du régiment d'Auvergne et inspecteur de cavalerie, qui fut tué il y a quelques années en Italie. Son mariage avec M. de Brancas, qui étoit extrêmement vieux et retiré à l'Institution, ne fut pas trop approuvé dans le temps; je crois même qu'il se fit sans la permission du Roi, lequel déclara qu'il ne donneroit pas le rang de duchesse à Mme de Brancas. Outre cette raison, il y en avoit une particulière par rapport à la famille. Mme de Brancas (Clermont) prétendoit un douaire; son beau-fils, M. de Brancas, dont la femme est dame d'honneur de Mme la Dauphine, disputoit ce douaire. Cette dispute dure depuis plusieurs années; enfin la belle-mère a dit que si on lui prouvoit que ce douaire ne lui fût point dû suivant les lois, elle se désisteroit de sa demande, ce qui a été fait. La famille ne mettant donc plus d'opposition, le Roi a permis qu'elle fût présentée; elle l'a été vers les cinq heures après midi par Mme de Brancas, sa belle-fille, qui marchoit devant elle; il n'y avoit d'autres dames à la présentation que Mme de Lauraguais.

Le Roi revenoit alors de la paroisse; il y a été sur les quatre heures et demie, à l'occasion de la bénédiction de quatre cloches; mais elles ne sont pas grosses, car les quatre ne pèsent que 1,400 livres. L'église de cette paroisse-ci est vilaine et trop petite; elle est voûtée, mais en plâtre seulement. Un homme ayant eu aujourd'hui l'indiscrétion de monter sur cette voûte, pour chercher apparemment quelque place dans une fenêtre pour voir la cérémonie, le pied lui a manqué et il a fait tomber un morceau de plâtre assez considérable vers le bas de l'église, un demi-quart d'heure avant que le Roi y arrivât; heureusement qu'il n'en est résulté aucun accident. Le Roi a été dans le carrosse de la Reine, avec M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames. Dans le second car-

rosse de la Reine, Mme de Luynes et Mme de Brancas dans le fond, Mme de Villars et Mme de Lauraguais sur le devant, Mme de Mérode seule à la portière, en allant; Mme de Bouzols de plus en revenant. Il y avoit encore un troisième carrosse de la Reine avec des dames. Mme de Luynes avoit fait avertir, pour suivre la Reine, Mme de Resnel, belle petite-fille de Mme la duchesse de Saint-Pierre; mais comme elle avoit été avertie auparavant pour suivre Mme la Dauphine, Mme de Luynes lui a dit que la Reine désiroit qu'elle suivît son premier engagement. Mme de Tallard a monté dans le carrosse de Mesdames, qui est, comme l'on sait, un carrosse du Roi. Les gens du Roi ont cru par cette raison qu'ils devoient marcher immédiatement après le carrosse dans lequel étoit la Reine, ce qui est une faute, car s'ils sont au Roi, ils doivent marcher avant la Reine; s'ils sont à Mesdames, ils ne doivent marcher qu'à leur rang, les carrosses de la Reine ne devant jamais être coupés. L'écuyer cavalcadour a grondé le cocher qui avoit laissé passer devant lui.

C'est M. l'archevêque qui a fait la cérémonie de la bénédiction des cloches; elle n'a duré qu'environ une demi-heure, parce qu'il avoit commencé par dire les prières qui n'étoient pas absolument nécessaires au moment. M. l'archevêque avoit son fauteuil sur la première marche du chœur, le dos tourné à l'autel; il étoit en dedans. Après les litanies des saints, on a chanté des psaumes, pendant lesquels il a fait les bénédictions et aspersions ordinaires aux quatre cloches, qui étoient suspendues à quatre pieds de haut ou environ, entre lui et le prie-Dieu de S. M.; ensuite il a donné la bénédiction. Le Roi a tenu une des quatre cloches avec la Reine et une autre avec Madame. M. le Dauphin en a tenu une avec Mme la Dauphine et une autre avec Madame Adélaïde. Toutes les bénédictions faites, l'archevêque tire le battant de chaque cloche et sonne trois coups; ensuite le parrain et la marraine en font autant. On a remarqué que les trois coups de Madame Adé-

laude étoient prompts et vifs suivant son caractère, ce qui a fait rire plusieurs de ceux qui étoient présents. La cérémonie finit par mettre les langes, qui sont composés d'un morceau de toile et d'un morceau d'étoffe pour chacune. L'étoffe est de brocard d'argent, dont tous les morceaux même n'étoient pas pareils; il y en a 30 ou 36 aunes (1).

M. de Sourches, fils du grand prévôt et gendre de M. de Maillebois, arriva hier de Flandre; il a été exilé aujourd'hui (2); c'est à l'occasion d'une dispute qu'il a eue en chemin, soit avec les gens de la poste ou avec les commis des barrières, ce qui a été suivi de paroles très-vives qu'il a dites à M. Dufort, fermier général et directeur des postes. M. Dufort en a fait ses plaintes au Roi. Mme la maréchale de Maillebois a dit aujourd'hui à Mme de Luynes que le Roi avoit accompagné cette disgrâce de beaucoup de marques de bontés pour M. de Sourches, disant que cette punition étoit nécessaire pour l'exemple, mais qu'elle ne lui feroit aucun tort pour les grades militaires.

On juge que cet acte de sévérité du Roi a été fait principalement à cause de M. le comte de Clermont, prince du sang, dont je n'ai appris l'aventure qu'aujourd'hui. M. le comte de Clermont n'est parti que fort tard pour la Flandre, ayant été incommodé d'une chute, comme je l'ai marqué. On prétend que sur la fin de la campagne, ayant eu quelque mécontentement, il avoit demandé au Roi permission de revenir, disant pour raison que l'air de Flandre faisoit mal à son genou. Quelque temps après, et je crois même depuis le commencement de Fontainebleau, il voulut faire entrer un surtout à Paris chargé de provisions de viande. Le surtout fut arrêté à la barrière; les commis demandèrent les droits, qu'il fallut payer. Le len-

(1) Voy. à la fin de l'année, la pièce 9.

(2) Il a été envoyé dans ses terres jusqu'à nouvel ordre, il est allé à Abondant, près de Dreux. (*Note du duc de Luynes.*)

demain M. le comte de Clermont passa à cette même barrière, et fit venir le principal commis ; il lui demanda pourquoi il avoit arrêté son surtout ; le commis lui dit que c'étoit en conséquence des ordres du Roi, et que même ces ordres portoient confiscation, mais qu'il avoit trop de respect pour lui pour les exécuter à la lettre. M. le comte de Clermont, dans un mouvement de colère, ordonna à ses gens de le battre à outrance ; ses gens furent assez sages pour ne pas obéir, excepté son coureur, lequel avec sa grosse canne donna tant de coups au commis qu'il en est mort. M. le comte de Clermont est venu ici dans le commencement du voyage, et n'y a demeuré qu'un moment. On prétend que le Roi, après lui avoir demandé des nouvelles de sa santé, lui dit que l'air de Fontainebleau étoit sûrement mauvais pour son genou, et même celui de la Cour pour quelque temps.

J'ai entendu conter depuis ces deux aventures fort différemment. A l'égard de M. de Sourches, on prétend qu'il avoit montré un peu de vivacité à l'armée, et que le Roi en avoit été instruit ; qu'en revenant, il avoit été arrêté à Peronne, suivant l'usage, pour fouiller sa chaise, qu'il n'avoit fait nulle opposition ; mais qu'un commis ayant voulu fouiller dans les poches de son valet de chambre, M. de Sourches, fort en colère, avoit parlé vivement et des commis et de M. Dufort ; on ne dit point cependant qu'il y ait eu de coups de donnés. Ce qui fait juger que la faute n'est pas bien grave, c'est qu'il a eu permission de se trouver à Versailles au retour du Roi.

A l'égard de M. le comte de Clermont, voici comme il conte ce qui lui est arrivé. Il est dans l'usage d'envoyer continuellement de Berny à Paris tantôt du gibier ou des moutons, qu'il fait engraisser chez lui, ou son souper à moitié cuit, que l'on achève d'apprêter en arrivant à Paris. La veille de ce jour-là, il avoit envoyé plusieurs pièces de gibier à Paris. Ce jour-là il alla à la chasse à tirer, et comptoit retourner souper à Berny et revenir le lendemain de bonne heure à Paris. La chasse l'ayant mené assez près de Paris, il prit le parti d'y aller dès le soir même, et envoya à Berny dire à son contrôleur de faire porter son souper à Paris. Avant que cet ordre eût été porté et exécuté, il se passa assez de temps. Le souper arrivé à la barrière fut arrêté par un des commis de la barrière, qui étoit de fort mauvaise humeur. Ce commis fit ouvrir toutes les cantines, et prit ce qui lui convenoit da-

vantage : douze perdrix, un morceau de mouton, etc.; il dit au contrôleur qu'il en restoit encore assez pour le souper de M. le comte de Clermont, qu'il n'avoit qu'à faire emporter le reste. Le contrôleur se récria sur l'injustice du procédé, et offrit de payer les droits; mais voyant qu'il ne pouvoit rien obtenir, il dit qu'il alloit se plaindre à M. le comte de Clermont, et alla en effet au-devant de lui. M. le comte de Clermont arriva peu de temps après dans sa chaise, il arrêta à la barrière, et demanda qui étoit l'insolent qui avoit saisi son souper. Le gros commis étoit seul à la porte, et ne désavoua point ce qu'il avoit fait, ajoutant qu'il arrêteroit bien les carrosses du Roi. Ses camarades sortirent et dirent à M. le comte de Clermont que cet homme faisoit tous les jours des sottises semblables et qu'ils ne pouvoient pas le corriger. M. le comte de Clermont avoit un de ses gens à cheval, lequel portoit un fouet à l'angloise. Il lui dit d'en donner quelques coups à ce commis, ce qui fut exécuté, mais d'une manière à ne pouvoir le faire mourir ni même le blesser considérablement. Mlle de Charolois, qui sait en détail de M. son frère, et qui me le contoit hier, dit qu'elle ignore si ce commis est mort, mais que s'il l'étoit, ce ne pouvoit être de quelques coups d'un fouet à l'angloise ; elle dit aussi que le bruit de l'exil de M. son frère n'a pas le moindre fondement, que ses relais l'attendent depuis huit jours sur le chemin de Fontainebleau, et que ce n'est que parce qu'il est incommodé qu'il n'a pas pu y venir. (*Addition du duc de Luynes*, du 5 novembre 1746.)

M. d'Argenson, maître des requêtes, fils du ministre des affaires étrangères, est parti ces jours-ci pour aller voyager en Italie.

Du jeudi 28, *Fontainebleau*. — Dimanche dernier, 24 de ce mois, le fils cadet du Roi Jacques arriva ici ; il étoit venu de Rome à Avignon depuis quelque temps ; il a loué une maison à Bagneux près Paris. Les circonstances dans lesquelles se trouve le prince Édouard son frère ont déterminé le duc d'York à s'approcher de l'Angleterre. Il a désiré voir le Roi ici en passant. M. d'Argenson des affaires étrangères étoit instruit, comme on peut le croire, de l'arrivée de ce prince ; il en avoit averti le Roi, mais S. M. avoit oublié de donner ses ordres ; en conséquence, M. le duc de Gesvres étoit ce même jour dimanche à six heures et demie dans son appartement, sans avoir le moindre soupçon, lorsqu'il reçut un ordre du Roi de se

rendre en toute diligence chez S. M.; il y arriva en effet tout courant, et trouva le Roi dans son cabinet qui lui dit de faire avertir le prince. M. de Gesvres ignoroit quel étoit ce prince, et d'ailleurs ne savoit ou le prendre. Le Roi paroissoit impatient qu'on le fît entrer; mais il n'étoit pas aisé de satisfaire cette impatience sans avoir quelque éclaircissement. Enfin M. de Gesvres ayant fait plusieurs questions découvrit que le prince d'Angleterre pouvoit bien être dans les petits cabinets du Roi en bas, mais il ne falloit pas nommer son nom; il envoya donc demander dans les cabinets s'il n'y avoit pas un étranger. Le prince y avoit été conduit en effet, par M. Dufort, directeur des postes. Il monta aussitôt par l'escalier qui donne dans les petits cabinets, et arriva dans le cabinet du Roi; il n'y avoit dans ce moment dans le cabinet que M. de Gesvres et M. le marquis d'Argenson. Le prince, après une profonde révérence, s'avança près du Roi pour le saluer; le Roi, un peu embarrassé, ne se prêtoit pas beaucoup à cette embrassade; cependant le prince s'avançant toujours, le Roi le baisa. Il parla ensuite à S. M. assez longtemps avec beaucoup d'esprit et d'une manière très-noble et très-respectueuse. Il dit que le Roi son père et toute sa famille n'oublieroient jamais toutes les obligations infinies qu'ils avoient aux bontés du feu Roi; que la maison des Stuart devoit son existence à la protection signalée de ce prince et à la continuation de cette même protection que le Roi avoit bien voulu leur accorder; que la situation dans laquelle se trouvoit actuellement le prince Édouard son frère étoit l'effet et la suite des bontés de S. M.; que si le zèle et la fidélité qui paroissoient dans le cœur des Écossois pour leur légitime souverain sembloient donner droit à sa maison d'espérer qu'elle pourroit rentrer bientôt dans la possession d'un royaume qui lui appartenoit si légitimement, ces espérances ne pouvoient avoir de fondements réels sans de nouvelles marques de la protection du Roi; qu'elles étoient plus

essentielles, plus importantes et plus pressées que jamais; que les moments étoient précieux, et que si le Roi n'accordoit au plus tôt quelques secours au prince Édouard, il seroit vraisemblablement accablé par le nombre de ses ennemis, et que le fruit de tant de soins et de peines s'évanouiroit en un instant. Le Roi, toujours embarrassé avec gens qu'il ne connoît pas, fut quelque temps sans répondre; cependant il prit la parole, et parla en très-bons termes et très-dignement sur la justice de la cause du prince Édouard, ajoutant des assurances de la plus grande sincérité à l'aider et le soutenir et lui donner en toutes occasions des marques des mêmes sentiments que le feu Roi avoit eus pour le Roi son père. Le prince d'Angleterre répondit que le prince Édouard, son frère, avoit fait tout ce qui lui avoit été possible pendant qu'il avoit été en France pour tâcher d'avoir l'honneur de voir le Roi; qu'il avoit été dans ce dessein au bal à Versailles et qu'il ne pouvoit se consoler de n'avoir pu y réussir. Il y eut un peu de silence après ce commencement de conversation. M. d'Argenson, qui étoit plus en droit de parler qu'aucun autre, ne paroissoit pas s'y prêter beaucoup; enfin M. de Gesvres prit le parti de faire quelques questions au prince; ensuite le Roi lui demanda si le pape Benoît XIII n'avoit pas été son parrain. Le prince, sans répondre précisément à cette demande, dit qu'il avoit beaucoup de noms de baptême, mais qu'il avoit choisi par préférence celui de Henri. On l'appeloit à Rome le duc d'York; en France, comme il est incognito, le prince d'Albany.) Le Roi demanda encore au prince s'il ne savoit pas plusieurs langues; il répondit qu'il en savoit trois: qu'il avoit appris le françois par inclination et par reconnoissance, l'italien par nécessité, et qu'il savoit l'anglois parce que c'étoit la langue de son pays. Le Roi vouloit que le prince vît M. le Dauphin; le Roi dit à M. de Gesvres : « Il faut avertir mon fils et qu'il vienne tout seul. » M. de Gesvres ne pouvoit pas quitter le Roi

dans ce moment, il envoya donc porter à M. le Dauphin les ordres de S. M.; il demanda ensuite tout bas au Roi si M. le Dauphin étoit prévenu. Le Roi dit qu'il avoit oublié de lui en parler, mais que M. d'Argenson l'auroit sûrement fait. M. d'Argenson convint qu'il ne lui en avoit pas dit un mot, de sorte que M. le Dauphin arrivoit dans le cabinet sans savoir quel étoit l'étranger qui désiroit de le voir. M. de Gesvres n'eut que le temps de lui dire à l'oreille que c'étoit le frère du prince Édouard et que le Roi l'avoit salué. On peut juger que l'embarras malheureusement trop naturel à M. le Dauphin augmenta beaucoup dans ces circonstances; cependant il s'avança vers le prince, et l'embrassa (1). Le prince Henri, qui avoit déjà parlé au Roi, dans le commencement de la conversation, de la satisfaction extrême que le Roi son père et lui avoient eue au récit de toutes les grandes actions de S. M. pendant cette dernière campagne, ne laissa point échapper l'occasion de parler de la gloire que M. le Dauphin y avoit acquise; il fit les remercîments les plus respectueux au Roi, de l'honneur qu'il lui faisoit de lui faire voir le digne héritier de sa couronne et de sa gloire. Après tous ces compliments, la conversation devenoit extrêmement languissante; la visite avoit duré au moins une demi-heure; M. de Gesvres crut qu'il étoit temps de la terminer; il dit au Roi que le prince Henri avoit été malade et que peut-être il avoit besoin de repos. Le prince répondit qu'effectivement il avoit eu plusieurs accès de

---

(1) On avoit oublié aussi de dire à M. le Dauphin que cette visite devoit être tenue secrète ; de sorte qu'en rentrant chez lui il en parla au chevalier de Montaigu devant deux garçons de la chambre. M. de Gesvres ayant demandé au Roi s'il avoit averti M. le Dauphin de ne pas dire qu'il avoit vu le prince d'Angleterre, le Roi répondit qu'il n'y avoit pas songé. M. de Gesvres alla sur-le-champ chez M. le Dauphin, qui lui avoua ce qui s'étoit passé, on prit le parti de recommander le secret aux trois personnes qui en étoient instruites; mais ce secret a pénétré, comme il est aisé de le croire. (*Note du duc de Luynes.*)

fièvre, et qu'il croyoit même avoir un peu le frisson actuellement. Il fit donc une profonde révérence, et se retira sans que le Roi l'embrassât de nouveau ou fît le moindre pas pour le reconduire. M. de Gesvres, qui le suivit, lui demanda s'il savoit par où il étoit venu. Le prince dit qu'il n'avoit pas la moindre connoissance du chemin qu'on lui avoit fait prendre, sinon qu'il avoit monté un escalier. M. de Gesvres le fit donc descendre par l'escalier des cabinets; en descendant, le prince le pria de lui dire à qui il devoit toutes ces marques d'attentions. M. de Gesvres se nomma. Le prince aussitôt lui dit qu'il avoit beaucoup entendu parler de lui : « Je sais, Monsieur, ajouta-t-il, que vous êtes gouverneur de Paris; mon frère m'a instruit de toutes les politesses que vous lui avez faites en différentes occasions. Assurez encore le Roi, je vous prie, de ma reconnoissance et de mon respect. Je crains d'avoir importuné S. M. par des sollicitations trop pressantes, mais vous comprenez combien son secours et sa protection nous sont indispensablement nécessaires. J'espère qu'il me pardonnera un désir aussi juste de lui avoir de nouvelles obligations. » Ils avoient descendu l'escalier sans voir clair; arrivés dans les petits appartements, ils ne trouvèrent personne. M. de Gesvres appela Lebel, valet de chambre du Roi, et demanda au prince si ce n'étoit pas lui qui avoit eu l'honneur de le conduire. Le prince lui répondit qu'il lui paroissoit que ce n'étoit pas ce nom-là; qu'il croyoit avoir entendu appeler Fort, ou un nom semblable, celui avec lequel il étoit venu. Enfin M. Dufort se trouva dans une des pièces des petits appartements; M. de Gesvres remit le prince entre ses mains. M. Dufort le conduisit chez M. d'Argenson. Le prince alla ensuite passer la soirée et coucher chez M. O'Brien, Irlandois, (1), chargé depuis longtemps en France des af-

(1) Il est né à Saint-Germain, mais son père, qui étoit colonel, étoit Irlandois. (*Note du duc de Luynes.*)

faires du roi son père, mais qui y a toujours demeuré incognito. Le prince Henri partit d'ici le lendemain lundi 25, à six heures du matin.

M. de Fersen fut présenté hier ; c'est un Suédois d'environ vingt et un à vingt-deux ans, bien fait. Il est attaché au duc des Deux-Ponts. Il a eu une commission de colonel au service de France et a fait la campagne sur le Rhin, comme aide de camp de M. le prince de Conty.

Il y eut hier deux hommes tués ici par accident; l'un est un garçon de cuisine, de treize ou quatorze ans, qui s'étoit avancé indiscrètement sur le toit, près l'appartement de Bontemps, qui est dans les bâtiments neufs de la galerie d'Ulysse. Il tomba vers l'appartement de Mesdames, du côté du jardin, sur le rebord du pavé qui est du côté du jardin neuf le long du bâtiment, et se tua tout roide.

L'autre étoit un homme qui se promenoit le long de la petite écurie. Des gens du Roi jouoient à la longue paume; une balle s'échappa et lui alla donner dans la tempe ; on n'eut que le temps de lui faire recevoir l'extrême-onction.

Le Roi courut hier le sanglier. Un sanglier, venant à son tiers an, étant forcé, vint à la charge droit au Roi, qui le manqua du premier coup. Le sanglier revint encore et blessa le cheval sur lequel étoit le Roi. S. M. le tua dans les jambes de son cheval sans qu'il arrivât aucun accident.

Du samedi 30, *Fontainebleau.* — Le Roi fut hier courre le cerf; il mena dans son carrosse, jusqu'à l'assemblée, Mme de Pompadour habillée en amazone, Mmes de Sassenage et d'Estrades. A l'assemblée, Mme de Pompadour monta à cheval à la suite de Mesdames, qui étoient déjà arrivées au rendez-vous ; Mmes de Sassenage et d'Estrades suivirent dans une calèche. Mme de Sassenage est amie depuis longtemps de Mme de Pompadour; elle soupe tous les jours avec elle, ou dans les cabinets ou chez Mme de Pompadour ;

elle sort presque toujours avec elle. Il paroît que Mme d'Estrades se conduit avec esprit et qu'elle a un bon maintien. Mme de Pompadour jouit d'environ 180,000 livres de rente; elle en avoit d'abord 90,000, par différents arrangements que l'on avoit pris pour augmenter son revenu. Le marquisat de Pompadour est compris dans cette somme pour 13 ou 14,000 livres de rente. Le Roi donnoit à Mme de Pompadour 2,000 écus par mois lorsqu'il la faisoit venir à la Cour; on me dit hier que cette somme étoit augmentée de 4,000 livres par mois (1). Dès que le Roi est levé et habillé il descend chez Mme de Pompadour; il y reste jusqu'à ce qu'il aille à la messe; au retour de la messe, il y redescend et y mange un potage et une côtelette, car S. M. ne dîne point; il y reste jusqu'à cinq ou six heures, c'est l'heure du travail. Les jours de conseil, il descend avant et après. Il paroît que tout le monde trouve Mme de Pompadour extrêmement polie; non-seulement elle n'est point méchante et ne dit de mal de personne, mais elle ne souffre pas même que l'on en dise chez elle. Elle est gaie et parle volontiers. Bien éloignée jusqu'à présent d'avoir de la hauteur, elle nomme continuellement ses parents, même en présence du Roi, peut-être même répète-t-elle trop souvent ce sujet de conversation. D'ailleurs, ne pouvant avoir eu une extrême habitude du langage usité dans les compagnies avec lesquelles elle n'avoit pas coutume de vivre, elle se sert souvent de termes et expressions qui paroissent extraordinaires dans ce pays-ci. Il y a quelques jours qu'elle parloit d'un de ses cousins germains qui est religieux et que l'on a fait revenir dans une maison de son ordre pour

(1) Voy. *Relevé des dépenses de Mme de Pompadour*, manuscr. des archives de la préfecture de Seine-et-Oise, publié par M. le Roi, bibliothécaire de la ville de Versailles, dans le tome III des *Mémoires de la Société des sciences morales, des Lettres et Arts de Seine-et-Oise*, 1853, in-8°. Il résulte de ce précieux document que Mme de Pompadour a reçu pendant les dix-huit années de sa faveur la somme de 36,924,140 livres.

être à portée de tenir compagnie à M. Poisson, qui habite dans ce lieu depuis quelque temps. Mme de Pompadour a eu curiosité de voir ce religieux, à dessein de lui rendre service; elle n'en fut point contente : elle lui trouva peu d'esprit, et dit à quelqu'un qui l'alla voir : « C'est un plaisant outil que mon cousin; que peut-on faire d'un engin comme celui-là? » Il y a lieu de croire que le Roi est souvent embarrassé de ces termes et de ces détails de famille.

Le Roi soupa hier dans ses cabinets, mais avec petite compagnie; Mme de Lauraguais a presque toujours été brouillée avec Mme de Pompadour, au moins très-froidement depuis le voyage de Choisy. Pendant ce voyage, elle paroissoit à l'extérieur plus en faveur que Mme de Pompadour et la traitoit assez mal. Depuis que le Roi est arrivé ici, on a remarqué qu'elle soupoit dans les cabinets beaucoup moins qu'à l'ordinaire. Cependant l'on prétend qu'actuellement il est question de raccommodement.

Du dimanche 31. — Avant-hier le Roi alla à la chasse; M. de Brionne étoit à l'assemblée; il dit à M. de Brionne de lui aider à monter à cheval; c'est la première fois qu'il ait fait les fonctions de grand écuyer, et il continuera à les faire.

Hier la Reine et Mme la Dauphine ne virent personne l'après-dînée, devant faire leurs dévotions ce matin. Cependant il y eut comédie italienne comme à l'ordinaire; le Roi et M. le Dauphin n'y allèrent point; il y avoit quelques-unes des princesses.

Le Roi a réglé que lorsqu'il se trouveroit des fêtes les jours destinés aux comédies, on les joueroit le lendemain. On juge que cet ordre est donné à l'occasion de Mme de Pompadour, qui aime beaucoup les spectacles. Le Roi y va souvent avec elle dans une loge grillée qui est en haut et d'où l'on peut voir dans celle de la Reine. Mme de Pompadour monte de chez elle par l'escalier de communication qui va de chez elle dans les petits ca-

binets du Roi, de là par un escalier qui monte au garde-meuble et de là à la loge grillée.

Le raccommodement de Mme de Pompadour avec Mme de Lauraguais n'est pas encore absolument fait; c'est le Roi lui-même qui y travaille.

La promotion parut avant-hier (1). Plusieurs des maréchaux de camp de 1743 ont été blessés de voir donner le grade de lieutenant général à M. de Mortain (2), d'autant plus qu'il a toujours été dans les grades inférieurs à celui dans lesquels ils se trouvoient. M. de Mortain, suivant ce que j'en ai ouï dire, est fils d'un fameux partisan. Il est fort estimé et a beaucoup de talents pour la guerre; il est fort attaché à M. le maréchal de Belle-Isle, qui en fait grand cas. Il s'étoit brouillé en Bohême avec M. le maréchal de Broglie, à qui il avoit répondu un peu vivement; il quitta le service de France avec l'agrément du Roi pour s'attacher à l'empereur Charles VII, qui le fit lieutenant général; il étoit resté au service de l'électeur de Bavière, son fils, et ne l'a quitté que lorsque ce prince s'est détaché des intérêts de la France. Sur les représentations qu'on a faites à M. d'Argenson, il a dit qu'il auroit désiré que M. de Mortain se fût contenté du grade de maréchal de camp, mais que le Roi auroit perdu cet officier s'il ne lui avoit pas accordé le grade de lieutenant général; que M. de Belle-Isle s'y étoit fort intéressé, et que le Roi l'avoit voulu.

NOVEMBRE.

Entrevue du duc d'York avec le cardinal de Tencin; bruits d'envoi de troupes en Angleterre. — Entrées chez le Roi de Moncrif et de Voltaire. — Motet

---

(1) Elle se composait de : 18 lieutenants généraux,
31 maréchaux de camp,
30 brigadiers d'infanterie,
33 brigadiers de cavalerie.

(2) Ernest Louis de Mortany, comte de Mortagne

composé par Cardone. — Changement à la chambre à coucher de la Reine. — Gains du Roi pendant la campagne de Flandre; sa cassette. — Mort de l'abbé de Nettancourt et du prince de Robecque. Mariage de M. de Chabannes. — Anecdote sur Law — La Reine soupe chez la duchesse de Boufflers. — Nouveau bâtiment des Enfants trouvés. — Permission à M. de Fersen de lever un régiment. — Inspection donnée à M. de Crémilles — Conversation du Roi avec le Dauphin et la Dauphine — Propos sur le contrôleur général. — Détails sur M. de Fersen et son régiment. — Le duc des Deux-Ponts. — Les princes de Hesse. — La Reine dîne chez la comtesse de Toulouse. — Mort de l'abbé Combes. — Prise de Valenza. — Arrivée de M. de Saint-Séverin. — Conduite du prince de Conty à l'armée d'Allemagne. — Attention du Roi pour la Reine inspirée par Mme de Pompadour. — Bruits du départ de M. de Richelieu pour l'Écosse. — Caractère de M. d'Argenson. — Mort de M. d'Eu. — La Cour quitte Fontainebleau. — Séjour à Choisy, le Roi et Mme de Pompadour y reçoivent la Reine, qui repart seule pour Versailles. — Mariage du prince de Soubise — Présentation de Mme de Chabannais. — Rang de princes du sang aux enfants de M. de Penthièvre — Prise du château d'Asti — Pension aux enfants de Mme de Talleyrand. — Ballet du *Temple de la Gloire* par Voltaire.

Du lundi 1er. — J'ai marqué ci-dessus que le prince Henri, après l'audience du Roi, avoit été passer la soirée chez M. O'Brien. M. le cardinal Tencin s'y trouva; il n'en convient pas cependant, à cause du secret que l'on veut garder; il parle avec éloge de l'esprit du prince Henri comme l'ayant beaucoup vu à Rome.

Il paroît qu'il est fort question d'envoyer des troupes en Angleterre. On croit que le projet n'est que d'y porter 6,000 hommes, et l'on imagine que ce sera milord Clare qui les commandera; mais on ne sait encore rien sur cet article. Ce qui est certain c'est que M. de Bouzols, qui étoit revenu de Flandre à Paris et même ici, n'a point vu le Roi; on l'a fait repartir sur-le-champ, et comme il a dit qu'il n'avoit point d'argent, on lui a expédié une ordonnance de 4,000 livres. On a dit qu'on l'envoyoit commander à Montmédy.

Il n'y a que peu de jours que le Roi a donné les entrées de la chambre chez lui à Moncrif. Moncrif a eu la charge de lecteur chez la Reine, qu'on a créée pour lui, comme je l'ai marqué dans le temps; mais ce n'est pas à ce titre,

qui ne donne rien chez le Roi. Voltaire a eu ces mêmes entrées de la chambre chez le Roi. Je crois que l'un et l'autre, c'est comme auteurs de pièces qui ont été jouées devant le Roi ; ce qui apparemment est regardé comme un titre suffisant pour pareilles grâces. Il est vrai que Voltaire a la place d'historiographe de S. M. Je ne sais si cette charge donne des entrées.

La semaine dernière, l'on exécuta deux jours de suite à la messe du Roi et de la Reine un motet composé par un jeune homme de quinze ans, nommé Cardone, qui a été page de la musique. Il est fils d'un commis des bureaux de M. de Maurepas. Ce motet-ci, qui a été trouvé bon, est le troisième qu'il a composé.

Il y avoit longtemps que la Reine se plaignoit de sa chambre à coucher ici, qui est en effet petite et singulière. Le lit est dans un coin auprès de la cheminée, sur une espèce d'estrade fort belle et fermée par un balustre. Le Roi enfin a arrêté ce voyage-ci les plans pour accommoder cette chambre. On n'y laissera des ornements qui y sont aujourd'hui que le plafond. Le Roi ne veut point qu'on change rien au plafond, qui est formé presque tout entier par un gros cintre, fort bien doré à la vérité. On prendra sur la pièce qui fait aujourd'hui le cabinet particulier de la Reine pour augmenter sa chambre ; et pour rendre au cabinet une grandeur convenable, le Roi donne une petite pièce faite en clavecin, qui séparoit ce cabinet d'avec sa chambre à coucher.

Quoique ce fût avant-hier la vigile de la Toussaint, les premières vêpres ne furent dites qu'hier ; ce fut M. l'évêque de Saintes (Duplessis la Corée) qui officia ; il a encore officié aujourd'hui suivant l'usage.

La Reine avoit nommé pour quêter Mme la marquise de Boufflers, dame du palais de la reine de Pologne ; elle est ici depuis environ un an. Mme de Boufflers a prié la Reine de l'en dispenser, parce qu'elle a de mauvaises jambes. S. M. a nommé Mme de Pons, dame de Mme la Dauphine.

Celui qui a prêché ici est l'abbé Ardouin, prédicateur de l'Avent, qui a déjà prêché devant le Roi.

Du vendredi 5, Fontainebleau. — J'ai déjà marqué que le Roi a beaucoup gagné pendant la campagne. Il lui étoit dû 2,800 ou 3,000 louis par M. de Bouillon, 5,000 par M. le comte d'Estrées (Courtenvaux), et autant par M. Rosen. Ils avoient jusqu'au 1er janvier pour payer. M. de Bouillon, en arrivant ici, il y a huit ou quinze jours, apporta au Roi une cassette avec les 2,800 ou 3,000 louis; il y a huit jours que M. le comte d'Estrées en apporta une autre avec les 5,000 louis; M. Rosen n'a pas encore payé. C'est le Roi lui-même qui serre cet argent, ainsi que tout ce qu'il gagne. On prétend qu'il doit en avoir beaucoup dans ses armoires. Les fonds de ce que l'on appelle la cassette, montant à 50,000 livres par mois, sont remis exactement tous les mois. C'est le premier valet de chambre qui en est chargé, et le Roi en prend ce qu'il juge à propos.

Jusqu'au commencement de cette année, M. le Dauphin n'a eu que 500 livres par mois. Cette somme lui fut remise encore le 1er janvier; mais quinze jours après on lui apporta 5,500 livres, et il a toujours eu depuis 6,000 livres par mois. Mme la Dauphine n'a encore que 4,000 livres par mois.

L'espérance de la grossesse subsiste toujours.

J'ai parlé ci-dessus du prédicateur de la Toussaint, qui est celui de l'Avent; je n'étois pas à son sermon, mais j'ai ouï dire qu'il étoit fort beau et qu'on avoit été très-content du compliment.

L'abbé de Nettancourt, aumônier du Roi depuis environ un an, et qui étoit grand vicaire d'Orléans, y est mort depuis peu de temps, d'une fièvre maligne, le vingt-septième jour.

M. le prince de Robecque mourut il y a quelques jours, à Lille en Flandre. Il y avoit longtemps qu'il étoit malade; il s'étoit appelé longtemps le comte des Terres; ils

sont de la maison de Montmorency. Cette branche et celle des Luxembourg sont séparées depuis sept ou huit générations.

Le Roi déclara le 2 de ce mois qu'il ne partiroit d'ici que le 20; qu'il arriveroit le 26 à Versailles, et que le 27 il y auroit un ballet.

Il y a trois ou quatre jours que M. de Chabannes demanda l'agrément du Roi pour son mariage avec Mlle du Plessis-Châtillon; hier il fit signer son contrat par LL. MM. M. de Chabannes doit avoir environ soixante ans et Mlle du Plessis-Châtillon quinze ou seize. Elle a un frère et par conséquent peu de bien. Il me semble cependant qu'on dit qu'elle aura 100,000 écus. M. de Chabannes a 40 ou 45,000 livres de rente au moins, mais tout viager, hors une terre qui en vaut 10 ou 12,000. Dans ce revenu est compris le gouvernement de Verdun, qui vaut 17 ou 18,000 livres. Il étoit major des gardes françoises, et en cette qualité major général de l'armée en 1744. M. de Varennes, lieutenant-colonel du même régiment, fut fait gouverneur du château d'If près Marseille, et se retira pendant le siége de Menin. M. de Chabannes monta à la lieutenance colonelle, et M. de Vaudreuil fut fait major. Malgré ce changement, M. de Chabannes obtint par une grâce particulière de continuer pendant le reste du siége les fonctions de major général. M. de Chabannes est veuf; sa première femme étoit Beauvau, sœur de Mme Chauvelin, femme du garde des sceaux. Elle étoit veuve d'un M. d'Ormesson, dont elle avoit un garçon et une fille. Le garçon est mort; la fille est Mme Rosmadec. M. de Chabannes n'a point eu d'enfants de cette première femme.

Il y a quelques jours que M. le maréchal de Noailles, qui a été, comme l'on sait, fort bien avec M. le duc d'Orléans et mis dans le conseil de régence, contoit quelques faits particuliers de la folie universelle du commencement de la banque; entre autres, que M le duc d'Orléans,

lui parlant un jour de M. Law avec beaucoup d'estime, lui faisoit surtout l'éloge de sa modération. « Cet homme, lui disoit-il, pourroit avoir tout l'argent qu'il voudroit; combien croyez-vous qu'il ait? Vous ne l'imagineriez jamais. Il n'a que 140 millions effectivement! » M. Law, quand il se retira de ce pays-ci, avoit si peu de bien qu'il seroit mort de faim à Venise, où il avoit fixé son séjour, s'il n'avoit pas été assisté par M. de Lassay, qui lui a fait une pension jusqu'à la fin de sa vie. On ne connoît pas ce qu'étoient devenus les 140 millions, mais le fait de la misère et de la pension passe pour constant. Il me paroît que l'on convient assez unanimement que Law étoit un homme de bonne foi, mais un fou entêté d'un système qu'il croyoit excellent. Il n'est pas douteux que ce système ne convenoit point au génie françois et fut poussé trop loin. De savoir si ce fut par la faute de Law, par celle de M. le duc d'Orléans ou par celle de quelqu'autre, c'est ce que je n'entreprendrai pas de décider.

Autre trait de folie de ce temps-là fut le procès de Mme de Chaumont avec Fargès, où il s'agissoit de 135 ou 136 millions.

Mme la Dauphine ne fut point avant-hier à la chasse de la Saint-Hubert, à cause de l'incertitude de son état.

Avant-hier la Reine ne soupa point chez elle ni chez moi, et l'on ne savoit point où elle étoit allée souper. Ce fut un souper particulier que Mme la duchesse de Boufflers lui donna dans son appartement ici dessus dans les attiques. Mme de Villars y étoit, Mme de Bouzols, Mme de Saint-Florentin et Mme d'Andlau.

Mme la duchesse de Brancas, dame d'honneur de Mme la Dauphine, est malade depuis quelques jours. Mme la Dauphine n'a point été la voir, mais M. le Dauphin y fut hier.

Comme il est question de faire un nouveau bâtiment aux Enfants trouvés, M. de la Peyronie, premier chirur-



gien du Roi, est venu prier Mme de Luynes de demander à la Reine si elle voudroit bien mettre la première pierre à ce nouveau bâtiment; il lui a été apporté un mémoire sur l'établissement des Enfants trouvés; il m'a paru assez curieux pour en faire copier la principale partie à la fin de ce livre (1). La Reine a consenti à la proposition de cette bonne œuvre.

Du samedi 6, *Fontainebleau*. — Hier le Roi accorda à M. de Fersen, Suédois, dont j'ai parlé ci-dessus, l'agrément de lever un régiment au service de France qui portera son nom; ce régiment sera de 600 hommes et composé d'Allemands.

S. M. a accordé aujourd'hui à M. de Crémilles une place d'inspecteur avec les 8,000 livres d'appointements. M. de Crémilles, qui a été capitaine de dragons dans Condé et écuyer de quartier du Roi, a fait la fonction de maréchal général des logis en Flandre cette dernière campagne. L'inspection qu'on lui donne n'est ni pour l'infanterie ni pour la cavalerie nommément; le Roi l'emploiera à l'une ou à l'autre, suivant qu'il le jugera plus à propos.

Du dimanche 7, *Fontainebleau*. — Avant-hier vendredi, M. le Dauphin et Mme la Dauphine étant venus au débotté du Roi, il les fit entrer dans son cabinet; on prétend même qu'il leur dit qu'il avoit à leur parler; mais ce qui est certain, c'est qu'il demeura seul avec eux deux pendant plus de trois quarts d'heure. On ignore ce qui a été traité dans cette conversation. On fait des raisonnements et l'on imagine qu'il peut avoir été question de Mme de Brancas qui pourroit bien se retirer, à ce que l'on pense, et Mme la maréchale de Duras être mise à sa place. D'autres gens imaginent qu'il a pu être question de M. l'évêque de Mirepoix; mais les bruits qui se sont tenus par rapport à

(1) Voy., à la fin de l'année, la pièce n° 10.

lui paroissent si fort tombés, qu'on ne peut pas ajouter foi à cette idée (1).

On parle plus que jamais de ce qui regarde M. le contrôleur général; il est fort attaqué depuis longtemps. On prétend que MM. de la Galaisière ont pris un trop grand crédit sur son esprit; que c'est trop d'avoir fait son beau-frère premier ministre chancelier de Lorraine, un des frères de celui-ci envoyé du Roi auprès du roi de Pologne duc de Lorraine, d'avoir fait avoir un régiment aussi de Lorraine à un troisième frère, et une abbaye, de 30 ou 35,000 livres de rente au moins, à un des fils du chancelier de Lorraine, qui n'a que dix ou douze ans; enfin, on reproche à M. Orry d'avoir obtenu pour son neveu (M. de Sauvigny) l'intendance de Paris, place qui se donne toujours à des gens plus âgés et de plus d'expérience. On prétend que M. Boulogne sera mis à sa place; que ce changement se fera en arrivant à Versailles, et que M. d'Argenson, fils de l'aîné, épousera la dernière fille de M. Boulogne, sœur de Mmes de Bauve, de l'Hopital et de Dromesnil. Soit que M. Orry ne soit point instruit de ces propos, soit qu'il s'en mette peu en peine (ce qui est vraisemblable), il a l'air fort tranquille. Ce qui paroît de plus raisonnable sur cette idée, c'est ce que l'on dit des discours de MM. Paris On prétend qu'ils ont déclaré qu'ils ne se mêleroient plus d'aucune affaire tant qu'ils auroient à traiter avec M. Orry. Ils sont en effet en état de se passer de nouvelles entreprises, et ils disent que le Roi n'a pas besoin de leurs services, qu'il en trouvera d'autres aussi capables qu'eux. Cette façon de parler pourroit faire un peu d'embarras, parce qu'ils ont en effet

(1) Cette conversation, autant qu'on en peut juger, n'étoit que sur ce qui regarde la grossesse de Mme la Dauphine; il n'y fut pas question d'affaires sérieuses. De la chambre même on entendoit rire dans le cabinet et M. le Dauphin, qui rentra chez lui immédiatement après, n'avoit l'air ni sérieux ni occupé. (*Note du duc de Luynes, datée du 10 novembre.*)

fort bien servi et servent fort bien encore, et qu'il seroit peut-être impossible de les remplacer aussi utilement pour le bien de l'État.

M. de Fersen, dont j'ai parlé ci-dessus, m'apprit hier plusieurs détails par rapport au nouveau régiment qu'il va lever. Il est depuis plusieurs années attaché au duc des Deux-Ponts, et a été même en Suède travailler pour ses intérêts par rapport à cette couronne qu'il espéroit obtenir. Le duc des Deux-Ponts désiroit fort de faire avoir un régiment à M. de Fersen au service de France, où il a déjà une commission de colonel. Il croyoit en avoir trouvé l'occasion lorsque le prince de Hesse-Darmstadt voulut quitter le service de France et vendre le régiment Royal-Allemand qu'il avoit. Le duc des Deux-Ponts, dont la sœur a épousé le prince de Hesse, lui demanda la préférence pour M. de Fersen, qui étoit alors en Suède, et dit qu'il donneroit les 100,000 livres, prix du régiment. Le duc des Deux-Ponts crut avoir obtenu de son beau-frère ce qu'il désiroit; mais M. de Fersen apprit à son retour de Suède, que le prince de Hesse avoit donné son régiment pour rien à un autre. Le duc des Deux-Ponts vouloit donc trouver les moyens de rendre un autre service à M. de Fersen. Il s'est présenté une autre occasion bien favorable; le duc des Deux-Ponts avoit fait lever dans ses États un régiment de huit cent et tant d'hommes, qui devoient être à la solde de France et passer en Bavière au secours de l'empereur Charles VII. La mort de ce prince et le parti qu'a pris l'électeur son fils ont rendu ce projet inutile. Le Roi a fait demander au prince des Deux-Ponts le régiment qu'il avoit levé pour le joindre à ses armées. Le duc a répondu avec toutes les marques d'affection et d'attachement pour la France, mais il a représenté les ménagements qu'il est obligé de garder, tant à l'égard de la reine de Hongrie que par rapport à l'Empereur et à l'Empire, étant même obligé de fournir son contingent si l'Empire le requiert.

Ces représentations ont été trouvées justes, et l'on a pris le parti de parvenir au même but par une autre voie. M. de Fersen est censé lever un régiment d'Allemands, composé de 660 hommes. Le Roi lui donne 120 livres par homme pour engagement, armement et habillement, sur quoi on lui retiendra 13 livres 10 sols par armement que la France lui fournit. Ce régiment, qui doit être prêt au mois d'avril, pourra l'être sans beaucoup de difficulté parce qu'il sera pris tout entier du régiment du duc des Deux-Ponts, lequel ne garde ordinairement de troupes que les 250 hommes qu'il est obligé de fournir à l'Empire.

Le duc des Deux-Ponts a environ un million de rente. Il a deux sœurs et un frère; l'aînée de ses sœurs a épousé le prince de Waldeck, général des troupes alliées, et est fort heureuse avec lui. Le sort de la cadette, qui a épousé le prince de Hesse, comme j'ai dit, est fort différent. Le prince de Hesse passe sa vie à voir continuellement et faire manœuvrer 120 hommes de sa garde et qui composent toutes ses troupes. Il a trois ou quatre uniformes pour ses troupes et donne beaucoup aux officiers. Le frère du duc des Deux-Ponts est le prince Frédéric, maréchal de camp au service de France et qui a le régiment d'Alsace. Le prince Frédéric va se marier incessamment avec une princesse de Sulzbach, qui a un œil de moins et est assez petite; elle est à la cour de Manheim; elle est sœur de l'électrice palatine et de la femme du prince Clément de Bavière. Le prince des Deux-Ponts, qui est fort vif, n'a été qu'un quart d'heure, pendant un bal, à former le projet de ce mariage et à obtenir tous les agréments nécessaires pour le conclure. La princesse a environ 50,000 florins de revenu, et l'on compte que l'électeur donnera au prince, en faveur du mariage, le gouvernement du pays de Juliers, ce qui vaut plus de 200,000 livres de notre monnoie.

Le prince de Hesse, dont j'ai parlé, vint ici il y a

quelques années avec ses deux frères, sous le nom de comte de Nida; ils avoient avec eux pour gouverneur un gros homme qu'on appeloit le baron de Planta. De ces trois princes de Hesse, l'aîné, qui est le prince héréditaire, et le second, qui s'appelle Georges, sont au service du roi de Prusse; le cadet de tous, qui s'appelle je crois Alexandre, est au service de la reine de Hongrie; leur père est vivant et n'est pas vieux. Il est extrêmement attaché à la maison d'Autriche, et n'a jamais voulu souffrir que son fils continuât à servir dans les troupes du roi de Prusse. Il auroit bien voulu obtenir du prince Georges la même complaisance; mais il n'a pu y parvenir. Le prince héréditaire jouit d'environ 350,000 livres de rente, indépendamment des biens de son père.

M. le comte de Clermont vint ici avant-hier; il conte son histoire à qui veut l'entendre et telle que je l'ai marqué dans une note ci-dessus.

Il est réglé d'aujourd'hui que M. le Dauphin et Mme la Dauphine partiront le 17 et la Reine le 19. J'ai déjà marqué le départ du Roi pour le 20.

Du mardi 9, Fontainebleau. — La Reine alla hier dîner à la Rivière. Mme la comtesse de Toulouse étoit à sa droite, Mme de Penthièvre à sa gauche; Mme de Luynes et Mme de Montauban à la gauche de Mme de Penthièvre sur le retour de la table; Mme la duchesse de Villars et Mme la duchesse d'Antin à droite de Mme de Toulouse sur le retour. Dans le grand côté vis-à-vis étoient Mme de Maurepas, Mme de Flavacourt, Mme de Chalut, Mme de Clermont et Mme de Saluces.

Mme de Saluces, comme je l'ai déjà dit, est dame d'honneur de Mme de Penthièvre, et Mme de Clermont est attachée à Mme de Penthièvre. Mme de Chalut étoit dame d'honneur de Mme de Modène et trouvoit que sa santé ne pouvoit pas s'accommoder des longues veilles de Mme de Modène. Mme de Modène pria Mme la comtesse de Toulouse de la prendre pour sa dame d'honneur, Mme de Grasse

qui l'étoit, s'étant retirée; Mme de Chalut lui a succédé.

M. le duc de Penthièvre, qui avoit servi la Reine au commencement du dîner et qui la servit à la fin (1), dînoit dans une chambre en haut avec M. le maréchal de Noailles, M. le prince de Dombes, M. le bailli de Froulay et M. le comte de Tessé. Quelque temps après le dîner la Reine se mit au jeu; c'étoit un cavagnole à trente-deux tableaux; elle le quitta pendant quelque temps, laissant son jeu à Mme de Flavacourt pour aller faire la conversation avec Mme de Villars, qui étoit dans une autre chambre. Elle ne revint ici que sur les neuf heures, et ne soupa point. Elle avoit dit qu'on commençât la comédie sans elle. Ce n'étoit pas hier jour de comédie, mais de musique. Le Roi avoit désiré que la musique fût remise à aujourd'hui et que l'on jouât la comédie hier.

M. l'abbé Combes, homme de beaucoup de piété et de mérite, supérieur des missions étrangères et fort ami de M. l'évêque de Mirepoix, mourut hier.

On apprit hier la prise de Valence (1) par un courrier de M. le maréchal de Maillebois. Cette ville a tenu huit jours de tranchée ouverte; on y est entré le 30 du mois dernier. Nous n'étions point maîtres encore du chemin couvert; on se préparoit pour faire l'attaque d'une lunette lorsqu'on s'aperçut que la ville étoit abandonnée. La garnison, se voyant au moment d'être resserrée de plus près, avoit pris le parti de se retirer, laissant toute l'artillerie, dont six pièces seulement d'enclouées, 60 hommes en état de porter les armes et environ 200 malades ou blessés.

Du jeudi 18, Fontainebleau. — Il y a environ huit ou dix jours que M. de Saint-Séverin est arrivé ici; il étoit parti sur la fin de l'année passée pour aller à Dresde. Il

(1) C'étoit M. de Saint-Pern qui donnoit le service à M. de Penthièvre et qui servit la Reine pendant son absence. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Valence ou Valenza, ville du Piémont, sur le Pô.

avoit suivi le roi de Pologne en Pologne, et a été remplacé auprès de ce prince par M. de Vaulgrenant. Il est revenu à la diète de Francfort, où il a passé trois ou quatre mois dans une grande solitude pendant l'élection du grand-duc. C'est un homme de beaucoup d'esprit, fort capable pour les négociations et dont l'on est extrêmement content; mais sa santé est si mauvaise qu'il a été obligé de demander à revenir. A son retour, il a passé à l'armée de M. le prince de Conty, avec lequel il a demeuré quinze jours, soupant tous les jours avec lui et le voyant travailler continuellement. Il a rendu ici des témoignages de M. le prince de Conty bien différents des bruits qui s'étoient répandus. Il prétend qu'indépendamment du détachement qui a été fait pour envoyer en Flandre et qui a considérablement diminué l'armée d'Allemagne, cette armée ne pouvoit jamais empêcher la jonction des deux armées ennemies; que le terrain qui est en avant étant absolument ouvert aux ennemis, ils pouvoient s'allonger des deux côtés sans que M. le prince de Conty pût y mettre aucun obstacle; qu'ainsi il n'avoit d'autre parti à prendre que de retarder autant qu'il pourroit cette jonction, et que c'est ce qu'il a fait pendant environ trois semaines; que d'ailleurs sa retraite et son passage du Rhin ont été conduits avec tout l'ordre et toute la prévoyance imaginables, qu'elle a même été admirée par les généraux ennemis; que M. le prince de Conty, voulant rester jusqu'au dernier moment, avoit eu soin de s'informer exactement du temps qu'il falloit à pied et à cheval pour aller jusqu'à une certaine distance, et que ses calculs avoient été si justes que tous les ordres pour la marche des troupes avoient pu être exécutés facilement et à propos. M. de Saint-Séverin ajoute que M. le prince de Conty, qui se met à table tous les jours à six heures, n'y reste jamais plus d'une heure et demie, et qu'on n'y boit point de vin qu'à sa soif; d'ailleurs, qu'il entre lui-même dans tous les détails et s'en acquitte avec précision et

netteté. Ce récit est bien différent de tout ce qu'on avoit publié du goût de M. le prince de Conty pour la table et de sa mauvaise habitude de se lever fort tard et de faire souvent attendre. Il paroît que le Roi ni M. d'Argenson n'ont point ajouté foi à ces discours désavantageux, dont au moins le ministre a été instruit; mais l'impression qu'ils ont faite dans le public n'est pas encore effacée. Indépendamment des faits dont la réalité ne peut être constatée que sur le rapport de témoins oculaires bien instruits et capables de juger sans prévention, deux circonstances, dont on convient, peuvent avoir indisposé les esprits de l'armée contre M. le prince de Conty. Premièrement, l'officier veut voir son général et manger avec lui, et le seul repas d'usage pour la représentation à l'armée est le dîner. M. le prince de Conty prétend ne pouvoir pas dîner; cependant il a deux grandes tables tous les jours chez lui à dîner; mais comme il n'y paroît point, elles ne sont ordinairement remplies que par ceux qui sont bien aises de trouver un bon dîner. D'ailleurs M. le prince de Conty consulte peu les officiers généraux qui sont sous ses ordres, et l'on se plaint qu'en tout il ne se communique pas assez.

Il doit revenir incessamment, et verra le Roi pendant le voyage de Choisy; son armée est séparée depuis peu de jours.

Dimanche dernier, le Roi, après le salut, étant encore dans la tribune, s'approcha de la Reine, et lui dit quelque chose tout bas. Tout le monde ignoroit de quoi il avoit été question; on avoit remarqué seulement une espèce de remercîment de la Reine. La Reine vint le même soir chez Mme de Luynes lui dire que ce secret étoit une attention du Roi pour elle, le Roi lui ayant dit qu'il avanceroit son départ d'un jour, pour lui donner à dîner à Choisy en passant, si cela lui convenoit. On sut le lendemain que le Roi pourroit bien partir vendredi, mais le dîner de la Reine à Choisy ne fut su que le mardi.

Ce départ du Roi avancé d'un jour par rapport à la Reine, l'attention qu'il a eue à lui en faire lui-même la proposition, font dans le public beaucoup d'honneur à Mme de Pompadour, d'autant plus que l'on sait la manière dont elle se conduit par rapport à la Reine, et à laquelle la Reine est fort sensible. En effet, Mme de Pompadour disoit l'autre jour à Mme de Luynes que si la Reine l'avoit traitée mal, elle en auroit été véritablement affligée, mais qu'elle ne s'en seroit jamais plainte; que par conséquent il n'étoit pas extraordinaire qu'elle profitât de toutes les occasions de parler des bontés que la Reine lui vouloit bien marquer et qu'elle cherchât tous les moyens de lui plaire. Ces sentiments réussissent fort bien dans le public, et l'on remarque avec plaisir la politesse, l'attention, la gaieté et l'égalité d'humeur de Mme de Pompadour. Il paroît qu'elle est fort satisfaite non-seulement de la Reine, mais même de Mesdames, qu'elle est aussi assez contente de la manière dont Mme la Dauphine la traite; mais le silence, l'embarras et l'air sérieux de M. le Dauphin quand il la voit, lui font de la peine; cependant elle ne s'en plaint point, et ce n'est que par ses amies qu'on peut le savoir.

De tous ceux qui font ordinairement leur cour au Roi, celui qui paroît le mieux avec Mme de Pompadour est M. de Soubise. M. de Richelieu paroît y être assez médiocrement, et l'on croit son crédit auprès du Roi diminué; cependant l'on parle beaucoup de son départ pour l'Écosse. Il étoit à Paris depuis plusieurs jours, et l'on croyoit qu'il ne reviendroit pas ici; il est revenu depuis deux ou trois jours; il a eu une grande conférence avec M. de Maurepas. On prétend qu'il a été traité en détail de tout ce qui regarde l'embarquement, et que M. de Maurepas, après lui avoir dit toutes les choses qui étoient possibles et celles qui ne l'étoient pas, lui demanda que dorénavant ils pussent traiter par écrit, afin qu'il ne pût pas l'accuser de manquer aux paroles qu'il lui auroit don-

nées. Ce choix de M. de Richelieu pour aller en Écosse n'est point encore certain ; on est même étonné que M. de Richelieu l'ait désiré, d'autant plus qu'il dit assez hautement qu'il ne veut point être maréchal de France.

Quant aux secours à envoyer en Écosse, tous les ministres n'ont pas été du même avis. On prétend que les deux qui ont le plus insisté sont M. d'Argenson l'aîné et M. le cardinal Tencin. Le maréchal de Noailles et M. d'Argenson l'aîné sont presque toujours de sentiments opposés dans les petites assemblées ou comités qui précèdent les conseils. On ne parle pas avec de grands éloges de la façon de s'énoncer de M. d'Argenson l'aîné, et il paroît qu'il se sert souvent d'expressions basses et peu convenables ; on lui reproche de travailler peu, quoiqu'il dise que rien n'est si facile que l'ouvrage dont il est chargé, et de ne pas toujours prendre le chemin le plus court pour arriver au but qu'il se propose.

M. le contrôleur général est parti aujourd'hui pour la Chapelle ; Mme de Fulvy n'y va point avec lui ; il n'y mène que des hommes. Beaucoup de gens prétendent qu'il pourroit bien avoir ordre d'y rester, d'autant plus que les Paris persistent toujours à ne vouloir se mêler de rien s'il reste en place ; cependant l'on dit que Montmartel commence à se radoucir un peu.

J'oubliois de marquer de M. d'Argenson l'aîné, qu'outre les négociations dont il est chargé en général, il y en a, à ce que l'on prétend, plusieurs du Roi au roi de Prusse qui passent par le maréchal de Noailles et non par lui ; de même quelques-unes du Roi au roi d'Espagne, qui se font directement par M. de Campo-Florido.

J'ai oublié de marquer dans le commencement du voyage de Fontainebleau que Mme de Nivernois étoit accouchée à Paris d'un garçon ; c'est le seul qu'elle ait. Mme la duchesse de Fleury accoucha il y a quelques jours d'une fille, qui est la seconde.

M. d'En, ancien commis du bureau de la guerre, est

mort depuis quatre ou cinq jours; il avoit soixante-quatorze ou soixante-quinze ans; il venoit de se retirer avec une pension de 5,000 livres. Son bureau n'a pas été donné à son fils, mais à un ancien secrétaire de M. d'Argenson, qu'on appelle Despres.

M. le Dauphin et Mme la Dauphine partirent hier, dînèrent à Frémont, et arrivèrent le soir à Versailles. Mme de Lauraguais ne va point à Choisy; elle a suivi Mme la Dauphine. Les dames de ce voyage-ci ne sont que quatre, Mmes de Pompadour, d'Estrades, de Bellefonds et de Sassenage. Le Roi a demandé à manger pour quatre heures; c'est une espèce de dîner-souper. La musique du Roi eut congé mardi 16 après la messe; il n'en est resté ici qu'un détachement pour jouer à la comédie mardi et aujourd'hui. Le Roi fait donner.......... par jour, de gratification extraordinaire, à ceux qui composent ce détachement.

Pendant le voyage de Fontainebleau, qui a duré depuis le 2 octobre au 19 novembre, la Reine a continué à donner les mêmes marques de bonté à Mme de Luynes, et de venir souper souvent chez moi, et d'autres jours après souper. Quand elle y a soupé, il y a toujours eu jeu après; elle y est même venue une fois jouer sans y avoir soupé, et je crois qu'elle y a fait dix-huit ou dix-neuf soupers.

Du samedi 20, *Versailles.* — Le Roi arriva hier à Choisy sur les trois heures après midi; il avoit dans son carrosse les quatre dames du voyage; il étoit sur le devant de sa voiture avec Mme de Pompadour. Il alla en arrivant voir les ouvrages que l'on fait dans la maison, où l'on ne travaille actuellement qu'à quelques logements; il fit aussi un petit tour dans le jardin. La Reine arriva sur les quatres heures à Choisy avec les mêmes dames qui avoient eu l'honneur de la suivre en allant à Fontainebleau, et de plus Mme d'Antin, la Reine ayant décidé avec bonté et justice que lorsqu'il restoit de la place dans ses carrosses elles appartiendroient toujours de droit à ses dames du palais, quoiqu'elles n'eussent pas fait le voyage

avec elle. Mme du Châtelet n'étoit pas seule dans un carrosse comme en allant; elle étoit avec les autres dames. Dès que le Roi fut averti que la Reine arrivoit, il vint au-devant d'elle et la reçut d'un air fort agréable, et la mena d'abord dans sa chambre pour voir un meuble nouveau dont la tapisserie n'est pas encore faite. C'est un satin blanc, brodé de chenille, et entouré de broderie d'or; le dessin en est riche et agréable. Il y a aussi un meuble nouveau dans le cabinet; il est de velours à parterre assorti autant qu'il a été possible au meuble de la chambre. Toutes les dames qui étoient avec la Reine, et plusieurs hommes, suivirent LL. MM., qui revinrent ensuite dans le salon. Le Roi, qui resta toujours debout, eut l'attention de proposer à la Reine de s'asseoir. Un peu avant cinq heures, l'on servit le dîner-souper dans la salle à manger ordinaire, dans laquelle on entre par une grande porte de glace qui est dans le milieu de la salle et de la galerie. Le Roi et la Reine étoient seuls au bout de la table vis-à-vis cette porte. Sur le retour, du côté de la cheminée, étoient Mme de Pompadour, Mme de Bellefonds, Mme de Sassenage et toutes les autres dames, sans aucun rang marqué. Mme de Luynes et Mme de Villars étoient les deux premières à la gauche de la Reine. M. le comte de Coigny, qui est revenu de l'armée du Rhin depuis trois jours, servoit le Roi, et le concierge de Choisy servoit la Reine. Il y avoit dans la chambre des bains une autre table, pour les hommes. Ces deux tables étoient toutes en maigre. Le dîner se passa très-bien; le Roi n'eut point l'air de le trouver long, et paroissoit d'assez bonne humeur. On resta à table jusqu'à près de sept heures. On revint ensuite dans le salon d'assemblée, qui n'est pas encore décoré; il y avoit une table de cavagnole. Le Roi fut occupé de former le jeu de la Reine, et lorsqu'il fut commencé il fit de son côté une partie de piquet avec MM. de Luxembourg et de Soubise. La Reine eut l'attention de quitter quand elle vit la partie du Roi finie, pour être à

portée de faire la conversation avec lui; elle ne marqua aucun empressement de partir, et dit même : « Je ne m'en irai d'ici que quand on me chassera. » Elle parla à Mme de Pompadour, et tout se passa de fort bonne grâce. Mme de Pompadour eut l'air fort respectueuse et point empressée. Toutes les dames qui avoient suivi la Reine et celles de Choisy étoient en robes abattues, suivant l'usage établi depuis le dernier Marly. Après le jeu, la conversation dura encore près d'une demi-heure pendant qu'on préparoit les carrosses de la Reine; elle fut sur un fort bon ton, le Roi paroissant fort à son aise. Lorsque la Reine partit, il la conduisit jusque dans son carrosse. La Reine arriva ici environ à minuit. Elle a trouvé quelque changement dans son appartement; des banquettes nouves dans son antichambre, cela est peu important; une tapisserie dans son cabinet et dans sa chambre, représentant plusieurs sujets de l'Écriture sainte; son lit d'étoffe couleur de feu, qu'on a mis à la duchesse au lieu qu'il étoit à quenouille; le plafond et toute la dorure nettoyés.

Du vendredi 20, Versailles. — Mesdames partirent dimanche dernier de Fontainebleau et passèrent à Choisy; elles y arrivèrent sur les deux heures, et dînèrent à quatre heures avec S. M. Après le dîner, il y eut un lansquenet : c'est le jeu que Madame aime le mieux. La Reine soupoit chez moi. Mme de Tallard envoya en arrivant M. Dusaussoy, écuyer de Mesdames, pour rendre compte à la Reine de leur arrivée.

Le mariage de M. le prince de Soubise n'est point encore déclaré, mais il est certain, et sera public dans peu de jours. Il épouse une princesse de Hesse-Rhinfelds (1), fille d'un frère aîné de feu Mme la jeune Duchesse; elle a dix-huit ans; elle n'est pas riche, mais elle est fort bien élevée. On dit qu'elle est grande, bien faite, mais la peau

(1) Anne-Victoire-Marie Christine, née le 27 février 1728.

fort brune. Mme la princesse de Rohan (Courcillon) donne après elle 200,000 livres de son bien pour assurer une partie du douaire de Mme de Soubise.

J'ai parlé ci-dessus de la mort de Mme de Tonnerre, attachée à Mme la duchesse d'Orléans; elle a laissé, comme je l'ai marqué, deux filles : l'une Mme de Lannion et une qui n'est point mariée. Celle-ci a 16,000 livres de rente. Mme la duchesse d'Orléans vient de lui donner la place de sa mère, et a obtenu du Roi qu'elle porteroit le nom de Madame; elle doit être présentée.

Du samedi 27, *Versailles.* — Le mariage de M. de Soubise est déclaré d'aujourd'hui. Il a ce matin demandé l'agrément du Roi. On prétend que les 200,000 livres données par Mme la princesse de Rohan sont en considération de la survivance de gouvernante des enfants de France, dont on croit qu'elle est assurée.

Mme de Chabannois fut présentée hier par Mme la duchesse de Saint-Pierre, sa tante. Mme de Chabannois est fille de M. le comte de Croissy; il y a très-longtemps qu'elle est mariée. On peut être étonné qu'elle se fasse présenter actuellement; on a jugé que c'étoit à l'occasion des ballets, mais on prétend qu'elle est amie de Mme de Pompadour, et qu'elle pourroit bien avoir dessein de souper dans les cabinets. M. de Chabannois, son mari, est Saint-Pouanges, et les Saint-Pouanges sont Colbert.

Il est certain qu'il y aura un voyage de Marly dans le commencement de janvier.

On me dit hier que le Roi a fait expédier un brevet pour donner le rang de prince du sang aux enfants de Penthièvre; l'on m'a assuré que l'on avoit vu ce brevet, et que le Roi, pour éviter les représentations des princes du sang, ne vouloit qu'on en parlât qu'après l'accouchement de Mme de Penthièvre. Dans le brevet il n'est point question de la postérité, mais seulement des enfants de M. de Penthièvre.

Du mardi 30. — Il arriva il y a deux jours un courrier

d'Italie avec la nouvelle que le château d'Asti a été pris par les deux armées combinées après huit jours de tranchée ouverte. Cette place est si mauvaise que l'on trouve qu'elle a été très-bien défendue. Il y avoit une garnison de 200 hommes qui ont été faits prisonniers de guerre. Celui qui a apporté cette nouvelle est un M. de Sabran, âgé d'environ quarante-huit ou cinquante ans. Il est capitaine dans le régiment Royal-Artillerie et est employé dans l'état-major de l'armée d'Italie. Il est, à ce qu'on m'a dit, de la maison de Sabran ; c'est une branche différente de celle de M. de Sabran qui a épousé Mlle de Foix, et dont le fils, tué au combat de Dettingen, avoit épousé Mlle de Coetlogon, dont il reste un fils, qui n'est qu'un enfant. Il y avoit encore un autre Sabran, colonel de cavalerie, qui avoit un fils, qui est mort. Ce Sabran a depuis ce moment quitté le service.

Le Roi a donné depuis peu 4,000 livres de pension aux enfants de Mme de Talleyrand, qui sont réversibles de l'un à l'autre.

Je n'ai point ouï dire qu'il se fût rien passé de remarquable au ballet de samedi dernier. Le Roi y alla, comme l'hiver dernier, dans le carrosse de la Reine. Mme la Dauphine y fut en chaise à porteurs, et Mme de Modène remplit dans le carrosse de la Reine la sixième place qui restoit. Mme de Tallard n'alla point dans les carrosses de la Reine. Le spectacle et les décorations m'ont paru être approuvés. La musique est de Rameau ; on a trouvé plusieurs morceaux qui ont plu ; et le Roi même, à son grand couvert le soir, en parla devant Rameau comme en ayant été content. Les paroles sont de Voltaire ; elles sont fort critiquées. Voltaire étoit le soir aussi au souper du Roi, et le Roi ne lui dit mot. Le sujet est le *Temple de la gloire*, où les conquérants ne sont point admis par le seul titre de leurs victoires ; Belus, Bacchus en sont exclus, et Trajan y est reçu comme joignant les plus grandes vertus aux plus grands exploits.

DÉCEMBRE.

Régiments et compagnies de gendarmerie donnés. — Retraite du contrôleur général Orry, remplacé par M. de Machault. — Éloge de M. Orry. — Mariage de milord Tyrconnel. — Nouvelles du roi de Prusse et du prince Édouard. — Arrivée du prince de Conty. — Entrée du roi de Prusse à Leipsick. — Retraite de M. du Theil, remplacé par l'abbé de la Ville. — Installation de M. de Machault. — Présentation de Mlle de Tonnerre. — Sermon de l'abbé Ardouin. — La comtesse de Noailles reçue grande-croix de l'ordre de Malte. — Mort de Mademoiselle, fille du duc de Chartres. — Audience de l'envoyé de Gênes. — Entrevue de la Reine et du duc d'York. — Mort de M. Bernard de Rieux. — Bruits d'envoi de troupes en Angleterre. — Retour de M. de Sade. — Mort de M. de Maillé. — Retraite de M. Orry de Fulvy, remplacé par M. Rouillé. — Conduite de la Dauphine avec Mme de Luynes. — Caractère du Dauphin et de la Dauphine. — Cérémonial du service de la Reine, du Roi, du Dauphin et de Mesdames. — Anecdote sur Fénelon et l'abbé de Tavannes. — Le Roi et Mme de Pompadour à la Meutte. — *Jupiter, vainqueur des Titans*, et *Zélindor, roi des Sylphes*, ballets. — Mouvement de troupes en Flandre. — La direction générale des bâtiments est donnée à M. de Tournehem, la survivance à M. de Vandières, et l'inspection générale à M. Gabriel. — Présentation de Mme de Marignane. — Préparatifs de l'expédition d'Angleterre — Bataille de Kesselsdorf. — Retour de MM. de Chavigny et de l'Hôpital. — Présentation du nouvel ambassadeur de Venise. — Débarquement de milord Drummond en Écosse. — Mort de Mme Poisson. — Entrée du roi de Prusse à Dresde. — Départ du duc d'York. — Automates dans le goût de ceux de Vaucanson. — Reprise de l'opéra d'*Armide*.

Du jeudi 1er, *Versailles*. — Les régiments sont déclarés d'aujourd'hui. Comme il y avoit cent cinquante personnes qui en demandoient, il se trouve grand nombre de mécontents. La Reine avoit bien voulu s'intéresser à M. de Brienne par rapport à Mme de Luynes, dont il est petit-neveu ; elle en demandoit un aussi pour M. de Béthune, dont le père est mort grand chambellan du roi de Pologne (Stanislas); ni l'un ni l'autre n'ont rien eu.

On sait d'hier la destination de deux compagnies de gendarmerie ; c'est celle des gendarmes de la Reine et la compagnie Écossoise ; la première commandée par le baron de Montmorency et l'autre par M. de Mailly d'Haucourt, qui tous deux ont été faits maréchaux de camp. Celle de la Reine est d'un revenu plus considérable que

l'autre à cause des 4,000 livres que donne la Reine sur sa cassette. Elle donne outre cela les entrées de la chambre chez la Reine. Les Écossois donnoient autrefois le commandement de la gendarmerie; mais cet avantage ne subsiste plus depuis que M. de Rubempré, qui commandoit cette compagnie, a perdu son procès contre M. du Châtelet, major de la gendarmerie. M. de Montmorency et M. de Mailly ont chacun un fils. Celui de M. de Montmorency a quatorze ans (1), et celui de M. de Mailly n'en a que six (2). Le Roi les traite également tous deux. Les deux compagnies passeront aux deux enfants, mais ils ne les commanderont qu'à l'âge de dix-huit ans; il faudra qu'à seize ans on leur achète un guidon de gendarmerie. Ces messieurs gardent leur compagnie jusqu'à ce que leurs enfants aient dix-huit ans. Le Roi leur donne actuellement un brevet de retenue de 200,000 livres, et lorsque la compagnie passera aux enfants, le brevet sera réduit à 50,000 livres. Ce traitement est regardé avec raison comme très-avantageux. La grande naissance de MM. de Montmorency et de Mailly doit y avoir infiniment contribué, et d'ailleurs M. d'Argenson n'aura pas été fâché de faire plaisir au beau-père de son fils.

On attendoit ce matin le remercîment du contrôleur général; on le disoit fait et accepté; mais il a entré au conseil d'État à l'ordinaire et est revenu dîner chez lui, où il a paru de bonne humeur. On disoit qu'il écrivit au Roi il y a deux jours sans en avoir eu de réponse; d'autres disoient qu'il avoit été parler au Roi à une heure après minuit. Quoi qu'il en soit, ses parents et amis croient que cet état d'incertitude ne durera pas longtemps et qu'il finira par se retirer.

---

(1) Il est veuf; il avoit épousé Mlle Deville de la machine de Marly. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) C'est de son premier mariage avec Mlle de Torcy. (*Note du duc de Luynes.*)

Du lundi 6, Versailles. — Ce n'est que d'avant-hier que l'on sait positivement que M. le contrôleur général se retire. Avant-hier, pendant son dîner, il reçut une lettre du Roi; cette lettre ne contenoit point un ordre, mais une permission de se retirer s'il le vouloit; elle étoit d'ailleurs remplie de marques d'estime et de bonté. M. Orry n'est parti pour Paris que ce matin; il vit hier le Roi en particulier, et y fut un demi-quart d'heure ou environ. Le Roi, à ce que j'ai ouï dire, le traita tout au mieux; il lui renouvela les assurances qu'il lui avoit données dans sa lettre d'avant-hier, qu'il étoit content de ses services; il lui dit qu'il comprenoit bien que son dessein étoit d'aller dans sa terre de la Chapelle, que par cette raison il vouloit bien le dispenser de se trouver ici au premier jour de l'an, mais à condition qu'il ne manqueroit pas d'y être à la Chandeleur (1). M. Orry, avant que de savoir le nom de son successeur, dit que quel qu'il fût, s'il pouvoit lui être utile par ses lumières ou ses conseils, il travailleroit avec lui autant qu'il le désireroit. Il a répété ce même discours depuis qu'il a su que le choix du Roi étoit tombé sur M. Machault d'Arnouville, intendant à Valenciennes; ajoutant que c'étoit un honnête homme, qui avoit beaucoup d'esprit et de mérite. On ne peut pas montrer plus de courage, plus de fermeté et plus de tranquillité d'âme que M. Orry en marque dans cette occasion-ci. Il a dit qu'étant conseiller d'État, il ne pouvoit s'absenter sans permission de M. le chancelier, et qu'il alloit la lui demander. Il compte venir ici au conseil des parties de temps en temps. On lui a demandé où il logeroit; il a répondu que ce seroit au cabaret, et qu'il s'y trouveroit très-bien. Le Roi lui conserve la pension de ministre de 20,000 livres. Il n'avoit point de bien quand il est entré dans sa place il

---

(1) M. Orry est grand trésorier de l'ordre du Saint-Esprit. C'est une des quatre grandes charges de cet ordre. (*Note du duc de Luynes.*)

y a seize ans, ou au moins très-peu. Il contoit lui-même que les revenus qu'il touchoit du Roi montoient par an à 300,000 livres en tout, y compris les 50,000 livres que les fermiers généraux donnent tous les ans au contrôleur général au lieu de 100,000 écus qu'ils avoient coutume de donner tous les six ans au renouvellement des fermes.

Cet arrangement fut fait il y a quelques années, afin qu'un contrôleur général sortant de place ou mourant immédiatement après le renouvellement, son successeur ne fût pas cinq ou six ans sans rien toucher. M. Orry faisoit une fort grande dépense, principalement pour sa table, qui étoit très-bonne et très-forte. Ses amis disent qu'il lui restera 50,000 livres de rente y compris la pension ; d'autres croient que cela ira à 60 ou 70,000.

Une des principales causes de ce changement vient, à ce que l'on prétend, des difficultés qu'a faites M. Orry de passer et signer des marchés et entreprises faites par MM. Paris pour la fourniture et subsistances des armées du Roi. M. Orry est d'un caractère droit, aimant la vérité, mais la disant souvent un peu durement ; il convient lui-même de ce défaut. Les marchés lui ayant paru excessifs, il s'exprima, à ce que l'on prétend, en termes peu obligeants pour MM. Paris. Ceux-ci, piqués au vif, ont fait usage du crédit de Mme de Pompadour, qui est leur amie. On peut croire que rien n'a été oublié. On l'accuse aussi d'avoir trop dit que l'état des finances du Roi ne lui permettroit pas longtemps de continuer la guerre. Ce qui paroît certain, c'est que le Roi, rempli d'estime et d'amitié pour M. Orry, a été longtemps à se déterminer. Le choix de M. de Machault n'est public que d'avant-hier.

La place de directeur général des bâtiments n'est point encore donnée.

Milord Tyrconnel épouse ces jours-ci Mlle de Lys, à qui l'on donne actuellement 12,000 livres de rente. Les nouveaux mariés seront nourris tant qu'ils voudront chez les père et mère de la fille, lesquels ont environ

40,000 livres de rente. Milord Tyrconnel est Irlandois et maréchal de camp au service de France.

Avant-hier dimanche, on croyoit qu'il n'y auroit point de sermon, et qu'il seroit remis au jour de la fête, qui est demain ; le Roi même n'en savoit rien le matin. Cependant il y eut un sermon, qui fut même trouvé fort beau ; il y en aura encore un demain.

Aujourd'hui étoit un jour de comédie. La Reine, qui a fait ses dévotions, avoit dit qu'elle n'iroit point, et n'y auroit point même été quand on auroit joué la comédie ; mais Mme la Dauphine devoit y aller. On étoit dans l'incertitude encore à deux heures après-midi si les comédiens viendroient ou non : ils ne sont point venus.

On eut nouvelle hier d'un avantage remporté par le roi de Prusse avec assez de facilité sur les troupes Saxonnes dans la Lusace ; elles ont perdu quelque artillerie, des drapeaux et étendards, et on leur a fait 800 prisonniers. Le roi de Prusse fait marcher un détachement de ses troupes vers Dresde.

Les affaires du prince Édouard en Écosse sont dans une situation favorable, et on lui donne même 30,000 hommes ; mais les nouvelles les plus vraies sont qu'il a abandonné Édimbourg et qu'il est entré en Angleterre avec 10,000 hommes seulement.

Du vendredi 10, *Versailles.* — Il y a cinq ou six jours que l'évêque de Bruges est ici avec deux ou trois ecclésiastiques de son diocèse ; il harangua le Roi il y a trois jours ; il paroît que l'on a été assez content de sa harangue.

M. le prince de Conty arriva ici hier matin ; il me paroît qu'il a été bien reçu.

Il arriva hier des nouvelles du roi de Prusse par M. de Vaulgrenant. Elles n'auroient pas dû venir par cette voie, puisque M. de Vaulgrenant est à Dresde ; mais c'est parce que le roi de Prusse étant entré dans la Saxe a pénétré jusqu'à Leipsick, où il a exigé de grosses contributions,





et que le roi de Pologne craignant d'être enlevé à Dresde, qui n'est point une place, a été obligé d'en sortir et de se réfugier à Prague; on dit qu'il demande la paix, et qu'un corps de troupes prussiennes a marché pour investir Dresde. M. de Vaulgrenant est resté dans cette dernière ville, et l'on a mis dans sa maison comme dans un asile tous les effets qu'on a pu y transporter, même les diamants du roi de Pologne. Le roi de Prusse a fait emmener à Berlin les principaux ouvriers de la manufacture de porcelaine.

J'appris hier que M. du Theil, l'un des principaux commis des affaires étrangères, se retire; sa place est donnée à l'abbé de la Ville, qui est revenu de Hollande depuis quelques jours. L'abbé de la Ville a été précepteur des enfants de M. le marquis de Fénelon et depuis employé par ce ministre dans les négociations de Hollande. Il a toujours resté chargé des affaires du Roi à la Haye depuis le départ de M. le marquis de Fénelon.

Du lundi 13, *Versailles*. — M. de Machault, contrôleur général, vint ici avant-hier avec son père, et fit sa révérence au Roi. On avoit dit qu'il avoit refusé; cependant beaucoup de gens en doutoient, mais on m'a fort assuré que le fait est vrai. Il avoit reçu une première lettre du Roi remplie de marques de bonté et d'estime par laquelle il apprit que le Roi l'avoit fait contrôleur général; il n'en avoit pas eu jusqu'alors le moindre soupçon; il savoit ce que l'on disoit par rapport à M. Orry, parce que c'étoit pour ainsi dire une nouvelle publique, mais il ignoroit que cet événement fût aussi près d'arriver. Il prit le parti de refuser; mais le Roi lui récrivit une seconde lettre, laquelle étoit de sa main, assez courte et si pressante qu'il a cru ne pouvoir se dispenser d'obéir. Il travailla hier avec le Roi; mais seulement sur des arrangements faits par M. Orry et pour des signatures...

M. Orry, le jour de son départ d'ici, avoit encore signé pour 18 millions d'ordonnances qui étoient pressées et

nécessaires pour le courant; M. de Maurepas lui en avoit porté l'ordre de la part du Roi. J'ai déjà marqué toutes les offres qu'avoit faites M. Orry d'aider de ses conseils son successeur; j'en appris hier une nouvelle circonstance; il a dit à M. de Machault (et c'est par M. de Machault qu'on le sait) que s'il avoit besoin de quelque éclaircissement il n'avoit qu'à lui écrire à la Chapelle, qu'il auroit la réponse sur-le-champ; et que si par hasard il se trouvoit quelque circonstance où une explication verbale fût nécessaire, sur sa lettre il partiroit sur-le-champ de la Chapelle et iroit le trouver partout où il voudroit. Il paroît que le public rend infiniment justice à M. Orry. Il est encore actuellement à sa maison de Bercy; tout le monde a été le voir.

Mlle de Tonnerre, que l'on nomme Madame, comme je l'ai dit, fut présentée hier par Mme la duchesse de Lorges. Elle est bien faite, a un beau teint et un visage agréable; le défaut qu'on y trouve c'est qu'elle a le nez un peu pointu.

Le Roi n'alla point hier au sermon. Suivant l'usage, le prédicateur auroit dû faire un compliment à la Reine, mais il ne fut pas averti assez tôt. Le sermon fut trouvé singulier et peut-être avec raison (1). Le prédicateur vouloit faire voir la différence qu'il y a entre la grande et la bonne réputation. Pour cela, dans son premier point, il entra dans le détail des différents devoirs, et expliquant ceux des militaires et des courtisans, il cita le panache blanc de Henri IV, le grand prince de Condé, le maréchal de......., et enfin M. de Montausier, pour prouver la bonne foi qui doit régner parmi les courtisans. Heureusement dans le second point il parla de la religion; sans quoi on auroit pu l'accuser d'avoir fait un discours académique plutôt qu'un sermon.

(1) Ce sermon était de l'abbé Ardouin, chanoine de l'église métropolitaine de Sens.

Du mercredi 15. — Mme la comtesse de Noailles fut reçue, avant-hier 13, grande-croix de l'ordre de Malte. Cette cérémonie se fit au Temple; c'est le bailli de Froulay, ambassadeur de l'Ordre, qui a eu la procuration du grand maître. Cette réception se fit avec la plus grande cérémonie. Mme la comtesse de Noailles, accompagnée de plusieurs personnes de sa famille, se rendit d'abord chez M. le bailli de Froulay, qui demeure au bout du Pont-Royal; elle monta dans le carrosse du bailli, et alla au Temple tête à tête avec lui; c'est, à ce qu'on dit, l'usage en pareil cas. La cérémonie se fit dans l'église du Temple, qui est fort petite, et commença par une messe basse. Le bailli de Froulay était sur un trône en habit de cérémonie; trois ou quatre commandeurs, entre lesquels étoit le grand prieur, étoient dans les places d'en haut après le bailly de Froulay. Tous les simples chevaliers étoient en bas, en assez grand nombre. Il pouvoit y en avoir quatre-vingts ou quatre-vingt-dix. Immédiatement après la messe, Mme la comtesse de Noailles, un cierge à la main, vint se mettre à genoux aux pieds du bailli de Froulay, qui lui fit un petit compliment, auquel elle répondit (1), et ensuite lui remit la plaque de grande croix, que ses femmes attachèrent dans le moment sur le devant de son corps de robe. L'usage de l'Ordre est de porter cette plaque sur la poitrine. Elle étoit vêtue en grand habit de velours noir, avec des diamants Après la cérémonie, elle alla dans la maison du grand prieur dans le Temple, où elle salua et baisa les commandeurs seulement; après quoi elle retourna dans le carrosse du bailli, tête à tête, comme elle étoit venue; il la mena chez lui, et lui donna un grand dîner. Ils étoient dix-huit personnes à table,

(1) Elle devoit en effet y répondre, elle avoit appris sa réponse et l'avoit répétée au bailli dans le carrosse; mais elle fut si embarrassée au moment de la cérémonie que la mémoire lui manqua, et elle fut obligée de prendre son papier. (*Note du duc de Luynes.*)

M. le maréchal de Noailles, M. et Mme d'Ayen, M. et Mme la comtesse de Noailles, Mme de la Vallière la mère, Mme d'Arpajon, M. le cardinal Tencin comme protecteur de l'Ordre, les commandeurs de l'Ordre et plusieurs autres personnes; il y avoit aussi une petite table. Il n'y a que cinq dames en Europe, en comptant Mme la comtesse de Noailles, qui soient reçues dans l'ordre de Malte : à Naples, Mme la duchesse de la Rochelle, qui est de la maison de Caraffe; en Allemagne, Mme la duchesse de Wurtemberg et Mme la princesse de la Tour-Taxis, celle-ci parce qu'elle a promis de fonder une commanderie, ce qu'elle n'a pourtant pas exécuté encore jusqu'à présent; en Sicile, la princesse de Sainte-Croix, à qui appartient la seigneurie du mont Gibel; mais elle n'est pas grande croix.

Hier M. le duc de Chartres vint ici rendre compte au Roi de la mort de sa fille Mademoiselle; elle avoit presque toujours été malade depuis qu'elle est au monde. Mme la duchesse de Chartres vint en même temps voir Mme la princesse de Conty. Par cette mort Mlle de Charolois reprend le nom de Mademoiselle. Il est certain qu'on ne prendra pas le deuil puisqu'on ne l'a pas porté de Madame troisième, ni de M. le duc d'Anjou, le Roi ne voulant point qu'on porte le deuil de ses enfants avant sept ans.

Hier M. Doria, envoyé de Gênes, prit son audience de congé : ce fut audience publique; la Reine le reçut dans le grand cabinet avant sa chambre. Il y eut une petite difficulté chez le Roi : les gens du garde-meuble voulurent découvrir les siéges pour cette audience; M. de Richelieu leur défendit de le faire. Le Roi arriva, et ordonna qu'on découvrît, trouvant même mauvais que M. de Richelieu en ait empêché.

Hier la Reine vit en particulier dans ses cabinets M. le comte d'Albany, à cinq heures du soir; c'est le nom que porte pendant l'incognito le prince Henri Stuart, second fils du prétendant. Il étoit venu de Bagneux ici avec M. O'Brien, ministre du roi son père en cette cour depuis

plusieurs années. La Reine avoit paru désirer le voir, ne l'ayant point vu à Fontainebleau, où il ne vit que le Roi et M. le Dauphin, comme je l'ai marqué. Mme la princesse de Conty, qui le connoît beaucoup, l'avoit fait avertir, et vint avec lui chez la Reine. La Reine avoit fait entrer dans ses cabinets pour le moment Mme de Luynes et M. de la Mothe; elle salua et baisa le comte d'Albany, à qui le Roi avoit fait ce même traitement à Fontainebleau. Elle avoit fait avertir Mme la Dauphine, qui se rendit chez la Reine; elle le salua et baisa de même. La visite se passa debout et ne fut pas longue. La raison du baiser, malgré l'incognito, est parce que l'incognito ne subsiste plus dès qu'on est en particulier. Lorsque M. le comte d'Albany a été chez M. d'Argenson l'aîné, il y est entré sur le pied de l'incognito; ce ministre lui rendit tous les respects dus à son rang.

Avant-hier, on apprit la mort de M. Bernard de Rieux. Il est mort de la petite vérole. Sa femme est Mlle de Boulainvilliers. Il ne laisse qu'un fils, qui est au collége. Il étoit fils du fameux Samuel Bernard, connu par les biens immenses qu'il avoit acquis par le commerce et dont il avoit fait usage en plusieurs occasions pour le bien de l'État. M. de Rieux, dont le frère est surintendant de la maison de la Reine, avoit eu de la succession de son père, les uns disent 8 millions, les autres 12. Il a dépensé prodigieusement; heureusement pour son fils, il y a 80,000 livres de rente substituées; je crois qu'il y a encore d'autres biens qui lui reviendront.

J'ai parlé ci-dessus de la retraite de M. du Theil; il étoit dans le bureau des affaires étrangères depuis 1697. M. le marquis d'Argenson a cru avoir sujet de n'en être pas content, et a demandé au Roi que l'abbé de la Ville fût mis à sa place. Elle valoit à M. du Theil 10,000 livres de rente; on lui donne en se retirant 2,000 livres de pension et la garde du dépôt des affaires étrangères qu'avoit l'abbé de la Ville, qui vaut 6,000 livres. M. du

Theil, outre cela, reste avec une charge de surintendant du cabinet du Roi et une de secrétaire de M. le Dauphin. Il jouit bien d'environ 30,000 livres de rente. Le S^r Le Dran, autre principal commis des affaires étrangères et fort ami de M. du Theil, vouloit aussi se retirer à la même occasion; mais M. d'Argenson l'a engagé à continuer encore.

On parle beaucoup depuis avant-hier de l'embarquement des troupes destinées pour passer en Angleterre ou en Écosse; M. le duc de Richelieu doit les commander; milord Clare est aussi nommé; MM. de Fitz-James les deux frères, et plusieurs autres dont il seroit assez inutile de rapporter les noms actuellement. Le fils de Mme de Montauban doit y passer avec le régiment qu'il vient d'avoir. Le peu de soin que l'on a de tenir secrète une entreprise qui sembleroit devoir l'être, pourroit donner lieu de douter au moins d'une prompte exécution, d'autant plus que l'on sait que lorsque le prince d'Orange passa en Angleterre, en 1688, il n'y avoit que trois personnes dans la république de Hollande qui fussent instruites de son entreprise.

On ne sait point encore précisément à qui la place de directeur général des bâtiments est donnée. Le Roi dit hier en badinant à M. le comte de Noailles qu'elle étoit donnée, et dit à M. le comte de Noailles : « Si on vous le demande, dites que vous n'en savez rien. » Il a ajouté depuis que ce n'étoit ni à un ministre, ni à un secrétaire d'État, ni à un homme de l'art.

Du samedi 18, *Versailles*. — Il y a déjà sept ou huit jours que M. de Sade est revenu ici; il avoit été envoyé à Cologne et pris en chemin, à peu près dans le même temps que MM. de Belle-Isle. Il fut conduit à Anvers, où il a toujours resté. Le Roi l'ayant fait redemander, il a eu permission de revenir sur sa parole.

M. de Maillé, père de Mme de Sade, mourut dans ses terres il y a dix ou douze jours

M. de Fulvy, frère de père de M. Orry, ayant de-

mandé au Roi la permission de remettre la direction de la compagnie des Indes, dont il étoit chargé, M. de Machault, nouveau contrôleur général, en rendit compte au Roi, et demanda à S. M. sur qui elle vouloit jeter les yeux pour remplir cette place. Le Roi lui dit de lui nommer celui qu'il croiroit le plus convenable; M. le contrôleur général proposa M. Rouillé (1), qui est depuis longtemps intendant du commerce. Cette proposition fut acceptée. M. Rouillé est parent ou allié de M. de Machault; c'est à lui qu'appartient la terre de Jouy, près de Versailles.

Le jour que M. le comte d'Albany, que l'on nomme aussi le duc d'York, vint ici voir la Reine, Mme de Luynes, à qui la Reine avoit dit de faire avertir Mme la Dauphine pour cinq heures, crut marquer encore plus de respect et d'attention à Mme la Dauphine en y allant elle-même, d'autant plus qu'elle comptoit la prévenir sur ce que c'étoit que M. le comte d'Albany. Elle y alla donc à deux heures, après avoir servi le dîner de la Reine. Mme la Dauphine étoit dans ses cabinets. Mme de Luynes ne trouva qu'un [huissier]; elle le pria de dire à Mme la Dauphine qu'elle étoit là et qu'elle voudroit bien avoir l'honneur de lui dire un mot; elle attendit pendant quelque moment; enfin Mme la Dauphine lui fit dire qu'elle ne pouvoit pas la voir. Mme de Luynes fut étonnée d'une pareille réponse, et se contenta de charger l'huissier de dire à Mme la Dauphine que la Reine lui demandoit d'être à cinq heures chez elle avec Mme de Lauraguais seulement (Mme de Brancas n'y étoit pas). Effectivement, Mme la Dauphine arriva à cinq heures chez la Reine sans savoir de quoi il s'agissoit; Mme de Lauraguais en ayant parlé à Mme de Luynes, Mme de Luynes lui répondit que ce n'étoit pas sa faute, et lui conta ce que je viens de marquer. Mme de Lauraguais lui demanda si elle pouvoit

(1) Antoine Louis Rouillé, comte de Jouy, depuis ministre de la marine et des affaires étrangères.

en parler à Mme la Dauphine ; elle lui en parla en effet, et elle revint le soir même dire à Mme de Luynes combien elle étoit fâchée de ce qui s'étoit passé. Le lendemain, Mme de Luynes étant allée à la suite de la Reine chez Mme la Dauphine, qui avoit été saignée ce jour-là, s'approcha de son lit quand la Reine s'en alla, et lui fit son remercîment des assurances de bonté que Mme de Lauraguais lui avoit données de sa part. Mme la Dauphine dit à Mme de Luynes combien elle étoit fâchée de ce qui s'étoit passé, lui fit beaucoup d'excuses, ajoutant même qu'elle lui en demandoit pardon. Mme de Luynes n'avoit point voulu rendre compte à la Reine de ce détail, sentant bien que S. M. désapprouveroit Mme la Dauphine et lui en parleroit ; Mme la Dauphine a paru sensible à cette attention.

Hier la Reine alla un peu après six heures chez Mme la Dauphine, qui étoit sur une chaise longue au pied de son lit et jouoit à quadrille. La Reine demanda une table de cavagnole ; Mme de Luynes et Mme de Brancas y étoient, mais elle s'adressa à Mme de Brancas parce que c'est elle qui commande dans la chambre de Mme la Dauphine. Les tableaux furent présentés à la Reine, à Mesdames et ensuite à tout le monde par un garçon de la chambre de Mme la Dauphine, comme cela se pratique chez la Reine. On rangea Mme la Dauphine et sa table de quadrille dans la ruelle du lit. Le Roi vint la voir pendant ce temps, et y resta environ un quart d'heure. M. le Dauphin jouoit à quadrille dans l'autre ruelle. Il ne fit cette partie que parce que la Reine la lui proposa, car il n'aime point le jeu ; il n'aime pas davantage les spectacles, le bal, ni la chasse à courre, fort peu la chasse à tirer, et encore moins le grand monde. Il aime fort jusqu'à présent à être avec fort petite compagnie ; il dit même trop qu'il aime à végéter, expression dont il ne sent pas assez les conséquences.

A l'égard de Mme la Dauphine, sa timidité est toujours au même point, même avec le Roi, qui désireroit fort la

voir diminuer. L'infant Don Philippe écrivit il y a quelque temps à M. l'évêque de Mirepoix pour lui recommander le fils ou le neveu de M. le comte de Rohan, son grand écuyer; ce jeune homme est dans un séminaire à Paris, et l'infant désiroit un bénéfice pour lui; il en écrivit aussi à Mme la Dauphine, qui le recommanda à M. de Mirepoix et lui dit que ce n'étoit qu'en cas qu'on lui en rendît bon témoignage. M. de Mirepoix s'en informa et apprit que c'étoit un bon sujet; il en rendit compte au Roi, n'oubliant pas de lui parler de l'intérêt que Mme la Dauphine y prenoit. Le Roi ayant donné un prieuré à ce jeune homme, M. de Mirepoix en rendit compte à Mme la Dauphine et lui conseilla de remercier le Roi, ce qui lui étoit facile dès le jour même puisqu'elle alloit souper au grand couvert; quelques instances et quelques représentations qu'il fit, Mme la Dauphine ne put jamais s'y résoudre; elle dit toujours que l'infant son frère écriroit au Roi pour lui faire ses remercîments.

Depuis que Mme la Dauphine garde sa chambre, et même auparavant, on a remarqué avec raison que toutes les dames qui viennent lui faire leur cour, quoique non titrées, s'asseoient. Il est vrai que ce n'est pas pendant son dîner, mais pendant qu'elle est dans son lit ou qu'elle joue à quadrille dans sa chambre. Cependant une partie de quadrille ne peut être regardée comme une heure de jeu; et lorsque la Reine jouoit à quadrille dans sa chambre, elle disoit, ou bien sa dame d'honneur, aux dames non titrées de jouer à quelque jeu afin qu'elles pussent être assises. Cependant ces dames ne s'asseoient que quand Mme la Dauphine le leur dit ou quand Mme de Brancas leur fait apporter des plians; mais l'un et l'autre est singulier quand ce n'est point un jeu public, comme le lansquenet et le cavagnole.

Du mardi 21. — Les difficultés dont il a été parlé ci-devant par rapport au service de la Reine chez M. le Dauphin subsistent encore. Les grands et petits officiers

de la chambre du Roi prétendent avoir droit de servir la Reine chez M. le Dauphin parce qu'ils ont ce droit chez le Roi. Il n'est pas douteux que chez le Roi le grand chambellan, le premier gentilhomme de la chambre, le grand maître ou maître de la garde-robe, le premier valet de chambre ou valet de quartier, doivent prendre la robe de la Reine en entrant et en sortant de l'appartement du Roi. Ils portent même cette robe jusqu'à ce que la Reine soit rentrée chez elle, parce que l'œil-de-bœuf fait partie de cet appartement intérieur; par la même raison, si la Reine demandoit à boire ou à manger chez le Roi, ce seroit eux qui lui présenteroient le service, mais c'est parce que le rang est au moins égal entre le Roi et la Reine, et même on peut dire celui du Roi supérieur. Mais cette supériorité de rang appartient à la Reine quand elle est chez M. le Dauphin et chez Mme la Dauphine; ainsi de même que celui ou celle qui commande chez M. le Dauphin ou chez Mme la Dauphine doit recevoir et doit faire exécuter les ordres de la Reine pour ce qui regarde l'intérieur de la chambre, comme mettre ou ôter une table, fermer une fenêtre, tirer un rideau, etc., même faire apporter à boire ou à manger à la Reine si elle en demandoit, de même aussi l'honorifique de ce qui regarde le service de la Reine, comme porter sa robe, lui présenter le service si elle boit ou mange, etc., demeure de droit chez M. le Dauphin et chez Mme la Dauphine à ceux et à celles à qui il appartient sans difficulté lorsque la Reine est chez elle. C'est ainsi que la Reine le prétend, et il y a lieu de croire qu'elle a raison.

Il y a plus, quand le Roi par hasard soupe au petit couvert dans la chambre de la Reine, ce qui n'est pas arrivé depuis longtemps, c'est le chevalier d'honneur de la Reine qui doit prendre le chapeau du Roi et se mettre derrière son fauteuil, et non pas le premier gentilhomme de la chambre; de même que c'est un aumônier de la Reine qui dit le *Benedicite* et les *Grâces*, et la dame

d'honneur qui sert le Roi et la Reine. Cette question du chapeau et du fauteuil, qui ne devroit pas, à ce qu'il semble, en faire une, fut cependant agitée du temps de M. le cardinal de Fleury et décidée contre M. de Nangis pour le chapeau seulement. La Reine, qui aimoit beaucoup M. de Nangis, m'a fait l'honneur de me dire que c'étoit par haine personnelle du Cardinal contre Nangis que cette décision avoit été faite, et que Nangis n'avoit pas voulu jouir du droit qu'on lui avoit laissé, prétendant que le tout lui étoit dû. Il sembleroit que pareilles questions ne devroient être agitées tout au plus qu'une fois, et qu'une décision donnée sur le vu des raisons de part et d'autre mettroit fin à toutes difficultés.

M. et Mme la duchesse de Chartres vinrent il y a trois ou quatre jours ici remercier le Roi, la Reine, Mme la Dauphine, qui avoient envoyé leur faire compliment sur la mort de Mademoiselle ; ils n'allèrent point chez M. le Dauphin (1) ni chez Mesdames (2) parce qu'ils n'avoient point reçu de compliments de leur part. Ces compliments n'ont point été faits parce qu'il y a une difficulté. Il ne paroît pas qu'il doive y avoir difficulté du côté de Mesdames, puisque leur état n'est pas changé ; elles ont coutume d'envoyer un des deux écuyers qui leur sont attachés ; apparemment qu'elles n'ont point envoyé parce qu'il n'y avoit point eu de compliments de la part de M. le Dauphin ; mais la difficulté est pour M. le Dauphin. La mort de Mademoiselle est le premier compliment qui se soit trouvé à faire à un prince du sang absent, depuis que l'éducation est finie. Pendant l'éducation on envoyoit l'écuyer du Roi qui étoit de service auprès de lui ; mais présentement M. le Dauphin est servi par les grands of-

(1) Pour M. le Dauphin, il n'y a pas encore envoyé. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Ce fait n'est pas vrai. M. du Saussoy, écuyer de Madame, a été faire compliment à M. et à Mme de Chartres. (*Note du duc de Luynes.*)

ficiers de la maison du Roi. La question est donc de savoir si ce compliment doit être fait de la part de M. le Dauphin par un maître de la garde-robe, comme cela se pratique chez le Roi. Chez la Reine et chez Mme la Dauphine, ce sont les premiers maîtres d'hôtel pour les princes et princesses du sang; les premiers écuyers pour les petits-fils et petites-filles de France (nous n'avons actuellement que Mme la duchesse d'Orléans), et le chevalier d'honneur pour les têtes couronnées. (Il n'y en a plus actuellement en France. Nous avons eu l'exemple de la reine d'Espagne-Orléans.)

J'ai marqué dans le temps que M. l'abbé de Salignac (Fénelon) a eu une place d'aumônier de la Reine; il est même actuellement de quartier. Ce choix a été fait par M. l'archevêque de Rouen, grand aumônier de la Reine. Je ne savois point qu'il y eût été déterminé par aucune raison particulière; je ne l'ai appris que depuis peu de jours. M. l'archevêque de Cambray (Fénelon), fort peu de temps avant sa mort (il mourut en 1715), avoit formé la résolution de demander un coadjuteur au Roi; il vouloit trouver un sujet le plus digne qu'il seroit possible, tant par sa naissance que par la régularité de ses mœurs et de sa doctrine. Il fit part de son projet à des Jésuites en qui il avoit confiance. Ils lui parlèrent de M. l'abbé de Tavannes, dont la naissance étoit connue et qui étoit alors au séminaire, je crois, de Saint-Nicolas du Chardonnet; ils lui dirent que c'étoit un sujet qui donnoit les plus grandes espérances. M. de Cambray fit grande attention au discours; mais il voulut s'assurer de la vérité d'une manière encore plus positive. Il chargea donc des gens dont il étoit sûr de suivre la conduite de M. de Tavannes, d'assister aux thèses qu'il soutenoit, et de lui rendre compte non-seulement de son progrès dans ses études, mais même de tout ce qu'il faisoit dans la journée et des compagnies qu'il voyoit. Cet ordre fut exécuté avec exactitude, et les témoignages furent si avantageux que

M. de Cambray, lorsqu'il mourut, étoit déterminé à demander M. l'abbé de Tavannes pour son coadjuteur. M. l'abbé de Tavannes, en sortant du séminaire, songea à travailler dans quelque diocèse. M. l'archevêque de Rouen (Bezons) l'engagea à être son grand vicaire, mais il mourut presque dans le même temps. M. l'abbé d'Estrées, qui avoit été nommé à l'archevêché de Cambray, après la mort de M. de Fénelon, vint trouver M. l'abbé de Tavannes au séminaire; il lui proposa une place de grand vicaire, et lui fit même entendre que ses vues sur lui s'étendoient encore plus loin. M. de Tavannes, libre par la mort de M. de Bezons, accepta la proposition et en alla rendre compte aussitôt à M. le cardinal de Bissy avec lequel il étoit dans une grande liaison. M. le cardinal de Bissy, qui avoit été instruit par les jésuites de tout ce qui s'étoit passé du temps de M. de Fénelon, archevêque de Cambray, en dit tout le détail à M. l'abbé de Tavannes, qui l'avoit ignoré jusqu'alors, ajoutant qu'il paroissoit une conduite particulière de la Providence sur lui par rapport à l'archevêché de Cambray. M. l'abbé de Tavannes, étant devenu évêque de Châlons, ensuite archevêque de Rouen et premier aumônier de la Reine, n'avoit eu aucune occasion de marquer sa reconnoissance à la famille de MM. de Fénelon. Dès qu'il eut la place de grand aumônier, il profita de la première occasion, et s'étant informé s'il y avoit quelque abbé de Fénelon dont on rendit des témoignages avantageux, il nomma celui-ci, dont la vertu et la piété paroissent très-dignes de cette place.

Du mercredi 22, Versailles. — Le Roi partit avant-hier pour aller à la Muette, d'où il est revenu cette après-midi. Les dames de ce voyage étoient Mmes d'Antin, de Pompadour, d'Estrades et du Roure.

Samedi dernier on donna pour la seconde fois le ballet intitulé : *Jupiter vainqueur des Titans*, dont les paroles sont de M. de Bonneval, intendant des Menus, et la musique de M. de Blamont et de Bury, son gendre. Il fut

mieux exécuté que la première fois; mais les amateurs de la musique italienne et de celle de Rameau sont toujours prévenus contre celle de M. de Blamont, qui en effet n'est pas aussi travaillée que celle de Rameau; à l'égard des paroles, on ne peut pas douter qu'elles n'aient été critiquées par les partisans de Voltaire.

Aujourd'hui il y a eu un autre ballet, composé en partie des intermèdes de celui de *la Princesse de Navarre*, après lesquels on a joué *Zélindor, roi des Sylphes*, dont les paroles, sont de M. de Moncrif et la musique des petits violons (1).

Il y a déjà assez longtemps que l'on parle d'un mouvement que doivent faire nos troupes en Flandre; on ne dit pas quel en est l'objet. Mais il y a trois ou quatre jours que tous les colonels de Flandre ont eu ordre de se rendre à leurs régiments; tous sont partis hier et avant-hier, et sans prendre congé; les officiers de semestre n'ont point eu ordre de joindre, et l'on ne fait marcher aucun des officiers généraux qui sont ici. Mon fils ayant appris que l'on fait faire des mouvements à quelques régiments de dragons, entre autres au sien, étoit venu ici demander à y aller. M. d'Argenson lui a répondu que ce n'étoit pas l'intention du Roi, et que l'on n'employoit aucun officier général. Apparemment que l'on n'emploiera que ceux qui sont en Flandre. Mon fils, malgré cette raison, avoit insisté pour avoir la permission d'y aller, mais elle lui a été refusée.

Du vendredi 24, Versailles. — Samedi dernier on sut enfin à qui le Roi a donné la place de directeur des bâtiments; c'est à M. de Tournehem (1), fermier général; il est fort ami avec Mme de Pompadour; elle passoit sa vie chez lui et faisoit les honneurs de sa maison. M. de Tournehem vint le lendemain faire son remercîment.

---

(1) Rebel et Francœur.

(2) Le duc de Luynes écrit comme on prononçait alors Tourneau.

M. Gabriel, qui étoit premier architecte, a été fait inspecteur général des bâtiments. C'est tout l'arrangement qu'on sait; mais il y en a un autre, qui n'est pas absolument public, c'est que M. de Vandières (1), frère de Mme de Pompadour, a la survivance de la charge de directeur général des bâtiments.

Mme de Marignane fut présentée dimanche dernier au Roi par Mme de Luynes. M. de Marignane est sous-lieutenant des chevau-légers de la garde et lieutenant général. Il y a longtemps qu'il est marié; il a un garçon et deux filles; le garçon est dans les chevau-légers. Il n'avoit jamais été question de présenter sa femme; mais soit par la raison qu'elle connoît Mme de Pompadour, ou parce qu'en général il est plus facile présentement d'obtenir la permission d'être présenté, Mme de Marignane l'a demandé, et je n'ai pas ouï dire que cela ait fait de difficulté. Mme la duchesse d'Aiguillon, qui est, je crois, parente de Mme de Marignane, devoit naturellement faire cette présentation; elle s'y est trouvée, mais elle n'a pas voulu arriver la première dans le cabinet du Roi; elle prétend que le Roi ne l'aime point, par rapport à la mémoire de Mme de Châteauroux.

M. de Richelieu partit hier matin; il va d'abord à Gand; mais l'on compte qu'il s'embarquera incessamment pour l'Angleterre avec nos troupes, qui sont sous ses ordres. M. le prince de Montauban (2), lieutenant général, qui ne fut point employé l'année passée, marche à cette expédition comme volontaire; il est gendre de Mme de Mézières, laquelle est angloise; d'ailleurs son fils va en An-

(1) Connu depuis sous le nom de marquis de Marigny.

(2) Il avoit demandé au prince Henri de le suivre en qualité d'aide de camp; le prince y avoit consenti, mais il ne voulut pas le demander au Roi. M. de Montauban a fait demander à S. M. cette permission; le Roi a répondu qu'il le vouloit bien, mais qu'il falloit que le prince Henri la lui demandât. Ce prince a persisté dans son sentiment, et M. de Montauban n'est point parti. (*Note du duc de Luynes*, du 28 décembre 1745.)

gleterre avec le régiment qu'il vient d'avoir, et il n'a pas voulu le quitter.

M. de Béthune, frère de père de Mme la maréchale de Belle-Isle, qui demande un régiment avec empressement et qui n'a pu en obtenir un dans la dernière promotion, va aussi à cette expédition en qualité d'aide de camp de M. le duc de Richelieu. Il paroît que toute l'attention du ministère se porte actuellement du côté de l'Angleterre, comme la partie la plus essentielle et la plus décisive. On n'embarque point de chevaux, mais seulement des selles, brides et bottes. Quelques-uns des officiers auront chacun un cheval; M. de Richelieu, qui commande, en embarque quatre. On a eu grand soin de rassembler un nombre infini de vaisseaux de transport, et l'on assure que rien ne manque de tout ce qui peut contribuer au succès. On croyoit que M. le duc d'Anville seroit chargé d'escorter ce convoi; il est vrai qu'il va commander une escadre de six ou sept vaisseaux qui sont à Brest, dont on ignore encore la destination. Le bruit s'étoit répandu qu'on vouloit l'envoyer à Louisbourg pour reprendre cette place; on ne peut encore rien dire de positif; ce qui est certain, c'est qu'il n'est pas parti et qu'il ne paroît avoir aucun rapport pour le moment présent à l'expédition d'Angleterre; mais on en est si occupé qu'il ne seroit pas impossible que l'on fît usage de son escadre pour le même objet.

M. le marquis d'Argenson apporta hier matin au Roi une lettre de M. de Valory, ministre de S. M. auprès du roi de Prusse, par laquelle il étoit marqué que le 15 de ce mois le prince d'Anhalt-Dessau, qui commande une des armées du roi de Prusse de 30,000 hommes, avoit passé l'Elbe entre Leipsick et Dresde, et qu'étant arrivé à des montagnes derrière lesquelles étoit l'armée autrichienne et saxonne, il avoit fait marcher devant lui ses hussards, qui sont en grand nombre; lesquels ayant rencontré les hussards autrichiens et les hulans, les avoient

mis en déroute; que le prince d'Anhalt avoit passé les montagnes et s'étoit mis en bataille de l'autre côté; que la cavalerie autrichienne, commandée par le comte de Grune, avoit pris la fuite à la vue des Prussiens, dont elle étoit encore éloignée de plus de mille pas; que l'infanterie autrichienne s'étoit mieux défendue; que celle des Saxons avoit combattu avec assez de vigueur, mais qu'elle avoit été entièrement défaite. On ne parle pas de la perte des Prussiens, mais on mande qu'ils ont tué 3,000 hommes et pris 4,000 et toute l'artillerie. Les deux armées autrichienne et saxonne faisoient au moins 45,000 hommes. On comptoit hier que c'est la treizième bataille que les Autrichiens perdent depuis [le commencement de] la guerre; on ne compte pas dans ce nombre le combat de Sahay. Il est certain que l'infanterie prussienne passe pour être la meilleure de l'Europe. Le roi de Prusse, qui étoit à quelque distance du prince d'Anhalt avec une autre armée, marche sur Dresde.

M. de Chavigny, ambassadeur du Roi en Portugal, qui étoit à Munich depuis environ deux ans sans caractère, en revient : il arriva hier ici; il paroît qu'il compte retourner en Portugal. Il nous a confirmé ce que nous savions déjà, que l'électeur d'aujourd'hui est un enfant sans aucune expérience; il dit que ce prince sait assez bien le droit public, mais qu'il est d'ailleurs assez peu instruit; il a toujours un grand état de maison et peu ou même point d'argent; ses amusements sont la chasse et la musique.

M. de l'Hôpital fit hier sa révérence; il arrive de Naples, où il est ambassadeur de France depuis plusieurs années. Il n'est ici que par congé, et compte s'en retourner dans quelque temps; il paroît que le roi des Deux-Siciles en est content et le désire plus qu'aucun autre.

Hier l'ambassadeur de Venise (M. Diedo) eut une audience particulière, dans laquelle il présenta son successeur, M. Tron. M. Diedo est venu ici quelque temps après

la mort de M. Cornaro pour achever ce qui restoit des trois ans de l'ambassade de celui-ci.

J'ai marqué ci-dessus que milord Jean ou Drummond, frère du duc de Perth, qui commande le régiment Royal-Écossois au service de France, avoit passé en Ecosse; on eut nouvelle il y a déjà plusieurs jours qu'il y est débarqué sans accident avec son régiment et les piquets des régiments irlandois au service de France. Il a été chargé de faire déclarer, en arrivant, au commandant des troupes hollandoises, que la garnison hollandoise de Tournay ayant été envoyée en Angleterre contre les termes de la capitulation, toutes les mauvaises raisons que les Hollandois avoient dites pour justifier cette démarche ne pouvoient plus subsister sous le moindre prétexte, les drapeaux de France étant arrivés en Écosse. Cette même déclaration fut faite à Paris de la part du Roi à l'ambassadeur de Hollande il y a trois ou quatre jours

Aujourd'hui les premières vêpres à l'ordinaire; le Roi et la Reine ont été en bas suivant l'usage. C'est M. l'évêque de Laon (Rochechouart-Faudoas) qui officie aujourd'hui et demain.

Mme de Bauffremont, la belle-fille, quêtera demain.

Je n'ai rien marqué sur le détail du dernier ballet parce que tout s'y est passé comme à l'ordinaire, excepté par rapport aux carrosses de la Reine où étoit le Roi. Comme M. le Dauphin, qui avoit eu une indigestion, étoit un peu incommodé, et que Mme la Dauphine ne sort point à cause de sa saignée, il n'y avoit dans le carrosse que le Roi, la Reine sur le devant, Mesdames dans le fond, et Mme de Modène à une portière. La sixième place se trouvoit vacante, n'y ayant point d'autres princesses du sang ici; le Roi fit signe à Mme de Luynes de monter, et elle se mit à l'autre portière. Mme de Tallard ne se présente plus dans ces occasions; elle va dans son carrosse.

Du mardi 28, *Versailles*. — Le 24 au matin, Mme Poisson, mère de Mme de Pompadour, mourut subitement, à

Paris, âgée de quarante-six ans (1); elle étoit malade depuis longtemps, mais on croyoit qu'elle pouvoit vivre encore deux ou trois mois; elle est morte d'une indigestion qui l'a suffoquée. Son père, nommé Lamotte, étoit entrepreneur des Invalides. Mme de Pompadour est fort affligée, à ce que l'on dit, et ne voit personne. On croyoit que cette nouvelle pourroit faire quelque changement au voyage de Marly; mais Mme de Pompadour a prié le Roi de laisser subsister les mêmes arrangements, disant que la mort de sa mère n'est pas un événement assez important pour déranger la Cour, et que les dames qui ont fait de la dépense pour Marly auroient juste raison d'y avoir regret.

Je crois n'avoir point marqué ci-dessus que le nouveau contrôleur général a prêté serment, suivant l'usage, à la chambre des comptes. Il prend séance aussi au conseil privé ou conseil des parties. Il n'est point ministre d'État. Ceux qui le sont prennent séance sans aucune formalité; le Roi les fait avertir par l'huissier du cabinet, et ils entrent au conseil.

Le Roi reçut avant-hier une lettre de M. de Vaulgrenant, du 19, par laquelle il apprit que le roi de Prusse étoit entré dans Dresde; qu'il y avoit fait prisonniers 4,000 Saxons, dont plusieurs sont des blessés de la dernière bataille. Ce prince a été, en arrivant à Dresde, rendre visite avec beaucoup de politesse aux enfants du roi de Pologne. Il fit le lendemain assembler les musiciens du roi de Pologne, et les fit jouer devant lui, et ensuite jouer la comédie. Il compte que la bataille lui coûte bien 4,000 hommes de ses troupes, tant tués que blessés; mais il estime la perte des Autrichiens et Saxons à environ 12,000.

Notre embarquement pour l'Angleterre doit se faire

(1) Sa fille en a vingt-quatre. (*Note du duc de Luynes.*)

ces jours-ci. Le second fils du roi Jacques, le même qui a vu le Roi à Fontainebleau et que l'on appelle le prince Henri ou le duc d'York, partit de Paris il y a trois jours pour se rendre à Dunkerque; il s'embarque sur notre escadre (1). M. de Richelieu a passé d'ici par Gand pour aller conférer avec M. le maréchal de Saxe.

On ne sait encore rien précisément du projet formé du côté de la Flandre; cependant on croit que ce projet devoit commencer par un mouvement de nos troupes du côté de Luxembourg, qui en effet ayant été exécuté avoit engagé les ennemis à se dégarnir dans la partie de Bruxelles et d'Anvers; en conséquence M. le Maréchal vouloit se porter du côté de ces deux places, dont il auroit été facile de se rendre maître. Il n'avoit demandé que quelques colonels, et les avoit nommés; la Cour a jugé à propos d'en envoyer davantage, ce qui n'a pu se faire sans venir à la connoissance des ennemis. M. de Valdeck est revenu de la Haye à Bruxelles, et par les mesures qu'il a prises, le projet devient beaucoup plus difficile.

Le jour de Noël, il n'y eut point de sermon, le prédicateur s'étant trouvé mal.

Du vendredi 31, *Versailles.* — Avant-hier, il auroit dû y avoir comédie dans l'ancienne salle, en conséquence de l'arrangement ordinaire; mais cet arrangement avoit été changé : on avoit fait placer sur le théâtre de la comédie un piédestal sur lequel sont deux automates qui jouent de la flûte en parties; c'est un berger et une bergère. Ces figures sont faites dans le goût d'une que l'on vit il y a quelques années à l'hôtel de Longueville, composée par le Sr Vaucanson, et que M. Bernard de Rieux a depuis achetée. L'ouvrier qui a fait celles-ci est de Rouen; il prétend que son ouvrage doit être plus estimé que celui du Sr Vaucanson, en ce qu'il est plus

(1) MM. de Turenne et de Montbazon, fils et gendre de M. de Bouillon, sont ses aides de camp. (*Note du duc de Luynes.*)

simple; il paroît qu'il y manque encore quelque chose pour être au point de perfection que l'on y peut désirer. La Reine, M. le Dauphin, Mme la Dauphine, Mesdames allèrent voir ces automates; on comptoit que le Roi iroit aussi au retour de la chasse; la Reine l'attendit pendant une demi-heure; et après le départ de la Reine la garniture resta encore jusqu'à huit heures du soir, mais le Roi n'y vint point. Depuis la mort de Mme Poisson, Mme de Pompadour est toujours dans l'affliction et a même été incommodée; il y a lieu de croire que le Roi voulut rester auprès d'elle.

Hier jeudi, on représenta l'opéra d'*Armide* (1) dans la salle du manége. Il y avoit vingt-deux ans que cet opéra n'avoit été joué; il fut très-bien exécuté. Il y avoit une foule si prodigieuse que M. le Dauphin même eut de la peine à entrer, et que lorsqu'il étoit tout auprès de la porte on la ferma avec précipitation; et Mme de Luynes, qui étoit allée dans le même carrosse où étoit le Roi et la Reine, se trouva si mal du bruit, de la chaleur et de la foule, qu'elle ne put pénétrer dans la salle; elle revint chez elle dans un des carrosses de la Reine.

(1) Par Quinault et Lully.

APPENDICE A L'ANNÉE 1745.

1. HARANGUES DE M. L'ÉVÊQUE DE RENNES, AMBASSADEUR DE FRANCE, AU ROI, A LA REINE ET AUX INFANTES D'ESPAGNE.

Harangue de l'évêque de Rennes au roi d'Espagne.

Sire, le Roi m'a chargé de la commission la plus importante pour lui et pour Votre Majesté. Lié à Votre Majesté par les nœuds du sang et plus encore par les sentiments d'estime et de tendresse, il vous offre ce que le ciel lui a donné de plus précieux, un fils unique, premier objet de ses soins et de ses complaisances, héritier de son trône, l'espérance de notre nation. Ce fils, orné de tous les dons de la nature, excité par les exemples des deux princes en qui l'Europe admire des héros dignes d'être fils de Votre Majesté, étoit déjà impatient d'entrer comme eux dans la carrière de la gloire; mais avant tout il se doit à l'État, il se doit à une épouse destinée à perpétuer le plus beau sang de l'univers.

Dans tous les temps, les deux monarchies se sont donné réciproquement des reines; mais la politique formoit seule ces alliances, et la jalousie subsistoit toujours entre deux nations si longtemps rivales et qui ont acquis tant de gloire en combattant l'une contre l'autre.

Désormais elles n'en chercheront plus que contre leur ennemi commun. Sous les auspices de Votre Majesté, Sire, ces alliances, en resserrant les nœuds de l'amitié entre les monarques, uniront de plus en plus leurs sujets et assureront dans les deux empires les règnes de la vertu et la félicité des peuples.

Le Roi, que le ciel a rendu aux vœux de son royaume, qui, imitateur de Votre Majesté et de votre immortel aïeul, vient de donner par ses armes un nouvel éclat à la plus auguste maison du monde, au milieu des acclamations que ses peuples donnent à sa guérison et à ses conquêtes, attend de Votre Majesté ce qui doit combler sa satisfaction; il vous demande une princesse qu'il sait allier aux plus solides vertus les grâces les plus touchantes. Par le don de l'infante Marie-Thérèse, l'Espagne s'acquittera envers la France, qui lui a donné le plus grand, le plus juste, le meilleur de ses Rois.

Déjà tous les cœurs l'appellent; elle fera l'ornement d'une cour attentive à lui plaire. Nous ne devons point, Sire, lui paroître un peuple nouveau. Votre auguste fille rentrera dans sa patrie, dans la vôtre, dans celle de Louis le Grand

Le même à la reine d'Espagne.

Madame, depuis que j'ai l'honneur de servir le Roi mon maître auprès de Votre Majesté, je ne me suis jamais présenté à elle avec tant de joie et de confiance. Je lui apporte les vœux les plus dignes d'être exaucés, les vœux d'un Roi chef de l'auguste maison dans laquelle vous êtes entrée, dont les vertus égalent la puissance, et qui joint à tout ce qui fait un grand Roi une tendre amitié pour Votre Majesté, les vœux d'un prince qui, orné de tous les dons de la nature, fait ses plus chères espérances de devenir votre fils.

Le premier parti de l'univers peut seul aspirer à l'auguste Infante. Qui pourroit mieux que moi connoître tout le prix du don que je viens demander? En même temps qu'avec toute l'Europe j'ai admiré dans Votre Majesté l'élévation du génie, la noblesse des sentiments, les lumières de l'esprit, la solidité de la vertu, j'ai également reconnu dans l'infante Marie-Thérèse toutes les qualités d'une princesse qui peuvent assurer le bonheur d'un prince le plus digne d'être heureux. La religion elle-même est intéressée à consacrer une alliance qui doit éterniser le sang de saint Louis. Déjà le Roi votre époux l'a approuvée. Le ciel a les yeux ouverts sur elle et des bénédictions prêtes à répandre; le consentement de Votre Majesté, Madame, couronnera les souhaits d'un monarque adoré de ses peuples, d'un prince qui s'assure déjà les mêmes droits, d'une Reine qui possédant entièrement toutes les vertus est impatiente de les cultiver, de les aimer dans l'auguste princesse dont elle va devenir la mère.

Le même à l'infante Marie-Thérèse

Madame, le consentement de LL. MM. CC. semble me répondre du vôtre; je sens que dans ce moment je viens rompre des nœuds bien doux; mais en même temps je vous en offre d'autres, qui ne le seront pas moins. Quoique adorée en Espagne, vous ne sauriez faire son bonheur; il est des trésors qui ne peuvent rester dans les lieux où le ciel les a fait naître; il faut qu'ils aillent enrichir d'autres climats. La France a bien des titres pour être préférée; vous ne sauriez, Madame, la regarder comme étrangère; tous nos rois sont vos ancêtres; vous y trouverez une nation au milieu de laquelle vous avez reçu le jour, vous y trouverez dans le Roi et la Reine la tendresse d'un père et d'une mère, enfin vous y trouverez un époux digne de vous.

Le même à l'infante Marie-Antoinette

Madame, si la France étoit aussi riche en princes que l'Espagne l'est en princesses, mon ambition ne seroit pas remplie, nous formerions

encore d'autres vœux, et vous en seriez l'objet ; nous ne pouvons qu'applaudir au bonheur de la nation sur laquelle vous régnerez.

3. Relation de la bataille de Fontenoy envoyée par le comte d'Argenson a la Reine.

L'ennemi étant arrivé à Leuze, M. le maréchal de Saxe ne douta plus qu'il ne vînt pour l'attaquer ; en conséquence, les équipages des officiers généraux et ceux des troupes qui étoient à la rive droite de l'Escaut eurent ordre de repasser cette rivière. Le mauvais temps qu'il fit le 9 empêcha sans doute l'ennemi de marcher ; mais le 10 au matin il fit un mouvement par sa gauche, et se porta sur Wane ; ce voisinage détermina M. le maréchal de Saxe à faire aller chaque troupe dans le poste qui lui étoit destiné pour le combat. Il y avoit peu de cavalerie en deçà, elle avoit passé quasi toute dès la veille et étoit campée en partie sur son terrain, la droite vers Anthoin, la gauche au chemin de Mons près Notre-Dame-aux-Bois. Du bois de Barry à l'Escaut il y a une plaine presque ovale qui peut avoir une demi-lieue de largeur sur trois quarts de lieue de profondeur ; cette plaine, qui a été le champ de bataille, étoit bordée relativement à nous : la droite par l'Escaut ; sur notre front par le hameau de Vezon et le bois de Barry ; nous avions sur nos derrières le bois de Bon-Secours, où l'on avoit fait des ouvertures ; notre gauche donnoit dans une trouée entre ce bois et celui de Barry. Nos points d'appui, dans l'espèce d'équerre qu'a formée notre armée, ont été Anthoin à la droite, Fontenoy dans le centre, et à la gauche deux redoutes qu'on avoit élevées, l'une à l'extrémité et sur le flanc droit du bois de Barry, l'autre à 300 pas de la première sur le front du bois. Quant à la disposition de l'ennemi, il l'a faite conséquemment à la nôtre, sa droite au bois de Barry, sa gauche en équerre tirant sur Anthoin.

L'ennemi pouvoit déboucher sur notre investissement (1) par trois points : par le chemin de Mons, par celui de Leuze et par celui d'Ath ; mais il étoit assez difficile qu'il pût se porter sur nous par les trois à la fois, parce qu'en ce cas il eût exposé sa gauche, trop éloignée de son centre et de sa droite ; aussi s'est-il réduit à venir nous attaquer par le seul chemin de Mons. Dans les mouvements que l'ennemi avoit faits d'abord, l'on n'avoit pu juger de ses desseins, et il avoit fallu faire une disposition qui nous mît à couvert sur toute la demi-circonférence de notre circonvallation ; mais dès qu'il s'approcha de Vezon, M. le ma-

(1) L'armée française assiégeait Tournay, et le maréchal de Saxe résolut de combattre les Anglais sans discontinuer le siége de la ville.

réchal vit tout d'un coup quel étoit son projet, et voici comment il fit son arrangement pour le recevoir.

La brigade de Piémont fut placée dans Anthoin avec ordre de s'y accommoder ; celle de Crillon jeta deux bataillons dans le même Anthoin, les deux autres de cette brigade y appuyèrent leur droite, se prolongeant par leur gauche le long et jusqu'à la tête d'un ravin d'où les dragons du Mestre de camp, du Royal et de Bauffremont continuoient jusqu'à la brigade de Bettens, qui appuyoit à celle du Roi-Infanterie. Cette brigade-ci avoit sur son front le village de Fontenoy, défendu par la brigade de Dauphin, qui y étoit depuis deux jours et l'avoit mis en état de défense ; après la brigade du Roi étoit celle d'Aubeterre, et ensuite celle des gardes, dont la gauche se portoit à la redoute de la droite. La brigade irlandoise étoit le long d'un abbatis d'arbres qu'on avoit fait d'une redoute à l'autre, sur le front du bois de Barry. Ces deux redoutes étoient gardées chacune par un bataillon du régiment d'Eu et protégées par une batterie de canon. Il y avoit aussi une batterie sur le front d'Aubeterre, deux sur les flancs du village de Fontenoy, une sixième sur le front de Bettens, une septième devant Crillon, une huitième devant le village d'Anthoin au débouché du chemin de Condé, et une neuvième hors de ligne sur la chaussée de Leuze ; le reste de l'artillerie fut disposé entre les deux lignes pour être portée, ainsi qu'on l'a fait dans le fort du combat, là où le besoin le requerroit ; l'on plaça aussi de l'autre côté de l'Escaut, vis-à-vis Anthoin, six pièces de canon de 12. Comme la droite de la brigade du Roi et la gauche de celle de Bettens formoient une espèce d'angle obtus, l'on avoit pour la protection de ce flanc construit trois redoutes depuis Fontenoy jusqu'aux dragons. Les brigades d'infanterie de Royal et de la Couronne étoient en réserve derrière les brigades du Roi et d'Aubeterre. L'on porta aussi un peu avant l'action à la gauche de cette réserve huit escadrons qu'on tira de la première ligne de cavalerie, et qui prolongèrent la ligne de la réserve jusqu'à la hauteur de la brigade des gardes.

Cinquante-six escadrons de cavalerie étoient sur deux lignes en troisième et quatrième lignes, la droite tirant sur les dragons, la gauche appuyée au chemin de Mons vers Notre-Dame-aux-Bois.

Le régiment des Vaisseaux étoit d'abord destiné pour la chaussée de Leuze ; mais on le fit avancer derrière les Irlandois. On porta aussi à la gauche des Vaisseaux la brigade de Normandie, qui étoit restée à Rumignies aux ordres de M. de Béranger.

Le régiment Royal-Corse, qui étoit d'abord vers Rumignies, suivit aussi Normandie ; il fut placé sur le bord du bois de Barry pour masquer un débouché attenant à la redoute de la gauche. Les régiments de Traisnel et d'Angoumois ont resté pendant toute la bataille, le pre-

mier au débouché du bois sur la chaussée de Leuze, l'autre dans une creuse en arrière sur la même chaussée. La maison du Roi, quatre escadrons de la gendarmerie qui sont arrivés ce jour-là et les carabiniers étoient en réserve entre l'Escaut et la chaussée de Leuze, mais on les fit marcher derrière les Irlandois et la brigade des Vaisseaux. L'on fit pareillement venir du centre les brigades de cavalerie du Roi et de Royal-Roussillon.

Le corps de troupes que commandoit M. de Lowendal, et qui devoit veiller depuis le bois de Breuze jusqu'au bas Escaut, ne marcha qu'à la fin du combat, et ne donna point. Le régiment de Linden-Hussards a été mis par pelotons sur les derrières pour faire face à la ville depuis le haut Escaut jusqu'aux bois de Breuze. Le régiment de Beausobre s'est tenu vers le mont de Trinité. Nous avions outre cela des partis d'infanterie qui battoient le pays entre le chemin d'Ath et le bas Escaut.

L'on a jeté, pendant la bataille, dans les retranchements des ponts du haut Escaut trois bataillons des gardes et trois bataillons de milices; l'on avoit aussi établi à tout événement quelques pièces de 12 sur les hauteurs de Calonne.

MM. les officiers généraux se sont tenus à leurs divisions; ceux qui étoient de jour se sont postés. M. de Lutteaux à Fontenoy pour veiller sur la droite; M. de Contades s'est chargé de la gauche, M. de la Marck a commandé dans Anthoin.

Le 10 mai, environ les deux heures après midi, quelques escadrons de la cavalerie hollandoise se déplièrent dans la plaine, appuyant leur droite aux haies de Vezon, leur gauche au chemin de Condé à Anthoin à un recoude que forment des bois qui longent le ruisseau de Vezon. Ce corps de troupes se tint tout ce soir-là dans cette situation; l'on en avertit le Roi, qui vint se promener avec M. le Dauphin tout le long des lignes.

Il paroissoit des lors du monde entre Vezon et le bois de Barry, mais il étoit toujours en mouvement; l'on conjectura avec raison que c'étoient des travailleurs qui faisoient des ouvertures et des communications pour le passage de l'armée ennemie.

M. le maréchal passa la nuit au bivouac entre les deux lignes. Le point du jour fut accompagné d'un peu de brouillard; dès qu'il fut dissipé, l'ennemi nous tira quatre coups de canon qui furent sans doute le signal de son mouvement sur nous. Pour lui répondre, l'on fit pointer notre canon sur la cavalerie hollandoise, qui étoit dans la même position que la veille; le canon l'obligea à se retirer un peu en arrière, mais en même temps elle démasqua sur sa droite une batterie de canons et d'obus qui ont tiré durant toute la bataille et qui nous ont tué quelques chevaux.

Comme il paraissoit des troupes sur notre gauche vers Vezon, M. le maréchal ne douta plus que l'ennemi ne fût en pleine marche. En même temps il ordonna à toutes les batteries, depuis Anthoin jusqu'à la redoute de la droite, de faire feu sur tout ce qui voudroit déboucher. Il se porta lui-même tout le long des lignes, et fut ensuite se placer près la redoute de la droite en attendant le commencement de l'action. Notre artillerie cependant, qui commença à tirer dès les quatre heures du matin, faisoit un feu terrible ; l'ennemi qui s'avançoit sur nous en souffroit tellement qu'il fit trois fois ses cris ordinaires avant que d'oser s'avancer, ses officiers même eurent beaucoup de peine à les retenir. Pour en imposer au feu de nos batteries, les Anglois firent précéder leurs colonnes de plusieurs pièces de canon, qui tirèrent d'abord sur la redoute ou les troupes attenantes ; et ce fut un de ces boulets qui cassa la cuisse à M. de Grammont à la tête de la brigade des gardes.

Sur ces entrefaites, M. du Brocard étant arrivé, proposa à M. le maréchal d'avancer une batterie sur le front du régiment de Couronne. Cette batterie tua beaucoup de monde à l'ennemi, qu'elle prenoit en flanc, mais elle s'attira aussi un feu très-vif des batteries qui faisoient face à la redoute et dont les ennemis changèrent la direction. M. du Brocard resta toujours à cette batterie du centre, mais comme il lui faisoit faire un mouvement pour laisser la liberté de la manœuvre aux troupes que l'ennemi se disposoit d'attaquer, il fut tué d'un coup de canon. M. le maréchal, voyant que les ennemis marchoient dans leur ordre de bataille, les Anglois à la droite et les Hollandois à la gauche, se porta à la droite des dragons pour observer les mouvements de ces derniers, qui sembloient devoir commencer l'attaque. Leur infanterie longeoit un chemin qui, venant de [illegible] et Bourgeon, porte sur Fontenoy. Elle étoit protégée par leur cavalerie, qui marchoit dans la plaine et qui se déploya dès que l'infanterie s'arrêta vis-à-vis Fontenoy à hauteur d'une maison brûlée qu'elle ne dépassa pas, parce que le feu du village non-seulement l'arrêta mais même la contraignit de se rejeter sur sa gauche. Une seconde colonne d'infanterie hollandoise suivoit le chemin de Condé à Anthoin à couvert d'un rideau qui longe aussi le ruisseau de Vezon ; mais dès qu'elle se fit voir, la batterie de Bettens et celle d'Anthoin ayant tiré dessus, cette colonne s'arrêta tout court pour ne plus remuer. Ainsi notre canon et le feu du flanc droit de Fontenoy tinrent d'abord cet ennemi en respect. La contenance fière de la cavalerie que commandoit M. le comte d'Eu acheva d'assurer notre tranquillité de ce côté-là.

Les Grassins et nos gardes avancées s'étoient pour lors repliés du front de notre gauche, et déjà l'on voyoit marcher droit sur l'entre-deux de Fontenoy et la redoute du coin du bois, trois grosses colonnes d'infanterie angloise hanovrienne qui s'étoient séparées de l'infanterie

hollandoise au bas du village de Fontenoy après l'avoir inutilement insulté. Leur cavalerie marchoit sur une quatrième colonne, sur leur droite, entre le chemin de Mons et le bois de Barry ; mais le feu de notre canon fit bientôt reculer cette cavalerie, qui n'a plus reparu qu'un instant avant la retraite ; c'est à la tête de cette cavalerie que le général Campbell, qui la commandoit, a eu la cuisse emportée.

L'infanterie angloise-hanovrienne se mit en bataille par un simple à gauche, la tête quasi vis-à-vis les gardes françoises, la gauche à la hauteur du village de Fontenoy, qu'elle vouloit absolument tâcher de tourner.

M. le maréchal, qui à la manœuvre des Hollandois avoit jugé qu'il n'y avoit pas beaucoup à craindre pour sa droite, se portoit sur sa gauche pour observer le mouvement des Anglois, lorsqu'à peine arrivé entre les deux premières lignes en face de ces derniers, il essuya le feu de la mousqueterie ennemie, qui commença à tirer sur le village de Fontenoy et continua tout le long du corps de bataille jusqu'à leur droite ; quelques bataillons (1) qui essuyèrent le feu ne purent en soutenir la violence, et se retirèrent en arrière de la brigade de cavalerie qui étoit en réserve et qui de son côté fut contrainte de marcher par sa gauche pour se mettre à couvert sous le feu de la redoute. L'ennemi, se voyant plus libre sur son front, se forma pour lors en bataillon carré à trois faces pleines, tant pour avancer dans le centre que pour envelopper de droite et de gauche la redoute et le village de Fontenoy. Mais bien loin que ce mouvement lui réussît, son imprudence de déborder la hauteur de l'un et de l'autre le mit en danger, car M. le maréchal, qui s'aperçut de cette faute, ordonna sur-le-champ à quelques brigades tant de cavalerie que d'infanterie de tourner l'ennemi par notre droite à la faveur du village de Fontenoy, pendant qu'il envoyoit ordre à d'autres troupes de l'envelopper par notre gauche, sous la protection de la redoute. La droite exécuta les ordres un peu trop promptement, de sorte que l'ennemi, en sûreté de notre gauche, qui ne s'étoit pas encore ébranlée, tourna tout son feu sur la droite, qui seule l'attaquoit ; il fut si terrible qu'il jeta du désordre dans nos troupes ; l'ennemi n'en put pourtant pas profiter, parce que les brigades d'infanterie de la réserve le continrent sur notre droite pendant que sur notre gauche le régiment des Vaisseaux et le feu de la redoute lui donnoient des inquiétudes qui l'empêchèrent d'avancer.

(1) Les gardes françoises, un bataillon des gardes suisses et le régiment suisse de Courten. C'est sur ce point et à ce moment qu'eut lieu la célèbre conversation de Milord Hay et du comte d'Auteroche, après laquelle, fusillées à bout portant, les gardes françaises lâchèrent pied.



Ce fut même pour faire face à ce double feu qu'il se forma de nouveau en colonne. Il se passa encore près d'une heure où tout fut indécis, nos troupes faisant des mouvements sans succès, et l'ennemi aussi n'en étant pas plus avancé. M. le maréchal, ennuyé de ces incertitudes, rallia lui-même l'infanterie qui avoit d'abord plié et qui revint à la charge de fort bonne grâce; il la joignit à la brigade irlandaise qui s'étoit déjà formée devant l'ennemi sous les ordres de milord Clare. Il fit avancer aussi le régiment de Normandie et celui des Vaisseaux; ce dernier avoit soutenu longtemps le feu de l'ennemi et s'étoit toujours rallié avec une valeur singulière. M. de Lowendal, qui étoit venu de la gauche où il n'y avoit point d'attaque, et M. de Bérenger, qui commandoit la brigade de Normandie, se joignirent à milord Clare; et le tout se porta sur l'ennemi par son flanc droit, pendant que la maison du Roi, la gendarmerie et les carabiniers, conduits par M. le duc de Richelieu, fonçoient sur le centre (1), où les quatre pièces de canon mises en réserve et qu'on avoit pointées dessus, avoient déjà jeté l'épouvante. Dès que nos troupes de la droite vers Fontenoy virent celles de la gauche en mouvement, elles s'ébranlèrent aussi de leur côté, et dans un moment l'ennemi fut enfoncé et culbuté, abandonnant le champ de bataille et une partie de son canon.

Nos troupes marchèrent sur les fuyards; mais comme les Anglois avoient jeté de l'infanterie dans les haies de Vezon, qu'ils avoient laissé un corps de cavalerie en deçà du village, et que sur notre droite les Hollandois étoient toujours dans leur même position, M. le maréchal arrêtant l'ardeur des troupes se contenta d'envoyer par les bois de Barry un corps de Grassins qui ayant pris en flanc la cavalerie ennemie, chargée de l'arrière-garde, l'obligea de se retirer précipitamment.

M. le maréchal envoya en même temps porter au Roi l'agréable nouvelle du succès de ses armes. Dès le commencement de l'affaire S. M. s'étoit avancée sur le champ de bataille, et avoit elle-même rallié quelques fuyards. M. le Dauphin, qui l'accompagnoit toujours, lui demanda avec instance de charger à la tête de la Maison, mais le Roi ne voulut pas exposer des jours aussi précieux.

M. le maréchal ne jugea pas à propos de faire poursuivre ce soir-là les ennemis. Au point du jour, il envoya à leurs trousses les Grassins, qui trouvèrent çà et là une grande quantité de munitions de guerre et plusieurs pièces de canon; ils prirent aussi, chemin faisant, le château de Briffœuil, où étoient tous les blessés des ennemis.

M. le comte d'Estrées partit à huit heures du matin avec un déta-

(1) Le maréchal de Saxe avoit commandé que la cavalerie tombât sur les Anglois avec le poitrail des chevaux; il fut bien obéi. (*D'Espagnac.*)



chement pour aller à Leuze; il ramassa aussi sur sa route nombre de prisonniers, de sorte que nous en avons à présent plus de trois à quatre mille. L'ennemi nous a abandonné trente-deux pièces de canon; sa perte est de douze à quinze mille hommes. La nôtre peut aller de trois à quatre mille.

Il n'est pas douteux que les dispositions de M. le maréchal, son intrépidité et son attention à se trouver partout, ont décidé de la victoire.

Les Irlandois, qui ont pris un drapeau, la maison du Roi, la gendarmerie et les carabiniers méritent des éloges particuliers; les brigades du Roi, de Royal, de Dauphin, de la Couronne, les regiments d'Aubeterre et des Vaisseaux, avec un bataillon d'Eu, se sont distingués dans cette action qui a été des plus vives et des plus sanglantes.

Nos officiers de marque qui ont été blessés sont MM. de Lutteaux, de Bavière, chevalier d'Apchier, d'Aulezy, de la Pérouse, duc d'Havré et Craon, le dernier est mort de ses blessures. MM. de Gramont, du Brocard et chevalier de Dillon ont été tués.

La retraite des ennemis sous Ath nous donne la facilité de continuer notre siege, qui sera sans doute bientôt fini, puisque nous sommes déjà maîtres de la demi-lune de l'ouvrage à cornes.

3. Mandement de S. Exc. Mgr le grand prieur de France, *qui ordonne des prières publiques pour la prospérité des armes de S. M., dans toutes les églises dépendantes du grand prieuré de France.*

Jean-Philippe, chevalier d'Orléans, grand d'Espagne, grande croix de l'ordre de Jérusalem, grand prieur de France, général des galères du Roi, lieutenant général ès mers du Levant, abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Pierre d'Auvilay, à tous prieurs, curés, prêtres, vassaux et habitants de notre grand prieuré, salut.

Instruit que S. M. a désiré qu'on fît des prières publiques pour l'heureux succès de sa campagne et pour attirer la bénédiction du ciel sur ses justes entreprises, nous nous hâtons avec d'autant plus de joie de vous en faire part, que nous connoissons tellement vos dispositions qu'il nous est permis de douter que M. l'archevêque de Paris trouve dans son diocèse plus d'empressement et de zèle que nous ou nos lieutenants en cas d'absence ou nos vicaires généraux en trouvons parmi vous, lorsqu'en vertu de la juridiction comme épiscopale dont notre ordre est revêtu, aussi que du titre et fonction du vrai ordinaire, nous ordonnons des prières pour la santé du monarque et la prospérité de ses armes.

A ces causes, nous ordonnons que pendant le cours de cette cam-



pagne on fera des prières publiques dans toutes les églises dépendantes de notre dit grand prieuré, en commençant toutefois par un *Te Deum* en actions de grâces de la victoire que S. M. vient de remporter en personne sur ses ennemis. Mandons spécialement au prieur curé de notre église de Sainte-Marie du Temple, à Paris, de donner à ces prières la forme qu'il estimera la plus convenable aux circonstances présentes, et d'en informer les prieurs et curés de notre prieuré auxquels le présent mandement sera notifié. Fait à Paris, en notre palais prieural, le 15 mai 1745.

Signé Le chevalier d'Orléans, et plus bas : par monseigneur, Chrétien.

Conformément aux intentions et aux ordres de Mgr le grand prieur de France, on chantera dans toutes les églises dépendantes du grand prieuré, le dimanche d'après la réception et publication du mandement ci-dessus, le *Te Deum* en actions de grâces de la victoire que le Roi a remportée en personne sur ses ennemis pendant le cours de la présente campagne. On fera dans les mêmes églises des prières suivant l'ordre et la méthode qui suivent :

1° Dans l'église prieurale du Temple à Paris, on fera des prières de quarante heures avec exposition du Saint-Sacrement le dimanche 30 mai et les deux jours suivants ; et dans les commanderies hors la ville de Paris pendant les fêtes de la Pentecôte, pour ne pas porter préjudice au travail des biens de la terre. Lesdites prières commenceront le matin par la messe solennelle et finiront le soir par le salut auquel on chantera un répons du Saint-Sacrement et le psaume *Exaudiat* avec le verset et l'oraison pour le Roi et son armée, l'antienne de la Vierge et la prière pour la paix avec les versets et répons ordinaires, *Tantum Ergo*, le verset et l'oraison du Saint Sacrement.

2° A toutes les messes qu'on dira chaque jour dans les susdites églises jusqu'à la fin de la campagne, on ajoutera la collecte *Pro rege et ejus exercitu*

3° Tous les dimanches et fêtes fêtées, outre vêpres et complies, on chantera le psaume *Exaudiat*, l'oraison pour le Roi, l'antienne pour la Vierge et pour la paix avec les répons et oraisons.

Signé Clou, prieur curé de Sainte-Marie du Temple.

Vu par nous bailli général du grand prieuré de France et du Temple à Paris, permettons d'imprimer, publier et afficher partout où besoin sera.

Au Temple, le 17 mai 1745. Signé Solly.

De l'Imprimerie de Montalan, imprimeur de Mgr le grand prieur de France



4. Harangue de M. le premier président.

9 septembre.

Sire,

Vous avez reçu sur le lieu même de votre triomphe les flatteuses acclamations de ces illustres guerriers que vous avez animés par vos regards et par votre exemple. Il est temps que vos peuples viennent vous offrir leurs transports de joie.

Il falloit une victoire aussi éclatante que celle que V. M. vient de remporter pour les dédommager des vives alarmes que leur avoit causées la grandeur de vos entreprises.

Pouvions-nous, Sire, voir d'un œil tranquille le salut de la France et le destin de l'Europe exposés dans votre personne à tous les hasards de la guerre? Combien ne devoit pas nous faire trembler la valeur de ce fils auguste qui vous a suivi et qui mettra toujours sa gloire à vous imiter; quelle crainte votre cœur, tout intrépide qu'il est, n'a-t-il pas eu à surmonter lorsque vous vous êtes déterminé à préparer pour la France ce second héros! Mais, en récompense, quelle doit être votre satisfaction! La première leçon que vous lui avez donnée est une victoire! Il a vu ce que ne lui avoit jamais présenté l'histoire de nos Rois, le père et le fils triomphant ensemble, dans la même journée, des plus formidables efforts. Henri le Grand dans les plaines d'Arques et d'Ivry avoit la douleur de combattre contre ses propres sujets. Ce sont vos ennemis, Sire, que vous avez vaincus; vous n'en pouvez trouver que dans des nations étrangères et jalouses de votre puissance.

A peine sortez-vous victorieux du combat, qu'une ville considérable rentre dans l'obéissance due à son légitime souverain; elle se félicite de sa défaite, qui la ramène sous les lois du plus modeste des conquérants et du plus humain des vainqueurs. Elle desire autant que nous-mêmes de voir incessamment punir l'audacieuse opiniâtreté de ceux qui défendent encore sa citadelle.

Que d'heureux présages pour la continuation de la prospérité de vos armées, que de nouveaux sujets d'amour et de reconnoissance pour vos peuples! Plus vous acquerez de gloire, plus ils sentent approcher le doux moment de la paix.

A Dieu ne plaise, Sire, qu'il m'échappe une seule parole qui tende à exciter encore votre courage; il est du devoir de votre Parlement de vous supplier de ralentir cette ardeur héroïque et de songer que de la conservation de votre personne sacrée et de celle de votre auguste fils dépend le bonheur de votre royaume.

Réponse du Roi.

Assurez mon Parlement que je suis très-sensible aux marques d'attention et d'empressement qu'il m'a données en m'envoyant féliciter sur la victoire que je viens de remporter. Je lui donnerai dans toutes les occasions des marques de ma protection.

5. Harangue de l'Académie.

9 septembre.

Sire,

Le sort qui met à la tête de votre Académie françoise l'académicien qui doit parler en son nom pourroit la servir plus heureusement dans une occasion où il s'agit de féliciter Votre Majesté d'une victoire signalée et d'une conquête importante. Mais il y a longtemps, Sire, que le zele et l'ardeur de vos peuples rendent tous vos sujets égaux dans l'empressement de célébrer vos louanges ; et l'on doute même si les temoignages les plus populaires ne l'ont point emporté à cet égard sur les efforts des plus grands génies. Heureux le prince qui fait chanter ses vertus par la voix publique !

Mais Votre Majesté n'ignore pas non plus que sa valeur devient l'objet de nos craintes, d'autant plus qu'elle excite l'émulation d'un fils qui doit faire passer notre félicité à nos neveux. Les François en d'autres temps ont demandé la paix à leur Roi ; nous la demandons au ciel pour le nôtre. Ses sujets, il en a été témoin lui-même, immolent leur vie à sa gloire ; oserions-nous le conjurer de sacrifier une partie de sa gloire à notre amour.

6. Relation de la bataille gagnée a Bassignano sur le roi de Sardaigne par les armées combinées sous les ordres de l'infant Don Philippe, le 27 septembre 1745.

A Rivarone, le 27 septembre 1745.

Les ponts jetés sur le Pô et la surprise de Pavie ayant opéré la diversion qu'on attendoit et la séparation d'une partie des forces de M. de Schulenbourg d'avec celles du roi de Sardaigne, S. A. R. jugea qu'il n'y avoit pas un moment à perdre pour tenter le passage du Tanaro, deposter l'ennemi de Monte-Castello et de terminer une action qui avoit été l'objet de toutes les manœuvres depuis la prise de Tortone.

Pour cet effet, il fit marcher son armee le 26 à l'entrée de la nuit

pour attaquer le 27 à la pointe du jour. L'armée partit de son camp de Castelnovo, le 26, à la retraite, qui servit de générale, sur six colonnes, pour se rendre aux endroits d'où elles devoient déboucher. La première aux ordres de M. de Sèves, lieutenant général espagnol, composée d'une partie des troupes de M. de Gages, se rendit à la Guazzora, où elle fut jointe par trois bataillons des grenadiers provinciaux, le bataillon des grenadiers suisses, les trois bataillons des gardes wallonnes, douze pièces de canon et les brigades de Belgia, Pavia et Frizzia, qui étoient commandées par M. Pignatelli, lieutenant général, ce qui forma les deux colonnes de la droite, destinées à passer le Tanaro au gué reconnu vis-à-vis de Bassignano. La troisième colonne, aux ordres de M. d'Aramboures, lieutenant général espagnol, étoit composée de la brigade des gardes espagnoles, Galicia, Savoya, Africa, huit pièces de canon et les brigades de cavalerie du Prince et Séville; cette colonne étoit destinée à passer le gué au-dessous du village de Rivarone conjointement avec celle de M. de Montal, qui avoit à sa suite trois pièces de canon, après lesquelles marchèrent les brigades de Royal-Piémont, Soria, et les régiments d'Aragon, Merida, Édimbourg et Bealer. Cette colonne passa au même gué et en même temps que celle de M. d'Aramboures sous le village de Rivarone. Leur objet étoit de percer dans le centre de la position de l'ennemi et de séparer le corps campé à Monte-Castello de celui qui gardoit le bas Tanaro à Bassignano. La cinquième colonne, aux ordres de M. de Senneterre, lieutenant général, étoit composée de la brigade d'Anjou-Infanterie et de celle de Dauphin-Cavalerie; cette colonne étoit destinée à faire une fausse attaque au pont de Monte-Castello et à se rapprocher de celle de M. de Montal et à la renforcer s'il en avoit besoin. La sixième colonne, aux ordres de M. de Grammont, maréchal de camp, étoit composée des deux régiments de dragons de Dauphin et de Languedoc et de tous les postes d'infanterie qui gardoient la communication depuis Novi jusqu'à l'armée. Ces troupes étoient destinées à prendre la place de celles de M. de Senneterre dans le cas qu'il fût obligé de se rapprocher de M. de Montal et d'inquiéter l'ennemi dans la partie de Monte-Castello.

Tous les grenadiers de ces colonnes en formoient l'avant-garde, suivis par des travailleurs armés. Toutes ces colonnes, excepté les deux de la droite, qui furent un peu retardées, arrivèrent deux heures avant le jour aux points de leurs débouchés, d'où elles partirent au signal qui fut donné à la petite pointe du jour par trois fusées tirées du château de Pievera.

Alors les deux colonnes du centre se jetèrent dans le gué qui leur étoit indiqué, et passèrent dans l'eau jusqu'à la ceinture avec une volonté et un ordre incroyables. Elles culbutèrent treize compagnies de

grenadiers, trois piquets et quatre bataillons piémontois qui gardoient ces deux gués, et qui n'eurent que le temps de sauver leurs drapeaux. Le reste fut tué, pris ou dissipé. Pendant ce temps-là, les colonnes de la gauche faisoient une fausse attaque au pont de Monte-Castello et tenoient en échec un camp de treize bataillons et de sept escadrons qui n'osoient pas se dégarnir pour venir soutenir sur la hauteur l'attaque du centre; les deux colonnes qui la faisoient ne trouvant plus qu'une foible résistance gagnèrent promptement le haut de la colline. Alors, M. d'Armentières prit à droite pour envelopper le village de Rivarone, que les ennemis évacuèrent à la hâte, y laissant cinq pièces de canon. Les six bataillons piémontois qui les soutenoient se retirèrent en fuyant derrière leur cavalerie qui faisoit bonne contenance dans la plaine. En même temps, M. de Montal perça en avant pour gagner la hauteur sur le camp de treize bataillons campés sur Monte-Castello, dans le temps que M. Chevert avec les brigades de Ségur et d'Aragon marchoit pour attaquer ce poste.

Les ennemis, se voyant tourner, marchèrent par leur droite vers Alexandrie, et prirent la hauteur de Saint-Salvador pour se retirer sous Valence, jetant sept de leurs bataillons dans Alexandrie. L'avance qu'ils avoient et les hauteurs dont ils étoient les maîtres, empêcha la colonne de M. de Montal de pousser plus loin ses avantages.

Dans le temps que cela se passoit à la gauche, les deux colonnes de la droite passoient la rivière au gué de Bassignano. Les ponts de M. de Schulembourg sur le Pô furent attaqués et deux bataillons autrichiens qui les gardoient obligés de se retirer. On coupa la tête de ces ponts, et on établit des batteries à barbette pour opposer à celles que les ennemis avoient de l'autre côté. Cette opération ayant réussi, la colonne de cavalerie, soutenue par l'infanterie de la droite, dépassa le village de Bassignano et se forma devant la ligne de cavalerie des ennemis, qui faisoit ferme pour favoriser la retraite ou pour mieux dire la fuite de l'infanterie. Elle manœuvra fort bien d'abord et se replioit en ordre, faisant faire feu à des pelotons de dragons à mesure que la nôtre approchoit; mais les carabiniers royaux d'Espagne, commandés par M. de Croix, maréchal de camp, et le reste de cette cavalerie s'étant abandonnés sur eux, ils les enfoncèrent et les serrèrent de si près, malgré les ravins où ils avoient placé leurs troupes à pied, qu'ils ne purent plus se rallier. Ils s'en allèrent fuyant jusque sous le canon de Valence, où l'infanterie qui y étoit en bataille les arrêta. C'est dans cette retraite précipitée qu'ils ont perdu un grand nombre d'officiers de cavalerie, des dragons et des chevaux, tant tués que blessés ou pris. Ils ont réclamé trente-trois officiers de cavalerie. Il y en a eu vingt-quatre de pris, le reste a été tué ou laissé pour mort sur la place.

Les carabiniers ont pris deux étendards et emmené deux pièces de

canon; le reste de la perte de l'ennemi a été dans l'infanterie, qui n'a pas fait grande résistance. Ils y ont eu trois cents tués ou blessés; le reste a été pris. Nous sommes actuellement en possession de quinze cents prisonniers, dont trente-six officiers, du nombre desquels est M. de Guibert, lieutenant général, blessé dangereusement. Jamais action de guerre n'a été conduite avec plus de justesse et de secret. Chacun des officiers généraux qui commandoit une colonne avoit reconnu lui-même dès la veille le point de son attaque, et ils se sont tous distingués par la justesse et la précision de leurs manœuvres. Les troupes ont montré une volonté, une ardeur et une sagesse inexprimables; pas un soldat ne s'est écarté pour piller le camp des ennemis. Tous les officiers, depuis M. de la Chétardie, qui marchoit à la tête de l'avant-garde, comme le plus ancien brigadier, ont passé dans l'eau jusqu'à la ceinture pour donner l'exemple aux soldats.

M. le maréchal s'est tenu au centre de la bataille jusqu'à ce que les colonnes aient percé; M. de Gages s'est tenu à la droite. Lorsque nous avons été maîtres des hauteurs, M. le maréchal a fait marcher M. d'Arambourou avec son infanterie et l'a suivi avec les grenadiers à cheval et la brigade de Royal-Piémont pour tomber sur le flanc droit des ennemis, pendant que les colonnes de droite les attaquoient de front s'ils nous avoient attendus.

Les deux généraux se sont joints dans la plaine, aux acclamations, aux cris de joie de la ligne, qui sembloit sentir qu'une si heureuse journée étoit le fruit de leur intelligence et de leur estime réciproque, autant que des dispositions supérieures qu'ils avoient faites.

Nous n'avons eu, tant des troupes espagnoles que des nôtres, que vingt hommes tués et quarante blessés; quelques officiers espagnols et deux officiers françois tués, cinq blessés et trois soldats prisonniers.

Du camp de Pezzetto, 1er octobre 1745.

L'armée est partie hier du camp de Rivarone pour se porter sur trois colonnes à celui-ci, où elle est campée sur deux lignes, la gauche appuyée au village de Pezzetto et la droite au Pô à une portée de canon de la ville de Valence.

En même temps que l'armée a décampé hier, on a fait quatre détachements qui ont investi la ville d'Alexandrie. L'un, composé de douze bataillons espagnols et françois aux ordres de M. de Caravaçal, lieutenant général espagnol, s'est porté à Pavonne; un des six bataillons de M. de Chevert, maréchal de camp, est allé occuper Saint-Salvador; un autre, aux ordres de M. de Gramont, composé de deux régiments de dragons françois et de deux bataillons de la même nation, a pris poste à Castelaccio; et le dernier, aux ordres de M. de Lessy,

maréchal de camp espagnol, composé de deux bataillons et de deux régiments espagnols, occupe Cazal-Bayonne.

La plus grande partie de l'armée du roi de Sardaigne est campée sous Cazal, où elle a été jointe par les troupes que M. de Schulenbourg a ramenées du Milanois.

Depuis l'affaire du 27 les ennemis perdent beaucoup par la désertion.

7. Lettre du Roi au pape.

Très-saint Père, le prieuré de la Magdelaine de Soldary, diocèse de Lectoure, dépendant de l'abbaye de Marmoutiers, unie à l'archevêché de Tours, étant à présent vacant par le décès du sieur Belloc, dernier titulaire, et étant bien informé des bonnes vie, mœurs, piété, suffisance, capacité et autres vertueuses qualités du sieur Étienne-Charles de Loménie de Brienne, clerc tonsuré du diocèse de Paris, nous le nommons et présentons à Votre Sainteté à ce qu'il lui plaise de pourvoir dudit prieuré, lui en accordant et faisant expédier toutes bulles et provisions apostoliques, requises et nécessaires, suivant les mémoires et supplications plus amples qui en seront présentés à Votre Sainteté. Sur ce, nous prions Dieu, très-saint Père, qu'il vous conserve longues années au régime et gouvernement de notre mère sainte Eglise. Ecrit à Versailles le douzième jour de septembre mil sept cent quarante-cinq.

Votre dévot fils, le roi de France et de Navarre,

Louis.

Phelippeaux.

8. Lettre du Roi aux cardinaux à Rome

Mon cousin, le prieuré de la Magdelaine de Soldary, diocèse de Lectoure, dépendant de l'abbaye de Marmoutiers, unie à l'archevêché de Tours, étant à présent vacant par le décès du sieur Belloc, dernier titulaire, j'ai nommé et présenté à Sa Sainteté le sieur Étienne-Charles de Loménie de Brienne, clerc tonsuré du diocèse de Paris, pour en être pourvu. Sur quoi je vous écris cette lettre pour vous dire que j'aurai bien agréable que vous fassiez en mon nom toutes les poursuites nécessaires pour l'obtention des bulles et provisions apostoliques dudit prieuré. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte et digne garde. Ecrit à Versailles le douzième jour du mois de septembre mil sept cent quarante-cinq. Signé Louis, et plus bas Phelippeaux.



9. Bénédiction de cloches.

Au mois de juin 1730, il a été baptisé une cloche à la paroisse de Saint-Germain en-Laye dont le Roi et la Reine ont été parrain et marraine. M. le duc de Noailles fut parrain au nom du Roi, et Mme la duchesse de Noailles marraine pour la Reine. La Reine fit donner

42 aunes de toile à 4 livres l'aune.	168
et 32 aunes de damas cramoisi à 18 livres l'aune.	648
	816

Le jour de la cérémonie de la bénédiction de la cloche, M. le duc et Mme la duchesse de Noailles ont fait délivrer quarante-deux aunes un quart de toile demi-hollande en deux morceaux, et 300 livres d'argent en espèces, qui ont été employés pour le dernier ornement complet de damas cramoisi orfrois de Moëre, brodé en chenille, dont l'excédant de la dépense dudit ornement a été fourni par M. le duc de Noailles, et les quarante-deux aunes de toile ont été remises aux marguilliers de ladite paroisse (1).

Le 8 novembre 1742, le sieur Brière a été à Paris par ordre de Mme la duchesse de Luynes et de M. le duc de Châtillon porter aux Capucines de la place de Louis-le-Grand la somme de 1,200 livres, dont la Reine et M. le Dauphin leur faisoient présent pour leur tenir lieu de ce qui auroit été dépensé en faveur de leur église, si Mme la duchesse de Luynes et M. le duc de Châtillon avoient été tenir leur cloche et assister à la cérémonie au nom de la Reine et de M. le Dauphin.

10. Enfants trouvés.

L'établissement des enfants a été formé en 1670 de la manière dont il subsiste aujourd'hui.

Dans les premiers temps, cet hôpital recevoit par an trois à quatre cents enfants exposés; et depuis plusieurs années le nombre des enfants exposés passe trois mille par an.

Cette augmentation a obligé d'abord de prendre à loyer des maisons voisines de l'hôpital des enfants trouvés pour pouvoir y placer les enfants en attendant l'arrivée des nourrices de la campagne.

Le lieu destiné au dépôt de ces enfants s'est trouvé si étroit, que MM. les médecins et MM. les chirurgiens, qui ont eu la charité de les

(1) M. Bachelier, premier valet de chambre du Roi, a donné par ordre de S. M. pour cette cérémonie, 600 livres. (*Note du duc de Luynes.*)

visiter, ont attribué au défaut d'air et de logement la maladie dont les enfants étoient attaqués. Plusieurs mouroient à Paris avant d'être envoyés en nourrice; c'est ce qui a déterminé les administrateurs de l'hôpital des enfants trouvés à acquérir non-seulement les maisons qu'ils tenoient à loyer, mais encore d'autres qui les joignent pour tâcher de conserver la vie à ces malheureux enfants, en leur procurant de l'air et du logement.

Ces maisons nouvellement acquises sont vieilles, et elles ne peuvent servir à un établissement tel que celui de l'hôpital des enfants trouvés; on est forcé de les abattre, et en même temps on se propose de construire un bâtiment convenable à un pareil établissement.

L'exemple de la Reine, qui en 1676 eut la charité de poser la première pierre de la chapelle des enfants trouvés, peut faire espérer de la piété de la Reine, de Mme la Dauphine ou de Mesdames les mêmes marques de bonté et de charité.

Ce monument de la piété de la reine Marie-Thérèse est gravé sur une plaque de cuivre, conservée avec respect dans la chapelle des enfants trouvés, et est un témoignage à la postérité de la charité de cette princesse en faveur des enfants trouvés.

Copie de l'inscription.

Marie-Therèse d'Autriche, reine de France et de Navarre, a bien voulu par sa piété et charité ordinaire poser cette première pierre, le 19e jour de juin 1676.

Abrégé historique de l'établissement de l'hôpital des enfants trouvés.

L'établissement d'un lieu de retraite pour les enfants trouvés n'est pas fort ancien. Il est dû aux soins charitables de saint Vincent de Paul, instituteur de la congrégation de Saint-Lazarre. Il fut touché en homme chrétien et citoyen de l'abandon des enfants exposés, dont l'âme étoit en grand danger par le défaut de baptême, et la vie naturelle par l'abandon des pères et mères, ou inhumains, ou dans l'impuissance de les nourrir et de les élever. La perte de ces jeunes sujets pour la religion et pour l'État toucha le cœur de saint Vincent, si bien disposé aux œuvres de charité.

L'époque de ce germe de l'hôpital des enfants trouvés est de l'année 1638. Il se trouva alors une dame veuve qui vouloit bien se charger de les recevoir, et MM. les commissaires du Châtelet, après avoir fait le procès-verbal de l'enfant exposé, l'envoyoient chez cette veuve. Elle demeuroit près Saint-Landry, et sa maison fut nommée la maison de

la couche, comme on nomme aujourd'hui la maison des enfants trouvés près l'église de Notre-Dame

Ce premier établissement des enfants trouvés ne dura pas longtemps ; la charge devint trop forte pour la personne qui avoit bien voulu la prendre ; les servantes, ennuyées et fatiguées par les cris des enfants, en firent un commerce scandaleux dont la religion et l'humanité furent également effrayées.

Ces âmes viles et mercenaires vendoient ces jeunes enfants à des mendiants, qui s'en servoient pour exciter la charité du public en le trompant.

Des nourrices dont les enfants étoient morts achetoient de ceux-là pour se faire traiter ; plusieurs d'entre elles leur donnoient un lait corrompu par la maladie dont elles étoient attaquées, et au lieu de procurer la vie à ces jeunes enfants, elles leur donnoient la mort par la maladie qu'elles leur communiquoient. On achetoit de ces enfants exposés pour en remplacer et pour en supposer dans les familles, et de là on s'en servoit pour causer un grand trouble dans la société.

On en achetoit aussi pour servir à des opérations magiques. Le prix de ces enfants étoit fixé à 20 sols, et les personnes capables d'un si horrible commerce n'étoient pas fort attentives à faire donner le baptême à ces nouveau-nés. Ils étoient à la fois sacrifiés par rapport à la nourriture et par rapport à la religion.

Ces abus et ces désordres furent bientôt connus ; on cessa d'envoyer les enfants dans un hospice si dangereux pour eux

Dans la même année 1638, l'hospice de ces enfants fut changé, et il fut porté près Saint-Victor sous la conduite d'une personne de piété Les fonds destinés à la subsistance de ces enfants n'étoient pas suffisants ; le nombre en étoit trop grand. On tira au sort ceux qui seroient élevés, les autres étoient abandonnés. Si le sort prévenoit l'inconvénient de la prédilection, il remplissoit d'une manière bien imparfaite les devoirs de l'humanité. Il falloit un arrangement plus digne de la grandeur du Roi et du zèle de ses sujets.

En 1640, saint Vincent de Paul convoqua une assemblée des dames de piété qui avoient bien voulu prendre le soin des enfants trouvés ; le choix au sort des enfants à élever fut aboli ; la vie fut conservée à tous. Le Roi entra dans ces vues charitables, et S M. eut la bonté d'accorder le château de Bicêtre pour retirer les enfants abandonnés.

Tous les grands établissements éprouvent des difficultés de différentes natures. La vivacité de l'air de Bicêtre s'opposa à la conservation des enfants ; on les ramena dans le faubourg Saint-Lazare ; ils y furent nourris et élevés jusqu'en 1670 ; alors on les transféra dans la rue Neuve-Notre-Dame.

Ces premiers temps de l'établissement des enfants trouvés doivent



être regardés comme des tentatives pour parvenir à un établissement solide. Jusque-là il avoit été errant en différents endroits.

En 1670, il fut fixé où il subsiste encore aujourd'hui

Aussitôt que ce nouvel établissement fut formé, on acheta une maison destinée à recevoir les enfants exposés. Le Roi mit ce nouvel hôpital sous sa singulière protection. S. M. lui fit part de ses aumônes; elle lui accorda des lettres patentes, et la reine Marie-Thérèse d'Autriche voulut bien poser la première pierre de la chapelle des enfants trouvés

C'est à compter de ce temps-là qu'on peut voir l'utilité de cet hôpital; plus le nombre des enfants exposés a augmenté, plus leur asile est utile. On voit cette augmentation d'année en année, par les registres qui sont au dépôt des enfants trouvés, depuis 1670 jusqu'à présent. Il suffit pour en donner l'idée d'en représenter le tableau de dix ans en dix ans pendant cet intervalle.

Années.	*Nombre des enfants exposés*
1670	312
1680	890
1690	1,504
1700	1,738
1710	1,698
1720	1,441
1730	2,401
1740	3,150
1741	3,388
1742	3,163
1743	3,099
1744	3,034

DOCUMENTS SUR LA BATAILLE DE FONTENOY.

Extraits des archives du ministère de la guerre.

1. Lettre du Maréchal de Saxe (1).

Du 12 mai 1745, au camp d'Anthoin.

Les ennemis nous ont attaqués dans une position d'où j'ai tiré tout l'avantage que quelques années d'expérience ont pu me donner. L'on

(1) On n'a pu découvrir quel était le destinataire. (*Note du général Devault, directeur du dépôt de la guerre sous Louis XV.*)

peut dire que la disposition nous a fait remporter la victoire, parce qu'ayant fait plusieurs réserves, elle m'a donné la faculté de ramener toujours des corps frais à la charge. Nous avons cependant été percés par les Anglois à notre gauche, et j'ai vu un assez long espace de temps fort critique; mais comme les postes que j'avois fortifiés par des redoutes ont constamment tenu pendant tout le temps que la bataille a duré, ils n'ont pas pu tirer tout l'avantage que la boutade angloise leur avoit donné. Toutes les troupes ont chargé plusieurs fois et ont été repoussées par ce groupe d'infanterie angloise et hanovrienne qui pouvoit consister en 30 bataillons et qui étoit presque au milieu de notre champ de bataille. Enfin, pour dernier effort, j'ai pris la brigade des Irlandois, celle de Normandie et les débris des gardes françoises et suisses. J'ai mis M. de Lowendal à la tête, et je lui ai fait attaquer ce bataillon carré anglois, pendant que j'ai été prendre les carabiniers qui avoient déjà été repoussés, mais qui s'étoient reformés, avec lesquels je les ai attaqués d'un autre côté. L'ancienne amitié qu'ils ont pour moi a je crois contribué au furieux coup de collier qu'ils ont donné. La maison du roi, jalouse des carabiniers, est partie à toutes jambes en débandade, et a chargé en même temps, suivie d'une partie de la cavalerie. J'ai vu ce corps d'Anglois et Hanovriens détruit dans un moment.

A vue de pays, je crois qu'il y a 7 à 8 mille des ennemis sur le champ de bataille de ce côté.

Les Hollandois, qui étoient à notre droite, ont resté en panne toute la journée, n'osant nous attaquer, mais si fort à portée, que j'ai vu la plaine jonchée de corps morts par l'effet de notre canon.

L'affaire a commencé hier à six heures du matin et n'a fini qu'à deux heures après midi.

Les ennemis nous ont abandonné leur canon, leurs munitions et leurs blessés. Ils se retirent, les Hollandois sur Mons et les Anglois sur Ath. Je les fais suivre par un gros détachement. Nous ne trouverons pas assez de chariots dans le pays pour amener les blessés et les équipages qu'ils ont abandonnés.

Le Roi a marqué dans cette affaire une fermeté d'âme et une tranquillité dignes d'éloge. Il ne m'a troublé dans mon opération par aucune inquiétude, et je l'étois plus pour sa personne qu'il ne l'étoit lui-même assurément; mais il a pu voir toute l'horreur de la confusion et juger à quel point la discipline dans les troupes est nécessaire.

Nous avons perdu M. le duc de Gramont et M. du Brocard, et nous avons M. de Lutteaux, M. le comte d'Apcher et d'autres officiers généraux blessés. Je suis toujours hydropique, j'ai cependant trouvé hier encore assez de ressource en moi pour soutenir cette journée.

Nous sommes depuis trois jours maîtres du chemin couvert au siége

La brèche est faite à l'ouvrage à cornes des Sept-Fontaines, et l'on travaille au passage des fossés; ainsi je crois que la ville se rendra bientôt. J'ai laissé pour continuer ce siége et contenir la garnison, qui consiste en 8 ou 10,000 hommes, M. de Brezé avec 24 bataillons et 12 escadrons. Nous allons reprendre demain cette occupation-là (1).

2. Lettre du Roi a M. le Maréchal de Saxe.

Du 12 mai 1745.

Mon cousin, quelque grands que soient les succès dont il a plu à Dieu de favoriser mes armes pendant la campagne dernière, je reçois encore une marque plus sensible de sa puissante protection dans la victoire que je viens de remporter sur mes ennemis. Si je la dois à la valeur de mes troupes, et principalement de ma maison et de mon regiment de carabiniers, vous n'y avez pas moins contribué, tant par l'intrepidité de votre courage que par la sagesse de vos conseils et l'etendue de votre prévoyance. Mais comme tous les secours humains deviennent inutiles s'ils ne sont dirigés par la main de la Providence, je ne puis regarder l'heureux événement de cette journée que comme un de ses bienfaits les plus signalés. Et voulant lui en rendre les actions de grâces les plus solennelles, j'ecris aux archevêques et évêques de mon royaume de faire chanter le *Te Deum* dans les églises de leur diocèse, et je vous fais cette lettre pour vous dire que mon intention est qu'il soit pareillement chanté dans mon armée, que vous fassiez tirer le canon, faire des feux de joye, et donner toutes les marques de réjouissance usitées en pareil cas. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte et digne garde. Écrit au camp devant Tournay, le 12[e] de mai 1745.

Louis.

M[r]. de Voyer d'Argenson (2).

3. Lettre du Duc Guillaume de Cumberland au Maréchal de Saxe.

Du camp d'Ath, le 12[e] de mai 1745.

Monsieur, le trompette m'a remis avec soin la lettre que vous m'avez écrite. Je suis très-sensible des ordres que Sa Majesté très-chrétienne a bien voulu donner au sujet de monsieur le général Camp-

(1) Dépôt de la guerre, vol. 3084, pièce 167 bis.

(2) Dépôt de la guerre, vol. 3090, pièce n° 149.

bell, de même que pour le soulagement de nos soldats blessés. Des gens dans leurs circonstances sont en effet bien dignes de sa généreuse attention. Elle voudra bien que je l'assure aussi de mon côté [que] je ne négligerai rien pour adoucir le malheur de ceux des vôtres qui se trouveront blessés parmi nous, et qu'on en aura tout le soin possible, charmé de profiter par là d'une occasion de témoigner mes égards à Sa Majesté.

Je suis, Monsieur, votre affectionné ami.

GUILLAUME (1).

4 RELATION DE LA BATAILLE DE FONTENOY PAR LE MARÉCHAL DE SAXE, ADRESSÉE AU CONTRÔLEUR GÉNÉRAL

Du camp devant Tournay, le 13 mai 1745.

Je croirois manquer, Monsieur, à l'amitié dont vous m'honorez si je n'entrois pas dans quelques détails avec vous sur l'événement qui est arrivé avant-hier.

Les ennemis nous ont attaqués dans la plaine d'Anthoin, comme j'avois toujours cru, malgré la diversité des opinions, qu'il viendroit par ce côté-là. J'avois depuis quelques jours examiné avec attention le terrain pour en tirer l'avantage que les situations peuvent fournir à un général. Lorsque les troupes ont été formées, j'ai eu la satisfaction de voir qu'elle étoit généralement approuvée tant par l'officier que par le soldat, ce qui est un grand point à la guerre. Les ennemis s'étant approchés, le 10, du haut Escaut, le Roi m'a ordonné de faire passer la partie de l'armée qui étoit à la rive gauche de l'Escaut, où je l'ai formée comme je l'avois projeté : la droite de l'infanterie à Anthoin, le centre au village de Fontenoy, qui est traversé par un ravin, et la gauche en venant en équerre à l'extrémité des bois de Barry, où j'avois fait construire une bonne redoute. J'avois fait couper les haies et les arbres en avant du ravin qui traverse le village de Fontenoy, après quoi j'ai fait brûler la moitié du village qui se trouvoit au delà du ravin. Derrière cette ligne d'infanterie j'ai placé la cavalerie sur deux lignes, appuyant sa droite à l'infanterie entre le village de Fontenoy et Anthoin, et sa gauche à la chapelle de Notre-Dame des Bois. Ce terrain va en pente douce depuis Anthoin, Fontenoy, Notre-Dame des Bois. Et à l'extrémité des bois de Barry jusqu'à Fontenoy, et de Notre-Dame des Bois jusqu'à Anthoin, où étoit appuyée notre gauche, à la redoute

(1) Dépôt de la guerre, vol. 3090, pièce n° 151.



dont je viens de faire mention, j'avois placé sur la pente qui regarde Tournay, et qui est hors de la vue du terrain où étoient les ennemis, plusieurs réserves tant de cavalerie que d'infanterie, et pour dernière ressource la maison du Roi et les carabiniers. Le reste de la journée du 10 se passa à placer et à ranger les troupes, et en légères escarmouches entre les Grassins et les ennemis, qui travailloient à ouvrir des marches sur plusieurs colonnes pour venir à nous.

Le 11, à cinq heures du matin, je les vis se former à la demi-portée du canon de nous. Les Anglois étoient à la droite vis-à-vis notre gauche, et les Hollandois s'allongeoient en équerre vers Antoing. J'avois placé cent pièces de canon de campagne en différens endroits tout du long du front de l'infanterie. Un moment après, en plaçant une batterie de canon, M. de Brocard fut tué; le Roi fait une grande perte dans cet officier, qu'il ne remplacera pas aisément. Après une demi-heure de canonnade, les Anglois attaquèrent le village de Fontenoy avec de grands cris; j'y avois placé la brigade de Dauphin et celle du Roi pour le soutenir; à une forte petite distance derrière étoient celles de la Couronne et du [illegible]. Les Anglois y furent si bien reçus, que dans un moment le ravin qui est au-devant de ce village fut comblé de corps morts; ils soutinrent cependant cette attaque pendant toute l'action par un feu de mousqueterie fort vif. Un moment après l'attaque du village de Fontenoy, je les vis déboucher de derrière le village sur deux lignes d'infanterie fort épaisses, et ils vinrent attaquer les gardes françoises et suisses, qui occupoient le terrain entre le village de Fontenoy et la redoute de la gauche. Les gardes furent pliées dans un moment, et il me fut impossible de les rallier. Comme la droite de ces deux lignes s'étoit fort approchée de la redoute de la gauche, et se trouvoit fort incommodée par le feu de l'artillerie et de la mousqueterie qui en sortoit, elles voulurent par un quart de conversion à gauche se replier sur le village de Fontenoy pour prendre notre infanterie qui y étoit en flanc et en queue. Sur ce mouvement, je les chargeai avec la gauche de ma première ligne de cavalerie, ce qui les obligea à s'arrêter; ils couvrirent leur flanc d'un bataillon, ce qui nous présentoit une espèce de bataillon carré long. Cette situation a duré depuis les huit heures jusqu'à deux heures après midi, les empêchant toujours par plusieurs charges renouvelées de se porter sur le village de Fontenoy, qui étoit le point capital. Le canon qui étoit dedans et auprès de la redoute de la gauche entamoit pendant ce temps-là à coups de canon toute la cavalerie angloise qui soutenoit cette infanterie, et y a causé une grande perte.

Voyant enfin notre maison du Roi, les carabiniers et une grande partie de la cavalerie fort rebutés par les différentes charges qu'elle avoit faites inutilement sur cette infanterie angloise, je fus trouver les

carabiniers et leur dis de faire un dernier effort, que les charges précédentes n'avoient pas réussi parce qu'ils s'y étoient pris avec trop de vivacité et qu'ils n'avoient pas donné le temps aux diverses réserves que j'avois sur ma gauche d'arriver sur ce bataillon carré, ce qui donnoit le temps aux Anglois de repousser une attaque après l'autre, et qu'il falloit faire l'effort en même temps.

De là je fus joindre la brigade des Irlandois, qui étoit derrière la redoute de la gauche avec la brigade de Normandie et ce qui s'étoit rallié des gardes françoises et suisses. Je mis M. de Lowendal à la tête de ce corps, qui étoit placé en colonne par brigades, et lui dis de quoi j'étois convenu avec les carabiniers; nous nous ébranlâmes, et la brigade Irlandoise, qui avoit la tête, s'y porta aussi audacieusement qu'il est possible. Les carabiniers s'ébranlèrent en même temps, et la maison du Roi, jalouse de ce qu'on ne leur avoit rien dit, partit à toutes jambes et se jeta tête baissée dans les Anglois. Dans un moment, cette colonne angloise, qui pouvoit consister en 8 ou 10 mille hommes, fut anéantie. Je regagnai mon champ de bataille, et m'arrêtai à cent pas au delà, voyant toute la cavalerie angloise en ordre pour soutenir la retraite de son infanterie; dès qu'elle l'eut recueillie, elle commença sa retraite; et comme nous en avions assez, je ne songeai qu'à remettre l'ordre dans les troupes qui avoient chargé.

Je compte que les Anglois ont laissé sur le champ de bataille de 7 à 8 mille hommes. Les Hollandois, qui étoient vis-à-vis notre droite, ont aussi beaucoup perdu par l'effet de notre canon, qui les a si bien contenus, qu'ils n'ont jamais pu faire approcher leur infanterie de la nôtre. Vous verrez, Monsieur, par la copie de la lettre que m'écrit M. le comte d'Estrées, que j'ai détaché pour suivre la marche des ennemis, que la victoire est complète. Je crois que vous trouverez que le Roi n'a pas perdu de temps depuis qu'il est arrivé ici.

Je ne saurois vous faire d'assez grands éloges de la fermeté de son âme et de sa tranquillité; il a vu pendant plus de quatre heures la bataille fort douteuse; cependant aucune inquiétude n'a éclaté de sa part, il n'a troublé mon opération par aucun ordre opposé aux miens, qui est ce qu'il y a le plus à redouter de la présence d'un monarque entouré d'une cour qui voit souvent les choses autrement qu'elles ne sont. Enfin, le Roi a été présent pendant toute l'affaire et n'a jamais voulu se retirer, quoique bien des avis fussent pour ce parti là.

M. le Dauphin m'a demandé la permission de charger à la tête de la maison du Roi. Jugez, Monsieur, de l'inquiétude que peut causer une telle présence à un général. Enfin, tout a réussi au delà de nos espérances.

Les ennemis avoient 52,000 hommes effectifs; j'avois été obligé de laisser à l'entour de la place des troupes, et il s'en faut que nous fus-

sions aussi fort qu'eux. Le siége (1) n'a pas langui un moment; nous nous sommes emparés du reste du chemin couvert pendant ce temps là. M. de Brezé, que j'y avois laissé pour commander, a fait battre en brèche l'ouvrage à cornes. Les descentes du fossé sont faites et nous travaillons actuellement aux galeries pour le passage.

Je ne vous parlerai point du nombre des morts et des blessés que nous avons, parce qu'il est impossible de le savoir encore; mais je crois que cela va de deux à trois mille hommes.

J'ai l'honneur, etc. (2).

6. Lettre du Maréchal de Saxe au Chevalier de Saxe, en lui envoyant une copie de la relation adressée au contrôleur général.

Du camp devant Tournay, le 15 mai 1745.

Mon cher chevalier, la renommée, cette prompte courriere, vous aura deja informé que nous avons remporté une victoire entière le 11 de ce mois sur le duc de Cumberland et l'armée alliée. Je vous envoie le récit que j'en fais au contrôleur général, qui est mon ami. Je crois que cet échec rabattra un peu le caquet à la fierté angloise. Une grande partie de leur infanterie y a péri; et j'espère en être défait, au moins pour une partie de la campagne. Je ne m'étends point dans cette lettre sur ce que les Hollandois ont perdu; car je ne sais pas encore au juste le nombre de morts qu'on a enterrés; ce que je puis vous assurer, c'est qu'à notre droite, où ils étoient, j'ai vu la plaine jonchée de cadavres. L'affaire a duré neuf heures, et quoique je sois mourant, j'ai soutenu cette fatigue comme si je me portois bien. *C'est un moment bien doux de gagner une bataille aussi complète et d'entendre crier aux oreilles les acclamations des troupes en présence de leur Roi* (3).

C'est une grande journée pour la France, pour le Roi et son fils unique, qui ont absolument voulu y être de l'autre côté d'une riviere et presque sans retraite; mais la nation ne m'en a pas accusé, sachant que je m'y etois opposé de tout mon pouvoir. Je vous envoie le plan de notre attaque. J'ai ouvert la tranchée le 1er de mai; et c'est la même qu'avoit formee Schulembourg, à laquelle j'ai assisté il y a trente-cinq ans. Vous verrez que nous ne nous amusons point et que l'attaque est

(1) De Tournay.
(2) Dépôt de la guerre, vol. 3090, pièce n° 154.
(3) Ce qui est en italique est effacé dans la minute de cette lettre.

poussée avec vigueur. Vous trouverez cette attaque dans les plans qui sont joints à l'Atlas de Fritz intitulé *Théâtre de la guerre des Pays-Bas*, et vous pourrez voir en quoi elle diffère. Lowendal, qui entre aujourd'hui de tranchée, doit attaquer la demi-lune ; demain la galerie sera faite à l'ouvrage à cornes ; mais nous ne l'attaquerons pas que nous n'ayons une brèche à la face du demi-bastion droit ; et les batteries qui y sont établies depuis aujourd'hui ont déjà assez avancé cette besogne.

Je vous envoie aussi notre ordre de bataille, si M. le duc d'Aremberg passe le Rhin pour renforcer l'armée de Flandre, nous avons encore une réserve de 30 bataillons et 40 escadrons à lui offrir pour lui donner sa revanche. Ce que je vous écris là est pour vous et le duc de Weissenfels ; les autres n'y entendroient rien ; ainsi ne donnez aucune copie ni de mes lettres ni des plans que je vous envoie, et soyez persuadé de la tendresse que j'ai toujours pour vous (1).

6. Extrait de la Relation de la Bataille de Fontenoy envoyée par M. le Maréchal de Saxe (2).

M. le Maréchal, ennuyé de ces incertitudes, rallia lui-même l'infanterie qui avoit d'abord plié et qui revint à la charge. Il a joignit à la brigade irlandoise, qui s'étoit déjà formée devant l'ennemi sous les ordres de milord Clare. Il fit avancer aussi le régiment de Normandie et celui des Vaisseaux, ce dernier avoit soutenu longtemps le feu de l'ennemi, et s'étoit toujours rallié avec une vigueur singulière. M. de Lowendal, qui étoit venu de la gauche, où il n'y avoit point d'ennemis, et M. Beranger, qui commandoit la brigade de Normandie, se joignirent à milord Clare, et le tout se porta sur l'ennemi par son flanc droit, pendant que la maison du Roi, la gendarmerie et les carabiniers, conduits par M. le duc de Richelieu, fonçoient, l'épée à la main, sur le centre, où les 4 pièces de canon mises en réserve et qu'on avoit pointées dessus avoient déjà jeté l'épouvante. Dès que les troupes de la droite vers Fontenoy virent celles de la gauche en mouvement, elles s'ébranlèrent aussi de leur côté, et dans un instant l'ennemi fut enfoncé et culbuté, abandonnant le champ de bataille et une partie de son canon.

(1) Dépôt de la guerre, vol. 3090, pièce n° 153.

(2) Cette relation n'est plus qu'un rapport détaillé dans lequel le maréchal ne parle pas à la première personne.

NOTA (1)

Il est à regretter que cette relation ne rende pas à M. le maréchal de Richelieu toute la justice qui est due à sa manœuvre, à son coup d'œil, à son courage et à sa constance Le Roi fut plus équitable à son égard, ainsi qu'un nombre d'officiers généraux et particuliers qui furent témoins oculaires et qui agirent par son impulsion. On sait avec certitude qu'au moment où l'affaire étoit si désespérée que l'on sollicitait le Roi de se retirer et de passer l'Escaut, M de Richelieu, voyant avec plus de sang froid et ne jugeant pas que l'affaire fût sans ressource, courut aux pieds du Roi et conjura Sa Majesté non-seulement de ne point abandonner le champ de bataille, mais aussi de lui permettre de faire, de concert avec quelques officiers généraux, aussi illustres par leur naissance que recommandables par leur zèle et leur valeur, un dernier effort. Le Roi ne céda qu'après des instances répétées de sa part et avec feu Ce fut alors que la maison du Roi, la gendarmerie et les carabiniers, conduits par lui, ainsi qu'il est rapporté dans la relation, firent une charge si vigoureuse, que les ennemis furent enfoncés et entièrement renversés; et par leur fuite la journée devint aussi glorieuse qu'elle eût été funeste aux armes du Roi, si M. de Richelieu n'eût rétabli par sa manœuvre, son audace et son exemple, une bataille qu'on regardoit comme perdue (2).

(1) Ce nota est du général Devault. Le manuscrit porte en marge : « *Remis à M. le maréchal de Richelieu*, 1789. »

(2) Archives du dépôt de la guerre, vol. n° 3084, pièce 173 *bis*.

ANNÉE 1746.

JANVIER.

Promotion de chevaliers du Saint-Esprit. — Étrennes de la Reine; sa timidité avec le Roi. — Le duc et la duchesse de Luynes veulent se retirer de la Cour; instances de la Reine pour les conserver auprès d'elle, correspondance à ce sujet. — Retard de l'embarquement à Dunkerque. — Paix entre le roi de Prusse, la reine de Hongrie et le roi de Pologne. — Tabouret de la duchesse de Broglie. — Lettre du Roi à l'évêque de Mirepoix. — Grandesse du maréchal de Maillebois. — Logements de Versailles. — Le duc de Rambouillet. — Mme de Bukler. — Régiment donné à M. de Béthune. — Soupers du Roi chez Mme de Pompadour; M. de Vandières nommé directeur général des bâtiments en survivance. — Mariages. — Présentation du fils aîné du duc d'Uzès. — Étrennes de la Reine au Roi. — Audience des princes de Bade-Durlach. — Congé de Mme de Priego. — Voyage de Marly. — Mariage du fils de M. d'Aligre avec Mlle Talon. — Travail du Roi. — Logements de Mesdames à Marly; amitié du Roi pour Madame. — Mme de Pompadour entre au coucher de la Reine. — Les salonistes ou polissons de Marly. — Jeu de Marly. — Facilité de pénétrer chez le Roi.

Du dimanche 2 janvier, Paris. — On crut avant-hier qu'il n'y auroit point de chevaliers de l'Ordre de nommés, parce que le Roi n'avoit point travaillé avec M. le comte de Saint-Florentin, suivant l'usage ordinaire; mais il lui envoya le soir la liste de ceux qu'il jugea à propos de nommer hier. Il dit qu'il avoit à proposer les guerriers qui avoient combattu sous ses yeux; en conséquence il nomma les huit dont voici les noms :

MM. Béranger, chevalier d'Apchier, du Chayla, comte d'Estrées, prince d'Ardore, M. de Lowendal, milord Clare, M. l'archevêque de Tours (1).

L'après-dînée je revins ici avec Mme de Luynes. Hier,

(1) Louis-Jacques de Chapt de Rastignac.



M. de Campo-Florido fut reçu ; il avoit pour parrains M. le duc de Biron et M. le maréchal de Belle-Isle : c'est l'usage des grands d'Espagne d'avoir pour parrains les deux derniers ducs.

Mme de Bauffremont quêta.

Mme la duchesse de Penthièvre est accouchée ce matin d'un garçon, à Versailles.

C'est M. le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre qui entre en année.

Je marquai il y a quelques jours que le projet formé par M. le maréchal de Saxe, en Flandre, étoit en conséquence d'un mouvement que nos troupes devoient faire du côté de Luxembourg et qui avoit été réellement fait. M. le maréchal de Belle-Isle, qui arriva de Metz il y a trois jours, m'a assuré que les troupes n'avoient fait aucun mouvement de ce côté-là

L'embarquement qui devoit se faire le 27 a été retardé pour quelques jours ; il paroît cependant que tout ce qui regarde la marine est prêt.

Du lundi 3.— J'ai oublié de marquer que le Roi donna hier des étrennes à la Reine, ce qu'il n'avoit point fait depuis plusieurs années ; c'est une petite tabatière d'or émaillée, dans laquelle il y a d'un côté une montre.

M. de Polastron, qui est actuellement en Flandre ainsi que les autres colonels, doit à son retour épouser Mlle Hérault, sœur de Mme de Marville ; elle aura 18,000 livres de rente ; elle est, je crois, âgée de vingt-deux ans.

J'ai oublié de marquer un fait peu important en lui-même, mais assez singulier. Il y a trois semaines ou un mois que la Reine se mit en grand habit complet, comptant qu'il y auroit grand couvert. M. de Tessé entra dans sa chambre, et dit à la Reine qu'un de ses valets de pied venoit de lui dire qu'il n'y auroit point de grand couvert. On envoya à la bouche du Roi, et la nouvelle se trouva très-vraie. En conséquence la Reine se déshabilla. Ce qui fait le singulier de ce petit événement, c'est que la Reine

avoit été le matin chez le Roi à son ordinaire, que le Roi ne lui en avoit rien dit, et qu'elle n'avoit pas imaginé de le lui demander, ou n'avoit pas osé.

On peut juger que la liste de la promotion marquée ci-dessus nous étonna beaucoup, Mme de Luynes et moi, d'autant plus que la dernière année de la vie de Mme de Dangeau, il y a plus de dix ans, elle me dit de la part de M. le Cardinal que je serois chevalier de l'Ordre à la première promotion. C'étoit à l'occasion des entrées que je l'avois priée de demander pour moi, demande qui embarrassoit M. le Cardinal, à ce qu'elle me dit, parce qu'elle lui étoit faite en même temps par d'autres personnes qu'il étoit difficile de refuser, et que depuis ce temps cette promotion-ci est la quatorzième ou quinzième au moins (1) Nous ne fûmes pas les seuls étonnés; le public y comptoit si positivement qu'à peine pouvoit-on le croire. Dans ces circonstances, nous jugeâmes, Mme de Luynes et moi, que ce ne pouvoit être le cas de fermer sa porte et de ne point donner à souper suivant l'ordinaire; et que d'un autre côté, quelque obligeants que pussent être les compliments, il étoit désagréable de les recevoir. Nous prîmes donc le parti de venir à Paris. Mme de Luynes alla, au sortir du dîner de la Reine, l'attendre dans ses cabinets pour lui demander la permission d'aller à Paris, sans dire pour combien de jours. La Reine, qui dès la veille nous avoit marqué toutes sortes de bontés à l'un et à l'autre, dès qu'elle vit Mme de Luynes, démêla tous ses sentiments; elle lui dit, les larmes aux yeux : « Est-ce que vous voudriez me quitter? » Ces paroles furent reçues avec un attendrissement réciproque. Mme de Luynes dit à la Reine que S. M. voyoit bien elle-même que ceci étoit insoutenable; que son

(1) Le duc de Luynes expiait, par les refus du Roi de lui donner le cordon bleu, la fermeté de Mme de Luynes, qui avait refusé d'aller à Choisy installer Mme de Chateauroux.

respect, son attachement et sa reconnoissance pour elle ne finiroient qu'avec la vie; mais que dans les circonstances présentes elle faisoit des réflexions affligeantes pour des sentiments aussi véritables et aussi sincères, et qu'elle croyoit que S. M. devoit prévoir les arrangements qui lui seroient plus agréables pour remplir la principale place auprès de sa personne. La Reine s'attendrit de nouveau à ces paroles, embrassa Mme de Luynes, et lui donna mille marques de bonté. Immédiatement après, elle envoya chercher partout M. le maréchal de Belle-Isle pour lui parler de la même affaire; elle lui en a parlé depuis ce temps-là deux ou trois fois par jour, et toujours les larmes aux yeux. Elle écrivit hier à Mme de Luynes une lettre de sa main, dont on trouvera copie ci-après; on trouvera aussi la copie de la réponse que Mme de Luynes lui a faite aujourd'hui et de la lettre que j'ai cru devoir écrire à S. M. à la même occasion. L'endroit de la lettre de Mme de Luynes où il est parlé des poëtes demande une petite explication. La Reine a un de ses cabinets qui est extrêmement petit, où elle a rassemblé beaucoup de poésies; elle s'amuse volontiers de ce genre de lecture, indépendamment de beaucoup d'autres de piété et d'histoire. Elle donna à Mme de Luynes, il y a quelques jours, une tabatière d'or incrustée de cornalines en forme de cerises parfaitement belles. Mme de Luynes, qui n'étoit point dans l'usage de donner des étrennes, crut qu'en cette occasion il convenoit de donner à la Reine une légère marque de sa reconnoissance; elle fit donc mettre dans ce cabinet, appelé des Poëtes, une petite écritoire de cristal de roche garnie d'or, sans que la Reine le sût; et comme elle désiroit que ce présent fût accompagné de quelques vers, j'y joignis ceux dont on trouvera ci-joint la copie (1).

Avantque de partir de Versailles samedi, M. le duc

---

(1) Voir page 196.

de Charost, M. le cardinal de Tencin, M. l'évêque de Mirepoix, M. le maréchal de Belle Isle vinrent nous voir à l'occasion de la promotion ; M. le prince de Grimberghen y étoit aussi. Il fut convenu dans cette petite assemblée d'accepter l'offre que fit M. l'évêque de Mirepoix de parler au Roi le lendemain dans le travail avec S. M., suivant l'usage, sur la feuille des bénéfices. La Reine dès le matin avoit parlé au Roi sur notre départ de Versailles, et lui avoit dit combien elle étoit contente de l'attachement de Mme de Luynes et de la manière dont nous nous conduisions tous deux. M. de Mirepoix, aussitôt que son travail fut fini, demanda au Roi la permission de lui parler d'une affaire à laquelle il s'intéressoit infiniment à titre d'ancienne amitié. Le Roi, prévenu par ce que la Reine lui avoit dit, nous nomma d'abord Mme de Luynes et moi. M. de Mirepoix lui parla en termes avantageux sur notre conduite et sur l'état que nous tenions, ajoutant que le parti que nous avions pris de nous absenter pour quelques jours étoit une marque de notre respect pour S. M., en évitant par ce moyen les propos et les raisonnements que le public faisoit sans doute sur la promotion, raisonnements d'autant plus vraisemblables que tout le monde s'attendoit de me voir compris dans cette promotion.. Le Roi parut approuver ce que nous avions fait et le regarder comme une démarche de sagesse. M. de Mirepoix, voyant le moment favorable, dit au Roi qu'il venoit à Paris, et lui demanda s'il ne lui ordonnoit pas de nous dire quelque chose de sa part. Le Roi lui dit que bien loin d'avoir aucun sujet de peine, il étoit fort content de l'un et de l'autre, et qu'il savoit l'état que nous tenions à sa cour; il chargea M. de Mirepoix de nous assurer de ses sentiments, ajoutant qu'il n'avoit compris dans cette dernière promotion que des militaires, et que lorsqu'il y auroit des places dans l'Ordre, il songeroit volontiers à moi. M. de Mirepoix alla plus loin, et lui demanda si nous ne

pouvions pas espérer qu'il voulût bien lui-même nous dire à l'un et à l'autre sa manière de penser pour nous. Cette proposition ne parut lui faire aucune peine, et il dit qu'il le diroit volontiers à Mme de Luynes ou à moi. M. de Mirepoix, profitant toujours du moment favorable, parla au Roi de la grâce qu'il vient d'accorder depuis peu de jours, comme je l'ai marqué, à M. le duc de Brancas. Cette matière fut une occasion de plaisanterie, parce qu'on a dit que M. de Brancas l'avoit obtenue parce qu'il est sourd et aveugle (1). M. de Mirepoix demanda au Roi si en attendant ses bienfaits je ne pourrois pas espérer les mêmes entrées que M. de Brancas, dont la femme n'étoit dame d'honneur que de Mme la Dauphine; il ajouta qu'il sentoit bien que cette grâce ne seroit pas convenable à accorder dans ces premiers jours-ci; qu'il ne falloit pas donner lieu de croire que lorsque l'on s'imagineroit avoir lieu de se plaindre, ce fût un moyen pour obtenir des grâces; mais que dans douze ou quinze jours S. M. pourroit nous donner cette marque de bonté. Le Roi parut écouter ce discours d'un air obligeant, sans cependant rien promettre. Il dit seulement qu'à l'égard de M. de Brancas, ce n'étoit point comme mari de la dame d'honneur de Mme la Dauphine, mais parce qu'il avoit été dans une grande liaison avec feu M. le duc de Bourgogne.

Sur toutes ces différentes considérations, nous prenons le parti de retourner mercredi à Versailles.

Copie de la lettre de la Reine à Mme la duchesse de Luynes, du dimanche 2 janvier 1746.

Je me flatte que vous êtes trop persuadés, M. de Luynes et vous, de mon amitié pour douter de l'inquiétude où vous m'avez laissée hier.

(1) Ce fut effectivement l'expression dont Mme de Brancas se servit en rendant compte de cette grâce à la Reine. M. de Brancas n'est point aveugle, mais il craint fort de le devenir bientôt; il est fort sourd. (*Note du duc de Luynes.*)

J'espère même que vous ferez vos reflexions sur le parti que vous m'avez dit avoir envie de prendre, et que la peine où vous êtes ne prevaudra pas sur les sentiments que vous me connoissez pour vous. Sensible à l'attachement que vous m'avez témoigné tous deux, j'y répondrai toute ma vie

Ce dimanche.

Et la suscription est A ma cousine la duchesse de Luynes.

Réponse de M[me] la duchesse de Luynes.

Que de grâces n'ai je point à rendre à Votre Majesté! M. de Luynes et moi sommes comblés des marques de bonté que vous voulez bien nous donner; elles passent notre espérance. M de Mirepoix et M le maréchal de Belle-Isle nous ont instruits à quel point vous les avez poussées; elles nous prouvent que Votre Majeste connoît toute la force et l'étendue de notre respectueux attachement Les poëtes ont raison de dire que Votre Majesté excelle dans l'art de plaire; ils la croient plus souveraine des cœurs que de son royaume. Ces sentiments répondent de l'empire qu'elle a sur le mien et du très-profond respect avec lequel je suis, Madame, de Votre Majesté, etc.

Lettre de M le duc de Luynes à la Reine.

Madame,

Je pensois que l'attachement et la reconnoissance pour Votre Majeste, et même des sentiments que je n'ose exprimer, étoient parvenus à un point qui ne pouvoit plus recevoir aucune augmentation; ses nouvelles bontes me font sentir combien je m'étois trompé Mais comment dépeindre ce qui n'a point de bornes et n'en peut avoir. Prendre la liberté de le dire à Votre Majesté pourra servir à lui faire connoître qu'un cœur bien rempli est dans l'impossibilité de garder le silence. Votre Majeste sait aimer; quelle louange pour une grande Reine et quels hommages ne lui sont pas justement dûs (1)

Je suis avec le plus profond respect, etc.

(1) Le duc et la duchesse de Luynes ne restèrent à la Cour que sur les instances de la Reine et touchés des marques de bonté de S M. La Reine leur en fut reconnaissante, et c'est à partir de cette époque que commence l'intimité des relations dont Marie Leczinska honora le duc et la duchesse de Luynes.

Copie des vers joints à l'écritoire de cristal donnée par Mme de Luynes à la Reine

LES POÈTES A LA REINE

Admis dans ce charmant séjour,
Tous honorés de vos suffrages,
De nos respects, de notre amour,
Nous vous offrons ici les gages ;
Nous enseignons bien l'art d'aimer,
Mais vous avez celui de plaire ;
Vous seule avez droit d'enflammer
Il faut admirer et se taire.

Ovide, Anacréon, Homère, Virgile, Sapho, Térence

Du jeudi 6, Versailles. — On espéroit que l'embarquement auroit pu se faire le 31 ou le 1er, et avec d'autant plus de facilité que l'on savoit la flotte angloise occupée à bloquer le port d'Ostende ; mais on commence à avoir beaucoup d'inquiétude que cet embarquement ne soit au moins très-retardé, parce qu'il a paru un ou deux vaisseaux anglois à la hauteur de Calais, et que nous n'avons point de vaisseaux de guerre pour escorter nos bâtiments de transport. M. de Richelieu avoit envoyé un courrier, il y a deux ou trois jours, pour mander qu'un vaisseau corsaire françois, qui escortoit quelques-uns de nos bâtiments de transport de Dunkerque à Calais, ayant été pris par deux corsaires anglois, après un assez long combat, il croyoit très-important de mettre à la voile au plus tôt, et qu'il alloit partir avec ce qu'il y auroit de prêt. Cependant il est certain qu'ils ne sont point encore partis.

Du vendredi 7, à Versailles. — On eut nouvelle il y a quelques jours que l'entreprise qu'on avoit faite en Flandre pour prendre Saint-Ghislain n'avoit pas eu le succès qu'on en attendoit. On ne dit point si c'est cette entreprise qui a été le principal motif du départ des colonels, ou si M. le maréchal de Saxe en avoit quel-

qu'autre en vue; ce qui est certain, c'est qu'ils ne sont pas revenus; mais on croit qu'ils reviendront bientôt.

On apprit, il y a quelques jours, que le roi de Prusse a fait sa paix avec la reine de Hongrie et le roi de Pologne, électeur de Saxe. On ne sait point précisément quelles sont les conditions de cette paix. Il est certain que le roi de Prusse a été peu satisfait de ce qu'on ne lui a donné presque aucune nouvelle d'ici pendant longtemps, et d'ailleurs c'est M. le maréchal de Noailles qui se mêle principalement de ce qui regarde le commerce entre la France et la Prusse; et il y a grand lieu de croire que le roi de Prusse n'aime M. de Noailles ni comme ministre ni comme général. On m'a assuré cependant que depuis le traité le roi de Prusse avoit écrit directement au Roi, et que ce prince conserve toujours les mêmes sentiments d'estime pour notre maître.

Avant-hier 5 de ce mois Mme la duchesse de Broglie prit son tabouret; elle avoit été présentée comme marquise de Broglie et saluée alors par le Roi; ainsi, elle ne le fut point avant-hier; ce n'est pas l'usage. Elle avoit toujours été fort incommodée depuis la mort de M. le maréchal de Broglie, et par cette raison n'avoit pu venir à la Cour. Elle est grande, bien faite et d'une figure assez agréable; elle auroit dû être présentée par Mme la duchesse de Duras, sa cousine germaine (1); mais, comme elle est incommodée et que MM. de Broglie n'ont point de parents ici que MM. de Lamoignon, dans la famille desquels il n'y a personne qui puisse présenter, c'est Mme la maréchale de Duras qui étoit chargée de la présentation.

(1) Mme la duchesse de Duras est Coëtquen. M. de Coëtquen avoit épousé en premières noces Mlle de Noailles, dont il n'est point d'enfants, et en secondes noces Mlle de Grandville, de Normandie, mère de Mme de Duras. Mme la maréchale de Broglie, mère de M. le duc de Broglie, est aussi Grandville. (*Note du duc de Luynes.*)

M. l'évêque de Mirepoix me parla il y a quelques jours d'une lettre que le Roi lui a écrite pendant la campagne; il me répéta les termes de cette lettre, que j'ai mis par écrit : ils prouvent que le Roi fait attention au service et à l'attachement (1).

Mardi dernier, 4 de ce mois, l'on apprit à Paris, par des lettres de M. le maréchal de Maillebois, que le roi d'Espagne l'a fait grand d'Espagne. Cette nouvelle fut portée à l'Infant à Milan. L'Infant écrivit aussitôt à M. de Maillebois une lettre que j'ai entendu lire. Il est dit dans cette lettre qu'il vient de recevoir une lettre du roi son père par laquelle il lui marque qu'il le fait grand d'Espagne de la première classe, qu'il envoie un courrier au prince de Campo-Florido pour qu'il demande l'agrément du roi de France, afin que M. le maréchal puisse accepter cette nouvelle dignité. Cette lettre étoit accompagnée de toutes sortes de marques d'estime et de bontés. Mme la maréchale de Maillebois et son fils n'ont point voulu recevoir de compliments, ni le mardi, ni le mercredi; ils ont toujours attendu que le Roi eût déclaré cette grâce; elle ne le fut qu'avant-hier. Hier Mme la maréchale fut présentée au Roi comme grande d'Espagne par Mme de Sully (2), sa belle-sœur; elle prit son tabouret chez le Roi, suivant l'usage. Celle qui est présentée ne s'assit que quand le Roi lui dit : « Asseyez-vous. » Cela se faisoit au souper du temps du feu Roi; présentement c'est dans le cabinet du Roi, ordinairement sur les cinq ou six heures de l'après-midi. Mme de Maillebois alla ensuite chez la Reine,

---

(1) *Lettre du Roi.*

Il vient de mourir sous mes yeux un capitaine dans mes gardes françoises nommé La Peyre, que j'aimois tendrement et estimois infiniment. Il a un frère dans l'état ecclésiastique. Si c'est un aussi bon sujet dans son état qu'il l'étoit dans le sien, il faut lui donner une abbaye; sinon, je ne veux point en entendre parler.

(2) Mme de Sully est fille de M. Desmarets, et par conséquent sœur de M. de Maillebois. (*Note du duc de Luynes.*)

qui s'assit exprès un moment pour le cérémonial; elle resta au grand couvert; elle ne baisa pas la robe de la Reine, parce que ce n'étoit pas une présentation. Aujourd'hui elle a été chez Mme la Dauphine et chez Mesdames, qui lui ont fait l'honneur de la baiser, suivant l'usage.

On ne sait point encore la distinction des logements que l'on doit faire à l'occasion de l'accouchement de Mme la Dauphine; il paroît seulement décidé que l'on reprend l'appartement de M. et de Mme de Brancas et celui de Mme de Modène.

M. le maréchal de Biron, qui loge depuis longtemps ici au-dessus de Mme de Luynes, dans l'appartement qu'occupoit autrefois feu M. de Dangeau (1), a remis cet appartement, en échange duquel on lui donne celui de Mme de Polastron, au-dessus de la salle des ambassadeurs. Ce logement n'est qu'en entre-sols; mais il est beaucoup plus proche de celui de M. le duc de Biron qui loge dans celui qu'avoit feu M. le duc de Gramont. Le Roi a donné l'appartement de M. le maréchal de Biron à Mme de Polastron, à M. et Mme d'Andlau; M. et Mme d'Andlau avoient un petit logement qui reviendra à donner.

Du dimanche 9, Versailles. — Le fils dont Mme la duchesse de Penthièvre accoucha le 2 de ce mois s'appelle le duc de Rambouillet; il est élevé au chenil et a pour gouvernante Mme de Marcé, qui l'a été de M. de Penthièvre. Depuis l'accouchement de Mme de Penthièvre, le Roi a trouvé bon que l'on mît des tapis dans la pièce des deux tribunes qui fait partie de l'appartement et qui est au-dessus de la chambre de Mme de Penthièvre (2).

---

(1) Cet appartement se trouvait au deuxième étage de l'aile du midi ou des princes, sur l'emplacement occupé aujourd'hui par l'extrémité de la galerie des portraits et par une salle de portraits anglais.

(2) Cette chambre forme aujourd'hui la treizième salle des maréchaux de France.

J'ai oublié de marquer que M. de Balincourt, ancien lieutenant général, avoit obtenu depuis peu le gouvernement de Strasbourg, qui étoit vacant depuis la mort de M. le maréchal de Broglie.

Mme de Bukler a été nommée sous-gouvernante de l'enfant dont Mme la Dauphine accouchera. Le nom de Mme de Buklet est Coulet; elle a été extrêmement jolie, et a encore une figure fort agréable. Son mari, qui est Écossois, a été page et écuyer de M. d'Aumont ; il est depuis longtemps écuyer du Roi à la grande écurie.

Le voyage de Choisy fut décidé hier ; le Roi y va aujourd'hui et revient mercredi ; il y mène fort peu de monde, à cause de Mme de Pompadour, qui est toujours dans l'affliction et qui ne commença à paroître qu'hier.

Le Roi ira samedi 15 à la chasse, et de là souper à Marly. La Reine n'ira à Marly que dimanche. Le Roi lui manda hier tout ce détail par M. le comte de Noailles. C'est par attention pour la Reine que le Roi lui propose de n'y aller que le dimanche, à cause du salut où la Reine va à Marly ainsi qu'à Versailles ; et comme la paroisse est fort éloignée, et qu'il faut monter en carrosse, elle avoit paru désirer de ne partir d'ici que le dimanche après le salut.

Je viens d'apprendre dans le moment que M. de Béthune, frère de Mme la maréchale de Belle-Isle, qui demandoit un régiment avec grand empressement et qui n'avoit pu en obtenir à la dernière promotion, a obtenu celui des gardes de Lorraine, vacant par la mort de M. de Mauminville dont j'ai parlé ci-dessus. M. le prince de Talmond demandoit avec vivacité ce régiment pour son fils. L'honneur qu'il a d'appartenir de fort près, par sa femme, à la reine de France et au roi de Pologne, et les exemples de pareilles grâces aux fils de M. de Boufflers, de M. de Richelieu et en dernier lieu de M. de Belle-Isle, sembloient annoncer un succès favorable, d'autant plus que M. de Talmond a eu ce même régiment et qu'il ne

l'a vendu que depuis un ou deux ans. Les raisons qui ont déterminé le Roi sont : les grâces dont il s'est servi pour exemples n'ont été accordées à des enfants fort jeunes, comme est celui de M. de Talmond, que parce que c'étoient de nouveaux régiments levés dans le Languedoc, où M. de Richelieu commande, dans la Flandre, dont M. de Boufflers est gouverneur, et dans la Lorraine, où M. de Belle-Isle est lieutenant général et commandant de la province, et que d'ailleurs MM. de Belle-Isle, de Boufflers et de Richelieu étant tous trois dans le service, ils étoient à portée de former ces régiments et de les gouverner jusqu'à ce que leurs enfants fussent en état de les commander; et que si l'on avoit demandé à S. M. un régiment en général pour des enfants de cet âge, ils auroient été refusés; que M. de Talmond, à la vérité, avoit commandé celui-ci pendant plusieurs années; mais que, sans aucune raison que celle de l'état de ses affaires, il avoit quitté le service et vendu ce même régiment 135,000 livres, au lieu que dans la règle il n'auroit dû être vendu que 100,000 livres; que cette somme avoit été payée par M. de Marainville, en conséquence d'un arrangement fait par le roi de Pologne, qui, je crois même, avoit fourni une partie de l'argent. Aujourd'hui les 135,000 livres sont perdues pour la famille de M. de Marainville; le Roi leur accorde seulement 22,500 livres, qui est le prix des régiments gris de cavalerie. Cette somme sera payée par M. de Béthune lequel, dans la suite des temps, lorsqu'il sera maréchal de camp, retirera la même somme de 22,500 livres dudit régiment.

Du dimanche 16, *Versailles*. — Le 13 de ce mois le Roi soupa chez Mme de Pompadour, ce qui arrive de temps en temps. Mme de Pompadour a l'attention de prier à souper chez elle ceux qu'elle sait pouvoir convenir au Roi, et ce sont à peu près les mêmes qui soupent dans les cabinets. M. de Vandières, frère de Mme de Pompadour, étoit chez sa sœur, et soupa avec le Roi.

Avant-hier ce même M. de Vandières prêta serment en qualité de directeur général des bâtiments; le Roi lui a donné la survivance de cette charge, dont M. de Tournehem est titulaire; M. de Vandières fut présenté en cette qualité le même jour.

Le 12 ou le 13, M. d'Hérouville de Claye, fils aîné de M. d'Hérouville, lieutenant général, arriva ici de Calais; il est employé en qualité de maréchal de camp, sous les ordres de M. de Richelieu pour l'expédition projetée en Angleterre; il est venu recevoir les ordres du Roi sur cette expédition. Le Roi lui donna audience avant-hier après midi; on ne sait point ce qui a été déterminé; mais les obstacles paroissent bien grands et difficiles à surmonter. Indépendamment des vents qui ont presque toujours été contraires, les Anglois, qui ont grand nombre de vaisseaux de toutes espèces, et qui sont parfaitement instruits de nos projets, ont fait les arrangements nécessaires pour s'y opposer.

M. de Polastron, M. d'Andlau et M. de Marville, lieutenant de police, demandèrent avant-hier l'agrément du Roi pour le mariage de M. de Polastron avec Mlle Hérault, belle-sœur de M. de Marville; le mariage doit se faire après-demain.

Avant-hier M. le duc d'Estissac et M. le marquis de Clermont vinrent demander l'agrément pour le mariage de Mme de Tonnerre avec M. de Montoison, qui est de même maison qu'elle, et qui sert dans la gendarmerie. Mme de Tonnerre, comme il a été dit ci-dessus, est fille. Sa mère est sœur de M. le duc d'Estissac, tous deux enfants de feu M. de Blanzac.

Ce même jour M. d'Estissac présenta ici le fils aîné de M. le duc d'Uzès; ce qu'il y eut de singulier dans cette présentation, c'est que ce jeune homme baisa le bas de la robe de la Reine, ce qui ne se pratique que pour les dames. M. d'Estissac n'avoit pas remarqué apparemment ce qu'il a vu plusieurs fois, et croyoit que c'étoit l'usage.

Feu M. le duc d'Uzès, premier pair de France et chevalier des ordres du Roi, a eu de Mlle de Bullion (qui est aujourd'hui Mme la duchesse d'Uzès douairière) plusieurs enfants; il reste deux garçons et une fille qui est Mme la duchesse de Vaujour, présentement la Vallière. L'aîné des garçons est M. le duc d'Uzès, qui étant encore duc de Crussol eut une blessure horrible en Italie, il y a dix ou douze ans, dont il est estropié; il ne peut presque pas ouvrir la bouche. Il a épousé Mlle de la Rochefoucauld, tante de Mme d'Estissac.

Mme la duchesse d'Uzès douairière me disoit il y a quelques jours qu'elle avoit été extrêmement étonnée et affligée de ne point voir le nom de son fils dans la promotion des chevaliers de l'Ordre; que ses blessures et ses services sembloient devoir lui faire espérer cette grâce, qu'elle sollicitoit depuis longtemps; qu'elle croyoit outre cela avoir droit de l'attendre de la seule qualité de premier pair de France; que ce n'étoit qu'à ce titre que feu M. le duc d'Uzès l'avoit obtenu à la grande promotion, en 1724. M. d'Uzès, qui avoit servi très-peu de temps et avoit quitté le service, qui demeuroit toujours à Paris ou dans ses terres et qui ne venoit presque jamais à la Cour, avoit été mis sans difficulté sur la liste de la promotion par le cardinal Dubois, qui ne le connoissoit point; que ce cardinal étant mort avant que la promotion fût faite, et ses papiers ayant été apportés à M. le Duc, devenu premier ministre, la liste avoit été lue au Roi par M. le Duc en présence de M. l'évêque de Fréjus, depuis cardinal de Fleury; que, le Roi ni M. le Duc ne connoissant M. d'Uzès, M. de Fréjus avoit pris la parole et dit à S. M. qu'il falloit envoyer une lettre de cachet au premier pair de France ou le faire chevalier de l'Ordre. M. d'Uzès le fut en effet à cette promotion de 1724.

Le feu Roi étoit dans les mêmes principes pour les ducs, et on ne peut oublier ce qu'il dit par rapport à MM. les ducs de Rohan-Chabot, de Ventadour et de la

Ferté; il crut avoir besoin d'une espèce de justification en ne les faisant point chevaliers de l'Ordre; il dit que le premier ne pouvoit le souffrir, que le second avoit une conduite trop scandaleuse, et que le troisième ne croyoit pas en Dieu.

Du lundi 17, *Marly.* — J'ai marqué ci-dessus que le Roi a donné une boîte à la Reine. J'ai appris depuis que cette tabatière avoit été faite pour donner à Mme Poisson, mère de Mme de Pompadour. La Reine a donné aussi des étrennes au Roi; elle envoya à Choisy deux fort belles terrines de porcelaine de Saxe, qu'elle fit remettre à M. de Coigny; elles furent présentées au Roi sans dire de qui elles venoient; ce présent a fort bien réussi.

Le Roi revint de Choisy le mercredi 12 de ce mois. Il n'y avoit que quatre dames au voyage : Mmes de Pompadour et d'Estrades, de Sassenage et du Roure.

Avant-hier le prince de Bade-Durlach et son frère eurent une audience particulière du Roi et de la Reine; ils voyagent, et sont venus voir la France. Le prince de Durlach est l'aîné de la branche cadette de Bade; il est souverain; mais comme il n'a que dix-sept ans et trois mois, il faut encore neuf mois avant qu'il prenne l'administration de ses États.

Il y a environ huit jours que M. le cardinal de Rohan est revenu à Paris de Saverne avec Mme la princesse de Soubise; elle sera présentée après le voyage de Marly.

Mme la duchesse d'Havré douairière (Lanti) vint à Versailles le 13, avec sa belle-fille et nièce, Mme de Priego, qui prit congé; Mme de Priego s'en va en Andalousie prendre possession des terres dont elle a hérité par la mort de son père, M. le prince de Lanti. Elle part avec son mari et sa fille, qui n'a que trois mois. Son mari, qui vient de Milan, où il étoit avec l'Infant, ira d'Andalousie à Madrid et de Madrid en Italie au commencement de la campagne.

M. le comte du Roure a remercié pour le gouverne-

ment du Fort-Louis du Rhin que le Roi lui a donné; il est ancien maréchal de camp.

Du vendredi, 28, Marly. — Le Roi arriva ici le 15, après avoir été tirer dans le parc; c'étoit un samedi. Il soupa dans ses cabinets, et ne vint point au salon. Il avoit trouvé bon que la Reine n'arrivât que le lendemain, à cause de la grande messe et du salut et de l'incommodité de la paroisse de Marly. La Reine partit donc de Versailles le dimanche après le salut. Tout s'est passé dans ce voyage comme à l'ordinaire. Le même habillement pour les dames qu'au dernier voyage; il n'y a eu de différence que pour les femmes de chambre de la Reine, qui ne sont plus en habit troussé, mais en robes longues, comme les dames. Il y a eu beaucoup d'habits magnifiques ce voyage-ci, au moins autant en hommes qu'en femmes. La circonstance du mariage de M. le Dauphin a été favorable pour cette magnificence. Pour le jeu, il n'y a de lansquenet qu'après souper; le cavagnole de la Reine à la grande table avant le souper, et ordinairement un second cavagnole en même temps. Mme la princesse de Conty joue ordinairement à ce second cavagnole; quelquefois Mme de Modène. Mesdames jouent toujours au cavagnole de la Reine avant souper, et souvent M. le Dauphin et Mme la Dauphine. Mme de Modène a coupé au lansquenet jusqu'à hier. Hier elle ne coupa pas parce qu'elle a beaucoup perdu. M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames ne jouent qu'à la réjouissance après souper, et vont se coucher de bonne heure. Mesdames ont une seule fois coupé au lansquenet.

Mme la Dauphine s'étant plaint que les pliants sur lesquels elle s'étoit assise lui faisoient mal aux reins, Madame, à qui elle a fait cette confidence, en a parlé et a obtenu pour elle un pliant où il y a un petit dossier fort bas (1).

(1) La Reine a donné ordre que l'on fît un pliant avec un petit dos pareil,

Mme de Pompadour coupe toujours au lansquenet.

Du dimanche 30, *Marly*. — Le 23 M. le président d'Aligre fit signer ici le contrat de mariage de son fils avec Mlle Talon. M. Talon est président à mortier. Mme Talon est fille de feu M. Chauvelin, frère aîné du ci-devant garde des sceaux. M. d'Aligre a 100,000 livres de rente, à ce que l'on dit ; ce qui est certain, c'est qu'il est fort riche.

Le 24, M. le cardinal de Rohan vint faire ici ses révérences; depuis son retour d'Alsace, il n'avoit point vu le Roi.

Le Roi travaille ici comme à l'ordinaire. Dimanche 23 il travailla pendant quelque temps avec M. Dufort, qui a le détail des postes. M. de Muy eut aussi un petit travail avec S. M., mais il fut extrêmement court ; il ne s'agissoit que de signatures.

M. l'évêque de Mirepoix, qui étoit venu de Versailles, travailla aussi avec le Roi (c'est son jour), et retourna à Versailles. M. le contrôleur général travailla ensuite avec le Roi. Quelques gens mal informés avoient prétendu que les anciens discours sur M. de Mirepoix se renouveloient, mais cela est sans aucun fondement ; le Roi le traite toujours avec beaucoup de bonté, et dans le travail de dimanche lui marqua encore plus de confiance qu'à l'ordinaire. Le Roi s'arrange toujours pour un certain temps de travail avec M. de Mirepoix, et lorsque le travail est plus court, il le fait rester pour la conversation ; il marque toujours d'ailleurs la même volonté de ne donner les bénéfices qu'à des sujets qui en soient dignes, et quelques recommandations qui lui aient été faites, il dit qu'on ne lui en parle jamais si les témoignages ne sont pas favorables.

Il y a un changement dans les logements, ce voyage-ci, dont je n'ai point encore parlé ; c'est pour Mesda-

---

pour mettre chez elle à Versailles et qui y servira à Mme la Dauphine. (*Note du duc de Luynes, datée du 30 janvier 1746.*)

mes. Elles logeoient en haut le dernier voyage; elles logent présentement toutes deux dans l'appartement qu'avoit feu Mme la Duchesse mère; on a supprimé le grand escalier qui étoit devant cet appartement, on en a fait un petit; par cet arrangement, on a ménagé une antichambre, après laquelle Madame Adélaïde a une chambre fort jolie. Madame en a une ensuite; elles ont chacune un entre-sol assez joli l'un auprès de l'autre. Mme de Tallard loge toujours en haut.

Du lundi 31, *Marly*. — Mesdames mangent ici dans la chambre de Madame Adélaïde; elles dînent avec les dames qui leur sont attachées; Mme de Tallard n'y dîne jamais; elle vient quelquefois assister un moment au dîner. Ce sont les femmes de Mesdames qui les servent. Le 23 Mme de Tallard avoit été un moment au dîner, et remonta chez elle; elle redescendit fort peu de temps après, et demanda à Madame si par hasard elle avoit assez mangé et si elle voudroit monter en haut. Madame y monta sur-le-champ, et fut une demi-heure au moins tête à tête avec le Roi dans ses cabinets; elle a paru fort contente de cette conversation, dont elle n'a rien dit à Mme de Tallard. On juge qu'il a été question d'un arrangement pour former une espèce de maison à Madame. Comme on ne peut faire jusqu'à présent que des raisonnements fort incertains, il vaut mieux attendre pour en parler. Ce qui ne peut être douteux, c'est que Madame est contente de plus en plus de l'amitié et de la confiance que le Roi lui marque.

Le 25 le Roi signa ici le contrat de mariage de M. de Montoison avec Mlle ou plutôt Mme de Tonnerre.

Les princesses ont été ici au coucher de la Reine, suivant l'usage ordinaire à Marly. Il y a quelques dames qui y vont, mais en fort petit nombre, d'autant plus que celles qui n'ont pas d'entrées n'ont qu'un moment à y rester. Mme de Pompadour, qui vouloit aller au coucher de la Reine, consulta Mme de Luynes il y a quelques jours.

Mme de Luynes en rendit compte à la Reine, et dit par son ordre à Mme de Pompadour qu'elle seroit fort aise de l'y voir, lui faisant entendre même que la Reine pourroit la garder quelque temps de plus que les autres dames. Mme de Pompadour comprit de ce raisonnement que la Reine lui donnoit les entrées de la chambre ; elle en parla le lendemain à Mme de Luynes, qui lui répondit, après en avoir rendu compte à la Reine, que la Reine ne donnoit point d'entrées chez elle, que c'étoit le Roi seul qui les donnoit. Il n'a plus été question des entrées. Mme de Pompadour fut il y a deux jours au coucher de la Reine, et la Reine la garda quelque moment après l'ordre donné. Comme il n'y a que trois sortes d'entrées chez la Reine, les familières, les grandes et la chambre, au lieu qu'il y en a cinq chez le Roi, aussi l'usage est-il différent ; et au lieu qu'au coucher du Roi les entrées de la chambre sortent en même temps que ceux qui n'ont point d'entrées, chez la Reine les entrées de la chambre restent après l'ordre donné pour le lendemain.

Il y a eu ce voyage-ci, comme les précédents, grand nombre de gens qui ont eu permission de venir au salon sans coucher, et d'autres qui avoient des appartements à deux, c'est-à-dire qui se relevoient dans un même appartement au bout de quatre ou huit jours. Les salonistes, que l'on appelle par plaisanterie des polissons, étoient de deux espèces. Il y en avoit à qui M. le comte de Noailles disoit à l'oreille d'user avec discrétion et modérément de la permission qu'on leur accordoit, et d'autres à qui il a dit de venir aussi souvent qu'ils voudroient. Les uns et les autres n'ont pas exécuté fort exactement ce qui leur étoit prescrit ; mais il ne paroît pas qu'on l'ait beaucoup remarqué. Il y eut des salonistes même qui sans avoir de logement en ont trouvé à louer dans le bourg de Marly. De tout ce qui a demandé à venir ici, personne n'a été refusé, hors M. de Vance, colonel du régiment Royal-Corse, et on ne sait pas trop

pourquoi ; mais il a obtenu depuis la permission d'y venir. Le Roi a joué quelquefois ici au piquet avant souper. Sa partie ordinaire est de faire la chouette à M. de Soubise et à M. de Luxembourg après souper. C'est toujours le lansquenet qui a été assez gros, quoique dans le commencement il parut y avoir peu d'argent ; après le lansquenet le trente et quarante. Il y a communément de gros piquets dans la matinée ; d'ailleurs beaucoup de quadrilles et de brelans. On compta l'autre jour vingt-trois tables en même temps dans le salon. Le lansquenet attire beaucoup de gens de toutes espèces qu'on laisse entrer avec un peu trop de facilité.

Hier, deux commis des aides de Saint-Germain, qui étoient venus ici apparemment pour voir le château et le salon, ayant monté en haut dans le château pour regarder apparemment le salon de l'une des tribunes d'en haut, trouvèrent devant eux un escalier qu'ils crurent aussi bon pour redescendre que celui par où ils avoient monté ; cet escalier est celui qui donne dans les cabinets du Roi. Étant descendus en bas, ils arrivèrent à la porte du cabinet du Roi, où S. M. travailloit avec M. le contrôleur général ; ils grattèrent, et le Roi vint lui-même leur ouvrir. Ils furent fort étonnés de voir le Roi, qu'ils reconnurent, et le Roi surpris de voir des gens qu'il ne connoissoit pas. Ils avouèrent qu'ils s'étoient égarés, et il n'en fut pas autre chose.

Mme la princesse de Conty et Mlle de la Roche-sur-Yon n'ont point eu de logement ici ; elles ont demeuré à Luciennes, et sont venues au salon souper et jouer tous les jours. Mme la duchesse de Brancas (Clermont) étoit aussi à Luciennes, et a eu permission de venir au salon.

FÉVRIER.

Mme de Castel dos Rios et M. de Sinopoli à Marly. — Usages pour les rencontres du Roi ou de la famille royale. — Mariage de Mlle de la Falvère. — La Reine rencontre le Roi avec Mme de Pompadour. — Logements de Versailles. — Tableaux du salon de Marly. — Conversations de la Reine avec le comte d'Argenson et avec le Roi. — Maison du futur enfant de la Dauphine. — Caractère du Dauphin et de la Dauphine. — Présentation de Mme de Soubise. — Voyage de Choisy. — Mariages. — Maison de Béthune. — Maison de Mesdames. — Représentation d'*Armide*. — Logements de Versailles. — Sommes de Mesdames entre les mains du Roi. — Siége de Bruxelles. — Départ du duc de Chevreuse. — Bataille de Falkirk. — Régiment donné à M. de Brienne. — Caractère du duc de Chartres. — M. de Choiseul *la Merle* achète la lieutenance générale du Dauphiné. — Intrigues de Cour, correspondance de la duchesse de Luynes et de Mme de Pompadour. — Bâtiments de Marly. — Mariages de M. de Montmartel et de M. de Talleyrand. — Suite de l'affaire de Mme de Pompadour. — Audience du duc d'Huescar, ambassadeur extraordinaire d'Espagne. — Bal chez Mesdames. — Serment de la maréchale de Duras. — Droit de la gouvernante de Mesdames. — La Reine soupe chez le duc de Luynes. — Le Roi va dans de petits bals de la ville de Versailles et à celui de l'Opéra. — Prise de Bruxelles, mort du chevalier d'Aubeterre.

Du mardi 1er, Marly. — Mme la marquise de Castel dos Rios a eu permission aussi de venir à Marly; elle y a même couché deux ou trois nuits dans le logement de son père, M. le prince de Campo-Florido; elle y seroit même restée plus longtemps si elle n'étoit pas tombée malade; elle a joué à cavagnole avec la Reine. M. de Sinopoli, dont le fils a épousé une des filles de M. de Campo-Florido, a eu permission de venir ici et y a couché. Pour les deux ambassadeurs d'Espagne et de Naples, ils ont été du voyage, comme à l'ordinaire.

On remarqua ici il y a deux ou trois jours un homme de la Cour qui, étant en chaise à porteurs, rencontra Mme la Dauphine et ne sortit point de sa chaise; je crois même qu'il n'arrêta point (1). Cette remarque donna occasion à différents raisonnements. Il est certain que du temps du feu Roi, comme les dames n'avoient de por-

(1) Voir plus loin page 218.

leurs que ceux de Marly, ces porteurs avoient ordre de ne point arrêter, même quand ils rencontreroient le Roi. Il est encore vrai que quand on rencontre le Roi dans un grand chemin on doit arrêter, mais on ne descend point de son carrosse ou de sa chaise de poste; mais lorsqu'un homme en chaise à porteurs rencontre le Roi, la Reine, M. le Dauphin ou Mme la Dauphine, non-seulement il doit arrêter, mais il doit sortir de sa chaise. Pour une dame, je croirois qu'il suffiroit qu'elle arrêtât. A l'égard des grands chemins, le Roi pense que ceux qui descendent de leur voiture sont gens qui ne sont point au fait de la Cour.

Le 30, M. le lieutenant civil (1) vint faire signer ici le contrat de mariage de son fils avec Mlle de la Faluère, fille du maître des eaux et forêts de l'Ile de France. Le Roi a accordé à M. le lieutenant civil, en faveur du mariage, la survivance de sa charge pour son fils.

Comme il a fait fort beau temps pendant tout ce voyage-ci, et que la gelée a empêché le Roi de chasser, il s'est promené deux ou trois fois; il a été voir deux fois les chevaux de marbre qu'on plaça l'année dernière au bout du jardin du côté du chemin de Paris. La Reine a aussi fait quelques promenades assez courtes; cependant le 29 elle alla jusqu'au dernier bassin du côté du chemin de Paris. Comme elle y arrivoit, le Roi y arrivoit en même temps de l'autre côté, et dans ce moment Mme de Pompadour avoit joint le Roi; elle étoit toute seule de femme avec lui; elle avoit envoyé dans l'instant de la promenade prier quelques dames de ses amies d'y aller avec elle, et comme elles ne se trouvèrent pas prêtes, elle y alla toute seule. Ceux qui précédoient le Roi prirent le tour du bassin par le côté opposé à celui par où le Roi arrivoit; mais le Roi prit le côté opposé et vint

(1) D'Argouges de Fleury

d'un air poli joindre la Reine ; ils allèrent de là ensemble voir les chevaux, que la Reine n'avoit point encore vus. Le Roi revint au château plus vite que la Reine, et Mme de Pompadour resta à la suite de la Reine.

Les logements de Versailles ne sont pas encore absolument décidés. Il y a pourtant déjà quelques logements qu'on sait. J'ai marqué celui de M. le maréchal de Biron à Mme de Polastron douairière, M. et Mme d'Andlau, et celui de Mme de Polastron à M. le maréchal de Biron ; outre cela le Roi ôte à Mme la comtesse d'Egmont son logement qui est dans la première petite galerie de l'aile neuve ; il le donne à M. et Mme de Nivernois ; celui de Mme de Nivernois, qui étoit celui de Lassay, aussi dans la même galerie, à M. et Mme de Froulay. Le Roi ôte à M. le duc de Saint-Simon son logement qui est dans la galerie au-dessus de celle que je viens de nommer. Ce logement est double ; on le partage en deux ; la moitié pour Mme la duchesse de Ruffec, l'autre moitié pour Mme d'Egmont douairière. A l'égard de Mme d'Egmont, sa belle-fille, on compte qu'elle logera chez Mme de Villars, sa grande-mère.

Mme de Villefort, ancienne sous-gouvernante des enfants de France, avoit un petit logement qu'on lui ôte, et on le donne à la remueuse des enfants de France, qu'on appelle Mme Aymart.

Il y a ici dans le salon quatre tableaux représentant les quatre saisons qui y ont été mis à la place de quatre fenêtres qui y étoient anciennement (1) ; on voit tous les jours ces quatre tableaux sans savoir de qui ils sont. L'Hiver est de Jouvenet, l'Automne de Lafosse, le Printemps de Coypel et l'Été de Boulogne. Une autre remarque par rapport au salon, c'est que l'uniformité des

(1) Ce changement est plus ancien que la phrase du duc de Luynes ne pourrait le faire croire, car dans la 1re édition de la *Description de Versailles et de Marly* par Piganiol de la Force, Paris, 1701, ces quatre tableaux sont déjà indiqués comme se trouvant dans le salon de Marly.

quatre portes vitrées qui communiquent dans quatre salons égaux, et qui sont surmontées par quatre renommées, fait que les gens qui ne sont pas au fait de Marly se trompent souvent sur le côté par où ils doivent sortir. Cependant il y a une différence; c'est que [sur] la porte du côté de la grande chapelle, des deux Renommées, il y en a une à droite qui a deux trompettes, une dans chaque main.

Hier, la Reine ne se mit à table qu'à deux heures passées; elle étoit en conversation dans sa petite chambre avec M. le comte d'Argenson; ces conversations sont très-fréquentes et très-longues en quelque lieu que ce soit. M. de Maurepas même, que la Reine aime beaucoup, attendit très-longtemps dans la grande chambre sans pouvoir lui parler.

Tous les jours, après le souper, le Roi et la Reine passent chacun dans leur appartement; ordinairement le Roi y reste fort peu; mais les jours que le Roi soupe dans ses cabinets, la Reine s'établit dans la ruelle de son lit avec M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames, et la conversation est extrêmement vive et gaie. Avant-hier elle dura près de trois quarts d'heure; de sorte même que dans le salon tout le monde attendoit avec impatience l'arrivée de la Reine; mais Madame Adélaïde la retint autant qu'elle put.

Les huit femmes destinées pour l'enfant de Mme la Dauphine sont enfin nommées. C'est Mme de Tallard qui s'est mêlée de ce détail. M. le Dauphin s'étoit intéressé pour deux personnes; l'une est la fille de Mme Sylvestre qui lui a montré à dessiner, et l'autre la femme d'un ancien domestique qui le sert depuis qu'il est aux hommes, nommé Pétigny, et qui est aujourd'hui son valet de chambre ordinaire. Il ne restoit plus qu'une place à donner, et cette place a été donnée à Mlle Sylvestre. M. le Dauphin a été témoin de l'affliction extrême de Pétigny. Il a été informé que cet ancien domestique avoit peu de biens et une nombreuse famille. Touché de ce détail, il demanda

à Binet et à Mme Dufour combien valoit la place de femme de chambre des enfants de France ; on lui dit que cela pouvoit aller à 1,500 livres par an. Sur cela, il fit son calcul en lui-même que dans deux ans Mme la Dauphine pourroit avoir un second enfant, et par conséquent qu'il y auroit une place pour la femme de Pétigny ; il monta chez Binet, son premier valet de chambre, qui a son argent ; il lui demanda d'abord cent louis et ensuite vingt-cinq de plus ; il les remit lui-même à Pétigny pour le consoler. On ne peut assez louer cette action de générosité.

M. le Dauphin a le cœur fort bon ; il est sensible à l'attachement et estime la vertu. Je ne sais si je n'ai point marqué qu'à Fontainebleau il donna vingt-cinq louis à des Frères de Sénart pour lesquels on lui demandoit tout au plus cinquante écus. M. le Dauphin parle avec attention et bonté à ceux qui lui font leur cour ; mais en général il aime à être à son particulier. Mme la Dauphine, qui est fort timide et qui parle peu, ne réussit pas si bien à cause de son sang-froid ; cependant elle est vive et gaie, et dans le particulier elle parle beaucoup. Je l'ai vu faire la conversation fort bien avec la Reine, et hier je fus témoin d'une qu'elle eut pendant le dîner avec M. le Dauphin. Il étoit question du salon de Marly. M. le Dauphin ne l'aime point ; Mme la Dauphine pense différemment ; elle lui dit que quand elle désiroit être seule, elle voudroit être dans les déserts de la Thébaïde, mais que dans les temps qu'elle aime à voir du monde, elle aime à en voir beaucoup. Elle fit même une comparaison assez plaisante de la tristesse du jeu de la Reine à Versailles et de la gaieté du salon de Marly ; elle dit tout de suite à M. le Dauphin d'un air fort gai : « Je comprends que vous pensiez différemment, car vous êtes comme un hibou. »

Il est question de nouveaux bâtiments ici. Premièrement, d'accommoder l'appartement du Roi et de la Reine avec des entre-sols comme les deux autres. On parle

aussi d'un projet de faire bâtir une chapelle où le Saint-Sacrement reposera, afin d'éviter à la Reine la peine d'aller au salut à la paroisse; et de faire quarante logements nouveaux du côté du commun. Cependant il paroît que Mme de Pompadour n'aime pas beaucoup le salon de Marly; c'est d'elle-même que je le sais.

Du mercredi 9, *Versailles.* — J'allai de Marly à Paris le jour du départ; Mme de Luynes s'y rendit le jeudi, et nous ne revînmes ici qu'avant-hier.

Le vendredi Mme de Soubise fut présentée par Mme la princesse de Rohan; elle n'est point grande, cependant on ne peut pas dire qu'elle soit petite; elle est de la taille de Mme de Marsan. Elle est bien faite; et quoiqu'elle soit laide, sa figure ne choque point.

Le même jour Mme de Tallard présenta les deux sous-gouvernantes, Mmes de Bukler et d'Auxy.

Le samedi le Roi partit de Versailles pour aller à Choisy. Les dames de ce voyage étoient Mmes d'Antin, d'Estrades, du Roure, de Rubempré et de Pompadour. Il y avoit beaucoup d'hommes, et M. le duc de Chartres étoit de ce voyage pour la première fois; mais, comme son amour pour Mme la duchesse de Chartres subsiste toujours, il revint la voir dès le lendemain et coucher à Versailles.

Il se fait un mariage dans la maison de M. le duc de Chartres. Mlle de Saujeon, qui est petite, jeune et assez jolie, mais qui n'a pas de bien, fait sa cour depuis longtemps à Mme la duchesse de Chartres, qui a beaucoup de bonté et d'amitié pour elle, et qui désirant l'attacher à son service, a été occupée de la marier; elle épouse M. le marquis de Rouverel, qui est de même maison que M. de Boufflers; il est capitaine de cavalerie ou de dragons; il est jeune, blond et d'une figure peu agréable. Son père a été obligé de s'absenter à l'occasion d'un combat particulier; il s'est retiré en Espagne, où il est encore. Ses biens ont été confisqués et donnés à sa sœur, qui s'ap-

pelle Mlle de Boufflers. C'est cette Mlle de Boufflers qui fait le mariage de son neveu ; on dit qu'il aura environ 9,000 livres de rente ; sa femme aura 4,000 livres d'appointements de Mme la duchesse de Chartres, qui lui fait actuellement beaucoup de présents à l'occasion du mariage. M. le duc de Boufflers et M. de la Rivière feront demain signer ici le contrat de mariage. M. de la Rivière est officier dans les mousquetaires noirs ; sa femme est sœur de Mme de Saujeon, toutes deux filles de M. de Reignac.

J'appris avant-hier à Paris que M. le marquis de Croissy, fils de M. de Torcy, marie sa fille (1), qui est assez jolie, avec M. de Laporte d'Isertieux. M. de Croissy n'a que cette fille, mais il a quatre garçons, dont les deux derniers sont jumeaux. Il en a eu six. Il y avoit une plaisanterie entre le Roi et lui sur le nom de ses cinq premiers enfants ; le Roi les nommoit Marmot, Charlot, Amaury Corentin, et la fille Brbianne. Les deux qui restent de ces quatre premiers sont je crois Charlot et Corentin ; ils ont fait la campagne dernière avec leur père ; ils sont d'une jolie figure.

M. de Montmartel, garde du trésor royal, qui est veuf depuis plusieurs années et qui a perdu son fils unique, se remarie ; il épouse une Mlle de Béthune, qui est de la même maison que MM. de Charost (2). Elle est grande,

---

(1) Elle s'appelle Mme de Monts. (*Note du duc de Luynes*, datée du 15 février.)

(2) Elle n'a qu'un frère, qui est capitaine dans la gendarmerie depuis longtemps, et attaché depuis peu à M. le duc d'Orléans. Ils sont les aînés de la branche cadette de la maison de Béthune. Leur père étoit cousin issu de germain de M. le duc de Charost d'aujourd'hui.

M. de Rosny (Maximilien de Béthune, duc de Sully), qui a écrit les mémoires que l'on connoît, entre plusieurs frères en eut un qui fut ambassadeur à Rome. Celui-ci eut quatre enfants : Le comte de Béthune, l'archevêque de Bordeaux, un troisième fils, comte de Charost, grand-père de M. le duc de Charost d'aujourd'hui, et une fille qui épousa le grand-père de M. le maréchal d'Estrées dernier mort. C'est ce mariage qui a fait l'alliance des d'Estrées avec les Béthune.

Le comte de Béthune, l'aîné des fils de l'ambassadeur, épousa une Dauvet

bien faite, point jolie, a trente-cinq ans; elle jouit d'une pension du Roi de 1,000 francs; et comme elle n'a point de bien d'ailleurs, elle n'a pas de quoi vivre, même dans le couvent. Elle demeure au Cherche-Midi. M. de Montmartel reconnoît avoir reçu d'elle 100,000 écus, outre pour 50,000 écus de pierreries qu'il lui donne, et lui assure 12,000 livres de douaire.

Du jeudi 10, *Versailles.* — Avant-hier la Reine se mit en retraite, voulant faire ses dévotions. Le lendemain il y eut comédie ce jour-là comme à l'ordinaire; Mme la Dauphine y alla.

Hier mercredi la Reine, qui avoit communié le matin, n'alla point à la comédie italienne, mais Mme la Dauphine y alla. La Reine joua à cavagnole comme à l'ordinaire.

Hier il fut public que Mme la maréchale de Duras est nommée dame d'honneur de Madame; elle a remercié le Roi aujourd'hui. Mme de Lalande, ci-devant sous-gou-

---

des Marets; il avoit un frère aîné, qu'on appeloit le comte de Selle, et qui mourut sans enfants. Celui qui avoit épousé la Dauvet devint amoureux après sa mort de Mlle de Bautru, qui demeuroit dans un couvent. C'est lui qu'on appeloit Cassepot. Il voulut enlever Mlle de Bautru; il eut recours à M. le duc de Gesvres, gouverneur de Paris, qui avec le secours de ses gardes lui aida à faire cet enlèvement. La grille du couvent fut forcée; mais M. de Béthune, au bout de deux jours, fut obligé de se sauver. M. le duc de Charost lui donna le major d'un régiment d'infanterie qu'il commandoit alors, pour le conduire en sûreté à Bruxelles. De Bruxelles, M. de Béthune passa en Piémont, où il est mort. Mlle de Bautru, sœur de Mme la duchesse d'Estrées (Vaubrun) d'aujourd'hui, mourut dans un couvent. Le Roi pardonna à M. le duc de Gesvres, et c'est à cette occasion que M. de Harlay, alors procureur général, depuis premier président, disoit qu'il ne falloit plus consulter les lois et les ordonnances, puisque le Roi avoit pardonné à M. de Gesvres.

Ce Béthune-Cassepot eut un fils qui servit peu et ne fut que capitaine de cavalerie. Le fils de celui-ci servit dans la marine, fut fait chef d'escadre et même lieutenant général, mais *ad honores* seulement et sans appointements. Ce chef d'escadre est le père de Mlle de Béthune et de M. de Béthune attaché à M. le duc d'Orléans.

M. le comte de Charost, dont il est parlé ci-dessus, est père de M. le duc de Béthune, père de M. le duc de Charost d'aujourd'hui. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 12 février.)

vernante, est nommée intendante de la garde-robe et atours de Mesdames (1), mais elle n'aura point de service. Le Roi règle une somme par mois pour les menus plaisirs de Mesdames; on ne dit point encore combien. Mme la maréchale de Duras paroît fort touchée de la grâce que le Roi lui a accordée.

Aujourd'hui on a joué pour la seconde fois l'opéra d'*Armide* dans la salle du manége. Comme Mme la Dauphine y a été en chaise à porteurs, il y a eu une place dans le carrosse de la Reine dans lequel étoit le Roi; cette place a été remplie par Mme de Modène. Mlle de Charolois, qui désiroit de suivre la Reine, étoit dans le second carrosse de la Reine, elle et Mme de Luynes dans le fond, Mme la duchesse de Boufflers et Mme de Chevreuse sur le devant, Mme de Bouzols et Mme de Talmond aux portières; en revenant Mme de Boufflers étoit à une portière. La Reine a fait partir ce carrosse avant elle.

Du dimanche 13, *Versailles.* — Il y a déjà trois jours que l'on sait plusieurs appartements de donnés. Mme de Tallard reste dans son appartement, et celui de Mesdames sera occupé par l'enfant qui naîtra. Il est beaucoup trop grand; mais apparemment que le Roi compte y mettre ceux qui viendront dans la suite. Mesdames reviennent loger dans cette galerie des Princes (2). Mme la maréchale de Duras, leur dame d'honneur, y sera aussi logée; ainsi ces trois logements feront toute la partie de la galerie qui est depuis Mme la Dauphine jusqu'au bout. Par cet arrangement Mme de Modène et Mme la duchesse de Brancas se trouvoient sans logement : le Roi a donné à Mme de

(1) On prétendoit que Mme de Maintenon avoit eu cette charge chez Mme la Dauphine (Bavière) en 1680, mais le fait est qu'elle fut nommée dame d'atours avec Mme la maréchale de Rochefort. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Le Roi donne le logement de Mme de Modène à Madame, et à Mme Adélaïde partie du logement de Mme de Brancas. Mme la maréchale de Duras aura le reste du logement de Mme de Brancas, et M. le maréchal de Duras celui des entre-sols au-dessus qu'occupe actuellement M. de Brancas.

Modène deux appartements qui se touchent et sont tous deux au second corridor entre la cour des Princes et le grand commun, à huit marches plus haut que la galerie d'en haut. Le premier de ces logements est celui que l'on avoit donné à Mme de l'Hôpital; le second est celui de M. l'archevêque de Paris. Le bout de ce corridor est occupé par Mme de Flavacourt. Au-dessus de Mme de Flavacourt est l'appartement qu'occupoit Mme la maréchale de Duras. Le Roi vient de le donner à M. de Souvré, maître de la garde-robe. M. de Souvré en avoit un dans l'aile neuve, au second corridor, au-dessus de la galerie d'en-haut. Ce logement, qui est assez grand et dont les fenêtres donnent sur la chapelle, est donné à M. et Mme de Croissy. M. et Mme de Croissy avoient un logement dans l'aile des Princes qui vient d'être donné à M. le duc de Brancas. On donne à Mme de Brancas le logement de M. l'évêque de Soissons dans la même aile.

Il y a eu aussi un changement de logement entre M. de la Fare et M. le Grand-Prieur; celui de M. le Grand-Prieur, qui est dans l'aile des Princes, étoit trop grand pour lui; et celui de M. de la Fare, qu'il trouvoit trop petit, est dans la surintendance, ils ont troqué.

Mme de l'Hôpital a le logement de Mme d'Andlau, aussi dans la galerie des Princes. Mme d'Andlau, comme je l'ai marqué ci-dessus, va loger avec Mme sa mère dans celui qu'avoit ci-dessus M. le maréchal de Biron. Les entresols de Mme de Ventadour, qui avoient été donnés à Mme de Faudoas, vont être changés et accommodés pour servir de cabinets à Mesdames. Les larmes en vinrent aux yeux à Madame lorsque le Roi lui en fit la proposition, parce qu'elle aimoit beaucoup Mme de Ventadour. Le Roi le remarqua, et dit à Madame qu'on feroit de si grands changements dans ce logement, qu'elle ne le reconnoîtroit plus. Lorsque Mme la Dauphine sera accouchée, le Roi a destiné le cabinet de glaces pour servir de chambre à l'une des sous-gouvernantes alternativement; et en at-

tendant que l'on ait fait tous les changements pour les logements de Mesdames, elles resteront dans le même appartement ; et Mme la maréchale de Duras, pour être auprès d'elles, occupera l'appartement de M. de la Rochefoucauld, qui est celui qu'avoit M. de Châtillon.

Mme de Tallard remit vendredi dernier Mesdames entre les mains du Roi; ainsi l'éducation est finie. Cependant, comme Mme la maréchale de Duras ne prêtera serment qu'après le retour du Roi de Choisy, Mme de Tallard continue de rester auprès de Mesdames jusqu'à ce que Mme de Duras entre en fonction. Mme de Duras prêtera serment entre les mains du Roi. C'est l'usage pour la dame d'honneur d'une fille de France non mariée.

J'ai marqué ci-dessus, pendant le voyage de Marly, qu'il avoit été question de savoir ce qu'on devoit faire quand on étoit en chaise à porteurs et qu'on trouvoit le Roi, la Reine, M. le Dauphin, Mme la Dauphine ou Mesdames. Cette question avoit été agitée à l'occasion de M. de Stainville, qui, passant dans une des chaises de Marly, rencontra Mme la Dauphine ; il cria aux porteurs d'arrêter, ce qu'ils ne voulurent pas faire. Mme de Brancas fut fort choquée de ce qu'on n'arrêtoit pas pour Mme la Dauphine, et croyoit même qu'on devoit sortir de la chaise On lui dit l'ordre qui avoit été donné aux porteurs de Marly par le feu Roi de ne jamais arrêter, même pour lui. Mme du Roure m'a dit aujourd'hui que ce même sujet de conversation fut traité hier devant le Roi dans les cabinets. Le Roi prit la parole, et dit que l'ordre donné à Marly aux porteurs étoit toujours le même; qu'à l'égard des personnes qui avoient des porteurs à eux, il falloit arrêter mais non pas sortir de sa chaise, ni même saluer, à moins qu'il n'eût lui-même salué auparavant ; que ce devoit être la même chose pour les chaises à porteurs que pour les carrosses et chaises de poste. Si c'est effectivement la volonté du Roi, il n'y a qu'à obéir ; mais on a peine à imaginer qu'il ne soit pas plus respectueux de

sortir de sa chaise à porteurs, surtout des hommes, lorsqu'ils rencontrent des personnes à qui l'on doit autant de respect.

Du lundi 14, *Versailles*. — Vendredi dernier, Mme de Polastron présenta sa belle-fille.

Depuis que M. le maréchal de Saxe avoit renvoyé de Flandre tous les colonels, on croyoit qu'il n'étoit plus question d'aucune entreprise; cependant il est vraisemblable qu'il n'avoit pas perdu de vue son objet. En effet, après avoir rassemblé environ 40,000 hommes, tant infanterie que cavalerie et dragons, il marcha sur Bruxelles, les derniers jours du mois de janvier, et fit investir cette ville, dans laquelle il y a dix-sept ou dix-huit bataillons hollandois et quelques escadrons de la même nation, et outre cela beaucoup d'officiers généraux qui y étoient venus demeurer pendant l'hiver. M. le maréchal de Saxe s'est emparé en même temps de tous les passages par où on pouvoit amener du secours, soit du côté d'Anvers, soit du côté de Mons. La difficulté des chemins et la rigueur de la saison ont apporté quelque retardement à l'arrivée de notre artillerie; la tranchée n'a été ouverte que la nuit du 7 au 8, et notre canon n'a tiré que le 11. Les officiers généraux qui sont ici, ni même les colonels, n'ont reçu aucun ordre de se rendre à l'armée; cependant quelques colonels et brigadiers sont partis pour aller joindre leurs régiments. M. de Voyer, fils de M. d'Argenson, secrétaire d'État de la guerre, est parti le premier de tous; M. son père dit qu'il s'en est allé sans le consulter.

Nous sûmes ici vendredi au soir que M. de Guerchy, maréchal de camp et colonel du régiment du Roi, étoit parti pour se mettre à la tête de son régiment, qui est au siége de Bruxelles. Mon fils avoit déjà demandé à aller à Gand dans le temps qu'on y envoya les colonels, et il avoit été refusé; mais sur la nouvelle du départ de M. de Guerchy, il jugea qu'on ne pouvoit trouver mauvais qu'il allât se mettre à la tête des dragons qui sont devant

Bruxelles. Le régiment mestre-de-camp-général est de ce nombre; mais il suffisoit qu'il y eût des régiments de dragons. Comme il étoit fort tard quand il apprit le départ de M. de Guerchy, il écrivit à M. d'Argenson, ne pouvant se dispenser comme officier général de lui rendre compte de sa conduite. M. d'Argenson l'envoya prier de passer chez lui; il lui donna toutes les louanges que méritoit son zèle, et lui dit en même temps qu'il ne convenoit pas qu'il partît sans une lettre de service. Il lui donna rendez-vous samedi au lever du Roi, et lui remit la lettre de service. Mon fils partit aussitôt pour Paris, d'où il est parti pour Bruxelles la nuit de samedi au dimanche.

Avant-hier samedi il arriva ici un courrier de Dunkerque, avec la nouvelle d'une victoire remportée en Écosse par le prince Édouard sur les Anglois (1). Cette nouvelle est arrivée d'Écosse par le capitaine d'une frégate françoise nommé *La Fine*. Cette frégate ayant échoué à Montrose, il en a monté une que nous avions prise sur les Anglois; il n'a rencontré en chemin que deux ou trois vaisseaux qu'il a vus de loin. Ce capitaine de frégate a amené avec lui un capitaine du régiment de Lally, qui étoit avec le prince Édouard et qui s'est trouvé au combat; il a apporté un paquet pour le duc d'York, qui a été transporté de joie de recevoir des nouvelles de son frère, qu'il aime passionnément. Dans l'instant que l'officier arriva, on fit partir un courrier, qui arriva samedi. Le capitaine de Lally n'arriva qu'hier matin; M. le comte d'Argenson le mena chez le Roi au retour de la messe. Le Roi parut entendre avec grand plaisir le récit de la bataille qu'on nommera vraisemblablement de Falkirk, s'étant donnée auprès de ce lieu. Le Roi dit sur-le-champ à ce capitaine qu'il le faisoit colonel. Cette bataille, par la re-

(1) C'est la bataille de Falkirk.

lation de samedi, paroît avoir été donnée le 19 ; mais c'est la différence du vieux style : elle a été donnée, en effet, le 28 janvier. Il paroît que tous les sentiments s'accordent sur le prince Édouard ; il partage toutes les fatigues avec ses troupes, et depuis qu'il est en Écosse, quoiqu'il ait des chevaux, il ne s'en est servi que deux fois. L'officier a dit que les troupes du prince Édouard montoient actuellement à dix-sept ou dix-huit mille hommes ; et dans le combat de Falkirk, il n'avoit que sept mille hommes et les Anglois quinze mille. Ce prince ne manque jusqu'à présent ni d'argent ni même de chevaux ; ses troupes ont grande confiance en lui, et il a une artillerie considérable ; il est cependant vraisemblable que sa cavalerie n'est pas nombreuse. L'officier de Lally ne fait monter le nombre des morts du côté des Anglois qu'à 800 ; il compte pareil nombre de prisonniers, et dit que les Écossois n'ont perdu que 32 hommes. Il nous a appris ici qu'il y avoit 2,400 Écossois, vassaux du duc d'Argyle, qui avoient quitté l'armée angloise pour se retirer chez eux.

L'embarquement est toujours dans le même état, et il y a lieu de croire qu'il est impossible, ou qu'on ne juge pas à propos de le faire. M. de Richelieu s'est trouvé incommodé ; il a demandé un congé et doit arriver ici ces jours-ci. Les troupes restent sous les ordres de milord Clare.

Le Roi partit hier pour Choisy, où il restera jusqu'à jeudi.

On sait depuis plusieurs jours que les États-Généraux envoient ici (apparemment en qualité d'ambassadeur extraordinaire) M. de Wassenaër, le même qui vint trouver le Roi en Flandre il y a deux ans. On dit beaucoup de bien de la douceur de son caractère, de sa politesse et de son esprit. Il doit arriver ces jours-ci. On ignore encore le sujet de sa commission.

Du mardi 15, *Versailles*. — J'ai toujours oublié de marquer que les derniers jours du mois de janvier, pen-

dant Marly, le Roi donna à M. de Brienne l'agrément du régiment d'Artois. M. de Brienne est petit-neveu de Mme de Luynes, comme je dois l'avoir marqué plus haut, et arrière-petit-fils du secrétaire d'État. Nous désirions fort depuis longtemps qu'il pût obtenir un régiment. Il a fait la campagne de Bohême aide de camp de M. de Leuville; et après sa mort il alla en Flandre avec M. le bailly de Givry; il étoit alors dans les mousquetaires noirs. Il a fait depuis une campagne nouvelle, dans le régiment des cuirassiers, il y a deux ans. M. de Froulay, qui commandoit le régiment de Champagne, ayant été fait maréchal de camp à la promotion, le Roi n'avoit point depuis nommé à ce régiment et vouloit le donner à un officier de distinction. On a fait par conséquent un arrangement qui n'a été fini qu'à Marly. Le Roi a choisi M. Dessalles pour mettre à la tête du régiment de Champagne. M. Dessalles est homme de condition, de Lorraine; il est veuf; il avoit épousé une des filles de M. le duc de Brancas, dont il a deux garçons. M. Dessalles est brigadier et fort estimé; il commandoit le régiment d'Artois, qui est taxé à 40,000 livres, de même que celui de Champagne est de 75,000. M. de Brienne paye les 75,000 livres, c'est-à-dire 65,000 livres en argent et 10,000 livres par la démission de sa compagnie (elles sont taxées à ce prix dans les régiments bleus); et, afin que les 35,000 livres ne soient pas en pure perte pour M. de Brienne, M. Dessalles lui donne une assurance sur tous ses biens de lui rendre les 35,000 livres lorsqu'il sera maréchal de camp ou en cas qu'il vienne à mourir. Cet arrangement pour M. Dessalles s'est fait sans qu'il l'ait demandé; il étoit en Lorraine alors; et en attendant son retour et qu'il eût donné les sûretés nécessaires, M. d'Argenson a fait remettre entre les mains de Mme de Brienne la démission du régiment de Champagne donnée par M. de Froulay.

La noce de Mlle de Saujon fut faite hier à Saint-Cloud. M. le duc de Chartres y habite souvent; il est fort peu ici.

Pendant le voyage de Marly, il n'a point joué au lansquenet, disant qu'il n'avoit point d'argent et qu'il n'avoit pu trouver à en emprunter ; il s'établissoit dans un coin du salon, où il jouoit une partie de reversis et y faisoit autant de bruit que s'il eut été tout seul dans sa chambre.

J'appris il y a quelques jours que M. de Sassenage, qui est fort occupé de l'arrangement de ses affaires et de payer les dettes de son père, a vendu pour cet effet, depuis quelque temps, la charge de lieutenant général de la province de Dauphiné, à M. de Choiseul qu'on appelle le Merle (1), 240,000 livres et 100 louis de pot-de-vin. Feu M. de Sassenage, son père, avoit 220,000 livres de brevet de retenue sur cette charge. On n'en vouloit donner un que de 50,000 écus à M. de Choiseul ; mais Mme de Sassenage, qui est fort amie de Mme de Pompadour, a obtenu par son moyen que le brevet de retraite fût de 200,000 livres.

Avant-hier, Mme de Pompadour dit à Mme de Luynes, en revenant de la messe, qu'elle étoit dans l'inquiétude la plus vive et la douleur la plus amère ; qu'elle savoit qu'on lui avoit fait une noirceur affreuse auprès de la Reine ; et sans expliquer de quoi il s'agissoit, qu'elle souhaitoit fort que la Reine n'y ajoutât pas de foi et qu'elle la prioit de lui en parler. Mme de Luynes en rendit compte sur-le champ à la Reine, et Mme de Luynes écrivit en conséquence la lettre dont on trouvera ci-joint la copie, et la réponse que lui fit Mme de Pompadour.

Copie de la lettre de Mme la duchesse de Luynes à Mme la marquise de Pompadour.

Je viens de parler à la Reine, Madame, et l'ai suppliée avec instance de me dire naturellement si elle avoit quelque peine contre vous, elle m'a répondu du meilleur ton qu'il n'y avoit rien, et qu'elle étoit même très-sensible à l'attention que vous avez de lui plaire en toutes occasions ; elle a même désiré que je vous le mandasse

(1) C'est celui qui a épousé Mlle Champagne. (Note du duc de Luynes.)

Réponse de Mme de Pompadour à la lettre ci-dessus.

Vous me rendez la vie, madame la Duchesse; je suis depuis trois jours dans une douleur sans égale, et vous le croirez sans peine, connoissant comme vous le faites mon attachement pour la Reine. On m'a fait des noirceurs exécrables auprès de M. et de Mme la Dauphine; ils ont eu assez de bonté pour moi pour me permettre de leur prouver la fausseté des horreurs dont on m'accusoit. On m'a dit quelques jours avant ce temps que l'on avoit indisposé la Reine contre moi; jugez de mon désespoir, moi qui donnerois ma vie pour elle, et dont les bontés me sont tous les jours plus précieuses. Il est certain que plus elle a de bontés pour moi, et plus la jalousie des monstres de ce pays-ci seront occupés à me faire mille horreurs, si elle n'a la bonté d'être en garde contre eux et vouloir bien me faire dire de quoi je suis accusée; il ne me sera pas difficile de me justifier. La tranquillité de mon âme à ce sujet m'en répond. J'espère, Madame, que l'amitié que vous avez pour moi et plus encore la connoissance de mon caractère vous seront garants de ce que je vous mande. Sans doute je vous aurai ennuyée par un si long récit, mais j'ai le cœur si pénétré que je n'ai pu vous le cacher. Vous connoissez mes sentiments pour vous, Madame, ils ne finiront qu'avec ma vie.

Un des principaux commis du bureau de la guerre m'a dit, il y a quelques jours, que dans le temps de la promotion où il y avoit environ vingt régiments à donner, il s'étoit présenté cent cinquante personnes pour en demander; et qu'actuellement qu'il n'y avoit point de compagnies vacantes, ou du moins fort peu, il y avoit trois listes qui contenoient environ cinq cents personnes pour avoir des compagnies. Cette circonstance m'a paru mériter d'être remarquée, après douze ans de guerre presque continuelle.

On travaille actuellement à Marly à faire un entre-sol au-dessus de la chambre du Roi; on n'en fait point encore au-dessus du cabinet du conseil. Le plan pour cet ouvrage a été arrêté par le Roi, et même crayonné de sa main sur les plans qui lui ont été remis. Le Roi a donné ensuite ces plans ainsi arrêtés à M. de Tournehem, qui les a donnés directement à M. de Lassurance, contrôleur

de Marly. M. Gabriel n'a pas été satisfait de ce que ces plans n'avoient pas passé par lui; il se croyoit encore plus fondé à le désirer depuis sa nouvelle dignité d'intendant des bâtiments; mais M. de Tournehem a déclaré qu'il vouloit avoir affaire directement avec chaque contrôleur et travailler avec lui.

M. le Dauphin a été dîner aujourd'hui à Choisy. Il y a soupé aussi, et n'est revenu qu'à une heure après minuit.

Il y a eu comédie aujourd'hui. La Reine et Mme la Dauphine y ont été à l'ordinaire.

Du jeudi 17, *Versailles*. — Le Roi vient d'arriver de Choisy; on représente encore aujourd'hui l'opéra d'*Armide*, pour la dernière fois, dans la salle du manége.

Mme la duchesse de Chartres présente aujourd'hui Mme de Rouvrelle-Boufflers.

M. de Richelieu arriva il y a deux jours à Paris. M. de Béthune, frère de Mme la maréchale de Belle-Isle, qui étoit son aide de camp, est revenu avec lui.

Le mariage de Mlle de Béthune avec M. de Montmartel se fit hier chez M. le duc de Charost, à Paris. Ils furent mariés, après minuit, dans la chapelle de l'hôtel de Charost, par M. l'archevêque de Tours; ce fut M. le curé de Saint-Sulpice qui dit la messe. Il y avoit eu auparavant un fort grand et fort bon souper et quelques parties de jeux. Du côté du marié, il n'y avoit que son frère Duverney, trois de leurs neveux et trois nièces. Les nièces étoient Mme de Choiseul, Mme de la Plache et Mme de Micault; tout le reste étoit Béthune; en tout il y avoit trente-cinq personnes, y compris quatre ou cinq amis. Outre les 50,000 écus que M. de Montmartel a donnés, il y a eu encore quelques présents et 1,000 louis en argent, non compris 150 louis pour le petit domestique de Mlle de Béthune. Ils sont partis ce matin pour aller à Brunoy, terre à M. de Montmartel, à cinq lieues de Paris.

Les dernières nouvelles de Bruxelles portent que le

chemin couvert a été abandonné. Il y a eu différentes propositions faites par M. de Kaunitz, qui commande dans la place; elles ont été reçues avec beaucoup de hauteur par M. le maréchal de Saxe.

Il y a plusieurs jours que l'on sait que M. le duc de de Gramont (Lesparre), fils aîné de M. le duc de Gramont, a quitté le service; c'est à cause de sa mauvaise santé.

Il y a fort longtemps que M. de Mailly, second fils de Mme de Mailly (Duras), a aussi quitté le service; mais ce n'est pas par la même raison que M. de Gramont. M. de Mailly étoit capitaine dans le régiment de M. le prince Camille, fils de M. le prince de Pons.

Du mardi 22. — Samedi dernier 19 de ce mois, M. de Talleyrand fit signer ici son contrat de mariage. Il est mestre de camp de cavalerie. C'est le frère de celui tué devant Tournay. Il épouse une veuve qui est jeune et dont le père a fait une fortune considérable en Amérique; elle s'appelle Mme de Graville; elle a deux enfants; il prétend qu'elle jouit de 80,000 livres de rente en temps de paix, et au moins de 40,000 en temps de guerre.

J'ai marqué ci-dessus la conversation qu'eut Mme de Pompadour, il y a quelques jours, et les lettres qui ont été écrites depuis. On y a lu que Mme de Pompadour y étoit fort occupée d'une noirceur épouvantable qu'on lui avoit faite auprès de la Reine, à ce qu'elle croyoit. Il y a trois jours qu'étant venue chez la Reine, à la fin du jeu, et étant restée avec Mme de Luynes après que le Roi fut passé pour le grand couvert, elle lui conta ce qui faisoit le sujet de sa peine extrême; le voici comme Mme de Luynes me l'a conté. Dans le moment que Mme de Pompadour arriva ici, Mme de Tallard chercha beaucoup à faire connoissance avec elle, et s'attacha même à gagner son amitié avec un empressement peut-être trop marqué. Elle confia à Mme de Pompadour le désir qu'elle avoit de

conserver toujours un titre qui l'attachât à Mesdames, et lui expliqua que celui de surintendante étant marqué dans son brevet de gouvernante, elle croyoit pouvoir demander qu'on lui laissât ce titre. Mme de Pompadour convient qu'en conséquence de la prière de Mme de Tallard, elle fit ce qui avoit dépendu d'elle; mais que Madame ayant voulu lui parler, lui dit que tout ce qu'elle craignoit étoit que Mme de Tallard ne restât auprès d'elle; qu'elle lui feroit plaisir d'en parler au Roi. Mme de Pompadour ne pouvoit pas balancer entre Madame et Mme de Tallard, ni laisser ignorer au Roi les sentiments de Madame. Ce fut en conséquence de cette conversation que le Roi en eut une à Marly avec Madame, dont j'ai parlé dans le temps. Mme de Tallard fut extrêmement piquée contre Mme de Pompadour; et quelques jours après, peut-être dans un moment d'humeur, elle envoya querir Mme Dufour, première femme de chambre de Mme la Dauphine; et après lui avoir fait beaucoup d'amitié, elle lui dit qu'elle savoit que la Reine ne s'accommodoit point de Mme Mercier, sa première femme de chambre, qu'il étoit question d'un arrangement pour que Mme Mercier se retirât et que Mme Dufour eût sa place, et que l'on donnoit la place de Mme Dufour à une Mme Husson, actuellement femme de chambre de Mme la Dauphine, fort connue de Binet et de Mme de Pompadour. L'humeur fait ajouter foi souvent à des bruits mal fondés. Mme de Tallard recommanda le plus grand secret à Mme Dufour. Cette dernière circonstance embarrassoit Mme Dufour, fort attachée à M. le Dauphin et à Mme la Dauphine; mais cet embarras ne fut pas long. Quelques jours après, elle reçut un billet anonyme où il étoit marqué : « Vous pouvez faire part à vos maîtres de ce qui vous a été confié. » L'écriture de ce billet vérifiée entre Mme Dufour et Mme Husson, qu'elle avoit mise dans la confidence, fut reconnue pour être de la main d'une femme de chambre de Mesdames qui a été à Mme de Tallard. Tout cet arrangement avoit été dépeint comme

venant d'un projet formé par Mme de Pompadour d'être instruite par une personne à elle de tout ce qui se passoit chez M. le Dauphin et chez Mme la Dauphine pour en pouvoir rendre compte au Roi ; au moins si cette réflexion n'avoit pas été déjà faite, elle étoit aisée à faire. Mme de Pompadour en fut vivement piquée ; elle a demandé et obtenu une audience de M. le Dauphin et de Mme la Dauphine, où elle s'est justifiée pleinement. Tout ce détail n'est pas revenu à la Reine, ou au moins il ne lui a fait aucune impression. Depuis ce temps on peut juger que Mme de Tallard et Mme de Pompadour sont fort mal ensemble. Mme de Tallard, au bal de vendredi, affecta toujours de ne pas rester dans la pièce où Mme de Pompadour dansoit.

Dans cette conversation, Mme de Pompadour dit encore à Mme de Luynes qu'elle étoit extrêmement sensible aux bontés dont la Reine vouloit bien l'honorer ; qu'elle se sentoit flattée de voir qu'elle n'étoit point inutile à la Reine auprès du Roi, dans l'esprit duquel il y avoit toujours des dispositions et des préventions peu favorables pour la Reine ; qu'elle savoit qu'on avoit cherché à augmenter ces préventions en tenant de mauvais propos, même sur la conduite de la Reine ; que pour elle, elle n'avoit d'autre désir que celui de lui plaire et de lui marquer son respect et sa reconnoissance.

Du jeudi 24. — Samedi dernier, le nouvel ambassadeur d'Espagne eut ici ses audiences. Il fut conduit à celle du Roi par M. de Verneuil et par M. de Campo-Florido, qui ressortirent tous deux quand l'ambassadeur fut entré dans le cabinet. Il s'appelle le duc d'Huescar. Il a la qualité d'ambassadeur extraordinaire. Il n'est pas d'une taille ni d'une figure avantageuses ; Madame prétend qu'il ressemble à Mlle du Maine, et ce n'est pas sans raison. Il a la vue extrêmement basse. D'ailleurs il a de l'esprit, de la politesse, beaucoup d'usage du monde ; c'est un grand seigneur, et l'on en juge aisément quand on le

connoît. Il paroît accoutumé à une grande représentation ; il a quatre ou cinq grandesses, 4 ou 500,000 livres de rente. Il a la charge de capitaine des gardes de la compagnie espagnole. (Il n'y a que trois compagnies des gardes du corps ; les deux autres sont l'italienne et la flamande. M. de Bournonville est capitaine de celle-ci, et le prince de Masseran de la compagnie italienne.) Le nom de M. d'Huescar est Silva y Mendoça. Il est héritier du duché d'Albe. Il n'a que trente et un ans et est maréchal de camp ; il a servi avec nos troupes en Italie, et n'a quitté le service que depuis qu'il est capitaine des gardes, l'usage étant que les capitaines des gardes ne s'éloignent point de la personne du Roi. Il dit qu'il ne vient point ici pour déranger le traité fait entre la France et la Savoie, mais pour demander que l'Espagne y soit comprise. M. le marquis d'Argenson étoit seul présent à sa première audience du Roi. Cette audience n'a été que pour remettre ses lettres de créance ; il doit en avoir une seconde aujourd'hui. Il paroît qu'on a été fort pressé à Madrid de dépêcher un ambassadeur extraordinaire ici ; car M. d'Huescar est parti le 5 et est arrivé le 16, et on ne lui a pas laissé le temps de voir Madame Infante et de prendre ses ordres. Le grand objet de ce voyage est en effet notre traité avec le roi de Sardaigne ; ce traité est signé du 26 décembre de l'année dernière. Il a été extrêmement secret, et s'est conclu sans qu'on en ait donné communication à plusieurs de ceux qui composent le conseil ; on n'en a même eu connoissance que depuis qu'on le leur a communiqué à tous. On n'en dit point encore les conditions, mais il y a lieu de croire qu'il est fort avantageux pour le roi de Sardaigne. Il ne paroît pas douteux que par ce traité on ne lui donne le Milanois ; ce qui déplaira sûrement à l'Espagne, puisque nous avions promis, et nous étions engagés avec cette couronne par un traité en 1743, de mettre l'Espagne en possession du duché de Milan.

M. d'Huescar, samedi après l'audience du Roi, vint chez la Reine, qui le reçut debout au milieu de sa chambre près le grand trumeau qui est entre les deux fenêtres, suivant l'usage aux audiences particulières. A ces sortes d'audiences, il ne reste que les entrées de la chambre : cependant, les dames qui ont été averties pour l'audience y demeurent, quoiqu'elles n'aient point d'entrées.

Le vendredi 18, il y eut bal en masque chez Mesdames; il ne fut pas extrêmement vif; la Reine y resta jusqu'à deux heures. C'étoit Mme de Tallard qui ordonnoit, comme à l'ordinaire, dans ce bal.

Le samedi 19, après la messe du Roi, Mme la maréchale de Duras prêta serment entre les mains du Roi dans le cabinet; ce fut M. de Maurepas qui lut le serment, suivant la règle. Ce serment a été prêté entre les mains du Roi, parce que c'est pour une princesse fille qui n'a point de maison. Au mariage du Roi, Mme la maréchale de Boufflers, Mme de Mailly, M. de Nangis, M. de Tessé et M. de Chamarande, de même que M. l'ancien évêque de Fréjus et M. l'archevêque de Rouen, alors évêque de Châlons, prêtèrent serment entre les mains de la Reine; il n'y eut que Mlle de Clermont qui prêta serment entre les mains du Roi en qualité de surintendante; on ne sait pas pourquoi. Au mariage de Mme la Dauphine, toutes les grandes charges prêtèrent serment entre les mains de Mme la Dauphine, après la messe.

Le dimanche 20, Mme de Duras entra en fonctions de sa charge. Elle couchera dans la chambre de Madame. Mme de la Lande couche dès à présent dans celle de Madame Adélaïde. Dans ce moment, c'est la première femme de chambre de Madame qui couche dans sa chambre. Mme la maréchale de Duras loge par emprunt dans l'appartement de M. de la Rochefoucauld, qui a été celui de M. de Châtillon pendant l'éducation de M. le Dauphin; mais la communication de cet appartement avec le ca-

binet de glaces est murée ; il faudroit que Mme de Duras passât par la cour. On ne travaille point encore aux changements à faire pour l'établissement de l'appartement de Mesdames et de Mme de Duras ; les derniers ordres du Roi ne sont pas encore donnés.

Le jour que l'éducation a été regardée comme finie, Mme de Tallard, en conséquence de son droit de gouvernante, a fait retirer tout ce qui appartenoit à Mesdames et étoit à leur usage. Cette recherche a été jusqu'aux tabatières les plus communes qu'elles avoient dans leurs poches. Madame Adélaïde, qui ne peut pas souffrir Mme de Tallard et qui a une imagination vive et plaisante, a saisi cette occasion pour faire une plaisanterie ; on lui vit manger beaucoup de petites dragées d'Italie qu'on appelle des *diavolo:* on lui en demanda la raison ; elle dit qu'il falloit bien qu'elle les mangeât, parce qu'elle n'avoit plus de boîte pour les mettre. Les habits qu'ont Mesdames actuellement reviennent aussi à Mme de Tallard. Il n'y a d'excepté de cette règle générale (et même c'est par un ordre exprès du Roi) que les présents donnés aux étrennes cette année et celui que Mme la Dauphine a fait à Mesdames, qui coûte 17 ou 18,000 livres. Mesdames commencèrent à jouer dès ce jour-là même au jeu de la Reine, sur l'argent qu'elles doivent avoir, car elles n'en avoient point encore ; ce fut Mme de la Lande qui leur en prêta. Le Roi a réglé qu'elles auroient 40,000 écus chacune pour leurs habillements et menus plaisirs. On prendra 72,000 livres pour leurs habits, et 48,000 livres pour leurs menus plaisirs, et on les paye du commencement de l'année. Ainsi, au 1er de mars elles se trouveront avoir touché chacune 500 louis pour leurs menus plaisirs.

Le samedi, le Roi ne soupa point, et fit medianoche. La Reine vint souper chez moi ce jour-là.

Le dimanche, il y eut grand couvert, après lequel le Roi alla à un petit bal chez M. Boudret, premier commis de M. le contrôleur général. Le lundi gras, la

Reine soupa encore chez moi ; elle dit même qu'elle s'y étoit fort bien divertie. On lui donne toujours une petite musique pendant son souper. Elle joue de la vielle (1) en sortant de table, et après cela au cavagnole ; elle s'en va toujours à une heure ; cependant lundi elle resta jusqu'à près de deux heures. Le mardi elle revint encore souper, mais elle s'en alla à onze heures trois quarts à cause du bal de Mesdames.

Le lundi, il n'y eut point de concert chez la Reine. On dit que c'est à cause des répétitions d'un opéra qu'on doit représenter ici le jeudi 3 mars. Il n'y eut point de comédie ici le mardi gras. Le prétexte est l'incommodité de quelques actrices principales ; la vraie raison c'est que les comédiens seroient bien fâchés de perdre ce qu'ils gagnent à Paris ce jour-là.

Le lundi et le mardi, le Roi soupa dans ses cabinets ; le lundi il alla après souper au bal dans la ville, qu'on appelle d'un petit écu. On croyoit qu'il iroit chez le Sr Bechepois, huissier de la chambre, chez lequel il y avoit un assez joli bal donné à ses frais et à ceux de ses confrères. Du bal de Versailles, il alla prendre ses carrosses à la petite écurie ; il y en avoit trois et trois officiers à cheval ; point de gardes. Le Roi alla dans ses carrosses jusqu'au pont tournant, où il trouva un carrosse à M. de Soubise et un de remise ; il y avoit de dames avec le Roi Mmes de Pompadour, d'Estrades, du Rouro, et beaucoup d'hommes, entre autres le maréchal de Duras. Le Roi et sa compagnie s'arrangèrent comme ils purent dans les deux carrosses et arrivèrent à l'Opéra, où le Roi ne fut point reconnu, tout au plus par quelques personnes vers la fin du bal. En revenant, le carrosse de M. de Soubise, où étoit le Roi, cassa vis-à-vis

(1) Il n'y a que le vendredi que la Reine ne joue point de la vielle, pas même chez elle, c'est une ancienne pratique de dévotion. (*Note du duc de Luynes.*)

Saint-Roch ; toute la compagnie fut obligée de se servir du carrosse de remise ; on le remplit tant qu'on put ; les uns montèrent derrière et le maréchal de Duras sur le siége jusqu'au pont tournant, où le Roi trouva ses carrosses. Le Roi arriva ici à sept heures un quart, entendit la messe et se coucha ; il ne se releva qu'à cinq heures du soir (1). Il alla au bal de Mesdames. Mme de Tallard en faisoit encore les honneurs, conjointement avec Mme de Duras ; le Roi l'avoit reglé ainsi.

La Reine fut au salut des quarante heures à la paroisse, lundi et mardi. M. le Dauphin y a été le dimanche et le mardi ; Mesdames le mardi seulement ; Mme la Dauphine n'y a pas été.

Le Roi se leva mercredi pour entendre la messe et prendre des cendres ; il se recoucha ensuite, et ne se releva qu'à sept heures du soir. C'est M. le cardinal de Rohan qui donna des cendres au Roi, à M. le Dauphin et à Mesdames ; M. l'archevêque de Rouen à la Reine ; et un chapelain à toutes les dames de sa suite. M. de Mirepoix en donna à Mme la Dauphine et à toutes les dames et aux principaux officiers de sa suite.

Du lundi 28, *Versailles.* — Mercredi 23, M. de Vaux arriva ici de Bruxelles avec la nouvelle de la prise de cette ville (2). Les nouvelles qu'on avoit reçues étoient du 19, et ne donnoient pas lieu d'espérer une capitulation si prompte. Il y avoit, à la vérité, une brèche à l'ouvrage à cornes ; mais, quoiqu'elle fût praticable, elle n'étoit pas extrêmement facile à monter. Il y en avoit deux (3) aussi au corps de la place, mais elles n'étoient point encore parfaites ; quelques-uns de nos grenadiers avoient essayé

---

(1) Les ministres étrangers étoient venus à cause du mardi pour faire leur cour ; ils ne virent point le Roi. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Le Roi le fit brigadier sur-le-champ. Ce siége ne nous a coûté qu'environ cinq cents hommes de perte. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) On m'a dit depuis quatre. (*Note du duc de Luynes.*)

de monter à l'ouvrage à cornes sans ordre (1); et après en avoir chassé les ennemis ils furent repoussés avec perte d'environ cent hommes. Malgré ce petit avantage, la garnison demanda à capituler dès le 19 au soir; la capitulation fut faite dans la journée du 20 et du 21. Toute la garnison est prisonnière de guerre. Elle étoit de 17 bataillons et un régiment de 1,200 hommes qu'on appelle les gardes bleues; le tout hollandois. Il y avoit 9 escadrons, dont quelques-uns autrichiens, et 17 officiers généraux et un colonel (2). Tous ont été faits prisonniers de guerre. Il y a eu quelques différences par rapport aux armes entre les Hollandois, les Autrichiens et les Suisses à la solde des États-Généraux. M. de Kaunitz, gouverneur de Bruxelles, n'étant pas militaire, n'est pas prisonnier. Comme les bataillons hollandois n'étoient pas complets, et que leur usage est même d'en avoir toujours une partie en Hollande, le total des hommes, tant infanterie que cavalerie, qui se sont trouvés dans la ville, n'a monté qu'à 9,250 ou 60. Nous n'avons eu de gens fort connus qui aient été tués à ce siége que M. le chevalier d'Aubeterre, colonel des Vaisseaux, et de blessés que M. d'Hérouville, qui l'a été fort légèrement.

M. d'Egmont, frère de Mme de Chevreuse et colonel de dragons, y a été comme volontaire, et a servi d'aide de camp à mon fils; il a été touché d'une pierre, mais si légèrement que cela ne peut s'appeler une blessure.

M. d'Aubeterre étoit l'un des trois enfants de M. de Jonsac, qui s'est retiré maréchal de camp, après avoir été capitaine de gendarmerie. Il a aussi une fille qui a épousé M. de Tillières. M. de Jonsac est fils du vieux M. d'Aube-

(1) M. le maréchal de Saxe avoit donné ordre de reconnoître l'ouvrage à cornes, mais non pas d'attaquer. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Dans le nombre des prisonniers de guerre est M. le marquis de Bournonville, frère du duc de Bournonville, capitaine des gardes du roi d'Espagne, et le duc d'Ursel, dont la fille a épousé le fils du marquis de Bournonville. (*Note du duc de Luynes.*)

terre, lieutenant général. M. le chevalier d'Aubeterre étoit extrêmement estimé. Le jour qu'il fut tué, M. de Guerchy alloit descendre la tranchée, et mon fils qui devoit le relever y étoit arrivé avant l'heure qu'on relève; le chevalier d'Aubeterre les vint trouver tous deux, et leur dit que, ne sachant lequel des deux commandoit dans ce moment, il s'adressoit à l'un et à l'autre pour les avertir qu'à quelque distance de l'endroit où ils étoient, il y avoit un passage fort dangereux, que trois Suisses venoient d'y être tués, et qu'il lui paroissoit nécessaire d'y mettre une sentinelle pour empêcher qu'on n'y passât. M. le chevalier d'Aubeterre, après avoir donné cet avis, y retourna et reçut le coup dont il est mort. Cet endroit étoit l'ouverture laissée pour la descente dans le fossé, ce logement étant fait pour lors sur le chemin couvert; et comme l'on étoit à la portée du pistolet du rempart, les ennemis tiroient presque à coup sûr sur tout ce qui se présentoit. Le régiment des Vaisseaux a été donné à un frère de M. le chevalier d'Aubeterre qui étoit capitaine dans un autre régiment. Leur aîné, qui porte le nom de Jonsac, est capitaine de gendarmerie et brigadier; il est marié.

MARS.

Mariage de M. de Béthune. — Arrivée de l'ambassadeur de Hollande. — Négociations avec la Sardaigne. — Mort de Coustou. — Logements de Versailles. — L'accoucheur Péral. — Présentation de Mme de Janson. — Mort de Mme le Pelletier. — M. de Wassenaer et son aïeul l'amiral Obdam. — Soupers du Roi. — Retraite de M. de Chambonas. — Drapeaux pris dans Bruxelles. — Pillage du château de Grimberghen. — Détails sur les siéges de Bruxelles et de Philipsbourg. — Présentations à la Cour. — Procès de Mmes de Mailly. — Ballet de *Zélisca*. — Mise en liberté de M. de Sade. — Nouvelles d'Angleterre. — Le comte de Bentheim. — Mariage de Mlle de Choiseul-Beaupré. — Mort de l'archevêque de Paris et de l'abbé Lorenchet. — Expériences de l'abbé Nollet. — Arrivée du maréchal de Saxe. — Service de la Dauphine et de Mesdames. — Ballet de *la Félicité*. — Nouvelles d'Italie. — Le maréchal de Saxe à l'Opéra. — Concert chez la Reine. — Mort du président Bouhier. — Harangue des États de Bretagne. — Départ du



maréchal de Noailles pour l'Espagne. Caractère de la reine Élisabeth Farnèse. — Mesdames à la chasse avec le Roi et Mme de Pompadour. — Conseil d'État extraordinaire. — Suite des nouvelles d'Italie. — Attentions de Mme de Pompadour pour la Reine. — Présentation de Mme de Machault. — MM. de Pont-Saint-Pierre. — Difficulté d'avoir des chevaux anglais en France. — La Reine préfère le jeu de cavagnole à la musique. — Rapprochement entre le maréchal de Saxe et M. de Belle-Isle.

Du mercredi 2, Versailles. — Dimanche dernier, 27 février, le contrat de mariage de M. Béthune fut signé ici. Il épouse une quatrième fille de M. Boulogne, sœur de Mmes de l'Hôpital, de Roye et de Dromesnil. M. Boulogne a aussi un fils. M. le marquis de Béthune est frère de Mme de Montmartel; ils ne descendent pas de Maximilien, mais d'un de ses frères cadets qui étoit ambassadeur à Rome. Les descendants de Maximilien qui sont existants aujourd'hui sont M. le duc de Sully et le petit d'Henrichemont, fils de feu M. d'Orval. M. de Sully n'a que deux filles, Mmes de l'Aubespine et de Goësbriant. Mme d'Orval, mère de M. d'Henrichemont, est Valan. MM. de Charost descendent aussi de l'ambassadeur à Rome, frère de Maximilien. M. le marquis de Béthune et Mme de Montmartel sont les aînés de cette branche cadette.

Il y a déjà plusieurs jours que le mariage de M. de Laporte d'Issestieux fut fait avec la fille de M. de Croissy, chez M. de Torcy. Le jour même du mariage, un palefrenier du marié lui vola une cassette où il y avoit 1,350 louis.

M. de Wassenaer, ambassadeur extraordinaire de Hollande, arriva dimanche 20 février à Paris. Il y avoit longtemps qu'il étoit en chemin, sur le prétexte de sa mauvaise santé. Il est effectivement sujet à être souvent incommodé; cependant on a jugé que la circonstance du siége de Bruxelles et les nouveaux ordres qu'il aura été obligé de demander auront pu prolonger le temps de son voyage.

Jeudi 24 février, M. le duc d'Huescar eut l'après-midi une audience particulière du Roi, qui dura trois quarts d'heure ou une heure. Il fut toujours tête à tête avec le

Roi, sans même que M. le marquis d'Argenson y assistât.

Le lendemain, vendredi 25, M. de Campo-Florido eut aussi une audience du Roi, tête à tête, mais elle fut moins longue.

M. d'Huescar dépêcha un courrier le vendredi à Madrid, et M. le marquis d'Argenson en dépêcha un autre le samedi à M. de Rennes.

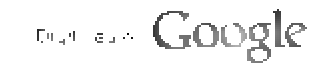
Il y a déjà plusieurs jours que l'on sait que M. de Maillebois le fils est parti pour aller à Turin; cela ne se dit point cependant publiquement; on dit qu'il est allé à la campagne. On croit que le traité fait avec le roi de Sardaigne a été précédé de plusieurs lettres du Roi au roi de Sardaigne et du roi de Sardaigne au Roi, écrites sans la participation d'aucun ministre, et l'on est persuadé que le Roi a déjà traité de cette manière avec le roi de Prusse.

Sans pénétrer le secret des négociations, il paroît que l'Espagne est mécontente non-seulement du traité, mais encore plus de la forme, et de ce qu'on ne l'a consultée en rien. J'ai parlé ci-dessus du traité conclu en 1743 entre la France et l'Espagne; j'ai oublié d'observer que ce traité ne fut signé qu'après l'arrivée de M. de Montijo, qui revenoit de Francfort; mais comme c'étoit avec M. de Campo-Florido que ce traité avoit été conclu, il désira et obtint que ce traité fût antidaté de quelques jours, afin qu'il ne parût pas que M. de Montijo y eût eu aucune part.

Samedi dernier 26, il n'y eut point de concert, à cause des répétitions que l'on fait presque tous les jours pour l'opéra de demain jeudi.

Ce même jour, Mme de Modène eut audience particulière du Roi.

Vendredi 25, M. de Vaulgrenant arriva ici. Il a resté pendant plus de dix mois à Dresde; c'est pendant ce temps que s'est donnée la dernière bataille du roi de Prusse, et qu'il est entré dans Dresde.





J'appris il y a quelques jours la mort de Coustou (1), fameux sculpteur. Il est mort il y a environ un mois. Je l'ai marqué il y a bien longtemps, parce qu'il avoit été fort mal et qu'on l'avoit dit mort. C'est lui qui a fait les groupes du bas de la rivière de Marly, et en dernier lieu les chevaux. L'appartement qu'il avoit au Louvre a été donné à l'abbé Nollet, fameux par ses démonstrations de physique. Il y avoit longtemps qu'il sollicitoit cette grâce, et avoit eu recours même à la protection de la Reine, de M. le Dauphin et de Mesdames; mais M. Orry l'avoit toujours refusé constamment.

Du vendredi 4, Versailles. — La Reine vint ici vendredi et samedi après sa collation; elle y est venue encore depuis quelquefois. Elle n'y reste qu'un quart d'heure en revenant de chez Mme de Villars; d'autres fois elle y joue. Elle y vint hier au soir pendant que nous étions encore à table, et joua à cavagnole.

J'ai marqué ci-dessus que l'on avoit donné à M. le duc de Brancas un autre appartement ici dans l'aile des Princes. Cet appartement est la moitié de celui qu'avoient M. et Mme de Polastron, et qu'on avoit laissé à Mme de Polastron sa veuve; elle y est toujours restée jusqu'à ce qu'on lui ait donné celui du feu chevalier de Créquy. Comme il est pour mari et femme, on l'a séparé en deux, et l'on en donne une partie à M. l'archevêque de Paris pour remplacer celui qu'on lui a ôté pour donner à Mme de Modène.

Il y a déjà longtemps que Mme d'Agénois est extrêmement mal des suites de sa couche. C'étoit son premier enfant, qui est une fille. Pérat étoit son accoucheur; et comme le travail fut long et difficile, on fit venir Pujos, autre fameux accoucheur. Celui-ci proposa de l'accoucher de force, et Pérat ne voulut point se charger de l'exé-

(1) Guillaume Coustou, né à Lyon, en 1678

cution ; ce fut Pujos qui le fit. Cet accouchement a donné lieu de tenir beaucoup de mauvais propos, et vraisemblablement fort injustes, contre Pérat ; on a prétendu que, comme il est fort âgé, la tête et la force lui avoient manqué. Pérat, qui est fort honnête homme et dans la plus grande piété, a pris sur cela un parti auquel on ne peut donner assez de louanges. Il est destiné depuis longtemps et nommé pour accoucher Mme la Dauphine ; il a écrit trois lettres, une à Helvétius, une à Bouillac, et la troisième à la Peyronie ; il avoue dans ces lettres qu'il s'est trompé à la couche de Mme d'Agénois, que ses forces et sa tête sont diminuées, et demande avec instance que l'on jette les yeux sur un autre pour accoucher Mme la Dauphine. On n'a eu aucun égard à cette prière, et il a été résolu depuis qu'il seroit toujours chargé de cet accouchement.

Dimanche dernier 27 du mois de février, Mme de Janson fut présentée par Mme de Sassenage. MM. de Sassenage sont parents des Janson. Mme de Janson est Vatan ; elle est nièce de Mme d'Orval. Mme de Janson la belle-mère est Nicolaï, sœur du premier président de la chambre des comptes, de l'abbé et du chevalier de Nicolaï et de Mme de la Châtre.

Ce même dimanche 27, le marquis de Bethune fit signer ici son contrat de mariage ; il est frère de Mme de Montmartel ; il épouse la quatrième fille de M. Boulogne. M. de Montmartel donne 200,000 livres à M. de Béthune en faveur de ce mariage, et désire de lui acheter un régiment ou une charge, en un mot tout ce qui pourra contribuer à sa fortune. Outre cela il les loge et les nourrira eux et leurs gens tant qu'ils voudront.

Il y a environ huit jours que Mme le Pelletier, femme de celui qui étoit premier président (1), après avoir beaucoup

(1) Thérèse Hennequin d'Ecquevilly, mariée en 1717, à Louis le Pelletier, premier président au parlement de Paris en 1736.

soupé au Palais-Royal et jouant à cavagnole chez Mme la duchesse d'Orléans, se trouva mal; elle tomba en apoplexie en s'en allant chez elle, et elle est morte peu de jours après. Elle avoit vécu grand nombre d'années fort bien avec son mari; depuis peu d'années elle avoit absolument voulu être séparée; ce fut même ce qui détermina le premier président à quitter sa place (1). Mme le Pelletier avoit beaucoup aimé la chasse à tirer, et tiroit fort bien. Elle laisse deux enfants, M. de Rosambo, qui est président à mortier, et Mme la comtesse de Montmorency.

Dimanche 27, M. de Vaulgrenant eut audience du Roi, mais elle fut fort courte.

M. de Wassenaer paroît âgé d'environ cinquante-cinq ans; il eut audience aussi ce même jour en présence de M. le marquis d'Argenson. M. de Wassenaer est un homme de grande condition de Hollande; leur nom est Obdam; ils prétendent descendre des anciens comtes de Hollande. Son bisaïeul, qui portait le nom d'Obdam, étoit amiral de Hollande avant le fameux Ruyter. Dans ce temps, la Hollande étoit en guerre avec l'Angleterre, les deux flottes étoient en présence. Obdam en rendit compte à ses maîtres, et leur marqua qu'il étoit beaucoup plus foible que les Anglois; malgré cela, on lui manda d'attaquer, ajoutant qu'il y alloit de sa tête s'il n'exécutoit pas cet ordre. Obdam obéit, et s'étant trouvé entouré par grand nombre de vaisseaux ennemis, son vaisseau sauta en l'air et y périt avec tout son équipage, à la réserve d'un seul homme qui se sauva comme par une espèce de miracle. Obdam, prévoyant quel seroit le succès du combat, avoit donné ordre à un nègre qui étoit à son service de mettre le feu aux poudres lorsqu'il verroit son vaisseau prêt à être pris sans ressource. On n'a jamais su si ce fut le nègre ou quelqu'autre accident qui mit le feu au vais-

(1) En 1743.

seau. Ce fait m'a été conté par le comte d'Obdam, jeune homme de vingt et un ans, fils de M. de Wassenaër. M. de Wassenaër est le même qui vint il y a deux ans trouver le Roi en Flandre de la part des États-Généraux. M. d'Obdam fut présenté au Roi le 28 par M. de Verneuil. Le père tomba malade après son audience; il a toujours resté ici, et n'a pas paru depuis. C'est à ce qu'on assure un homme sage, qui a de l'esprit, de la douceur et de la dignité; il m'a paru tel dans une visite assez courte que je lui ai faite.

Du samedi 5, Versailles. — Dimanche dernier, 27, on chanta ici dans la chapelle le *Te Deum* pour la prise de Bruxelles, à la messe du Roi. Ce fut la musique de la chambre qui fit exécuter ce *Te Deum*.

Il y a déjà plusieurs jours que le petit de l'Aubespine est mort; il n'avoit que dix-huit mois. Il étoit fils de M. de l'Aubespine et de Mlle de Jully, sœur de Mme de Goësbriant. M. de l'Aubespine est propre neveu de M. le duc de Saint-Aignan; sa mère, qui est extrêmement petite, avoit épousé en premières noces M. de Marillac, conseiller d'État; elle et M. de Saint-Aignan et M. l'ancien évêque de Beauvais sont tous trois enfants de la seconde femme de M. le duc de Saint-Aignan, premier gentilhomme de la chambre, qui avoit eu de son premier mariage M. le duc de Beauvilliers, gouverneur des enfants de France, et Mme de Livry.

Mme la Dauphine fut saignée du bras lundi dernier, étant plus qu'à mi-terme de sa grossesse Le Roi y a été deux fois dans la journée et y a été tous les jours depuis. La Reine y a été aussi presque tous les jours jouer à cavagnole. C'est Mme la duchesse de Brancas qui présente les tableaux chez Mme la Dauphine, au lieu que chez la Reine ce n'est pas Mme de Luynes, mais un garçon de la chambre.

Le Roi soupa lundi dans ses cabinets; les dames étoient Mmes d'Estrades, de Sassenage et de Pompadour. Ce sont

toujours à peu près les mêmes ces trois-là, Mme du Roure et Mme de Bellefonds quelquefois. Le Roi ne soupe pas dans ses cabinets; mais il soupe chez Mme de Pompadour. Il y a grand couvert deux ou trois fois la semaine; le carême et les collations de la Reine n'y font aucun changement.

J'appris il y a quelques jours que M. de Chambonas, fils de la dame d'honneur de Mme la duchesse du Maine, a quitté le service, étant mécontent de n'avoir point été fait maréchal de camp. Son régiment a été donné à M. de Castellane, dont la mère est attachée à Mme la duchesse d'Orléans.

M. de la Massays, colonel du régiment de Piémont, arriva ici mardi 1er de ce mois avec 52 drapeaux et 3 étendards, tous montés sur leurs lances, qui ont été pris dans Bruxelles. Ils ont été portés à Notre-Dame, où l'on chanta le *Te Deum* avant-hier jeudi. Le Roi a fait brigadier M. de la Massays. Il n'avoit point sollicité cette commission de venir apporter les drapeaux, pendant que d'autres la demandoient avec empressement. Cette raison et celle d'être colonel du premier régiment de cette armée ont apparemment déterminé M. le maréchal de Saxe à lui donner la préférence. Comme le régiment de Piémont est composé de quatre bataillons, et qu'il n'y en avoit que la moitié qui montât à la fois la tranchée, M. de la Massays, qui a toujours voulu y être, des treize jours de tranchée en a monté sept.

Il y a eu peu de dommages de faits dans Bruxelles; seulement du côté de l'attaque quelques maisons percées par les bombes et les boulets. Une des belles maisons de cette ville, qui appartient à M. le prince Grimberghen, n'a été nullement endommagée; mais son château de Grimberghen, qui en est à deux lieues, où les hussards ennemis ont séjourné quatre ou cinq mois, a été extrêmement dégradé, comme on peut le croire, par une pareille compagnie. On a fait un retranchement dans sa cour;

les arbres d'une belle avenue ont été presque entièrement coupés, et quelques-uns dans les jardins; des vases et des statues de pierre cassés ou gâtés à coups de fusil et mutilés, d'autres jetés dans les fossés; les cheminées de marbre presque toutes cassées; on en a même jeté dans la pièce d'eau; les portes et les volets arrachés et brûlés; un service de porcelaine brisé plutôt que de le vendre; et les hussards disoient que c'étoit par ordre qu'ils faisoient tous ces désordres. Indépendamment de ces dommages, M. de Grimberghen en a essuyé beaucoup dans les bois de Barry, qui lui appartiennent; ils sont situés auprès de Fontenoy.

Le jour que Bruxelles a capitulé étoit celui où on devoit attaquer l'ouvrage à cornes. Mon fils, qui avoit monté la tranchée la veille, avoit grand désir d'être chargé de cette commission, de sorte qu'il envoya beaucoup d'argent dans les batteries pour engager les canonniers à faire un feu prodigieux et mettre les brèches en état qu'on pût y monter; mais ayant été jusques dans le fossé pour reconnoître l'état desdites brèches, il ne put s'empêcher de convenir avec les officiers d'infanterie qu'elles n'étoient praticables qu'avec beaucoup de peine; et se trouvant obligé d'en rendre compte à M. le maréchal, il lui manda la vérité, ajoutant cependant que cela n'étoit point impossible (1). En conséquence, M. le maré-

(1) M. le maréchal de Belle-Isle me contoit hier qu'il lui étoit arrivé à peu près pareille chose à Philipsbourg [en 1734]. Il étoit question d'attaquer l'ouvrage à cornes, et M. d'Asfeld, qui commandoit l'armée, désiroit extrêmement que cette attaque se fît le jour que M. de Belle-Isle monteroit la tranchée comme lieutenant général. Pour cet effet il avoit fait commander grand nombre de compagnies de grenadiers et huit cents travailleurs. M. le comte de Bavière montoit la tranchée comme maréchal de camp, ce même jour; il n'y avoit point d'officiers généraux dans l'armée qui eussent plus d'ardeur et de volonté. M. de Belle-Isle fit faire à force d'argent un travail incroyable pendant la nuit, et le pont de fascines qu'il avoit fait construire pour passer le fossé ne s'étant pas trouvé assez avancé, il fit enlever un radeau que les ennemis avoient laissé dans le fossé, qui fut assez long pour conduire jusqu'à la brèche.

chal, ne jugeant point à propos d'ordonner l'attaque, ordonna seulement à M. de Romecourt, qui releva mon fils, de faire tâter l'ouvrage à cornes. Ce fut là où l'ardeur de nos grenadiers les emporta; ils montèrent en assez grand nombre et chassèrent d'abord les ennemis; mais n'étant point soutenus, ils furent repoussés avec perte d'environ cent hommes. Malgré cela, les ennemis jugeant qu'on y reviendroit le lendemain et voyant qu'il y avoit quatre brèches commencées au corps de la place, arborèrent le drapeau blanc le 18 au soir. On pourra voir par la copie de la capitulation qui se trouvera à la fin de ce livre (1), que la ville et M. de Kaunitz, qui en étoit gouverneur, ont été bien traités, ainsi que les équipages du duc de Cumberland et du prince Charles; et hors la condition de prisonniers de guerre, sur laquelle M. le maréchal de Saxe a été inflexible pour le militaire, il a eu les meilleurs procédés pour la garnison. Depuis la prise de Bruxelles, on n'a point de nouvelles que l'armée soit séparée, on compte cependant qu'elle doit être rentrée dans ses quartiers actuellement.

M. de Belle-Isle ayant bien reconnu ce pont, trouva qu'il n'étoit point assez solide et qu'il s'enfonceroit lorsqu'un grand nombre de troupes y passeroit; il envoya un officier rendre compte de ce détail à M. d'Asfeld et renvoya les huit cents travailleurs, se voyant obligé avec regret de laisser cette entreprise à un autre. Les circonstances changèrent après le départ des travailleurs. M. de Belle-Isle aperçut que les ennemis jetoient continuellement grande quantité de feux pour brûler le pont, et voyant que tout le travail qui avoit été fait alloit être entièrement perdu, il envoya quelques grenadiers avec ordre de monter seulement une partie de la brèche, sans se découvrir entièrement, pour inquiéter les ennemis et interrompre leur travail. Les grenadiers allèrent plus loin qu'il ne leur avoit été commandé, ils entrèrent dans l'ouvrage, chassèrent les ennemis. M. de Belle-Isle jugeant que ces grenadiers seroient bientôt ramenés, en envoya d'autres successivement pour les soutenir, et enfin on fit un logement à la moitié de la brèche. On prétendit que M. de Belle-Isle avoit agi avec trop de vivacité et indiscrètement. On peut voir par ce détail que ce furent les circonstances qui le déterminèrent, et qu'il avoit réellement renoncé à la satisfaction d'être chargé de cette attaque lorsqu'il en avoit reconnu l'impossibilité. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 7 mars.)

(1) Cette copie ne se trouve pas dans le manuscrit.

Il y a toujours ici sermon trois fois la semaine, comme à l'ordinaire. C'est le P. Neuville, qui a beaucoup d'éloquence, de rapidité et de monotonie. Le Roi n'alla point au sermon mercredi, mais il y fut hier.

Mme de Clermont-Montoison (Tonnerre) et Mme de Montesquiou (Bombarde) furent présentées mercredi. M. de Montesquiou est dans les mousquetaires noirs. Il y a longtemps qu'il est marié, mais il a obtenu que sa femme fût présentée; elle est assez jolie.

Lundi dernier 28 février, le grand procès de Mlles de Mailly contre Mlle de Duras fut jugé aux Requêtes du palais à l'audience. Les avocats étoient Simon pour Mlles de Mailly, Guéau de Reverseau pour Mlle de Duras. Le fond du procès est la légitime de Mlle de Mailly, à laquelle on prétend que la plus grande partie des biens de la succession de M. de Mazarin n'est point sujette, lesdits biens étant substitués. Il s'agissoit dans le procès d'estimer les droits du Port-Louis, le duché de Mazarin qui a été acheté deux millions, sur lesquels Mlles de Mailly prétendent qu'il n'y a que 1,200,000 livres qui ne sont pas dans le cas de la substitution; le troisième chef est le fief de Plotsken en Alsace. Par la sentence, Mlles de Mailly ont été déboutées sur ce chef. Elles ont gagné sur celui des devoirs et droits du Port-Louis; celui du duché a été appointé; mais il y aura appel de cette sentence à la Grande Chambre. Mlles de Mailly sont toujours cinq têtes : le petit de Vintimille représente sa mère; Mmes de Mailly, de Flavacourt et de Lauraguais sont vivantes, et la portion de feu Mme de Châteauroux appartient à Mme de Lauraguais ou sera répartie sur les quatre autres avec quelque avantage seulement pour Mme de Lauraguais.

Avant-hier jeudi, il y eut ballet; le spectacle en a été trouvé très-beau et les divertissements et les décorations agréables. Le fond de la pièce est une comédie faite par La Noue, fameux comédien, intitulée *Zélisca, ou l'art de la nature*. On dit que toute la pièce paroît faite pour le

dernier acte. Les divertissements ont été composés par Géliotte, fameux haute-contre de l'Opéra. La fameuse Mlle Le Maure et Chassé, basse-taille de l'Opéra, y ont très-bien réussi, parce que Géliotte leur a donné des airs proportionnés à leur voix. L'objet est pour faire voir que la nature est fort au-dessus de l'art.

Mlle de Modène alla dans le carrosse de la Reine, où étoit le Roi, en sixième. Mme de Luynes, qui craignoit la foule, prit le parti d'aller dans le troisième carrosse avec des dames, pour arriver un peu plus tôt et n'être pas obligée d'attendre les princesses. Il y en avoit trois dans le second carrosse, qui étoient Mademoiselle, Mlle de Sens et Mlle de la Roche-sur-Yon et trois dames.

J'ai parlé, je crois, ci-dessus de M. de Sade qui a été envoyé par le Roi auprès de l'électeur de Cologne, et qui fut arrêté au commencement de l'année passée ou à la fin de la précédente en retournant à Cologne. Il avoit été conduit à Anvers et depuis relâché sur sa parole. Le Roi l'a fait redemander, et M. d'Argenson, des affaires étrangères, lui dit, il y a deux jours, qu'il alloit avoir sa liberté. Le traitement de M. de Kaunitz lui est favorable, ils ne sont militaires ni l'un ni l'autre. M. de Sade a perdu ces jours-ci un grand procès, que sa femme, qui est Kermen, avoit pour la succession de cette maison.

Mme de la Porte d'Issertieux, fille de Mme de Croissy, fut présentée hier; elle est grande, bien faite et jolie; son mari, qui est jeune et d'une figure assez jolie, a pris le nom de Riants, à cause de la succession d'un oncle; ainsi il s'appelle la Porte de Riants.

Du lundi 7, Versailles. — On a eu ces jours-ci des nouvelles d'Angleterre fort importantes par rapport à la situation présente des affaires. Le roi d'Angleterre avoit éloigné les anciens ministres et donné toute sa confiance à milord Carteret. Cette préférence a indisposé les esprits jusqu'au point de vouloir contraindre le roi d'Angleterre à rétablir l'ancienne forme de gouvernement. Le

duc de Newcastle et milord Pellam, son frère, étoient les plus intéressés dans cette affaire et cherchoient une occasion favorable pour agir. M. Pitt, jeune homme d'environ vingt-cinq ans, extrêmement instruit des lois et de l'histoire d'Angleterre, et ayant le talent de parler avec force et éloquence, s'étoit acquis la plus grande réputation dans la chambre des Communes, dont il est orateur; il s'étoit présenté pour obtenir une charge de secrétaire des guerres, charge qui est par rapport à nous au-dessus de celle d'intendant et au-dessous de celle de secrétaire d'État. M. Pitt croyoit être parvenu à ce qu'il désiroit, et qu'il ne restoit plus à faire que la cérémonie qui est usitée en Angleterre, c'est de baiser la main du roi, ce qui répond à notre usage de prêter serment. Lorsqu'il vint trouver le roi, le roi, au lieu de lui donner sa main à baiser, dit qu'il ne le connoissoit pas. On peut juger de l'effet que fit cette démarche dans le parti qui soutenoit M. Pitt. Aussitôt M. le duc de Newcastle, M. Pellam et tous ceux qui étoient revêtus des plus grandes charges portèrent leur démission au roi. Le roi les accepta, et crut être plus maître que jamais de continuer à donner sa confiance à milord Carteret; mais cette situation étoit trop violente pour ne pas exciter les plaintes les plus vives. La chambre des Seigneurs fit des représentations très-fortes au roi, disant qu'elle étoit obligée de l'avertir de la résolution qu'ils avoient prise de poursuivre milord Carteret pour le crime de haute trahison; cette démarche fit faire de sérieuses réflexions au roi et à milord Carteret, lequel ayant pris le parti d'apporter sa démission, le roi se vit contraint de l'accepter, de rappeler tous les anciens ministres et de rétablir le gouvernement comme il étoit auparavant. Cet événement peut influer infiniment par rapport aux affaires présentes, parce que milord Carteret étoit fort éloigné de désirer la paix, et que l'ancien gouvernement y est porté.

Du mardi 8 — M. de Chalmazel, premier maître d'hôtel

de la Reine, a obtenu la survivance de sa charge pour M. de Talaru, son fils aîné, qui est âgé d'environ vingt ans.

M. de la Fare va commander en Bretagne à la place de M. maréchal de Brancas, dont l'âge et la mauvaise santé ne lui permettent plus de faire ce voyage. Personne n'est plus propre que M. de la Fare à remplir dignement cette place et à y vivre honorablement. Comme ce n'est que dans le temps des États que le commandant est obligé de se rendre dans la province, ce nouvel emploi ne dérangera point M. de la Fare de son service auprès de Mme la Dauphine.

Du vendredi 11, *Versailles*. — On joua hier dans la salle du manége le même ballet qu'on y avoit joué jeudi dernier. Le sujet de la comédie est de prouver que la nature plaît plus que l'art. La Noüe, qui en est l'auteur, a introduit dans la scène deux princes qui ont été doués par une fée, leur mère, de deux dons fort différents, l'un avoit le pouvoir de tout embellir, de tout changer et de faire tout le bien qu'il vouloit, sans jamais pouvoir faire de mal, et usoit de ce pouvoir avec la plus grande magnificence; l'autre n'avoit point voulu de cette puissance qui lui avoit été offerte, et avoit préféré le don de détruire par sa présence tous les prestiges que son frère présentoit aux yeux pour les tromper; il ne vouloit devoir qu'à lui-même le cœur de la princesse que son frère lui disputoit. La fée, qui avoit pris sous sa protection la princesse Zéliska, vouloit faire son bonheur, et l'ayant destinée à épouser un de ses deux enfants, elle vouloit qu'ils fussent doués de tout ce qui pouvoit plaire à Zéliska dans deux genres absolument différents, et que ce fût Zéliska qui se déterminât à faire le choix de l'un des deux. Les deux princes cherchoient avec le même empressement à plaire à Zéliska; mais ils ne pouvoient la voir en même temps, s'ils ne s'en donnoient la permission l'un à l'autre; les heures qu'ils devoient passer auprès d'elle étoient réglées, et l'un de ces deux princes devoit dispa-

roître lorsque l'autre étoit prêt d'arriver. Celui qui n'avoit pas le don d'orner la nature ne cherchoit à persuader la princesse que par l'exposition simple, tendre et sincère de son amour; l'autre essayoit de lui plaire par des fêtes continuelles. Ce sont ces fêtes qui donnent occasion au divertissement dont la pièce est accompagnée et dont la musique a été faite par Géliotte. Zéliska, qui ne connoît point encore l'amour, est dans l'incertitude la plus grande sur le choix qu'elle doit faire; elle demande à la fée de la déterminer : la fée prononce qu'elle se déterminera sur ce qui lui plaira davantage, et il faut que ce choix soit fait dans le jour. Zéliska admire la magnificence singulière de l'un des princes; mais elle convient en même temps que son cœur n'en est pas touché et même que ces fêtes redoublées commencent à l'ennuyer. La sincérité de l'autre prince, ses protestations les plus tendres de son amour déterminent enfin son choix en sa faveur. La dernière fête que donne le prince magnifique est dans un désert affreux, qu'il a choisi par préférence, afin que le palais superbe qu'il y fait paroître, étant détruit à l'arrivée de son frère, la princesse soit plus frappée d'un contraste aussi remarquable; mais les sentiments de l'autre prince avoient déjà fait un assez forte impression pour que le désert même n'effrayât point Zéliska. Comme elle avoit reçu de la fée le pouvoir d'ôter une seule fois l'amour, aussitôt qu'elle a fait son choix elle détruit d'un seul mot cette passion violente qui régnoit dans le cœur du prince magnifique. La pièce finit par un divertissement de bergers et de bergères, dans une vallée délicieuse; le berger constant et fidèle y est couronné. La Noüe a introduit dans cette pièce un paysan qui est amoureux de la confidente de Zéliska; mais il convient lui-même que ce personnage n'y est pas bien placé, et compte le changer. La pièce est en prose et bien écrite; La Noüe compte la mettre en vers; le dernier acte est extrêmement tendre et touchant.

Mme la Dauphine se trouva un peu incommodée d'une fluxion sur les dents, elle n'alla point au ballet. Mme la duchesse de Chartres occupa la sixième place dans le carrosse de la Reine. Mlle de Charolois alla dans le second carrosse avec Mme de Luynes, Mme la maréchale de Duras et trois autres dames.

Du samedi 12. — M. le comte de Bentheim soupa hier ici chez moi; il est à Paris depuis quatre mois, mais il n'a été présenté que depuis l'arrivée de M. de Wassenaër, qu'il connoît beaucoup. Il est prince d'Empire, et souverain du comté de Bentheim, situé entre l'Over-Yssel et l'évêché de Munster; il n'a que vingt-deux ans, et en paroît davantage. Il vient d'obtenir dispense d'âge pour prendre l'administration de ses États; il parle assez bien françois; mais il est petit, gros, blond ardent, d'une vilaine figure et ne paroît pas avoir beaucoup d'esprit.

Du dimanche 13, *Versailles.* — M. le maréchal de Saxe est arrivé ici aujourd'hui. M. de Choiseul (1), chevalier d'honneur de la reine de Pologne, duchesse de Lorraine, et frère de M. l'évêque de Châlons (2) et de l'abbé de Choiseul, primat de Lorraine (3), marie sa fille à M. de Sommyèvre, homme de condition de Lorraine, qui est guidon de gendarmerie et jouit actuellement d'une terre de 17,000 livres de rente, outre les 1,000 écus de son guidon. L'on donne à Mlle de Choiseul 100,000 livres valant 5,000 livres de rente, et le primat les prend chez lui et les loge et nourrit tant qu'ils voudront. M. de Sommyèvre a vingt-deux ans, et Mlle de Choiseul environ seize ou dix-sept. Elle a deux frères, dont l'un est dans le régiment du Roi et l'autre au collége. M. de Sommyèvre est chambellan du roi de Pologne (Stanislas); son père est mort il y a longtemps, et sa mère a épousé en secondes

(1) Charles-Marie, marquis de Choiseul-Beaupré.

(2) Claude-Antoine de Choiseul-Beaupré.

(3) Antoine-Clériadus de Choiseul-Beaupré, aumônier du Roi.

noces M. d'Haussonville, grand louvetier du roi de Pologne, charge sans exercice. M. de Sommyèvre et M. le primat sont venus ici demander l'agrément pour le mariage.

M. le commandeur de Thianges, ci-devant grand veneur du roi de Pologne, duc de Lorraine, s'est démis de cette charge en faveur de M. de Lignéville, homme de condition de Lorraine, et a obtenu en faveur de cette démission une place de chambellan du roi de Pologne pour son neveu, qui porte le nom de Thianges et qui n'est pas d'une jolie figure.

Il n'y eut point de sermon vendredi dernier, parce que le prédicateur avoit demandé à se reposer.

Il n'y eut point hier de concert chez la Reine, parce que toute la musique est occupée à des répétitions pour le ballet de jeudi prochain.

On a eu des nouvelles d'Écosse. Le prince Édouard a battu un détachement de l'armée du duc de Cumberland, et l'on sait que M. le duc de Fitz-James, M. de Fimarcon et ceux qui passoient avec eux sont arrivés en Écosse sans accident.

Le prince des Deux-Ponts a été fait lieutenant général des armées du Roi, il y a déjà plusieurs jours.

J'ai oublié de marquer que M. de l'Hôpital a été nommé chevalier de l'ordre de Saint-Janvier par le roi de Sicile, avec l'agrément du Roi.

Du lundi 14. — M. l'archevêque de Paris (1) mourut hier, à onze heures du matin; il avoit quatre-vingt-onze ans. Il étoit malade depuis plusieurs mois, d'une plaie qui lui étoit venue à la jambe. Il est mort fort doucement et n'a point eu d'agonie. C'étoit un honnête homme et un bon homme, bien attaché à la saine doctrine. Il y avoit longtemps qu'il ne se mêloit plus guère de son dio-

(1) Charles-Gaspard-Guillaume de Vintimille, des comtes du Luc.

cèse, et même depuis sa maladie l'on avoit nommé un conseil qui gouvernoit le diocèse.

L'abbé Lorenchet mourut aussi hier, quelques heures après M. l'archevêque; il étoit chanoine de Notre-Dame et conseiller clerc de grand'chambre; c'étoit un fort bon juge, très-estimé; il s'étoit toujours conduit avec sagesse et avec zèle pour la bonne cause par rapport à la constitution. Il étoit Bourguignon et âgé de plus de quatre-vingts ans; il avoit vécu en fort bonne compagnie et étoit très-aimable; il avoit une très-bonne santé; mais depuis une chute qu'il fit il y a quelques mois on remarquoit beaucoup de dérangement dans sa santé et même dans son esprit.

M. l'abbé d'Harcourt, doyen du chapitre de Notre-Dame, vint hier, au nom de ce même chapitre, donner part au Roi de la mort de M. l'archevêque.

J'ai parlé ci-dessus de l'abbé Nollet et des expériences qu'il a faites pour M. le Dauphin et depuis pour la Reine. Il a depuis continué de venir ici pour Mme la Dauphine. Il y a longtemps qu'il a fait l'expérience de l'électricité, qui n'est connue que depuis quelque temps, et sur laquelle on fait tous les jours des découvertes nouvelles. Il ne faisoit d'abord ces expériences qu'avec des tubes de verre frottés avec la main. Depuis il a fait faire un globe de verre qui se meut par une grande roue et que l'on échauffe de même avec la main en la tenant contre ledit globe. Il avoit déjà éprouvé qu'en mettant douze personnes montées sur des gâteaux de poix-résine dans la chambre où est ledit globe, tourné par le moyen de la roue et échauffé avec la main, lesdites douze personnes communiquant l'une à l'autre par des barres de fer entre leurs mains, et l'une desdites douze personnes ayant la main gauche auprès du globe sans y toucher, la douzième mettoit le feu avec son doigt à de l'esprit-de-vin que l'on avoit seulement un peu échauffé. Un correspondant de l'abbé Nollet en Angleterre lui manda, il y

a quelque temps, qu'il avoit perfectionné cette expérience; mais qu'ayant voulu éprouver l'électricité sur lui-même, que l'effet en avoit été si violent, qu'il avoit bien résolu de ne le recommencer jamais. Cette raison n'a point arrêté l'abbé Nollet; il a senti en effet que le coup que l'on recevoit étoit extrêmement violent; c'est ce qui l'a déterminé à partager l'effort de l'électricité sur grand nombre de personnes. Après en avoir déjà fait plusieurs expériences, qui toutes ont réussi, il en fit une hier dans la grande galerie ici, d'abord sur soixante-quatre personnes, ensuite sur cent quarante; elle réussit très-bien et d'une manière extrêmement sensible. Elle s'est faite sans être monté sur des gâteaux de poix-résine; on est sur le parquet; on se tient par la main; il faut seulement que les habits ne se touchent point. Il y en eut hier deux ou trois seulement dans le grand nombre qui ne furent pas frappées : apparemment parce que leurs habits se touchoient.

M. le maréchal de Saxe fut reçu hier par le Roi avec toutes sortes de marques de bonté; le Roi en paroît fort occupé, et auroit désiré qu'il y eût eu encore plus de monde chez lui dans le temps que M. de Saxe y arriva.

Mme la duchesse de Brancas, dame d'honneur de Mme la Dauphine, eut hier une assez longue audience du Roi.

Du mardi 15, Versailles. — Hier le Roi donna les grandes entrées à M. le maréchal de Saxe.

M. de Saxe a présenté aujourd'hui son neveu, fils de sa sœur, qu'on appelle le comte d'Holstein, à qui le Roi vient de donner le régiment de Royal-Allemand. Le Roi avoit voulu lui donner le régiment de Bourbonnois, mais M. de Saxe a mieux aimé un régiment étranger pour son neveu.

Le Roi soupa hier dans ses cabinets; c'est la première ou la seconde fois depuis le carême qu'il ait soupé dans ses cabinets avec des dames; jusqu'à présent il a

presque toujours soupé chez Mme de Pompadour, où l'on sert gras et maigre.

Il y a eu ces jours-ci quelques difficultés faites par Mme de Brancas chez Mme la Dauphine, par rapport au porte-manteau de Mesdames. Mme de Brancas veut que les porte-manteau de Mesdames quittent leurs robes à la porte du grand cabinet qui précède la chambre de Mme la Dauphine, et que ce soit les valets de chambre de Mme la Dauphine qui prennent la robe. Mme de Brancas prétend que cela se doit observer ainsi dans le temps même que Mme la Dauphine n'est point dans ce grand cabinet. Elle en parla, il y a quelques jours, à Mme la maréchale de Duras, disant que c'étoit de la part de M. le Dauphin et de Mme la Dauphine. Mme la maréchale de Duras et Mme de Brancas sont médiocrement bien ensemble ; et outre cette disposition peu favorable, Mme de Duras croyoit, et avec raison, que la prétention de Mme de Brancas étoit mal fondée. Ce fut cette contestation qui donna occasion à la longue audience que Mme de Brancas eut du Roi avant hier. Je ne sais quels ordres elle reçut du Roi, mais le lendemain, qui étoit hier, les valets de chambre de Mme la Dauphine prirent la robe au même endroit. Mme de Brancas n'est ni simple ni courte dans ses narrations ; ses phrases sont éloquentes, mais extrêmement contournées ; et presque toujours elle veut recevoir les ordres du Roi directement de lui-même. Mme de Duras est plus simple et plus unie dans ses démarches et dans ses discours ; elle a pris le parti de s'adresser à M. de Maurepas, qui a rendu compte de cette affaire au Roi. Le ministre de la maison de S. M. doit mieux savoir les usages qu'un autre. Elle a outre cela engagé Madame à parler directement à Mme la Dauphine, qui a paru être peu instruite de tout ce détail, mais qui a reçu avec amitié cette marque d'attention de Madame. Le Roi a décidé que lorsque Mme la Dauphine seroit dans le grand cabinet, les valets de chambre prendroient la robe à l'entrée de ce cabinet, mais que lorsque

Mme la Dauphine seroit dans sa chambre à coucher, les porte-manteau porteroient la robe jusqu'à l'entrée de la chambre à coucher ; et que dans le temps que Mme la Dauphine seroit dans ses petits cabinets, elle seroit toujours censée être dans sa chambre. M. de Maurepas ayant instruit hier Mme de Duras des volontés du Roi, elle le dit à Mme de Brancas ; mais Mme de Brancas répondit qu'elle recevroit les ordres de S. M. et en conséquence, comme je l'ai marqué, les valets de chambre continuèrent de prendre la robe.

Il y eut il y a sept ou huit jours une autre petite affaire chez Mme la Dauphine. Depuis qu'elle est incommodée, elle entend la messe dans sa chambre. Mesdames arrivèrent chez elle pendant la messe et au moment de l'élévation ; Mme de Lauraguais étoit dans la chambre du côté de la porte ; Mme de Brancas y étoit aussi, mais plus éloignée. L'huissier se trouva embarrassé, ne sachant s'il devoit ouvrir la porte à cause de l'élévation, n'ayant pas le temps d'aller jusqu'à Mme de Brancas, ce qui étoit difficile, tout le monde étant à genoux ; il s'adressa à Mme de Laureguais, qui étoit plus à portée de lui donner des ordres. Mme de Lauraguais dit à l'huissier de rendre compte à Mesdames et de faire ce qu'elles voudroient ; Mesdames ne voulurent point entrer dans ce moment. Mme de Brancas a voulu interdire l'huissier comme n'ayant pas rempli son devoir ; Madame le sut, et demanda grâce pour lui, et l'on me dit hier que Mme de Brancas avoit été faire des excuses à Mesdames.

Mme la Dauphine, qui a encore un reste de fluxion, garde sa chambre. Le Roi et la Reine vont tous les jours séparément la voir. La Reine y fut avant-hier, avant son jeu, et revint jouer chez elle. Hier, elle joua chez Mme la Dauphine. Le chef de brigade qui sert chez la Reine (car il sert par semaine) croyoit devoir se mettre derrière le fauteuil de la Reine pendant le jeu ; c'étoit dans le grand cabinet avant la chambre ; il demanda les ordres

de la Reine ; la Reine ne voulut point donner une décision, mais elle lui dit que pour cette fois-ci il étoit inutile, et cela fut exécuté ainsi.

Du dimanche 20, Versailles. — Jeudi dernier, 17, il y eut ballet. On exécuta celui qu'on appelle *la Félicité ;* les paroles sont du Sr Roy, le plus fameux de nos poëtes lyriques ; la musique est faite par les Srs Rebel et Francœur. Il y a longtemps que ce ballet est fait ; j'en ai même parlé ci-dessus. Le Sr Roy l'avoit composé pour le mariage de Mme la Dauphine ; il en a même fait encore un ou deux autres ; mais M. de Richelieu n'a jamais voulu en faire usage. La musique de ce ballet a été plus critiquée que les paroles ; cependant tout le monde a paru extrêmement content du troisième acte. La tempête a été aussi universellement applaudie. La décoration du théâtre dans le moment de cette tempête a fait tout l'effet qu'on en pouvoit désirer.

Le vendredi 18 il y eut sermon à l'ordinaire, et le Roi n'y alla pas ; il étoit à la chasse. M. de Wassenaer, quoique protestant, eut curiosité d'aller entendre le P. Neuville, et en parut content.

Hier on reçut de mauvaises nouvelles d'Italie. Le Roi le savoit même dès le vendredi, mais il ne voulut en rien dire. On a su que M. de Montal, qui étoit avec sept bataillons dans Asti, y a été assiégé les premiers jours de ce mois-ci, et obligé de capituler après deux brèches faites au corps de la place. M. de Chevert a été pris dans un autre poste auprès de Casal avec deux bataillons ; toutes ces troupes sont prisonnières de guerre. Il y avoit eu, quelques jours auparavant, trois escadrons de dragons commandés par un lieutenant-colonel qui ont été enlevés par un détachement de troupes autrichiennes. Ils étoient employés à garder un poste qui servoit au blocus de la citadelle d'Alexandrie. A l'égard de MM. de Montal et de Chevert, ils ont été attaqués et pris par les troupes piémontoises.

Le public a eu raison d'être surpris de cet événement, dans la persuasion où l'on étoit d'un traité fait avec le roi de Sardaigne. On ne doute point cependant que ce traité n'ait été réellement signé, et l'on croit même qu'il a été fait par le Roi seul, sans le communiquer à son conseil. Le consentement de l'Espagne étoit stipulé dans ce traité ; la reine d'Espagne n'a jamais voulu y accéder. Il y a eu deux lettres écrites par le Roi au roi d'Espagne, mais elles n'étoient pas de la main du Roi ; il les a seulement signées. On prétend que les termes de ces lettres n'étoient pas assez mesurés, au moins au gré du roi d'Espagne, qui en a été blessé au point de vouloir abandonner entièrement la guerre d'Italie ; et c'est la reine d'Espagne qui a radouci ce premier mouvement de vivacité.

On croyoit être certain que M. le comte de Maillebois alloit à Turin pour mettre la dernière main au traité et pour faire l'échange des ratifications. Il est vraisemblable que c'étoit en effet l'objet de son voyage, mais il n'a été qu'un peu par delà Briançon, ayant eu défense expresse du roi de Sardaigne de s'avancer plus loin. Ce changement est sans doute l'effet des nouvelles venues dans l'intervalle à la cour de Turin, que l'Espagne refusoit de consentir au traité. On ajoute encore que le roi de Sardaigne a été extrêmement blessé de ce que Milan et la plus grande partie du Milanois lui étant cédés par le traité, les Espagnols, non contents d'être possesseurs de la ville de Milan, faisoient encore le siége du château. Quant à la prise de M. de Montal et de M. de Chevert, elle donne occasion à différents raisonnements. L'on prétend que l'étendue du pays que les Espagnols et nous occupons en Italie est si grande actuellement, qu'il est impossible que les armées puissent se rassembler d'un moment à l'autre et se prêter le secours dont elles peuvent avoir besoin journellement par rapport aux différents mouvements des ennemis. D'autres soutiennent que le plus grand inconvénient de cette étendue

est que, pour y parvenir, l'on a trop négligé d'établir et de conserver les communications indispensablement nécessaires avec la France, même avec la république de Gênes. Les Espagnols sont persuadés, à ce qu'il paroît, que la grande étendue de pays n'a fait aucun tort; et ils en donnent pour preuve que M. le maréchal de Maillebois a bien trouvé le moyen d'envoyer un gros corps de troupes au secours d'Asti; mais ce corps n'est arrivé que quelques heures après la capitulation. Ils ne veulent pas mal parler de la défense de M. de Montal et conviennent que c'est un des plus braves et un des meilleurs officiers généraux des troupes du Roi; mais on démêle aisément les soupçons qu'ils se sont formés d'une intelligence secrète à leur préjudice entre les cours de Versailles et de Turin. Ils viennent même de donner une preuve éclatante de ce sentiment par le rappel de M. de Gages. Depuis que le roi d'Espagne avoit ôté le commandement de son armée en Italie à M. de Montemar, M. de Gages avoit toujours commandé cette armée; et quoiqu'elle fut réduite alors à seize ou dix-sept mille hommes et en mauvais état, il avoit trouvé le moyen de se maintenir sans perdre de terrain, et malgré une infinité d'obstacles de joindre enfin l'armée de l'Infant. M. de Gages, qui s'étoit déjà distingué à la bataille de Campo-Santo, s'est encore attiré de justes éloges au passage du Tanaro, et est reconnu pour un des grands généraux de l'Europe. Il agissoit de concert avec M. le maréchal de Maillebois, et l'on avoit lieu de se flatter que ses conseils étant suivis, il en résulteroit d'heureux succès; mais malheureusement il a désapprouvé les projets formés par la reine d'Espagne et le siége du château de Milan; il en a représenté les inconvénients avec la plus grande force; de ce moment on a jugé qu'il étoit d'intelligence avec la France : il a été rappelé, et le commandement de l'armée demeure à M. de Castellar, qui est encore bien jeune pour être chargé d'une pareille

commission. Il est fils de celui qui est mort à Compiègne ambassadeur d'Espagne en France. La reine d'Espagne, extrêmement mécontente de voir que M. le maréchal de Maillebois ne paroissoit pas approuver l'entreprise sur le Milanois, et ayant depuis été instruite du traité de la France avec le roi de Sardaigne, sans la participation de l'Espagne, n'a suivi que les mouvements de son humeur et de sa vivacité, sans consulter le véritable intérêt de l'Espagne et le sien en particulier. Cette situation des esprits doit rendre la négociation de M. le duc d'Huescar extrêmement difficile.

M. le comte de Fitz-James a fait hier sa révérence au Roi; il a été fait prisonnier, comme je l'ai marqué, et renvoyé sur sa parole. On croyoit que M. le duc de Fitz-James et M. de Fimarcon avoient débarqué en Écosse; il est vrai qu'ils ont été jusque-là, mais ils ont trouvé les côtes si bien gardées, qu'il leur a été impossible de descendre en aucun endroit. On a eu de leurs nouvelles de Calais, où ils sont revenus.

M. le maréchal de Saxe alla vendredi à l'opéra. Il est aisé de juger que l'on battit beaucoup des mains en le voyant; mais outre cela il reçut une distinction que personne n'avoit eue depuis le maréchal de Villars (1). Mlle de Maix (2), fameuse actrice qui faisoit le personnage de la Victoire, s'avança pour lui présenter la couronne destinée pour le vainqueur; c'étoit l'opéra d'*Armide* que l'on jouoit. M. de Saxe, pour marquer sa reconnoissance à Mlle de Maix, lui envoya hier des boucles d'oreilles de la valeur d'environ 10,000 livres. Cette couronne fut remise par M. le duc de Biron entre les mains de M. le maréchal de Saxe. M. de Saxe n'a pas été généralement approuvé de l'avoir acceptée.

---

(1) Ce fut en 1712 ou 1713, et l'on représentoit alors ce même opéra d'*Armide*. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) On prononçait de Maisse.

Du lundi 21, *Versailles*. — M. de la Rivière, sous-lieutenant des mousquetaires noirs, a deux filles, dont l'une a épousé, il y a longtemps, un homme du même nom que lui, mais qui ne vient point à la Cour; l'autre fille doit épouser incessamment un M. d'Achy-Carvoisin, qui est capitaine de cavalerie.

Hier, Mme la duchesse de Sully présenta Mme la marquise de Béthune (Boulogne).

Mme de Luynes mena aussi Mme de Palazzolo, qui prit congé du Roi; elle s'en va à Naples avec son beau-père et son mari.

Avant-hier samedi, on exécuta au concert chez la Reine un divertissement dont les paroles sont de Mlle de Lussan et la musique de M. de Bury. Les amateurs de la musique italienne et les partisans de Rameau prétendent que toute autre musique est foible et même pliée; cependant celle de samedi fut trouvée fort agréable.

Hier dimanche, il y eut sermon à l'ordinaire. Le Roi y étoit. On donna à Mme la Dauphine, à cause de sa grossesse, un siége comme celui qu'on lui a fait faire à Marly, et dont j'ai parlé; c'est une espèce de petit fauteuil dont le dos est extrêmement bas.

Il y a eu ce matin un garde du corps de tué par un de ses camarades; ils se sont battus auprès de la statue qui est au bout de la pièce des Suisses.

Du mardi 22, *Versailles*. — Il y a quelques jours que l'on sait que M. le président Bouhier est mort, à Dijon. Il étoit cousin de l'ancien évêque de Dijon et frère de celui-ci. Il étoit âgé d'environ quatre-vingt-cinq ans; c'étoit un homme de beaucoup d'esprit, qui a fait plusieurs ouvrages; il étoit de l'Académie françoise et demeuroit toujours en Bourgogne.

Avant-hier dimanche, il y eut un bal en masque à Saint-Cloud; il est vraisemblable que le Roi n'a pas approuvé ce bal, à cause du carême. On en donna un à Versailles quelques jours après la prise de Bruxelles; le Roi en fut

extrêmement mécontent, et vouloit faire mettre en prison celui qui l'avoit donné.

Il y eut hier comité le matin, et le soir conseil d'État extraordinaire, au sujet des affaires d'Italie. L'on a su que depuis la prise d'Asti non-seulement la citadelle d'Alexandrie a été ravitaillée, mais que même les Espagnols ont été obligés d'abandonner la ville. Ils ont en outre de cela abandonné le siége de la citadelle de Milan, qui étoit commencé.

J'ai appris aujourd'hui que le Roi avoit ordonné que l'on rasât Oudenarde, Ath et Nieuport.

Du jeudi 24, *Versailles*. — Nous avons eu aujourd'hui la harangue des États de Bretagne; elle devoit être faite par M. l'évêque de Vannes (Bertin), qui fut nommé il y a deux ans pour cette commission. Il est tombé malade; le député de la noblesse a harangué à sa place. C'est M. de Saint-Pern, qui a un régiment d'infanterie et est chevalier de Saint-Louis; il a servi longtemps dans le régiment du Roi, et est attaché à M. le duc de Penthièvre. Il a parfaitement bien parlé.

M. le maréchal de Noailles vient d'être nommé pour aller en Espagne.

Du dimanche 27, *Versailles*. — Le voyage de M. de Noailles est à l'occasion du refus fait par le roi d'Espagne de consentir aux conditions du traité signé, comme je l'ai dit, le 26 décembre, entre les cours de France et de Turin. Le Roi a jugé que M. de Noailles réunissoit toutes les qualités nécessaires à faire espérer un heureux succès de la commission difficile dont il le charge. Cette commission en effet est d'autant plus difficile, que c'est la reine et non le roi d'Espagne qui gouverne, et que cette princesse se laisse conduire par l'humeur, la hauteur et la prévention. M. de Vaulgrenant me disoit, il y a quelques jours, qu'étant ambassadeur du Roi à Madrid en 1736, il fut chargé d'une commission à peu près semblable à celle de M. le maréchal de Noailles. Il s'agis-

soit d'entrer dans des arrangements que le Roi avoit faits de concert avec l'Empereur. M. de Vaulgrenant parla inutilement au Roi, à la Reine et aux ministres plusieurs fois; les raisonnements les plus propres à persuader furent employés sans aucun fruit. Enfin, il se vit dans la necessité de demander une nouvelle audience à la reine d'Espagne, et il lui dit que les engagements que le Roi venoit de prendre avec l'Empereur étoient si essentiellement nécessaires à observer, que si l'Espagne ne vouloit pas y consentir, la France se verroit dans la dure mais indispensable obligation de joindre ses troupes à celles de l'Empereur pour faire exécuter le traité. La reine d'Espagne parut furieuse à ce discours. M. de Vaulgrenant n'attendit pas la réponse, et après une profonde révérence il se retira. Le lendemain ce qu'il avoit demandé fut exécuté; l'Espagne consentit à tout.

M. de Noailles partira le jeudi 31 de ce mois; il mène avec lui son second fils, M. le comte de Noailles. Le Roi ne croyoit point que M. le maréchal de Noailles voulût accepter d'aller en Espagne; d'autant plus qu'à Metz, en 1744, il avoit été question d'envoyer à Madrid, et que M. le maréchal de Noailles avoit déclaré qu'à moins d'un ordre absolu il ne se détermineroit jamais à faire ce voyage. Aussi dans cette occasion-ci, lorsqu'il a été question de jeter les yeux sur quelqu'un, le Roi a dit : « Il ne faut pas songer à M. de Noailles, car il ne veut pas aller. » M. de Noailles a été instruit de ce propos, et a cru que ce seroit manquer à la reconnoissance qu'il doit aux bontés du Roi que de se refuser à une occasion aussi essentielle. Il s'est donc présenté, et a même insisté pour faire voir qu'il parloit de bonne foi. Je sais ce fait de quelqu'un d'instruit, qui connoît beaucoup M. de Noailles, mais qui n'est point son ami intime.

Du mardi 29, Versailles. — Hier, il y eut comité chez M. le cardinal Tencin; c'est l'usage tous les lundis. Les ministres s'attendoient hier, dès le matin, qu'ils pour-

roient bien être mandés chez le Roi le soir au retour de la chasse; ils le furent en effet, et il y eut un conseil d'État extraordinaire. On a jugé que ce pouvoit être au sujet des affaires d'Italie, parce qu'il arriva hier un courrier.

Mesdames furent hier courre le cerf à Saint-Germain avec le Roi; elles partirent avec le Roi dans une voiture à six places : le Roi, M. le Dauphin, Mesdames, Mme la maréchale de Duras et Mme de Pompadour. Mesdames firent toute la chasse à cheval. Mme de Pompadour les suivoit avec d'autres dames. Mme de Pompadour avoit déjà été il y a quelques jours se promener à cheval à la suite de Mesdames. Hier Mme la duchesse de Brissac et Mme de Duras suivoient Mesdames dans une calèche. Le Roi soupa, non pas dans ses cabinets, mais chez Mme de Pompadour. Pour ces soupers c'est Mme de Pompadour qui prie.

On avoit dit que M. de Montal avoit eu ordre d'aller dans ses terres; mais le fait est absolument faux. M. de Montal avoit demandé permission de passer dans ses terres en revenant; cette permission lui a été accordée; mais il revient et arrivera même ces jours-ci. M. d'Agénois est arrivé, et a fait aujourd'hui sa révérence au Roi; il a été fait prisonnier dans Asti.

Mme de la Force, fille de M. Amelot, n'avoit point paru, depuis dix-huit mois qu'elle est veuve, ici. Elle fit hier sa révérence.

M. le maréchal de Noailles part après-demain pour l'Espagne.

Du mercredi 30. — J'ai marqué ci-dessus qu'il y eut un conseil extraordinaire lundi dernier. Il s'y agissoit vraisemblablement d'affaires importantes et pressées. Ce qui est certain, c'est qu'à la fin du conseil il fut question d'une lettre que le Roi devoit écrire. Cette lettre étoit de si grande conséquence, que pas un des ministres ne voulut prendre sur lui les termes dont il falloit se servir; on de-

manda au Roi de vouloir bien permettre que le projet en fût dressé devant lui. Il étoit neuf heures; le Roi dit qu'il vouloit aller souper, et que l'on dressât toujours le projet de lettre; ainsi pour un quart d'heure l'affaire a été remise au lendemain.

Il paroît par les nouvelles que l'on a eues d'Italie que les Espagnols sont rassemblés auprès de Tortone et les troupes françoises auprès de Novi, et par conséquent à portée de se joindre. Nous sommes encore maîtres de Tortone, de Casal et de Valence; mais le concert et l'union, si désirables et si nécessaires entre les deux nations, n'étoient point encore rétablis. Cependant l'exécution des ordres pour le rappel de M. de Gages paroît suspendu. On compte que les deux armées de France et d'Espagne combinées et jointes aux troupes napolitaines et génoises sont encore de cent quarante bataillons et environ cent escadrons. Dans ce nombre, les François y sont pour quarante bataillons, indépendamment des neuf qui ont été pris dans Asti. Les troupes autrichiennes jointes à celles du roi de Sardaigne ne peuvent jamais former qu'une armée fort inférieure.

Mme de Pompadour, qui sait que la Reine aime beaucoup les fleurs, a l'attention de lui envoyer des bouquets tout le plus souvent qu'il lui est possible; elle continue à chercher toutes les occasions de lui plaire. Elle écrivit encore hier à Mme de Luynes pour la prier de lui faire savoir des nouvelles de la Reine, ayant appris qu'elle avoit eu quelques incommodités; elle marquoit en même temps dans sa lettre que si la Reine avoit besoin de quelqu'un pour porter des plats à la cène, elle s'offroit avec grand plaisir et qu'elle seroit flattée de tout ce qui pourroit lui prouver son respect.

Mme de Machault (Roullié du Coudray), femme du contrôleur général, fut présentée hier par Mme de Chastelux. Mme de Machault est assez grande, grasse; elle a une figure qui ne déplaît point; elle paroît avoir quarante ou quarante-cinq ans.

Du jeudi 31, *Versailles.* — Avant-hier, M. d'Harcourt demanda audience au Roi; il obtint de S. M. que M. le marquis de Pont-Saint-Pierre, chef de brigade dans sa compagnie, remît sa brigade au chevalier de Pont-Saint-Pierre, son frère. M. de Pont-Saint-Pierre a été colonel du régiment des Cravates; il est aujourd'hui maréchal de camp. Le chevalier de Pont-Saint-Pierre l'est aussi; il a servi dans la gendarmerie. Ils avoient un troisième frère, qui s'appeloit le chevalier de Roncherolles, qui a été tué à Dettingen; il étoit exempt des gardes du corps. M. de Pont-Saint-Pierre a quitté sa brigade, à cause de sa mauvaise santé.

Il y a quinze jours ou trois semaines que M. de Belle-Isle étant au lever du Roi, le Roi parla de la difficulté qu'il y avoit d'avoir des chevaux anglois pour lui, tant pour la guerre que pour la chasse. M. le prince Charles (1), qui étoit présent, dit qu'il avoit écrit, mais qu'il étoit impossible d'obtenir des passe-ports; le Roi parut extrêmement peiné et affecté de ce refus. M. de Belle-Isle, qui conserve beaucoup de reconnoissance [du traitement] qu'il a reçu en Angleterre et de la considération qu'on lui a marqué, se pique de prendre en toutes occasions le parti des Anglois par rapport aux procédés; il assura donc le Roi que ces refus l'étonnoient beaucoup, d'autant plus que pendant son séjour il avoit vu la disposition bien différente des esprits pour ce qui regardoit la personne du Roi. En conséquence de cette conversation, il écrivit à un des amis de M. de Newcastle (2). Cet ami lui a marqué en réponse que M. de Newcastle n'avoit eu aucune connoissance que le Roi désirât des chevaux pour lui; que les sentiments du roi d'Angleterre et les siens n'étoient pas différents de ce que M. de Belle-Isle en avoit

(1) Grand écuyer.

(2) Principal ministre d'Angleterre. (*Note du duc de Luynes.*)

jugé, et que pour le prouver il lui envoyoit un passe-port pour quarante chevaux pour le Roi. M. de Belle-Isle rendit compte hier au Roi du succès de cette petite négociation; il remettra aujourd'hui le passe-port à M. le prince Charles.

Il n'y a point de musique chez la Reine depuis le dimanche de la Passion jusqu'à la Quasimodo, comme je l'ai déjà marqué; cependant, l'on y exécute quelquefois des motets, pendant la semaine de la Passion. On avoit proposé à la Reine d'en entendre un sur le psaume *Nunc Dimittis*, de la composition de M. de Wassenaer, ambassadeur extraordinaire des États Généraux. M. d'Aumont vouloit faire exécuter en même temps un autre motet composé par Blamont, et un duo de violons qui auroit été exécuté par Guignon et Mondonville. La Reine dit qu'elle aime la musique, et en effet il y a des opéras qui lui plaisent et de petits airs pour la vielle; mais elle aime encore mieux le cavagnole, quoiqu'elle n'en convienne pas. Elle consentit donc seulement qu'on exécutât le motet de M. de Wassenaer, et ne voulut pas d'autre musique. Ce motet est à voix seule; la musique en est assez agréable; ce fut M. de Blamont qui le fit exécuter; M. de Wassenaer n'y étoit point. M. de Wassenaer est grand compositeur; il accompagne fort bien du clavecin. On a exécuté ici des morceaux de sa musique, qu'on a trouvée presque aussi bonne que celle de Corelli.

M. le maréchal de Saxe et M. de Belle-Isle étoient ensemble assez froidement depuis longtemps : cette froideur avoit commencé dès la guerre de Bohême; depuis ce temps ils ne s'étoient point rapprochés, et des amis de M. de Belle-Isle, conduits par un zèle fort indiscret, avoient tenu des propos hasardés sur M. de Saxe, même à l'occasion du siége de Bruxelles. Il y a quatre ou cinq jours qu'étant tous deux ici, M. de Saxe envoya savoir s'il pourroit voir M. de Belle-Isle. M. de Belle-Isle y monta sur-le-champ, et lui dit que l'espèce de froideur qui ré-

gnoit entre eux ne convenoit nullement au service du Roi ni à eux-mêmes, que sans entrer dans aucun éclaircissement il falloit oublier de part et d'autre tout ce qui s'étoit passé ; que de son côté il y étoit déterminé et qu'il espéroit ces mêmes sentiments de M. de Saxe ; qu'il lui demandoit son amitié, et qu'il pouvoit compter sur la sienne en toutes occasions. Ce propos fut parfaitement bien reçu de M. le maréchal de Saxe, et il y répondit dans les termes les plus obligeants.

J'ai parlé ci-dessus d'une lettre de Mme de Pompadour à Mme de Luynes à l'occasion de la cène ; cette lettre a été montrée à la Reine, qui a chargé Mme de Luynes de mander à Mme de Pompadour qu'elle étoit extrêmement touchée de son empressement à chercher à lui plaire en toutes occasions ; que son offre pour la cène en étoit une nouvelle preuve ; qu'elle en auroit le mérite sans en avoir la peine, la Reine ayant un nombre suffisant de dames.

AVRIL.

Mort de M. de Senneterre. — Mariage de M. de Gouffier. — Appartement de la duchesse de Modène. — L'archevêque d'Arles nommé à l'archevêché de Paris ; note sur son caractère. — L'abbé d'Harcourt. — Le Roi donne Chambord au maréchal de Saxe. — Bruits de la prochaine campagne. — Nouvelles du prince Édouard. — Caractère du Dauphin. — Démarches des ducs pour le service de la cène du Roi ; mémoire du duc de Saint-Simon. — Toison de M. de Lauraguais. — Ordre de Saint-Janvier donné à M. de l'Hôpital. — Provocation du chevalier de Mailly au prince Camille. — Désir de Mme de Pompadour de quêter le jour de Pâques. — Cène du Roi et de la Reine. — Mort de MM. d'Ourches et de Berville. — Conduite de la duchesse de Chartres. — Cérémonie de l'adoration de la croix. — Musique de la chapelle du Roi. — Dîner de Mesdames. — Mariage de M. d'Estaing. — Arrivée de M. de Montal. — Mort de Mme de Mailly. — Tête trouvée au château de Fontainebleau. — Abjuration de Mlle de la Gardie. — Remercîment de M. de Blancmesnil. — Préparatifs de départ du Roi. — Réception de M. de Lauraguais dans l'ordre de la Toison d'or. — Mort de Mme de Tresnel. — Arrivée d'un ministre plénipotentiaire de Hollande. — Mauvaises nouvelles d'Italie. — Présentations. — Entrée du nonce à Paris. — Bruit de grossesse de Mme de Pompadour. — M. d'Ardore reçu chevalier




de l'ordre du Saint-Esprit. — Présentation de la princesse de Robecque. — Audience du nonce. — Élection de Voltaire à l'Académie. — Mariage de M. du Rumain. — Poids du Roi, du Dauphin et de Mme de Pompadour. — Audience de M. de Gillès.

Du mercredi 6, *Versailles.* — M. de Senneterre, lieutenant général, frère de feu Mme de Villacerf, mourut le 1er ou le 2 de ce mois; il étoit chevalier de l'Ordre. Il a fait son légataire universel M. de Senneterre, aussi lieutenant général et chevalier de l'Ordre, de même nom et même maison que lui. Celui-ci a été ambassadeur à Turin, et n'a qu'un fils, qui est aveugle. M. de Senneterre qui vient de mourir ne laisse à Mme la marquise de Crussol, sa nièce, que ce qu'il ne peut pas lui ôter.

Dimanche 3 de ce mois, M. de Gouffier (Thoy) fit signer son contrat de mariage avec Mlle de Sebbeville. MM. de Gouffier sont de Picardie. Celui-ci est parent du 5 au 6 de M. de Gouffier qui avoit épousé ma grande tante, sœur de M. de Grimberghen. Il y a trois enfants du mariage de ma tante : M. de Gouffier, qui a épousé Mlle Phélypeaux, et deux filles, dont l'une a épousé M. de Colbert en premières noces, et en secondes un M. de Gouffier, aussi de même maison. La troisième a épousé M. du Châtel (Croisat). Mlle de Sebbeville, que M. de Gouffier (Thoy) épouse, est sœur de Mme de Mailly, mariée il y a environ deux ans.

Mme la duchesse de Modène n'étoit pas contente de l'appartement que le Roi lui avoit donné ici. Cet appartement est composé de celui de Mme de l'Hôpital et de celui de M. l'archevêque de Paris; mais comme les pièces sont fort petites, Mme de Modène ne vouloit point en faire usage. Le Roi vient de lui donner l'appartement qu'avoit M. le duc d'Orléans dans l'aile neuve et qu'il a rendu au Roi; et les deux appartements qui composoient celui de Mme de Modène ont été donnés à M. et Mme de Pont.

M. de Mailly est mort ces jours-ci; c'étoit un enfant, fils de M. de Mailly-d'Haucourt et de sa seconde femme,

Mlle d'Esclainvilliers; c'est celui à qui le Roi avoit accordé la compagnie écossoise comme une grâce, qui fut regardée comme très-grande. M. le baron de Montmorency obtint la même grâce pour son fils.

M. l'archevêque d'Arles (1), nommé à l'archevêché de Paris, qui y étoit arrivé depuis deux ou trois jours, vint ici dimanche faire sa révérence au Roi; il fut quelque temps dans le cabinet du conseil seul avec le Roi (2). Il

---

(1) Jacques-Bonne Gigault de Bellefonds.

(2) Il arriva chez le Roi au sortir du salut. C'étoit le jour que le Roi travaille ordinairement avec M. l'évêque de Mirepoix. Il ne reste jamais personne dans la chambre pendant que le Roi travaille dans son cabinet; cependant M. de Mirepoix avoit demandé à M. le duc d'Aumont que l'on laissât M. l'archevêque de Paris dans la chambre, ce qui fut accordé. Après le travail, le Roi fit entrer M. l'archevêque. M. de Mirepoix étoit présent; ce fait est certain. M. l'archevêque se jeta aux pieds du Roi, et lui demanda qu'il voulût bien considérer que le fardeau qu'il vouloit bien lui imposer étoit trop pesant pour lui. Le Roi le releva avec bonté, et lui dit de ne point perdre courage, qu'il s'étoit bien conduit à Bayonne et à Arles; S. M. ajouta qu'elle ne doutoit pas qu'il ne se conduisît de même dans l'archevêché de Paris; qu'elle se feroit un plaisir de l'aider de sa protection dans toutes les occasions.

Il y avoit longtemps que M. de Mirepoix avoit en vue M. l'archevêque d'Arles pour l'archevêché de Paris. M. de Bellefonds venoit d'être nommé à l'évêché de Bayonne, et n'avoit pas encore prêté serment, lorsqu'il vit pour la première fois M. l'évêque de Mirepoix. M. de Mirepoix commença dès ce moment à concevoir de l'estime pour lui. Cette estime augmenta lorsqu'au passage de Madame Infante à Bayonne, il fut instruit de toutes les louanges que l'on donnoit à M. l'évêque de Bayonne; de sorte que l'archevêché d'Arles étant venu à vaquer dans ce temps-là, M. de Mirepoix nomma M. de Bayonne à M. le cardinal de Fleury, qui lui paroissoit incertain sur le choix qu'il faudroit faire pour ce siége. M. le Cardinal étoit prévenu contre M. de Bayonne; il lui trouvoit un maintien trop droit, un air froid, un esprit sérieux; il n'avoit point de goût pour lui, il lui croyoit peu d'esprit. M. de Mirepoix ne se rebuta point de ce que sa première proposition n'avoit pas été reçue aussi favorablement qu'il auroit pu l'espérer. Ceux qui revenoient des frontières d'Espagne, où ils avoient été à la suite de Madame Infante, ayant fait l'éloge de M. de Bayonne devant M. le Cardinal, M. de Mirepoix, qui étoit présent, fit remarquer à S. Ém. les louanges qu'on donnoit à un prélat dont il lui avoit déjà parlé avantageusement. Enfin il réussit à ce qu'il souhaitoit, et M. de Bayonne fut nommé archevêque d'Arles. M. de Mirepoix ne le perdit point de vue dans cette nouvelle dignité. Il avoit la plus grande et la plus entière confiance en M. l'abbé Combes, supérieur des missions étrangères, lequel avoit relation avec presque tous les évêques. M. Combes avoit un

ne prendra pas possession qu'il n'ait ses bulles ; il ne les aura pas de deux ou trois mois. Pendant la vacance du siége, M. l'abbé d'Harcourt, doyen du chapitre de Notre-Dame, qui vient ici de temps en temps, n'y paroît plus qu'en habit long ; c'est l'usage et le droit du doyen. Avant ce temps-là, il paroissoit toujours ici en habit court. A la mort de M. de Vintimille, quelques gens avoient pensé

---

frère jésuite, demeurant en Provence, je crois même dans la ville ou au moins dans le diocèse d'Arles. Il le pria d'écrire à son frère pour savoir de lui de quelle manière se conduisoit M. d'Arles. Le jésuite en rendit les témoignages les plus avantageux : régularité dans les mœurs, douceur et conciliation dans l'esprit, règles édifiantes dans la maison, application continuelle aux affaires du diocèse. Des témoignages si avantageux ne suffisoient pas encore à M. de Mirepoix, il voulut éprouver M. d'Arles. Il s'en présenta deux occasions, l'une au sujet d'un chapitre de la doctrine chrétienne assemblé à Paris, dont tous les membres se trouvèrent si mauvais pour les sentiments, que M. de Mirepoix résolut de le transporter ailleurs, pour acquérir au moins quelques voix bien intentionnées. Il choisit pour cet effet la ville de Beaucaire, dans le diocèse d'Arles, où les Pères de la doctrine ont une maison considérable. Il fit donner par le Roi des gratifications à ceux qui étoient venus à Paris à l'occasion du chapitre, pour les dédommager des frais qu'ils auroient à faire pour se transporter à Beaucaire. Il fit nommer M. d'Arles commissaire du Roi. Ce prélat réussit parfaitement dans cette commission ; il ne fut nommé dans le chapitre pour les places principales que des sujets de bonne doctrine ; tout s'y passa sans bruit, et M. d'Arles s'y fit aimer et estimer.

Il y avoit à Tarascon une communauté de filles dont Mme de Fénelon, sœur du marquis de Fénelon, étoit abbesse. Cette communauté étoit dans un si grand désordre, que Mme de Fénelon avoit demandé à en sortir. Elle avoit été même nommée à une autre abbaye en Saintonge. M. de Mirepoix, toujours occupé de M. l'archevêque d'Arles, désira qu'il fût chargé de remettre la règle dans cette abbaye. Tarascon est du diocèse d'Avignon. Il écrivit au vice-légat pour avoir son agrément, et en conséquence M. d'Arles fut chargé de travailler à cet ouvrage. Le succès répondit aux désirs de M. de Mirepoix ; les religieuses rentrèrent dans le devoir, et supplièrent avec instance leur abbesse de ne les point quitter, l'ordre et l'union se rétablirent dans la maison avec l'édification la plus grande, et Mme de Fénelon resta à Tarascon.

La dernière assemblée du Clergé a encore donné occasion à M. de Mirepoix de connoître M. d'Arles ; il a eu des conversations particulières avec lui, et en a toujours été extrêmement content, mais pour ne rien négliger de ce qui pouvoit l'instruire encore davantage, il a eu recours au jésuite frère de feu M. l'abbé Combes ; la réponse du jésuite a été remplie d'éloges de M. d'Arles et a été montrée au Roi. (*Note du duc de Luynes.*)

que le choix du Roi pourroit tomber peut-être sur l'abbé d'Harcourt; on peut même être étonné qu'à l'âge qu'il a il n'ait point été nommé évêque. Cet étonnement cesse lorsque l'on est instruit qu'il étoit extrêmement lié et attaché à feu M. le cardinal de Noailles, ce qui a donné soupçons, peut-être fort injustes, sur sa doctrine. On pourroit ajouter encore une raison, qui cependant ne devroit pas être comptée aujourd'hui; c'est que Mme la maréchale d'Harcourt, sa mère, eut une explication fort vive il y a quelques années avec M. le cardinal de Fleury, vraisemblablement au sujet de l'abbé d'Harcourt; et la conversation s'échauffa au point que, quoiqu'ils eussent été fort amis, ils ne se sont jamais vus depuis. La famille de MM. d'Harcourt est respectable par sa probité et par son union.

J'appris il y a deux jours que M. d'Argenson le fils a été fait aide-major de l'armée de Flandre; c'est un emploi fort agréable pour un jeune homme qui veut apprendre le métier de la guerre.

J'appris aussi il y a deux jours que M. le marquis de Pontchartrain, frère de M. de Maurepas, maréchal de camp, a obtenu la lieutenance générale du pays d'Aunis, vacante par la mort de M. de Guéry, attaché à feu M. le duc du Maine.

Du jeudi saint, 7 — J'ai parlé ci-dessus de la lieutenance générale d'Aunis donnée à M. de Pontchartrain; cette charge vaut 8 à 9,000 livres. M. de Guéry avoit un brevet de retenue de 50,000 livres que M. de Pontchartrain paye. Le Roi ne donne point à M. de Pontchartrain de brevet de retenue.

Le 1er de ce mois, M. le maréchal de Saxe partit pour Chambord (1). M. de Tournehem partit le lendemain pour

(1) Le Roi venoit de donner au maréchal de Saxe le château de Chambord sa vie durant.

se rendre à Chambord et prendre connoissance des réparations qu'il est nécessaire d'y faire, et qui sont à la charge du Roi.

La revue des gardes françoises et suisses se fera le 15 de ce mois, et ils doivent partir le lendemain pour la Flandre.

Le départ du Roi aussi pour la Flandre paroît très-certain, et l'on croit même que ce sera incessamment, mais on ne dit point le jour. Il n'y a que les affaires générales qui pourroient faire changer cet arrangement; on parle toujours beaucoup de paix. Il est vraisemblable que le voyage de M. de Noailles à Madrid aplanira ou augmentera les obstacles qui s'y sont rencontrés jusqu'à présent.

Le parti du prince Édouard se maintient toujours en Écosse; il remporte même de temps en temps quelques petits avantages. Ses troupes montent encore à environ 12,000 hommes. Il lui faudroit une augmentation d'hommes, et outre cela des vivres et de l'argent. Il paroît que notre projet subsiste toujours de faire passer quelques secours en Écosse. M. le duc d'York est toujours à Calais.

Il est décidé que M. le Dauphin n'ira point en campagne avant les couches de Mme la Dauphine.

J'ai déjà parlé ci-dessus du peu d'occupation que se donne M. le Dauphin dans le courant de la journée; il avoit paru vouloir changer de conduite et avoir de temps en temps des entretiens le matin avec M. de Mirepoix, et l'après-dînée avec M. l'abbé de Saint-Cyr; mais le plaisir d'être avec Mme la Dauphine l'emporte sur tout autre, et la journée se trouve communément assez peu remplie. Lorsqu'il va chez la Reine, la conversation y est toujours fort vive et fort gaie entre eux; il est fort à son aise avec la Reine; Mme la Dauphine paroît s'y trouver fort bien aussi. Mesdames sont souvent présentes à ces conversations, et la Reine leur marque beaucoup d'amitié.

La Reine n'a point joué tous ces jours-ci, et ne recommencera à jouer que le jour de Pâques ; elle a vu ses enfants tous ces jours-ci et les entrées ; mais comme elle faisoit toujours la conversation avec ses enfants, on profitoit peu de ce temps pour lui faire sa cour. Le dimanche elle s'enferma, et fit ses pâques le lundi à la paroisse ; ce fut M. l'abbé de Fleury qui lui dit la messe ; M. l'archevêque de Rouen est absent.

M. l'abbé de Fleury revient d'Auvergne voir M. son père, d'où il a été en Bretagne à son abbaye. Ce furent Mme de Luynes et Mme d'Antin (1) qui tinrent la nappe de communion de la Reine.

Samedi dernier, 2 de ce mois, M. de Richelieu dit au Roi que S. M. avoit eu la bonté de faire espérer, même de promettre, que s'il accordoit quelques grâces aux princes légitimés, il en dédommageroit les ducs et pairs en les rétablissant dans quelques-unes des prérogatives qui leur ont été ôtées ; il ajouta que si S. M. persistoit dans les mêmes sentiments, elle voudroit peut-être bien rendre aux pairs la cène et l'adoration de la croix. Le Roi écouta ce discours sans paroître en être peiné, et dit d'un fort bon ton à M. de Richelieu qu'il falloit en parler à M. de Maurepas. M. de Richelieu, qui est bien éloigné d'avoir aucune liaison avec M. de Maurepas, et qui d'ailleurs le croit prévenu sur ce qui regarde les ducs, pria le duc de Gesvres d'y aller avec lui. La conversation fut longue et détaillée, M. de Maurepas entra fort dans toutes les raisons que l'on pouvoit dire en faveur des ducs, et demanda seulement les dates et les détails qui lui étoient nécessaires pour en rendre compte au Roi. M. de Richelieu prit le parti d'envoyer sur-le-champ un courrier à M. le duc de Saint-Simon, à la Ferté. M. de Richelieu partit aussitôt pour Paris, d'où il va en campagne pour

(1) Mme de Villars n'y étoit pas. (*Note du duc de Luynes.*)

huit ou dix jours. Cependant la réponse de M. de Saint-Simon arriva et fut envoyée à M. d'Aumont. Je n'ai point encore vu ce mémoire; mais j'ai ouï dire qu'il étoit bien écrit. Il y est rapporté que ce fut le père de M. le Grand qui fit ôter aux pairs le service de la cène en 1704. Mme la duchesse de Bourgogne avoit nommé Mlle d'Armagnac pour quêter; Mlle d'Armagnac avoit refusé; Mme de Bouillon avoit aussi refusé, et cela sans aucun prétexte d'affaires ni de santé. Mme la duchesse de Bourgogne nomma Mme la duchesse de Saint-Simon, qui refusa aussi, même sans aucun prétexte. Le Roi fut fort choqué de ce refus; mais Mme la duchesse de Bourgogne, ayant été instruite des raisons qui avoient déterminé Mme de Saint-Simon, approuva sa conduite. M. de Saint-Simon prit le parti de demander une audience au Roi; elle lui fut accordée. Le Roi parut content du détail que lui fit M. de Saint-Simon, et lui dit qu'il feroit quêter Mlle d'Armagnac; elle quêta en effet; après quoi Mme de Saint-Simon ne fit plus de difficulté de quêter aussi. M. le Grand cherchoit une occasion de se dédommager sur les ducs et pairs de ce prétendu désagrément; il profita de la circonstance de la cène où les ducs avoient coutume de servir; et le jeudi saint, au lever du Roi, il prit la liberté de représenter à S. M. qu'il avoit exécuté ses ordres avec soumission pour Mlle d'Armagnac, quoique Mme de Saint-Simon eût refusé (il eut grand soin de ne point parler du premier refus fait par Mlle d'Armagnac); qu'il espéroit que le Roi voudroit bien lui accorder une espèce de dédommagement, en ne permettant plus aux ducs d'aller à la cène. Le Roi eut la bonté d'avoir égard à cette requête, et entre le lever et le temps de la cène, quoique l'intervalle ne soit pas long, le Roi ordonna que les ducs ne serviroient point. Cependant il n'y a nulle difficulté pour le service des duchesses à la cène de la Reine, comme je l'ai déjà marqué, c'est le Roi lui-même qui l'a reglé, et Mme de Montauban, qui ne veut pas marcher après les duchesses, ne s'y

trouve pas. M. de Gesvres fut chargé dimanche ou lundi d'aller instruire Mme de Pompadour de la démarche qu'avoit faite M. de Richelieu. Mme de Pompadour parut l'approuver, et trouva seulement qu'on avoit attendu un peu tard pour cette année ; mais M. de Richelieu n'avoit consulté personne et avoit pris tout d'un coup son parti de lui-même. Le mémoire fut communiqué à M. de Maurepas, qui le porta au Roi mardi dernier. Le Roi a paru recevoir favorablement la requête des ducs, mais il dit qu'il étoit trop tard pour cette année, et qu'il leur accorderoit l'année prochaine ce qu'ils désiroient.

M. de Lauraguais, à qui le roi d'Espagne a donné la Toison à l'occasion du voyage qu'il a fait pour recevoir Mme la Dauphine, devoit être reçu ici lundi dernier à la chapelle, par M. le Dauphin au nom du roi d'Espagne. Les chevaliers de la Toison qui sont en France étoient avertis ; mais comme on avoit besoin encore de quelques éclaircissements, la cérémonie a été remise après Pâques. La Toison a été apportée à M. de Lauraguais par un valet de chambre de M. de Rennes. L'on a gardé ce valet de chambre jusqu'au départ de M. de Noailles ; on l'a seulement fait partir deux jours auparavant.

M. de l'Hôpital, ambassadeur du Roi auprès du roi des Deux-Siciles, a été fait chevalier de l'ordre de Saint-Janvier avec l'agrément du Roi. Le roi des Deux-Siciles avoit accordé le cordon de cet ordre à M. de Puisieux, prédécesseur de M. de l'Hôpital ; M. le Cardinal ne voulut jamais consentir qu'il l'acceptât. M. de l'Hôpital, qui est ici, ne sera reçu qu'à son retour à Naples ; mais en attendant il a permission de porter l'ordre.

Mme de Cambis (Gruyn), dont le mari (1) est mort à Londres ambassadeur du Roi, est restée veuve avec un

(1) Il s'appeloit le chevalier de Vèleron quand il se maria. (*Note du duc de Luynes.*)

fils et une fille; elle marie sa fille à M. d'Arbouville, qui est dans la gendarmerie. Mme de Cambis est une femme de beaucoup de vertu et de mérite.

M. le chevalier de Mailly, second fils de Mme de Mailly (Bournonville) qui, avoit été capitaine dans le régiment du prince Camille, fils de M. le prince de Pons, a quitté ce régiment fort mécontent du prince Camille, lequel croit de son côté avoir sujet de se plaindre de M. de Mailly. M. de Mailly trouva dimanche M. le prince Camille aux Théatins et lui proposa de sortir; ils sortirent en effet, mais le chevalier de Mailly a été arrêté et conduit à la Bastille.

Du vendredi saint 8, Versailles. — Dimanche dernier jour des Rameaux, ce fut Mme de Bellefonds qui quêta. M. de Bellefonds son mari est de la même maison que M. l'archevêque de Paris, mais parent éloigné. M. l'archevêque de Paris a un frère qui s'appelle aussi M. de Bellefonds, qui a un régiment depuis environ un an. C'est M. l'évêque de Mirepoix qui a sollicité cette grâce pour lui. M. de Bellefonds avant ce temps-là étoit major de M. le comte de Brionne.

Hier jeudi, ce fut Mme la comtesse de Maillebois (d'Argenson) qui quêta.

Il y a deux ou trois jours que Mme de Luynes rencontra Mme de Pompadour dans l'appartement; Mme de Pompadour lui dit : « Tout le monde dit que je quêterai le jour de Pâques. » Mme de Luynes lui répondit qu'elle n'en avoit point entendu parler à la Reine. Mme de Luynes rendit compte aussitôt à la Reine de ce propos. La Reine a jugé que ce désir de quêter venoit plutôt de Mme de Pompadour que du Roi, lequel pourroit peut-être trouver lui-même qu'il ne seroit pas trop décent que Mme de Pompadour quêtât; ainsi la Reine nomma hier Mme de Castries pour quêter dimanche.

En conséquence de la décision du Roi pour la cène cette année, dont j'ai parlé, tout se passa hier comme à

l'ordinaire, c'est-à-dire que tous ceux qui se présentent portent des plats indifféremment. M. le duc d'Antin, qui est un enfant et qui ne sait encore rien sur pareille matière, s'étant trouvé avec deux jeunes gens de son âge qui vouloient aller porter des plats, crut pouvoir se présenter sans inconvénients, et obtint sans peine une faveur aussi légère. Il a été extrêmement blâmé par tous les ducs, et encore plus Mme sa mère de ne l'en avoir pas averti; d'autant plus que tous les ducs ont eu l'exactitude de ne point assister à la cène depuis qu'on leur a ôté le droit que leur donnoit leur dignité en qualité de grands officiers de la couronne. Ce fut l'abbé Roland, chanoine de Toul, qui prêcha à la cène du Roi; je ne l'ai point entendu, par la raison que je viens de dire, et je n'ai même jamais vu la cène du Roi; mais on dit que l'abbé Roland prêcha assez bien, et surtout que son compliment fut très-approuvé. Il est jeune et fort connu de Mme la princesse de Carignan. Ce fut M. l'évêque du Puy (Pompignan) qui fit l'absoute. L'absoute doit être faite par le grand aumônier. M. le cardinal de Rohan a fait cette fonction plusieurs fois à la cène du Roi, et M. le cardinal de Fleury à celle de la Reine. En l'absence du grand aumônier, c'est le premier aumonier. Feu M. l'évêque de Metz (Coislin) a fait l'absoute plusieurs fois à la cène du Roi. Lorsque les grands et les premiers aumôniers sont absents, ils prient un évêque de la faire à leur place; quelquefois c'est le même évêque qui fait l'absoute aux deux cènes. Celle du Roi est ordinairement le matin vers les dix heures, et celle de la Reine vers les trois heures après midi. Hier il y avoit deux évêques, et ce fut M. l'évêque de Fréjus (du Bellay) qui fit l'absoute à la cène de la Reine. Le sermon fut prêché par un Barnabite, et fut médiocrement bon.

La cène de la Reine se passa comme à l'ordinaire. Il faut quinze dames en tout, à cause des treize portions outre le pain et le vin. Mme la Dauphine n'a pas pu s'y

trouver, étant trop avancée dans sa grossesse. La Reine savoit que Mesdames y seroient et Mme de Penthièvre; en conséquence elle avoit fait une liste de sa main, qu'elle envoya à Mme de Luynes. Elle avoit nommé douze dames; Mme de Faudoas étoit du nombre, mais elle partit avant-hier matin pour aller voir Mme d'Armentières, sa belle-sœur, qui est depuis trois ou quatre mois presque toujours à l'extrémité, des suites d'une fièvre maligne, et à qui il s'est formé un dépôt qui oblige à une opération. La Reine mit à sa place Mme la comtesse de Maillebois, quoiqu'elle eût quêté le matin. Les dames étoient donc : Mesdames, Mme de Penthièvre, Mmes les duchesses de Brissac, de Beauvilliers, de Boufflers, d'Antin, de Nivernois et de Fleury, qui marchoient toutes suivant l'ancienneté de pairie, Mmes de Bouzols, d'Andlau, de Rupelmonde, de Maillebois, de Castries et de Bellefonds. Mme la duchesse de Chartres arriva mercredi au soir, après que Mme de Luynes eut envoyé avertir les dames par un valet de chambre de la Reine. La Reine ni qui que ce soit n'étoit instruit que Mme de Chartres dût arriver, de sorte qu'il y eut une des dames qui se trouva sans fonction; elles s'arrangèrent deux ou trois ensemble pour se relayer.

Il vient de mourir deux lieutenants généraux des armées du Roi, tous deux cordons rouges; l'un est M. d'Ourches, qui mourut il y a deux jours, l'autre M. de Berville, qui mourut hier. Le Roi nous a dit aujourd'hui qu'il avoit donné le cordon de M. d'Ourches à M. de Champeron, aide-major de la compagnie de Noailles.

Mesdames firent leurs pâques mercredi dernier. Mme la maréchale de Duras y étoit; mais comme M. le maréchal de Duras n'est pas pair, ce ne fut point elle qui tint la nappe de communion, ce fut Mme de Brissac et Mme de Beauvilliers. Entre les pairs c'est toujours l'ancienneté qui décide; les charges ne donnent aucune préférence en pareil cas.

Le Roi a dîné aujourd'hui au grand couvert; c'est un

dîner d'étiquette, où l'on sert toutes sortes de racines en figures de poissons. M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames ont aussi dîné au grand couvert.

Du samedi saint, 9, Versailles. — J'ai marqué ci-dessus que Mme la duchesse de Chartres arriva jeudi à la cène sans avoir rien fait dire, de sorte qu'il y eut une des dames nommées par la Reine qui se trouva sans fonction. La Reine a été fort mécontente de cette conduite de Mme de Chartres, et lui en a parlé. Cette aventure de la cène est le second tome de ce qui arriva au dernier ballet, et dont j'ai déjà parlé. Mme de Chartres avoit mandé qu'elle viendroit; on l'attendit toujours inutilement; elle ne vint point, et la sixième place qu'elle devoit occuper dans le carrosse de la Reine resta vide. La règle est en pareil cas que les princesses du sang doivent faire demander à la Reine permission de la suivre et se rendre exactement chez Sa Majesté.

Mme la Dauphine ne fut point hier au sermon de la Passion ni à l'adoration de la croix; elle entendit l'office en haut, dans la petite tribune, où elle a coutume de se mettre, vis-à-vis celle de la Reine. L'adoration de la croix se fit hier comme à l'ordinaire : immédiatement après le sous-diacre, les aumôniers de la Reine, le confesseur du Roi, les aumôniers du Roi, M. le coadjuteur en rochet et camail (M. le cardinal de Rohan n'y étoit point), ensuite M. le cardinal Tencin en rochet et camail violet, le Roi, la Reine, M. le Dauphin, Madame, Madame Adélaïde, M. le duc de Chartres, Mme la duchesse de Chartres, M. le prince de Dombes, M. le comte d'Eu, M. le duc de Penthièvre. Mme de Penthièvre est incommodée; elle entendit l'office en bas dans la tribune à gauche. M. le coadjuteur tint le plat pour recevoir les offrandes du Roi, de la Reine, de M. le Dauphin et de Mesdames; il le remit ensuite à l'abbé de Montazet, aumônier du Roi en quartier, qui reçut l'offrande de tous les princes. M. le Dauphin à l'ordinaire suivit le Roi et lui remit l'offrande, et Madame suivit la

Reine. La dame d'honneur ne suit point en pareil cas. Le chevalier d'honneur marche devant la Reine. Mesdames avoient chacune leur écuyer en allant à l'adoration.

Du jour de Pâques, 10, Versailles. — J'ai marqué l'année dernière, ou il y a deux ans, que le Roi avoit supprimé le motet qu'on chantoit ordinairement chaque jour des ténèbres. Il y a encore eu un changement cette année. Les leçons de ténèbres étoient ordinairement chantées par les basses-contre de la chapelle ; cet usage a été continué pour les six dernières leçons, mais à l'égard des trois du premier nocturne, elles ont été chantées par les plus belles voix de la musique, un dessus, une haute-contre et une basse-taille. La haute-contre a toujours été Poirier. La basse-taille a été le premier jour Ducroc, le second jour Guérin, qui est entré à la musique depuis peu, et le troisième jour Benoît, qui a une voix admirable. Le dessus a été chanté par trois Italiens, le premier jour l'abbé d'Otha, le second Falco, le troisième Jérôme. Celui-ci est ancien dans la musique ; les deux autres furent envoyés de Naples par M. de Puisieux il y a quelques années ; il étoit alors ambassadeur en cette cour.

Le Roi a été exactement les trois jours à ténèbres ; hier il assista à l'office du matin en haut et alla courre le cerf ; il étoit revenu avant les complies. Il devoit aller entendre l'*O filii et filiæ* ; on avoit mis le tapis à la grande tribune, et il y avoit une travée de gardée pour Mme de Pompadour, qui a toujours été à ténèbres ces jours-ci. Le Roi ne vint point à la chapelle, et Mme de Pompadour n'y parut pas non plus. Il soupa dans ses cabinets à sept heures, et dîne aujourd'hui au grand couvert.

Je n'avois point été au dîner de Mesdames depuis qu'elles ont une dame d'honneur ; j'y fus hier. Mesdames mangent toutes deux ensemble, dans la première chambre en entrant. Pendant l'éducation, Mme de Tallard étoit assise vis-à-vis de Mesdames ; elles avoient chacune une femme

de chambre derrière elles, lesquelles donnoient les assiettes à Mme de Tallard pour les présenter à Mesdames; les officiers du Roi mettoient sur table, et les officiers du gobelet présentoient la soucoupe à Mme de Tallard pour donner à boire à Mesdames; l'essai se faisoit au buffet. Le nouvel arrangement de donner une dame d'honneur à Mesdames a obligé le Roi à faire un règlement pour le service. Mme la maréchale de Duras sert Mesdames, comme la dame d'honneur servoit la Reine quand elle mangeoit dans sa chambre avec le Roi, debout au milieu de la table vis-à-vis, et comme Mme de Brancas et Mme de Lauraguais servent tous les jours M. et Mme la Dauphine; mais chez la Reine et chez Mme la Dauphine, comme elles ont chacune leur maison, ce sont les femmes de chambre qui prennent les plats à la porte de la chambre, les mettent sur la table et présentent tout le service à la dame d'honneur ou à la dame d'atour, et l'essai se fait au buffet. Mesdames n'ont point de maison; elles sont servies par les officiers du Roi; ainsi leurs dames d'honneur les servent précisément de la même manière que le premier gentilhomme de la chambre sert le Roi. Il n'y a qu'une femme de chambre; elle reçoit le service directement des officiers du Roi; elle met les plats sur la table, et elle verse elle-même pour l'essai. A Marly, comme j'ai pu le marquer, l'arrangement étoit différent; c'étoit encore le temps de l'éducation, mais cela n'y avoit nul rapport; mais elles dînoient tous les jours avec leurs dames. Mme de Tallard n'y mangeoit presque jamais, Mme de la Lande presque toujours, mais elle n'avoit aucune fonction dans ce moment, et Mesdames étoient servies par leurs femmes de chambre; les officiers du Roi mettoient sur table. On peut remarquer à cette occasion ce que j'ai écrit du service de la Reine pendant son séjour à Metz. Elle y fut servie, comme l'on sait, par les officiers du Roi. Mme de Luynes eut l'honneur de la servir les premiers jours. Les officiers du Roi lui donnoient le service, mais ils lui dirent

que c'étoit par respect et considération pour elle qu'ils ne vouloient faire aucunes difficultés. Mme de Luynes, pour donner une plus grande preuve de son attachement à la Reine, continua pendant les jours que le Roi fut plus mal; après quoi, elle pria la Reine de trouver bon qu'elle laissât jouir les officiers du Roi d'un droit qu'ils croyoient leur appartenir.

Le contrat de mariage de M. d'Estaing avec Mlle de Châteaurenaud fut signé hier. La noce se fait mercredi chez M. de Luxembourg.

M. de Montal arriva hier; il fit sa révérence au Roi dans la galerie, ayant manqué le lever. Le Roi s'arrêta un moment, mais il ne lui dit rien. Il dit avoir dans sa poche de quoi se justifier entièrement. Il a passé à Turin en revenant, et a vu le roi de Sardaigne. Ce prince le connoissoit beaucoup, ayant servi sous ses ordres : il l'a fort bien reçu ; il ne lui a point parlé en particulier ; il lui donna audience devant M. le duc de Savoie et son gouverneur, M. de Solar, qui a été ambassadeur ici, et le premier gentilhomme de la chambre. Il le fit souvenir du bon conseil qu'il lui avoit donné, au passage de la Secchia, de cacher la consternation dans laquelle ce prince étoit. Il lui parla avec estime et amitié pour les François, mais fort différemment pour les Espagnols ; il ajouta que de même que les François avoient profité habilement de la séparation des Piémontois d'avec les Autrichiens pour attaquer et battre les Piémontois au passage du Tanaro, il avoit cru devoir profiter de son côté de la position des Espagnols, qui ayant voulu conserver le terrain immense qu'il y a depuis Milan jusqu'à Gênes, s'étoient mis hors de portée de secourir les François, et en avoit profité pour secourir la citadelle d'Alexandrie. M. de Montal ne se plaint point de M. de Maillebois; il dit qu'il est son ami de tous les temps, qu'il a désiré de servir avec lui, que M. de Maillebois l'a désiré de même. M. le maréchal de Maillebois ne fait de son côté aucune plainte de M. de Montal. La

lettre et le mémoire ci-après (1) à la fin de ce livre instruiront de ce qu'on peut savoir jusqu'à présent de cet événement singulier.

L'Espagne est toujours furieuse, et la lettre ou diplôme pour la grandesse de M. de Maillebois n'est point encore expédiée. On prétend cependant que l'Infant est fort content de M. de Maillebois et fort fâché des ordres qu'il reçoit de Madrid auxquels il est obligé d'obéir.

Du lundi de Pâques 11. — M. le Dauphin fit ses pâques samedi ; il n'y avoit point de princes du sang pour tenir la nappe, et l'on comptoit qu'elle seroit tenue par deux ducs et pairs ; mais il parut que M. le Dauphin aimoit mieux qu'il n'y eût aucune espèce de cérémonial, et pour cet effet il alla à six heures du matin à la paroisse.

Hier, après le grand couvert, le Roi, la Reine, M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames entrèrent dans la chambre de la Reine ; c'est le moment d'une conversation générale debout et qui n'est pas longue. Lorsque le Roi s'en va, M. le Dauphin vient baiser la main de la Reine, l'embrasse et s'en va. Mme la Dauphine et Mesdames vont baiser la main du Roi et l'embrasser et restent chez la Reine, mais un instant seulement. Hier, après que le Roi fut parti, Mesdames parurent désirer de prendre du café ; Mme la maréchale de Duras étoit avec elles : on apporta du café, dont la Reine prit d'abord, Mme de Luynes présentant la serviette à Madame. Pour le café, ce fut Mme de Luynes qui le présenta à la Reine ; après cela, Mme de Luynes présenta la serviette et le café à Madame. Mme la maréchale de Duras n'eut aucun service, parce qu'elle n'en doit point avoir chez la Reine ; elle ne le prétend pas non plus.

Il y a longtemps que je n'ai parlé de Mme de Mailly ; elle est toujours logée dans la maison que le Roi lui a donnée et fait accommoder dans la rue Saint-Thomas-du-Louvre.

(1) Voy. à la fin de l'année les nos 2 et 3 des pièces justificatives.

Elle est dans la plus grande piété ; les sermons du P. Renault de l'Oratoire ont été les premiers sujets de ses réflexions ; elle continue à suivre ce prédicateur. Il y a quelques jours qu'étant à un de ses sermons, elle se trouva mal et fut obligée de sortir de l'église. L'auditoire est toujours extrêmement rempli, et ce mouvement importuna beaucoup de gens de ceux qui y étoient ; entr'autres un homme brutal et de mauvaise humeur s'avisa de dire fort indécemment : « Voilà bien du bruit pour une p..... » Ce mot fut prononcé si près de Mme de Mailly qu'elle l'entendit, et malgré l'état où elle étoit, elle lui dit : « Monsieur, puisque vous me connoissez, priez Dieu pour moi. » Cette parole d'une humilité sans bornes prouve mieux la vérité de la conversion de Mme de Mailly que ses autres bonnes œuvres.

M. de Montal eut hier une longue conférence avec M. le comte d'Argenson. Il paroît que l'on a été content de ce qu'il a apporté pour sa justification. Il voulut remettre à M. d'Argenson la lettre de M. de Maillebois (1) ; M. d'Argenson se contenta d'en prendre une copie, et lui dit de garder l'original. Il lui dit qu'il alloit travailler à lui faire rendre sa liberté au plus tôt, afin qu'il pût être employé cette année ; que d'ailleurs il lui conseilloit de ne point aller dans ses terres, et même, s'il alloit à Paris, d'y rester peu, et de faire assidûment sa cour au Roi jusqu'au retour de S. M.

J'ai parlé dans le temps des ouvrages que l'on fait faire à l'appartement de la Reine à Fontainebleau. En travaillant à ces ouvrages, l'on a trouvé sous l'appartement de la Reine plusieurs fort petits caveaux, et un escalier pour y descendre. Dans un de ces caveaux on a trouvé une tête d'homme sans aucun vestige de son corps. Le

(1) M. de Montal m'a prêté cette lettre signée de M. de Maillebois ; je l'ai fait copier à la fin de ce livre. (*Note du duc de Luynes.*) — On ne l'a pas retrouvée au manuscrit. (*Note des éditeurs.*)

souvenir de l'histoire de Monaldeschi, que la reine Christine fit tuer dans la galerie des cerfs à Fontainebleau, faisoit croire que ce pouvoit être la tête de ce grand écuyer de la reine de Suède; mais on sait que son corps fut porté à Avon; il n'y a point d'apparence que la tête en ait été séparée.

Hier le Roi, en parlant de cette tête trouvée sous l'appartement de la Reine, parla aussi de la galerie de François Ier, que l'on appelle communément la galerie des Réformés. Il nous dit que l'origine de ce nom étoit une réforme faite dans les troupes, après laquelle les officiers de ces troupes qui vinrent trouver le Roi furent mis en haie dans cette galerie.

Du jeudi 14, *Versailles.* — Je ne sais si j'ai parlé ci-dessus de Mlle de la Gardie, Suédoise, dont le père avoit rendu des services à la France; elle étoit ici depuis plusieurs années avec sa sœur, toutes deux protestantes; elle s'est convertie, et fit abjuration il a trois ou quatre mois; elle perd tout son bien par cette démarche; elle avoit ou devoit avoir 14,000 livres de rente. Le Roi lui a donné 2,000 livres de pension (1).

M. de Blancmesnil vint ici il y a deux jours faire son remercîment au Roi; il étoit président à mortier; il avoit même été question de lui pour la place de premier président. Le Roi vient de lui donner la place de premier président de la cour des aides, vacante par la démission volontaire de M. le Camus.

Le départ du Roi pour l'armée est fixé au 2 du mois prochain. Le Roi partira à deux heures du matin, pour aller tout de suite coucher à Arras. Il dit, il y a deux jours à M. le Dauphin qu'il comptoit

(1) Elle est venue ces jours-ci faire sa révérence à la Reine. Depuis ces 2,000 livres, elle a obtenu encore 1,000 livres en deux articles, par la protection de M. le cardinal de Rohan. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 13 mai 1746.)

revenir pour les couches de Mme la Dauphine et le remener avec lui; que si quelques circonstances l'empêchoient de revenir, il le manderoit à M. le Dauphin, afin qu'il l'allât trouver. On laisse ici un plus grand nombre de gardes du corps que l'année dernière, à cause du retour du Roi.

Avant-hier le Roi travailla avec M. le duc de Béthune, et décida que ce seroit M. le chevalier de Pont-Saint-Pierre qui resteroit auprès de la Reine. Tous les chefs de brigade, tant lieutenants qu'enseignes, craignoient d'être nommés pour rester ici, leur zèle pour le service étant fort supérieur à celui qu'ils ont pour le service de la Reine. Le Roi a donné la préférence à M. de Pont-Saint-Pierre, apparemment parce qu'il est le dernier entré dans le corps. Il est maréchal de camp (1) et chef de brigade, mais le dernier de tous les enseignes (2); mais M. de Beaumont, qui est beaucoup plus ancien, quoiqu'il soit auprès de M. le Dauphin, commande toujours la garde.

Il y a déjà quelques jours que l'on sait le nombre d'officiers généraux destinés pour chaque armée; pour l'armée du Roi en Flandre, il y a quarante ou quarante et un lieutenants généraux et soixante-six maréchaux

---

(1) C'est le premier exemple d'un officier général entré dans les gardes du corps. Les officiers de ce corps montent successivement à tous les grades, et il y en a beaucoup de lieutenants généraux, mais avant M. de Pont-Saint-Pierre, il n'y avoit pas encore eu quelqu'un qui étant officier général, fût entré dans les gardes du corps. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) MM. les chefs de brigade, avant que de partir, avoient fait des représentations en faveur de M. de Pont-Saint-Pierre. Ils se fondoient sur ce que le chef de brigade qui est auprès de M. le Dauphin est détaché et n'est pas du guet, ce qui paroîtroit prouver qu'il ne doit pas prendre le commandement du guet resté à Versailles; mais le Roi a décidé en faveur de M. de Beaumont, et cette décision paroît fondée, parce qu'il faudroit, si M. de Pont-Saint-Pierre commandoit le guet, qu'il prît le mot de la Reine et qu'il le donnât à M. de Beaumont, son ancien, ce qui seroit un très-grand désagrément pour M. de Beaumont. En conséquence de l'ordre du Roi, c'est M. de Beaumont qui reçoit le mot de la Reine et le donne à M. de Pont-Saint-Pierre. (*Note du duc de Luynes*, datée du 31 mai 1746.)

de camp. Pour l'armée de M. le prince de Conty en Allemagne, vingt-sept lieutenants généraux et vingt-huit maréchaux de camp. M. le duc de Bouteville, qui n'avoit point été employé l'année dernière, l'est cette campagne. M. de Flavacourt a été refusé cette année comme l'année dernière, quoique M. le maréchal de Saxe, qui connoît sa valeur et sa grande volonté, l'ait demandé avec grandes instances. Tous les colonels ont ordre de se rendre le 20 de ce mois à leurs régiments. Les officiers ont reçu la lettre qui les avertit de l'armée où ils serviront, mais cette lettre en annonce une autre qui marquera le temps de leur départ. Cependant il y a apparence que ceux de Flandre y seront tous arrivés à la fin du mois.

M. le prince de Conty ne partira pas si tôt. L'on a détaché de son armée vingt-trois ou vingt-quatre bataillons pour venir joindre l'armée en Flandre, et l'on croit jusqu'à présent qu'il ne partira point que ces vingt-quatre bataillons ne soient retournés à son armée.

La réception de M. de Lauraguais est fixée pour samedi. L'obstacle qui avoit arrêté étoit par rapport à M le duc de Penthièvre. L'usage d'Espagne dans ces cérémonies est que le nouveau chevalier ne prenne rang qu'après tous les autres. La naissance ni la dignité ne donnent aucune prérogative; les chevaliers sont placés suivant le rang de leur réception; les Infants seuls ont le privilége d'être à la tête de tous les chevaliers. Il n'y a eu qu'un seul cas d'exception à cette règle, et dans lequel le roi d'Espagne aima mieux donner le nom d'infant *ad hoc*, que de faire une règle nouvelle. Lorsque M. le duc de Penthièvre fut reçu, il y a quelques années, ce fut M. le maréchal de Noailles qui fit la cérémonie; et sans s'attacher fort exactement à la règle établie dans l'ordre, il fit passer M. de Penthièvre à la tête de tous les chevaliers. M. de Bauffremont, l'un des chevaliers de la Toison d'or, ne voulut pas s'y trouver, fit des protestations et écrivit en Espagne. Il y a lieu de croire que la démarche

de M. de Noailles ne fut pas approuvé à Madrid (1), car la même difficulté s'est renouvelée à l'occasion de la réception de M. de Lauraguais; et pour éviter une décision, le Roi a ordonné que M. le duc de Penthièvre ne s'y trouveroit pas. On avoit fait aussi une difficulté sur le dais, mais elle ne venoit que des gens du garde-meuble; il a été décidé qu'il y en auroit un comme à la cérémonie de l'ordre du Saint-Esprit.

Du samedi 16. — On apprit avant-hier la mort de Mme de Tresnel; elle étoit fille de feu M. le Blanc, ministre de la guerre; elle étoit veuve depuis plusieurs années; elle a un fils qui a épousé Mlle de Matignon, sœur de Mme de Fitz-James; une fille qui a épousé M. de la Châtre, et une autre qui n'est point mariée et est très-incommodée. Mme de Tresnel est morte de la petite vérole, dans le château de Doux en Brie, appartenant à son fils. Son fils avoit la petite vérole, dont il a été à la dernière extrémité; elle a voulu le garder; la mère et la femme se sont enfermées toutes deux avec M. de Tresnel et ont gagné la même maladie. C'est une perte que Mme de Tresnel, surtout pour sa famille et pour ses amis; elle avoit environ quarante-cinq ans; elle étoit petite, d'une figure peu agréable et point noble, mais elle avoit beaucoup de mérite et de vertus et étoit aimable.

Les nouvelles d'Italie deviennent tous les jours plus mauvaises. Les Espagnols ont abandonné Pavie avec précipitation, et ont perdu par cette retraite des magasins considérables; leur armée est dans le Parmesan et fort séparée de la nôtre. Il paroît que la disposition des esprits n'est point encore changée.

Le chapitre s'est assemblé à midi, dans le cabinet de M. le Dauphin. M. le Dauphin et tous les chevaliers avec

(1) Voyez ce que j'ai écrit au 29 janvier 1740, à la réception de M. de Penthièvre. Il y eut un ordre du roi d'Espagne pour le pas sur les autres chevaliers. (*Note du duc de Luynes*, datée du 9 décembre 1752.)

leurs habits ordinaires, seulement revêtus par-dessus du grand collier de l'ordre de la Toison. M. le Dauphin, suivant l'instruction envoyée d'Espagne, pouvoit commettre qui il jugeroit à propos pour faire la cérémonie de la réception, s'il ne vouloit pas la faire lui-même. Il pouvoit aussi commettre pour faire la fonction de maître des cérémonies. En conséquence il avoit commis M. du Theil, secrétaire de ses commandements.

Le chapitre assemblé, les chevaliers placés suivant l'ancienneté de leur réception, suivant l'usage de l'Ordre, et couverts, M. du Theil est venu recevoir l'ordre de M. le Dauphin et a été ensuite trouver M. de Lauraguais dans la pièce avant celle où se faisoit la cérémonie; et après un petit compliment, auquel M. de Lauraguais a répondu, il est rentré avec lui, faisant les révérences pareilles à celles des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit (1) : M. de Lauraguais s'est mis à genoux. Le serment est long. Après cette lecture, on a fait la question ordinaire à M. de Lauraguais, s'il avoit été reçu chevalier ; il a répondu que oui, ayant la croix de Saint-Louis. Ainsi, il n'y avoit plus que le collier de l'ordre à lui donner. M. de Lauraguais, après le serment, s'est mis à genoux devant M. le Dauphin ; M. le Dauphin a passé au col de M. de Lauraguais le collier de l'ordre, qui a été apporté et présenté par un porte-manteau (2) de M. le Dauphin. Après cette cérémonie, le nouveau chevalier s'est assis à la dernière place sur la banquette, auprès de M. de Villars et s'est couvert ainsi que les autres chevaliers. M. du Theil s'est assis seul sur la banquette vis-à-vis M. le Dauphin ; on a demeuré quelques minutes en silence. M. le Dauphin s'est levé, et le nouveau che-

(1) D'abord à la croix, ensuite à M. le Dauphin et à tous les chevaliers. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) On a choisi un porte-manteau, parce qu'il étoit nécessaire que ce fût un homme ayant droit de porter l'épée. (*Note du duc de Luynes.*)

valier, revêtu du collier, a été embrasser tous les autres chevaliers (1). Le sieur Binet, premier valet de chambre de M. le Dauphin, étoit seul derrière son fauteuil pendant la cérémonie. M. de Lauraguais avoit un habit rouge, brodé en plein; mais il en auroit pu avoir un d'une autre couleur, mais point de manteau.

Du mercredi 20, *Versailles.* — Vendredi dernier le Roi fit la revue de ses gardes françoises et suisses dans la plaine des Sablons, à l'ordinaire.

Dimanche 17 le Roi partit pour Choisy, après le salut. Il n'y a de dames à ce voyage que Mme de Pompadour, Mme d'Egmont et Mme de Bellefonds. M. le duc de Chartres et M. le prince de Conty sont de ce voyage.

Il est décidé que pendant l'absence du Roi Mme de Pompadour restera à Choisy.

M. de Wassenaer continue à travailler avec zèle à terminer la négociation de la paix avec la Hollande; mais comme il a senti toutes les difficultés qui se rencontrent dans cette négociation, il n'a pas voulu en être chargé seul, et a demandé pour adjoint le greffier des États Généraux qui s'appelle Gils, et que par corruption l'on nomme Gillés. Après le pensionnaire, c'est une des places des plus importantes que celle de greffier. M. Gillés est arrivé depuis trois ou quatre jours à Paris; il est intime ami de M. de Wassenaer, depuis longtemps.

J'appris il y a deux jours le mariage d'une des filles de Mme du Roure, l'une des dames de Mme la Dauphine, avec M. Bernard de Rieux, fils de feu M. Bernard. M. et Mme du Roure ont beaucoup d'enfants; cette fille-ci étoit élevée en province.

---

(1) Mais ce n'a été qu'après le départ de M. le Dauphin. (*Note du duc de Luynes.*) — Les chevaliers présents étaient MM. les maréchaux de Maulevrier, de Coigny et de Belle-Isle, MM. de Bauffremont, de la Fare et duc de Villars. (*Note tirée de la légende d'un plan du cabinet du Dauphin et de la disposition de la cérémonie, qui se trouve annexé aux Mémoires.*)

Les nouvelles d'Italie continuent d'être mauvaises; M. le maréchal de Maillebois croyoit que ce qui étoit le plus nécessaire étoit de conserver la communication avec l'État de Gênes; mais il a reçu ordre d'ici d'aller joindre les Espagnols, qui le désirent. Suivant les nouvelles qu'on a reçues, M. le maréchal de Noailles ne doit être arrivé que de ces jours-ci auprès du roi d'Espagne.

M. le maréchal de Saxe est parti aujourd'hui pour aller rassembler l'armée en Flandre. Les équipages du Roi sont partis aujourd'hui ; S. M. part toujours le 2.

M. le duc de Chartres va à l'armée de Flandre, on dit comme volontaire ; Mme la duchesse de Chartres y va avec lui. Elle mène trois dames avec elle : Mme de Polignac et la petite Mme de Sabran, qui lui sont attachées, et Mme de Rochambault, qui étoit gouvernante de feu Mademoiselle ; Mme de Simiane, sa dame d'honneur, lui a demandé permission de ne la pas suivre.

Mme de Brionne, qui est allée à Paris depuis quinze jours, est fort mal de la poitrine.

M. le Dauphin est allé hier à Choisy.

Du dimanche 24, *Versailles*. — Aujourd'hui il y a quatre présentations. Mme la maréchale-duchesse de Broglie vient ici faire ses révérences et prendre son tabouret ; elle n'avoit pas paru ici depuis la mort de M. le maréchal de Broglie, ni depuis qu'il avoit été fait duc. Les trois autres sont trois nouvelles mariées : Mme de Gouffier (Sebbeville) (1), sœur de Mme de Mailly, Mme d'Herbouville (2), fille de Mme de Cambis, et Mme d'Estaing (3) (Château-Renaud).

(1) Elle est plus petite que Mme de Mailly ; elle n'est pas jolie, mais elle est bien faite. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Elle est grande, bien faite, le nez un peu long ; ce n'est point un fort joli visage, mais elle a de l'éclat. Elle a la voix un peu grosse pour une femme. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) Elle est moins grande que Mme de Château-Renaud, mais très jolie. (*Ce*

Le nonce (1) fait aujourd'hui son entrée à Paris ; il la fera mardi ici ; il y a déjà longtemps qu'il est en France.

Le Roi soupa hier et avant-hier dans ses cabinets ; hier il courut un cerf, qui entra dans le grand parc.

Du lundi 25. — Le Roi avoit renvoyé la fauconnerie de jour en jour, comme il fait tous les ans ; quelquefois même il finit par ne point aller à cette chasse ; cependant, jeudi dernier il fut de Choisy voler dans les environs. Mme de Pompadour étoit à cette chasse ; on avoit cru qu'elle n'y iroit pas, parce qu'il y avoit un soupçon de grossesse. On me dit il y a quelques jours que ce soupçon n'existoit plus ; mais cette nouvelle n'est pas trop bien fondée, et l'on m'a dit depuis que ce soupçon subsistoit.

Le Roi signa hier le contract de mariage de M. Bernard qu'on appelle de Saint-Serre avec Mlle du Roure.

Il y eut aussi hier un chapitre extraordinaire de l'Ordre. M. d'Ardore n'a point été reçu en même temps que les autres chevaliers de la dernière promotion, parce qu'il falloit le temps pour faire venir ses preuves de Naples. Comme elles sont arrivées, il auroit pu être reçu à la Pentecôte ; mais l'absence du Roi fera qu'il n'y aura point de cérémonie. Il a paru désirer d'avoir la permission de porter le cordon, devant suivre le Roi en campagne. S. M. ayant bien voulu y consentir, a fait examiner les preuves et donné la permission demandée.

Du jeudi 28, *Versailles.* — Avant-hier Mme de Luxembourg présenta ici sa fille, Mme la princesse de Robecque, qui prit son tabouret comme grande d'Espagne. Elle n'avoit pas été présentée après son mariage ; elle étoit allée en Flandre avec son beau-père, qui y est mort. Feu M. de Robecque étoit chevalier de la Toison ; son fils, qui s'appeloit le comte d'Esterre et qui vient de prendre le nom

---

ressemble cependant beaucoup à feu M. de Château-Renaud. (*Note du duc de Luynes.*)

(1) Durini, archevêque de Rhodes.

de Robecque, a été à Madrid reporter le cordon, dans l'espérance d'obtenir la même grâce, comme cela se pratique ordinairement; mais cette tentative n'a pas eu le succès qu'il en attendoit, et il est revenu sans rapporter l'Ordre. Mme de Robecque est presque aussi grande que Mme de Luxembourg; elle est bien faite, elle a un visage qui plaît, et ressemble beaucoup à sa mère.

Le nonce Durini fit son entrée ici mardi dernier; il étoit conduit par M. le prince de Guise. Il eut audience publique, eut les honneurs des armes, et fit son compliment au Roi en italien, suivant l'usage.

Lundi dernier, M. de Voltaire fut élu à l'Académie à la place de M. le président Bouhier; le Roi avoit parlé et même fait écrire qu'il ne s'opposeroit point à son élection. Roy, fameux poëte lyrique, désire depuis longtemps d'obtenir une de ces places; mais l'Académie n'oublie point qu'il a écrit contre elle, et d'ailleurs il n'a pas trouvé du côté de la Cour la faveur qu'il auroit souhaitée. Dans cette occasion-ci, il ne s'est point présenté. Lundi prochain, suivant l'usage de l'Académie, on confirmera M. de Voltaire; cela se fait toujours à la huitaine. L'abbé d'Olivet vint ici il y a deux ou trois jours rendre compte de l'élection; il est actuellement directeur.

Avant-hier, le Roi signa le contrat de mariage de M. du Rumain avec Mlle de Gamaches. M. du Rumain a environ cinquante-deux ans; c'est un ancien militaire, brigadier des armées du Roi. Il a un régiment de cavalerie. M. l'abbé de Pomponne fait des avantages à sa nièce, et par conséquent parle dans le contrat. C'est M. le comte d'Argenson qui a été chargé de faire signer ce contrat; et comme les secrétaires d'État examinent toujours les qualités que prennent les parties, M. d'Argenson a trouvé quelques observations à faire sur celles prises par M. l'abbé de Pomponne; je crois que c'est celles d'illustrissime et excellentissime, comme ayant été ambassadeur du Roi à Venise. Il a renvoyé le contrat à

M. de Maurepas pour examiner ces qualités; M. de Maurepas a pensé de la même façon que M. d'Argenson; M. l'abbé de Pomponne a voulu disputer, mais enfin l'on a effacé les qualités.

Le Roi s'est pesé aujourd'hui, et Mme de Pompadour aussi; elle ne pèse que 111 livres. Le Roi, qui pesoit, en 1737, 165 livres, en pèse actuellement 185. M. le Dauphin en pesoit 155 l'année passée; il ne s'est pas encore pesé cette année; mais il en pèse sûrement bien près de 200, si ce n'est pas davantage.

Mardi dernier, M. de Gillés qu'on écrit Gils, eut son audience. Ce fut audience particulière. Il fut conduit par M. de Verneuil le père; c'étoit M. de Verneuil le fils qui conduisoit le nonce. M. de Gillés resta seul dans le cabinet du Roi, mais il y fut fort peu de temps. M. de Wassenaer n'entra point avec lui, et resta pendant ce temps-là dans la chambre de S. M. M. de Van Hoey n'étoit pas même dans la chambre du Roi, mais il se trouva dans celle de la Reine, et y fut tout le temps de son audience. M. de Gillés paroît avoir quarante-cinq ou cinquante ans; un visage assez agréable; il est le second greffier des États. Le premier greffier est celui qui est chargé des affaires étrangères et de celles de la guerre. M. de Wassenaër étoit aussi chez la Reine pendant l'audience de M. de Gillés. On dit qu'il n'y a pas grand concert entre M. de Wassenaer et M. de Van Hoey; pour M. de Gillés, il est intime ami de M. de Wassenaër.

Le Roi a dit ce matin que M. l'abbé de Pomponne étoit tombé en apoplexie.

MAI.

Mlle de Pruley, dame d'honneur de Mlle de Sens. — Mariage de M. de Villequier avec Mlle de Duras. — Audiences du nonce et de l'envoyé de Gênes. — Charge de maître de l'oratoire. — Départ de MM. de Wassenaër et Gillés. — Évêchés donnés. — Départ du Roi. — Composition de l'armée de Flandre. — Usages pour l'entrée du Roi dans une ville conquise et pour la messe de

Ro . — Avantage remporté par le prince Édouard. — Acquisition de Crécy pour Mme de Pompadour, sa conduite avec la Reine. — Dépenses de M. le Duc pour Mme de Prie. — MM. de Moussy et de Saint Pau. — Mariage de Mlle de Marbeuf — Mort du grand prévôt de France. — Le marquis de Torcy — Service de la Dauphine. — Mme de Pompadour à Choisy, conversation du Roi avec elle — Mort de Mme d'Armentières, de l'évêque de Chartres, de l'abbé de Thou, du P. Canappeville et de Mme de Sillery — Nouvelles de Flandre et d'Italie. — Vente de l'hôtel de Longueville, histoire de cette maison — Logements de Versailles. — Prières de quarante heures. — Mort de M. de Ménars. — Siége d'Anvers — M. et Mme de Woronzow. — Présent de la Reine à la duchesse de Luynes. — Accident du P. de Linières. — Mort de Mme de Choiseul. — Négociations avec les Hollandois. — Le P. Chrysostôme, prédicateur — Mort de M. de Maupeou

Du mardi 3, *Versailles.* — Vendredi dernier Mlle de Sens présenta à la Reine Mlle de Prulay en qualité de sa dame d'honneur. Mme de Prulay, sa mère, est dame d'honneur de Mlle de Sens, depuis longtemps; elle cède sa place à sa fille. Mlle de Prulay ne s'appellera pas Madame. C'est une distinction que Mme la duchesse d'Orléans a obtenue comme petite-fille de France, mais qui ne peut s'étendre aux princesses du sang; elle entrera dans les carrosses de la Reine (1) et aura l'honneur de manger avec elle. C'est un exemple nouveau et fort différent de ce qui se pratiquoit il n'y a pas bien longtemps. M. le duc d'Humières me contoit ces jours-ci qu'il a vu Mme de Langeron, dame d'honneur de Mademoiselle, petite-fille de France, laquelle en cette qualité montoit dans les carrosses et mangeoit sans difficulté. Après la mort de Mademoiselle, Mme de Langeron fut dame d'honneur de Mme la Princesse; de ce moment elle cessa de manger et de monter dans les car-

(1) Mme la princesse de Conty et Mlle de Sens assurent que le Roi l'a ainsi décidé; cependant il y a peu de vraisemblance, d'autant plus que Mme de Flavacourt étant Mlle de Mailly et à la Cour, Mme la maréchale de Duras étant Mlle de Bournonville et étant aussi à la Cour, Mlle de Melun, qui y a habité longtemps, et Mlle de Tourbes n'ont jamais monté dans le carrosse de Mme la duchesse de Bourgogne. On est venu demander à Mme de Flavacourt si elle y avoit monté étant fille; elle a répondu que non. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 6 mai 1746.)

rosses. Il est certain que les filles, quoique filles d'honneur, ont été un temps sans manger, je ne dis pas avec la Reine, mais même avec les filles de France. La grande princesse de Conty, fille du Roi, avoit deux filles d'honneur (1) qui la suivoient à Marly; elles ne mangeoient point avec le Roi lorsque Madame y étoit. Cet usage subsista pendant quelque temps; ensuite le Roi les fit manger avec Mme la duchesse de Bourgogne; alors le fort emporte le foible; mais, comme l'on sait, monter dans les carrosses est plus honorable encore que de manger. Nous avons vu Mme de Ribérac, dame d'honneur de Mlle de Clermont, monter dans les carrosses de la Reine; mais Mlle de Villeneuve, de très-bonne et ancienne maison, qui étoit aussi attachée à Mlle de Clermont, n'a jamais mangé ni monté dans les carrosses.

Dimanche dernier, 1er de ce mois, M. le duc de Duras et M. le duc d'Aumont remercièrent le Roi, qui vient de leur accorder une grande grâce en faveur du mariage du petit de Villequier avec Mlle de Duras. On sait que Mlle de Duras est fille de M. de Duras, de son premier mariage, et que sa mère étoit Mazarin. C'est une des plus grandes héritières du royaume et qui a les plus belles terres. Elle a onze ans et le petit de Villequier en a quatorze. Il avoit été question de faire revivre le duché de Mazarin en faveur de Mlle de Duras. Mme la maréchale de Duras prétendoit que cela pouvoit se faire sans une nouvelle érection; il est vraisemblable qu'il se seroit trouvé beaucoup de difficultés, même pour la première Mme de Duras, quoiqu'elle fût Mazarin; mais, pour sa fille, qui est Duras, cela n'étoit pas proposable; cependant cette chimère de prétention a été présentée au Roi dans le dessein d'en obtenir une grâce. Le projet a réussi, et le Roi en faveur du mariage fait une nouvelle érection du duché de Mazarin pour

(1) Mlle de Viantes et Mlle de Sanzay (*Note du duc de Luynes*.)

M. de Villequier et de ses descendants seulement ; car si M. de Villequier mouroit, soit avant, soit après le mariage, la grâce ne s'étendroit point au second mari que pourroit avoir Mlle de Duras. C'est Mme la maréchale de Duras qui a conduit toute cette affaire avec habileté (1). On peut dire qu'elle fait pour M. de Villequier le plus grand mariage que l'on pût imaginer ; avec la naissance et les biens qu'a Mlle de Duras, elle pouvoit aisément épouser ou M. le prince de Condé ou M. le comte de la Marche.

J'ai parlé ci-dessus de l'audience du nonce qui fut mardi 26 du mois passé. C'étoit audience publique, et par conséquent le fauteuil du Roi étoit en dedans du balustre, suivant l'usage. Derrière le fauteuil du Roi étoient M. de Bouillon à droite, et M. d'Aumont à gauche ; auprès du bras droit M. le comte d'Eu, auprès du bras gauche M. de Penthièvre. M. le cardinal Tencin alla se placer dans le balustre à la gauche de M. de Penthièvre ; c'étoit la place que feu M. le cardinal de Fleury avoit coutume d'occuper ; mais il étoit premier ministre. M. de Maurepas, qui arriva à l'audience, se tenant en dehors du balustre, fut le premier qui remarqua que M. le cardinal Tencin n'étoit pas bien placé ; il en parla à M. de Verneuil, introducteur des ambassadeurs, qui n'étoit là que comme particulier, c'étoit son fils qui faisoit les fonctions ; mais comme l'arrangement des places ne les regardoit ni l'un ni l'autre, et seulement M. d'Aumont, comme premier

(1) Lorsque l'on fit part de ce mariage à Mme la maréchale de Noailles, qui a actuellement environ quatre-vingt-treize ans, et qui certainement a été la personne la plus habile que l'on puisse connoître pour faire des affaires avantageuses à sa famille, elle rendit justice à l'habileté de Mme la maréchale de Duras ; et comme elle a l'esprit fort gai, elle dit en badinant que Mme de Duras avoit la main si bonne pour les mariages, comme elle venoit de le prouver par ceux de Mlle d'Aumont et de M. de Villequier, qu'elle avoit envie de lui proposer de chercher aussi à la marier. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 4 décembre 1747.)

gentilhomme de la chambre en année, on se contenta de se regarder et de murmurer. M. le cardinal Tencin s'en aperçut; il quitta cette place, et se mit auprès du balustre en dehors.

Dimanche dernier, 1er mai, le nouvel envoyé de Gênes (M. de Palavicini) eut audience; ce fut audience particulière, et par conséquent dans le cabinet du Roi. M. Doria, auquel il succède, part ces jours-ci pour retourner à Gênes.

J'appris il y a quelques jours que M. l'abbé d'Oppède a vendu sa charge de maître de l'oratoire du Roi 80,000 livres à M. l'abbé de Hunolstein, Liégeois. L'abbé d'Oppède, qui a été longtemps aumônier du Roi, eut il y a quelques années cette charge de maître de l'oratoire, charge sans fonctions, qui donne seulement une place auprès du prie-Dieu du Roi; il l'acheta 40,000 livres; il vient de la vendre 80,000.

Ce même jour dimanche M. de Wassenaer et M. Gillés prirent congé de la Reine; ce fut même Mme de Luynes qui les présenta. En parlant ci-dessus de l'audience de M. Gillés, j'ai mis qu'il pouvoit avoir quarante-cinq ans; il en a bien dix ou douze de plus; il n'a point voulu paroître ici que pour ce qui regarde les affaires; d'ailleurs on ne l'a vu nulle part. Pour M. de Wassenaer, il a très-bien réussi dans ce pays-ci; c'est un homme de soixante ans au moins, un peu sourd d'un côté, mais beaucoup d'esprit, de politesse, d'agrément; il n'est ni grand ni petit, le visage un peu long; il a une conversation aimable, sait beaucoup; il ne joue point, mais il est grand musicien, même compositeur, et accompagne bien du clavecin. Il étoit déjà venu en France, et y a retrouvé d'anciennes connoissances. Son fils, M. d'Obdam, qui a tout au plus vingt ans, lui ressemble beaucoup; il paroît vif, et aime à se divertir; mais en même temps il montre de la sagesse, de la politesse et de l'esprit. Il s'en retourne avec son père. M. de Wassenaer va à Bruxelles, où il pré-

tend qu'il continuera la négociation. M. Gillés ira apparemment aussi avec lui. Les autres ministres étrangers doivent se rendre à Arras.

Avant-hier, 1er mai, quoique ce fût la veille du départ du Roi, les trompettes et hautbois de la chambre jouèrent devant lui le matin, et les 24 violons le soir pendant le grand couvert, suivant l'usage ordinaire.

Hier, quoique ce fût jour de concert, la Reine ne voulut pas qu'il y en eût, à cause du départ du Roi. Le Roi travailla dimanche avec M. l'évêque de Mirepoix ; c'est le jour ordinaire. Le Roi lui demanda s'il avoit quelque chose à lui communiquer. M. de Mirepoix dit qu'il n'avoit rien. Il n'y a que huit jours ou quinze tout au plus, j'ai oublié d'en parler dans le temps, que le Roi donna les évêchés vacants : l'archevêché d'Arles à M. l'évêque de Vannes (Jumilhac), cousin du commandant des mousquetaires, l'évêché de Vannes à l'abbé Bertin, l'évêché de Nantes à l'abbé de la Musanchère, et celui d'Avranches à l'abbé de Missy, dont le frère est procureur général au parlement de Rouen.

Dimanche le grand couvert, et la conversation ensuite fut comme à l'ordinaire. Le Roi avoit donné l'ordre pour ses carrosses à une heure après minuit ; on croyoit qu'il iroit à la chapelle avant que de partir : M. le cardinal de Rohan d'une part et M. le duc de Béthune de l'autre avoient donné les ordres en conséquence ; mais le Roi, qui avoit été à la chapelle au salut, n'y retourna point, et entendit hier la messe à Senlis.

Au sortir de la conversation chez la Reine, le Roi monta chez Mme de Pompadour ; il y resta jusqu'à près d'une heure. La Reine, qui vouloit aller chez lui avant son départ, étoit dans ses cabinets avec Mme de Luynes, Mme de Villars et M. de la Mothe. La Reine avoit beaucoup pleuré pendant le grand couvert ; elle marqua beaucoup d'amitié au Roi avant son départ, elle lui baisa la main plusieurs fois. Le Roi l'embrassa en trois occasions diffé-

rentes. Comme il avoit été instruit par M. de Gesvres que la Reine vouloit venir lui dire adieu, et que Mme la Dauphine et Mesdames attendoient ce moment chez la Reine, il avoit donné ordre qu'on ne les avertît que lorsqu'il changeroit d'habit. M. de Fleury avoit donc été avertir la Reine qu'il n'étoit pas encore temps qu'elle allât chez le Roi. Après que le Roi eût changé d'habit, M. d'Aumont vint avertir la Reine; mais le Roi étoit déjà remonté chez Mme de Pompadour, lorsque la Reine, suivie de M. le Dauphin, de Mme la Dauphine et de Mesdames, arriva chez lui. La Reine fut au moins un quart d'heure à attendre; le Roi redescendit enfin, et ce fut là le moment des embrassades; elles furent toutes assez froides de la part du Roi; il n'y eut que Madame à qui il marqua plus d'amitié. Le Roi monta en carrosse à une heure trois quarts; sa voiture étoit un vis-à-vis, comme j'ai déjà dit. M. le Premier, M. d'Ayen et plusieurs des aides de camp suivirent dans une gondole; le Roi voulut éviter toutes disputes de charges; il fit monter avec lui dans son vis-à-vis M. de Luxembourg, et lorsqu'il fut à Paris, il prit à la place de M. de Luxembourg M. de Richelieu. Mme la Dauphine avoit fait partir son écuyer de quartier (M. de la Touche) quelques heures avant le Roi, pour aller savoir des nouvelles de la santé de S. M à son arrivée à Arras. La Reine fit partir cinq ou six heures après le Roi son écuyer de quartier, M. Raimond, pour aller savoir des nouvelles de S. M. Les pages de la Reine avoient grand désir d'être chargés de ses commissions; mais la Reine a décidé qu'ils ne devoient marcher que lorsqu'il étoit question de porter des nouvelles.

Du mercredi 6, *Versailles*. — L'armée de Flandre, à la tête de laquelle le Roi va se mettre, est composée de cent vingt bataillons et de deux cent dix-sept escadrons(1). Celle

(1) Par l'ordre de bataille imprimé qui m'a été envoyé de Gand aujourd'hui, le total de l'infanterie monte à cent quatre-vingt-dix-sept bataillons,

qui doit être commandée par M. le prince de Conty et qui n'est pas encore assemblée, est de quatre-vingt-quinze bataillons et de cent trente-trois escadrons.

J'appris il y a quelques jours ce qui se pratique de tous les temps lorsque le Roi entre dans une ville conquise. Le Roi en y entrant va mettre pied à terre à l'église où l'on chante le *Te Deum*, et l'on délivre les prisonniers ; cependant, comme il peut y avoir et qu'il y a souvent des crimes pour lesquels le Roi ne voudroit pas accorder de grâce, il veut être instruit avant tout des raisons pour lesquelles chacun de ces prisonniers est détenu. C'est le grand ou le premier aumônier ou l'aumônier de quartier qui est chargé de faire les informations et d'en rendre compte au Roi. Les informations se font devant le greffier de la justice du lieu qui les écrit, et l'on écoute les dépositions des coupables mêmes, par la raison que si ces informations n'étoient pas conformes aux informations juridiques faites sur le crime, la grâce accordée par le Roi ne préserveroit point le coupable de la punition qu'il mérite. Le grand aumônier, ou en son absence ceux qui le remplacent, comme je viens de dire, présentent un mémoire au Roi, contenant les raisons pour lesquelles chacun des prisonniers a été enfermé. En conséquence, S. M. excepte de la règle générale ceux qui ne méritent pas de grâce. Ensuite l'aumônier du Roi va faire ouvrir les prisons, conformément à ce qui a été réglé par S. M., et donne même quelque argent sur les aumônes du Roi aux prisonniers qui sont dans un grand besoin.

Un autre usage que j'ai appris par la même occasion (je sais l'un et l'autre d'un aumônier du Roi), c'est que partout où le Roi entend la messe, quoique ce soit un de ses chapelains qui la dise, le curé de la paroisse a 35 sols

---

sans compter ce qui est dans les places, et deux cent quarante-quatre escadrons y compris huit escadrons dans les places. (*Note du duc de Luynes*, datée du 6 mai 1746.)



qui sont payés par l'aumônier et remis à l'aumônier par le trésorier des aumônes. Ces 35 sols se payent, à Versailles, au curé de Notre-Dame, à Passy pour la Meutte, à Choisy, à Rambouillet, à Senlis, Arras, Gand, etc.; et quand par hasard c'est un autre prêtre que le chapelain du Roi qui dit la messe, on donne à ce prêtre une rétribution particulière. Les 35 sols sont quelquefois payés par le premier valet de chambre, quand il ne s'y trouve point d'aumônier.

Le 28 ou le 29 du mois passé, il arriva ici un aide de camp du prince Édouard, qui est un officier du régiment de Routh pour apporter au Roi la nouvelle d'un avantage considérable remporté par les Écossois près de Dornoch au nord de l'Écosse. Le Roi donna sur-le-champ le brevet de colonel à cet aide de camp. Un détachement de l'armée angloise de trois mille deux cents hommes, commandé par le général Lowdon, étoit à quelque distance de l'armée du prince Édouard, ayant une rivière devant lui et se croyant en sûreté; le prince Édouard détacha milord Drummond (Perth), à la tête de huit cents hommes pour aller surprendre les Anglois. Milord Drummond prit soixante ou quatre-vingts barques avec lesquelles il vint aborder à la côte auprès de laquelle les Anglois étoient campés, et voyant que les ennemis vouloient l'empêcher de mettre pied à terre, se jeta à la mer, à la tête de son détachement. Les Anglois, étonnés d'une contenance aussi hardie, prirent la fuite en désordre; milord Lowdon s'enfuit lui troisième. Les Écossois firent beaucoup de prisonniers, et un assez grand nombre des ennemis vinrent s'engager dans les troupes du prince Édouard. Le duc de Cumberland, sur la nouvelle de cette déroute, envoya un détachement pour reconnoître les Écossois; ce détachement fut encore battu et mis en fuite avec perte. Cet officier dit que l'armée angloise est d'environ treize mille hommes, et que celle du prince Édouard, lorsqu'elle sera rassemblée, montera à quinze mille hommes, y compris

cinq cents chevaux qui sont toute la cavalerie des Écossois ; ils ont peu d'argent, mais ils ne manquent pas de subsistances, ayant pris la précaution de faire faire des magasins derrière eux.

Lundi matin Mme de Pompadour partit avec M. de Montmartel et M. de Tournehem pour aller à Crécy (1), d'où elle revint hier au soir. C'est un très-beau château, bien meublé, avec une terrasse que l'on dit avoir coûté 100,000 écus ; c'est une terre qui vaut 25,000 livres de rente ; elle appartenoit au fils de M. de Verjus, si connu dans les négociations. Le Roi (2) l'a achetée (3) pour Mme de Pompadour, en cas que le lieu et le séjour lui convinssent ; elle en paroît extrêmement contente, et fait déjà des arrangements pour la personne du Roi, comptant qu'il ira faire des voyages. Cette terre est située à une ou deux lieues par delà Dreux.

Indépendamment des respects et de l'assiduité convenable à faire sa cour à la Reine, Mme de Pompadour cherche toutes les occasions de lui plaire, et détermine souvent le Roi aux bons traitements que la Reine en reçoit ; elle dit à Mme de Luynes hier que le Roi venoit d'ordonner le payement de 40,000 écus de dettes de la Reine, ce qui

---

(1) Ce château, démoli pendant la révolution, était situé près de Dreux.

(2) Quoique ce soit le Roi qui l'ait fait acheter pour Mme de Pompadour, il est pourtant censé que c'est elle qui fait cette acquisition, et c'est M. de Montmartel qui en fait les avances. Suivant l'arrangement fait par le Roi, la terre de Crécy ne coûtera rien ou presque rien à Mme de Pompadour ; il y a une charge de trésorier des écuries du Roi dont la finance étoit de 100,000 écus ; le Roi a augmenté cette finance jusqu'à 500,000 livres ; ainsi celui qui est en place paye 200,000 livres ; outre cela le Roi crée une seconde charge de trésorier des écuries pour la même finance de 500,000 livres. Ces deux sommes de 500 et de 200,000 livres font, comme l'on voit, presque le total de l'acquisition de Crécy.

Mme de Pompadour a été le jour de la Pentecôte à Crécy avec Mme d'Estrades, elles en revinrent mardi, firent leur cour à la Reine, et allèrent coucher à Choisy. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 5 juin 1756.)

(3) On dit que M. de Crécy y a dépensé 1,500,000 livres. (*Note du duc de Luynes*.)

n'avoit point été fait depuis la naissance de M. le Dauphin; elle ajouta à Mme de Luynes qu'elle n'avoit pas eu grande peine à y déterminer le Roi. Mme de Pompadour a une santé délicate et ne se porte pas bien depuis huit ou dix jours; elle est venue aujourd'hui au dîner de la Reine, et part pour Choisy, où elle restera pendant le temps de l'absence, comptant seulement se présenter de temps en temps devant la Reine, sans coucher ici.

Quelques présents que le Roi ait faits jusqu'à présent à Mme de Pompadour, il n'y a pas d'apparence qu'elle coûte autant au Roi (1) que ce qu'on me disoit hier de Mme de Parabère à M. le duc d'Orléans. Il prit un jour fantaisie à Mme de Parabère d'avoir des porcelaines blanches dans son appartement. M. le duc d'Orléans en fit chercher de tous les côtés, et à quelque prix que ce fût. Ce goût des porcelaines ayant duré quelque temps, on prétendoit que M. le duc d'Orléans lui en avoit donné pour 1,800,000 livres.

Il a quelques jours que Madame dit à la Reine qu'elle vouloit demander au Roi que M. de Moussy lui fût attaché. M. de Moussy est extrêmement petit et maigre, louche, âgé d'environ cinquante-cinq ou soixante ans, qui ne manque pas d'esprit; il a été page de Mme la duchesse de Bourgogne (2); il a été depuis dans les gardes françoises, ensuite capitaine de gendarmerie; il n'est que colonel retiré du service. On dit qu'il est d'ancienne noblesse et qu'il jouit d'environ 18,000 livres de rente; il passoit sa vie chez Mme de Ventadour, et a obtenu des entrées dans le temps de l'éducation. Comme il ne paroît guère susceptible de la place de chevalier d'honneur de Madame, qui est la seule que le Roi puisse créer en homme jusqu'à ce que Ma-

(1) Mme de Pompadour a coûté au Roi 36,924,140 livres 6 sols 9 deniers. Voy. *Le Roi*, Relevé des dépenses de Mme de Pompadour.

(2) On m'a dit aussi de la petite écurie. (*Note du duc de Luynes.*)

dame ait une maison, la Reine répondit à Madame qu'elle n'imaginoit pas trop quelle place elle pouvoit demander pour M. de Moussy. Cependant Madame en parla au Roi. M. de Moussy dit qu'il avoit demandé à être aide de camp du Roi, et que le Roi, n'ayant pas voulu l'agréer en cette qualité, lui a dit de rester auprès de Madame, de la suivre à la chasse, de prendre garde qu'il lui arrivât quelque accident et de recevoir ses ordres. En conséquence, Madame voulut présenter M. de Moussy à la Reine, il y a quelques jours; la Reine lui dit que ce n'étoit pas la peine, que lorsqu'elle le verroit, elle lui feroit une honnêteté. Cette honnêteté fut un signe de tête pendant son jeu, ajoutant tout au plus : « Je suis bien aise de ce qui vous regarde. » Sur cela tout le monde se demande quelle est la charge de M. de Moussy; personne n'en sait rien, pas même lui. Mesdames ont chacune un écuyer du Roi attaché à leur personne; d'ailleurs elles sont servies par la maison du Roi; ainsi M. de Moussy, à moins d'un ordre particulier, ne peut leur donner la main ni commander à l'écurie. Il est vrai que Mme de Lalande a une charge singulière chez Madame; mais cette charge, sans avoir de service, a des fonctions. Il est difficile d'en créer pour M. de Moussy, à moins qu'il ne soit chevalier d'honneur, ce qui n'est pas vraisemblable. M. de Moussy avoit compté pouvoir entrer dans le second carrosse de Mesdames; il est vraisemblable qu'il n'avoit pas consulté sur cela gens fort instruits. Mesdames ont deux carrosses du Roi affectés à leur personne, comme les trois de la Reine et les deux de Mme la Dauphine. Nul homme n'a droit d'y entrer, hors le Roi et M. le Dauphin. Les deux écuyers de Madame et de Madame Adélaïde ont une chaise pour les suivre chez la Reine et chez Mme la Dauphine. Il y a un carrosse des écuyers qui n'est pas carrosse du corps. M. de Moussy a fort bien senti que cette prétention étoit insoutenable, et il n'en parle plus. Il est certain que

M. de Maurepas n'a reçu aucun ordre sur la prétendue charge de M. de Moussy. Ce qui a donné occasion à dire qu'il étoit chevalier d'honneur, c'est une plaisanterie qui se fait depuis longtemps chez Mesdames. On dit que le petit Moussy est chevalier de Madame, comme le bonhomme Saint-Pau l'est de Madame Adélaïde; tous deux étoient commensaux de la maison de Mme de Ventadour. Le bonhomme Saint-Pau a quatre-vingts ans; après avoir été longtemps chef de brigade à Choisy, sa retraite a cours.

J'ai marqué ci-dessus le service de Mme la maréchale de Duras; elle me dit il y a quelques jours que ce service avoit été réglé à l'exemple de ce qui s'étoit passé par rapport à Mme la duchesse de Bourgogne pendant le temps qu'elle demeura ici, n'étant encore que princesse de Savoie, et de ce que l'on avoit fait aussi par rapport à l'Infante.

J'ai oublié de parler du mariage de Mlle de Marbeuf, nièce de l'abbé, avec M. d'Arainvilliers, gentilhomme du Perche; elle est fille du président de Marbeuf et cousine de Mme la comtesse de Lorges, qui lui a servi de mère; on dit qu'elle est assez jolie. M. d'Arainvilliers est un jeune homme de vingt-trois ans, grand, bien fait, et a un bien fort honnête pour la province. Sa mère est veuve de son troisième mari (M. Bagnard); elle a soixante-trois ans; il ne lui reste d'enfant que celui-ci, qui est du second lit. La noce a été faite par M. l'évêque d'Évreux, à sa maison de campagne, nommée Condé. M. d'Arainvilliers a été dans les gardes françoises, mais il a quitté le service.

Du vendredi 6, Versailles. — Les deux écuyers de la Reine et de Mme la Dauphine qui étoient partis tous deux quelques heures après le Roi ne sont point revenus : ils suivent le Roi jusqu'à Bruxelles; mais on a su que le Roi arriva lundi à six heures à Senlis avec M. de Luxembourg, dans son vis-à-vis, et que ce ne fut que là où il prit M. de Richelieu à sa place. Le Roi avoit été avec ses relais jusqu'à Senlis; c'est là qu'il prit des chevaux de poste; il mit

pied à terre à la cathédrale, y entendit la messe, qui fut dite par un chanoine, remonta ensuite dans son carrosse, aux acclamations du peuple, et arriva à Arras entre cinq et six heures. On a su aussi des nouvelles de son arrivée à Bruxelles, mais sans aucun détail.

On a reçu ces jours-ci des nouvelles d'Italie. M. de Castellar, qui étoit enfermé dans Parme, en est sorti. On n'a point encore nouvelle qu'il ait rejoint le gros de l'armée, mais il s'est retiré avec peu de perte, quoique poursuivi par les ennemis.

M. le grand prévôt (1) mourut hier, sur les deux heures après midi : il étoit âgé d'environ quatre-vingt-quatre ans; c'étoit un bonhomme rempli de piété, qui sans être ce qu'on appelle courtisan, étoit fort occupé de faire sa cour; il étoit peu amusant dans la société. Il étoit ancien lieutenant général, et avoit fort bien servi.

M. le marquis de Torcy, qui a environ quatre-vingts ans, eut il y a deux jours une petite attaque d'apoplexie; il en avoit déjà eu une il y a quelques années. On prétend que ceci peut être l'effet d'une humeur de goutte jointe à une indigestion; cependant, il n'a point perdu connoissance, et il est actuellement très-bien. C'est un homme de grand mérite, d'une très-grande réputation, et qui avec des lumières supérieures a toujours eu une très-grande sagesse et une extrême modestie.

Du vendredi 13, *Versailles.* — On a eu dès le 6 de ce mois nouvelles de l'arrivée de M. le maréchal de Noailles à Madrid; il y arriva le 24 du mois dernier, fut le 25 à Aranjuez, et l'on sait depuis ce temps qu'il a été très-bien reçu et que le roi d'Espagne a donné à M. le comte de Noailles ce que l'on appelle les entrées intimes.

Je n'ai point parlé dans le temps de Pâques de Mme la

(1) Louis du Bouchet, comte de Sourches, grand prévôt de France.

Dauphine, parce que je ne savois rien alors qui me parût digne d'être remarqué; en effet, quant à la nappe de communion, il n'y a rien eu de particulier : elle fut tenue par Mme de Brancas et par sa belle-fille Mme de Lauraguais, non comme dame d'honneur mais comme duchesse d'un duché plus ancien que les autres qui étoient à la suite de Mme la Dauphine; mais ce qui est digne de remarque par sa singularité et que je n'ai su que longtemps depuis, c'est ce qui se passa par rapport aux carrosses. Mme la Dauphine a deux carrosses du corps et un carrosse des écuyers; le second carrosse est absolument égal au premier, et les dames qui montent dans le second ont le même droit de monter dans le premier. Ce fait, qui est certain, ne le parut pas à M. de Rubempré. Mme la Dauphine alla en chaise à porteurs, à la paroisse, à cause de sa grossesse; M. de Rubempré et les écuyers suivirent à pied; comme il y avoit plus de dames à la suite de Mme la Dauphine qu'il n'en pouvoit tenir dans un carrosse, M. de Rubempré en demanda deux, mais au lieu de demander les deux carrosses du corps, il ne demanda que le second et le carrosse des écuyers, de sorte qu'il y eut plusieurs dames qui montèrent dans ce carrosse des écuyers, ce qui n'étoit pas convenable.

Ce n'est pas le seul abus qui se pratique dans la maison de Mme la Dauphine; il s'en passe un tous les jours, dont j'ai, je crois, déjà parlé, mais qui continue; comme il est contre toute règle, il faut espérer que le Roi y mettra ordre. C'est que toutes les dames, titrées ou non, s'assoient devant Mme la Dauphine lorsqu'elle garde son lit ou qu'elle joue, dans sa chambre, à quadrille. Si elle jouoit dans son salon et qu'il y eût un jeu de représentation, comme le lansquenet ou le cavagnole, alors toutes les dames s'assoient; mais dans la chambre il ne doit y avoir que les dames titrées assises; cependant les valets de chambre apportent des pliants à toutes les dames indifféremment. Mme de Lauraguais sait bien que c'est un abus, mais elle

n'est la maîtresse d'y remédier que lorsque Mme sa belle-mère n'y est pas, et Mme de Brancas, qui se pique de vouloir soutenir les prérogatives des duchesses, et qui a, à ce qu'elle dit, de fréquentes et longues audiences du Roi, ne donne point apparemment les ordres qu'il faudroit pour empêcher cet abus. Il est certain que lorsque Mme la Dauphine garde son lit ou sa chambre sans jouer, elle peut donner une marque de bonté aux dames non titrées en leur permettant de s'asseoir, pourvu qu'elles aient une espèce d'ouvrage, même des nœuds; c'est un prétexte : il faut être assise pour travailler; mais ce ne doit point être la dame d'honneur ni la dame d'atours qui dise aux dames de s'asseoir, il faut que ce soit Mme la Dauphine elle-même. Lorsqu'elle joue dans sa chambre, la dame d'honneur ou la dame d'atours peuvent faire jouer à quadrille ou au piquet, afin qu'elles soient assises; cela se fait même pour des hommes. C'est ainsi que cela se pratique chez la Reine, et je le vois tous les jours aussi pratiquer chez Madame. Je ne parle point des heures particulières; la Reine, Mme la Dauphine et Mesdames peuvent faire asseoir toutes les dames, et la Reine a toujours cette bonté pour ses dames du palais non titrées. Pour dans ses cabinets ou dans une chambre particulière, comme quand elle vient ici, elle fait asseoir même des hommes; mais cela est sans conséquence.

Une autre circonstance par rapport à Mme la Dauphine, que j'ai apprise depuis peu, c'est que pendant sa route en venant en France, quoiqu'elle fût mariée et eût le nom et les honneurs de Dauphine, elle écrivoit au Roi : « Mon cousin. »

Mme de Pompadour est toujours habitante de Choisy depuis le départ du Roi; elle y est servie par ses officiers; elle n'en a point du Roi. Elle loge au premier étage. On a ôté le lit d'un des appartements à portée de celui où elle couche pour lui faire un cabinet d'assemblée. Elle y a eu ces jours-ci une fièvre de rhume et y a été saignée. Il y a

assez de gens qui vont la voir ; elle prie des dames d'aller passer quelques jours avec elle.

On travaille toujours dans cette maison. J'ai marqué, je crois, ci-dessus, qu'on a agrandi le cabinet d'assemblée et élargi la galerie ; on construit actuellement une aile nouvelle à la continuation de l'alignement du château, du côté des basses cours.

On me contoit il y a quelques jours une conversation du Roi avec Mme de Pompadour. Le Roi monta chez elle rempli d'un sermon du P. Bourdaloue; il lui fit part des réflexions que ce sermon lui avoit fait faire, et lui demanda si elle vouloit qu'il lui fît la lecture du reste de ce sermon qu'il n'avoit pas achevé. Mme de Pompadour ne parut pas goûter cette proposition. « Hé bien ! lui dit le Roi, je m'en vais donc chez moi continuer ma lecture », et il descendit aussitôt. Mme de Pompadour resta seule, fondant en larmes.

Mme d'Armentières (d'Aubigny) mourut lundi dernier, 9 de ce mois, après de longues souffrances et une cruelle maladie; elle aimoit beaucoup à se divertir, la chasse et la table, et buvoit volontiers du vin de Champagne ; elle étoit tombée malade à la campagne le 10 de décembre de l'année passée; elle revint peu de jours après à Paris, et depuis ce temps-là elle a presque toujours été entre la vie et la mort. Elle est morte ayant le corps gangrené.

Mardi 10, M. l'évêque de Chartres mourut, à Chartres; il s'appeloit Mérainville. Son oncle, de même nom que lui et évêque du même diocèse, étoit directeur de Mme de Maintenon; et celui-ci avoit toutes les lettres de Mme de Maintenon à son oncle. M. de Chartres qui vient de mourir n'étoit point fort âgé; c'étoit un bon et saint évêque; des lumières fort bornées, nul talent pour la prédication, quoiqu'il prêchât quelquefois, mais fort occupé du soin de son diocèse, menant une vie irréprochable et même fort dure, et ayant toujours conservé l'esprit et les manières du séminaire.

L'abbé de Thou mourut à Paris il y a environ trois semaines. Il avoit encore la même abbaye (1) qu'il avoit eue à l'âge de onze ans. Il étoit neveu de celui qui a eu le col coupé, en 1642.

Il y a quelques jours que le P. Canappeville, jésuite, fameux docteur, mourut à Paris, âgé de quatre-vingt-seize ans.

Mme de Sillery, mère de M. de Puisieux, mourut à Paris, il y a cinq ou six jours, âgée de quatre-vingt-six ans; elle ne laisse d'enfants que M. de Puisieux et une fille, qui n'est point mariée.

La Reine soupa mardi dernier ici, chez M. le cardinal de Rohan; c'étoit un grand repas fort magnifique et fort bon. M. le Cardinal de Rohan tint une table dans une autre chambre, pour les hommes, laquelle fut servie en même temps. Dès ce jour-là la Reine étoit extrêmement enrhumée; elle eut un peu de fièvre cette même nuit, et fut saignée le lendemain mercredi. Cette maladie n'a point eu de suite.

Du vendredi 20, *Versailles.* — Depuis plusieurs jours il n'y a point eu ici d'événements qui méritent d'être écrits.

Lundi dernier, 16 de ce mois, il arriva ici de la part du Roi un page de S. M. pour savoir des nouvelles de la Reine. Ce page dit comme une nouvelle qu'il avoit entendu dire dans l'armée que les Hollandois retiroient leurs troupes, ce qui fit que le bruit s'en répandit dans tout Paris; cependant cette nouvelle n'avoit aucun fondement réel. Il est certain que les négociations continuent avec les États Généraux. M. l'abbé de La Ville et M. Gillés ont été, chacun de leur côté, en Hollande, et sont revenus auprès du Roi, et M. de Wassenaer est actuellement à Anvers avec M. Gillés; M. l'abbé de la Ville ne les quitte

(1) Je ne sais si c'est celle de Samer, diocèse de Boulogne, valant 8,000 livres, ou celle de Souillac, diocèse de Cahors, valant 3,500 livres. (*Note du duc de Luynes.*)




point l'un et l'autre. Pendant ce temps les ennemis, dont l'armée est d'environ quarante mille hommes, ont toujours maintenu leurs positions devant nous autant qu'il leur a été possible, après avoir renvoyé leurs gros bagages du côté d'Anvers. Ils ont été obligés d'abandonner Malines, et ils ont occupé Lierre. Les nouvelles d'aujourd'hui disent qu'ils ont abandonné Lierre, et qu'ils se retirent du côté d'Anvers. M. le maréchal de Saxe a toujours été vis-à-vis l'armée des ennemis, leur ayant fait couper la communication du côté de Maëstricht par le corps de M. le comte d'Estrées, qui est d'environ vingt mille hommes, et qu'il a fait avancer successivement à Tirlemont, à Arschot, et jusqu'à Herenstal, pendant qu'un autre corps, commandé par M. du Chayla, a marché par la gauche du côté de Boome et du fort Sainte-Marguerite. Autant qu'on peut juger des projets des ennemis par les mouvements qu'ils font, il paroît qu'ils n'ont d'autre objet que de retarder nos opérations, et qu'ils veulent se retirer du côté de Berg-op-Zoom ou de Bréda.

Les affaires d'Écosse se soutiennent encore, mais cependant le prince Édouard a eu un désavantage assez considérable.

En Italie, les Piémontais ont repris Valence, M. le maréchal de Maillebois n'ayant pu le secourir, faute des troupes espagnoles que l'Infant lui avait promises. M. de Maillebois a de son côté pris Acqui. On espère que nos affaires se rétabliront, parce qu'il paroît que les esprits veulent se réunir. On apprend que les dispositions de la cour d'Espagne sont devenues favorables; on disoit même que tout y est entièrement concilié, et que cet ouvrage étoit extrêmement avancé par M. l'évêque de Rennes, avant l'arrivée de M. le maréchal de Noailles. Mais j'ai ouï dire depuis que la négociation n'est pas absolument terminée actuellement; que d'ailleurs il y a tout lieu de croire qu'elle le sera de la manière la plus favorable aux intérêts des deux nations. M. le maréchal

de Noailles continue à être traité avec toutes sortes de considérations à la cour d'Espagne.

Les prières de quarante heures commencèrent hier ici à la paroisse de Notre-Dame, en conséquence d'un mandement de MM. les grands vicaires de l'archevêché de Paris, le siége étant regardé comme vacant en attendant que M. l'archevêque ait reçu ses bulles.

Je n'ai point parlé jusqu'à présent de la vente que mon fils a faite de l'hôtel de Longueville au Roi. J'ai voulu mettre un petit abrégé de l'histoire de cette maison. On ne voit point par qui elle a été bâtie. Le 14 février 1620, M. le duc de Montbazon, pair et grand veneur de France, acheta de M. le marquis de la Vieuville, chevalier des ordres du roi et conseiller d'État, cet hôtel, situé entre les rues Saint-Thomas du Louvre et Saint-Nicaise; il est dit que les bâtiments en étoient neufs, au moins en partie; le prix est de 175,000 livres tournois. Le 6 juillet de cette même année 1620, M. de Montbazon passa un acte portant déclaration qu'il avoit fait cette acquisition au profit de M. le connétable de Luynes, son gendre. L'année suivante, M. le connétable de Luynes acheta de différents particuliers, pour le prix de 24,000 livres, une maison voisine, qu'il fit abattre pour augmenter son terrain. Le connétable mourut en 1621; sa veuve se remaria en 1622 avec M. de Chevreuse (Claude de Lorraine). Par partage fait entre M[me] de Chevreuse et ses enfants du premier lit, le susdit hôtel lui demeura en propriété, et fut estimé 180,000 livres; elle en jouit jusqu'au 7 juin 1657, qu'elle le vendit à M. d'Épernon, colonel général de l'infanterie, moyennant la somme de 400,000 livres, dont 300,000 livres comptant, le surplus payable en trois ans avec les intérêts. Le 27 novembre 1660, M. d'Épernon fit acheter une maison voisine, que l'on croit être ce que l'on appelle le petit hôtel.

L'hôtel de Longueville, où demeuroit M. le duc de Longueville, étoit situé dans la rue des Poulies; il paroît que

M. de Longueville aimoit cet hôtel, et auroit désiré le conserver; mais le roi en ayant eu besoin, en 1662, à cause du bâtiment du Louvre, il ordonna que l'on fît l'acquisition de la maison de M. d'Épernon, rue Saint-Thomas du Louvre, pour la donner en échange à M. le duc de Longueville; il y eut des commissaires nommés pour cet échange, desquels fut M. Colbert. M. d'Épernon étoit mort; ce fut Mme la comtesse de Fleix, sa légataire universelle, qui vendit au roi la somme de 488,722 livres. La cession et transport de cette maison à M. de Longueville fut faite avec toutes les formalités requises et acceptées par Mme de Longueville (Geneviève de Bourbon), qui étoit chargée de sa procuration. Il est dit dans l'acte que M. de Longueville accepte avec respect, soumis à la volonté du roi. Il est encore stipulé que si le roi dans la suite avoit besoin de cette maison pour le grand dessein du Louvre, il en pourra faire l'acquisition en remboursant à M. de Longueville, ses hoirs ou ayant cause, la même somme de 488,722 livres et jusqu'à la concurrence de la somme de 40,000 livres d'améliorations et d'accommodements qui pourront y avoir été faits.

M. de Longueville mourut en 1663. Il avoit été marié deux fois. Du premier lit (1) il n'eut qu'une fille, qui fut Mme de Nemours; du second lit il eut deux garçons, M. l'abbé d'Orléans, duc de Longueville, et le comte de Saint-Pol. M. l'abbé d'Orléans, majeur en 1671, fut interdit en 1672, et son frère mourut la même année. Mme de Longueville mourut en 1679.

L'hôtel de Longueville fut loué, en 1690, 6,000 livres à M. l'archevêque de Reims.

M. de Longueville mourut en 1694. Mme de Nemours, sa seule et unique héritière, fit donation, cette même année, de l'hôtel de Longueville à M. le chevalier de

(1) Première femme, Louise de Bourbon. — Deuxième, Anne-Geneviève de Bourbon. (*Note du duc de Luynes.*)

Soissons par son contrat de mariage, s'en réservant l'usufruit et à charge de substitution aux enfants. M. le chevalier de Soissons étoit déjà prince de Neufchâtel, en vertu d'une donation antérieure faite par Mme de Nemours (1). M. de Neufchâtel eut deux filles ; l'aînée épousa M. le duc de Luynes, en 1710 ; la cadette mourut en 1711. M. de Neufchâtel étoit mort en 1703. Mme de Nemours avoit loué l'hôtel de Longueville à M. le cardinal de Janson, en 1706, 6,500 livres. Elle mourut l'année suivante.

En 1712, il fut fait un autre bail par M. le duc de Luynes à M. le cardinal de Janson, mais pour 6,000 livres seulement. En 1713, il fut fait un bail à M. le cardinal de Polignac pour le prix de 7,000 livres; il fut résilié en 1715.

Cette même année il fut fait deux baux aux entrepreneurs des voitures de la Cour, aux Srs de la Borde et Mignard, moyennant la somme de 13,000 livres. Ces entrepreneurs recédèrent depuis le corps de l'hôtel, moyennant 8,000 livres, et gardèrent le jardin ; ils avoient stipulé la permission d'y construire des écuries, remises, etc., ce qui fut exécuté ; ils cédèrent seulement la moitié de leur terrain aux chevau-legers de la garde du roi, moyennant la même somme de 5,000 livres, et M. le duc de Luynes loua le corps de l'hôtel pour les écuries de Madame, moyennant 11,000 livres.

Nouveau bail par M. le duc de Luynes aux mêmes entrepreneurs la Borde et Mignard, de la maison, remises, écuries, etc., pour la somme de 16,500 livres. Il fut stipulé que le jardin, dans lequel ils avoient fait construire des bâtiments pour l'usage de leurs voitures, serait remis dans le même état à la fin du bail si M. le duc de Luynes

(1) Mme de Nemours mourut en 1707. M. de Neufchâtel étoit mort en 1703. Ses deux filles recueillirent en 1707 les biens compris dans la donation de Mme de Nemours. (*Note du duc de Luynes.*)

vouloit les y obliger, à moins qu'il n'aimât mieux rembourser le prix desdits bâtiments à dire d'experts.

A l'expiration du bail, M. le duc de Luynes remboursa lesdits bâtiments, qui furent estimés 38,000 livres, en 1733, et il fut fait un bail aux Srs Valacoste et associés, nouveaux entrepreneurs des voitures; le prix fut de 20,000 livres.

En 1736 et 1737, ledit Valacoste fit, avec l'agrément de M. le duc de Chevreuse, alors propriétaire de l'hôtel de Longueville, un bâtiment dans la cour dudit hôtel au lieu où étoit anciennement une chapelle, et payoit 800 livres de plus pendant le reste du bail, commencé en 1733. Il en fut passé un autre, en 1739, aux mêmes entrepreneurs, pour neuf ans, qui ne devoit commencer qu'en 1742. Celui-ci pour le prix de 23,000 livres, à condition qu'il seroit fait pour 12,000 livres de réparations et améliorations dans ledit hôtel aux dépens des entrepreneurs, de laquelle somme ils se rembourseroient à raison de 1,000 livres par an sur les trois années restant de l'ancien bail et sur les neuf du nouveau.

C'est pendant le cours de ce bail, en cette année 1746, qu'il a été fait plusieurs propositions à M. le duc de Chevreuse, par un architecte, sans dire de quelle part; et enfin le prix de la maison ayant toujours été constamment porté par M. le duc de Chevreuse à 550,000 livres de prix principal, et 10,000 livres de pot de vin, le consentement a été donné au payement de cette somme, et il a été en même temps déclaré à M. de Chevreuse que c'étoit le Roi qui faisoit cette acquisition pour les fermiers généraux, lesquels seroient chargés du payement. Le nommé Thibault Larue, prête-nom des fermiers généraux, en vertu de la commission du Roi qui lui a été donnée par arrêt du conseil au mois d'avril, a signé le 23 du même mois le contrat de vente dudit hôtel pour la somme ci-dessus marquée, et outre cela à la charge d'entretenir le bail jusqu'à son expiration, de tenir

compte aux entrepreneurs de ce qui restoit à payer des réparations, et de continuer à acquitter les rentes et charges assignées sur l'hôtel. Vingt fermiers généraux ont signé cet acte et se sont obligés solidairement à l'exécution des clauses. Comme les 550,000 livres ne peuvent être payées qu'après le décret volontaire, il a été convenu que l'intérêt pour une année en seroit payé à raison du denier vingt. En conséquence, la somme de 28,000 livres a été payée à M. le duc de Chevreuse, ce qui est stipulé dans le contrat.

J'ai toujours oublié de parler des logements. Mme la maréchale de Berwick a remis le sien, qui est dans la galerie des Princes. Il a été donné à M. le duc de Fitz-James, qui en avoit un autre, lequel est vacant. Mme la maréchale de Berwick avoit une cuisine attenant ce logement; elle lui a été ôtée pour être donnée à Mme la maréchale de Duras. Cette circonstance a déterminé Mme de Berwick à rendre son logement. Mme la maréchale de Duras dit qu'elle n'a point demandé nommément la cuisine de Mme la maréchale de Berwick, mais qu'elle a prié le Roi de vouloir bien lui en faire donner une, ne pouvant s'en passer.

Les différents changements que l'on fait dans les appartements à côté de Mme la Dauphine, qui étoient occupés par Mme de Brancas et Mme de Modène, et qui sont destinés à Mesdames et à Mme la maréchale de Duras, ne sont point encore finis; et ces appartements ne seront pas en état d'être habités à l'accouchement de Mme la Dauphine. C'est ce qui a déterminé le Roi à faire prêter un appartement à Mesdames, afin qu'on pût mettre le leur en état de recevoir l'enfant qui viendra. On a été longtemps dans l'incertitude de l'appartement auquel le Roi se détermineroit; enfin il a décidé pour celui de M. le prince de Conty, qui est dans l'aile des Princes, en bas. Cependant comme les derniers ordres du Roi pour faire ce changement ne sont point encore arrivés, tout est toujours au

même état. Il ne paroît pas jusqu'à présent que l'intention de S. M. soit de rien changer à celui de Mme la maréchale de Duras, qui cependant se trouvera bien éloigné de celui de Mesdames, puisqu'elle est logée dans le logement de M. de la Rochefoucauld, qu'avoient M. et Mme de Châtillon pendant l'éducation de M. le Dauphin.

Le Roi a envoyé son équipage pour le cerf chasser à Rambouillet pendant son absence, et a laissé ici l'équipage du daim pour l'amusement de Mesdames; elles y vont trois fois en quinze jours. A l'égard de M. le Dauphin, il persiste à ne point aimer la chasse, et a déclaré qu'il ne vouloit pas qu'on lui en parlât.

Du dimanche 22, *Versailles*. — On apprend par les nouvelles de Flandre que les ennemis ont entièrement abandonné Lierre et la Nèthe et qu'ils se sont retirés du côté de Bréda. Les bruits de paix continuent toujours. Pour y parvenir, il seroit à désirer que M. de Van Hoey, ambassadeur de Hollande ici depuis longtemps, eût plus de crédit dans sa république; mais il s'est expliqué si nettement et si sèchement sur la nécessité de faire cette paix, qu'il a indisposé les esprits contre lui. C'est un honnête homme, mais philosophe, et qui dit avec vérité ce qu'il pense.

Les nouvelles d'Écosse sont extrêmement mauvaises; on croit même que le Prétendant a été obligé de se sauver.

Les nouvelles d'Italie commencent à redonner quelque espérance; on a appris qu'un gros détachement des troupes espagnoles, commandé par M. de Pignatelli, a remporté un avantage considérable sur un détachement des troupes autrichiennes.

Les prières de quarante heures continuent; elles sont aujourd'hui à la paroisse de Saint-Louis. La Reine, qui a été purgée hier, n'ira point. M. le curé a été recevoir les ordres de M. le Dauphin et de Mesdames. M. le Dauphin a dit qu'il n'iroit point, ce qui paroît singulier, se por-

tant bien et ayant été les trois jours derniers à Notre-Dame. Mesdames iront à Saint-Louis.

Du lundi 23. — Il y a quelques jours que l'on a appris que le fils unique de Mme de Ménars s'est tué avec son fusil par accident, étant à la chasse; il étoit fort jeune. Son père, fils du président de Ménars et petit-fils du frère de Mme Colbert, avoit épousé Mlle de la Rivière, qui est vivante et assez jeune; il mourut il y a quelques années; il avoit eu à la mort de son père le gouvernement de Blois et la capitainerie des chasses. Celui-ci qui vient de se tuer avoit eu le gouvernement, mais la capitainerie a été supprimée. Il ne reste plus que des filles.

On apprit hier que la ville d'Anvers a été abandonnée par les ennemis; ils ont laissé seulement 11 ou 1,200 hommes pour garder la citadelle. M. le comte de Clermont va faire ce siége. On ne dit pas encore ce que fera l'armée du Roi. Les ennemis se sont retirés du côté de Bréda.

Comme l'arrangement du logement de Mesdames chez M. le prince de Conty ne finissoit pas, Mme la maréchale de Duras a proposé que M. de Tournehem écrivît à M. le prince de Conty et le priât de donner ses ordres pour qu'on démeublât son appartement. M. de Tournehem a écrit.

Je crois avoir oublié de marquer, il y a un mois ou deux, que M. et Mme Chauvelin, ci-devant garde des sceaux, sont à Paris avec permission; ils voient fort peu de monde.

M. et Mme de Châtillon, qui habitent toujours Leuville, sont venus passer huit ou dix jours avec l'abbé de Broglie à son abbaye des Vaux de Cernay. Ils vont se promener dans le voisinage, mais M. de Châtillon, rempli de la soumission la plus exacte aux ordres du Roi, n'a pas voulu aller se promener à Dampierre, quoiqu'il n'y ait personne actuellement, regardant ce lieu comme trop connu et le rapprochant trop de Versailles, quoiqu'il ne soit qu'à trois quarts de lieue des Vaux.

Du samedi 28, Versailles. — Mardi dernier 24, M. Woronzow, vice-chancelier de Russie, fut présenté à la Reine par M. de Verneuil; c'est un jeune homme d'environ trente ans. Il voyage depuis huit mois dans différentes parties de l'Europe avec sa femme et une petite fille de trois ans. Sa femme est encore plus jeune que lui; elle a un fort beau teint; on l'avoit annoncée pour être extrêmement jolie, mais c'est trop dire; elle a une figure agréable, et il paroît que tous les mouvements de son visage l'embellissent. Elle est, à ce que j'ai ouï dire, d'une naissance fort médiocre, cependant cousine de l'impératrice de Russie. On prétend que son mari avoit été fort amoureux de l'Impératrice, et que c'est elle qui a fait ce mariage. Mme de Woronzow vouloit voir la Reine, et prétendoit avoir de grands honneurs et de grandes distinctions à cette cour-ci; elle vouloit au moins être assise, ce qu'on n'a pas jugé à propos de lui accorder. Il fut décidé qu'elle verroit la Reine dans la galerie sans cérémonie. Comme elle connoît Mme de Lowendal, elle l'avoit priée de venir ici avec elle; elles attendirent la Reine dans la galerie, et M. de Verneuil vint les avertir lorsque la Reine sortit pour aller à la messe. La Reine étoit en robe de chambre, mais fort bien mise. Elle étoit suivie de M. le Dauphin, de Mme la Dauphine et de Mesdames. La Reine s'arrêta un moment pour parler à Mme de Woronzow. M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames lui parlèrent aussi Elle vint ensuite se faire écrire chez Mme de Luynes, qui étoit à la suite de la Reine, et alla dîner chez Mme de Chalmazel. Comme c'étoit le jour des ambassadeurs, et qu'en l'absence du Roi ils dînent tous à la table de la Reine et à celle de Mme la Dauphine, il y en avoit un grand nombre chez M. de Chalmazel, entr'autres M. Gross, envoyé de Russie. Après le dîner, M. et Mme de Woronzow allèrent voir les eaux, que l'on fit jouer pour eux, et de là à Trianon; ils retournèrent coucher à Paris, et revinrent le lendemain à Marly. Ils

partirent jeudi pour aller en Flandre voir le Roi, et reprendre ensuite le chemin de Russie.

J'oubliois de marquer que Mme de Luynes avec Mme de Brancas, et Mme la maréchale de Duras avec Mmes de Bouzols et de Fitz-James, allèrent l'après dînée chez Mme de Chalmazel voir Mme de Woronzow. Cette attention a paru lui faire grand plaisir.

Il y a quelques jours que la Reine fit présent à Mme de Luynes d'un meuble en tapisserie avec de l'or, qui est en partie son ouvrage. C'est une espèce de meuble de cabinet, où il y a cependant un lit en niche. La Reine en a fait usage pendant quelque temps.

Le P. de Linières, qui est âgé de quatre-vingt-neuf ans, s'est cassé la cuisse. Il s'étoit levé en rêvant et croyant conduire quelques-uns de ses amis qui étoient venus le voir; il a été jusqu'à la porte de la maison et est tombé du haut en bas d'un escalier; outre la cuisse cassée, il a eu plusieurs contusions qui seroient seules fort dangereuses à son âge.

J'appris hier la mort de Mme de Choiseul (Pluveau). Comme le bien qu'elle avoit venoit de la maison de Choiseul, elle en a laissé la plus grande partie par testament à M. de Choiseul, qu'on appelle le Merle.

On apprend de l'armée que le P. Pérusseau a pensé y être tué d'un coup de canon, ayant passé en carrosse à la portée du canon de la citadelle d'Anvers.

La tranchée doit avoir été ouverte devant cette citadelle, du 24 au 25. Il paroît qu'il n'est nullement question d'entrer en Hollande; les ennemis sont entièrement retirés et ont laissé seulement quelques corps de troupes légères, ce qui donne occasion à envoyer souvent des détachements; mais ce qui est singulier, c'est que nos troupes ont ordre de ne point tirer à moins qu'on ne tire sur elles. On parle toujours de négociations de paix.

Il n'y a point eu de premières vêpres aujourd'hui, parce qu'on n'a pas pu trouver d'évêque pour officier; il n'y en a qu'un à Paris, qui est malade, et l'usage est

qu'il n'y a point de musique à la chapelle à vêpres lorsqu'il n'y a point d'évêque.

Du mardi de la Pentecôte, 31 *mai*, *Versailles*. — J'ai oublié de parler d'une négociation qui a été faite avec les Hollandois au sujet de trois vaisseaux de la Compagnie des Indes qui furent pris par les Anglois l'année dernière et vendus à Batavia. On sait que Batavia est aux Hollandois. Par les traités faits entre la France et la Hollande, il est stipulé qu'il ne sera vendu ni même reçu dans les ports respectivement aucune prise. Les Hollandois, pour justifier leur conduite, ont voulu soutenir qu'une prise faite sur la Compagnie des Indes ne devoit pas être regardée comme si c'étoit des vaisseaux appartenant au Roi. On avoit envoyé à La Haye le Sr Saladin, l'un des directeurs de la Compagnie des Indes, homme d'esprit et de mérite; sa négociation a eu presque tout le succès qu'on en attendoit. La République s'est engagée à rendre à la Compagnie des Indes 3,100,000 livres, et outre cela un des trois vaisseaux.

Avant-hier, jour de la Pentecôte, il y eut grande messe, vêpres et salut à l'ordinaire; la grande messe et les vêpres chantées par les chantres du Roi; mais il n'y eut point d'évêque qui officia; la Reine étoit en bas en grand habit.

Le prédicateur étoit un carme de la place Maubert, nommé le P. Chrysostôme. Il fit un assez mauvais sermon, et un compliment pour la Reine sans lui adresser la parole, ce qui cependant est d'usage; son compliment commençoit par le Roi et comprenoit toute la famille Royale. C'est Mme de Pons (Lallemant de Betz) qui quêta; elle est dame de Mme la Dauphine. La Reine fut tout le jour en grand habit, et soupa au grand couvert avec ses enfants. C'est le premier grand couvert depuis le départ du Roi. M. de Chalmazel avoit le bâton.

On apprend de l'armée que les hussards ont monté la garde d'escadron chez le Roi, ce qui n'étoit pas d'usage;

ils ont profité de l'absence de la maison du Roi, qui est restée à Gand à cause des fourrages. A l'exemple des hussards, les hulans ont demandé le même honneur. C'est le premier exemple que ce que l'on appelle troupes légères ait monté la garde chez Sa Majesté.

J'ai appris ces jours-ci que M. de Maupeou, lieutenant général et inspecteur d'infanterie, est mort; il étoit fils de M. de Maupeou, directeur général d'infanterie. Cette inspection a été donnée à M. le duc de Broglie.

J'appris aussi il y a quelques jours que le Roi fait démolir les fortifications d'Ypres.

Ce que l'on mande de l'armée des négociations de la paix est encore fort incertain; on dit que la province de Hollande la veut et que les autres s'y opposent; cependant, il ne paroît pas que toutes négociations soient encore rompues. On ne voit encore rien qui puisse faire juger de ce que le Roi fera après la prise de la citadelle d'Anvers. Il paroît certain qu'il ne reviendra pas ici avant le 20 du mois prochain.

JUIN.

Mort de MM. de Gassion, d'Avaray et de Meuse. — Prise de la citadelle d'Anvers. — Mort de Mmes de Brionne et de Rochechouart. — Retour du Roi. — Serment de l'archevêque de Paris. — Opérations militaires et négociations politiques. — Rareté des hommes politiques. — Indifférence du Roi. — Affaires d'Écosse et d'Italie. — Layette de l'enfant de la Dauphine. — Le maréchal de Noailles en Espagne. — Évêchés donnés. — Usage à la naissance d'un fils de France. — Renvoi de Mme d'Andlau; dame de Mesdames; cause de ce renvoi. — Élection de l'abbé de la Ville à l'Académie. — Nouvelles de Flandre et d'Italie. — Charges au Parlement vendues et données. — Retour de Mme de Talleyrand.

Du jeudi 2, Versailles. — On apprit avant-hier que M. de Gassion, lieutenant général très-estimé, étoit mort à Pau en Béarn; il avoit environ soixante-sept ans. Le Dran, fameux chirurgien, lui avoit fait l'opération trois ou quatre jours auparavant et lui avoit tiré quatre pierres. M. de Gassion

avoit épousé une fille de M. d'Armenonville, dont il ne reste que deux filles, Mme de Peyre et Mme [d'Anlezy].

Par les lettres particulières qu'on a reçues aujourd'hui de notre armée de Flandre, on apprend que M. d'Averay, maréchal de camp et fils du lieutenant général, et le fils de M. de Meuse (1), ci-devant l'un des chambellans du roi Stanislas, y sont morts de la petite vérole.

Du 3 juin. — Hier matin il arriva ici, sur les six heures, un courrier de M. de Campo-Florido qui étoit venu de Malines en trente-six heures; il ne voulut rien dire, mais il apporta une lettre à la Reine et une à M. le Dauphin. Ces lettres apprenoient que la citadelle d'Anvers venoit d'arborer le drapeau blanc. La Reine, comptant bien qu'il arriveroit un page du Roi, ne voulut point publier cette nouvelle. M. le Dauphin n'eut pas la même attention, et lut tout haut sa lettre devant plusieurs personnes, de sorte que la nouvelle devint publique. Ce matin le page du Roi est arrivé et a rapporté que le 31 le drapeau blanc avoit été arboré, et que la capitulation avoit été signée le 1er de ce mois. La garnison, qui étoit de 1,500 hommes, a obtenu les honneurs de la guerre, en rendant les forts qui sont sur le bord de l'Escaut.

L'on compte que le Roi partira le 13 pour être ici le 16 ou le 17. On a mandé de l'armée que le Roi ne s'y étoit pas ennuyé et étoit fort gai; mais gens mieux instruits prétendent qu'il s'y est ennuyé extrêmement.

Du jeudi 9, Versailles, Fête-Dieu. — Samedi dernier, la Reine fit chanter à sa messe le *Te Deum* pour la prise d'Anvers; ce fut la musique de la chapelle qui le chanta au lieu d'un motet, suivant l'usage pratiqué l'année dernière en pareille occasion.

---

(1) Il s'appeloit le chevalier de Meuse jusqu'à son mariage, dont j'ai parlé ci-dessus. Il a eu plusieurs enfants de ce mariage, dont il ne reste qu'une fille. Le matin on le croyoit hors de danger, il est mort sur les six ou sept heures du soir. (*Note du duc de Luynes.*)

Hier la musique de la chambre chanta à la chapelle le *Te Deum*, à six heures du soir, pour le même sujet; la Reine, M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames y assistèrent. Dimanche prochain il sera chanté à Paris.

Du vendredi 17. — Comme j'ai été malade, et que je suis dans mon lit depuis plus de huit jours, j'ai plusieurs événements à écrire qui commencent déjà à être anciens.

Premièrement, la mort de Mme la comtesse de Brionne, arrivée le 3 de ce mois; elle est universellement regrettée de tous ceux qui la connoissoient; elle n'avoit que vingt-trois ans.

Le 5, mourut Mme la comtesse de Rochechouart; elle devoit avoir aux environs de soixante ans. Elle et son mari avoient tous deux pour grand-père feu M. Colbert : M. de Rochechouart par Mme de Mortemart, sa mère, qui vit encore, retirée à Saint-Denis, et Mme de Rochechouart, par feu M. de Blainville, son père, qui étoit aussi fils de M. Colbert. Mme la comtesse de Rochechouart étoit paralytique de la moitié de son corps depuis plusieurs années; elle disoit à ses amis qu'elle ne pouvoit pas se plaindre de cette incommodité, parce que jusqu'à ce moment elle avoit eu beaucoup d'humeur, et que depuis sa paralysie elle n'en avoit plus du tout. M. et Mme de Rochechouart vivoient depuis longtemps à la campagne. Ils ont la terre de Bray-sur-Seine, à une lieue de laquelle ils ont fait rétablir et presque rétabli un château qu'ils habitoient.

M. le duc et Mme la duchesse de Chartres arrivèrent à Paris le 12, et M. le prince de Dombes; tout le monde savoit que le Roi arriveroit le 14, mais beaucoup de gens croyoient qu'il arriveroit la nuit du 13 au 14. Cependant il n'arriva qu'un peu avant quatre heures. M. le Dauphin étoit allé au-devant de lui, et s'avança jusques par delà Billancourt. Le Roi, qui avoit pris dans son vis-à-vis M. le marquis de Gontaut, depuis Roye, le renvoya dans le carrosse de M. le Dauphin, et prit M. le Dauphin avec lui. Il y avoit une chaise à deux qui suivoit, dans laquelle étoit M. le duc de

Villeroy et M. de Richelieu. M. de Villeroy est de quartier, parce qu'il sert un des mois de M. de Béthune, qui n'est point en état de monter à cheval. Il y avoit encore à la suite du Roi le carrosse du service dans lequel étoient M. le Premier, M. le duc d'Aumont, qui est en année, M. de Bouillon et M. le duc d'Ayen. Le Roi arriva directement chez lui; la Reine s'y étoit rendue avec Mme la Dauphine et Mesdames et leur suite, ce qui faisoit que l'appartement du Roi étoit plein; les princesses qui étoient toutes ici s'y étoient rendues en même temps. Il y eut grand couvert avec la musique des vingt-quatre à l'ordinaire. Le Roi n'alla point ce jour-là au salut, mais il y alla le lendemain.

L'abbé Blanchard a composé cette année huit petits motets pour les saluts de l'Octave du Saint-Sacrement, dont il me paroît qu'on est fort content.

Hier jeudi, le Roi alla, suivant son usage ordinaire, à la procession de la paroisse Notre-Dame; elle se fit dans l'église à cause du mauvais temps. Après l'Évangile de la grande messe et lorsque M. le cardinal de Rohan eut présenté le livre des Évangiles à S. M., M. l'archevêque de Paris prêta son serment. On portoit sa crosse derrière lui, à quelque distance, ce qui est de droit après la prise de possession, mais ce qu'il n'auroit pu faire à la chapelle, la prétention du grand aumônier étant d'y faire les fonctions épiscopales. Cette prétention se trouve destituée de fondement en beaucoup d'occasions, pour ne pas dire en toutes; tous les mariages et baptêmes, les curés y sont toujours appelés et assistants. Les évêques nommés par le grand aumônier pour officier à la chapelle en demandent la permission à l'archevêque, et ce qui est même ordinairement assez singulier, c'est que la chapelle a été bénite par M. l'archevêque de Paris (Noailles).

Du samedi 18. — Il paroît que depuis le départ du Roi, les opérations militaires n'ont pas été plus vives en Flandre que depuis la prise d'Anvers; ce n'a pas été sans étonnement que l'on a vu d'ici les opérations qui ont été

faites depuis le commencement de la campagne, par une armée de cent quarante-quatre bataillons effectifs et en bon état, et deux cent cinquante ou deux cent soixante escadrons, contre celle des alliés qui n'étoit réellement que de quarante et un bataillons, et je crois soixante et un escadrons. Je ne mets le nombre des escadrons que d'une manière incertaine; mais je suis sûr de celui des bataillons. Gens apparemment peu instruits des positions différentes des deux armées s'imaginoient qu'avec une supériorité aussi grande on devoit s'attendre à des entreprises plus considérables que la prise de la citadelle d'Anvers, et que les ennemis seroient dans l'impossibilité de se retirer sans être attaqués. J'ai fort entendu dire que la difficulté des passages de la Dyle et de la Nèthe avoient été des obstacles insurmontables. On ne peut s'empêcher de juger qu'il faut que ce soit ces raisons, ou d'autres concernant la politique, qui aient déterminé la conduite des opérations. Ce même jugement doit s'étendre sur le parti que l'on a pris d'assiéger Mons plutôt que Namur, quoique les préparatifs du siége de cette dernière soient entièrement faits.

On ne peut porter aucun jugement sur ce qui se passe par rapport aux opérations de politique. Il est certain que M. de Puisieux, qui étoit sur le point de partir pour les eaux de Bourbonne avec M. le prince Charles, son ami de tous les temps, a été mandé pour aller en Flandre, et y a demeuré huit ou dix jours, pendant que le Roi y étoit encore; qu'il y a eu plusieurs conférences avec les ambassadeurs de Hollande, M. de Wassenaer et Gillés, et qu'enfin il a disparu sans que nos ministres aient dit ce qu'il étoit devenu. Tout le monde savoit depuis longtemps que M. de Puisieux étoit destiné à l'ambassade de Hollande, et quoique nos ministres n'en conviennent pas, l'on regarde comme une vérité très-certaine qu'il est actuellement à La Haye, mais sans caractère. D'un autre côté, M. de Wassenaer, qui dans le temps de son départ d'ici, en même temps

que le Roi, étoit fort incertain de son retour, est revenu depuis deux jours; on ne dit point que M. Gillés soit arrivé avec lui, et on le croit retourné en Hollande. Tous ces arrangements font juger avec raison que les négociations continuent; sans cela comment seroit-il possible de comprendre que l'armée du Roi se seroit arrêtée à la frontière de la Hollande, surtout ayant pour raison à y suivre l'armée des alliés, et ayant des magasins tout prêts pour pénétrer de quel côté le Roi l'auroit voulu; car les dispositions et les arrangements de M. de Séchelles étoient faits de manière qu'il n'auroit rien manqué aux troupes. Il faut cette même raison des négociations pour juger du changement qu'il y a eu par rapport au siége de Namur, qui étoit d'abord le premier objet, et pour lequel la Meuse donnoit toutes les facilités possibles, et qui sembloit être une entreprise bien essentielle par rapport à l'importance de la place.

Plus on sent l'importance et la difficulté des négociations présentes, plus, quand on y fait réflexion, l'on est étonné du peu de gens à qui le Roi pouvoit les confier pendant le cours de la campagne. M. le maréchal de Noailles à Madrid, M. le cardinal Tencin et M. de Maurepas à Paris, M. le maréchal de Saxe n'étant pas du conseil, et ayant à ce qu'il paroît plus de talent pour les opérations militaires que pour les politiques, il ne restoit donc uniquement que MM. d'Argenson. Ces deux frères n'ont jamais été fort unis, au moins depuis longtemps; communément leurs sentiments ne se trouvent pas les mêmes, et la confiance qu'ils ont l'un et l'autre en M. Pâris Duvernay (frère de M. de Montmartel) ne leur est pas inutile pour se concilier, de manière à ne pas former deux avis dans le conseil du Roi. Si au milieu de cette disette de conseil, le Roi paroissoit au moins extrêmement affecté et peiné du succès des négociations, on pourroit croire, ayant de l'esprit comme il en a réellement, qu'il trouveroit le moyen de les faire réussir; mais c'est ce que nous dési-

rons sans oser nous en flatter; et comme les intérêts différents forment aussi différents partis dans ce même conseil d'État, lorsqu'il est tout rassemblé, on peut juger l'effet qu'y produit l'indifférence du maître. Je viens d'expliquer la division entre les deux frères d'Argenson. L'aîné, M. de Maurepas et M. de Noailles sont en assez grande liaison ensemble, mais surtout M. de Maurepas et M. de Noailles; M. le comte d'Argenson et M. le cardinal Tencin seroient assez en liaison ensemble; cependant cette liaison est médiocre : M. d'Argenson veut être le maître dans son district, et en est venu à bout, et M. le cardinal Tencin se ménage toujours avec beaucoup de prudence et de sagesse.

Les affaires d'Écosse sont à ce qu'il paroît sans aucune ressource. L'on croit le Prétendant dans les îles Orcades, peut être revenu; au moins ne sait-on pas où il habite, quoique les montagnards semblent encore vouloir se soutenir avec l'argent et les armes qu'on leur a envoyés en dernier lieu; mais le lord Jean Drummond est revenu ici depuis quelques jours sur les deux mêmes frégates qui avoient porté cet argent; il a ramené un grand nombre d'officiers et rapporté le corps du feu duc de Perth, son frère. Il porte aujourd'hui le nom de duc de Perth. Le duc d'York, connu sous le nom de comte d'Albany, qui a été si longtemps à Dunkerque, et qui étoit venu à l'armée du Roi, s'est retiré sur ce qui lui a été signifié de la part du Roi; il doit être présentement à Navarre chez M. le duc de Bouillon. Mais la partie véritablement essentielle des opérations militaires est du côté de l'Italie. Les Espagnols sont dans Plaisance et sur les glacis; l'armée autrichienne en est à une demi-lieue, les deux armées bien retranchées. M. de Gages commande toujours l'armée espagnole; mais M. de Castellar, dont il n'a pas sujet d'être content, a été fait capitaine général, ce qui prouve que la cour de Madrid est satisfaite de sa conduite. C'est M. de Lichtenstein, que nous avons vu ici, qui commande les

Autrichiens. L'Infant s'étant trouvé trop foible vis-à-vis les Autrichiens, a demandé treize bataillons à M. de Maillebois; ce secours ne lui ayant pas paru encore suffisant, il a mandé à M. de Maillebois d'aller le joindre avec tout ce qu'il avoit de troupes; ce qui doit être fait présentement, et l'on attend à tout moment la nouvelle d'une action. M. de Maillebois par ce mouvement a été obligé d'abandonner la communication avec l'État de Gênes; cette communication étoit d'une extrême importance.

Avant-hier matin, M. et Mme de Machault présentèrent au Roi, dans son cabinet ovale, la layette de Mme la Dauphine. Ils la firent voir à la Reine, le même jour, dans son salon après le salut, et elle fut étalée hier l'après-dînée dans le salon de Mme la Dauphine. C'est le contrôleur général qui a été chargé de cette emplette, qui coûtera environ 200,000 livres. Je ne l'ai pas vue, étant malade depuis huit jours; on dit qu'il n'y a rien de si beau et d'une si grande magnificence. Le salon de la Reine n'étoit pas suffisant pour étaler ce qui la compose; il y avoit encore plusieurs coffres pleins. On a surtout admiré un tour de berceau et un couvre-pied de dentelle, d'une beauté singulière.

Du lundi 20, Versailles. — On attend incessamment M. le maréchal de Noailles. Ses amis disent qu'il a parfaitement bien réussi dans sa négociation; il est certain qu'il a été fort bien reçu à la cour de Madrid. Il y a obtenu pour M. de Bournonville, son parent (1), la survivance de la compagnie des gardes flamandes, que commande aujourd'hui le duc de Bournonville. Le duc de Bournonville avoit déjà tenté d'obtenir cette grâce sans avoir pu y réussir. M. le maréchal de Noailles a obtenu outre cela l'ordre de la Toison d'or pour le comte de Noailles, son fils, qui a fait le voyage avec lui, comme je

(1) Mme la maréchale de Noailles, mère de M. le maréchal de Noailles et actuellement encore vivante, est Bournonville. (*Note du duc de Luynes.*)

l'ai marqué. On prétend encore, mais on ne le sait jusqu'à présent que par des lettres particulières, que le roi d'Espagne lui a accordé le payement de ce qui lui étoit dû d'appointements en qualité de capitaine général. Ce titre fut donné à M. le maréchal de Noailles en 1711, ce qui feroit trente-cinq années. Les appointements de capitaine général employé sont de 32,000 livres, et non employé de 16,000; c'est de cette dernière somme dont il peut être question, et qui feroit encore un objet considérable. Comme le public ignore quelles étoient les instructions de M. le maréchal de Noailles, et que même lors de son départ l'on jugea qu'il étoit bien tard par rapport aux affaires d'Italie, leur situation ne doit faire porter aucun jugement sur la négociation. Cette situation est tout au plus mal qu'elle puisse être; et la circonstance de la grâce qu'on vient d'accorder à M. de Castellar, en le faisant capitaine général, fait juger que la reine d'Espagne n'a pas rendu sa confiance à M. de Gages, qui paroît le seul général digne d'en être honoré, suivant le sentiment de tous ceux qui le connoissent.

Le Roi travailla hier avec M. l'évêque de Mirepoix; il n'y avoit que deux évêchés à donner, Bazas et Chartres. Le premier fut donné à l'abbé de Saint-Sauveur et le second à l'abbé de Fleury. L'abbé de Saint-Sauveur est aumônier du Roi depuis quelques années; son frère, qui a été page du Roi, est devenu depuis écuyer de la petite écurie, et est attaché en cette qualité à la personne de M. le Dauphin.

M. l'abbé de Fleury est premier aumônier de la Reine depuis la mort de M. le cardinal de Fleury, son grand oncle; il est rempli de beaucoup de vertu et de piété.

Mme la Dauphine a été saignée ce matin. Le Roi a décidé que si elle accouche d'une fille, elle s'appellera Madame, qu'elle passera immédiatement après Mme la Dauphine, et par conséquent avant Madame, fille du Roi, qui reprendra le nom de Madame Henriette.

J'ai appris aujourd'hui un usage qui sûrement est fort ancien. C'est qu'à la naissance de tout fils de France, Dauphin, duc d'Anjou, etc., le capitaine des gardes en quartier quitte pour un moment la personne du Roi auprès de laquelle il est, et le laisse dans la chambre de la Reine ou de la Dauphine pour aller conduire l'enfant dans l'appartement qui lui est destiné; ce qui ne se pratique point lorsque c'est une fille. C'est un officier des gardes du corps qui la va conduire.

Du vendredi 24, *Versailles*. — Avant-hier, 22 de ce mois, le Roi n'étoit point à la chasse; et Mesdames furent chez lui à cinq heures après midi. Cette heure, qui est extraordinaire, surprit d'autant plus que Mesdames ne vont jamais chez le Roi que les matins à son lever, ou lorsqu'il revient de la chasse, ou bien l'après-midi au retour de la chapelle les jours de fête ou de dimanche. On sut hier la raison de cette conversation extraordinaire. Mme d'Andlau, l'une des quatre dames attachées à Mesdames, a eu ordre d'aller à Strasbourg. Mme d'Andlau est fille de feu M. de Polastron. C'est une jeune femme fort bien faite, qui a de l'esprit, d'une société très-aimable; elle a un très-bon maintien, et il paroissoit que Madame l'aimoit beaucoup. Elle monte fort bien à cheval et suivoit toujours Madame à la chasse, hors depuis quatre mois qu'elle est grosse. On dit pour raison de cet exil, que l'on a trouvé entre les mains de Madame Adélaïde un livre détestable rempli même d'impiétés et d'abominations (1); que ce livre étant venu à la connoissance de Madame, et Madame en ayant parlé à M. le Dauphin et à Mme la Dauphine, le Roi en a été instruit (2), et l'on a ac-

(1) Ce livre est intitulé le *Portier des Chartreux*; il est regardé avec horreur par les hommes et les femmes les moins scrupuleux. Il est rempli d'estampes abominables. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Le fait de ce livre est fort ancien; car ce fut le mercredi saint dernier qu'il tomba entre les mains de Madame Adélaïde. Madame le sut dans l'instant comme on peut le croire; elles en parlèrent à M. et à Mme la Dauphine.

cusé Mme d'Andlau d'avoir donné ce livre à Madame Adélaïde. Ceux qui connoissent Mme d'Andlau ont bien de la peine à se persuader qu'ayant autant d'esprit et d'usage du monde, elle ait pu faire l'extrême imprudence de donner un pareil livre; tout ce qu'on peut juger est que ce livre soit tombé entre ses mains sur le prétexte d'une historiette fort bien écrite, que l'ayant mis dans sa poche sans l'avoir lu ni savoir ce qu'il contenoit, Madame Adélaïde en badinant avec elle l'ait pris et l'ait caché sans vouloir le rendre. On prétend déjà que la place de Mme d'Andlau sera donnée à Mme de Castries, fille de M. de Chalmazel; mais il n'y a encore rien de décidé jusqu'à présent (1).

Hier il y eut une assemblée à l'Académie françoise; il s'agissoit d'élire un nouveau confrère à la place de

---

M. le Dauphin, qui ne savoit ce que c'étoit que ce livre, en parla à d'autres gens pour s'en informer, de manière qu'à l'armée on savoit l'histoire du livre avant que l'on en parlât ici. Mme d'Andlau fut informée du bruit que faisoit cette histoire; elle en fut effrayée et en sentit les conséquences. Elle ne douta pas un moment que le Roi n'en fût informé.

Elle en parla dans cet esprit à Madame; elle lui dit qu'elle étoit perdue et qu'elle la prioit d'assoupir cette affaire. Mesdames avoient toujours gardé le silence, crainte de faire tort à Mme d'Andlau, et Mme la Dauphine a avoué à la Reine qu'elle avoit eu plusieurs fois la bouche ouverte pour lui en parler, sans jamais avoir osé le faire. Madame, étant fort embarrassée par le discours de Mme d'Andlau, crut ne pouvoir mieux faire que de consulter Mme la maréchale de Duras. On peut juger aisément de la réponse de Mme de Duras; il n'y en avoit pas deux à faire; elle conseilla fort à Madame d'en parler au Roi, et ajouta qu'il étoit plus convenable que ce fût par elle que le Roi fût instruit, et que c'étoit un fait qui ne pouvoit pas être caché à S. M., et qu'elle-même Mme de Duras seroit obligée d'en rendre compte au Roi si Madame ne le faisoit pas. Le premier mouvement, à ce que l'on prétend, fut d'envoyer Mme d'Andlau à la Bastille, et ce fut la grossesse qui en empêcha. L'on voit par ce détail que si Mme d'Andlau n'avoit pas été persuadée que le Roi étoit instruit, que l'affaire auroit bien pu demeurer assoupie. Ce parti, au moins un peu plus doux que celui qui a été pris, auroit peut-être été plus à désirer, non-seulement pour Mme d'Andlau et sa famille, mais même pour Madame Adélaïde, d'autant plus que dans les pays étrangers les objets vus de trop loin se grossissent souvent sans fondement. (*Note du duc de Luynes.*)

(1) Le Roi a donné ce soir la place de Mme d'Andlau à Mme de Castries (Chalmazel), qui a été présentée ce soir par Madame. (*Note du duc de Luynes*, datée du 24 juin 1746.)

M. Mongin, évêque de Bazas. Les deux concurrents sur les rangs étoient d'une part le Sr Duclos, et de l'autre M. l'abbé de la Ville, ci-devant précepteur des enfants de M. le marquis de Fénelon et qui depuis a été employé dans les négociations en Hollande. Les deux concurrents avoient chacun quatorze voix; il n'y avoit plus que celle de M. de Moncrif à donner. M. de Moncrif déclara qu'il auroit bien désiré donner sa voix à M. Duclos, mais que devant toute sa fortune à M. d'Argenson, il n'avoit pu lui refuser de promettre sa voix pour M. l'abbé de la Ville, ce qui décida la pluralité.

La tranchée n'est point encore ouverte devant Mons, les pluies et le débordement des rivières empêchent que l'artillerie arrive.

Du côté de l'armée de M. le maréchal de Saxe, tout est à peu près dans la même position; il n'y a que quelques escarmouches entre les troupes légères de part et d'autre. L'armée des alliés reçoit de temps en temps des renforts, elle a déjà été jointe par les Hessois et les Hanovriens.

On attend toujours avec le même empressement et la même inquiétude des nouvelles d'Italie. On a su ce matin par un courrier espagnol, qui passoit pour aller à Madrid, que M. le maréchal de Maillebois étoit le 11 avec son armée à Castello Santo-Giovanni, à quelques lieues de Plaisance, et que le roi de Sardaigne étoit dans Novi.

Mme de Luynes a mené aujourd'hui chez la Reine M. l'abbé Chateigner de la Chateigneraye, comte de Lyon, le Roi vient de lui donner la place d'aumônier de quartier de S. M., qu'avoit M. l'abbé de Nettancourt.

Du dimanche 26, *Versailles.* — M. Chauvelin, ci-devant garde des sceaux, avoit ci-devant une charge de président à mortier qu'il destinoit à son fils. Son fils n'ayant pas voulu suivre cette profession, le père s'est déterminé à vendre la charge. C'est le fils de M. Gilbert de Voisins qui achète cette charge 550,000 livres; il étoit avocat général du Parlement. Cette place d'avocat général vient

d'être donnée au second fils de M. le procureur général qui avoit parole pour la première vacante. Le second fils de M. Joly de Fleury étoit avocat général du grand conseil. Son frère aîné avoit une charge d'avocat général du Parlement avec la survivance de la charge de procureur général. M. Joly de Fleury le père trouvant que le parquet seroit presque entièrement composé de sa famille, s'il gardoit sa place de procureur général, a demandé la permission de se retirer entièrement. Ainsi c'est son fils aîné qui est aujourd'hui procureur général. Par cet arrangement, il se trouvoit une place d'avocat général au Parlement vacante. Cette place vient d'être donnée à M. Le Bret, frère de la seconde femme du second fils de M. le chancelier et fils de feu M. Le Bret, ci-devant intendant de Marseille, homme de grande réputation. M. le chancelier a présenté ce matin MM. Gilbert père et fils et MM. de Fleury.

Le lieu de l'exil de Mme d'Andlau avoit d'abord été désigné en Alsace; mais Mme de Polastron a représenté que MM. d'Andlau n'y avoient que des fiefs et qui n'étoient pas partagés; elle a demandé qu'au lieu de l'Alsace, on voulût bien l'envoyer en Languedoc dans les terres de feu M. de Polastron; mais comme le voyage auroit été un peu long, et qu'il y a une sœur de feu M. de Polastron (Mme de Coulanges) qui demeure dans les environs d'Auxerre, le Roi a trouvé bon qu'elle y allât jusqu'après ses couches. Mmes de Polastron, mère et belle-fille, sont parties avec elle pour aller dans cette terre.

Mme de Talleyrand, qui avoit toujours été à Chalais, chez Mme sa mère, depuis la mort de son mari, est arrivée hier ici. Mme la duchesse de Mortemart, qui n'y étoit point venue depuis la mort de Mme de Brionne, sa fille, est aussi arrivée le même jour. Quoique ce fût naturellement à Mme de Mortemart à mener Mme de Talleyrand faire ses révérences, quelques brouilleries dans la famille ont empêché cet arrangement, et c'est Mme de Luynes qui

la présente. Elle reprend aujourd'hui les fonctions de dame du palais.

JUILLET.

Mission de M. de Puisieux en Hollande. — Arrivée du maréchal et du comte de Noailles. — Siége de Mons. — Bataille de Plaisance. — Grossesse de la Dauphine; impatience du Roi. — Plaisanterie contre le marquis d'Argenson. — Le comte de Noailles reçu chevalier de la Toison d'Or. — Caractère de M. d'Argenson; bruits de son remplacement. — Détails sur la bataille de Plaisance. — Le Roi veut retourner à l'armée pour y rétablir la discipline. — Prise de Mons. — Mort du duc de Ruffec. — Logements de Versailles. — Maladie d'Helvétius. — Départ de M. de Grimberghen. — Souper de la Reine chez le duc de Luynes. — Mort du roi d'Espagne. — Accouchement de la Dauphine. — Caractère du Dauphin et de Mesdames. — Nouvelles de l'armée de Flandre. — Mort de l'archevêque de Paris. — Mort de la Dauphine; lettre du duc de Luynes au prince de Grimberghen. — Départ de la Cour pour Choisy. — Les mémoires de Dangeau servent de règle pour les funérailles de la Dauphine. — Ouverture du corps de la Dauphine. — Vie de la Cour à Choisy. — Usages pour les deuils de Cour, droits et prétentions de préséance. — Deuil du roi d'Espagne et de la Dauphine. — Caractère du feu archevêque de Paris.

Du jeudi 7, Versailles. — Il y a cinq ou six jours que M. de Puisieux est arrivé ici de La Haye. M. l'abbé de la Ville, ci-devant précepteur des enfants de M. de Fénelon, comme je l'ai dit ci-dessus, et qui a été chargé longtemps des affaires de France en Hollande, croyoit que les esprits y étoient disposés à conclure un traité dont les conditions pourroient être acceptées par la France. Il avoit persuadé à M. le marquis d'Argenson que, s'il retournoit dans le pays avec un homme principal chargé des ordres du Roi, le succès de la négociation seroit tel qu'on pouvoit le désirer. Ce fut sur cet exposé que le Roi, de lui-même, jeta les yeux sur M. de Puisieux, dont il avoit entendu dire beaucoup de bien à Mme de Pompadour. M. de Puisieux est fort ami de M. de Montmartel, et M. de Montmartel de Mme de Pompadour. M. le marquis d'Argenson a voulu se faire honneur du choix de M. de Puisieux; mais le fait est que c'est le Roi qui l'a choisi. M. de Pui-

sieux n'a pas trouvé à beaucoup près les dispositions qu'on lui avoit annoncées. Beaucoup de gens considérables y désirent la paix, mais ce ne sont pas ceux qui ont le plus de crédit. La province de Hollande qui porte cinquante-quatre pour cent dans les frais de la guerre est celle qui influe le plus dans les délibérations des États Généraux, et la ville d'Amsterdam règle supérieurement les résolutions de la province de Hollande. Cependant il y a eu ces jours-ci une dernière assemblée pour prendre une résolution décisive, dont la détermination doit être apportée aujourd'hui par M. Gillés; mais comme la malheureuse affaire d'Italie est arrivée depuis les dernières nouvelles qu'on a reçues de la négociation, il y a lieu de croire que les États Généraux, qui malgré la réalité de leur intérêt particulier ne veulent jamais se départir de leurs alliés, ne donneront point de réponse dont on puisse être satisfait.

M. le comte de Noailles arriva ici mardi matin. Il étoit arrivé à Paris la nuit du dimanche au lundi. M. le maréchal de Noailles arriva hier au soir ici; le Roi lui envoya dire que s'il n'étoit pas trop fatigué, il seroit bien aise de le voir.

Les nouvelles de Mons sont toujours bonnes; les dernières ont appris la prise du chemin couvert de l'ouvrage à cornes avec peu de perte de notre part. Il paroît que M. le prince de Conty se conduit dans ce siége avec application et intelligence.

On reçoit peu de nouvelles d'Italie. Tout ce qu'on peut juger, c'est que notre perte a été considérable dans l'affaire du 16; que depuis ce temps l'armée de France et d'Espagne, que les ennemis appellent Galle-Hispane, est réduite à trente mille hommes et se maintient cependant par sa position avantageuse sous Plaisance et ses ponts sur le Pô, malgré la supériorité des ennemis.

Les nouvelles de Flandre annoncent l'arrivée des An-

glois, Hessois et bientôt des Autrichiens, ce qui fera un renfort de trente-sept mille hommes.

La situation de Mme la Dauphine est toujours la même. Le Roi commence à s'ennuyer beaucoup de ce qu'elle n'accouche point; il disoit il y a quelques jours qu'il aimeroit mieux qu'elle n'accouchât que d'une fille, et que ce fût tout à l'heure.

Les chasses du daim que le Roi fait avec Mesdames ici aux environs et celles du cerf qu'il fait sans elles continuent toujours à l'ordinaire, de même que les soupers de la Reine chez moi les jours qu'il n'y a point de grand couvert.

Les mauvaises expressions dont M. le marquis d'Argenson se sert continuellement dans ses conversations ont donné occasion à gens qui ne cherchent qu'à se divertir, même sur les affaires les plus sérieuses, de composer le mémoire dont on trouvera copie ci-après.

Discours politique sur les affaires présentes.

A considérer l'état où étoient les choses pendant l'hiver dernier, ne pouvoit-on pas, Messieurs, regarder le prétendu empereur comme un étron dans une lanterne, et la reine de Hongrie sa femme comme la biche aux abois. Le roi d'Angleterre paroissoit être entre deux selles le cul à terre, ayant également à craindre pour Londres et pour Hanovre. Nous pondions sur nos œufs, et quant au roi de Sardaigne, il étoit en telle presse, qu'on lui auroit bouché le derrière avec un grain de millet. Le prince Édouard faisoit flores et donnoit du fil à retordre à ses ennemis. Le roi de Pologne, électeur de Saxe, avoit été réduit à ne faire pendant plusieurs années que de petites crottes. Mais tout d'un coup la chance a tourné; et comment cela, me direz-vous? Le voici, Messieurs. La reine d'Espagne est un bâton merdeux qu'on ne sait par quel bout prendre; elle a toujours eu, vous le savez, la fureur de péter plus haut que le cul. Qu'en est-il arrivé? Le roi de Prusse nous a pété dans la main, et le roi de Sardaigne nous a chié du poivre. Le roi Georges a remonté sur sa bête; le Prétendant a fait Gille, et les Hollandois, qui nous donnent chaque jour quelque godeau, veulent nous faire avaler le goujon. Tout cela est très-fâcheux; mais si on en conclut qu'il faudroit plutôt faire la paix cette année que l'année prochaine, je vous assure, Messieurs, que la différence est à peu près

comme de pisser la nuit sans chandelle, et si on croit qu'en faisant agir plus vigoureusement nos armées de Flandre, nous eussions par là avancé de quelque chose, c'est moi qui vous dis, Messieurs, que cela eût servi comme de battre de l'eau pour faire du beurre. Je conviens que vous devez être fâchés que nos généraux, après avoir laissé les Autrichiens se carrer pendant deux mois dans le Parmesan comme un pou dans une rogne, soient parvenus à deguignoner M. de Lichtenstein; mais patience, j'espère que bientôt il en aura dans le cul, et qu'il ne fera que de l'eau toute claire.

Du samedi 9, Versailles. — M. le comte de Noailles fut reçu hier chevalier de la Toison d'or par M. le Dauphin. La réception fut de même que celle de M. de Lauraguais. Il n'y avoit ici que quatre chevaliers qui y assistèrent, M. de Bauffremont, M. le maréchal de Noailles, M. le maréchal de Coigny et M. le duc de Villars.

Les bruits continuent à se fortifier sur ce qui regarde M. le marquis d'Argenson. Les ministres étrangers sont extrêmement mécontents, et depuis longtemps les expressions dont il se sert en leur parlant, et qu'on a rassemblées dans le mémoire copié ci-dessus, lui ont attiré peu de considération. La lettre qu'il a écrite à M. de Van Hoey pour l'engager à écrire à M. de Newcastle en faveur du Prétendant et de ses adhérents, a fait un très-mauvais effet, et pour lui et pour M. de Van Hoey. Les raisonnements vont jusqu'à juger que M. le marquis d'Argenson a fait quelque faute par rapport au traité projeté et peut-être conclu avec le roi de Sardaigne; enfin le cri est général; et comme l'on sait que la cour de Madrid est extrêmement mécontente de ce ministre, et que M. le maréchal de Noailles ne sera pas fâché de voir un changement dans cette place, n'aimant pas MM. d'Argenson, on juge qu'il a travaillé fortement à cette affaire depuis son retour de Madrid. Il est vraisemblable que M. de Maurepas, qui est en grande liaison avec MM. de Noailles, aura fort entré dans les mêmes vues, et l'on ne doute pas que le changement ne se fasse avant le départ du Roi pour l'armée. Il paroît constant que pour le remplacer il

a été beaucoup question de M. de Puisieux, pour qui le Roi a de l'estime et de la bonté ; mais M. de Puisieux a une mauvaise santé, et c'est un prétexte honnête pour refuser une place dont les charges et l'assujettissement ne conviennent point à l'amour qu'il a pour la liberté. Son principal objet est d'obtenir une place dans l'ordre du Saint-Esprit, honneur que feu M. le Cardinal lui avoit fait espérer en l'engageant à refuser l'ordre de Saint-Janvier, que le roi des Deux-Siciles vouloit lui donner. On sait que le Roi n'a pas tenu la même rigueur à M. de l'Hôpital. Il paroît présentement que toutes les vues se tournent sur M. de Saint-Séverin pour la place de M. d'Argenson. Sa santé est rétablie depuis son retour de Pologne et de Dresde ; il habite Paris ou Montrouge, où il a une maison ; il est aimé et estimé de tous ceux qui le connoissent. Il est vraisemblable que si le Roi prend le parti d'ôter à M. d'Argenson sa place, il le traitera bien d'ailleurs. M. le marquis d'Argenson est honnête homme et désire le bien ; il a de la droiture et de la vérité ; on prétend que ses idées ne sont pas toujours justes, et comme d'ailleurs ce n'est pas un esprit supérieur, le mauvais ton de plaisanterie qu'il a et les mauvaises expressions dont il se sert lui ont fait un tort irréparable dans l'esprit de tous ceux qui ont affaire à lui. Il est certain qu'il n'avoit ni sollicité ni demandé la place de secrétaire d'État ; il étoit conseiller d'État, conseiller du Conseil royal et avoit un bureau ; ce qui lui valoit 35 ou 36,000 livres de rente. La place de secrétaire d'État lui en vaut 40,000, sur quoi il en paye 20,000 pour l'intérêt de l'argent qu'il a emprunté pour payer cette charge. Il jouit donc à présent de 17,000 livres de rente moins qu'il n'avoit, et il se trouveroit vis-à-vis de rien, si le Roi n'avoit égard à sa situation, d'autant plus que ses affaires ne sont pas bonnes.

Il arriva hier au soir un officier de l'armée de M. le maréchal de Maillebois, envoyé pour rendre compte au

Roi du détail des morts et blessés de l'affaire du 16 et de la position de l'armée. Les deux armées françoise et espagnole ont passé le Pô, sur lequel elles ont quatre ponts; on a laissé un corps de troupes dans Plaisance, et on espère pouvoir conserver la communication avec cette place. Il paroît par le rapport de l'officier que M. le chevalier de Tessé est blessé fort dangereusement.

Le Roi paroît avoir une impatience extrême de retourner en Flandre, et l'on dit que sa présence y est fort nécessaire pour rétablir la subordination. Le Roi avoit pris le parti il y a quelques jours de s'en aller de demain en huit, quand même Mme la Dauphine ne seroit point accouchée. Mais on lui a représenté qu'il seroit assez singulier, étant venu pour cet accouchement, de repartir peut-être la veille; il a donc résolu de l'attendre, même de rester neuf jours après. Pendant ces neuf jours il ira faire un voyage à Crécy.

Il a été oublié dans son temps que le 1er de ce mois le Roi a donné les premières entrées à Peyrat, accoucheur de la Reine.

Du dimanche 10, *Versailles*. — Le Roi a signé aujourd'hui le contrat de mariage de M. de Villequier, fils de M. d'Aumont, avec Mlle de Duras, dont il est parlé au 23 mai dernier.

Du mardi 12, *Versailles*. — M. le chevalier Chauvelin est arrivé ce matin; il a apporté la nouvelle de la prise de Mons : le Roi l'a fait maréchal de camp. Cette place a capitulé le 10 de ce mois, après seize jours de tranchée ouverte. M. le prince de Conty avoit formé deux attaques, l'une à la porte de Berthamont, l'autre à la porte de Nimy; c'est à l'attaque de Berthamont que le drapeau blanc a été arboré; la garnison est prisonnière de guerre : elle est de 12 bataillons, 6 autrichiens et 6 hollandois, et 3 escadrons hollandois du régiment dragons de Mathas.

Charleroi est investi; mais il ne paroît pas dans ce moment que l'on songe à Saint-Ghislain.

Les nouvelles d'Italie ne sont pas encore satisfaisantes; il est difficile d'en être instruit directement, et il paroît que ce n'est que par Turin que l'on en sait la plus grande partie. L'armée françoise et espagnole est toujours de l'autre côté du Pô, vers Lodi.

Du vendredi 15, *Versailles.* — M. de Narbonne, frère du chef de brigade, lequel est capitaine de dragons avec commission de colonel et employé dans l'état-major de l'armée de M. le prince de Conty, est arrivé ce matin avec trente deux drapeaux et un étendart de la garnison de Mons. Le nombre des prisonniers de guerre de cette garnison, tant en officiers (1) qu'en soldats, est de 4,660 hommes. On compte les bataillons hollandois à 500 hommes, et quelques-uns des Autrichiens seulement à deux cent cinquante (2).

Quelques particuliers ont eu des nouvelles d'Italie ; on

---

(1) M. le prince de Conty n'a pas voulu comprendre dans la capitulation le prince de Hesse-Philipstadt, qui commandoit les Hollandois dans Mons (c'est le même qui défendit Ypres il y a deux ans), ni M. de Nava, gouverneur de la ville et qui commandoit les Autrichiens; il leur fit dire qu'il ne les regardoit point comme prisonniers de guerre et qu'ils pourroient se retirer où bon leur sembleroit, M. le prince de Hesse avec trois officiers hollandois à son choix et M. de Nava avec un officier autrichien, à la condition cependant que ces officiers auroient un rang au-dessous de celui de colonel. M. le prince de Hesse accepta la proposition; M. de Nava la refusa. M. le prince de Conty fit dire à M. de Nava qu'il lui donnoit trois jours pour y faire réflexion, et en effet la veille du jour que la garnison est sortie M. de Nava se détermina à accepter la grâce que lui faisoit M. le prince de Conty. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Les bataillons de l'armée de M. le prince de Conty sont très-forts ; le Roi en demandoit des nouvelles avant-hier à M. le chevalier Chauvelin, qui répondit qu'au commencement du siége M. le prince de Conty lui avoit commandé de tirer cinq cent cinquante hommes par bataillon; qu'il avoit représenté que ne connoissant point encore le nombre des hommes, il ne savoit pas s'il y en auroit assez; qu'effectivement il en avoit détaché ce nombre et qu'il en restoit encore assez pour la garde du camp et pour les piquets. Le chevalier Chauvelin ajouta qu'il ne croyoit pas que l'armée de M. le prince de Conty ait perdu trente hommes par la desertion, excepté dans les Suisses. (*Note du duc de Luynes.*)

prétend que notre armée ne manque pas de substances, mais cette nouvelle n'est pas bien sûre.

La blessure du chevalier de Tessé est au-dessous du genou; elle n'est pas aussi considérable qu'on le craignoit.

Le Roi alla hier à Choisy à quatre heures et demie, et en revint avant dix. Il soupa ici chez Mme de Pompadour.

M. le duc de Ruffec est mort ce matin, après une longue maladie et après avoir essayé des remèdes des empiriques. Il ne laisse qu'une fille, seule héritière de toute cette branche de Saint-Simon; il étoit âgé de quarante-six ou quarante-sept ans (1).

Du samedi 16. — J'appris hier que le Roi a donné à M. et Mme de Maillebois le logement qui étoit anciennement à M. de Dangeau, qui a été depuis à M. le maréchal de Biron et qui venoit d'être donné à Mme de Polastron, M. et Mme d'Andlau. Ce logement est dans l'aile des Princes, au-dessus de la galerie; d'un côté les fenêtres donnent sur le jardin et de l'autre sur la petite cour de M. de Livry. Par cet arrangement, il y avoit de vacant un logement considérable, que M. et Mme la maréchale de Maillebois occupoient, et qui comprend depuis l'escalier qui mène chez M. le prince de Rohan et chez moi, jusqu'à celui qui mène chez Mme de Villars et Mme de Tessé. Ce logement a été donné, savoir celui de M. le maréchal de Maillebois à M. et Mme la marquise de Gontaut, et celui de Mme la maréchale de Maillebois à M. et Mme la duchesse de Rohan. Ainsi, il reste de vacant : celui que M. le duc de Rohan

(1) Il est mort du scorbut; il avoit une santé naturellement foible et qu'il avoit voulu conduire dans sa jeunesse au delà de ses forces, il étoit fort froid et parlant peu, ce qui faisoit juger aux uns qu'il avoit de la hauteur et aux autres qu'il avoit peu d'esprit, et peut-être l'un et l'autre à la plupart de ceux qui ne le connoissoient pas. Il est certain qu'il n'avoit pas assez de politesse; mais il ne manquoit pas d'esprit. Il avoit quarante-huit ans moins quelques jours. On l'avoit dit mort dès le 15, mais il n'est mort que le 16 au matin. (*Note du duc de Luynes.*)

avoit auprès de M. le duc de Gesvres et de M. le Premier, lequel étoit autrefois à Mme la duchesse de Gontaut, et celui de M. de Fitz-James, aussi dans l'aile des Princes, qui est devenu vacant lorsqu'il a eu celui de Mme la maréchale de Berwick.

Du dimanche 17, *Versailles.* — Le logement de M. de Fitz-James a été donné à M. et Mme de Sassenage. M. le marquis de Gontaut n'avoit qu'un logement, que M. le comte de Noailles lui prêtoit; ainsi celui qu'on lui a donné n'en fait point de vacant. Il n'y a donc à donner qu'un petit logement qu'avoit M. de Sassenage dans la cour des Ministres, et celui de M. de Rohan dont je viens de parler.

M. Helvétius, premier médecin de la Reine, dont le nom est assez connu par la réputation que son père s'étoit acquise et par celle qu'il mérite lui-même, tomba hier en apoplexie; cette attaque-ci est la première; heureusement elle n'est pas des plus fortes, mais elle est accompagnée de paralysie. Ce seroit une grande perte que M. Helvétius; c'est un médecin habile, aimable, attentif et charitable.

J'allai hier à Paris dire adieu à M. de Grimberghen, qui part aujourd'hui pour Bruxelles; il a dans cette ville une grande et belle maison, et sa terre de Grimberghen n'en est éloignée que de deux lieues. Il prétend avoir des affaires considérables dans ce pays-là, et malgré son âge, qui est de soixante-quinze ans, les fréquentes attaques de goutte et un crachement de sang, qui à la vérité n'est que de la gorge, mais qui revient souvent, rien n'a pu le détourner de ce voyage.

Comme la Reine vient presque toujours souper chez moi les jours qu'il n'y a point de grand couvert, et que je savois que le Roi étoit à la chasse et qu'il souperoit dans ses cabinets, nous avions compté Mme de Luynes et moi être ici à neuf heures. Un orage considérable qu'il fit à Paris l'arrêta; elle a peur du tonnerre en chemin,

ce qui me détermina à revenir seul. J'arrivai à dix heures et demie, et trouvai la Reine à table chez moi et à l'entremets. Elle avoit voulu s'en aller, ne nous trouvant ni l'un ni l'autre, mais plusieurs personnes de nos amis lui avoient représenté combien elle nous feroit de plaisir de rester et de faire servir le souper. Tout se passa comme à l'ordinaire, et Mme de Luynes n'arriva que longtemps après que la Reine fut sortie de table.

M. de Torcy arriva des eaux de Bourbon il y a quelques jours, mais dans un mauvais état; sa vue et sa tête sont extrêmement affaiblies.

Du lundi 18, *Versailles*. — Avant-hier au soir l'ambassadeur d'Espagne reçut un courrier avec la nouvelle que le roi d'Espagne, Philippe V, mourut âgé seulement de soixante-trois ans. Aussitôt il alla chez le Roi, qui revenoit de la chasse et devoit souper dans ses cabinets à minuit. Le Roi ne voulant pas apprendre cette nouvelle à Mme la Dauphine, à cause de son état, recommanda à l'ambassadeur de n'en rien dire, ne voulant pas même qu'il remît deux lettres dont il étoit chargé, l'une pour la Reine, l'autre pour Mme de Castel dos Rios. Hier matin l'on sut que la nouvelle étoit publique : le courrier l'avoit dit à tout le monde en chemin et en arrivant. Le Roi consulta la Faculté sur ce qu'il convenoit de faire par rapport à Mme la Dauphine. Peyrat persista dans le sentiment qu'il falloit cacher la nouvelle. Le Roi en parla l'après-dînée à Mmes les duchesses de Brancas et de Lauraguais et maréchale de Duras. Celle-ci prit la liberté de dire qu'elle se garderoit bien de dire son sentiment en pareil cas; mais le Roi ayant voulu savoir ce qu'elle pensoit, elle lui dit que si c'étoit sa fille elle la feroit saigner pour éviter les accidents que peut causer un saisissement, après quoi elle lui apprendroit, avec le plus de ménagement qu'il seroit possible, une nouvelle qui paroissoit bien difficile, pour ne pas dire impossible, à cacher. Le Roi s'en est tenu au sentiment de la Faculté; on

a donné tous les ordres nécessaires pour empêcher que Mme la Dauphine ne pût avoir quelque connoissance de ce malheur. On dit qu'elle y sera fort sensible, aimant beaucoup le roi son père.

Aujourd'hui le courrier de M. de Rennes est arrivé, et l'on a su par lui que le roi d'Espagne est mort d'une veine cassée dans le corps; il n'a pas vécu un quart d'heure après cet accident. Le roi Ferdinand (c'est le nom du prince des Asturies) a écrit dès le premier moment à M. le prince de Campo-Florido pour le charger d'assurer le Roi qu'il persistoit dans tous les mêmes sentiments du roi son père, et que son dessein étoit de continuer la guerre en Italie avec la même vigueur. La reine d'Espagne douairière a écrit aussi à l'ambassadeur, le chargeant de demander pour elle la protection du Roi. Cet événement est un des plus importants qui puissent arriver dans les circonstances présentes. Les gens sensés croient que si l'on sait en profiter, il peut décider de la paix. Le nouveau roi d'Espagne aime beaucoup sa nation, et la nouvelle reine (infante de Portugal) est fort autrichienne. Malgré cela, on peut se souvenir de ce que j'ai marqué ci-dessus (1) du discours de ce prince sur l'amitié tendre qu'il a pour le Roi, étant lié aussi intimement par les liens du sang. D'ailleurs, même quand il ne seroit occupé que des intérêts des Espagnols, leur véritable avantage est la paix; et l'on est persuadé que le roi de Sardaigne, qui fait un rôle principal dans les circonstances présentes, est dans des dispositions fort différentes pour le nouveau roi d'Espagne de celles où il étoit pour le feu roi. Il connoissoit l'empire absolu de la reine, sa hauteur et le désir passionné qu'elle avoit de faire un établissement avantageux pour l'Infant don Philippe en Italie. La reine douairière n'avoit jamais

(1) Voy. tome IV, page 383.

bien traité le prince ni la princesse des Asturies; c'est ce qui fait juger qu'elle n'aura nul crédit dans le gouvernement présent.

M. de Wassenaer ignoroit encore hier à sept heures du soir la mort du roi d'Espagne. Il avoit été à midi chez M. le marquis d'Argenson pour une affaire; et comme le secret avoit été recommandé la veille par le Roi, il ne lui dit rien. M. de Wassenaer s'enferma, au sortir de là, dans sa chambre, pour travailler, et comme il ne sortit qu'à sept heures pour aller chez la Reine, il y apprit la nouvelle. On juge que toutes négociations vont être suspendues jusqu'à ce qu'on sache les dispositions du nouveau gouvernement d'Espagne.

Du mardi 19, *Versailles.* — Mme la Dauphine commença à avoir des douleurs hier à dix heures du soir. Nous n'en sûmes rien qu'à minuit et demi; on vint nous dire que le Roi étoit chez Mme la Dauphine, et que la Reine y étoit aussi entrée en sortant de chez Mme de Villars, mais que les portes étoient fermées. Un moment après on vint dire que les portes étoient ouvertes, et de la part de Mme de Brancas que la Reine demandoit Mme de Luynes chez Mme la Dauphine; elle y alla, et nous y fûmes tous un moment après; il étoit alors une heure moins un quart, Mme la Dauphine avoit des douleurs assez fréquentes, mais pas assez vives pour la faire crier. Cet état a duré jusqu'à huit heures passées. Pendant cet intervalle on a jugé à propos de faire saigner Mme la Dauphine; les douleurs sont devenues plus vives entre huit et neuf heures. Un peu avant dix heures moins un quart, Mme la Dauphine a eu une assez grande douleur, mais cependant pas assez forte, à en juger par les cris, pour faire croire que ce fût le moment de l'accouchement. Après cela il y a eu un intervalle court, qui a été interrompu par un brouhaha général dans la chambre, et l'on a su que Mme la Dauphine venoit d'accoucher. Grande rumeur pour savoir de quoi. Dans le premier moment, la joie que M. le

Dauphin a eu de savoir Mme la Dauphine accouchée a fait croire que c'étoit un duc de Bourgogne, mais il n'en savoit rien encore. Un instant après, Mme de Tallard est sortie avec l'enfant entre ses bras, faisant une grimace qui n'annonçoit rien de bon; mais on étoit rassuré par la vue de M. le Dauphin et par ce qu'on avoit entendu dire au Roi : « Cet enfant est bien gros; il a la tête fort grosse, et le corps fort long. » Ce mot *il* avoit fait conclure que c'étoit un garçon, et on l'assuroit positivement dans le cabinet avant la chambre. On a su peu après la vérité. Mme la Dauphine s'est trouvée mal plusieurs fois de suite après être accouchée; mais elle est bien présentement. Le Roi a été entendre la messe et s'est ensuite mis dans son lit. La Reine a dîné après la messe; elle se couchera vraisemblablement, et ne verra du monde qu'à huit heures.

Du jeudi 21, *Versailles*. — Mme la Dauphine s'est toujours assez bien portée depuis sa couche, excepté hier que l'on crut qu'il y avoit de l'émotion dans son pouls, mais cela n'a pas eu de suite. M. le Dauphin paroît aimer beaucoup sa fille, que l'on appelle Madame; et Madame, fille du Roi, s'appelle présentement Madame Henriette. On ne peut pas marquer une amitié plus naturelle, plus simple et plus gaie que celle que M. le Dauphin a montrée dans cette occasion-ci. C'est en effet son caractère; il est capable d'amitié, il est caressant et gai, et se montre tel qu'il est; il a l'imagination vive et des saillies assez plaisantes. Madame Adélaïde a beaucoup de ce même caractère; Madame Henriette est moins vive et plus sérieuse Tous trois, et même Mme la Dauphine, sont fort à leur aise avec la Reine, et fort timides avec le Roi; Madame Adélaïde l'est un peu moins que les autres, et Mme la Dauphine est celle qui l'est davantage. De tous les enfants du Roi, celle qu'il paroît aimer le plus, c'est Madame Henriette.

Le Roi part dimanche pour aller à Crécy, cette terre de Mme de Pompadour dont j'ai parlé; il en reviendra

mardi et chassera en chemin ; le jour de son départ pour l'armée n'est pas encore précisément annoncé, mais ce sera du jeudi 28 au dimanche 31 de ce mois.

Les ennemis ont fait un mouvement, et par les dernières nouvelles leur armée est à Peere. L'on compte que toutes les troupes alliées, quand elles seront réunies, ne peuvent jamais être que de 90 bataillons et 200 escadrons. Les Hollandois n'ont de troupes que 77 ou 78 bataillons, dont actuellement, depuis la prise de Mons, il y en a 35 prisonniers de guerre. Dans le temps que M. de Puisieux étoit en Hollande, la République n'avoit pas plus de 15 bataillons et 51 escadrons à mettre en campagne, parce qu'il leur reste encore des places où ils sont obligés de tenir des garnisons. Quelqu'un fort instruit m'a assuré positivement encore ces jours-ci que l'armée des ennemis derrière la Nèthe, au commencement de la campagne, n'a jamais passé 28,000 hommes. Je crois tous ces calculs certains, et il n'est pas moins vrai que les deux armées du Roi actuellement en Flandre, celle de M. de Saxe et celle de M. le Prince de Conty, forment 130 bataillons et 300 escadrons.

M. l'archevêque de Paris (1), que l'on disoit mieux hier matin, mourut le soir de la petite vérole jointe au pourpre. M. l'abbé d'Harcourt, qui depuis l'élection de ce nouvel archevêque a demandé et obtenu la permission de se démettre de sa place de doyen du chapitre Notre-Dame pour se retirer dans sa famille, mais qui cependant en exerce encore les fonctions, avoit rendu compte avant-hier au Roi de la qualité de la petite vérole, qui étoit d'une très-mauvaise espèce. Il vint hier annoncer la mort. M. l'archevêque est mort le troisième jour ; il avoit quarante-sept à quarante-huit ans ; il n'a de parents fort proches qu'une sœur, qui est mariée, et un frère, qui ne l'est

(1) Jacques Bonne Gigault de Bellefonds.

pas. Ce frère est major ou lieutenant-colonel de cavalerie; on en dit beaucoup de bien. La famille de M. l'archevêque n'est pas riche; elle ne perdra rien aux bulles, parce que c'est le successeur qui doit les rembourser quand on meurt dans l'année. On ne paye point à Rome deux droits dans une même année pour un même bénéfice.

Du vendredi 22, Versailles.

Copie de la lettre écrite par le duc de Luynes à M. le prince de Grimberghen, alors en chemin pour aller à Bruxelles.

Quelle étrange nouvelle, et quelle différence de la journée d'hier! Mme la Dauphine est morte ce matin à onze heures et demie. Hier au soir, à dix heures, au souper du Roi, Peyrat dit à S. M. qu'elle étoit bien. Ce matin (1) on n'a réveillé M. le Dauphin qu'à sept heures. La Reine y a été à dix, et a envoyé avertir Mme de Luynes. Mme la Dauphine s'est confessée, elle a été saignée deux fois du pied; une suppression générale (2) lui a fait perdre la connoissance, et elle est morte, comme je viens de le marquer (3).

Immédiatement après, la Reine, M. le Dauphin et Mesdames sont allés chez le Roi; ils ont été enfermés longtemps; ils ont entendu la

(1) M. le duc d'Aumont, qui devoit aller à la chasse à Saint-Germain avec M. le duc d'Uzès, envoya à six heures et demie et à sept heures savoir des nouvelles de Mme la Dauphine. On lui dit que cela alloit fort bien et qu'il pouvoit être tranquille. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) On assure que ce fait n'est pas exactement vrai, qu'il n'y a jamais eu une suppression entière; on croit qu'elle est morte d'une abondance excessive de lait. Ce qui est certain, c'est que quoique Mme la Dauphine se soit parfaitement bien portée pendant sa grossesse et qu'elle parût d'une bonne santé, il y avoit quelque chose de singulier dans son tempérament. Pendant que M. le comte de Noailles a été à Madrid, des dames qui y avoient beaucoup connu Mme la Dauphine lui demandèrent si elle pleuroit tous les jours en France, comme elle faisoit à Madrid. M. le comte de Noailles ne croyoit pas qu'elle eût conservé cette habitude, mais depuis sa mort on a su qu'elle pleuroit effectivement tous les jours. C'est un fait constant. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) Elle étoit sans connoissance dès neuf heures du matin. La seconde saignée et même la première ont été faites contre l'avis de la Peyronie, mais il a dit en même temps qu'il n'y avoit nulle sorte d'espérance, qu'elle vivroit plus longtemps si on ne la saignoit pas, et qu'elle mourroit plus tôt si on vouloit la saigner; on n'a tiré que quelques gouttes de sang à cette seconde saignée. (*Note du duc de Luynes.*)

messe dans le cabinet du Roi, et ce n'a été qu'après la messe que le Roi a dit la mort à M. le Dauphin. L'on peut juger de son excessive douleur. Tout a été dans une grande incertitude sur le parti que l'on prendroit pour transporter la Cour hors de Versailles (1); enfin le Roi s'est déterminé à Choisy, où il va avec la Reine, M. le Dauphin et Mesdames, on ne dit point pour combien de temps. Mme de Luynes y va comme de raison, et moi je vais à Dampierre pendant ce temps-là. Mme de Lauraguais ayant été obligée par sa charge de mettre un bonnet à Mme la Dauphine après sa mort, s'est évanouie en faisant cette fonction (2). Il lui a pris des convulsions, on l'a portée dans le lit de Mme de Flavacourt, on l'a saignée; elle est mieux présentement.

Ce grand et triste événement a fait cesser tous les discours sur l'archevêché de Paris. Hier M. l'évêque de Mirepoix fut chez le Roi, mais un moment seulement. Le public, qui veut toujours juger, nommoit M. l'évêque d'Amiens, mais je crois qu'il faut encore suspendre son jugement.

Dimanche 24 juillet, Dampierre. — Le Roi partit avant-hier de Versailles sur les six heures du soir pour Choisy, dans le carrosse de la Reine. M. le Dauphin et Madame sur le devant, Madame Adélaïde à une portière, Mme de Luynes à l'autre. Le moment du départ fut un renouvellement de douleur pour toute la famille royale. Tout ce voyage se passa tristement, comme on peut le croire. M. le Dauphin qui est fort sujet au saignement de nez en eut un au village de La Rue. Le Roi, qui ne savoit point que cela lui fût ordinaire, en étoit inquiet, mais cette inquiétude ne dura pas longtemps.

Je mettrai ici ce que je sais du détail de Choisy par les lettres de Mme de Luynes. Le Roi arriva sur les huit heures à Choisy; il y eut d'abord un grand silence, suivi de

(1) Marly a été proposé; mais l'idée des malheurs arrivés en 1712 a frappé le Roi et donné l'exclusion à Marly. Trianon étoit trop petit, et Meudon point meublé et n'ayant pas le temps nécessaire pour y mettre les meubles, Fontainebleau et Compiègne trop éloignés, indépendamment des autres raisons, c'est ce qui a déterminé à préférer Choisy, quoiqu'il y ait actuellement beaucoup d'ouvriers. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Mme de Brancas a fermé les yeux de Mme la Dauphine; c'est la fonction de la dame d'honneur. (*Note du duc de Luynes.*)

beaucoup de larmes, ensuite une triste conversation, où l'on entra dans tous les détails les plus affligeants; après quoi, le Roi laissa la Reine dans son cabinet avec M. le Dauphin et Mesdames, et alla faire l'arrangement des logements. Il reste dans le sien en bas; il a mis dans l'appartement bleu au-dessus du sien M. le Dauphin; il a donné le plus bel appartement d'en haut à la Reine, et a eu l'attention de mettre Mme de Villars dans celui qui joint l'appartement de la Reine par une antichambre commune. Il a eu aussi l'attention pour la Reine de mener Mme de Saint-Florentin à ce voyage. Mesdames sont logées dans les deux appartements qui sont après celui de Mme de Villars; Mme la maréchale de Duras dans l'appartement qui est ensuite et le plus près de ceux de Mesdames. Mmes de Pompadour (1) et d'Estrades sont du voyage. Le Roi n'a mené que les trois dames de semaine de la Reine (2), et n'a pas voulu qu'elles fussent relevées dimanche par les dames de l'autre semaine, d'autant plus qu'elle est composée de Mmes de Bouzols et de Fitz-James et de Mme de Boufflers. Les deux premières ne seroient pas agréables pour le Roi, à cause de la disgrâce de M. de Soissons, et Mme de Boufflers est brouillée avec Mme de Pompadour. Il y a aussi deux dames de Mesdames outre Mme la maréchale de Duras.

M. le Dauphin se retira à neuf heures dans sa chambre, y soupa seul et garda ses menins jusqu'à minuit; il dormit d'un sommeil interrompu, mais assez bien; il est toujours dans une extrême affliction. Le Roi soupa dans la chambre de la Reine avec Mesdames; ce fut Mme de Luynes qui servit le souper. Elle me marque que par un malentendu ce ne furent point les femmes de chambre de

(1) Elle loge dans le petit appartement en haut auprès de la bibliothèque. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Mmes de Riveracis, de Talleyrand et de Rupelmonde; Mme de Fleury qui est la quatrième est à Forges. (*Note du duc de Luynes.*)

la Reine qui apportèrent les plats, comme cela devoit être. Il a été réglé que l'on prendroit le grand deuil mardi prochain, et que ce même jour Mesdames iroient jeter de l'eau bénite. Le convoi sera pour samedi. Le Roi reviendra dimanche à Versailles (1). On ne dit point encore le jour de son départ pour l'armée. Je marquerai ci-après ce que j'apprendrai sur les détails des tristes cérémonies ordinaires en pareil malheur. Je sais seulement que le Roi a dit que l'on se conformeroit à ce qui est écrit dans les Mémoires de M. de Dangeau. Quelques personnes ont eu permission d'aller faire leur cour à Choisy, à commencer d'aujourd'hui. J'irai demain.

Du mercredi 27, *Paris.* — Mme de Luynes se trouva le samedi incommodée à Choisy, et en partit le dimanche avec une fièvre considérable. Cette nouvelle me fit partir dimanche de Dampierre, et je n'ai été qu'aujourd'hui à Choisy.

Le corps de Mme la Dauphine fut ouvert le samedi (2); on n'a trouvé aucune cause de mort qui provînt de l'accouchement, ce qui a été certifié par toute la Faculté; on a trouvé seulement une très-grande abondance de lait. Le corps a été exposé pendant un jour ou deux à visage découvert (3).

J'oubliois de marquer que le vendredi, à une heure après midi, et même encore à dix heures du soir, Mme la duchesse de Brancas, instruite que le corps de Mme la Dauphine n'étoit point refroidi, comme doit l'être le corps

(1) Tout cela est changé, on le verra dans la suite. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Mme de Brancas étoit présente à l'ouverture, suivant le devoir de sa charge; et c'est elle à qui on remet le cœur dans un plat. Mme de Lauraguais auroit dû y être aussi, comme dame d'atours, mais elle étoit malade; et Mme Dufour, première femme de chambre de Mme la Dauphine, assista à cette triste cérémonie. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) Elle devoit être à visage découvert, mais comme il auroit été trop effrayant à voir, on l'avoit caché. L'usage en pareil cas est de parer et d'ajuster la personne morte. (*Note du duc de Luynes.*)

d'une personne morte, crut devoir en avertir. La première nouvelle parvint jusqu'au Roi, qui y envoya M. de Maurepas. A la seconde, tout le monde étoit parti; les chirurgiens donnèrent quelques coups de lancette sous les pieds, sans aucun effet.

Immédiatement après l'ouverture du corps, il fut mis dans un cercueil dans la chambre à coucher et dans un lit de damas cramoisi. On dressa deux autels, des deux côtés du lit, où l'on disoit continuellement des messes (1); elles commençoient à six heures du matin. Il y a toujours eu des religieux, suivant l'usage, pour garder le corps, et deux dames de Mme la Dauphine (2) qui se relayoient deux heures de suite. Lundi au soir, le corps fut transporté de la chambre à coucher dans le cabinet d'auparavant et mis sur une estrade. Hier mardi, on commença à garder le corps en cérémonie, les hérauts d'armes y étant suivant l'usage, quatre évêques (3), six dames, dont

(1) C'est la chapelle de Mme la Dauphine qui fournit les messes d'un de ces autels. A cet autel on chanta un *De profundis* à la dernière messe, comme étant celle que l'on dit à l'heure que Mme la Dauphine avoit coutume de l'entendre. Les messes de l'autre autel sont dites par des Feuillants. Ces religieux regardent comme un privilége de leur ordre d'être les seuls religieux qui disent des messes et gardent le corps en pareil cas. On leur a joint des Recollets avec eux pour psalmodier. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Dans ce nombre ne sont point comprises la dame d'honneur ni la dame d'atours, qui s'y trouvent le plus souvent qu'il leur est possible. Les dames de Mme la Dauphine ne sont que neuf, comme l'on sait, sur quoi il faut ôter Mme de Champagne, qui outre sa mauvaise santé est absente de la Cour depuis quinze jours environ, pour être auprès de sa mère, Mme de Donges, à qui l'on a fait dans ce temps-là l'amputation du sein. Cette opération pressoit extrêmement à cause d'une grosseur qui devenoit incurable si on avoit retardé de quelques jours; Mme de Donges s'y est déterminée avec le courage le plus chrétien et la plus grande soumission à la volonté de Dieu; elle s'est conduite dans ces tristes moments par les conseils de Mme la princesse de Carignan, en qui elle a pris une entière confiance, quoiqu'elle la connût peu d'ailleurs, mais par sa grande réputation de sa piété. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) Comme on n'auroit pu trouver seize évêques, les mêmes quatre évêques forment les quatre stations, et l'on a compris dans ce nombre tous les évêques *in partibus* qui sont à Paris. (*Note du duc de Luynes.*)





deux titrées, deux non titrées et deux de Mme la Dauphine. Celles-ci ne sont point comptées dans le cérémonial, parce qu'elles ne sont point averties par le grand maître des cérémonies. Il fait avertir les quatre autres dames (1) et les évêques. Mme la comtesse de Marsan et Mme la duchesse d'Aumont ont été les deux premières titrées qui ont gardé le corps. La première garde commença à neuf heures du matin jusqu'à onze heures, la seconde jusqu'à une heure. On recommence l'après-midi depuis quatre jusqu'à six, et depuis six jusqu'à huit; ainsi c'est seize dames par jour, sans compter celles de Mme la Dauphine.

Toute la galerie qui va à l'appartement de Mme la Dauphine est tendue de noir, et l'escalier qui descend à la cour des Princes, la cour des Princes en entier, les trois grilles et même celle de la cour des Ministres. Mesdames qui devoient aller jeter de l'eau bénite hier n'iront que demain, tout ce qui est nécessaire pour cette cérémonie n'étant pas encore prêt. Par la même raison, et principalement à cause des carrosses, la cérémonie de samedi est remise au lundi. Le Roi, qui a travaillé aujourd'hui avec M. de Maurepas et M. de Dreux, avant la messe et avant le conseil d'État, a décidé que le convoi ne passeroit pas dans Paris, le cortége ne pouvant être assez nombreux à cause de l'absence de presque toutes les troupes de la maison du Roi. Il passera donc par le rempart, S. M. n'ayant pas jugé à propos qu'il passât par la plaine à cause du temps des moissons.

---

(1) On trouvera ci-joint la formule pour l'invitation des dames de la part du Roi et signée par M. de Dreux. Celle-ci est celle envoyée à Mme la marquise de Flavacourt; elle lui fut apportée par M. de Louvain, écuyer de quartier de Mme la Dauphine, qu'on lui annonça de la part du Roi.

Copie du billet d'invitation.

Mme la marquise de Flavacourt est demandée de la part du Roi pour se rendre en mante auprès du corps de Mme la Dauphine et le garder jeudi 28 juillet, à onze heures du matin. Signé DREUX. (*Note du duc de Luynes.*)

Du 29, Paris. — J'ai déjà marqué que j'allai avant-hier à Choisy; c'est l'occasion de parler de la vie qu'on y mène. Il me paroît qu'elle est fort triste et que tout le monde s'y ennuie extrêmement. L'heure du lever du Roi est à onze heures, ce qui conduit jusqu'à près de midi avant que tout le monde entre. M. le Dauphin est toujours au lever du Roi. La Reine descend chez le Roi avec Mesdames, lorsque le Roi est habillé et déjà entré dans son cabinet, ressort peu de temps après, va à la messe avec M. le Dauphin et Mesdames. Après quoi il rentre chez lui, soit pour le conseil, soit pour donner quelques ordres. On monte chez Mme de Pompadour. La Reine remonte chez elle après la messe, et dîne dans son antichambre à une heure avec M. le Dauphin et Mesdames; c'est M. le maréchal de Coigny qui sert la Reine (1). Depuis la mort de M. du Bordage, c'est lui qui fait les fonctions à la place de son fils. A deux heures ou deux heures un quart, on sert le dîner en bas dans la salle à manger. Le Roi y vient après le conseil ou quand il descend d'en haut, pour y manger un morceau en attendant le souper. La Reine après avoir dîné reste quelques moments avec Mesdames, et ensuite elles vont chacune dans leurs appartements. Le Roi rentre chez lui sur les trois ou quatre heures et ne paroît plus que sur les sept heures pour la promenade; pendant ce temps-là il travaille avec ses ministres. La Reine descend quand elle le juge à propos pour la promenade; quelquefois elle joint le Roi, d'autres fois elle se promène de son côté. M. le Dauphin et Mesdames vont à la promenade ou avec le Roi ou avec la Reine. A neuf heures toute la famille royale se rassemble pour le souper, et l'on soupe dans l'anti-

(1) Le jour que Mesdames allèrent à Versailles jeter l'eau bénite, la Reine dîna seule, et M. le Dauphin dîna en bas avec le Roi. Depuis ce temps-là, le Roi, la Reine, M. le Dauphin et Mesdames dînent en bas avec des dames. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 31 juillet 1746.)

chambre de la Reine : le Roi, la Reine, M. le Dauphin et Mesdames. M. de Coigny sert le Roi, le concierge sert la Reine, des garçons bleus M. le Dauphin et Mesdames. Après le souper, le moment de conversation comme à Versailles. Le Roi repasse dans sa chambre, M. le Dauphin prend congé de la Reine et suit le Roi avec lequel il restoit les premiers jours en conversation une demi-heure, trois quarts d'heure et même jusqu'à une heure. Mesdames vont se coucher après que le Roi est sorti. La table des dames et des hommes se sert en bas à dix heures un quart. Mme de Pompadour y est toujours à dîner et à souper. Vers minuit, le Roi vient à l'endroit où se tient toute la compagnie ; il s'assied auprès de Mme de Pompadour ; il fait la conversation avec elle et avec tout le monde jusqu'à une heure ou une heure un quart qu'il va se coucher. Il n'est point question de jeu, ce qui fait une vie assez triste pour une cour. On croit qu'au retour à Versailles le jeu recommencera, et qu'immédiatement après le transport du corps on redonnera à Paris les spectacles qui ont été interrompus.

Le deuil de Mme la Dauphine est de six mois. Les gens titrés drapent suivant l'usage ; les cardinaux ne drapent ni leurs carrosses, ni leurs harnois, ni leur chaise à porteurs ; ils prétendent qu'ils devroient les draper en violet. Il est vrai qu'ils ont joui de cette prérogative abusive, et l'on se souvient encore d'avoir vu une chaise violette au cardinal de Bouillon et au cardinal d'Estrées (1) ; mais le feu Roi le défendit ; et les cardinaux

(1) M. le duc de Saint-Simon m'a dit aujourd'hui que M. de Torcy lui avoit dit hier que cette défense des chaises violettes avoit été faite à Fontainebleau. MM. les cardinaux de Bonzy, de Bouillon et d'Estrées étoient chez M. de Torcy, et leurs trois chaises à la porte. Le Roi les aperçut en sortant par la cour du Cheval-Blanc pour aller à la chasse, il en fut choqué, et défendit le violet. Les cardinaux ont conservé l'usage du violet même dans les messes de *Requiem* en cérémonie, pendant que les diacres et sous-diacres sont en noir. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 31 juillet 1746.)

n'en ont pas voulu avoir de noires; ils ne sont point invités non plus pour la garde du corps. Il y a plus, c'est que M. le coadjuteur, soit comme grand aumônier en survivance, soit comme Rohan, a cru pouvoir refuser d'être du nombre des évêques qui ont gardé le corps. Ce qui est certain, c'est que les Rohan et les Bouillon ne perdent aucune occasion de prétendre à la préséance sur les ducs; et comme le Roi n'aime pas à décider, ils ont profité de la circonstance présente et ont prétendu jeter de l'eau bénite à Mme la Dauphine avant les ducs, ce qui a fait que ni les uns ni les autres n'en ont jeté. Cependant M. de Dreux, que l'on ne soupçonne pas d'être ami des ducs, étoit convenu que lorsqu'ils se présenteroient pour l'eau bénite, ils seroient annoncés, et qu'on leur présenteroit le goupillon et le carreau, suivant l'usage (1). Il n'y eut donc hier à la suite de Mesdames que des princes et princesses du sang légitimes et légitimés qui jetèrent de l'eau bénite.

Cet événement prouve combien les usages anciens et les exemples mêmes de nos jours font peu d'impression. M. le duc d'Humières me disoit ces jours-ci, et me l'a redit plusieurs fois, que feu M. le duc d'Aumont, son frère, premier gentilhomme de la chambre, étant chargé d'assister en cette qualité aux cérémonies funèbres de M. le Dauphin, en 1712, reçut cet ordre exprès du Roi, que si les ducs se présentoient pour jeter de l'eau bénite et qu'en même temps les princes lorrains s'y présentas-

(1) Les Lorrains ne se présentèrent point, et les Rohan et Bouillon auroient inutilement essayé de faire des difficultés. Une preuve de ce raisonnement est ce qui se renouvelle tous les ans à la cène de la Reine. On sait que les duchesses y vont suivant le rang d'ancienneté du duché, et que toutes les prétentions chimériques des Rohan et des Bouillon, même des Lorrains, n'ont d'autre effet, sinon que les femmes ni des uns ni des autres ne s'y présentent jamais; c'est par cette chimère que Mme de Montauban, quoique dame du palais de la Reine, s'absente toujours de cette cérémonie. (*Note du duc de Luynes.*)

sent, d'empêcher que ni les uns ni les autres n'en jetassent; que s'il n'y avoit point de Lorrains, mais seulement des Rohan et Bouillon, que les ducs jeteroient de l'eau bénite sans donner aux Rohan ni Bouillon aucune préséance.

Nous avons vu depuis (en 1714) ce qui se passa à la mort de M. le duc de Berry. Le corps de ce prince fut transporté aux Tuileries pour lui jeter de l'eau bénite. J'étois à cette cérémonie; un grand nombre de ducs s'y trouvèrent. M. le duc d'Orléans, petit-fils de France, menoit le deuil. Lorsque tout le monde fut assemblé, M. le duc du Maine éleva une difficulté, et prétendit qu'il devoit y avoir un intervalle entre le dernier des légitimés et le premier des ducs. MM. les ducs, instruits de cette prétention, députèrent deux d'entre eux à M. le duc d'Orléans; M. le duc de Sully en étoit un, je ne me souviens plus de l'autre. Ils lui représentèrent que de tous les temps ils avoient l'honneur de marcher après les princes du sang, sans aucun intervalle, et lui demandèrent permission de se retirer au cas que M. le duc d'Orléans jugeât qu'il falloit laisser un intervalle entre les légitimés et les ducs. M. le duc d'Orléans jugea en leur faveur, et il n'y eut aucun intervalle.

Quoique les exemples que j'ai rapportés ci-dessus doivent prouver que les Rohan et les Bouillon n'ont point été un obstacle aux justes droits et à la possession des ducs de jeter de l'eau bénite, j'en rapporterai encore un troisième. M. de Saint-Simon me disoit il y a quelques jours qu'étant fort jeune (il avoit quinze ans) il se trouva au moment que l'on jetoit en cérémonie de l'eau bénite à Mme la Dauphine (Bavière), en 1690. Dès qu'il a eu l'usage de raison, il a été curieux et attentif aux droits des ducs. Dès le commencement de cette cérémonie, on le plaça dans la chambre où étoit le corps, de manière qu'il vit sans embarras et jusqu'à la fin ce qui s'y passoit. Feu Monsieur y étoit pour recevoir la famille royale. Immédiatement après les princes du sang, les ducs jetèrent de l'eau bénite, suivant l'ordre d'ancienneté entre eux; il ne fut question d'aucune difficulté de la part des Lorrains ni de celle des Rohan et Bouillon, et

Monsieur demeura dans la chambre jusqu'à ce que le dernier des ducs eût jeté de l'eau bénite. Malgré cet exemple, que l'on devroit savoir, et ce qui s'est passé depuis, les Rohan et les Bouillon n'ont cessé de prétendre la préséance sur les ducs. Dans celle-ci, M. le duc de Bouillon et M. de Ventadour, coadjuteur de Strasbourg, ont été les plus vifs et les plus empressés. Les ducs, accoutumés aux difficultés continuelles de ces deux maisons, et connoissant par expérience que malgré les exemples qui sont en faveur des ducs, il étoit plus raisonnable d'éviter les occasions de difficulté, avoient d'abord résolu de n'aller jeter de l'eau bénite que deux ou trois ensemble au plus, et M. de Dreux les avoit assurés qu'il n'y auroit nulle difficulté pour les honneurs qui leur sont dus, de les annoncer et de leur faire présenter le goupillon et le carreau par le héraut d'armes. Plusieurs d'entre eux avoient pris le parti d'aller jeter de l'eau bénite le même jour que Mesdames suivies des princes et princesses, en jetèrent; les Rohan et les Bouillon, c'est-à-dire M. le duc de Bouillon et M. le coadjuteur, toujours jaloux de leurs prétentions chimériques, déclarèrent qu'ils leur disputeroient la préséance, même par les voies de fait s'il étoit nécessaire. Ces discours furent rapportés au Roi, qui, n'aimant point à décider, prit le parti de dire que si ces messieurs se présentoient en même temps que les ducs, ni les uns ni les autres ne jetteroient de l'eau bénite. En conséquence de cet arrangement, si aucun duc ne s'étoit trouvé à la suite de Mesdames, les Rohan et Bouillon auroient jeté de l'eau bénite immédiatement après les princes et princesses du sang, sans contradiction. C'est ce qui détermina MM. les ducs de Gesvres et, je crois, de Tallard, à se présenter en manteau long. Les Rohan s'y étoient rendus de leur côté et M. de Dreux leur signifia aux uns et aux autres qu'ils ne jetteroient point d'eau bénite. Mme la maréchale de Duras, ainsi que Mmes de Brissac et de Beauvilliers, qui étoient obligées de suivre Mesdames à cette cérémonie, se trouvoient dans la nécessité indispensable d'entrer dans la chambre où étoit le corps. Mme la maréchale de Duras voulut, avant que de partir de Choisy, faire décider par le Roi la manière dont elle se gouverneroit; elle en parla à M. de Maurepas, qui lui dit que sans difficulté Mmes de Brissac, de Beauvilliers et elle jetteroient de l'eau bénite à la suite de Mesdames, c'est-à-dire après les princesses du sang, le Roi voulant aussi que Mmes de l'Hôpital et de Castries en jetassent, avec la différence que le goupillon seroit présenté par le héraut d'armes aux duchesses et point aux non-titrées. A l'égard du droit d'être annoncées, il n'y a point de difficultés; quand Mesdames y sont, on n'annonce qu'elles. M. de Maurepas lui ajouta qu'il alloit écrire en conséquence à M. de Dreux. Mme de Duras, avant de monter en carrosse, demanda à M. de Maurepas s'il avoit écrit à

M. de Dreux ; il lui dit que cela étoit fait. Mesdames arrivèrent pour dîner à Versailles à trois heures. M. le coadjuteur vint voir Mme de Duras, et lui fit des difficultés sans nombre, ajoutant que les raisons qu'elle donnoit de sa charge étoient un subterfuge, ce sont ses termes, de prétendre ne pouvoir se défendre de jeter de l'eau bénite. Mme de Duras répondit avec vivacité à ce propos hasardé. Elle lui dit qu'elle ne connoissoit ni subterfuge ni voie détournée, que dans tous lieux et en toutes occasions les ducs soutiendroient leurs justes droits contre les Bouillon et les Rohan et ne leur céderoient jamais la préséance. Quelque moment après, M. de Dreux vint voir aussi Mme la maréchale de Duras, et lui dit que ni elle ni Mmes de Brissac et de Beauvilliers ne jeteroient d'eau bénite. On le soupçonne, peut-être avec raison, de n'être point porté pour les intérêts des ducs. Il ajouta que c'étoit l'ordre du Roi ; Mme de Duras lui répondit qu'elle en avoit un contraire. M. de Dreux lui demanda si elle l'avoit par écrit. Mme de Duras répondit qu'il devoit l'avoir reçu ; qu'en tous cas c'étoit à lui à lui montrer par écrit un ordre opposé à celui qu'elle venoit de recevoir en partant de Choisy ; elle ajouta qu'en conséquence de l'ordre du Roi elle jeteroit de l'eau bénite. M. de Dreux, persistant dans son sentiment, lui dit que si elle en jetoit il la feroit arrêter (1) ; cette expression parut singulière à Mme de Duras, et un peu forte. M. de Bouillon arriva peu de temps après chez Mme de Duras, il étoit instruit de ce qui s'étoit dit sur cette affaire ; il dit à Mme de Duras avec beaucoup de politesse qu'il ne seroit question d'aucune difficulté pour ce qui la regardoit personnellement ; qu'ils ne prétendoient point empêcher qu'elle jetât de l'eau bénite, d'autant plus que le devoir de sa charge la mettoit dans la nécessité de suivre Mesdames, mais qu'à l'égard de Mme de Brissac et de Mme de Beauvilliers, si elles vouloient en jeter, Mme de Turenne (que M. de Dreux avoit mis de garde exprès pour ce moment-là) et tout ce qui se trouveroit de Rohan et de Bouillon ne le céderoit jamais. Mme de Duras répondit ce qui convenoit à ce propos ; mais elle sentit en même temps que si elle vouloit insister pour Mmes de Brissac et de Beauvilliers, il y auroit une scène fort désagréable, surtout en pareil lieu, et que le plus sage étoit de

(1) Mme la maréchale de Duras, à qui je parlai hier de ce terme d'arrêter, à l'occasion de la mort de Madame Henriette, me dit qu'il ne s'étoit pas servi du mot arrêter, mais qu'il lui avoit dit que si elle se présentoit, et que Mme de Turenne y fût aussi, elle lui arracheroit le goupillon. Il est cependant certain que dans le temps j'écrivis d'après ce que je venois d'entendre dire à Mme la maréchale de Duras, et peut-être depuis le temps, quoique sa mémoire soit bonne, il a pu lui échapper quelques circonstances. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 19 février 1752.)

parler à ces deux dames ; en conséquence elle les instruisit de la difficulté. Ces dames entrèrent dans les raisons de Mme de Duras, et consentirent à ne point jeter d'eau bénite. Pour Mme de Duras, elle en jeta après les princesses du sang. Il y eut même une petite méprise ; car l'aumônier de quartier de Mme la Dauphine, qui avoit présenté le goupillon aux princesses, le présenta tout de suite à Mme de Duras. M. de Dreux élevoit déjà la voix pour avertir l'aumônier de quartier, mais Mme de Duras l'avoit prévenu ; elle avoit reçu le goupillon de la main de l'aumônier de quartier, l'avoit remis au héraut d'armes, duquel elle le reçut ensuite et jeta de l'eau bénite. Il est certain que M. de Maurepas avoit écrit et que M. de Dreux avoit la lettre ; il prétend qu'il ne l'avoit pas encore reçue dans ce temps-là. Il ne seroit pas impossible que M. de Dreux, n'ayant pu persuader MM. de Rohan et de Bouillon, avec lesquels il avoit eu plusieurs conférences, n'ait fait semblant de n'avoir pas encore la lettre. Mme de Duras, en revenant à Choisy, rendit compte au Roi exactement de ce qui s'étoit passé, sans omettre aucune circonstance.

Je sais tout ce détail de Mme de Duras elle-même. Le Roi lui dit ces paroles remarquables : « *Je reconnois bien Mmes de Brissac et de Beauvilliers à la conduite qu'elles ont tenue ; elles ont agi avec bien de la sagesse ; le bon bout est de leur côté.* » Depuis le jeudi jusqu'à avant-hier que je fus à Choisy, M. de Bouillon et M. de Dreux n'y avoient point paru, et l'on a cru remarquer que le Roi étoit mécontent de l'un et de l'autre. M. de Bouillon a fait faire des excuses au Roi, prétextant un mal de reins qui l'empêchoit de se rendre à son devoir. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 3 août.)

La mort de Mme la Dauphine ne mettant plus d'obstacles au deuil du roi d'Espagne, l'ambassadeur en alla donner part en cérémonie à Choisy lundi dernier, et le lendemain le Roi et la Reine prirent le deuil, le Roi en violet. Ce deuil sera de six semaines. A l'égard de celui de Mme la Dauphine, il n'y aura de tenture noire que chez M. le Dauphin, dans la salle des Gardes et autres, suivant la règle. Il n'y en aura point chez Mesdames. Le Roi le dit il y a quelques jours à Mme la maréchale de Duras, ajoutant que si Mesdames portoient le deuil de Mme la Dauphine seulement comme d'une belle-sœur, elles ne le porteroient que six semaines, et que si elles le portoient six mois, c'étoit par respect pour lui.

L'on avoit quelque inquiétude ces jours derniers sur la santé du Roi ; on paroissoit craindre un mouvement de bile et d'humeur pareil au commencement de la maladie de Metz, dont l'époque ne peut s'oublier ; cependant cette crainte ne me parut pas fondée avant-hier, lorsque j'eus l'honneur de faire ma cour au Roi. Le triste spectacle dont il a été témoin et le commencement d'amitié qu'il avoit pour Mme la Dauphine l'ont affligé. Cette affliction n'est peut-être pas entièrement finie, mais elle est fort dissipée. Celle de M. le Dauphin, quoique très-vraie, est aussi extrêmement adoucie ; il pleure souvent, mais il rit quelquefois. Pour la Reine, elle a encore des renouvellements de douleur de temps en temps et des moments de vapeurs, qui viennent tant de son estomac que de la tristesse du spectacle et de la vie qu'elle mène.

Depuis le départ de Mme de Luynes de Choisy, on a mis dans son appartement, qui est celui des bains, Mme de Villars, et dans celui de Mme de Villars Mme de Saint-Florentin, pour qu'elle soit plus près de la Reine.

Le détachement des gardes du corps, un de la bouche et un de la garde-robe sont partis ou partent pour l'armée. Il est certain que le Roi ne sait point quand il partira, et que cela dépend des nouvelles qu'il recevra des mouvements des ennemis; s'il n'arrive aucun courrier qui l'oblige à partir, il y a apparence que ce sera pour le samedi 6 ou le dimanche 7. Le retour du Roi à Versailles est avancé d'un jour, ce sera pour mercredi.

On porte le cœur de Mme la Dauphine avec le corps jusqu'à Saint-Denis. On rapportera ensuite le cœur au Val-de-Grâce.

Il paroît que M. l'évêque de Mirepoix n'est point encore décidé sur le choix d'un archevêque de Paris. Le public a beaucoup nommé M. d'Amiens (1), comme je

(1) Louis-François-Gabriel d'Orléans de la Motte.

l'ai dit; mais soit qu'il ait refusé, soit qu'on n'ait pas pensé à lui, il ne paroît pas qu'il en soit question. Le feu archevêque, dans le peu de temps qu'il l'a été, avoit éprouvé les dangers de cette importante place, qui sont entre autres d'être exposé à la censure du public. On lui reprochoit déjà d'agir de sa tête sans prendre conseil, d'avoir donné des marques d'une économie mal placée et peu convenable, enfin de s'être brouillé avec la Chambre des comptes et avec son chapitre, après avoir bien débuté. Une conduite sage, uniforme, prudente et régulière auroit sûrement fait oublier en peu de temps tous ces premiers discours et même ses fautes légères, s'il en a fait.

AOUT.

Retour du Roi à Versailles. — Mort de Mme de Vieuxpont et du duc de Mortemart; caractère de ce dernier. — Prise de Charleroi. — Opérations militaires en Flandre. — Révérences en manteau. — Harangue des États de Languedoc. — Nouveaux détails sur les révérences. — M. de la Guiche est fait brigadier. — Mort du grand pensionnaire de Hollande. — Ordre de Danebrog. — Aventure de M. de Bauffremont. — Voyage de Choisy. — Nouvelles de l'armée de Flandre. — Incertitude du départ du Roi pour l'armée. — Deuil de la Dauphine. — Le Roi reçoit les cours supérieures et les ministres étrangers, aventure de M. de Scheffer. — Caractère du Dauphin. — Nomination de l'archevêque de Paris. — Argent laissé par la Dauphine; ce que sa mort rapporte à Mme de Brancas. — Fin du deuil de la Dauphine. — M. de Maupeou le fils fait brigadier. — Mouvements des armées de Flandre. — Régiment donné. — Procession du vœu de Louis XIII. — Conférences de Bréda. — Arrivée du prince de Conty. — Caractère du roi d'Espagne Ferdinand. — Appartement du Dauphin, goût du Roi pour les bâtiments. — Nouvelles de Flandre et d'Italie. — Mort du roi de Danemark. — Lettre écrite du camp de Gest-Gerompon. — Retraite des François en Italie. — Mort de M. de Puiguyon. — Prise de Huy. — Soupers fréquents de la Reine chez le duc de Luynes. — Acceptation de l'archevêché de Paris par l'abbé de Beaumont. — Gentilshommes nommés pour porter les mantes de Mesdames. — Usage nouveau au grand couvert du Roi. — Anecdotes sur Louis XIV et ses maîtres d'hôtel. — Cérémonie de Saint-Denis; prétention du Parlement. — Voyage de Crécy. — Lettre du président Hénault; le roi Stanislas et le nain Bébé; chapitre de Remiremont.

Du mercredi 3, Paris. — Je mettrai plus en détail ci-après ce qui s'est passé au convoi de Mme la Dauphine et

à Saint-Denis, et même les circonstances des cérémonies de Versailles (1).

Le Roi retourne aujourd'hui à Versailles. M. le Dauphin logera dans son appartement, comme il l'a désiré; mais il paroît qu'il est question de le loger en bas, de plain-pied au jardin, dans son ancien appartement, que l'on accommodera pour lui et Mme la future Dauphine, prenant pour cela d'une part le logement qu'occupe Mme de Tallard, et de l'autre celui de M. de La Rochefoucauld, que M. de Châtillon a eu pendant toute l'éducation et où loge Mme la maréchale de Duras en attendant le sien; mais ce n'est encore qu'un projet.

Il y a déjà quelques jours que Mme de Vieuxpont est morte; elle étoit dans tous les sentiments des jansénistes, et pouvoit à juste titre mériter le nom de mère de l'Église, que M. le duc d'Orléans avoit donné aux femmes qui veulent raisonner sur pareilles matières.

M. le duc de Mortemart mourut dimanche dernier, 31 juillet, à Soisy-sous-Étioles, où il avoit acheté depuis peu une maison de campagne; M. de Mortemart avoit soixante-quatre ans. Il avoit été mal élevé, et dans le commencement de sa vie il avoit paru aimer la mauvaise compagnie, la table et le vin. Cette conduite avoit déplu avec raison à feu M. le duc de Beauvilliers, et elle l'avoit fait infiniment balancer sur la conclusion d'un mariage projeté avec une de ses filles. Cependant ce mariage s'étoit fait; il est vrai que feu Mme de Mortemart, quoique remplie de sagesse et de vertu, n'a point été heureuse; mais M. de Mortemart paroissoit un peu avoir changé de conduite. Pendant tout le temps que la guerre a duré, il s'y étoit fait estimer; il se piquoit de la probité la plus exacte, et il étoit de la plus grande exactitude dans ses fonctions de premier gentilhomme de la cham-

(1) Ce document est à la fin de l'année, dans les Pièces justificatives.

bre. Le rappel de M. l'évêque de Fréjus, depuis cardinal de Fleury, exilé par les intrigues de M. le Duc et de Mme de Prie, auroit immortalisé la mémoire de M. de Mortemart s'il avoit eu plus de conséquence dans sa conduite. Mais il avoit peu d'esprit et outre cela un raisonnement faux et toujours douteux; il croyoit avoir les principes de l'honnête homme le plus digne d'estime; mais il les poussoit à un si grand excès, qu'il les rendoit déraisonnables; il ne connoissoit nul principe de religion, et s'en faisoit gloire; il menoit une vie très-particulière, et n'étoit plus guère connu depuis longues années que par son talent supérieur de jouer aux échecs. Il disoit toujours être accablé d'affaires dans sa matinée, et c'étoit pour coller des cartons et mettre des étiquettes, tourner, imprimer des titres de tablettes avec des caractères, et autres occupations aussi frivoles. Il avoit fait des dépenses folles dans l'intérieur de sa maison, qui est dans la rue Saint-Guillaume; il n'avoit pas fait moins de folies, en tours, en cartons, en estampes, en livres, et depuis plusieurs années s'étoit remis à boire considérablement à dîner, et à soutenir toujours des thèses extraordinaires. Sa tête même étoit affoiblie depuis quelques années par la vie qu'il menoit. Il avoit acheté la maison de campagne où il est mort sans l'avoir vue, et avoit le projet d'y faire beaucoup de dépense. Il jouissoit de 60,000 livres de rente au moins, et n'avoit plus d'enfant que deux religieuses. Il est mort d'une fluxion de poitrine, en trois jours de temps, ou plutôt d'un sang entièrement fondu; il a été saigné cinq fois; à la quatrième saignée on le crut mieux, ce qui empêcha de lui proposer de se confesser; mais vraisemblablement ç'auroit été inutilement. Il reçut seulement l'extrême-onction, mais il étoit sans connoissance. Il est enterré à la paroisse de Soisy. De sa première femme, Mlle de Beauvilliers, il avoit eu deux garçons et deux filles; les deux garçons sont morts, ayant eu tous deux successivement la charge de premier gen-

tilhomme de la chambre. Le premier avoit épousé Mlle de de Beauvau, qui vit encore; elle est fort janséniste, mais de bonne foi, et remplie d'une grande piété. Le second, tué à Dettingen, avoit épousé Mlle de Combourg, depuis Mme de Brionne, dont j'ai parlé ci-dessus, ainsi que du fils qu'elle avoit eu de M. de Rochechouart, et qui mourut peu de temps après son père. Les deux filles sont religieuses à Montargis. M. de Mortemart avoit épousé en secondes noces la veuve de M. de Combourg, dont il n'a point eu d'enfant; elle vit encore et est même assez jeune. Par la mort de M. de Mortemart sans enfants, le duché passe à M. le comte de Rochechouart, son frère, qui n'a qu'un fils, qu'on appelle le comte de Mortemart; celui-ci, piqué de n'être point maréchal de camp, a quitté le service, où il faisoit parfaitement bien; il avoit épousé Mlle de Crux, dont il ne lui reste qu'un fils, qui ne peut pas vivre. M. de Rochechouart avoit épousé Mlle de Blainville, sa cousine germaine, morte depuis peu, comme je l'ai marqué.

Les mouvements des ennemis en Flandre font croire qu'il pourroit bien n'y avoir pas de bataille. Lorsqu'on en sera autant assuré qu'on peut l'être, on juge que le Roi se déterminera à ne point aller à l'armée, d'autant plus qu'on dit qu'il y a beaucoup de mauvais air, petite vérole et pourpre. Les représentations que l'on a faites jusqu'à présent au Roi sur cela ne lui ont point fait d'impression; celles de rester sur la défensive étant à la tête de son armée paroissent l'avoir ébranlé davantage.

Les maladies sont encore plus fréquentes à l'armée de Conty qu'à celle de Saxe; non-seulement les officiers généraux, mais même leurs domestiques n'osent pas entrer dans les logements qui leur sont marqués. Le fils de M. de Crèvecœur (Saint-Pierre), qui étoit fort jeune, vient d'y mourir de cette maladie.

Du vendredi 5, Paris. — M. de Stainville, qui est au service de France depuis longtemps, quoique fils du ministre

ici du grand-duc de Toscane, arriva hier matin à Versailles apportant la nouvelle de la prise de Charleroi. On ne pouvoit s'attendre à cet événement; la tranchée n'étoit ouverte que de la nuit du 28 au 29 juillet. La place est bonne et minée partout, ce qui auroit rendu les opérations lentes; et l'on jugeoit qu'elle devoit tenir au moins trois semaines si elle étoit bien défendue. Cependant nous étions déjà maîtres de la ville basse le 2 de ce mois, et ce même jour, à quatre heures du matin, à l'une des attaques de la ville haute, nos travailleurs voyant que les assiégés ne tiroient point, jugèrent qu'ils s'étoient retirés. Une vingtaine d'entre eux montèrent à l'ouvrage auprès duquel ils travailloient, et n'ayant trouvé personne, ils appelèrent leurs camarades et ceux qui étoient dans la basse ville. Ceux-ci ayant passé promptement dans des bateaux, commencèrent à crier *Vive le Roi!* Les habitants, effrayés de ces cris, crurent être emportés d'assaut, et obligèrent le gouverneur à arborer le drapeau blanc. La garnison a été faite prisonnière de guerre; elle étoit de trois bataillons, dont deux hollandois (1).

Le 30 du mois passé, M. le maréchal de Saxe s'étant mis en marche pour aller occuper le camp de Gembloux, envoya M. de Lowendal avec l'avant-garde se rendre maître du défilé des Cinq-Étoiles, passage important à occuper. Les ennemis qui s'étoient portés à Saint-Tron, et même à Ramillies, avoient formé le même projet sur les Cinq-Étoiles, et trouvant ce passage occupé ils l'attaquèrent; ils furent repoussés, mais avec perte de notre part; surtout une nouvelle compagnie de déserteurs pandours, croates, etc., sous le commandement de M. de l'Étang, a été presque entièrement détruite. Les ennemis firent une seconde et même une troisième attaque, et furent également repoussés et perdirent beaucoup à ces

(1) On compte qu'elle montoit à environ 2,000 hommes d'effectif. (*Note du duc de Luynes.*)

deux dernières attaques, et surtout à la troisième, M. le maréchal de Saxe y ayant fait avancer du canon.

Immédiatement après la prise de Charleroi, M. le prince de Conty y laissa 5 ou 6,000 hommes et fit battre la générale ; il marcha tout de suite avec le reste de son armée, et s'avança jusqu'à Sombref pour être à portée de M. le maréchal de Saxe. On doute que dans cette position, nos deux armées étant jointes, les ennemis veuillent nous attaquer. On ignore s'ils iront sous Maestricht ou sous Namur, ou s'ils remonteront sur Anvers. Il y a de grands inconvénients pour eux dans tous ces partis différents vis-à-vis une armée aussi supérieure que sont les nôtres réunies. On attend des nouvelles à tout moment. Le départ du Roi pour l'armée est dans la même incertitude ; cependant hier à Versailles on ne doutoit presque plus que ce ne fût pour samedi ou dimanche prochain

Hier je fus à Versailles pour les révérences en manteau. Le Roi avoit donné l'heure à une heure pour les hommes ; mais elles ne commencèrent qu'à deux heures, après le conseil d'État. Les conseillers d'État et maîtres des requêtes avoient demandé à faire leurs révérences en manteau, comme les autres courtisans, ne croyant pas devoir y aller en robe puisqu'ils n'y alloient pas en corps. Soit qu'ils se fussent flattés d'obtenir ce qu'ils désiroient, soit qu'on leur eût accordé effectivement, il s'en trouva hier à Versailles un grand nombre sans robe, comptant sur les manteaux que l'on trouve toujours à louer en pareil cas. Le Roi ne jugea point à propos qu'ils fissent leurs révérences sans leurs robes, d'autant plus que c'est leur habit de cérémonie. Ainsi tous les conseillers d'État et maîtres des requêtes furent obligés de s'en aller sans paroître, excepté trois ou quatre qui se trouvèrent avoir des robes à Versailles et qui firent leurs révérences (1).

(1) M. le duc de Gesvres m'a conté le détail de cette affaire; elle fut

Le Roi, immédiatement après la messe, avoit reçu la harangue des États de Languedoc. Ce fut M. l'évêque de

---

tuées à Choisy. Le Roi avoit désiré que M. de Gesvres fût de ce voyage pour être plus à portée de lui donner ses ordres au sujet du cérémonial de Mme la Dauphine. M. de Gesvres avoit représenté au Roi qu'il étoit nécessaire que M. de Maurepas y fût aussi. Et en effet M. de Maurepas y arriva le lendemain du Roi, et y a resté tout le voyage. M. le chancelier écrivit à M. de Gesvres dès le samedi ou le dimanche pour le prier de demander au Roi l'heure d'audience; le Roi remit cette audience à mardi après le conseil de dépêches. En effet ce jour-là M. le chancelier arriva de fort bonne heure à Choisy, et dit à M. de Gesvres ce qu'il comptoit représenter au Roi par rapport aux maîtres des requêtes. M. de Gesvres lui dit que cette demande lui paroissoit nouvelle, qu'il n'avoit jamais vu les maîtres des requêtes faire des révérences. Le Roi remarqua la conversation de M. de Gesvres avec M. le chancelier; il est fort dans l'usage de faire des questions en pareil cas sur ce que l'on dit. M. de Gesvres répondit au Roi qu'il étoit question de ces révérences, ajoutant ce qu'il avoit dit à M. le chancelier. Le Roi parut trouver qu'en effet la demande étoit nouvelle, et n'avoit pas d'idée qu'il y en eût d'exemples. L'heure du conseil arriva, après lequel M. le chancelier travailla avec le Roi, comme je l'ai dit. Au sortir du travail, M. le chancelier dit à M. de Gesvres que le Roi ayant trouvé bon que les maîtres des requêtes allassent faire leurs révérences en manteau, il alloit les faire avertir aussitôt qu'il seroit arrivé à Paris. Les billets d'avertissement furent en effet envoyés, et ce matin tous les conseillers d'État et maîtres des requêtes arrivèrent à Versailles. M. de Maurepas, qui avoit toujours pensé que c'étoit une nouveauté, ne put s'empêcher de le dire à M. le chancelier, ce même jeudi matin, ajoutant que le Roi pourroit lui en savoir mauvais gré quelque jour. Ce discours fit faire des réflexions à M. le chancelier; il parla aux maîtres des requêtes qui étoient en grand nombre dans l'Œil-de-bœuf; la question lui parut véritablement difficile. M. le chancelier étoit assez frappé de l'observation que on lui avoit fait faire que les maîtres des requêtes ne sont point présentés, mais cette observation ne pouvoit tomber sur ceux d'entre eux qui sont intendants, parce qu'en cette qualité ils sont présentés quand ils partent, quand ils reviennent, et même dans le cabinet du Roi. M. le chancelier vouloit consulter M. de Gesvres qui alloit et venoit chez le Roi et chez M. le Dauphin, mais M. de Gesvres ne voulut jamais dire son avis. Le Roi fut instruit de toute cette difficulté; il envoya querir M. de Maurepas, et enfin il fut décidé que nul homme de robe ne feroit des révérences; en conséquence l'ordre fut donné aux huissiers de n'en laisser entrer aucun. M. le lieutenant civil étoit en robe dans l'Œil-de-bœuf et par la difficulté générale se trouvoit exclu d'entrer chez le Roi. M. de Gesvres représenta à S. M. qu'il étoit homme de condition, et même en robe; M. le lieutenant civil fit donc ses révérences, et quatre ou cinq conseillers d'État qui se trouvèrent en robe, comme je l'ai déjà dit.

M. le chancelier ne fit point de révérences; mais il est dans un cas particulier : il ne porte jamais de deuil; il fait habiller ses gens de noir; mais il

Comminges (Lastic) qui porta la parole; il fut présenté par M. le prince de Dombes comme gouverneur, et par M. de Saint-Florentin comme secrétaire d'État de la province. M. de Dreux et M. Desgranges, grand maître et maître des cérémonies, y assistoient, M. de Dreux prenant l'ordre, suivant l'usage, pour le moment de la harangue. La Reine reçut la harangue dans le cabinet avant sa chambre, immédiatement avant la messe. En pareille cérémonie d'audience publique, dans l'intervalle de chaque audience, on retourne toujours dans la salle des ambassadeurs. Les États furent chez M. le Dauphin, qui les reçut dans le cabinet avant sa chambre, dans un fauteuil noir, sous un dais noir, ainsi que la tenture de tout ce cabinet. Toutes les pièces de l'appartement de M. le Dauphin sont tendues de noir, excepté sa chambre à coucher et le cabinet qui est par delà.

J'avois oublié de marquer ce qui s'étoit passé le jour de l'arrivée à Versailles. Le Roi qui avoit été à la chasse avec M. le Dauphin n'arriva avec la Reine, M. le Dauphin et Mesdames à Versailles qu'à huit heures et demie. Il monta d'abord dans la chambre de la Reine, où il fut peu de temps et alla souper dans ses cabinets. La Reine, suivie de Mesdames, conduisit M. le Dauphin dans son appartement; on peut juger que ce moment fut un renouvellement de douleur. La Reine revint souper; elle mangea dans le cabinet avant sa chambre avec M. le Dauphin et Mesdames seulement, sans aucune autre dame.

Hier, comme je l'ai dit, les révérences commencèrent à deux heures; le Roi étoit dans le cabinet du conseil. Les princes du sang et légitimés entrèrent les premiers, et allèrent se placer auprès du Roi. Je me trouvai le premier après eux, et fus suivi de plusieurs ducs; tout le reste de la noblesse, les abbés, évêques et archevêques, firent

---

n'a jamais aucune marque de deuil sur sa personne. *Addition du duc de Luynes*, datée du 6 août 1746.

leurs révérences tout de suite sans aucune distinction. Il y avoit huit ou dix évêques ou archevêques, l'abbé de Breteuil comme agent du clergé, l'abbé de Broglie et plusieurs autres. Nous passâmes par le cabinet des perruques et sortîmes par la porte de glace; nous allâmes tout de suite à la porte du salon de la Reine, du côté de la galerie (1). Les princes du sang étoient restés chez le Roi La Reine trouva bon que l'on entrât par le salon; elle se mit dans son fauteuil dans le cabinet avant sa chambre, où elle avoit reçu l'audience le matin. Nous voulions attendre les princes du sang, mais la Reine ayant fait dire deux fois qu'elle nous attendoit, nous entrâmes par sa chambre à peu près dans le même arrangement comme nous étions entrés chez le Roi. Nous sortîmes par l'antichambre de la Reine et allâmes chez M. le Dauphin; il étoit dans le cabinet avant sa chambre, en avant du dais; nous passâmes ensuite par sa chambre et sortîmes par la galerie. Chez M. le Dauphin, les princes du sang y entrèrent immédiatement avant nous; je me trouvai immédiatement derrière eux, suivi de M. le maréchal de Noailles et de plusieurs autres ducs. Nous descendîmes ensuite chez la petite Madame; les princes du sang n'y étaient point encore arrivés (2). Mme de Tallard prit Madame sur ses genoux, et se plaça dans un fauteuil vers le

(1) Le salon de la Paix.

(2) Comme je continuai à marcher pour gagner le cabinet et de là la galerie, je ne pus pas remarquer ce que firent les princes du sang, et même ne les voyant point passer devant nous, je crus qu'ils étoient restés auprès de M. le Dauphin, mais j'ai su depuis qu'ils ne voulurent pas y rester. Cette volonté fut encore plus marquée le lendemain vendredi, où le Roi reçut les harangues des cours souveraines le matin et le soir. Il n'y avoit aucun prince du sang le matin chez le Roi, et les trois légitimés y vinrent l'après-dînée; mais aucun ni des uns ni des autres ne voulut aller chez M. le Dauphin pour les harangues. M. le Dauphin le remarqua, en fut piqué, et s'en expliqua d'une manière assez claire. Le Roi avoit aussi fort bien remarqué l'absence des princes du sang et des légitimés. On ne peut pas douter que S. M. ne remarque tout, mais il seroit à désirer qu'il ne s'en tînt pas là. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 7 août.)

milieu de la chambre; elle fit dire d'entrer, ce qui nous détermina; elle se leva, tenant toujours Madame entre ses bras, se tint debout, observant ce que Madame auroit fait en pareil cas. Les princes du sang arrivèrent chez la petite Madame immédiatement après nous; nous les attendîmes dans le salon qui est par delà la chambre de Madame; ils sortirent par la terrasse, et nous les suivîmes chez Mesdames. Mesdames étoient debout dans la chambre à coucher de Madame; nous passâmes par le cabinet et le bout de l'appartement qui donne dans la galerie; après quoi tout fut fini, sans qu'il fût question d'autres révérences.

La nouvelle de la prise de Charleroi et la position de nos armées faisoient croire hier à Versailles que le Roi partiroit samedi ou dimanche, d'autant plus qu'immédiatement après la messe il avoit été une demi-heure avec M. le comte d'Argenson et que de là il avoit monté chez Mme de Pompadour. Depuis hier ces bruits ne sont ni détruits ni confirmés.

Il paroissoit certain hier qu'il n'y avoit encore aucun parti de pris sur l'archevêché de Paris; on nomme cinq sujets, entre lesquels M. de Mirepoix balance: M. l'évêque d'Amiens (La Motte), dont j'ai déjà parlé, M. l'archevêque de Vienne (Beaumont), M. l'archevêque de Bourges (Roye de la Rochefoucauld), qui est à Rome, M. l'archevêque de Toulouse (La Roche-Aymon), et on nomme même mon frère pour le cinquième.

J'appris hier que le Roi a fait M. de la Guiche brigadier; il se distingua il y a quelques jours à la conduite d'un convoi, dont il s'acquitta avec intelligence et valeur, malgré la supériorité des hussards ennemis par lesquels il fut attaqué.

J'ai appris aujourd'hui la mort de M. Coutty, supérieur général de Saint-Lazare, homme fameux dans son état.

Du dimanche 7, Paris. — J'ai toujours oublié de marquer un événement considérable, qui est la mort



du Grand Pensionnaire de Hollande (1) ; il s'appeloit Wanderen. Celui qui avoit cette place avant lui s'appeloit Schlingreland. Celui-ci l'a été pendant dix ans. Il avoit fait la sottise d'épouser en secondes noces une des femmes de chambre de sa femme, ce qui l'avoit fait mépriser. Avant Schlingreland, c'étoit Horombeck qui étoit pensionnaire ; celui-ci, qui avoit succédé au fameux Heinsius, fit en quelque manière l'ombre du tableau. Il est vrai que la circonstance dans laquelle il se trouva n'étoit pas propre à faire briller ses talents, car c'étoit pendant la paix.

J'ai aussi oublié de marquer que M. de Bernstorff, homme d'esprit et d'une aimable société, qui est envoyé de Danemark, est décoré depuis quelque temps d'un ruban blanc bordé de vert, qui va de l'épaule droite à gauche; c'est un ordre de Danemark qu'on appelle Danebrog. Il y a soixante chevaliers; cet ordre fut institué en 1219 par le Roi Waldemar II, qui mourut l'an 1241. L'origine de cet ordre est fort incertaine et accompagnée de beaucoup de fables. Cet ordre fut comme éteint pendant longtemps, et rétabli en 1672 par Chrétien V, à l'occasion de la naissance de son fils aîné ; il fit quelques changements dans l'habillement. Cet ordre est conféré à des gens de moindre qualité que ceux qui sont décorés de l'ordre de l'Éléphant.

J'ai toujours oublié aussi de parler de l'aventure de M. de Bauffremont : elle est digne de lui, elle est comique ; il faut toujours qu'il fasse parler de lui par des choses extraordinaires. Pendant les jours du grand cérémonial pour Mme la Dauphine, il voulut y aller jeter

(1) Le Grand Pensionnaire de Hollande était le premier ministre des États généraux et le premier fonctionnaire de la république des Sept Provinces Unies, quand il n'y avait pas de Stathouder. Le Grand Pensionnaire était élu pour cinq ans, et pouvait être renommé. Chacune des provinces de la République avait son Pensionnaire.

de l'eau bénite. L'huissier demanda son nom et ses qualités; il convint qu'il n'étoit ni duc ni grand d'Espagne, mais il dit qu'il étoit prince souverain; sur cela l'huissier, peu au fait de la Cour, l'annonça.

Peu de jours après la mort de Mme la Dauphine, le Roi a fait dire à M. de Rubempré qu'il ne vouloit pas que l'on vendît ni les carrosses ni les chevaux; le Roi a fait dire la même chose pour la vaisselle d'argent à M. de Muy.

M. de Muy tient toujours une table à Saint-Denis, et est obligé d'y être tous les jours : le Roi lui a fait dire que c'étoit son intention; M. de Muy en est très-affligé parce qu'il n'y a, à ce qu'il dit, à Saint-Denis qu'un aumônier, un officier des gardes et un écuyer de Mme la Dauphine (1).

Du dimanche 7, *Versailles*. — Le Roi partit hier pour Choisy, où il alla courre à Sénart; il monta en carrosse à l'ordinaire, dans la cour du château; il mena avec lui dans son carrosse M. le Dauphin, Mmes de Pompadour, de Bellefonds, d'Estrades et du Roure. M. le duc de Villeroy étoit dans un autre carrosse avec les hommes qui sont du voyage de Choisy. M. le Dauphin y reste tout le voyage. Le Roi a déclaré qu'il reviendroit ici mardi au soir (2), et comme c'est jeûne, on croit qu'il ne reviendra qu'après avoir fait médianoche à Choisy (3).

Par les dernières nouvelles qu'on a eues de Flandre, M. le maréchal de Saxe avoit sa gauche au défilé des Cinq-Étoiles; il occupoit Gemblours et étendoit sa

---

(1) Il y a outre cela les dames de Mme la Dauphine, Mme de Brancas, Mme de Lauraguais et les neuf autres dames qui alternativement vont entendre la messe à Saint-Denis et dînent chez M. de Muy. Quelques-unes n'y vont que l'après-dînée. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Il n'y a point eu de jeu pendant ce voyage. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) Le Roi revint mardi au soir et fit médianoche dans ses cabinets. (*Note du duc de Luynes.*)

droite jusqu'à Conroy, ayant l'Ornau devant lui. L'Ornau n'est qu'un ruisseau, mais entouré de marais dans de certains endroits et impossible à passer, surtout devant une armée aussi supérieure que la nôtre, et dans d'autres coulant dans un ravin. L'armée de M. le prince de Conty, qui a joint, comme je l'ai marqué, avoit sa gauche vers Conroy et sa droite s'étendoit jusqu'auprès de la Sambre. L'armée des ennemis ayant passé la Mehaigne s'étendoit depuis Bonnef jusqu'à Mazi, qui est au bord de l'Ornau; ce camp est fort bon et couvre Namur; cependant l'on croit que les ennemis passeront la Meuse et se rapprocheront encore plus près de Namur; cette position nous mettra dans l'impossibilité vraisemblablement de faire le siége de cette importante place; elle donne lieu aussi à de grandes difficultés pour le siége de Maestricht.

Mais les ennemis de leur côté pourront trouver des difficultés aussi grandes pour leurs subsistances. Cet embarras doit être plus grand pour eux que pour nous, premièrement à cause de leur position; secondement, par rapport à leurs forces, qui toutes réunies ne montent pas à plus de quatre-vingt mille hommes, pendant que nous en avons cent-trente mille (1); troisièmement, par le mélange de toutes les différentes nations dont leur armée est composée. Chaque nation a ses magasins et ses entrepreneurs particuliers; ils sont dans l'usage de ne se donner jamais de secours en pareil cas; outre cela il y a beaucoup de division parmi eux.

M. le maréchal de Saxe, à ce que j'ai appris, a carte blanche pour faire tout ce qu'il jugera utile à la gloire du Roi. Beaucoup de gens veulent encore douter du

(1) Suivant l'état que l'on a de l'armée des alliés par eux-mêmes, ils n'ont pas tout à fait cent bataillons, et il s'en faut trois ou quatre escadrons qu'ils n'en aient deux cents. Et par ce calcul nos deux armées sont plus fortes de cinquante bataillons et environ cent escadrons. (*Note du duc de Luynes.*)

départ du Roi; les ennemis de MM. d'Argenson, qui n'ont pas encore perdu toute espérance de succès, craignent le départ du Roi, prévoyant qu'ils n'auroient plus le même avantage. Ils ont une très-bonne raison à donner, et que tout le monde doit adopter, qui est le mauvais air; cependant l'on est persuadé que le Roi partira jeudi au plus tard Il paroît que M. le duc de Chartres, M. le prince de Dombes et M. le comte d'Eu sont dans la résolution de ne point aller à l'armée si le Roi n'y va pas; leur raison est que si le Roi n'y va pas, c'est qu'il n'y aura rien à faire. Il y a apparence que du temps de Louis XIV elle n'auroit pas été reçue; peut-être même ne seroient-ils pas revenus. Apparemment que lorsqu'il n'est point question de bataille, ils se regardent comme inutiles dès qu'ils n'ont pas une armée à commander comme M. le prince de Conty, ou une réserve comme le M. le comte de Clermont.

Du lundi 8, *Versailles.* — Il n'y a encore nulle certitude sur le départ du Roi; mais toutes les apparences sont qu'il fera demain médianoche à Choisy et qu'il partira tout de suite pour l'armée. Beaucoup de gens auroient cru que, voulant y aller, il seroit parti plus tôt; ce qui est certain, c'est qu'il a paru tous ces jours-ci fort occupé de raisonner sur les mouvements des ennemis. Il en a parlé plusieurs fois à M le maréchal de Belle-Isle, qui est toujours habitant Bizy, mais qui vient de temps en temps faire sa cour. Le Roi le traite fort bien, mais il paroît que l'on ne veut faire aucun usage de lui ni dans le militaire ni dans la politique, quoiqu'il ait des talents supérieurs et dans l'un et dans l'autre.

Toute la maison du Roi et celle de la Reine drapent, c'est à dire tout ce qui est charge, titrés ou non titrés; ainsi M. de Livry drappe, M. de Souvré, M. de Chalmazel, M. l'abbé de Fleury. Pour les dames du palais de la Reine, comme elles ne sont point du service, il n'y a que les titrées qui drapent. Tous les ambassadeurs, en-

voyés et ministres étrangers, drapent. Suivant la règle, il ne devroit y avoir que les ambassadeurs, et même ils ne doivent draper que quand le Roi drappe. Comme on raisonne souvent dans Paris sans savoir ce que l'on dit, l'on avoit débité que le premier président, même les présidents à mortier, draperoient, ce qui n'a pas le moindre fondement.

J'appris il y a quelques jours que le poêle qui étoit sur le cercueil de Mme la Dauphine en allant à Saint-Denis appartient à ses valets de pied, c'est un droit de leurs charges. Un des valets de pied de la Reine, qui étoit à Mme la Dauphine (Savoie), prétend que le poêle leur valut 1,500 livres. Celui-ci ne sera pas d'un grand prix, n'étant que de panne noire et tout argent faux.

Vendredi dernier, le Roi reçut les harangues des cours supérieures, tant le matin que l'après-dînée. Il y en avoit huit en tout, y compris l'Université et l'Académie. Les ministres étrangers saluèrent le Roi le même jour, le nonce à leur tête.

Il y eut du singulier dans le traitement qui fut fait aux ambassadeurs. Il n'est pas douteux que lorsqu'ils ont une audience publique à leur entrée, comme ils parlent au Roi de la part de leurs maîtres, ils ont le grand cérémonial, l'honneur des armes ; le capitaine des gardes en quartier va les recevoir à l'entrée de la salle des gardes et les conduit chez le Roi, qui est dans son fauteuil, en dedans de son balustre, vis-à-vis la porte. Le Roi se couvre et eux aussi. Mais ici ils ne pouvoient pas parler de la part de leurs maîtres, à qui la nouvelle de la mort ne pouvoit pas être arrivée ; cependant ils eurent tous les mêmes honneurs qu'à une audience publique. On ne peut certainement pas dire que les ambassadeurs fassent un corps ; ils ne devoient donc être regardés que comme courtisans. Le nonce fit un compliment au Roi en françois, en son nom et en celui de tous les ministres étrangers. (*Première addition du duc de Luynes*, datée du 15 août.)

On prétend qu'il y a des exemples que les ministres étrangers ont fait leur compliment au Roi sans attendre les ordres de leur cour ; mais quand ils ont fait leur compliment au feu Roi en pareil cas, c'étoit séparément. Seulement pour éviter la longueur du temps que le Roi auroit eu à attendre, s'il avoit fallu que l'introducteur reconduisît

l'ambassadeur ou l'envoyé à la salle des ambassadeurs pour en ramener un autre, il fut convenu qu'ils viendroient tous en même temps dans l'œil-de-bœuf, et que l'introducteur les iroit prendre l'un après l'autre. Leur rang fut réglé, d'ambassadeur à ambassadeur et d'envoyé à envoyé, par le temps de la date de leur ministère; mais il ne fut question que des ambassadeurs et des envoyés, et nullement des plénipotentiaires et des chargés d'affaires. Ces quatre espèces de ministres ont tous été admis dans cette occasion-ci à l'audience du Roi, et tous en grands manteaux; et comme on donna au nonce l'honneur des armes, ils profitèrent tous de cet honneur, ce qui est singulier et contre tout usage. Ce n'est pas tout, l'ambassadeur de Venise et l'ambassadeur de Malte y étoient; ils se couvrirent comme le nonce, les ambassadeurs d'Espagne, de Naples et celui de Hollande. Cependant l'honneur des armes et celui de se couvrir ne sont pas accordés aux ambassadeurs qui doivent faire une entrée. L'ambassadeur de Malte et celui de Venise n'ont pas encore fait leurs entrées.

Il faut mettre une grande distinction entre ces quatre espèces de ministres dont je viens de parler. Les ambassadeurs ont toujours l'honneur de se couvrir devant le Roi, toutes les fois qu'ils ont audience publique. Les envoyés ne se couvrent point. Les ambassadeurs et envoyés peuvent demander des audiences du Roi; les plénipotentiaires ont aussi ce privilége, mais fort rarement; les chargés d'affaires jamais.

Il arriva à Metz, il y a deux ans, pendant le séjour du Roi, un fait qui mérite d'être rapporté, c'étoit à M. le baron de Scheffer, ministre de Suède. M. de Sainctot, introducteur des ambassadeurs, avoit suivi le Roi en Flandre, et lorsque le Roi passa de Flandre en Allemagne, il dit à M. de Sainctot qu'il pouvoit retourner à Paris avec les ministres étrangers, qu'il lui feroit savoir le moment qu'il pourroit revenir auprès de lui avec eux. Le Roi tomba malade à Metz, comme l'on sait, et y demeura longtemps. M. de Sainctot n'étoit pas encore revenu auprès du Roi, lorsque M. le baron de Scheffer arriva à Metz. Il n'avoit pas encore paru devant le Roi; il s'adressa à M. de Verneuil, qui est aussi introducteur des ambassadeurs, mais qui a en même temps la charge de secrétaire du cabinet, et qui avoit suivi le Roi dans cette qualité. Sur la demande d'une audience, M. de Verneuil dit à M. de Scheffer qu'apparemment il étoit donc envoyé ou plénipotentiaire; M. de Scheffer convint qu'il ne l'étoit pas (il n'a eu en effet ce caractère que quelque temps après, et il n'est encore aujourd'hui que plénipotentiaire, quoiqu'on l'appelle l'envoyé de Suède). M. de Verneuil lui dit nettement l'impossibilité qu'il y avoit qu'il obtînt audience du Roi pour remettre à S. M. sa lettre de créance, parce que la règle et l'usage étoient absolument contraires. M. de Scheffer ne parut point

vouloir insister sur sa demande, il attendit l'arrivée de M. de Sainctot. M. de Sainctot étant venu à Metz quelques jours après, M. de Scheffer alla le trouver, et se doutant bien qu'il en recevroit la même réponse s'il parloit de présenter sa lettre de créance, il se contenta de lui demander de vouloir bien le présenter au Roi. M. de Sainctot y consentit, et quand le Roi passa de sa chambre dans son cabinet, il lui nomma M. de Scheffer. M. de Scheffer saisit ce moment pour présenter au Roi sa lettre de créance.

On sait que ce fut au retour de ce voyage que M. de Villeneuve ayant refusé la place de secrétaire d'État, le Roi y nomma M. le marquis d'Argenson. L'aventure de M. de Scheffer fut contée parmi les étrangers, et principalement les chargés d'affaires. M. Gross, chargé des affaires de Russie, désiroit beaucoup d'avoir une audience du Roi, et se croyoit bien fondé pour l'obtenir sur l'exemple de M. d'Allion, qui n'étoit que chargé des affaires de France en Russie, avoit eu audience de l'impératrice. Il s'adressa pour cet effet à M. de Verneuil, le fils, qui resta quelque temps à Versailles, l'année passée, après le départ du Roi, pour conduire à l'audience de la Reine M. de Bernstorff, envoyé de Danemark. M. de Verneuil dit à M. Gross que les usages des cours n'étoient nullement réciproques, et que celui constamment observé à la cour de France étoit de ne point donner d'audience aux ministres chargés d'affaires. M. Gross lui demanda avec instance d'en écrire à son père à l'armée. M. de Verneuil, le fils, l'assura que cette démarche étoit inutile; cependant il le fit sur ses instantes sollicitations. La réponse fut que l'audience ne pouvoit être accordée. M. Gross ne se rebuta point; instruit que M. de Scheffer, chargé des affaires comme lui, avoit remis sa lettre de créance au Roi, il alla trouver M. d'Argenson, à son entrée dans le ministère, et lui demanda d'avoir le même honneur. Il lui dit que pour constater la vérité du fait, il avoit pris un certificat de M. de Scheffer et qu'il l'avoit envoyé en Russie. M. d'Argenson jugea à propos de parler à de M. Verneuil; l'affaire fut discutée dans toute son étendue. Il fut clairement prouvé que l'audience avoit été refusée par M. de Verneuil à M. de Scheffer, qu'il n'avoit point eu d'audience du Roi, mais qu'il lui avoit seulement été présenté, qu'il avoit surpris M. de Sainctot en glissant sa lettre de créance dans ce moment. On exigea de M. de Scheffer qu'il donnât un écrit où il conviendroit de la vérité de ces faits; il eut beaucoup de peine à s'y résoudre, mais il fut enfin obligé de le donner. (*Additions du duc de Luynes*, datées du 3 et du 10 septembre.)

Il y a tout lieu de croire que la douleur de M. le Dauphin ne sera pas de fort longue durée; son caractère est gai naturellement; outre cela, on cherche non-seule-

ment à le dissiper, mais même à lui faire remarquer des défauts dans la figure et dans le caractère de Mme la Dauphine, dont il n'avoit point été frappé. Dès la fin du voyage de Choisy, il fit avec Mesdames un petit voyage à Orly, chez M. le maréchal de Coigny; on y rit, on y chanta, rien ne ressembloit moins à la douleur.

On a remarqué le jour des harangues, ainsi que celui des révérences, comme une chose singulière, que M. le Dauphin fût en manteau long chez le Roi pour assister à ces cérémonies.

Je devrois avoir marqué ci-dessus le choix fait de M. l'archevêque de Vienne (1) pour archevêque de Paris. Ce n'est pas sans étonnement que le public a vu cette nomination. M. l'archevêque de Bourges, M. l'archevêque de Rouen, et même M. l'abbé d'Harcourt, auroient été reçus agréablement du peuple de Paris. Pour ce dernier, j'ai expliqué ci-dessus les raisons qui ont empêché M. l'évêque de Mirepoix de songer à lui. Il a aussi de la prévention contre M. l'archevêque de Rouen, qui est un homme sage, et qui d'ailleurs se soucie peu de l'archevêché de de Paris, étant fort content de son état. A l'égard de M. de Bourges, on prétend que son séjour à Rome est nécessaire aux affaires du Roi, et que c'est par cette raison que le Roi lui-même ne l'a pas choisi pour Paris. A l'égard de M. l'abbé de Beaumont, personne n'imaginoit qu'il pût être sur les rangs. Lui-même ayant su par une lettre de M. de Mirepoix qu'il vouloit le proposer au Roi, l'avoit prié instamment de ne jamais faire mention de lui pour cette place. Mme la duchesse d'Uzès douairière, qui étoit anciennement amie de M. le cardinal de Fleury, avoit obtenu de lui l'évêché de Bayonne pour M. l'abbé de Beaumont, qu'elle avoit connu grand vicaire de Blois; elle le regardoit comme fort bien traité et ne s'attendoit

(1) Christophe de Beaumont du Repaire.

point du tout qu'il fût nommé archevêque de Vienne; d'autant plus qu'il n'a que quarante ou quarante-deux ans, et qu'il n'y en a que cinq ou six qu'il est évêque. Mme d'Uzès et tous les amis de M. de Beaumont ont été dans un étonnement inexprimable quand ils ont appris cette nomination-ci. M. de Mirepoix, pour se justifier devant ceux qui lui en ont parlé, dit qu'il s'attend bien que ce choix sera critiqué, mais que c'est le Roi qui l'a voulu. Cependant, en d'autres occasions, il convient que le Roi ne veut se mêler de rien sur ce qui regarde les bénéfices, et surtout les évêchés, qu'il s'en rapporte à lui de tout ce détail, ne voulant point en avoir sa conscience chargée. M. de Mirepoix avoue en même temps qu'il ne connoît point du tout par lui-même M. de Beaumont, qu'il ne l'a vu que trois ou quatre fois pendant le séjour d'un mois qu'il a fait à Paris ; mais il dit que c'est un homme sage, doux, régulier, fort réglé dans ses mœurs et non suspect dans sa doctrine, qui ne joue jamais et qui vit ecclésiastiquement avec ses chanoines. On dit, en effet, que c'est un caractère décidé, mais doux et même timide. M. de Mirepoix lui a écrit de la part du Roi pour le presser avec instance de ne pas refuser, ajoutant que le Roi seroit très-fâché qu'il n'acceptât pas (1).

(1) M. de Mirepoix est toujours persuadé qu'il ne pouvoit faire un meilleur choix que M. de Beaumont ; on peut lui pardonner cette prévention, parce qu'il n'a point de preuves contraires, et peut-être que le succès répondra à la droiture de ses intentions. Mais ce qui pourroit paroître plus singulier, c'est la vivacité extrême avec laquelle M. de Mirepoix prend tout ce que l'on dit contre l'archevêque qui vient de mourir. Sans vouloir prétendre attaquer les mœurs de ce prélat, comme l'on a fait avec beaucoup d'injustice, il est certain que le manque d'usage du monde lui avoit fait faire plusieurs fautes que l'on a attribuées à hauteur et à peu d'esprit, et que dans le peu de temps qu'il a paru, presque tout le monde a été réuni contre lui. Cette unanimité de sentiment ne fait d'autre impression à M. de Mirepoix que celle de le fâcher beaucoup, mais ne le persuade pas qu'il auroit mieux fait de jeter les yeux sur un autre sujet. (*Addition du duc de Luynes, datée du 15 août.*)

On a ouvert les cassettes de Mme la Dauphine. Il y en avoit une où étoit l'argent qu'elle avoit apporté d'Espagne. Il y avoit eu, à ce qu'on prétend, 4,000 pistoles d'Espagne en espèces, sur quoi elle avoit déjà fait quelques dépenses. Ce qui est certain, c'est que le Roi s'enferma vendredi dernier dans son cabinet avec Montmartel pour lui remettre cette monnoie d'Espagne et la faire convertir en monnoie de France.

Ce même jour Mme la duchesse de Brancas, dame d'honneur de feu Mme la Dauphine, arriva tout d'un coup, sans qu'on s'y attendît, par la porte des glaces, et entra dans le cabinet des perruques, pendant que le Roi étoit avec Montmartel. M. le Dauphin, qui étoit dans ce cabinet, et qui n'aime point du tout Mme de Brancas, fut un peu étonné de cette arrivée. Cependant, comme elle vint à lui, il fallut bien qu'il lui parlât. Binet le fils, premier valet de chambre du Roi, alla avertir S. M. que Mme de Brancas étoit là; le Roi, qui l'a souvent vue et entendue et qui en est ennuyé, ne se pressa pas de venir; elle attendit assez longtemps. Le Roi parut enfin : elle alla à lui, et lui parla quelque temps; mais quelqu'un qui étoit présent remarqua que le Roi lui répondit fort peu. Elle a de l'esprit, comme je l'ai déjà dit, mais un esprit romanesque et singulier. On prétend qu'elle est fort occupée des droits de sa charge, qu'elle avoit même déjà envoyé chez Germain, orfèvre, pour la toilette de Mme la Dauphine qui n'étoit pas encore finie, croyant apparemment que c'étoit un droit qui ne pouvoit lui être contesté, mais que M. de Maurepas avoit fait dire à Germain de ne pas livrer cette toilette. On estime que ce qui reviendra à Mme de Brancas de feu Mme la Dauphine montera à environ 50,000 écus (1). Les droits de Mme de Lauraguais doivent être beaucoup plus considérables (2).

(1) Elle n'en convient pas, à beaucoup près. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Voy. l'article du 3 avril 1747.

Vendredi dernier, il y eut grand couvert. M. le Dauphin y étoit; la conversation du Roi avec la Reine, et même avec les courtisans, roula sur les cassettes et lettres de Mme la Dauphine, au grand étonnement de ceux qui étoient présents.

Ce même jour on recommença à jouer l'opéra à Paris pour la première fois depuis la mort de Mme la Dauphine. Ici il n'y a d'autre musique que les motets à la messe. La Reine n'a point recommencé à jouer, et le Roi lui a dit qu'il falloit attendre le bout des trois semaines. On ne sait pas encore si on les comptera du vendredi 22, jour de la mort, ou du mardi 26, jour qu'on a pris le grand deuil (1).

J'arrivai hier ici avec Mme de Luynes. La Reine, qui va se promener tous les jours depuis qu'elle ne joue point, alloit à Sèvres; elle rencontra Mme de Luynes dans l'avenue; elle l'arrêta, l'embrassa, lui donna mille marques de bonté et vint le soir souper chez elle. Le souper fut assez gai, mais il n'y eut point de jeu après.

Du jeudi 11, *Versailles*. — Je n'ai point marqué que M. de Maupeou, second fils de M. le premier président, apporta au Roi, pendant le voyage de Choisy, les drapeaux de Charleroi. Il est colonel du régiment de Bigorre. Comme il croyoit avoir quelque sujet de se plaindre de n'avoir pas été fait brigadier à son rang, M. le prince de Conty, son général, lui a donné cette commission pour le faire faire brigadier; il a en effet obtenu ce grade.

On continue de parler encore avec incertitude du

(1) On ne quitte les pleureuses que demain mardi. On vouloit douter si ce seroit mardi ou mercredi; mais comme il ne peut y avoir quatre mardis en trois semaines, ce ne pouvoit être une question. Ainsi la Reine recommencera à jouer demain, elle a observé exactement de ne point jouer, pas même les jours qu'elle est venue souper chez moi. Pour éviter le cercle sans jouer, qui est fort ennuyeux, la Reine a été se promener presque tous les jours à pied ou en carrosse, sa promenade la plus ordinaire en carrosse est sur le grand chemin de Paris. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 15 août.)

départ du Roi ; cependant on commence à croire qu'il ne retournera point à l'armée ; il paroît qu'il est question aujourd'hui de savoir si nous pouvons prendre une position qui incommode assez les ennemis par rapport à leurs subsistances pour les obliger à quitter les environs de Namur. M. le prince de Conty et M. le maréchal de Saxe n'ont pas été de même sentiment sur les opérations ; ce qui a donné occasion à de fréquents courriers.

Du dimanche 14, Versailles. — L'armée a dû faire un mouvement aujourd'hui pour se porter sur Huy ; ce qui ne se peut faire qu'en trois jours de marche. M. le duc de Penthièvre, qui commande la cavalerie, est parti la nuit d'avant celle-ci pour se rendre à l'armée. Il y a longtemps qu'il y seroit si le Roi ne lui avoit pas toujours dit d'attendre. MM. de Chartres, de Dombes et d'Eu n'y retourneront pas si le Roi n'y va point ; ils comptent n'avoir rien à faire, ne servant que comme officiers généraux sans avoir de corps à commander. Il faut croire que le Roi le trouve bon, puisqu'il ne dit mot. Il est vrai que dans ce moment-ci il y a une espèce de raison pour eux, parce qu'il en faut trois pour la cérémonie de Saint-Denis ; mais M. le comte de la Marche (1) est en âge et en état de suppléer (2) ; pour M. le prince de Condé (3), il est encore trop jeune. On dit déjà de lui qu'il a beaucoup d'humeur. M. de Charolois le fait mettre de temps en temps en pénitence pour cette raison.

Il faudra pour Saint-Denis quatre menins pour porter les quatre coins du poêle ; et comme il n'y en a ici que trois, M. le Dauphin a demandé que l'on fît revenir de l'armée M. de la Vauguyon ; il l'a choisi de préférence,

(1) Louis-François-Joseph de Bourbon Conty, comte de la Marche, né à Paris, le 1er septembre 1734.

(2) M. de Charolois ne peut être compté ; il dit que sa santé ne lui permet pas de se trouver à une pareille cérémonie. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, né à Paris, le 9 août 1736.

parce que Mme de la Vauguyon vient d'accoucher d'un fils, qui est son second enfant, mais son premier garçon. Des trois menins qui sont ici, il y en a deux qui sont souvent malades (MM. de Saint-Hérem et de Sassenage); pour le soulagement de M. de Montaigu, qui est le troisième, il a été décidé que M. de la Vauguyon ne retourneroit point à l'armée : c'est un très-bon officier et qui s'est distingué par sa valeur et sa capacité dans toutes les occasions.

Le nouvel archevêque de Paris continue toujours à refuser; mais M. de Mirepoix espère encore le déterminer.

Du lundi 15. — J'ai oublié de marquer qu'il y a quelques jours Mme de Lalande, sous-gouvernante des enfants de France, remercia le Roi. S. M. vient de donner à son petit-fils (1) (M. de Gouy) le régiment de la Reine-infanterie, vacant par la mort de M. le chevalier de Tessé, mort de sa blessure en Italie. M. de Gouy avoit le régiment de Gâtinois.

Le Roi entendit hier dans la tribune les premières vêpres chantées par les chantres de la chapelle. Aujourd'hui il a entendu la grande messe en bas. Il n'y a point de quêteuse. M. l'évêque de Bethléem a officié. C'est aujourd'hui la procession du vœu de Louis XIII. Celle de la chapelle s'est faite dans la cour du Roi. Celle de la paroisse Notre-Dame se fait du côté du marché; la paroisse Saint-Louis et les Récollets y assistent.

M. le prince de Conty est revenu à Paris d'hier; il n'a point paru ici aujourd'hui : on ne sait point encore précisément la cause de son retour; on dit qu'il est incommodé.

Il n'y a rien de nouveau en Italie, et c'est beaucoup dans la circonstance des affaires. On sait que M. de Pui-

(1) Mme de Lalande avoit une fille, qui avoit épousé M. d'Arcy; c'est la mère de M. de Gouy. (*Note du duc de Luynes.*)

guyon, maréchal de camp et menin de M. le Dauphin, y est à la dernière extrémité, de la petite vérole ; on n'attend que la nouvelle de sa mort. Depuis le commencement de la campagne, il a toujours resté auprès de l'Infant avec une espèce de caractère d'ambassadeur.

On apprend de l'armée de Flandre que M. le duc de Duras y est fort mal, d'une fièvre maligne. M. le maréchal de Duras est parti pour l'aller voir à Bruxelles, où il doit être transporté.

Du mardi 16. — M. de Wassenaer et son fils, M. d'Obdam, sont venus ici aujourd'hui avec les autres ministres étrangers ; ils partent ces jours-ci pour Bréda, où l'on va tenir une espèce de congrès. M. de Puisieux y assiste comme ministre plénipopentiaire du Roi, MM. de Wassenaer et Gillés pour les États-Généraux et un ministre d'Angleterre que l'on attend. L'on avoit dit que milord Chesterfield seroit nommé pour cette commission. Si cette nouvelle avoit été vraie, l'on auroit pu se flatter des bonnes intentions de l'Angleterre ; Chesterfield est un des plus grands seigneurs d'Angleterre ; il est vice-roi d'Irlande et n'accepteroit pas une négociation où il n'espéreroit pas de réussir. Mais non-seulement il n'est pas question que ce soit lui, on n'a pas même de nouvelles qu'il y en ait un de nommé. M. de Puisieux me dit il y a trois ou quatre jours que le Roi lui donne 4,000 livres par mois et 30,000 livres pour les premières dépenses qu'il sera obligé de faire. M. d'Argenson lui a dit qu'il ne falloit point faire une dépense fort considerable. M. de Wassenaer prétend toujours que l'on doit se flatter de la conclusion de la paix pendant cet hiver ; mais il y a longtemps que l'on tient ces discours et que l'on dit que les Hollandois la désirent sincèrement. Ce qui pourroit donner plus d'espérance, c'est que le ministère d'Angleterre, et principalement M. Pilham, souhaite effectivement la paix.

Du mercredi 17, *Versailles*. — Le Roi partit hier pour Choisy pour jusqu'à vendredi. Il a mené M. le Dauphin

avec lui. Les quatre dames du voyage sont Mmes de Pompadour et d'Estrades, d'Antin et de Livry. Mme de Livry a déjà soupé plusieurs fois dans les cabinets. J'ai marqué ci-dessus que l'on n'avoit point joué au dernier voyage de Choisy; mais l'on m'a dit depuis que le Roi y avoit joué deux fois après souper.

M. d'Argenson (le comte) fut le dimanche au soir 14 à Paris, à l'occasion de l'arrivée de M. le prince de Conty. On s'attendoit le lundi matin que M. le prince de Conty paroîtroit devant le Roi, et de ne le point voir donna occasion à beaucoup de raisonnements; mais hier matin il arriva au lever du Roi; et comme il fut très-bien reçu, on ne peut pas douter qu'il n'ait eu la permission et l'agrément de S. M. de quitter l'armée; il a même permission d'aller à Choisy, où il sera jeudi. Il paroît très-décidé qu'il ne retournera point à l'armée tant qu'elle sera jointe à celle de M. le maréchal de Saxe.

Hier la Reine recommença à jouer à cavagnole; l'on avoit quitté les grandes pleureuses le matin.

On est encore ici dans l'incertitude sur les dispositions de la cour d'Espagne par rapport aux conjonctures des affaires présentes; il paroît cependant, par ce que l'on a pu savoir, que le roi Ferdinand, en donnant toutes les marques de respect et d'attention possibles à la Reine douairière, ne veut pas qu'elle ait aucune part au gouvernement. Il a défendu aux ministres d'État d'aller chez cette princesse, et quoiqu'il sache qu'elle honore de ses bontés le marquis Scotti, qu'elle a fait gouverneur de l'infant-cardinal (1), il a fait donner l'ordre aux huissiers de ne le point laisser entrer chez lui à la suite de l'infant. Cet ordre étonna beaucoup le marquis Scotti, qui étoit accoutumé à n'être jamais refusé. Il faut le temps et les occasions pour porter un jugement sur le caractère

(1) Don Louis-Antoine-Jacques, infant d'Espagne, cardinal, archevêque de Séville, né en 1727.

du nouveau roi. Il n'avoit jamais été admis dans aucun conseil, et paroissoit seulement fort occupé de la princesse sa femme, qu'il aime beaucoup et qu'il ne quitte jamais. Il est extrêmement petit, et si l'on ne jugeoit que sur l'extérieur, on ne s'en formeroit pas une grande idée. La dépendance absolue sous laquelle il vivoit, par rapport au feu roi d'Espagne, ne lui a permis de donner presque aucune preuve de son caractère; j'en appris cependant une il y a quelques jours, mais l'objet en lui-même est de peu de conséquence. Le prince des Asturies avoit désiré d'avoir aux environs de Madrid un parc pour chasser et dont il fût absolument le maître; l'arrangement fut fait, le parc rempli d'animaux et gardé avec grande attention. Le prince ayant voulu y faire quelques chasses, elles furent troublées par des chiens étrangers que l'on avoit laissés entrer. La colère d'un chasseur est vive, surtout en pareil cas. Le prince donna les ordres les plus sévères aux gardes de tuer généralement tous les chiens étrangers qu'ils trouveroient dans le parc. Mme de Riperda, dont le mari étoit secrétaire d'État, vint un jour se promener dans ce parc, et amena avec elle un petit chien qu'elle auroit pu porter sous son bras. Comme ce petit chien se promenoit dans le parc, le garde avertit Mme de Riperda de l'ordre qu'il avoit; elle lui dit qu'apparemment il ne la connoissoit pas, et que cet ordre ne pouvoit sûrement pas la regarder; le garde fit de nouvelles représentations, mais elles n'eurent pas plus d'effet; enfin, le petit chien s'étant un peu éloigné de sa maîtresse, le garde le tua. Mme de Riperda, furieuse, revint en rendre compte à son mari, M. de Riperda envoya sur-le-champ prendre le garde, et le fit mettre en prison. Cette nouvelle rapportée au prince des Asturies à onze heures du soir (il avoit ses cheveux en papillottes et étoit prêt à se coucher), il se rhabilla sur-le-champ et se fit accommoder pour aller chez le Roi; il trouva le Roi qui travailloit avec M. de Riperda; on sait que cette heure

de travail n'étoit point singulière pour le roi d'Espagne. Il entra, et rendit compte au Roi son père de l'aventure du garde. M. de Riperda voulut prendre la parole pour se justifier : « Taisez-vous, lui dit le prince, je veux parler au Roi. » Le Roi le reçut avec beaucoup d'amitié Le garde fut mis hors de prison, et M. et Mme de Riperda allèrent le lendemain, par ordre de S. M., faire de très-humbles excuses au prince des Asturies.

Il paroît certain, comme je l'ai déjà marqué, que toute la maison de Mme la Dauphine sera conservée; cependant il n'y a encore rien de dit précisément, excepté pour Mme de Brancas, à qui le Roi dit il y a quelques jours qu'il comptoit sur ses soins auprès de la future Dauphine. Mme de Brancas dit qu'elle avoit représenté au Roi son âge, ses infirmités et celles de M. de Brancas, mais que le Roi ayant voulu qu'elle demeurât, elle ne pouvoit refuser de lui donner cette nouvelle preuve de son attachement.

M. de Duras a été transporté à Bruxelles; il a été à l'extrémité en chemin; on le dit mieux depuis qu'il est arrivé. Senac, médecin de l'armée, qui étoit auprès de lui, n'a pu l'accompagner à Bruxelles, étant obligé de rester auprès de M. le comte de Clermont, qui est tombé dangereusement malade.

Du samedi 20. — Le projet pour le changement de logement pour M. le Dauphin, dont j'ai parlé ci-dessus, a encore été renouvelé ces jours-ci. Il étoit question de faire une des entrées par le côté droit de la cour de marbre, où est actuellement la garde-robe du Roi, comme on en a fait une de l'autre côté depuis peu pour que le Roi puisse monter en carrosse sans traverser la cour de marbre. La dépense a paru trop considérable pour l'exécution de ce projet. On auroit remis Mesdames dans leur ancien logement, qui est celui de M. le Dauphin et de Mme la Dauphine; c'étoit une occasion de nouveaux changements; enfin, l'on estimoit que cela iroit à 2 ou 300,000 livres, et je crois même davantage. Cette raison

jointe à celle des bâtiments que le Roi fait faire ailleurs ont empêché l'exécution du projet. En effet on travaille beaucoup actuellement à la Meutte ; l'on travaille aussi considérablement à Choisy ; il paroît que le Roi a le goût des bâtiments.

On eut hier des nouvelles de M. le duc de Duras par un courrier que M. le maréchal de Duras envoya de Bruxelles. M. le maréchal de Duras y est arrivé le 17. Son fils étoit le 18 sans fièvre depuis deux jours. M. Senac avoit fait avertir un médecin de Louvain, nommé Riga, qu'on dit être très-fameux. M. le duc de Duras, qui est naturellement très-inquiet dans ses maladies, l'a été encore beaucoup davantage dans celle-ci, par la situation où il s'est trouvé de voyager après sept saignées, sans avoir aucun médecin ni chirurgien auprès de lui. Mme la duchesse de Duras, qui étoit à Plombières, en est revenue aujourd'hui sur la nouvelle de la maladie de son mari, qu'elle aime beaucoup.

J'ai toujours oublié de marquer que samedi dernier, 13 de ce mois, on chanta à Notre-Dame à Paris le *Te Deum* pour la prise de Charleroi. On l'avoit chanté ici à la messe du Roi le jeudi ou le vendredi. C'est actuellement la musique de la chambre qui fait toujours exécuter le *Te Deum* à la messe ; un des chantres de la chapelle en étole entonne le *Te Deum*, et à la fin dit l'oraison. Le *Te Deum* se chante aussi le même jour à la messe de la Reine, mais comme un motet, et n'est point entonné par un chantre.

Il paroît que ce qui a beaucoup contribué à bien faire recevoir M. le prince de Conty ici a été l'intérêt que Mme de Pompadour a paru prendre à cette démarche ; elle la regarde comme devant faire cesser la nécessité indispensable où le Roi paroissoit être d'aller se mettre à la tête de son armée et par conséquent s'exposer à l'air de la petite vérole. M. le prince de Conty a été le premier à représenter la nécessité de la jonction des deux armées ; il y

a ajouté les considérations sur ce que le Roi pouvoit faire par rapport à un prince de son sang honoré du commandement d'une armée qui se trouveroit soumis à un autre général; il a marqué en même temps qu'il faisoit toujours partir ses équipages pour Mons et attendroit les ordres du Roi. L'ordre de revenir lui étant arrivé le 12, il est parti une heure après.

Les deux armées réunies marchent à petites journées à quelques lieues de la Mehaigne. Les dernières nouvelles de leur position, c'est qu'elles sont à Tourmes-les-Béguines et à Grand-Rozier. Les chevaux de poste qu'on avoit mis sur la route pour le Roi n'ont pas encore d'ordre de revenir. On attend toujours le parti que les ennemis pourront prendre en conséquence de notre mouvement, et l'on ne perd pas l'espérance qu'ils soient obligés d'abandonner les environs de Namur, en quel cas le Roi se détermineroit à aller à l'armée.

On sait que non-seulement M. de Mirepoix est arrivé à Gênes, mais qu'il est même à la tête de 18 ou 20,000 hommes composés de 23 bataillons de nos troupes bien complets, joints avec 5 ou 6,000 Espagnols et à peu près autant de Génois.

On sait aussi que le roi d'Espagne a envoyé ordre à M. de Castellar et à M. de Gages de revenir en Espagne; c'est M. de la Mina, que nous avons vu ici ambassadeur, qui va commander l'armée, sous les ordres de l'Infant.

On sait depuis deux jours la mort du roi de Danemark (1); il étoit dans sa quarante-septième année. Son fils n'a que vingt-trois ans; comme il a épousé une princesse d'Angleterre, l'on craint avec raison qu'il ne soit dévoué aux intérêts de cette couronne.

Comme M. l'archevêque de Paris persiste toujours dans son refus, le Roi lui écrivit une lettre de sa main

(1) Chrétien VI.

mardi dernier; ses amis croient que cette nouvelle démarche ne le déterminera point, mais on attend la réponse.

Du dimanche 21, Versailles.

Copie d'une lettre qui m'a été écrite le 18, du camp de Gest-Geronpom, reçue aujourd'hui.

Ce matin, MM. de Saint-Sauveur et de Bouillancourt (officiers de l'état-major) voulant aller reconnoître le village de Ramilhes, qui n'est qu'à une petite lieue d'ici, ont pris cinquante hommes d'infanterie et cent dragons pour les escorter. Cette partie étoit pleine de hussards et de pandours. Ils se sont cependant avancés jusqu'à deux portées de fusil du village en repoussant de petites troupes de hussards qui venoient escarmoucher. Pendant ce temps, il s'est glissé derrière des haies, et par des chemins creux, sept ou huit troupes d'ennemis qui les ont enveloppés de tous côtés. L'infanterie s'est jetée dans un chemin creux, et les dragons ont fusillé longtemps, mais accablés par le nombre, ils ont été obligés de songer à leur retraite; ils se sont défendus et ont même attaqué avec toute la valeur et l'intrépidité possibles. Ceux qui se sont trouvés démontés se sont jetés dans l'infanterie, et y ont combattu jusqu'à la mort. Il n'est revenu que trente-trois dragons, dont quelques-uns blessés; le reste a été pris ou tué. Les cinquante hommes d'infanterie se sont défendus pendant plus d'une heure dans le ravin; mais n'ayant plus de munitions, ils se sont rendus et ont été faits prisonniers; pour les dragons démontés qui étoient avec eux, ils ont été sabrés sans quartier. On a fait marcher les piquets pour dégager cette troupe d'infanterie qui se défendoit si vaillamment; mais cela s'est fait trop lentement, et l'affaire étoit faite quand ils y sont arrivés. M. de Bouillancourt est tué ou prisonnier; il n'est pas revenu un officier des six qui étoient aux deux troupes de dragons; on ne sait s'ils sont tués ou pris. Cette affaire s'est passée à une demi-lieue et à la vue de notre camp. Les ennemis étoient au nombre de huit cents.

Je savois d'hier l'affaire de ce détachement. M. le comte d'Argenson n'est pas content que ce détachement ait été aussi peu proportionné à la commission dont il étoit chargé; mais il croit, et cela est vraisemblable, que celui qui le commandoit et qui ne devoit apparemment que chercher à reconnoître, se sera avancé trop loin et avec trop peu de précaution. D'ailleurs, les dragons

ont fait des merveilles. J'en ai parlé ce soir au Roi, qui ne le savoit pas.

Il paroît certain que milord Sandwich est nommé pour assister, de la part de l'Angleterre, aux conférences de Bréda; c'est un grand seigneur, mais je ne connois pas son caractère.

On parle d'une affaire en Italie avantageuse pour nous; mais ce bruit me paroît encore fort incertain, et Mme la maréchale de Maillebois n'en sait rien jusqu'à présent.

M. le duc d'Huescar, qui vint ici il y a deux mois et qui étoit allé servir en Italie, en revient pour rester ici ambassadeur. On dit que M. de Campo-Florido est rappelé.

Les chevaux de poste de tournée sur la route de Flandre, depuis si longtemps ont eu enfin hier ordre de retourner chez eux; et d'aujourd'hui les gardes du corps du guet, les détachements de la bouche et de la garde-robe du Roi et les bureaux des ministres qui étoient en Flandre ont aussi ordre de revenir

Du mardi 23. — Le Roi donna avant-hier audience à la ville de Paris, qui lui apporta le scrutin à l'ordinaire.

Du mercredi 24. — M. de Vogué, ci-devant colonel du régiment d'Anjou, présentement de Dauphin-dragons, et brigadier des armées du Roi, arriva ici d'Italie avant-hier matin. Il étoit parti le 14 de Voghera près de Tortone. La veille au soir, 21, on avoit appris ici, par les nouvelles de Turin et de Genève, qu'il y avoit eu le 10 une grande action entre l'armée *gall-hispane*, comme l'appellent les ennemis, et l'armée austro-sarde, suivant le nom que lui donnent les relations. Ces nouvelles annonçoient une perte assez grande des ennemis, mais ils disoient celle des François et des Espagnols quatre fois plus considérable. M. de Vogué nous apprit la vérité de ce qui s'étoit passé dans la journée du 10. L'armée des deux couronnes étoit dans une position où elle ne pouvoit passe maintenir plus de quinze jours. Les ennemis s'étoient séparés en deux corps; le roi de Sardaigne, avec une partie des Autri-

chiens, commandés par le général Brown, formoient un corps d'environ trente mille hommes, avec lequel ils avoient occupé Lodi, que nous avions abandonné, et ne cherchoient que les occasions de nous attaquer avec avantage. En même temps le reste des troupes autrichiennes, commandées par les généraux Berenklau et Palavicini, au nombre d'environ vingt mille hommes (1), avoient passé le Pô et marchoient sur la Trébia, et avoient même aussi passé cette rivière pour être à portée de nous attaquer, si nous prenions le parti de nous retirer. Cependant, comme ce parti étoit nécessaire, la retraite fut résolue, et le 8 et le 9 on jeta trois ponts sur le Pô dans la partie qui est entre l'embouchure du Lambro et celle du Tidone. Cet endroit est marqué peu exactement sur les cartes, où il semble que lorsque l'on passe le Pô ayant le Lambro à sa droite, on trouve le Tidone aussi à sa droite, et cependant il est réellement à gauche. La disposition avoit été faite avec tant d'ordre et de secret, que l'on eut tout le temps d'établir des ponts et d'y faire passer l'armée entière, qui étoit d'environ trente-quatre mille hommes, quatre-vingts pièces de canon depuis quatre livres de balles jusqu'à seize, plus quatre mille mulets et mille chariots de bagages. Tous ces équipages sont arrivés à Tortone sans aucune perte. Notre avant-garde, qui n'étoit que de quinze mille hommes, fut attaquée le 9 au soir par le général Berenklau. Cette attaque fut assez molle jusqu'à sept heures du matin ; les Autrichiens vouloient donner le temps au roi de Sardaigne de passer le Pô ; mais ce prince ne put y réussir, ayant trouvé nos ponts repliés, et d'autres au-dessus que nous avions eu soin de faire brûler. Le combat devint plus vif à sept heures du matin, et continua avec la même vigueur jusqu'à trois heures après midi.

---

(1) J'écris ceci sur le rapport de M. de Vogué. (*Note du duc de Luynes.*)

Nous laissâmes une arrière-garde de nos troupes sur le champ de bataille jusqu'au soir, sans que les ennemis aient fait aucun mouvement; et comme notre unique objet étoit de suivre notre route vers Tortone, nous nous retirâmes sur Voghera. M. de Vogué estime que nous avons eu tant tués que blessés, dans l'armée des deux couronnes, tout au plus trois mille hommes, entre lesquels M. de Gages a été blessé, mais très-légèrement. Le chevalier Balthazar, lieutenant-colonel d'un de nos régiments suisses, officier très-estimé, a été tué; et le chevalier de Rochechouart, le même qui avoit été blessé à la bataille du 16, a été blessé, mais légèrement. Nous n'avons perdu personne de considération. M. de Vogué estime que les ennemis ont perdu cinq à six mille hommes. La perte la plus considérable que nous avons faite, c'est cinquante ou soixante pièces de gros canon que nous avons été obligés de laisser dans Plaisance, où l'on avoit seulement mis une garnison de trois cents hommes pour faire la capitulation. Nous y avions une assez grande quantité de blessés, mais presque tous étoient déjà prisonniers de guerre de l'affaire du 16. On ne peut pas douter que cette action ne soit extrêmement avantageuse. La manière la plus sûre de juger en pareil cas est de voir si l'on a été en état de remplir l'objet que l'on s'étoit proposé; c'est ce que milord Marlborough disoit en 1702 à M. le marquis de Charost, alors prisonnier. M. de Villars avoit battu le prince Louis de Bade à Fridlingue, le 14 octobre, ce qui lui valut le bâton de maréchal de France; les ennemis faisoient des réjouissances de cette action, et se moquoient de ce que nous en faisions aussi de notre côté. L'avis de M. de Marlborough fut que la suite de cette action décideroit de quel côté l'on devoit compter la victoire. L'objet de M. de Villars, dit-il, a été de joindre l'électeur de Bavière; s'il l'exécute (comme il l'exécuta en effet) la victoire est de son côté. Ici le projet de M. de Maillebois étoit de

rétablir la communication avec Gênes, de sortir d'une situation pressante et de se retirer sous le canon de Tortone. Cela s'est exécuté avec une armée inférieure de près de moitié à celle des ennemis ; l'action a été conduite avec audace, intelligence et succès. On ne peut donc pas douter qu'elle ne soit d'une grande utilité dans les circonstances présentes. Ce projet a été formé contre l'avis de M. de Gages, qui vouloit qu'on se maintînt sous Plaisance.

On a appris par M. de Vogué que M. de Puiguyon est mort du 5.

Du jeudi 25. — Le Roi revint hier au soir de Choisy ; les dames de ce voyage étoient Mmes de Pompadour et d'Estrades, Mme de Sassenage et Mme la maréchale de Maillebois ; ce sont les mêmes dames qui y retournent aujourd'hui.

On apprit hier par un courrier que l'armée de M. de Saxe s'est emparée sans résistance de Huy ; les ennemis y ont laissé 80,000 rations de fourrages.

Vendredi 26. — Hier jour de Saint-Louis, le Roi entendit dans sa tribune à onze heures la grande messe chantée par les missionnaires. Ce fut M. Jomard, curé de Notre-Dame de Versailles, qui chanta la grande messe. C'est l'usage le jour de Saint-Louis. Le Roi alla au salut, et partit immédiatement après pour Choisy. Les dames sont les mêmes du voyage précédent, Mme la maréchale de Maillebois, Mme de Sassenage, Mme de Pompadour et Mme d'Estrades.

Avant-hier, le Roi soupa à son grand couvert ; il y eut pendant le souper musique des vingt-quatre violons, suivant l'usage. Je croyois que cet usage auroit pu être interrompu à cause du deuil, et les six semaines n'étant pas finies ; d'autant plus que les concerts n'ont point encore recommencé chez la Reine ; mais la Reine me dit le soir même qu'elle auroit pu avoir de la musique si elle avoit voulu ; qu'elle n'en demanderoit point avant la fin des six

semaines, mais que c'étoit parce qu'elle ne s'en soucioit pas.

Je ne marque point ici toutes les fois que la Reine vient souper chez moi : ce ne seroit qu'une répétition ennuyeuse, d'autant plus qu'elle y vient tous les jours quand il n'y a point de grand couvert; et même les jours qu'elle n'y soupe point, elle vient ou jouer ou faire la conversation.

Du samedi 27, Versailles. — Nous avons eu aujourd'hui l'audience de M. d'Huescar; il est venu de Paris avec MM. de Campo-Florido et d'Aridore; mais M. de Campo-Florido, qui aime beaucoup la chasse à tirer, est reparti sur-le-champ, sans attendre l'audience, pour suivre le Roi, qui est allé tirer dans la plaine de Saint-Denis. Ce soir le Roi fait médianoche. On croit que M. de Campo-Florido aura très-incessamment son audience de congé.

La nouvelle d'aujourd'hui est l'acceptation de M. l'archevêque de Paris. La lettre du Roi a produit plus d'effet que toutes les représentations antérieures : cela est juste; cependant plusieurs de ses amis croyoient qu'elle ne le détermineroit pas. M. l'archevêque n'a point fait réponse à la lettre du Roi; il a cru lui donner une plus grande marque de respect, en répondant seulement à M. de Mirepoix. Il a déclaré qu'il ne viendroit point ici qu'il n'eût ses bulles. On a envoyé un courrier à Rome pour obtenir du pape un consistoire; ce qui fait espérer que les bulles seront bientôt expédiées.

Du lundi 29, Versailles. — Il y a déjà plusieurs jours que le Roi a nommé les gens de condition qui auront l'honneur de porter la mante de Mesdames; il en faut six, trois pour chaque mante. C'est M. le comte et M. le marquis de Matignon, M. le marquis de Saulx (Tavannes), frère de M. l'archevêque de Rouen, M. de Champagne, dont la femme, qui est fille de M. de Donges, étoit dame de feu Mme la Dauphine, M. le marquis de Gontaut (Biron) et M. le comte Louis de la Marck, qui a épousé une Noailles

(à la place de M. de Mérode absent, étant dans ses terres en Flandre); il est fils de M. le comte de la Marck, lieutenant général. Comme toutes les charges de la maison de Mme la Dauphine sont obligées de se trouver à cette triste cérémonie, M. de la Fare, chevalier d'honneur, absent pour le service du Roi (il commande à Metz), sera remplacé par M. de Rubempré, premier écuyer, et M. de Rubempré le sera dans sa charge de premier écuyer par M. le chevalier de Mailly, son frère, qui étoit ci-devant colonel de dragons et qui a quitté le service.

L'on attend à tout moment des nouvelles de Flandre. La position de notre armée met les ennemis dans une situation où il est impossible qu'ils se maintiennent. Nous sommes maîtres de Huy et de Liége, et par conséquent du cours de la Meuse dans cette partie. Les subsistances manquent à l'armée du prince Charles, et comme elle ne peut se dispenser par cette raison de faire un mouvement pour se retirer, M. de Saxe, qui n'est séparé des ennemis que par la Mehaigne, de manière qu'on peut voir tout ce qui se passe dans cette armée, a établi sur cette rivière douze ou quatorze ponts, on m'a dit même seize, pour pouvoir se porter sur eux d'un moment à l'autre dans leur retraite, et par l'endroit qu'il jugera le plus à propos.

Le Roi soupa hier au grand couvert. C'est, comme je l'ai déjà marqué, M. le Dauphin qui reçoit la serviette des mains du premier maître d'hôtel ou du maître d'hôtel de quartier pour la présenter au Roi, de même que Madame la présente à la Reine. Un ancien gentilhomme servant du Roi, nommé Bridou du Mignon, qui a cette charge depuis cinquante ou soixante ans, et que je connois beaucoup parce qu'il est de Montfort (il a vendu sa charge, et n'est qu'honoraire), me contoit aujourd'hui que c'est un établissement nouveau, qu'il n'a jamais vu du temps du feu Roi; que feu Monseigneur, qui soupoit tous les jours avec le Roi, ne lui présentoit jamais la ser-

viette; que c'étoit ou un prince du sang quand il s'en trouvoit, ou le premier maître d'hôtel, ou le maître d'hôtel de quartier. Lorsque le feu Roi mangeoit à son petit couvert, et que M. le Dauphin s'y trouvoit, c'étoit lui qui présentoit la serviette à S. M.; mais M. Bridou prétend que la circonstance du moment de se mettre à table faisoit que l'usage étoit différent à souper. J'avoue que j'aurois peine à croire ce fait (dont j'ai été souvent témoin, mais que je n'ai pas remarqué) s'il n'étoit pas attesté par un homme qui a servi à ces soupers au moins quatre ou cinq cents fois.

Il me contoit aussi un autre fait, dont il a été témoin, qui est singulier. Le feu Roi a eu un maître d'hôtel de quartier nommé d'Hérouville, qui étoit ecclésiastique et qui servoit le Roi en habit violet avec des boutons d'or. Le frère de ce d'Hérouville servoit, et fut tué au siége de Namur en présence du Roi. Le père étoit veuf et avoit un second fils, qui étoit ecclésiastique et qui avoit même un bénéfice; le feu Roi, qui savoit donner des marques de bonté à tous ses sujets, et particulièrement à ceux qui étoient attachés à sa personne, marqua au père combien il prenoit de part à sa douleur de la perte de son fils. Le père profita de ce moment pour représenter au Roi qu'il avoit un second fils, lequel étoit tonsuré, portoit l'habit ecclésiastique et avoit même un bénéfice; que pour lui il étoit veuf, qu'il étoit aussi tonsuré, et que si le Roi vouloit bien accorder à son fils la charge de l'aîné, qui venoit d'être tué, et permettre qu'il se démît du bénéfice dont il étoit en possession, il osoit prendre la liberté de demander ce bénéfice pour lui-même au Roi, étant en droit d'en jouir à cause de sa tonsure. Le Roi accorda toutes ces différentes demandes, et le fils, revêtu de la charge de maître d'hôtel de quartier, servoit, comme je viens de le dire, en habit violet à boutons d'or.

Il y a eu quelquefois des occasions de disputes pour la préséance entre les gentilshommes servant, les maîtres

d'hôtel de quartier, les écuyers de quartier et les gentilshommes ordinaires. M. de Bridou du Mignon m'a encore conté que son père, qui a exercé la charge de gentilhomme ordinaire, s'étoit trouvé [à la cérémonie] lorsque l'alliance fut renouvelée à Paris avec les Suisses, le 28 novembre 1663. Les ambassadeurs ou députés de cette nation furent traités magnifiquement à Vincennes; ils étoient quarante. Le Roi nomma quarante officiers de sa maison pour manger avec eux, gentilshommes servants, gentilshommes ordinaires, maîtres d'hôtel de quartier et écuyers de quartier. S. M. ordonna en même temps qu'il n'y eût point de dispute entre eux, qu'ils passassent suivant leur rang d'ancienneté, mais sans aucune distinction entre ces quatre différentes charges. Les charges de gentilshommes servants ont été créées en 1655; avant leur établissement, le Roi se faisoit servir par des officiers de ses troupes à qui il donnoit des commissions.

Je viens de parler de la cérémonie de Saint-Denis; elle est fixée au lundi 5 du mois de septembre. A l'occasion de ces cérémonies, M. le président Hénault me disoit hier qu'il avoit appris en 1715 de M. de Mesmes, alors premier président, une prétention du parlement de Paris qui mérite d'être rapportée. Le Parlement est invité, comme l'on sait, à pareille cérémonie, et y assiste en corps. Après la cérémonie, il dîne à une table qui lui est préparée. Il prétend qu'en ce cas le grand aumônier doit venir dire le *Benedicite*. M. le président Hénault étoit à ce dîner auprès de M. de Mesmes, et comme il remarqua qu'on se parloit tout bas et qu'on attendoit, il demanda à M. de Mesmes ce que c'étoit. M. de Mesmes lui dit qu'il avoit envoyé avertir M. le cardinal de Rohan, qu'il se doutoit bien qu'on ne le trouveroit pas, mais que la demande et la réponse étoient d'usage; que l'on écrivoit toujours sur le registre du Parlement qu'on avoit envoyé avertir le grand aumônier et qu'on ne l'avoit pas trouvé.

La réponse fut en effet que M. le cardinal de Rohan n'étoit pas chez lui.

Mme de Pompadour partit hier pour Crécy avec Mme la princesse de Conty, Mme du Roure et Mme d'Estrades (1); elle ne partit qu'à deux heures après midi, ce qui fit que le Roi, au lieu de tenir le conseil d'État le matin, le remit à quatre heures après midi. Il interrompit le conseil pour aller au salut; et lorsque le conseil fut fini, il travailla encore jusqu'à neuf heures. Il descendit après le souper chez Mme la comtesse de Toulouse, qui étoit revenue exprès de Luciennes pour voir le Roi.

Le Roi est parti ce matin à huit heures et demie pour Crécy; il a tiré en passant dans le petit parc; il étoit dans une berline allemande à quatre places. Il y a une pareille voiture qui suit et qui est pour ceux qu'il mène avec lui; ce sont MM. d'Aumont, de Richelieu, de Villeroy, d'Estissac, d'Ayen, de la Vallière et marquis de Gontaut. M. le duc de Chartres et M. le prince de Conty vont tous deux à ce petit voyage, mais ils ne sont pas partis avec le Roi.

J'ai toujours oublié de faire copier dans ces mémoires l'extrait d'une lettre de M. le président Hénault pendant qu'il étoit chez le préteur royal de Strasbourg, entre les deux saisons des eaux de Plombières.

A Illkirch, ce 12 juillet 1748.

Je ne saurois vous dire, Monsieur, à quel point je suis enchanté du roi de Pologne. Ce n'est pas comme Mme de Sévigné, qui se récrie que Louis XIV étoit un grand Roi parce qu'il l'avoit prise à danser. J'aurois les mêmes raisons à peu près, car j'ai été comblé de ses bontés. Mais à le voir sans intérêt personnel, on le trouve adorable, si pourtant je n'avois point d'intérêt à trouver tel le père de la Reine

(1) Mme de Pompadour n'avoit dans son carrosse que Mme d'Estrades, M. de Vandières et M. de Lassurance, contrôleur de Marly, qu'elle a choisi, par le conseil du Roi, pour diriger les ouvrages de Crécy. (*Note du duc de Luynes.*)

Mais non, je ne me fais point d'illusion. Nous regrettions tous les jours de n'avoir pas vu Henri IV. Eh! il n'y a qu'à aller à Luneville, à Einville, à la Malgrange, et on le trouvera là. Ce prince est d'une conversation raisonnable et gaie, dit à tous moments les choses les plus plaisantes, raconte juste, voit bien, et d'ailleurs a l'imagination la plus féconde et la plus agréable, comme vous en avez pu juger vous-même en voyant toutes ses maisons, en visitant toutes les singularités de la Malgrange, car elles ne finissent point, et cela est bien augmenté depuis que vous n'y avez été. Comme cela n'est point du tout bâti à notre mode à la fin la peur m'a pris d'être en Turquie; mais je fus rassuré en voyant dans le bois une figure de saint François à la place de celle de Mahomet. Entre cent choses que l'on m'a racontées de ce prince, il faut que je vous en dise une qui est bien plaisante, et qui ressemble comme deux gouttes d'eau à Henri IV. Un homme qui avoit été à la cour du duc de Lorraine dans un emploi vint se présenter dans les commencements au roi de Pologne pour lui demander à être replacé. « Et quelle charge aviez-vous? dit le Roi. — Sire, j'étois grand maître des cérémonies. — Eh! Fi, fi, Monsieur, je ne permets seulement pas que l'on me fasse la révérence. »

Vous avez sans doute ouï parler d'un prodige qui est à cette cour : c'est un enfant de dix-neuf pouces, bien proportionné, d'un joli visage, âgé de cinq ans, qui passe sous une chaise comme Mme de Clermont passeroit sous la porte Saint-Denis. Il est méchant et veut tout briser. Apparemment que son âme s'impatiente d'être si à l'étroit, ou plutôt ce pourroit bien être celle de Goliath que l'on auroit mise en pénitence. Pour vous donner une idée de sa taille, on le met dans la moitié d'un trictrac assis et les jambes étendues, et il lui reste encore assez de place dans cette moitié du trictrac pour y jouer avec des dames qu'il met en pile. Que dites-vous de sa bête de mère qui fait dire des messes pour qu'il grandisse? Le roi de Pologne l'a pris à lui, et lui a donné toutes sortes d'habits; mais celui où il m'a paru le mieux, c'est en hussard.

Je suis ici chez le préteur royal, à une lieue de Strasbourg; c'est une île formée par une rivière qui y apporte tout ce qu'il y a de bon à manger dans l'Alsace, et le jardin n'est qu'un massif de fleurs et d'orangers. J'en pars demain pour retourner à Plombières, et je passerai par Remiremont, où j'ai déjà passé en venant. Cette circonstance ne vous fait pas grande chose; pardonnez-moi, car je veux vous dire un mot de Remiremont : c'est un chapitre composé de quarante ou cinquante dames, de la plus grande noblesse d'Allemagne et de Lorraine. Je fus bien surpris en entrant la première fois dans leur église, à l'heure de l'office, de croire entrer à la Trappe, par la piété singulière et le recueil-

lement avec lequel je trouvai qu'elles faisoient l'office Ce qui surprend, c'est qu'elles sont coiffées comme tout le monde, des diamants, des colliers, des rubans, etc., excepté seulement qu'elles ont un grand manteau d'hermine. Je ne pouvois pas sortir de l'église. On commença la grande messe; elles venoient chanter au lutrin, et j'en faisois autant. Au sortir de la salle elles sont comme des pensionnaires, car il y en a de fort jeunes; elles chantent, elles dansent, elles jouent. Chacune a sa maison séparée, où elle vit comme elle veut; il n'y a guere d'exemple qu'aucune se soit dérangée. Elles sortent de là pour se marier si elles veulent. Ce sont les vestales de Rome, et ce devroit être les religieuses de l'Europe; cela soulageroit également les familles, et n'a point l'inconvénient d'un engagement éternel.

J'ai marqué ci-dessus que M. de la Vauguyon devoit revenir, parce qu'on avoit besoin de quatre menins pour porter le poêle de Mme la Dauphine. Il devoit aussi y rester, mais M. le maréchal de Saxe n'a pas voulu le laisser aller, et a dit qu'il attendroit un second ordre; il y a lieu de croire qu'on ne l'enverra pas. Ce refus de M. de Saxe fait grand honneur à M. de la Vauguyon.

Du mardi 30, *Versailles*. — Le Roi n'étant point encore déterminé au choix d'un menin à la place de M. de Puiguyon, a nommé M. le marquis d'Oise, frère de M. le duc de Brancas, pour remplacer M. de la Vauguyon à la cérémonie de Saint-Denis.

Mme de Talleyrand a perdu ces jours-ci un de ses enfants, âgé de cinq ou six ans; c'étoit un garçon. Il lui en reste encore cinq ou six; elle n'a qu'une fille.

SEPTEMBRE.

Procès de Mmes d'Ancenis et de Biron. — Rappel de M. de Campo-Florido. — Château de Crécy. — Mort de M. de Torcy et du comte de Verlus. — Investissement de Namur. — Nouveaux détails sur la retraite des Français en Italie — Enterrement de la Dauphine à Saint-Denis. — Inventaire des papiers de M. de Campo Florido. — Régiment donné. — Audience de congé de Mme de Campo-Florido. — Retour de M. de Tavannes. — Mmes de Rieux et de Montesquiou. — Siége de Namur. — Les Français sont refoulés sur Gênes. — Bénéfices donnés. — Affaires de l'Empire. — Les Autrichiens occupent Gênes. — Logement nouveau du Dauphin. —

Pension à Mme d'Ancezune. — Prise de Namur. — Voyage de Choisy. — Mort de M. de Tessé et du vicomte de Beaune. — Nouvelles d'Italie et de Flandre. — Audience de congé de M. de Campo-Florido. — Réception de l'abbé de la Ville et élection de Duclos à l'Académie. — Bravoure de M. de Talaru.

Du samedi 3, *à Dampierre.* — Jeudi 1er de ce mois, Mmes les duchesses d'Ancenis et de Biron ont gagné un très-grand procès à la grande chambre contre Mme de Laval. Ce procès fut jugé en leur faveur contre l'avis de M. l'avocat général, qui avoit conclu pour Mme de Laval. Il s'agissoit des terres de Nointel et de Bove; Mmes d'Ancenis et de Biron les prétendoient en vertu du testament de M. de Montigny, leur oncle, qui en avoit hérité de M. de Nointel, son frère; elles disoient que ces terres étoient acquêts dans la personne de M. de Nointel. Mme de Laval soutenoit au contraire que c'étoient des propres. Les terres ont été décidées acquêts.

M. de Campo-Florido part ces jours-ci. J'ai marqué ci-dessus qu'il va ambassadeur d'Espagne à Naples; mais il dit qu'il a seulement ordre d'aller à Naples, et qu'il ignore absolument s'il y sera revêtu du caractère d'ambassadeur.

Il paroît que le voyage de Crécy, d'où le Roi revint mercredi, s'est très-bien passé; le Roi a été fort content de la maison et des jardins, et les a trouvés très-bien tenus. Mme de Pompadour étoit fort occupée de faire des politesses à tout le monde. Il n'y avoit que le Roi qui logeoit en bas. L'appartement est beau et grand, la vue étendue sans être belle, les avant-cours magnifiques, le corps du château assez beau, peu solide à ce que l'on prétend, les ailes assez vilaines; c'est à quoi l'on va travailler tout à l'heure; ainsi il n'y aura plus de voyage cette année.

Il paroît jusqu'à présent par les nouvelles d'Italie que le projet du nouveau roi d'Espagne n'est pas d'y faire des conquêtes; qu'il trouve que cette guerre a déjà assez

coûté d'hommes et d'argent, et que la Savoie avec le comté de Nice sont un établissement suffisant pour don Philippe.

Le service du feu Roi à Saint-Denis, qui devoit être le 1er de ce mois, est remis après celui de Mme la Dauphine. Celui-ci se fera lundi prochain, à onze heures ou midi. Mesdames partiront de Versailles à huit heures. Elles mangeront apparemment en chemin (1), car elles doivent ne point manger à Saint-Denis.

Du lundi 5, *Versailles*. — M. de Torcy mourut le samedi 3 de ce mois à Paris. Il étoit âgé de près de quatre-vingts ans. Il avoit toujours conservé un esprit sain et un caractère aimable; la réputation qu'il s'étoit acquise dans les pays étrangers étoit encore la même. Depuis qu'il avoit cessé d'être ministre, il avoit été chargé par M. le duc d'Orléans, encore pendant trois ans, d'entretenir les correspondances qu'il avoit dans les pays étrangers. Le recueil de ces correspondances est digne de curiosité, et fournit des anecdotes qu'on ne trouve pas ailleurs aussi détaillées (2). On peut dire de M. de Torcy que c'étoit un grand ministre, un bon père, un bon ami, et un homme rempli de vertus et d'une conversation aimable. L'attachement dont on l'a soupçonné pour la nouvelle doctrine, et l'opiniâtreté de son frère, M. de Montpellier, ont peut-être été la seule cause, au moins le prétexte, pour ne pas employer M. de Torcy. On a cru que le Roi l'avoit consulté en plusieurs occasions, et lui avoit même écrit pour demander son avis. M. de Torcy m'a dit qu'effectivement le Roi lui avoit demandé son avis, mais que c'étoit pour des sujets peu importants. M. de Torcy laisse deux filles et un fils; celui-ci a

(1) On a ordonné double cantine, afin que Mesdames puissent manger en allant et en revenant (*Note du duc de Luynes, datée du 5 septembre.*)

(2) Une copie de ce recueil en trois volumes se trouve aux archives du château de Dampierre.

beaucoup d'enfants; Mme Duplessis-Châtillon, la cadette, en a beaucoup aussi; Mme d'Ancezune, sa sœur aînée, n'en a jamais eu.

M. le comte de Vertus mourut il y a trois jours, à Paris; il étoit frère de feu Mme de Courtenay; il s'est appelé longtemps le comte de Goëllo, pendant la vie de son frère aîné, qui mourut il y a quelques années et qui avoit été dans les gendarmes de la garde.

On a appris que le 9 du mois dernier le prince Charles, ne pouvant plus subsister avec son armée sous Namur, avoit été obligé de se retirer en passant sur les ponts de cette ville. M. le maréchal de Saxe s'est mis aussitôt en marche pour suivre les ennemis.

Du mardi 6, *Versailles*. — Le Roi dit hier à Choisy que la ville de Namur étoit investie par soixante bataillons, sans compter les troupes de sa maison, infanterie et cavalerie, qui sont postées entre Sambre et Meuse et investissent le château.

Le Sr Antoine, porte-arquebuse du Roi, que S. M. avoit envoyé porter de sa part à l'infant don Philippe une armure, arriva avant-hier ici. Voici en substance ce qu'il m'a dit de l'armée des deux couronnes en Italie.

Le projet d'abandonner Plaisance et de se retirer sous Tortone fut formé contre l'avis des Espagnols; il fallut se mettre à genoux devant l'Infant pour avoir la permission de l'exécuter. Les François n'étant que troupes auxiliaires vouloient laisser l'avant-garde aux Espagnols; ceux-ci ne le voulurent jamais: ils dirent qu'ils suivroient les François exactement, mais qu'ils ne marcheroient point les premiers. Ce furent donc les troupes françoises qui marchèrent à la tête. Si les Espagnols avoient suivi le même chemin, il n'y auroit pas eu un coup de fusil de tiré; mais ils se trompèrent de route; c'est ce qui donna occasion à l'action du 10 août. Il paroît constant qu'il en coûte aux ennemis quatre mille morts restés sur la place, et que nous sommes demeurés maîtres du

champ de bataille jusqu'au soir, que nous jugeâmes à propos de nous retirer. Ainsi les gazettes se trompent sur la grande victoire qu'elles donnent aux Autrichiens. La manœuvre du roi de Sardaigne en cette occasion a donné lieu de soupçonner qu'il n'avoit pas grande volonté de nous faire du mal. Nous sommes actuellement dans l'État de Gênes, où nous avons des subsistances abondamment. La hauteur des Espagnols avec nous est au-dessus de tout ce qu'on peut dire. Il paroit que le projet sur l'Italie est presque entièrement abandonné par le nouveau gouvernement espagnol, et l'Infant doit avoir présentement repassé la mer. Les Génois ont été d'abord effrayés de notre retraite; ils sont présentement fort rassurés, et comptent que nous ne les abandonnerons pas. Ils ont quarante mille paysans armés qui gardent la frontière de leur pays. Ces paysans sont fort bons et tirent à merveille; ils ont coupé à grands frais toutes les avenues qui conduisent chez eux, et pour n'omettre rien de ce qui peut contribuer à leur sûreté, ils tiennent les portes de la ville de Gênes fermées. On croit que M. de la Mina a été envoyé beaucoup plus pour négocier que pour commander.

On ne peut assez faire l'éloge de M. le comte de Maillebois, pour sa valeur, son sang-froid, son intelligence et sa capacité; il en a donné des preuves en toutes occasions.

Le Roi est à Choisy depuis samedi avec M. le Dauphin, Mme la princesse de Conty, Mme d'Antin, Mmes de Pompadour et d'Estrades. Il en revient demain.

Du mercredi 7, Dampierre. — Lundi dernier fut l'enterrement de Mme la Dauphine à Saint-Denis; je n'y étois point. Je n'en mettrai le détail que lorsque j'en serai bien instruit. Tout ce que je sais jusqu'à présent, c'est que la décoration étoit très-belle, et même aussi agréable qu'elle pouvoit l'être dans pareille cérémonie; il y avoit plus de dix-huit cents cierges allumés. Mesdames arrivèrent à Saint-Denis à onze heures, et s'habillèrent

dans une chambre tendue de noir qui leur étoit préparée. M. et Mme la duchesse de Chartres n'arrivèrent qu'à midi. La cérémonie commença peu de temps après, et finit à quatre heures après midi. Il y avoit vingt-quatre ou vingt-cinq évêques, en comptant M. de Mirepoix, qui disoit la messe, et M. l'évêque de Troyes, qui fit l'oraison funèbre. M. le duc de Chartres donnoit la main à Madame, M. le prince de Conty à Madame Adélaïde, et M. le comte de la Marche à Mme de Chartres. Les mantes de Madame avoient sept aunes de long, et celle de Mme de Chartres cinq. Celle de Madame étoit portée par MM. de Matignon et de Saulx; ils étoient l'un derrière l'autre, à distance égale; celle de Madame Adélaïde par les trois autres que j'ai nommés ci-dessus, MM. de Champagne, Gontaut et La Marck; celle de Mme de Chartres par MM. de Simiane et de Mailly. L'oraison funèbre ne dura qu'un peu plus de trois quarts d'heure; elle a été trouvée assez belle, à ce qu'il me paroît. Mesdames mangèrent de leurs cantines en allant, et après la cérémonie elles firent apporter leurs secondes cantines dans la chambre où elles s'habillèrent; elles y mangèrent seulement avec leurs dames; elles n'en ont point amené d'autres. M. et Mme de Chartres et les deux autres princes du sang repartirent après la cérémonie. Tout y étoit dans le plus grand ordre; et quoiqu'il y eût beaucoup de monde, on entroit et sortoit fort à son aise.

Ce jour-là la Reine ne jugea pas à propos de jouer l'après-dînée; elle l'alla passer à Saint-Cyr; elle soupa chez moi, comme elle fait tous les jours depuis samedi dernier.

Du samedi 10, *Versailles.* — On a beaucoup parlé ces jours-ci de M. de Campo-Florido. Le bruit général de Paris étoit que le scellé avoit été apposé sur tous les papiers de cet ambassadeur au nom du roi d'Espagne. On dit aujourd'hui que cela n'est pas vrai. Cependant je sais très-certainement que M. d'Huescar avoit ordre de se saisir des papiers de M. de Campo-Florido, et le fait est qu'ils ont été

inventoriés. Pour adoucir ce désagrément, on a dit que c'étoit M. de Campo qui avoit lui-même fait faire cet inventaire, et que c'étoit l'usage en pareille circonstance

Je revins hier de Dampierre. J'appris que le Roi avoit donné le régiment de Quercy à M. de Lomont, fils de M. du Châtelet, lieutenant général. C'étoit M. de Gouy, petit-fils de Mme de Lalande, qui avoit Quercy; il a eu le régiment de la Reine-infanterie, vacant par la mort du chevalier du Tessé.

Du lundi 12, *Versailles*. — Mme la princesse de Campo-Florido prit hier son audience de congé. J'ai déjà marqué plusieurs fois le cérémonial de ces audiences et du dîner le même jour chez la dame d'honneur pour les ambassadrices de famille. On trouvera même l'audience d'arrivée de Mme de Campo-Florido à Compiègne en 1740, le 6 août. Il y est marqué que la dame d'honneur vint au-devant de l'ambassadrice, dans la pièce avant la chambre; cet article demande explication. La dame d'honneur ne doit point sortir de la chambre de la Reine; mais comme elle doit baiser l'ambassadrice, par respect pour la Reine, elle s'avance assez pour que ce baiser ne se fasse pas devant S. M. A l'égard de l'audience d'hier, tout se passa de même qu'aux autres; le Roi, averti par M. de Sainctot, quitta le conseil, et vint par la galerie et le salon chez la Reine. Le Roi étant sorti et conduit par Mme de Luynes à l'ordinaire, M. de Sainctot alla avertir M. le Dauphin, qui étoit à la fin de son dîner et qui vint par les salles des gardes et l'autre chambre de la Reine. Une circonstance de cette audience qui doit être marquée, c'est que Mme de Castel-dos-Rios, grande d'Espagne et fille de M. de Campo-Florido, y étoit avec sa mère. Le Roi les salua et baisa l'une et l'autre; et de même M. le Dauphin, et elles baisèrent toutes deux le bas de la robe de la Reine. Elles dînèrent ensuite chez Mme de Luynes avec M. de Campo-Florido, M. de Sainctot et même M. de la Tournelle, sous-introducteur. M. de Campo-Florido paroît consterné

de son rappel. Son âge et le goût qu'il a pris à ce pays-ci suffiroient pour l'affliger; mais d'ailleurs le changement de gouvernement en Espagne et la disgrâce de M. Scotti, gouverneur de l'Infant cardinal d'Espagne, sur le crédit duquel il comptoit beaucoup, rendent cet événement-ci fort désagréable pour lui. Dans toute autre circonstance il n'auroit peut-être pas été fâché de se rapprocher de ses terres, qui sont presque toutes en Sicile. D'ailleurs la santé de Mme de Campo-Florido peut faire craindre qu'elle ne soutienne pas un aussi long voyage. Sa fille, Mme de Castel-dos-Rios, pour laquelle il a confiance et amitié, suivra sa mère jusqu'à Marseille, où elle la quittera pour aller par mer à Barcelone et de là à Madrid. Elle n'est point dame du palais de la reine d'Espagne, comme je le croyois, mais elle en a obtenu les appointements depuis peu. Cette grâce lui a été accordée par la protection de Mme la Dauphine, qui avoit beaucoup d'amitié pour elle.

M. de Tavannes fut présenté hier. C'est celui qui avoit enlevé Mlle de Brun, et qui a été condamné à avoir le col coupé. M. de Brun n'avoit jamais voulu se prêter à aucun accommodement; sa mort a donné des facilités pour obtenir sa grâce, mais on dit que Mlle de Brun ne veut plus entendre parler du mariage. M. de Tavannes a commencé à servir dans mon régiment, où il étoit lieutenant sans appointements. Depuis l'enlèvement il a été obligé de sortir du royaume. Il s'est même exposé trop souvent à quelque aventure fâcheuse en y paroissant depuis sa condamnation. Il avoit pris le parti d'entrer au service de l'électeur de Bavière, depuis empereur; il a toujours continué ce service jusqu'à ce que l'électeur de Bavière d'aujourd'hui se soit séparé d'avec la France. Il a été obligé d'aller à Dijon se mettre en prison pendant vingt quatre heures, suivant l'usage; ses lettres de grâce sont entérinées; il est présentement en pleine liberté.

Mme la princesse de Pons vint hier souper chez moi

avec Mme de Rieux (1), qu'elle doit présenter aujourd'hui. Mme de Rieux est assez jolie.

Le Roi travailla hier avec M. de Mirepoix, et donna dans ce travail l'archevêché de Vienne à M. l'évêque de Rhodez (Saléon) et l'évêché de Rhodez à M. l'abbé de Grimaldi, aumônier du Roi. On trouvera ci-après la liste des bénéfices donnés dans le même travail.

Du jeudi 15, *Versailles*. — Je ne sais si j'ai parlé ci-dessus de la présentation de Mme de Montesquiou. Elle est assez jolie; elle est fille d'un M. Bombarde; elle est cousine germaine de Mme d'Armenonville, nièce de ce Bombarde qui avoit la direction de l'Opéra, et petite-fille de celui qui étoit trésorier des troupes de l'électeur de Bavière. Son mari est officier des mousquetaires.

Le Roi partit mardi pour Choisy, après avoir vu les ambassadeurs et ministres étrangers; il en revient samedi. Les dames de ce voyage sont Mmes de Pompadour, de Sassenage, d'Estrades et du Roure.

Les nouvelles de Flandre annoncent que la tranchée devant Namur doit avoir été ouverte la nuit du 13 au 14. La disposition de l'investissement de ce siége est faite de manière que M. de Lowendal paroît y commander sous les ordres de M. le comte de Clermont; apparemment qu'il n'a pas voulu rouler avec les autres lieutenants généraux; c'est pour cela qu'on l'a laissé seul de lieutenant général d'un côté. Les six autres lieutenants généraux sont dans une autre partie de l'investissement, et il a été décidé qu'il n'y auroit que des maréchaux de camp qui commanderoient à la tranchée.

Les nouvelles d'Italie sont extrêmement mauvaises. Le premier soin de M. de la Mina en arrivant pour prendre le commandement de l'armée Espagnole, a été d'abandonner Tortone et d'en retirer la garnison espagnole,

(1) Mme de Rieux d'Entragues; ce sont les barons d'Entragues seigneur de Marcoussy. (*Note du duc de Luynes.*)

qu'on a remplacée par des troupes génoises; et l'armée françoise et espagnole s'est retirée dans les États de Gênes. Au moins falloit-il en garder tous les postes avec grand soin, pour empêcher l'ennemi d'y pénétrer. Cette précaution importante a été négligée; tous les postes ont été emportés par les Autrichiens; il ne restoit plus que celui de la Bocchetta, qui n'est qu'à une lieue de Gênes et n'en est séparé que par une plaine. Celui-là méritoit bien d'être gardé par un assez grand nombre de troupes pour être en état de s'y soutenir; cependant, on n'y a laissé que vingt-quatre piquets. Les Autrichiens sont venus en force, ont attaqué la Bocchetta et s'en sont rendus maîtres. On peut juger de la situation des Génois, n'ayant pour toutes ressources qu'une ville sans défense. Ils n'ont songé qu'à sauver leurs effets à Livourne et où ils ont pu. Il sembleroit par ce détail que le système du gouvernement espagnol seroit absolument changé; cependant le nouveau roi a désavoué hautement la conduite de M. de la Mina et a fait assurer ici S. M. de concourir de concert avec elle au bien général de l'Europe, et que quelque désir qu'il eût de faire la paix, il sentoit que pour y parvenir il étoit indispensable de soutenir la guerre d'Italie. Ce système de conduite paroît fort difficile à expliquer.

M. de Mirepoix travailla dimanche dernier avec le Roi; on trouvera ci-après la liste des bénéfices qui furent donnés dans ce travail.

Le Roi a accordé: l'archevêché de Vienne à M. l'évêque de Rhodez; l'évêché de Rhodez à M. l'abbé de Grimaldi, aumônier de S. M.; l'abbaye de Saint-Cybar à M. l'évêque d'Angoulême; l'abbaye de la Cour-Dieu à M. l'abbé de Lowendal; l'abbaye de Chartreuve à M. l'abbé de Montal, conseiller au parlement de Grenoble; l'abbaye de Mas-d'Azil à M. l'abbé de Montlezun, vicaire général d'Auch; le prieuré de Bouteville à M. l'abbé de Rouffiac; le prieuré du Rocher à M. l'abbé d'Imbercourt.

Du samedi 17, Versailles. — Le Roi est revenu aujour-

d'hui de Choisy à dix heures et demie du soir ; la chasse l'ayant mené jusqu'à Armainvilliers, il a été un moment dans la maison et dans le jardin, et a pris un carrosse pour le ramener à Choisy.

J'ai appris aujourd'hui que Mme de Lesparre étoit heureusement accouchée d'un garçon à Paris ; c'est une grande joie pour toute cette famille.

J'ai appris aussi que M. le coadjuteur a donné un bénéfice de 8,000 livres de rente au second fils de M. le prince de Montauban, qui est abbé. C'est un enfant élevé au collége de Strasbourg.

Les affaires de l'Empire ne sont pas encore absolument décidées. Ce qui a fait que jusqu'à présent l'Empire ne s'est pas déclaré, c'est l'attention qu'ils ont eue aux démarches du roi de Prusse. Le grand intérêt de ce prince est la conservation de la Silésie, et pour s'y maintenir il lui est nécessaire de conserver ses liaisons intimes avec la France et de prévenir les nouveaux embarras que nous causeroit la déclaration de l'Empire. Pour mettre donc un obstacle invincible aux volontés du roi de Prusse, la cour de Vienne a obtenu de la cour de Russie, par ses négociations, que cette couronne fît avancer une armée de 60 à 80,000 hommes sur les frontières du roi de Prusse, ce qui a obligé ce prince de porter toutes ses troupes dans cette partie. La France de son côté espère obtenir par ses négociations que la couronne de Suède se déterminera à donner assez de jalousie à l'empire de Russie pour délivrer le roi de Prusse de l'inquiétude où le met actuellement la position des Russiens.

Du lundi 19, *Dampierre.* — Je joins ici la copie d'une lettre que je viens d'écrire à mon frère au sujet des nouvelles d'Italie.

Les nouvelles d'Italie sont détestables ; non-seulement les Autrichiens sont maîtres de Gênes, mais ils ont commencé par en exiger 50,000 genoises, valant 40,000 francs de notre monnoie. On leur a dit que ce payement étoit de gré à gré, réservant à la reine de Hongrie

de les taxer outre cela comme elle le jugeroit à propos. Les Autrichiens ont mis garnison dans Novi, Finale, Savone et toutes les places de la République, qui ne seront remises qu'à la paix et entre les mains de qui la reine de Hongrie jugera à propos. Le doge de Gênes avec quatre sénateurs va à Vienne pour implorer la miséricorde de la reine de Hongrie. Cette situation tire les larmes des yeux; c'est la suite du parti que l'on a pris de se retirer de dessous Tortone. Par les assurances les plus fortes et les plus positives que donne le nouveau roi d'Espagne, il paroît que tout a été fait contre sa volonté et sans aucun ordre. L'armée françoise et espagnole est dans le comté de Nice, par conséquent hors d'état aujourd'hui de rentrer en Italie par ce côté-là. Pour confirmer les bonnes dispositions de l'Espagne, et par conséquent l'inconcevable de la manœuvre présente, il faut ajouter qu'un Espagnol, nommé Taburniga, qui avoit été exilé pendant le dernier règne, homme intrigant et qui s'étoit réfugié en Angleterre, avoit cru être assez bien auprès du nouveau roi pour pouvoir hasarder de se charger d'une négociation pour la paix entre les deux couronnes d'Espagne et d'Angleterre. L'Angleterre, qui ne cherche qu'à détacher l'Espagne d'avec la France, lui avoit donné toutes les instructions nécessaires; le roi d'Espagne en a été instruit et lui a fait défendre de mettre les pieds dans ses États; en même temps il a envoyé ses pouvoirs à M. de Puisieux, ministre plénipotentiaire de France à Bréda, pour traiter au nom de l'Espagne. Malgré cette bonne disposition du roi d'Espagne, on ne peut pas se flatter que les conférences aient grand succès, d'autant plus que le royaume de Naples abandonné à ses propres forces paroît en grand danger.

Le chapitre de Notre-Dame a écrit à M. l'archevêque. Cette démarche est nouvelle, et n'a été faite qu'en conséquence d'une mûre délibération. M. l'archevêque a répondu dans les termes les plus obligeants et les plus remplis même de considération pour M. l'abbé d'Harcourt; il a été jusqu'au mot de respect pour un si digne chef. Cette lettre a été parfaitement bien reçue, et a fait tout l'effet qu'on pouvoit en attendre. Les bulles ne sont point encore arrivées; on compte cependant qu'elles arriveront incessamment; il ne veut point venir qu'il ne les ait.

Du mercredi 21, *Dampierre.* — J'ai parlé ci-dessus d'un projet pour un logement nouveau pour M. le Dauphin; ce projet paroissoit avoir été abandonné, mais depuis

quelques jours il a été décidé que l'on y travailleroit incessamment. On doit commencer pendant le voyage de Fontainebleau. M. le Dauphin ne doit cependant habiter ce nouveau logement que dans un an; mais comme c'est celui où loge actuellement la petite Madame, et que par conséquent il lui en faut donner un autre, le Roi a décidé qu'elle habitera le logement de Mlle de la Roche-sur-Yon, en bas dans la galerie des princes du côté de l'Orangerie. Ce logement, à l'exception d'une pièce qu'on a retranchée, est le même, comme je dois l'avoir marqué, qu'avoit feu Mme la Duchesse, fille du Roi. L'on donne à Mme la duchesse de Tallard le logement de M. le maréchal de Noailles pour qu'elle soit à portée de Madame. Ce logement est dans le pavillon de la surintendance au premier étage. M. le maréchal de Noailles logera, en attendant, à l'appartement de quartier. Mlle de la Roche-sur-Yon aura le premier logement vacant.

Les voyages de Choisy continueront toujours jusqu'à Fontainebleau; il y en aura un le 4 ou le 5 octobre, et le Roi ira de là à Fontainebleau. Le Roi a dit à la Reine qu'il comptoit qu'elle iroit à ce voyage de Choisy.

J'appris avant-hier que le Roi avoit accordé une pension de 2,000 écus à Mme d'Ancezune. L'usage ordinaire depuis bien des années est que le Roi a la bonté de donner 200,000 livres, ou 10,000 livres de pension, aux filles de ses ministres, lorsqu'elles se marient. M. de Torcy, naturellement modeste et ne connoissant pas l'intérêt, maria sa fille à M. d'Ancezune, en 1715, sans demander aucune grâce au feu Roi. Cependant le Roi, qui vouloit lui donner des marques de bonté, lui accorda à l'occasion de ce mariage la même grâce qu'il avoit coutume de faire. Comme le mariage étoit fait, que M. de Torcy avoit donné une dot à sa fille, la pension de 10,000 livres fut mise sur la tête de M. de Torcy. Il a donc été question d'une nouvelle grâce à la mort de

M. de Torcy; on espère que le Roi, à qui il revient plusieurs pensions par la mort de ce ministre, voudra bien en accorder aussi quelques parties à Mme de Torcy et à M. de Croissy.

Du vendredi 23, *Versailles.* — M. de Polignac arriva mardi au soir ici, apportant la nouvelle que la ville de Namur a arboré le drapeau blanc la nuit du 18 au 19. La garnison est entrée aussitôt dans le château. M. de Polignac arriva à dix heures et un quart. M. le comte d'Argenson, qui avoit travaillé avec le Roi, étoit allé après le travail chez son frère, où il resta enfermé jusqu'à onze heures, de sorte que ce ne fut qu'à onze heures qu'il mena M. de Polignac chez le Roi. Ce M. de Polignac est attaché à M. le comte de Clermont; ce n'est point un neveu de feu M. le cardinal de Polignac. De ces neveux il n'y en a qu'un actuellement dans le service, les deux autres ont quitté. Il sont tous les deux mariés, l'un à Mlle de Mancini, l'autre à Mlle de la Garde. Celui qui arriva mercredi a épousé Mlle de Modave, petite-fille de Mme de Conserans. Il y a encore un autre Polignac, dont la femme est attachée à Mme la duchesse de Chartres.

Du samedi 24, *Versailles.* — Le Roi revint hier de Choisy. Il n'y avoit au voyage d'autres dames que Mmes de Pompadour et d'Estrades qui ne fussent point de la suite de Mesdames. Madame avoit demandé au Roi, avant que de partir, qui il jugeoit à propos qu'elle menât; le Roi lui avoit laissé la liberté de choisir; mais Madame ayant voulu absolument savoir les intentions du Roi, S. M. avoit dit Mme la maréchale de Duras et les deux dames de semaine, et outre cela Mme de Brissac, qui étoit chez sa mère à Mousseaux et que l'on manda exprès pour le voyage. Mme de la Lande y a été aussi. Elle mange avec le Roi, mais non avec la Reine; il n'y a eu d'autres jeux pendant ce voyage que la comète, le papillon et un petit lansquenet. Mesdames allèrent le jeudi courre le cerf avec le Roi à Sénart; elles ont toujours été

habillées de noir à Choisy, et par conséquent toutes les dames ; les hommes avec des justaucorps gris. Mesdames revinrent hier avec le Roi ; elles étoient en robe de chambre. La Reine étoit à son jeu ; et comme Mesdames lui avoient laissé en partant de l'argent pour que son jeu ne manquât point, elle les avoit mises de moitié avec elle ; la Reine quitta son jeu pour aller voir Mesdames dans sa chambre ; elle les ramena ensuite dans le salon, où elles prirent leurs tableaux et se mirent au jeu. Mme la maréchale de Duras, Mme de Brissac et Mme de Castries restèrent aussi au jeu, quoique en robes de chambre.

On apprit hier la mort de M. le comte de Tessé, chevalier de l'Ordre et premier écuyer de la Reine ; il est mort au Mans, de la suite d'une goutte remontée ; il n'avoit qu'environ soixante ans. Il avoit eu trois garçons, dont deux ont été tués au service (1) ; le troisième, qui étoit dans la marine, est mort de la poitrine, ayant gagné cette maladie par l'air de la mer. M. de Tessé laisse une fille, qui est Mme de Chavagnac, laquelle a des enfants. M. de Tessé laisse deux petits-fils, dont l'aîné a la charge depuis la mort de son père ; le cadet se meurt. M. de Tessé, qui vient de mourir, exerçoit la charge de premier écuyer ; et comme il est bien difficile de ne pas nommer quelqu'un pour exercer, à cause de la jeunesse du titulaire, M. le duc de Béthune, grand-père maternel, a offert d'en faire l'exercice. M. le comte de Tessé, grand-oncle paternel, a fait la même offre ; il n'y a encore rien de décidé. Cette charge vaut 16,000 livres d'appointements et beaucoup de commodités d'ailleurs.

Madame a présenté aujourd'hui à la Reine Mmes d'Estrades et de Belzunce. Il y a longtemps que l'on sait que le Roi a résolu de les attacher à Mesdames ; mais

(1) L'un à Prague, l'autre en Italie. (*Note du duc de Luynes.*)

cela n'est déclaré ici que d'aujourd'hui. Mesdames ont présentement six dames.

On apprit hier la mort de M. le vicomte de Beaune : il étoit lieutenant général et chevalier des ordres du Roi ; il avoit au moins soixante-quinze ans ; il est mort dans ses terres en Auvergne. Il avoit épousé en premières noces la sœur de M. de Torcy, et en secondes noces, depuis plusieurs années, Mlle de Montmorency-Fosseux, sœur de Mme de Châteaurenaud et de M. le baron de Montmorency ; il ne laisse point d'enfant ni de l'une ni de l'autre.

Les nouvelles d'Italie sont que la reine de Hongrie a taxé la ville de Gênes à 24 millions ; les Génois en ont déjà payé le tiers.

Du côté de la Flandre, il paroît qu'on est résolu à continuer le siége des châteaux de Namur. L'armée de M. le maréchal de Saxe est en présence de celle des ennemis, mais séparée par un ruisseau ; cependant cette position n'est pas inattaquable, et le prince Charles paroît avoir grand désir d'attaquer. Ce ne pourroit être qu'une affaire d'infanterie, car par la disposition du terrain il n'y a de place que pour vingt bataillons de front de part et d'autre. M. le maréchal de Saxe a fait construire quatre redoutes qu'il a fait garnir de cent pièces de canon. Quoique les dernières nouvelles disent que le prince Charles fait venir encore du canon de Maestricht, toujours dans la volonté d'attaquer, il y a lieu de croire qu'ayant appris depuis ce temps-là, la reddition de Namur et les dispositions de M. de Saxe, il changera de sentiment.

J'ai oublié de marquer ci-dessus, dans l'article des nouvelles d'Italie, que plus on s'instruit du détail de ce qui s'y est passé, et plus on trouve de sujets d'étonnement sur la conduite qu'on y a tenue ; il est vrai que l'armée espagnole et françoise étoit réduite au point qu'elle ne formoit guère plus que 16,000 hommes effectifs ; on n'imagine pas cependant comment le poste

de la Bochetta a pu être défendu aussi mal. C'est un poste imprenable quand on veut le soutenir ; l'entrée en a été pratiquée dans un rocher escarpé ; d'un côté la montagne coupée à pic, de l'autre un précipice affreux ; des chevaux de frise dans ce chemin étroit. Six hommes de front soutenus par quatre cents pouvoient en empêcher l'entrée à cinquante mille hommes. Il paroît que l'on a fait peu de défense et que l'on n'a été occupé qu'à se retirer promptement. Les Espagnols rejettent notre retraite de l'Italie sur M. de Maillebois, quoiqu'il n'ait jamais insisté que sur celle de Plaisance, parce que ce poste étoit insoutenable. Pour nous, nous rejetons avec plus de raison sur M. de la Mina le parti que l'on a pris. L'Infant paroît approuver la conduite de M. de Maillebois. J'ai vu une lettre qu'il a écrite à M. de Campo-Florido, où il lui mande à peu près dans ces termes : « Tout le monde a été étonné ici de l'arrivée de M. de la Mina ; il a pris un parti qui va à la destruction des deux armées. »

M. de Campo-Florido a pris aujourd'hui son audience de congé : c'étoit audience particulière ; il a fait son compliment en espagnol. Il n'y avoit point d'introducteur des ambassadeurs ; il a été conduit par M. de la Tournelle, sous-introducteur des ambassadeurs. Lorsque le Roi est sorti pour aller tirer, il lui a présenté, au sortir de ses cabinets, son secrétaire d'ambassade.

Du jeudi 29, Versailles. — J'ai parlé ci-dessus de la pension accordée à Mme d'Ancezune ; j'ai appris depuis que le Roi a donné aussi 2,000 écus de pension à Mme de Torcy, et autant à M. le marquis de Croissy, son fils. Ils avoient déjà chacun 9,000 livres assurées sur les bienfaits du Roi ; ainsi présentement ils en auront 15,000. Feu M. de Torcy avoit 49,000 livres de rente de bienfaits du Roi. Le Roi donne encore outre cela 4,000 livres de pension à Mme de Riants (d'Issertieux), fille de M. de Croissy. On voit par ce calcul que S. M. a donné ou donne

40,000 livres sur 49,000 qui lui reviennent par la mort de cet ancien ministre

Il y a quelques jours que M. l'abbé de la Ville fut reçu à l'Académie françoise à la place de M. l'abbé Mongin, évêque de Bazas. Le discours de M. l'abbé de la Ville mérite d'être lu, surtout l'éloge qu'il fait du cardinal de Richelieu. M. Duclos a aussi été choisi pour remplir à l'Académie la place vacante par la mort de M. l'abbé Mongault.

Le Roi partit d'ici dimanche pour Choisy avec M. le Dauphin ; les dames de ce voyage sont, comme à l'ordinaire, Mme de Pompadour et Mme d'Estrades, et outre cela Mme du Roure et Mme de Livry.

M. de Chalmazel me contoit hier le détail qu'on lui a mandé sur son fils aîné, M. de Talaru. C'est un jeune homme fort sage, et qui même a beaucoup de piété ; il a un régiment d'infanterie. Le 14 de ce mois, M. de Clermont-Gallerande, lieutenant général, détacha M. d'Anlezy, maréchal de camp, avec ordre de faire attaquer le faubourg de Viset, qui est sur la Meuse. Il y avoit 6 ou 700 pandours ou hussards dans ce faubourg. M. de Talaru fut chargé de cette attaque. Le faubourg a près d'une demi-lieue de long ; il fallut chasser les ennemis successivement de maison en maison et essuyer grand nombre de coups de fusil ; ils se réfugièrent enfin dans une maison crénelée, entourée de deux fossés et d'un retranchement. Il y firent un feu très-vif, qui même étoit protégé par le feu que faisoit un autre corps des ennemis. M. de Talaru sauta le premier dans les retranchements, et comme on le perdit de vue pendant quelque temps, on crut qu'il avoit été tué. Nos grenadiers ayant attaqué vivement, à l'exemple de celui qui les commandoit, les ennemis furent obligés de se retirer en grand désordre, après avoir beaucoup perdu tant en morts que blessés, et surtout beaucoup de prisonniers. M. de Talaru rendit compte de cette action si simplement, en parlant

si peu de lui, que c'est par les autres qu'on a appris ce qui le regardoit.

OCTOBRE.

Dîner de la Reine à Chaillot. — Mort de M. de la Lorerie. — Charge de premier écuyer de la Reine, décision du Roi. — Nouveau bâtiment des Enfants trouvés, Mme de Luynes en pose la première pierre au nom de la Reine. — Mort de M. d'Estaing. — Une flotte anglaise menace les côtes de Normandie. — Liaison de Mme de Saissac avec Mme de Pompadour; nouvelle démarche de Mme de Pompadour auprès de la Reine. — Service de Madame, fille du Dauphin. — Capitulation des châteaux de Namur. — Mme de Pompadour monte dans les carrosses de la Reine. — Voyages de Choisy et de Fontainebleau. — Goût de Mesdames pour la musique. — Incommodité du Roi à Choisy. — La Reine à Monceaux. — Nouvelles de Flandre. — Débarquement des Anglais en Bretagne. — Changements à Fontainebleau. — Lettres de Bretagne, rembarquement des Anglais. — Bataille de Raucoux. — Grâces accordées par le Roi. — Harangue des États d'Artois. — Aventures et retour du prince Édouard. — Relation de l'affaire de Bretagne. — Serment de l'évêque de Vannes. — Nouvelle descente des Anglais à Quiberon. — Le prince Édouard et le duc d'York à Fontainebleau. — Promotion de maréchaux de France. — Détails sur l'expédition du duc d'Anville en Acadie. — Rembarquement des Anglais. — Détails sur l'arrivée du prince Édouard. — Mort de M. de Besnel. — Le prince Édouard et son frère soupent chez le duc de Luynes, portrait de ces deux princes; leur départ pour Paris. — Nouvelles d'Italie. — Intérêt de la Reine pour M. de la Mothe. — Les Anglais se retranchent à Quiberon. — Arrestation de milord Morton. — Les Anglais abandonnent Quiberon. — Droits du nouveau mariage du Dauphin. — Aventure de M. de Montéclair. — Conduite de M. de Clermont-Gallerande à Raucoux. — Les prisonniers hollandais à Autun. — Serments prêtés. — Goût du Dauphin pour la musique.

Du samedi 1er, Versailles. — Lundi dernier 26 de septembre, la Reine alla dîner à Chaillot, chez Mme la duchesse d'Orléans; Mesdames y allèrent avec la Reine. S. M. dîna dans le nouveau pavillon que S. A. R. a fait construire au bout de la terrasse; après le dîner elle fut au salut au couvent, joua à cavagnole ensuite, et revint ici un peu avant dix heures. Le dîner étoit fort grand et fort bon. La Reine en arrivant entra un moment chez elle, et vint ensuite chez moi; elle s'y mit même à table, mais elle ne mangea presque point.

Nous apprîmes hier la mort de M. de la Luzerne, vice-amiral et chevalier de l'Ordre ; il étoit âgé de quatre-vingt-huit ans.

Il y a déjà plusieurs jours que l'on attend la décision du Roi sur l'exercice de la charge de premier écuyer de la Reine. M. le comte de Tessé, fils du maréchal, s'étoit démis de cette charge en faveur de son fils aîné. Celui-ci ayant été tué à Prague, la charge fut donnée à son fils aîné, qui n'a actuellement que dix ans. En considération de cette grâce, M. le comte de Tessé reprit l'exercice de la charge qu'il ne faisoit qu'à regret. Il aimoit sa liberté et en usoit même tout le plus souvent qu'il lui étoit possible ; il demeuroit assez longtemps tous les ans dans le pays du Maine, et faisoit sentir assez, même à la Reine, que le temps de ses séjours à la Cour étoit un grand sacrifice. Il étoit dans une grande piété et ne faisoit nulle dépense dans ce pays-ci. Il jouissoit d'un revenu considérable, et on prétend qu'on lui a trouvé 100,000 francs d'argent comptant à sa mort. Il étoit convenable que quelqu'un fût chargé de faire l'exercice de cette charge, mais ce ne pouvoit être qu'un des parents proches du petit de Tessé. Le marquis de Tessé, ancien chef d'escadre, frère de celui qui vient de mourir, et ci-devant premier gentilhomme de la chambre de feu M. le Duc, s'est présenté pour faire l'exercice jusqu'à ce que son petit-neveu fût en âge. D'un autre côté, M. le duc de Béthune, grand-père maternel du petit de Tessé, a offert d'exercer, si cela pouvoit être utile pour le bien de la famille et l'avantage de ses petits-enfants. M. le marquis de Tessé demandoit, je crois, d'abord les appointements de la charge, qui sont, comme je l'ai dit, de 18,000 livres ; mais il s'étoit réduit à demander simplement les agréments journaliers, laissant les appointements à son petit-neveu. Pour M. le duc de Béthune, ses offres ont été accompagnées du désintéressement le plus grand ; il n'est pas capable d'avoir d'autres sentiments. Quand même son petit-

fils viendroit à manquer et le second, qui est déjà fort malade, M. de Béthune ne veut point de la charge pour lui. Étant capitaine des gardes et chef du conseil royal, et ayant d'ailleurs une mauvaise santé, cette charge ne seroit qu'un embarras pour lui ; ainsi il n'a consulté que son amitié pour sa fille et son petit-fils. Toutes les raisons de part et d'autre furent représentées hier par M. de Maurepas dans le travail qu'il fit avec le Roi. Hier au soir on ne savoit rien de la décision ; ce matin le Roi n'en a rien dit à M. de Béthune. M. de Maurepas lui a dit qu'il ne pouvoit pas parler, et qu'il falloit que ce fût la Reine qui lui apprît elle-même. La Reine a envoyé querir M. de Béthune cette après-dînée, et lui a dit que les offres qu'il avoit faites étoient acceptées, et qu'il feroit les fonctions de la charge. M. le marquis de Tessé est parti d'ici dès hier, voyant bien qu'il n'avoit rien à espérer.

Mme de Luynes alla coucher dimanche 25 de ce mois à Paris, pour être à portée d'y exécuter lundi matin la commission dont la Reine l'avoit chargée de poser en son nom la première pierre d'un nouveau bâtiment que l'on construit aux Enfants trouvés. Cette maison est située près de Notre-Dame, dans la même rue où est la grande porte de l'Hôtel-Dieu, et de l'autre côté. L'espace que contient le bâtiment destiné pour mettre les enfants trouvés étoit trop petit par rapport à la quantité d'enfants qu'on y apporte de tous côtés ; l'on remarquoit que par cette raison il en mouroit un grand nombre : c'est ce qui détermina les administrateurs à chercher les moyens d'acquérir un terrain pour augmenter leur bâtiment. Cet arrangement fait, ils en rendirent compte à la Reine, et la supplièrent, il y a environ un an, de vouloir bien honorer de son nom et de sa présence le commencement de ce bâtiment et d'en venir poser la première pierre. La Reine, ne consultant que la bonté de son cœur, s'engagea à cette bonne œuvre; depuis ce temps les administrateurs ont fait plusieurs représentations à la Reine pour la prier de

choisir le jour qu'elle voudroit; les différents délais qu'il y a eu et les difficultés qui se sont présentées retardoient chaque jour l'exécution de ce projet. La mort de Mme la Dauphine a été un nouveau retardement. Outre cela, la convenance indispensable que la Reine aille à Notre-Dame quand elle va à Paris, ne pouvoit pas s'accorder avec les préparatifs que l'on fait dans cette cathédrale pour le service de Mme la Dauphine et ensuite pour celui du roi d'Espagne. Cette raison et peut-être d'autres encore empêchoient que Madame n'allât poser cette pierre au nom de la Reine. Cependant, comme S. M. vouloit tenir la parole qu'elle avoit donnée, et que le temps pressoit pour l'ouvrage du bâtiment, elle chargea Mme de Luynes de faire cette fonction en son nom. Comme il étoit convenable que Mme de Luynes ne fût pas seule de femme à cette cérémonie, et qu'elle n'avoit point ici de parentes proches de son côté ou du mien à qui elle pût proposer d'y aller avec elle, elle en fit la proposition elle-même ici à Mmes de Cambis, de Talleyrand et de Roquépine, de la part de la Reine et par son ordre (1).

Le carrosse de la Reine qui sert ordinairement aux entrées d'ambassadeurs (2) arriva lundi à dix heures et demie à l'hôtel de Luynes, attelé de huit chevaux gris avec deux valets de pied de la Reine et un garçon d'attelage. Mme de Luynes, après leur avoir fait donner à déjeuner, monta dans le carrosse de la Reine en grand habit, de même que les trois dames que je viens de nommer et qui s'étoient rendues à l'hôtel de Luynes. Mme de Luynes monta la première, et prit la première place à droite dans le fond; elle ne

---

(1) Il étoit nécessaire que ce fussent des dames qui aient été présentées, parce qu'il falloit être en grand habit. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) On ne put donner que le carrosse des ambassadeurs, parce qu'avec ceux du corps il faut des gardes du corps, des pages et des Cent-Suisses. Il n'y en a pas même assez ici à cause de la guerre; mais le carrosse des ambassadeurs est cependant regardé comme le quatrième carrosse du corps. (*Note du duc de Luynes.*)

pouvoit la céder à personne en pareil cas. Celle des trois dames qui se trouva plus proche de la portière monta ensuite, et prit la place à côté de Mme de Luynes; c'étoit Mme de Cambis. Les deux autres se placèrent sur le fond du devant. Les deux valets de pied montèrent derrière, et le garçon d'attelage en porte-page. Le carrosse de la Reine étoit précédé par un carrosse à six chevaux de Mme de Luynes, devant lequel marchoit un autre carrosse à deux chevaux. Dans celui-ci étoient deux officiers de la maison de Mme de Luynes; dans celui à six chevaux étoient le comte de Dunois, mon petit-fils, âgé de six ans, avec son précepteur, M. de Vezanne, premier aide major des chevau-légers de la garde, gentilhomme de Bourgogne qui m'est attaché depuis longtemps.

Cette espèce de petit cortége partit à onze heures, allant toujours au pas jusqu'aux Enfants trouvés. Il y avoit une assez grande foule de populace, mais les brigades du guet à pied et à cheval que la police avoit fait venir, distribuées depuis le Pont-Neuf jusqu'à Notre-Dame, empêchèrent l'embarras et la confusion. L'on avoit tendu, à l'endroit par où Mme de Luynes entra, une grande toile en l'air, sous laquelle il y avoit une estrade d'environ deux pieds de haut, sur laquelle étoit un dais cramoisi; et dessous le dais, un fauteuil de velours cramoisi galonné d'or; devant le fauteuil, un carreau de velours cramoisi galonné d'or; à droite du dais étoient plusieurs fauteuils, aussi de velours, devant lesquels il y avoit plusieurs carreaux, moins galonnés que ceux de Mme de Luynes et placés un peu plus bas, à cause de l'estrade. Ce furent dans ces fauteuils que se placèrent les trois dames qui étoient venues avec Mme de Luynes.

Mme de Luynes fut reçue à la descente du carrosse par M. l'abbé d'Harcourt, doyen du chapitre de Notre-Dame, suivi des administrateurs de l'hôpital des Enfants trouvés, qu'il lui présenta l'un après l'autre. M. le prévôt des marchands (Bernage de Saint-Maurice) et

M. le lieutenant de police Marville) étoient aussi présents à la cérémonie. Mme de Luynes alla se placer dans le fauteuil sous le dais, ayant le dos tourné à la rue et faisant face au pilier dont elle alloit poser la première pierre. A droite du dais, comme je l'ai dit, étoient les trois dames dans des fauteuils; à gauche vis-à-vis d'elles étoient des enfants de chœur; des deux côtés, à droite et à gauche, des enfants trouvés, les moins jeunes; et dans le fond, presque vis-à-vis le dais, tous les enfants en nourrice placés sur plusieurs gradins. Le total de ce coup d'œil faisoit un assez bel effet.

On avoit posé une pierre de taille, la plus belle qu'il étoit possible, sur la fondation du pilier; et après les processions et prières ordinaires, faites par M. l'abbé de Saint-Exuperi, maître-chantre du chapitre, qui officioit, on apporta à Mme de Luynes, dans une corbeille, plusieurs petits outils d'argent pour maçonnerie. Ces outils appartiennent à un particulier qui les loue pour ces sortes de cérémonies. Mme de Luynes prit une petite truelle, avec laquelle elle mit un peu de plâtre, qu'on lui présenta, dans une jointure de pierre; elle donna ensuite sur la pierre un coup d'un petit marteau qui faisoit partie des outils dont je viens de parler. Pendant ce temps, les instruments bruyants de la Ville, comme trompettes, timbales, hautbois, donnoient un air de fête à cette cérémonie.

Dans le milieu de la pierre de taille, il y avoit un trou carré dans lequel on répandit de la sciure de bois neuf, qui se conserve mieux que celle d'un autre à ce que l'on dit; c'est l'usage. L'on plaça ensuite une médaille d'argent où sont représentées les figures du Roi et de la Reine. Cette médaille n'avoit point été faite exprès, on l'avoit prise dans le cabinet des médailles ou à l'Académie des inscriptions. Le trou du milieu de la pierre fut fermé ensuite par une plaque de cuivre sur laquelle étoient gravés ces mots : *Marie, princesse de Pologne, reine de*

France, a posé la première pierre de cet édifice le 25 septembre 1746, représentée par Marie Brulard, duchesse de Luynes, sa dame d'honneur. Après cette cérémonie, toujours accompagnée du son des instruments dont j'ai parlé, une petite fille de sept ou huit ans, élevée aux Enfants trouvés, vint faire un petit compliment à Mme de Luynes, dont on trouvera copie ci-après. Elle le dit fort bien et d'une façon très-touchante. Toute la cérémonie dura environ trois quarts d'heure. Mme de Luynes remonta ensuite dans le carrosse de la Reine avec les dames pour aller entendre la messe à Notre-Dame; de là elle fut dîner chez M. l'abbé d'Harcourt à pied, et le carrosse de la Reine s'en retourna. Le dîner fut fort grand et fort bon. Mme de Cambis, qui loge au Marais, fit venir son carrosse; Mme de Luynes revint dans un carrosse à elle à l'hôtel de Luynes, et ramena les deux autres dames; elle repartit le soir pour revenir ici. La Reine vint souper chez elle le même soir.

Copie du compliment fait à Mme la duchesse de Luynes par une petite fille des Enfants trouvés, âgée d'environ sept ans.

Madame, les marques singulières de bonté que la Reine veut bien donner aujourd'hui à cette troupe de pauvres petits enfants orphelins, par le ministère de Madame, sont si touchantes qu'elles épuisent notre reconnoissance la plus vive et, si nous l'osons dire, notre tendresse la plus respectueuse. Nos pères et mères nous ont abandonnés; mais nous ne pouvons plus douter que le Seigneur ne veuille prendre soin de notre enfance, en nous mettant sous la puissante et spéciale protection de Sa Majesté.

La pierre angulaire que Madame vient de poser, au nom de l'Auguste Majesté de la Reine, sera pour nous à jamais le sujet de notre juste et commune confiance. Que ne pouvons-nous l'élever jusqu'au ciel pour annoncer aux citoyens, aux étrangers et à tous les peuples, que c'est sous le règne de S. M. que nous commençons à respirer l'air et la vie, dont les jours sont employés à offrir des vœux au Seigneur pour la conservation de LL. MM., de Mgr le Dauphin, de la famille Royale et de celle de Madame.

Du lundi 3, Versailles. — On apprit hier la mort de

M. d'Estaing ; il avoit soixante trois-ans ; il étoit lieutenant général des armées du Roi ; il a été connu presque toujours sous le nom de Saillant, il n'y a que quelques années qu'il avoit pris celui d'Estaing. Il avoit épousé en premières noces Mlle du Bellay, dont il n'a point eu d'enfants, et en secondes noces Mlle de Maulevrier, dont il a un fils, qui a un régiment et qui a épousé Mlle de Châteaurenaud.

Hier en sortant du grand couvert (1), le Roi reçut une lettre de M. le comte d'Argenson, qui parut lui donner quelque inquiétude. On a su ce matin que ces nouvelles venoient de Bretagne ; que M. de Saint-Sernin, qui commande à Belle-Isle, ayant aperçu à la hauteur de cette île une flotte de quarante navires, avoit envoyé demander du secours à M. de Volvire, qui commande en Bretagne. On est dans quelque incertitude sur le véritable projet des Anglois ; l'on craint qu'ils n'aient quelques desseins sur les côtes de Normandie ; cependant le projet d'une descente ne paroît pas facile à exécuter et le ministère ici ne montre aucune inquiétude.

Mme de Pompadour vint trouver ici avant-hier Mme de Luynes pour lui dire qu'elle seroit bien flattée que la Reine partant de Choisy pour Fontainebleau voulût bien lui donner une place dans un de ses carrosses. Mme de Luynes en rendit compte à la Reine. Cette proposition n'a pas été trop bien reçue ; Mme de Luynes a cherché à

---

(1) Le Roi ordinairement après le grand couvert descend chez Mme la comtesse de Toulouse, et de là monte chez Mme de Pompadour ; mais hier il n'alla point chez Mme la comtesse de Toulouse. Mme de Pompadour lui avoit mandé pendant le grand couvert qu'elle avoit à souper chez elle Mme de Saissac que le Roi desiroit de voir. Mme de Saissac connoît Mme de Pompadour depuis qu'elle est au monde ; elle ne vient plus à la Cour depuis longues années ; mais elle est venue nous voir ici deux ou trois fois, Mme de Luynes et moi, et la Reine l'a reçue avec toutes sortes de marques de bonté. Le Roi la traita fort bien aussi hier. Lorsque le Roi est dans ses cabinets ou chez Mme de Pompadour, les ministres n'y entrent point, hors qu'il soit question d'amener un courrier, auquel cas ils font demander ; mais pour le courant, ils écrivent. (*Note du duc de Luynes.*)

adoucir autant qu'il lui a été possible la peine qu'elle faisoit à la Reine, et a pris la liberté de lui représenter que lorsque Mme de Pompadour lui demandoit une grâce, on pouvoit être sûr que c'étoit de l'agrément du Roi; qu'ainsi ce n'étoit point la personne de Mme de Pompadour dont il s'agissoit, mais de la personne même du Roi, et que par conséquent ce seroit une occasion de plaire au Roi, dont la Reine profiteroit. A ces réflexions on auroit pu en ajouter une dernière, si la Reine avoit été disposée à l'entendre, c'est que Mme de Pompadour cherche en toute occasion non-seulement à donner des marques de son respect à la Reine, mais même tout ce qui peut lui être agréable. Mme de Luynes a diminué autant qu'il lui a été possible le désagrément du refus, en lui disant que la Reine ne mène que deux carrosses, que par conséquent il n'y a que douze places, parce que Mesdames vont avec la Reine; que si cependant quelqu'une des dames qui doivent suivre la Reine manquoit, comme par exemple Mme de Villars, Mme de Pompadour auroit une place. La Reine a consenti à cet adoucissement.

M. le prince de Dombes monta hier chez Mme de Pompadour, et fit demander la permission de parler au Roi; il venoit lui demander de la part de Mme la comtesse de Toulouse, que M. de Penthièvre, qui a la fièvre à l'armée, pût revenir; ce qui a été accordé.

Je ne sais si j'ai parlé ci-dessus de la prétention des sous-gouvernantes de la petite Madame. Le Roi leur a donné les entrées chez lui; elles désireroient les avoir de même chez la Reine; mais la différence qu'il y a, c'est que les entrées de la chambre chez le Roi sont peu de chose, et qu'il n'y a avec cela chez la Reine que les grandes; que d'ailleurs ces deux sous-gouvernantes ne sont pas des dames de la Cour, n'ayant été présentées même qu'à l'occasion de leur charge, et qu'il n'est pas raisonnable que la Reine leur accorde cette grâce, dans le temps que les dames de Mesdames, et qui sont des dames

de la Cour, n'en jouissent pas. La Reine a donc refusé jusqu'à présent, disant que si le Roi lui en parle, elle lui fera cette représentation.

M. le duc d'Antin est arrivé ce soir, apportant au Roi la capitulation des châteaux de Namur; le Roi l'a fait brigadier. M. de Crillon, qui a apporté la prise de la ville, a été fait maréchal de camp; il n'étoit colonel que de 1738.

Du mardi 4, Dampierre. — La Reine et Mesdames ont été aujourd'hui faire leurs dévotions aux Récollets, à cause de la fête de Saint-François; la Reine y a été avec une seule dame; elle n'a voulu être suivie ni par Mme de Luynes ni par aucune de ses dames de semaine; il n'y avoit que Mme de Villars. La Reine a été en chaise.

Mme de Villars ayant demandé à la Reine de ne point la suivre à Choisy, ni de Choisy à Fontainebleau, il s'est trouvé une place de vacante dans les carrosses; la Reine a nommé pour la remplir Mme de Pompadour. La Reine a dîné dans son grand cabinet avec Mesdames, Mme de Luynes, les dames du palais de semaine, Mme la maréchale de Duras et les dames de semaine de Mesdames. La Reine voulant donner une marque de bonté à Mme de Pompadour lui a fait dire de venir dîner avec elle.

Le Roi est parti sur les trois heures dans son vis-à-vis avec M. le Dauphin, et la Reine environ une demi-heure après.

Du jeudi 6, Dampierre. — Dimanche dernier, la Reine soupa au grand couvert; Mesdames et toutes les dames du voyage étoient aussi en robe de chambre. A Choisy, les dames sont en robe de chambre noire, et les hommes ont un justaucorps gris. Avant-hier la Reine, en arrivant à Choisy, trouva le Roi dans l'avenue, qui faisoit couper des arbres; elle arrêta, et descendit. Le Roi parut touché de cette attention. On rentra fort peu de temps après dans le grand cabinet d'assemblée, qui vient d'être accommodé nouvellement; il n'est encore que peint en blanc, avec

des bordures dorées et dessus de portes. Le Roi donna lui-même à tirer à la Reine pour le cavagnole, et y resta pendant tout le jeu. Comme ce cavagnole n'étoit qu'à vingt tableaux et à neuf cases, et que l'usage depuis longtemps est de le jouer à cinq cases avec un plus grand nombre de tableaux, on en avoit envoyé chercher un autre qui se trouva arrivé après le souper. Le Roi fit une société avec Mme de Pompadour, qui joua avec Mme de Luynes au cavagnole de la Reine.

Mesdames sont depuis quelque temps dans le goût de la musique. Madame Adélaïde, qui est très-adroite et qui dessine très-bien, s'étoit mis dans le goût de jouer du violon et y avoit réussi à un point étonnant ; ce goût avoit été interrompu, elle l'a repris depuis quelques jours. Madame a moins de talent pour la musique ; elle dessine et peint en miniature. Il y a environ un mois qu'elle a désiré de jouer du par-dessus de viole ; pour y pouvoir mieux réussir, on lui a conseillé d'apprendre d'abord à jouer de la basse de viole ; elle en a déjà pris quelques leçons, et pour ne les pas interrompre, elle a fait venir son maître à Choisy (1). Madame n'a point de voix. Madame Adélaïde a une voix de basse étonnante, presque aussi forte que celle de M. le Dauphin.

J'oubliois de marquer que la Reine, en allant à Choisy, arrêta au village de Thiais. Elle savoit que Mme la maréchal d'Harcourt y étoit dans une maison qu'on lui a prêtée ; elle l'a voulu voir, et lui donna beaucoup de marques de bonté. Il y a longtemps que Mme la maréchale d'Harcourt ne vient plus à la Cour ; je ne sais si elle avoit vu Mesdames, mais comme ce n'étoit que dans leur enfance, la Reine en badinant les lui présenta.

Du samedi 8, Fontainebleau. — J'ai marqué que la Reine fit ses dévotions aux Récollets mardi jour de son

(1) Nattier a peint en 1754 un portrait de Mme Henriette, où elle est représentée jouant du violoncelle; ce portrait se trouve au musée de Versailles.

départ de Versailles, et qu'elle n'y alla qu'avec une seule dame. Ce même jour elle alla à la messe, à la chapelle, à son heure ordinaire. On avoit mis à la chapelle, dans le sanctuaire, les deux guéridons avec des girandoles que l'on a coutume de mettre le jour de quelque solennité et le jour de la naissance du Roi, ou à des *Te Deum*; mais les jours solennels on met outre cela un tapis, et il n'y en avoit point mardi. Les deux torchères avec des girandoles n'étoient donc ajoutées que parce que la Reine avoit fait ses dévotions; c'est l'usage de la chapelle.

M. le comte d'Argenson arriva jeudi dernier à Choisy avec M. de Sourdis, qui apportoit les drapeaux de la ville et des châteaux de Namur; il y en a trente-deux et un étendard. Le Roi a fait M. de Sourdis brigadier.

On trouvera ci-joint l'extrait d'une lettre que je reçus avant-hier de Mme de Luynes, écrite de Choisy.

Extrait de la lettre de Mme de Luynes du 5 octobre 1746, à Choisy, à onze heures du soir.

C'est presque avec regret que je vous écris dans ce moment par l'inquietude que je vais vous donner. Le Roi est revenu de la chasse, à près de six heures; il est venu au salon à huit, ayant l'air de bonne humeur, quoiqu'il ait dit que les Anglois avoient fait une descente au Port-Louis, qu'il les croyoit à Lorient et que les milices s'étoient enfuies. De là il est venu se mettre à table, a mangé du potage et quelques dessus de petits pâtés avec appétit, et puis il s'est arrêté, et quelques minutes après il a dit : « Je croyois beaucoup manger, et je ne le puis plus; j'ai une douleur à la tête du côté du sourcil droit qui me fait assez de mal. » On lui a conseillé de prendre de l'eau chaude; il est resté encore un demi-quart d'heure, et puis s'est levé pour aller dans sa chambre, où il a pris de l'eau chaude, qui l'a fait vomir sur-le-champ ce qu'il venoit de manger. Ensuite il s'est couché. On a dépêché un peu le souper. La Reine, M. le Dauphin, Mesdames, Mme de Duras et moi avons été dans sa chambre, où il avoit l'air d'être endormi; je crois même l'avoir entendu un peu ronfler. La Peyronie assure qu'il n'y a rien du tout au pouls, mais l'etat où il se trouvera à son réveil décidera si c'est quelque chose ou rien du tout. La reflexion que tout le monde a faite est qu'à sa maladie de Metz il avoit une douleur à la tête que l'on auroit couverte d'une pièce de douze

fois; mais La Peyronie assura que cela ne se ressemble point, parce qu'il étoit dans ce temps-là dans une grande constipation, et aujourd'hui même il a été trois fois à la garde-robe. S'il y a la moindre chose, on fera venir Dumoulin demain matin.

À une heure après minuit.

M. de la Peyronie est venu dans le salon à minuit et demi,[1] qui a dit que le Roi venoit de se réveiller un moment, qu'il avoit dit que son mal de tête étoit diminué; il a demandé l'heure qu'il étoit et s'il avoit dormi, et puis il a ordonné que tout le monde se retirât et qu'il vouloit dormir. Sur cela, la Reine est montée dans sa chambre; je viens de la quitter.

L'incommodité du Roi n'a eu aucune suite. Hier il vint courre le cerf dans la forêt de Fontainebleau, suivant son premier projet; il soupa dans ses cabinets, et y soupe encore aujourd'hui.

Mme de Brissac avoit fait prier la Reine de s'arrêter à Mousseaux et de vouloir bien y venir manger ses cantines avec Mesdames. La Reine partit donc hier un peu avant onze heures de Choisy avec Mesdames. Les trois places de son carrosse étoient remplies par Mme de Luynes, Mme de Duras et Mme de Montauban. Mmes d'Antin, de Flavacourt, de Beauvilliers, de Belzunce, de Castries et de Pompadour étoient dans le second carrosse. Mme de Lalande suivoit, mais dans un carrosse de Mesdames; elle ne mangea point avec la Reine; elle se mit à une seconde table avec Mme Pécoil. Mme de Brissac donna à la Reine une espèce d'ambigu; d'autres voyages elle avoit donné à dîner à Mesdames, et leur avoit fait très-bonne chère: le repas d'hier ne fut pas à beaucoup près si bien servi. Mousseaux est une maison appartenant à Mme Pécoil. La maison est neuve; elle fut bâtie il n'y a que peu d'années, du temps de feu M. d'Antin; l'enclos du jardin est fort grand. Mme de Brissac y a fait une très-grande quantité de bosquets à ses dépens; c'est M. de Lassurance, contrôleur de Marly, qui a conduit ces ouvrages. Mme de Brissac me dit hier que la patte d'oie qui donne sur le

grand chemin a été faite sur les dessins de M. Lenôtre.

La Reine arriva ici avant six heures, et alla s'établir dans l'appartement de feu Mme la Dauphine, où elle loge; M. le Dauphin vint la voir dans cet appartement : ce ne fut pas sans répandre beaucoup de larmes. La Reine a couché cette première nuit dans le petit cabinet, quoiqu'on ait laissé le lit dans la chambre. S. M. ne joua point hier; elle vint souper chez moi, où elle joua après souper.

Ce que l'on a fait ici à l'appartement de la Reine est fini par rapport à la maçonnerie, mais rien encore dans les dedans. Le cabinet de la Reine paroît un peu plus grand qu'il n'étoit; la chambre est beaucoup plus grande. On a fait aussi une augmentation à l'appartement de Mesdames; on leur a fait un petit cabinet, dont une fenêtre donne sur la cour des fontaines et l'autre sur la pièce d'eau qui est en face de cette cour.

Du lundi 10, *Fontainebleau*. — Il est arrivé aujourd'hui un courrier de Flandre avec la nouvelle que le prince Charles ayant fait un mouvement pour se retirer, M. le maréchal de Saxe a fait passer le ravin qui nous séparoit d'avec les ennemis à un détachement, pour attaquer leur arrière-garde. Il a trouvé un village rempli de beaucoup d'infanterie, contre lequel il a fait pointer une nombreuse artillerie. Il y eut aussi un combat entre notre cavalerie et celle des ennemis. Je ne vois pas que l'on soit jusqu'à présent fort instruit du détail; on dit seulement que les ennemis ont beaucoup perdu et nous fort peu. On ne nomme personne de connu que M. le marquis de Resnel, colonel d'Auvergne, fils de M. de Clermont-d'Amboise, lequel a eu la cuisse cassée par le fusil d'un de nos soldats qui a crevé près de lui (1). Les armées étoient encore en présence, mais on ne croit pas que les troupes du siége des châteaux de Namur aient pu encore joindre M. le maré-

(1) On croit que c'est un coup de fusil tiré maladroitement par un des soldats de son régiment. (*Note du duc de Luynes*.)

chal de Saxe. Mon fils me mandoit hier par une lettre du 5 qu'il ne croyoit pas qu'il pût y avoir d'affaire avant le 12, s'il y en avoit; peut-être n'a-t-il pas encore joint l'armée dans ce moment.

On ne sait encore rien de positif sur la Bretagne. Une lettre d'hier au soir, de Paris, de M. de Charost, ordinairement bien instruit, disoit que les Anglois étoient maîtres de Lorient; mais il y a apparence que cette nouvelle est fausse, d'autant plus qu'hier au soir on n'avoit point d'autres nouvelles qu'une lettre de M. de Volvire, du 5, par laquelle il mandoit qu'il venoit de mettre Lorient en état de défense, de manière même qu'il ne pouvoit être attaqué par les Anglois, et qu'il s'en alloit au Port-Louis. Il n'y avoit point de nouvelles aujourd'hui de Bretagne.

Du mardi 11. — Par rapport à la Flandre, il paroît que M. le maréchal de Saxe a non-seulement passé le Jaar, mais encore le petit ruisseau de Frère. Le village garni d'infanterie étoit vraisemblablement celui de Seling. Il n'y a point aujourd'hui de courrier de Flandre, ce qui fait juger que les ennemis auront pris le parti de se retirer.

On trouvera ci-après la copie des nouvelles de Lorient. Ce qui est inconcevable dans cette aventure, c'est que les Anglois aient osé faire une entreprise sur nos côtes dans une saison comme l'équinoxe, qui est une des plus dangereuses de l'année et où ils couroient risque de faire briser leurs vaisseaux. Ils ont débarqué auprès de Poulduc, se sont avancés jusqu'à Guindel, et ont pris pour guide un de nos officiers qu'ils avoient fait prisonnier et qu'ils ont mené lié et garrotté; ils ont d'abord mis quarante hommes à terre, dans une barque, lesquels sont entrés dans l'eau jusqu'à la ceinture, leur fusil sur leur tête; nous avions quatre cents garde-côtes derrière un retranchement, qui se sont enfuis d'abord. Les Anglois ont songé avant tout de conserver la communication avec leurs vaisseaux avant d'aller en avant, de sorte

qu'ils n'ont porté que deux mille hommes vers Lorient. Quoique Lorient ne soit point une place, on ne peut y arriver que par une chaussée entre deux étangs impraticables. Les Anglois ont trouvé six cents volontaires sortis de Lorient, qui les ont attaqués. Les Anglois y ont perdu environ cent cinquante hommes et se sont enfuis. L'officier françois prisonnier a profité de ce moment pour se sauver dans un bois, d'où il est allé à Belle-Isle. Les Anglois, revenus de cette première frayeur, ont marché vers Lorient, contre lequel ils ont tiré beaucoup de coups de canon et quelques bombes On dit que M. de Volvire a très-bien fait et un M. de Tinténiac, officier des gardes françoises, qui s'est trouvé là; mais on voit par la relation suivante que leurs avis n'avoient pas été suivis. M. de Rothelin, gouverneur du Port-Louis, vint ici il y a trois jours demander permission de s'y rendre et est parti après l'avoir obtenue. M. le duc de Rohan, qui avoit pris congé pour aller tenir les États, vint hier ici demander au Roi la permission d'aller se mettre à la tête de la noblesse. La nouvelle d'aujourd'hui a empêché d'accepter cette offre. M. de la Fare, qui est ici depuis trois jours et qui est parti de Metz à l'arrivée de M. de Ségur, suivant d'anciens arrangements, alloit avoir ordre de partir sans la nouvelle qu'on a reçue.

Extrait d'une lettre de M de Béthune écrite de Fontainebleau, le 11 octobre au soir, à M. le duc de Charost

J'ai appris avec joie et étonnement qu'un officier de maréchaussée, envoyé par le lieutenant de Roi du Port-Louis, avoit apporté la nouvelle que les Anglois avoient disparu la nuit du 7 au 8 et s'étoient rembarqués. Un ingénieur parti du Port-Louis assure aussi la même chose; mon étonnement est que nous n'ayons point de courrier de M. de Volvire, qui est dans Lorient, ni de personne de la Compagnie. Il est vrai que ces derniers s'étoient prudemment retirés On dit que les Anglois, après avoir sommé la ville de se rendre à discrétion, l'ont attaquée le jeudi au soir; qu'on leur a fait un feu de canon terrible; malgré cela le parti fut pris, dans la journée du vendredi, de se rendre, quelque

chose que pût dire et faire M. de Volvire pour s'y opposer. Comme on sortoit pour se rendre au camp des Anglois, le samedi petit matin, on l'a trouvé brûlé, quatre pièces de canon et quelques obus abandonnés. On ajoute qu'il y avoit eu un signal, le vendredi au soir, d'une bombe tirée de la flotte angloise, qui fut répondu par une autre partie du camp; apparemment que le gros temps a obligé les vaisseaux de s'écarter de la côte et de reprendre le débarquement qu'ils étoient forcés d'abandonner à terre. Quoique tout cela ait une évidence entière et qui paroit ne permettre aucun doute, j'avoue que pour ma parfaite tranquillité je désire un courrier parti de Lorient.

J'ai oublié de vous dire que le général Saint-Clair, qui commandoit le débarquement, suivant la nouvelle venue, avoit eu la cuisse emportée par un boulet de canon.

P. S. C'est une chose miraculeuse que la délivrance de Lorient, car les troupes et les milices garde-côtes se sont comportées misérablement.

On dit que Mme d'Estrades a la rougeole.

Du mercredi 12, Fontainebleau. — Il est arrivé aujourd'hui un courrier de Bretagne, parti du 10, par lequel on a appris que les Anglois n'étoient point rembarqués, qu'ils s'étoient seulement éloignés de Lorient; on croit qu'ils se retranchent; il paroît cependant qu'ils avoient réellement la volonté de se rembarquer puisqu'on a trouvé leurs canons encloués. Le trésor de la Compagnie, qui étoit de 3,700,000 livres en piastres, a été porté à Vannes. Il y a dans le port de Lorient sept vaisseaux anciens appartenant à la Compagnie, et deux qu'elle y fait construire actuellement. M. le duc de Rohan a obtenu la permission d'aller se mettre à la tête de la noblesse. M. le duc de Penthièvre demande avec instance à y aller, comme gouverneur et comme amiral; en cette dernière qualité, tous les garde-côtes sont à ses ordres. M. de Penthièvre arriva de Flandre avant-hier à Paris, et hier ici. J'ai déjà marqué ci-dessus que s'étant trouvé extrêmement incommodé à l'armée, ayant même eu de la fièvre, Mme la comtesse de Toulouse avoit demandé son congé; il est en effet un peu changé et maigri; mais il dit que sa santé est bonne, et qu'il est fort en état de faire le voyage de Bretagne.

Dimanche dernier fut le premier jour que le Roi soupa ici au grand couvert. La veille, Mme de Pompadour jouoit au cavagnole de la Reine ; le Roi y vint pendant le jeu, et s'y assit pendant quelque temps : c'est ce que nous n'avions point vu depuis un temps assez long. Mais il est vrai qu'à Versailles la Reine va tous les matins, comme je l'ai marqué, chez le Roi ; elle faisoit ici de même les autres années ; mais cette année la distance qu'il y a d'un appartement à l'autre, et la séparation par la salle des gardes l'a empêchée d'y aller (1) ; c'est ce qui détermina apparemment le Roi à lui venir rendre une visite à son jeu. Le dimanche non-seulement il vint dans l'appartement de la Reine la prendre pour souper, mais il vint après souper faire la conversation, comme à l'ordinaire, dans la chambre de la Reine. Le grand couvert fut dans l'antichambre de l'ancien appartement de la Reine. Cet appartement n'est pas encore fini, à beaucoup près ; il n'y a que les murs ; les plafonds ne sont pas mis. A l'égard de l'appartement de Mme la Dauphine, où est la Reine, S. M. a couché les deux premiers jours dans un petit lit, dans le cabinet. Présentement elle couche dans le grand lit, qu'elle a seulement fait changer de place ; il est à côté de la cheminée ; elle dîne dans le grand cabinet, où M. le Dauphin et Mme la Dauphine dînoient. C'est dans ce même cabinet qu'elle joue. Entre ce cabinet et l'antichambre, il y a une pièce moins grande que le cabinet, où l'on a placé la musique les jours de concert ; elle est ordinairement placée ici dans l'antichambre de la Reine, qui l'entend de sa chambre, parce que si elle étoit dans la même pièce où se fait la musique, il faudroit qu'elle y fût en représentation et par conséquent en grand habit.

Il y a eu plusieurs changements ici dans les logements.

---

(1) Malgré cela la Reine y a été quelquefois depuis le commencement du voyage. (*Note du duc de Luynes*, datée du 18 octobre 1746.)

Mme la maréchale de Duras a eu celui de Mme de Tallard. Le Roi avoit donné à M. de Richelieu celui de M. de Tallard, M. de Richelieu a mieux aimé aller loger dans sa maison dans la ville. M. et Mme d'Aumont ont celui de M. et de Mme de Chartres, et qui étoit auparavant celui de M. le Dauphin. Le logement de Mme de Pompadour n'étant point habitable, à cause des murs neufs, on lui a donné celui qu'avoit l'année passée Mme de Lauraguais, qui est dessous la terrasse et la galerie des Réformés; et on a donné à Mme de Lauraguais celui du grand aumônier.

M. de la Fare arriva ici il y a deux jours; on sait qu'à la jonction des deux armées en Flandre, on l'envoya commander à Metz pour lui ôter le désagrément d'être sous les ordres du maréchal de Saxe, moins ancien dans le service que lui. Il avoit ordre de rester à Metz jusqu'à ce que M. de Ségur y fût arrivé pour le relever. Aussitôt après il est parti suivant cet arrangement, sans rien savoir de la Bretagne; il n'en a rien appris qu'en arrivant à Paris; il est venu ici aussitôt pour recevoir les ordres du Roi, et je ne crois pas qu'on lui en ait donné encore jusqu'à présent.

Du jeudi 13, Fontainebleau.

Extrait d'une lettre de Lorient à la Compagnie, du 7 octobre, par MM. Torterel, de Beaulieu et Pacot.

Les Anglais commencèrent hier à tirer des pots à feu et des bombes sur la ville, qui n'ont pas fait grand mal; ils ont tiré ce matin d'une batterie de quatre canons qu'ils avoient établie pendant la nuit, et ils viennent de tirer d'une batterie nouvelle qu'ils ont formée. Il y a eu jusqu'à présent quelques tués et blessés, en petit nombre, ce qui ne peut manquer d'arriver dans une ville où il y a actuellement plus de 12,000 hommes. Il arrive encore des milices, et on nous fait espérer que le régiment de Nicolaï (1) sera demain ici. Les ennemis avancent leurs

(1) C'est quelqu'un de mal instruit des troupes qui a écrit cette lettre, car il n'y a en Bretagne que le régiment de l'Hôpital-dragons et celui d'Heudicourt-

ouvrages assez tranquillement, ne trouvant point d'autres obstacles que le feu des batteries qui ont été établies autour de la ville. Nous fournissons de vos magasins tout ce qui peut être utile, tant en munitions de guerre qu'en provisions de bouche et habillement.

Extrait d'une lettre de Vannes, du 8

Il s'est donné un combat hier à Lorient ; nos troupes, par le canon et la mousqueterie, ont detruit une partie des Anglois qui étoient campes devant nous, et blessé dangereusement le general Saint-Clair d'un coup de canon. Le reste des Anglois a remonté dans ses vaisseaux, et a abandonné dans leur camp trois pièces de canon et un mortier

Extrait d'une lettre de M de Pontcarré de Viarme, intendant de Bretagne, écrite de Rennes, le 9 octobre, à M de la Reinerie.

Je vous supplie, Monsieur, a l'arrivée du courrier, de faire annoncer à la compagnie des Indes, que les Anglois se sont rembarques le 7, à dix heures du soir, et que nous en sommes delivres heureusement, sans qu'il soit arrivé de mal à la ville de Lorient, et de faire rendre cette lettre sur-le-champ à M. Rouillé On dit que le general Saint-Clair a eu la cuisse cassée d'un éclat de bombe

Du vendredi 14, Fontainebleau. — Hier pendant la comédie, où étoit M. le comte d'Argenson, on vint l'avertir que M. d'Armentières étoit chez lui et l'attendoit. Cette nouvelle ne put être assez secrète pour ne pas faire une rumeur et inquiéter tous ceux qui avoient un intérêt particulier par rapport à leurs parents ou par rapport à leurs amis. M. d'Argenson alla chez lui promptement, et trouva en arrivant M. de l'Hôpital Sainte-Mesme ; il crut que ses gens s'étoient trompés, et leur en fit des reproches, mais on lui dit que M. d'Armentières étoit dans son cabinet. M. de l'Hôpital, qui arrivoit de Bretagne, apportoit la nouvelle que les Anglois s'étoient rembarqués avec perte, et M. d'Armentières venoit annoncer le gain d'une bataille en Flandre. Il est singulier que deux nouvelles aussi

---

cavalerie. Il n'y a pas même présentement aucun régiment de Nicolaï (*Note du duc de Luynes.*)

heureuses et aussi importantes soient arrivées précisément dans le même temps. M. de Maurepas compte faire graver une médaille sur cet événement.

L'arrivée de M. de l'Hôpital nous prouve que les dernières nouvelles qui nous étoient arrivées de Bretagne étoient sans fondement, puisqu'elles annonçoient que le 10 les Anglois n'étoient point rembarqués, mais s'étoient seulement retirés de devant Lorient. Les Anglois avoient sommé Lorient de se rendre, et on leur avoit donné pour toute réponse que l'on n'y consentiroit que lorsque l'on y auroit été forcé l'épée à la main. Ils avoient été fort incommodés de la nombreuse artillerie de Lorient, et l'on a trouvé dans leur camp deux cents morts; ils avoient outre cela pendu à un arbre leurs canonniers et leurs bombardiers en punition de ce qu'ils n'avoient pas tenu la parole qu'ils leur avoient donnée de mettre le feu à Lorient. On a trouvé aussi un veau qu'ils avoient pendu à un arbre; ceci est le comique. Leur général (Saint-Clair), qui est, à ce que l'on dit, un officier de distinction, étoit dans le désespoir le plus grand, et du malheureux succès de son entreprise et d'y avoir perdu son fils (1). Les Anglois se sont rembarqués le 9. On ne leur a pu faire que huit prisonniers. Il est arrivé avec M. de l'Hôpital un officier de marine nommé Boischâteau; il a dit que l'escadre angloise étoit considérable, qu'il y avoit 8 vaisseaux depuis 60 jusqu'à 100 pièces de canon, indépendamment de plusieurs frégates, de deux brûlots et d'une grande quantité de bâtiments de transport; qu'il croyoit que le rembarquement ne se seroit pas passé sans quelque aventure fâcheuse pour les Anglois, que la mer étoit fort haute, le vent fort et les côtes de Bretagne très-dangereuses; qu'il lui avoit paru que plusieurs vaisseaux ennemis n'avoient pas pu mettre à la voile.

(1) C'est son neveu qui a été blessé dangereusement. (*Note du duc de Luynes.*)

M. d'Armentières partit de Flandre le 11, à minuit. Quelques heures après lui est arrivé ici M. d'Espagnac qui est dans l'état-major, qui est, à ce qu'on dit, fort aimable et en même temps fort appliqué à son métier et très-bon officier. M. le Maréchal avoit travaillé le 9 et le 10 à l'arrangement des quartiers d'hiver. Les ennemis étoient si persuadés qu'il ne songeoit qu'à séparer l'armée, que le prince Charles alla dîner le 10 à Liége avec M. de Valdeck et M. de Bathiam (?), et que lorsqu'on vint lui dire que son armée alloit être attaquée, il ne pouvoit ajouter foi à cette nouvelle. En effet le 10 au soir, M. le Maréchal ayant fait sa disposition, la donna aux officiers de l'état-major, qui ne comptoient point qu'il fût question d'attaquer les ennemis. Le projet de M. le Maréchal étoit d'attaquer d'abord les Hollandois, qu'il savoit être séparés du reste de l'armée par un ravin. Il avoit séparé son armée en quatre colonnes; derrière chacune il y avoit une réserve, et outre cela une autre réserve plus considérable composée de toute la maison du Roi. M. le Maréchal ne put se mettre en marche qu'entre sept et huit heures du matin. La difficulté du pays, coupé par des ravins, l'empêcha de commencer l'attaque avant deux heures ou trois heures après midi. L'attaque fut faite en même temps à quatre villages, où les ennemis étoient postés, savoir : Lierre à la droite (c'est lui qui donne le nom à la bataille) (1), Raucoux et Alleur dans le centre, et Sainte-Valpurge à la gauche. Les Anglois, Hollandois et Hessois ont été les plus maltraités. Les Bavarois, qui étoient arrivés la veille, se sont retirés d'abord avec beaucoup de précipitation; les Autrichiens n'ont point combattu. La bataille a été plutôt une déroute qu'un combat. Quoiqu'on ne sache point encore leur perte, tant en morts que blessés et prisonniers, on croit

(1) C'est effectivement le premier nom qu'on lui a donné, mais présentement elle s'appelle la bataille de Raucoux. (*Addition du duc de Luynes.*)

qu'elle peut aller à 5 ou 6,000 hommes, et la nôtre à environ 1,500. On leur a pris plusieurs officiers et vingt pièces de canon. Nous avons perdu de notre côté M. le marquis de Fénelon, qui a été blessé et est mort sur-le-champ, de sa blessure (1) ; MM. de Monaco, de Montmorin le fils, de Lujac ont été blessés; M. de Monaco a le genou percé; M. de Lujac a un coup de fusil qui lui perce les deux joues; pour M. de Montmorin sa blessure est fort légère. Les ennemis, qui avoient plusieurs ponts sur la Meuse, l'ont repassée en grand désordre; la nuit a empêché de les poursuivre; ils se sont retirés, une partie sous Maestricht, et l'autre sous Vizet. M. le Maréchal a resté entre le Jaar et la Meuse, à un village nommé Houte, d'où il a dépêché M. d'Armentières.

Du samedi 15, *Fontainebleau*. — Le Roi entendit hier la messe en bas, et reçut le serment du nouvel archevêque d'Arles (Jumilhac) et de l'évêque de Nantes.

Il est arrivé aujourd'hui un courrier de M. de Séchelles, qui n'a apporté que des détails sur les blessés. M. de Laval, fils de M. de Laval-la-Mentonnière, est blessé assez considérablement; la blessure de M. de Lujac est très-considérable, il a les deux mâchoires cassées; M. de Ségur le fils a une très-grande blessure dans le corps; on lui a tiré la balle en lui faisant l'opération de l'empièmne.

Par les nouvelles que l'on reçut hier de Bretagne, l'on apprit que les Anglois n'ont point mis à la voile; leurs gros vaisseaux ont filé sur leurs ancres, et les bâtiments moins considérables étoient toujours près de nos côtes; on avoit fait avancer six pièces de canon de 24 pour les éloigner.

M. de Penthièvre retourna à Paris avant-hier sans avoir obtenu la permission d'aller en Bretagne, mais cepen-

(1) Il étoit blessé à la cuisse; on la lui a coupée. Il est mort dans l'opération. (*Addition du duc de Luynes.*)

dant sans être refusé. Il y a lieu de croire qu'il ne fera pas ce voyage si l'on apprend que les Anglois se soient retirés. Le parti que M. de Penthièvre a pris de revenir de Flandre n'est pas approuvé. Il a toujours montré beaucoup de fermeté, de sang-froid et de bonne volonté ; il en a même donné une nouvelle preuve en retournant à l'armée, lorsqu'il fut décidé que le Roi n'y retourneroit pas. Il est vrai qu'il s'est trouvé fort incommodé, mais cependant sans avoir une véritable maladie. Cet état a effrayé Mme la comtesse de Toulouse, et lui-même a cru trop légèrement qu'il n'y avoit plus rien à faire. A son arrivée le Roi lui dit : « On s'est battu depuis votre départ, et on pourroit bien se battre encore. »

J'oubliois de marquer que M. le duc de Boufflers a eu deux chevaux tués sous lui (1), et son écuyer un à côté de lui, et deux autres personnes blessées aussi à côté de lui.

M. le marquis de Meuse, lieutenant général, arriva ici avant-hier ; il est aussi parti de l'armée croyant qu'il n'y avoit plus rien à faire.

Du dimanche 16, *Fontainebleau.* — Les nouvelles de Flandre et de Bretagne dont j'ai parlé ci-dessus ont été l'occasion de différentes grâces. M. de Volvire d'une part et M. d'Armentières de l'autre ont été faits lieutenants généraux ; M. de l'Hôpital a eu la croix de Saint-Louis ; M. de Boischâteau, qui étoit lieutenant de vaisseau, a eu aussi la croix de Saint-Louis et la promesse de la première compagnie de marine. M. d'Espagnac a été fait brigadier.

M. de Fénelon, le fils aîné, colonel du régiment de la Fère, arriva hier. Il est venu avec la permission de M. le maréchal de Saxe implorer les bontés du Roi. Feu M. de Fénelon, son père, avoit plus de 60,000 livres de bienfaits de S. M., mais d'ailleurs peu de biens ; il laisse huit

---

(1) Un cheval tué sous lui de trois coups de feu. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 16 octobre.)

enfants, cinq garçons et trois filles ; il y en a un qui est chevalier de Malte et capitaine dans le régiment de cavalerie de Beauvilliers, lequel avoit un prieuré de 6 ou 7,000 livres de rente ; il l'a résigné à un frère qui est abbé et s'est réservé dessus une pension de 2,000 livres. Il reste donc à celui qui est abbé 4 ou 5,000 livres de son prieuré. Il y a deux autres enfants au collége qui ont sept et huit ans. Des trois filles, il y en a une mariée à M. de Beauvais, neveu de celui qui a servi longtemps avec distinction dans les carabiniers ; les deux autres ont été longtemps au couvent des Bénédictines à Montargis ; elles sont présentement à celui de Tarascon, dont leur tante est abbesse, laquelle s'est chargée de leur entretien. M. de Fénelon avoit le gouvernement du Quesnoy, qui vaut environ 16,000 livres de rente. Son fils aîné a servi longtemps dans le régiment du Roi ; cependant il n'y a guère d'apparence qu'il obtienne un gouvernement aussi considérable que le Quesnoy.

M. de Valfons, capitaine dans le régiment de Piémont et aide-major général de l'armée de Flandre, qui étoit parti le 14, à onze heures du matin, est arrivé ce matin sur les sept ou huit heures ; c'est un garçon d'esprit, qui parle bien et fort sagement ; il est extrêmement attaché à M. le maréchal de Saxe, aussi bien que M. d'Espagnac. M. de Valfons apporte le détail de l'action du 11 et la liste des morts et blessés. L'aventure est plus considérable qu'on ne l'avoit cru. Les ennemis ont eu 6 ou 7,000 hommes tués ; nous leur avons fait 3,000 prisonniers, sans compter 7 ou 800 blessés qui étoient confondus dans nos hôpitaux avec les nôtres. Le 14, on leur avoit déjà pris quatorze pièces de canon sans compter douze autres pièces qu'ils ont jetées dans la Meuse et qu'on étoit en train de repêcher. Lorsque M. de Valfons est parti, nous avions déjà dix drapeaux, sans compter cinq autres et un étendard que l'on savoit être dans quelques-unes de nos brigades et que l'on n'avoit pu encore rassembler. M. de Valfons

compte que nous avons eu 1,100 hommes tués et environ 2,500 blessés; outre cela, plus de 250 officiers blessés. J'ai oublié dans ce moment le nombre de ceux qui ont été tués, qui est moindre. M. de Boufflers a fait des prodiges de valeur dans cette affaire ; il étoit à la tête d'une division. M. le Maréchal ayant changé l'ordre de bataille, M. de Luxembourg vint se mettre à la tête de cette même division. Par ce nouvel arrangement, M. de Boufflers se trouvant sans emploi alla se mettre à la tête du régiment de son fils et à côté de lui pour voir, dit-il, s'il se conduiroit bien et s'il étoit digne de servir le Roi. M. de Boufflers avoit avec lui son écuyer et deux pages du Roi qui avoient été avec S. M. en campagne, et à qui elle avoit permis, à la prière de M. d'Aumont, d'achever la campagne comme aides de camp de M. de Boufflers. M. de Boufflers, en allant attaquer les ennemis qui étoient derrière des haies, a eu un cheval tué sous lui de trois coups de feu et a combattu à pied, il a reçu plusieurs coups dans ses habits et dans ses armes; son écuyer a été tué et les deux pages blessés, dont l'un considérablement. M. de Montmorin le fils s'est distingué aussi de la manière la plus brillante; son régiment avoit été étonné de la première décharge et s'étoit replié pour se rallier. A cette manœuvre, M. de Montmorin arracha un drapeau des mains de celui qui le portoit et alla le planter sur le bord du retranchement des ennemis; son régiment le suivit avec ardeur, et le retranchement fut forcé. M. de Valfons dit que les ennemis se sont défendus vigoureusement dans tous les villages, hors dans le faubourg de Sainte-Valpurge. On a trouvé leurs soldats tués dans leurs rangs à coups de baïonnette, derrière leurs batteries. Il ajoute que s'il y avoit eu deux heures de jour de plus nous devions tuer ou prendre la moitié de l'armée des ennemis, parce que, suivant la disposition faite par M. le maréchal de Saxe, ils ne pouvoient se retirer sans trouver dans leur chemin 80 de nos bataillons et

150 escadrons. Je répète les expressions de M. de Valfons. Il paroît qu'il n'est plus question que de séparer notre armée.

Les ennemis ont tous repassé la Meuse, excepté un corps de 1,800 hommes qui étoit encore au camp de Saint-Pierre sous Maëstricht.

Il arriva hier ici des nouvelles de Bretagne par un officier du régiment d'Hendicourt; il avoit passé le 12 à Rennes; il prétend qu'il y avoit eu ce jour-là une tempête violente, et qui devoit avoir été encore plus considérable sur mer, et qu'il étoit impossible que les Anglois n'eussent pas perdu quelques-uns de leurs vaisseaux. Mais M. de Maurepas ne paroît pas ajouter foi à cette nouvelle, et il croit qu'ils auront profité du premier temps favorable pour mettre à la voile. Ce ministre ne juge pas non plus que la perte des Anglois soit telle qu'on l'a faite, de 500 hommes, comme on l'avoit supposé, ni même de 200. On a trouvé 30 hommes tués dans leurs batteries et deux de pendus. La multitude de troupes de toutes espèces qui se sont rassemblées à cette occasion-ci dans Lorient fait une variation continuelle et une incertitude très grande dans les nouvelles qu'on en reçoit.

Le Roi a donné audience aujourd'hui dans sa chambre aux États d'Artois; ils étoient conduits par M. Desgranges, maître des cérémonies, qui marchoit devant eux et accompagné par M. le prince Charles comme gouverneur de la province en survivance de M. d'Elbeuf, et par M. d'Argenson comme ayant cette province dans son département. C'est un chanoine de Saint-Omer qui a harangué. J'étois présent à cette harangue; elle n'a pas été longue, et son discours m'a paru bien composé. Quoique le Roi couche ici dans son petit cabinet ovale, son lit et son balustre sont comme à l'ordinaire dans sa chambre à coucher, et c'est dans cette chambre à coucher qu'il a reçu les États, assis dans un fauteuil placé près du balustre, au pied du lit, ayant son chapeau sur sa tête.

Du lundi 17, Fontainebleau.

Extrait d'une lettre que j'ai écrite aujourd'hui à M. le prince de Grimberghen à Bruxelles.

Je vous envoie la copie d'une relation en forme de lettre que l'on a imprimée en Bretagne, dont je ne vous garantis pas l'exactitude (1), mais qui rend compte cependant des faits en général. Hier au soir le Roi croyoit encore que les Anglois tiroient sur nos côtes à un endroit que l'on nomme Loc-Maria, qui est un peu plus méridional que Lorient; mais l'on a su aujourd'hui qu'il y avoit eu un combat de quatre ou cinq vaisseaux anglois contre un des nôtres (2), commandé par M. de Colombe, lequel étoit de l'escadre de M. d'Anville, ce vaisseau en ayant été séparé par un coup de vent; il venoit regagner Brest. Il a été attaqué par les Anglois, et après avoir tiré, à ce que l'on dit, huit cents coups de canon, voyant qu'il ne pouvoit sauver son vaisseau, il l'a fait échouer, a mis à bord tout l'équipage, et après avoir fait mettre toutes ses batteries d'un même côté dont on tiroit sans cesse, il a fait sauter son vaisseau. Ce combat pouvoit être le canon qu'on a entendu du côté de Loc-Maria; cependant l'on croit qu'indépendamment de cela les Anglois ont tiré sur nos côtes.

La nouvelle d'hier étoit l'arrivée de M. de Warren (3). C'est un Écossois, qui, après avoir demeuré longtemps en Angleterre, avoit été trouver le prince Édouard en Écosse. Ce prince l'avoit envoyé ici apporter la nouvelle d'une bataille, je ne sais plus laquelle. Depuis ce temps il étoit resté en France. Il y a deux ou trois mois qu'il retourna en Écosse pour tâcher de retrouver le prince Édouard. Il aborda au nord de l'Écosse sans savoir encore où il pourroit découvrir le prince. Il a été

(1) J'ai fait voir depuis cette relation à M. de l'Hôpital, qui m'a dit qu'elle étoit exacte. (*Addition du duc de Luynes,* du 18 octobre.)

(2) Il se nomme *l'Ardent*, et est de soixante-quatre canons. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) C'est un capitaine du régiment de Clare qui suivit le prince Édouard en Écosse en qualité d'aide de camp; il se trouva avec lui à la bataille de Falkirk; le prince l'envoya ici en apporter la nouvelle, et le Roi le fit colonel, il a fait le tour de l'Irlande pour se porter à l'ouest de l'Écosse. Le prince étoit à soixante milles dans les terres, et non à soixante lieues, comme je l'ai marqué. Les fatigues et dangers d'une aussi longue route par mer, les hasards heureux de temps et de circonstances pour aborder en Écosse, enfin tout ce qui s'est passé pour découvrir le prince, pour passer au travers et presque à la vue de ceux qui le cherchoient tant par terre que par mer, feroient le sujet d'une relation qui auroit l'air d'un roman par la singularité des événements. (*Note du duc de Luynes,* datée du 20 octobre.)

obligé de faire 80 milles dans les terres, et enfin il l'a trouvé dans un rocher où il vivoit depuis quelque temps d'herbes cuites dans de l'eau avec un peu de farine par-dessus ; il avoit avec lui une ou deux personnes, qu'on ne m'a pas nommées ; mais je crois qu'ils ne se retiroient pas dans le même endroit. M. de Warren a été assez heureux pour les ramener en France sans accident ; il en vint rendre compte hier au Roi, chez lequel il fut assez longtemps enfermé. Le prince Édouard est actuellement à Paris.

Copie de la relation dont il est parlé ci-dessus, p. 449.

A Lorient le 10 octobre, deux heures après midi.

Monsieur, je reçois dans le moment votre courrier et votre lettre en date du 9 du courant, à laquelle je réponds sur-le-champ. Mais pour satisfaire à tout ce que vous me demandez, j'entre dans un détail qui, sans causer de retardement à ce courrier, pourra tous vous tranquilliser.

L'escadre angloise se présenta le 29 du passé sur notre côte au nombre de 56 voiles, dont 4 vaisseaux à trois ponts. Le vendredi 30, les ennemis firent leur descente en bon ordre avec un feu affreux à la côte du talus ; 700 hommes que nous leur opposâmes ne purent les empêcher de descendre ; ils se rangèrent en bataille, au nombre de 5 à 6,000 hommes de troupes réglées, dont un bataillon de 1,000 montagnards.

Les ennemis, ne trouvant pas de résistance sur leur passage, se campèrent à une lieue de la ville, et vinrent la reconnoître plusieurs fois de très-près.

Le lundi 3, ils nous envoyèrent un officier et un tambour avec une lettre de leur général Saint-Clair pour nous sommer de nous rendre à discrétion et leur porter les clefs de la ville. On en vint aux pourparlers pour gagner du temps et donner lieu à l'entrée des secours qui nous venoient de toutes parts ; on leur fit enfin répondre que tant que nous aurions de la poudre et des boulets, nous nous défendrions jusqu'à la dernière goutte de notre sang, plutôt que de nous rendre à de pareilles conditions.

Le feu commença de part et d'autre le jeudi au matin 6 du courant ; leurs pots à feu et leurs bombes ne faisoient presque pas d'effet ; nos canons les inquiétoient et tuèrent assez de leur monde. On assure même que leur major a été dangereusement blessé à la cuisse par un de nos boulets.

Les ennemis continuèrent de tirer jusqu'au vendredi sept heures du soir, qu'ils cessèrent, après avoir mis le feu à leurs poudres. On fut les reconnoître et on s'est aperçu qu'ils avoient commencé à se replier vers la mer, ayant laissé seulement 2 mortiers et 4 canons encloués ;



ils ont fait cette marche en bon ordre et se sont fortifiés à une lieue de la ville pour favoriser leur retraite.

Ce départ inattendu a fait croire jusqu'à hier au soir que les ennemis ne s'étoient ainsi repliés que pour soutenir un nouveau renfort qu'ils devoient faire descendre et se procurer ainsi la communication.

Nous sommes tranquilles ; nous savons maintenant qu'ils sont tous rembarqués. Ils ont fait pendre leurs bombardiers, qui ne leur ont pas tenu ce qu'ils leur avoient promis, puisque leurs bombes et leurs pots à feu n'ont presque pas fait de dommage.

Leurs vaisseaux n'ont pas appareillé, parce que les vents sud-sud-ouest, assez violents, leur sont contraires ; ces mêmes vents se renforcent au moment que je vous écris, et certainement les gros vaisseaux courent actuellement des risques. On vient cependant de dépêcher un gros détachement pour la côte.

S'il arrive quelque chose de nouveau, j'aurai soin de vous expédier un courrier ; si vous n'avez pas de mes nouvelles, ce sera bonne marque. Comptez sur mon attention, et tranquillisez toute votre ville, qui doit avoir été bien alarmée.

Je ne manquerai pas de vous écrire deux mots par la poste avant le départ de notre courrier ordinaire pour votre ville, ce soir de six à sept heures, afin de vous apprendre ce qui se sera passé depuis la présente. J'ai l'honneur d'être, etc.

P. S. On a obligation de la levée du siége aux bons ordres de M. de Tinténiac, ainsi qu'à sa valeur et à celle de la noblesse qu'il commandoit.

Du mardi 18, Fontainebleau. — Le Roi entendit aujourd'hui la messe en bas pour recevoir le serment de M. l'évêque de Vannes (1) (M. l'abbé Bertin).

On a appris aujourd'hui que le canon que l'on avoit entendu du côté de Loc-Maria avoit été à l'occasion d'une nouvelle descente des Anglois, dont on a été instruit au-

(1) A chaque serment d'évêque, ils ont différents droits à payer à la chapelle et une somme pour les musiciens de la chapelle, qui leur vaut à chacun 40 sols. Il y a aussi des droits pour le suisse de la chapelle de Versailles, et quand même le Roi reçoit des serments dans des lieux éloignés de son séjour ordinaire, comme par exemple en Flandre, où il ne mène point de musiciens, les droits desdits musiciens reviennent toujours et sont payés exactement. Cette exactitude s'étend même jusqu'au suisse de la chapelle de Versailles, qui reçoit aussi sa part. (*Note du duc de Luynes.*)

jourd'hui. Cette descente s'est faite dans la presqu'île de Quiberon, à la hauteur de Belle-Isle. Il ne paroît pas ici que l'on regarde cette entreprise comme fort dangereuse.

Du mercredi 19. — Dimanche dernier on chanta le *Te Deum* ici à la chapelle pour le gain de la bataille de Raucoux; ce fut M. de Blamont, surintendant de la musique de la chambre, qui le fit exécuter.

M. le vicomte de Rohan (1) est arrivé aujourd'hui avec les drapeaux et étendards; il y a neuf drapeaux et un étendard (2).

On sait que l'armée va se séparer. La maison du Roi-infanterie a dû se mettre en marche le 16 pour revenir, et celle de cavalerie le 17, pour se rendre dans ses quartiers.

Le vaisseau de M. de Colombe, que ce capitaine a fait sauter, comme je l'ai marqué ci-dessus, s'appeloit *l'Ardent;* il étoit de soixante-quatre pièces de canon. On a eu nouvelle depuis ce temps de deux autres vaisseaux de cette escadre qui ont été séparés et sont rentrés dans nos ports. On sait aussi que le vaisseau du chevalier de Crenay, qui faisoit une voie d'eau, et encore un autre, ont été obligés de relâcher; on les croit à la Martinique.

Du jeudi 20, Fontainebleau. — M. le duc de Penthièvre, qui étoit retourné à Paris, revint ici hier ayant appris la nouvelle descente des Anglois. Il a enfin obtenu la permission d'aller en Bretagne; il prit hier congé du Roi et de la Reine. Mme de Penthièvre prit aussi congé; elle

(1) Des officiers d'infanterie, qui croyoient pouvoir être chargés de cette commission, murmurèrent beaucoup de ce qu'un officier de cavalerie apportoit des drapeaux. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Cet étendard est ce qu'on appelle l'étendard de l'artillerie; il y a eu aussi deux autres étendards de pris; mais comme ils l'ont été par les hussards, et que leur extrême attention à ne rien perdre les a déterminés à brûler le peu d'or qu'il pouvoit y avoir, ils n'ont jamais osé rendre les deux lances et l'on n'a pu rien retrouver de ces deux étendards. (*Note du duc de Luynes.*)

compte partir quelques jours après M. de Penthièvre. Ils sont partis ce matin tous deux pour Paris. M. de Penthièvre m'a dit qu'il y attendroit un courrier d'ici pour régler l'instant de son départ; que c'étoit l'ordre que le Roi lui avoit donné. M. de Saint-Pern, qui étoit parti pour revenir à Paris après la bataille, pendant que le détachement de l'armée de Flandre destiné pour la Bretagne est en route, partit il y a deux jours en poste pour se rendre en Bretagne. Les nouvelles d'aujourd'hui sont que les Anglois continuent à se maintenir dans la presqu'île de Quiberon, qu'ils y sont retranchés et qu'ils ont du canon.

Le Roi a accordé le grade de brigadier à M. le vicomte de Rohan; sa santé ne paroît pas être bonne : on craint que sa poitrine ne soit attaquée; l'exemple de son frère ne donne que trop de fondement à cette crainte.

S. M. a donné le gouvernement du fort de l'Écluse à M. de Valfons; comme il n'a que trois ans de commission de colonel, il n'auroit pas été dans le cas d'être fait brigadier, et d'ailleurs il n'est pas riche. Ce petit gouvernement est peu considérable; il est sur le bord du Rhône et ne vaut que 2,400 livres, mais il ne demande point résidence.

Le Roi a accordé à Mme la marquise de Fénelon (Pelletier) 4,000 livres de pension, au fils aîné 1,000 écus de pension, et au cadet, qui est dans le service, 100 pistoles aussi de pension.

Le prince Édouard arriva hier ici avec le duc d'York. Je n'avois jamais vu le prince Édouard. Il est fort grand, a une figure noble; on trouve qu'il ressemble à Charles XII, roi de Suède. Ceux qui le connoissent disent qu'il est maigri. Sa physionomie peut être changée parce qu'il a des cheveux fort courts. La vie qu'il a menée est incroyable; il a été pendant trois jours caché dans une bruyère, ayant avec lui deux chefs de montagnards qui lui sont très-fidèlement attachés; l'un s'appelle Lokel,

et l'autre Cameron. Ils n'osoient pas se tenir tous trois ensemble, ni sortir de l'endroit où chacun s'étoit placé, parce qu'ils étoient entourés de patrouilles qui les cherchoient. Ces patrouilles passoient assez près d'eux pour qu'ils pussent les entendre parler; elles étoient conduites par un chef de montagnards qui étoit un traître. Cet homme connoissoit tous les passages des montagnes; c'est ce qui augmentoit infiniment les difficultés du prince à demeurer caché. Pendant que les patrouilles tournoient autour de lui, il leur entendoit dire : Nous le trouverons sûrement, car nous savons qu'il est dans une telle maison. Pendant ce temps, lui et les deux chefs fidèles de montagnards n'avoient pour vivre qu'un peu de fromage avec de la farine d'avoine qu'ils mettoient par-dessus pour leur tenir lieu de pain, pour boire, il n'en étoit pas question; ce n'est pas qu'il n'y eût un ruisseau assez près, mais ils n'osoient sortir pour y aller, de peur d'être découverts. Heureusement pour eux, il tomba pendant ces trois jours une pluie assez abondante; le prince, qui n'avoit ni linge ni habit que celui qui étoit sur son corps, avoit un bonnet dans lequel il recevoit la pluie; ce fut là sa seule ressource pour boire. Lorsque M. de Warren l'eut trouvé, après mille difficultés qui seroient longues à raconter, il fut question de passer pour trouver les vaisseaux. Cette entreprise étoit bien difficile, principalement à cause du traître chef de montagnards, nommé Macdonel, mais qui a encore un autre nom qu'on n'a pas pu me dire. Le prince sortit lui quatrième, ayant chacun deux coups à tirer, il passa si près d'une patrouille de 30 hommes qui le cherchoient, qu'il est impossible qu'ils ne l'aient pas vu. Il avoit averti les trois qui étoient avec lui que, n'ayant point de quartier à espérer, il ne falloit point en faire. « Je tuerai deux hommes de mes deux coups, leur dit-il, vous en ferez autant; après cela nous nous défendrons. » Enfin ils sont arrivés à bon port, malgré les vaisseaux anglois, au travers desquels ils

ont passé. Ils ont trouvé moyen, en partant d'Écosse, de se saisir du traître Magdanel et de l'amener avec eux. Les deux montagnards fidèles vouloient mettre celui-ci en pièces; le prince l'a défendu expressément. En arrivant en France, il a demandé pour toute grâce qu'on l'envoyât en prison, et qu'on l'y gardât soigneusement, afin qu'il soit hors d'état de lui faire du mal. Magdanel a été envoyé en prison à Morlaix. Le prince, avec le duc d'York son frère, vit hier le Roi en particulier, et en fut très-bien reçu; il avoit été descendre chez Lebel; il alla ensuite chez M. le Dauphin aussi en particulier; M. le Dauphin le reçut avec toutes les marques d'amitié possibles. Le prince en fut si touché, qu'étant sorti de la chambre, il demanda à y rentrer encore un moment pour remercier M. le Dauphin. M. le Dauphin a fait prier les deux frères d'aller chez lui cette après-dînée, parce qu'il n'eut pas assez de temps hier pour les entretenir. De chez M. le Dauphin il retourna chez Lebel, d'où il vint monter par le petit escalier dérobé chez la Reine, qui avoit quitté son jeu pour aller l'attendre dans sa chambre avec Mesdames, Mme de Luynes et Mme de Duras. Je ne sais par quel hasard on fut longtemps à trouver les deux frères, mais la Reine attendit un bon quart d'heure; l'audience ne fut pas bien longue. Le prince parla de la reconnoissance qu'il avoit des bontés du Roi, et ajouta qu'il n'étoit pas hors d'espérance de se trouver à portée de lui donner des preuves de ses sentiments. Au sortir de la chambre de la Reine, M. de Bouillon lui présenta M. d'Ardore, M. de Livry et moi et toutes les dames qui se trouvèrent au jeu de la Reine; il entra même un instant dans le salon où l'on jouoit, mais cela fut fort court; la Reine n'y étoit pas encore revenue. Le prince salua et baisa toutes les dames. Les deux frères redescendirent par le même escalier. Ce matin il a vu chez lui tous les hommes qui ont voulu y aller; il a dîné chez M. le cardinal Tencin; il soupe chez M. de Maurepas, dîne demain chez M. d'Ar-

genson. On l'appelle : Monseigneur et Votre Altesse Royale ; on appelle son frère : Monseigneur et Votre Altesse.

Du vendredi 21. — Les deux princes d'Angleterre se sont revus pour la première fois à Paris, où le duc d'York attendoit son aîné. Comme ils ont toujours eu une tendre amitié l'un pour l'autre, à l'arrivée du prince Édouard, le duc d'York courut à lui avec empressement et lui sauta au cou. Un des chefs des montagnards qui avoit suivi le prince, rempli d'attachement pour son maître et accoutumé à craindre pour lui tous les dangers, voyant quelqu'un qu'il ne connoissoit pas sauter au cou du prince, crut que c'étoit pour le prendre à la gorge ; il tira son poignard ; il étoit prêt à le frapper si le prince ne l'eût pas arrêté, en lui disant : « C'est mon frère. »

Le prince Édouard paroît n'avoir point perdu de vue le projet de rentrer dans ses États. Il dit que l'obéissance au roi son père a été le premier motif qui l'a déterminé à cette entreprise ; mais que présentement, instruit plus que jamais de l'attachement de ses fidèles sujets et pénétré de douleur de voir leur sang répandu pour lui, il étoit bien déterminé à chercher toutes les occasions de venger leur mort.

Le Roi me fit l'honneur de me dire avant-hier à son souper qu'il avoit reçu une lettre de M. le maréchal de Saxe qui lui mandoit que la perte des ennemis augmentoit tous les jours, depuis la bataille de Raucoux, et qu'il estimoit qu'elle pouvoit monter à 15,000 hommes tués, blessés ou prisonniers. Plusieurs chariots de leurs blessés voulant passer la Meuse le jour de la bataille, au lieu de prendre un gué qu'ils croyoient connoître, prirent un quart de lieue plus haut, ce qui les fit tous périr.

M. le prince de Waldeck, en repassant la Meuse après la bataille, écrivit avec un crayon à M. de Saxe ; il lui manda que puisque le sort des armes avoit voulu qu'ils repassassent la Meuse, il le prioit de vouloir bien faire

avoir soin de leurs blessés. Le maréchal, en recevant ce billet, dit avec ce sang-froid qu'il conserve toujours : « Il n'y a qu'à l'enfiler avec les autres. »

Hier pendant que la Reine jouoit chez moi, après y avoir soupé, M. de la Fare vint par le cabinet, et fit demander à Mme de Luynes de lui dire un mot. Mme de Luynes jouoit avec la Reine, et ne pouvoit pas quitter; elle dit à la Reine que M. de la Fare la demandoit; mais la Reine, se doutant apparemment de quoi il étoit question, répondit que le jeu finissoit et qu'elle pouvoit attendre. En effet, elle avoit déjà annoncé la fin du jeu. Immédiatement après, elle se leva plus brusquement qu'à l'ordinaire, et sortit immédiatement après, sans voir M. de la Fare. La Reine a toujours marqué beaucoup de bontés à la Fare; elle dit qu'elle l'aime, et c'est le sentiment universel de tous ceux qui le connoissent. La Fare, indépendamment du cérémonial, croyoit donner une marque d'attachement à la Reine en venant lui rendre compte ici que le Roi venoit de le nommer maréchal de France. Le Roi en a fait en même temps deux autres, M. de Balincourt et M. le duc d'Harcourt. Ils sont tous les trois les anciens de M. de la Mothe; mais M. de la Mothe est chevalier d'honneur de la Reine, et elle s'intéresse vivement à ce qui le regarde; elle croyoit que cette même grâce devoit s'étendre jusqu'à lui; elle a reçu assez froidement M. de la Fare ce matin lorsqu'il a été lui faire sa révérence, suivant l'usage. On voit par cette promotion que l'affaire d'Asti n'a pas été oubliée, et qu'elle a fait grande impression, peut être injustement, car M. de Montal est plus ancien lieutenant-général que les trois maréchaux de France ci-dessus.

On n'a point eu aujourd'hui de nouvelles de Bretagne, ce qui est inconcevable. Ce n'est plus M. de la Fare qui tiendra les États, ce sera M. le duc de Penthièvre.

Du samedi 22. — M. le duc de Penthièvre n'a point encore d'ordre pour partir de Paris. Il est vraisemblable

que l'on attend un courrier de M. le duc de Rohan; on a déjà eu des nouvelles de son arrivée, et il a mandé qu'aussitôt qu'il seroit instruit par lui-même de l'état des choses, il en rendroit compte par un courrier. On prétend que les Anglois ont soixante pièces de canon, dont la plus grande partie a été prise sur nos côtes, et que leur projet est de couper la presqu'île de Quiberon et de la séparer entièrement de la terre ferme. Nous avons encore ici le prince Édouard et le duc d'York; ils dînèrent hier chez M. d'Argenson et soupèrent chez M. d'Huescar. Aujourd'hui ils ont dîné chez M. le maréchal de Noailles et soupent chez moi. Demain ils dîneront chez M. le contrôleur général et souperont chez Mme de Pompadour; ils s'en vont après-demain à Paris, et doivent venir voir le Roi à Versailles à son retour.[1]

On trouvera ci-après copie de trois lettres reçues de Bretagne ici, il y a deux jours, à l'occasion de l'escadre de M. le duc d'Anville, du rembarquement des Anglois et de l'arrivée de M. le prince Édouard.

A Brest, le mercredi 12 octobre 1746.

Lundi à midi sont arrivées dans cette rade deux frégates de l'escadre de M. le duc d'Anville, savoir *le Caribou*, commandé par M. de Marquessac, et *l'Argonaute*, par M. le chevalier des Roches du Dresnay; tout l'équipage de ces frégates est mort ou mourant; il en a été mis quatre cents à l'hôpital, presque tous agonisants, on les enterre sept à sept. Ils avoient avec eux huit compagnies du régiment de Ponthieu, qui ne sont pas en meilleur état: il en mourut hier cinq en les débarquant. Il y avoit quatorze jours que ces deux frégates tenoient la mer, sans avoir vu terre, sinon en arrivant ici, et ils étoient tous réduits à trois onces de pain, un morceau de lard, et un quart d'eau par jour, encore cette misérable ration étoit-elle toute pourrie.

Ces frégates nous ont appris que toute l'escadre, après avoir été quatre-vingt-six jours en mer sans avoir vu terre, avoit essuyé le 13 septembre un ouragan affreux, qui les avoit mis au moment de périr.

Ils étoient à quarante lieues de l'Acadie quand cette funeste aventure leur est arrivée, et chacun s'est sauvé comme il a pu, l'expédition étant totalement manquée. *Le Mars* étoit en perdition; il faisoit 28 pouces

d'eau par heure, ce qui l'a obligé de faire route pour Saint-Domingue, avec *l'Alcide*, qui l'a escorté pour tâcher de sauver l'équipage en cas de naufrage.

Le Borée et *la Palme*, démâtés de leurs mâts de hune, furent contraints de faire vent arrière à la côte. On n'a pas moins lieu de craindre pour *le Northumberland*, *la Parfaite* et *la Renommée*; les gens du *Caribou* et de *l'Argonaute* disent avoir vu flotter la poulaine de *la Renommée*. Ces tristes nouvelles mettent cette ville dans une consternation générale, avec grande raison, car on ignore le sort du reste de cette malheureuse escadre. Notre marine est malheureuse, mais il est vrai aussi que nous avons de mauvais vaisseaux.

De Lorient, du 13 octobre 1746, huit heures du matin.

Dimanche 9 octobre, les Anglois ont achevé de se rembarquer dans leurs vaisseaux, il n'en restoit pas un à terre à cinq heures du soir. Comme les vents étoient contraires, ils n'ont pu mettre à la voile que ce matin, à la réserve, à ce que l'on vient de me dire, de cinq vaisseaux qui sont encore au mouillage, et les autres sont à louvoyer, n'ayant le vent bon que pour prendre les ris ; mais je crois qu'ils ne tenteront pas de revenir ici et qu'ils ne chercheront pas à faire d'autres expéditions. Leurs troupes sont diablement harassées, beaucoup de malades, et ils n'ont pas actuellement plus de 12 ou 1500 hommes en état de se battre. D'ailleurs la saison et les mauvais temps les jugulent.

Le général Anglois avoit fait courir le manifeste suivant :

« Jacques Sinclair, lieutenant général de S. M. B., généralissime de ses troupes descendues en France. Nous déclarons que nous ne voulons que venger l'affront que le roi de France a fait à S. M. B. en faisant descendre des troupes en Écosse.

« Nous défendons tous actes d'hostilité et toute maraude, à moins que quelques opiniâtres ne refusent de fournir les charrettes et bestiaux nécessaires pour transporter à notre camp les vivres et provisions que nous payerons selon les conventions que nous ferons avec les magistrats des villes et provinces par où nous passerons.

« De l'embouchure de la rivière de Quimperlé. Signé SINCLAIR. »

Le général Saint-Clair est Écossois, de la famille du comte de Caithless, pair d'Écosse, chef de la famille de Saint-Clair.

De Morlaix, vendredi 14 octobre 1746.

Lundi dernier 10 de ce mois, environ midi, les corsaires de Saint-Malo, *l'Heureux* et *le prince de Conty*, mouillèrent dans le canal de l'île de Bas, vis-à-vis de Roscoff, par un fort gros temps. Les chaloupes et les canots chargés de monde vinrent incontinent à Roscoff,

et y débarquèrent le prince Édouard avec quelques seigneurs et gentilshommes écossois, tous habillés comme les montagnards d'Écosse, à commencer par le prince même.

Le comte du Dresnay, capitaine général garde-côte, s'étant trouvé au corps de garde voisin et ayant vu la manœuvre de ces frégates, chaloupes et canots, que les gens de la côte prenoient pour anglois, se rendit sur-le-champ à Roscoff avec un détachement de 300 hommes pour voir ce que c'étoit. Il donna son cheval au prince, et en fit fournir à sa suite, et le conduisit chez lui à Saint-Pol de Léon. Le prince, après une halte assez courte, voulut venir ce jour-là à Morlaix, afin de prendre la poste le lendemain pour se rendre auprès du Roi. M. du Dresnay conduisit le prince à Morlaix, où il coucha. Il y avoit près de six mois qu'il n'avoit vu de lit.

Le mardi 11, il en partit dans une chaise à deux, et alla coucher à Saint-Brieuc, d'où il partit le 12 pour continuer sa route pour Fontainebleau.

Le Prince de Conty et *l'Heureux* sont des frégates d'environ 30 canons chacune; elles sont armées par M. Butler de Saint-Malo, qui a épousé Mlle Walsh, sœur de M. Antoine Walsh, de Nantes, lequel avoit conduit le prince en Écosse.

C'est sur *l'Heureux*, capitaine le Sr Troard de Beaulieu, qu'étoit le prince. *Le Prince de Conty* est commandé par le capitaine Marion.

Du dimanche 23, *Fontainebleau.* — On a appris aujourd'hui la mort de M. de Resnel; il n'avoit que vingt ans. Sa femme accoucha d'une fille il y a environ un mois; elle ignore la mort de son mari; on lui a dit seulement qu'il étoit blessé au bras et qu'il ne pouvoit pas écrire.

J'avois proposé au prince Édouard et à son frère de venir dîner ou souper chez moi, et j'ignorois encore hier à deux heures quel jour leur conviendroit. Il nous fit dire par M. de Bouillon, à Mme de Luynes et à moi, qu'il viendroit souper le jour même. Nous cherchâmes à rassembler tous les gens qui pouvoient leur convenir. On trouvera ci joint la liste de ceux qui leur sont attachés. D'ailleurs nous priâmes tous les ministres, mais ils ne soupent pas; il ne vint que M. le maréchal de Noailles, M. le comte d'Argenson et M. de Saint-Florentin. Tout le

souper fut en maigre, hors un morceau de gras pour le duc d'York. [Voici la liste de ceux qui furent invités.]

Le prince Édouard, le duc d'York, M. et Mme la princesse d'Ardore, Mme la maréchale de Duras, Mmes de Bouzols, de Fitz-James et de Flavacourt, le comte de Fitz-James qu'on appelle Édouard, M. le duc de Bouillon, M. le duc de Perth, Lokel et Cameran (ce sont deux chefs de montagnards qui sont revenus avec le prince ; on ne peut les appeler milords, parce qu'ils ne le sont pas, et on prétend qu'il ne faut pas les appeler monsieur, ce qui est fort embarrassant) ; le chevalier Crem, qui s'est attaché particulièrement au duc d'York et est chargé de veiller à tout ce qui le regarde; il étoit en Italie avec lui et est Écossois ; M. de Saint-Aignan, Mme de Beauvilliers et Mme de Castries ; M. de Warren, dont j'ai parlé ci-dessus; M. de Sullivan, qui est un Écossois fort estimé et fort attaché au prince ; M. O'Brien, qui est chargé depuis longtemps des affaires du roi Jacques en France, et milord Tyrconnel. Ces quatre derniers ne se mirent point à table ; il y avoit cependant une seconde table, où quelques-uns mangèrent un morceau; Mme de Bouzols même, qui étoit restée chez la Reine, s'y mit un moment.

M. le duc d'York arriva un peu avant neuf heures, au sortir de la comédie; on lui donna une petite musique, dont le prince Édouard n'entendit qu'une partie, parce qu'il arriva une demi-heure plus tard. Ces deux princes sont tous deux musiciens. Le prince Édouard joue du clavecin et du violoncelle; le duc d'York aime encore beaucoup mieux la musique que son frère; il accompagna du clavecin chez moi et assez bien. On servit à dix heures la grande table chez M. le duc de Béthune; il y avoit une troisième table pour les musiciens. Dangin et Charpentier jouèrent pendant le souper; les princes ne les connoissoient point; Charpentier chanta, ce qui parut les amuser beaucoup. Après le souper, la Reine vint un moment dans la petite chambre de Mme de Luynes

pour voir le prince Édouard et son frère ; ils s'en allèrent sans jouer, peu de temps après que la Reine fut sortie.

Depuis la première visite qu'ils ont faite au Roi, ils ont été encore enfermés avec le Roi, une demi-heure ou trois quarts d'heure ; ils ont aussi vu une seconde fois la Reine et M. le Dauphin, mais toujours en particulier ; ils sont censés incognito. Le prince Édouard doit être le baron de Renfrew et le duc d'York doit être le comte d'Albany; mais on a appelé ici le prince Édouard Monseigneur, Votre Altesse Royale, et le duc d'York Monseigneur, Votre Altesse, ou bien mon prince à l'un et à l'autre, cependant mille distinctions d'ailleurs aux dîners et soupers. Le prince Édouard n'auroit pas, je crois, fort aimé le parfait incognito; il sent ce qu'il est, et quoiqu'il n'ait point de hauteur, il a de la dignité ; il désire même extrêmement d'être approuvé et de plaire. Il a prié M. de Bouillon et M. le cardinal de Tencin de faire des remercîments sans nombre à ceux qui l'ont reçu et des excuses sur les marques d'attention et de politesse auxquelles il a pu manquer. Il dit qu'il n'est qu'un montagnard, qu'il ne sait point les usages de ce pays-ci, que d'ailleurs il sait mal le françois, et que la fluxion qu'il a gagnée dans les montagnes l'empêche d'entendre aussi facilement qu'à son ordinaire. Ce prince est assez sérieux ; son frère le duc d'York est d'un caractère différent ; il parle davantage, il rit volontiers, il paroît vif et aimer la musique passionnément ; il est beaucoup plus petit que son frère, et sa figure est moins bien ; ils ont toujours porté ici le ruban bleu de la Jarretière par-dessus leur habit.

Du 25. — Hier ils dînèrent chez M. le contrôleur général et soupèrent chez Mme de Pompadour, comme je l'ai déjà marqué. Le Roi y descendit après le grand couvert. Aujourd'hui ils ont déjeuné à neuf heures chez le cardinal de Tencin, et sont partis aussitôt après pour Paris.

Tous nos ministres ne pensoient pas unanimement que le Roi dût voir ici le prince Édouard, par rapport à la

circonstance présente de la négociation de Bréda. M. le cardinal de Tencin, qui doit, comme l'on sait, son chapeau à la nomination du roi Jacques, a représenté que n'y ayant aucun préliminaire de signé ni même d'arrangé, une négociation qui pouvoit être sans effet ne devoit pas empêcher le Roi de continuer à donner au prince Édouard des marques de cette bonté dont il a déjà reçu tant de preuves. Ces représentations ont fait effet, je crois cependant actuellement qu'il voudroit que le séjour n'eût pas été si long et la bonne réception moins publique; il comptoit qu'il ne resteroit que du mercredi au vendredi.

Il arriva hier 23 un courrier d'Italie. On n'a rien dit des nouvelles qu'il a apportées, ce qui a d'abord fait juger qu'elles étoient mauvaises. On a su aujourd'hui que nous avons été chassés d'un poste important qui couvroit le comté de Nice; ce poste s'appelle la Turbie; il a été attaqué et emporté par les Piémontois, soutenus par les Autrichiens.

J'ai marqué ci-dessus que la Reine n'apprit pas sans peine, vendredi au soir, ici où elle avoit soupé, la promotion de trois maréchaux de France; elle désiroit que M. de la Mothe fût compris; elle parut piquée contre M. d'Argenson, qui paroît avoir beaucoup d'attachement pour la Reine et auquel elle donne des marques de bonté distinguées en toutes occasions; elle en dit même un mot ici à M. le président Hénault, fort ami de M. d'Argenson. Je ne sais pas tout ce qui s'est passé depuis, mais voici les faits qui sont venus à ma connoissance.

Mme de la Mothe, qui étoit à la campagne, auprès de Pont-Sainte-Maxence-sur-Oise, est venue ici incognito, elle a vu la Reine. Hier, le Roi ayant passé dans la chambre de la Reine, au sortir du grand couvert, comme à l'ordinaire, avant que d'en sortir pour retourner chez lui, il remit entre les mains de la Reine un petit billet roulé long d'environ trois pouces; il parut que la Reine le re-

cevoit avec respect et reconnoissance; elle le mit dans sa poche sans le lire. Ce matin elle a été chez le Roi dans le moment qu'il s'est éveillé; elle s'est approchée de son lit et lui a baisé la main. Toutes ces circonstances m'ont paru remarquables; nous en saurons apparemment l'explication dans quelques jours; elles annoncent une grâce pour M. de la Mothe, peut-être même est-ce le bâton de maréchal de France.

M. le duc de Penthièvre partit hier de Paris pour la Bretagne; Mme de Penthièvre partira dans deux ou trois jours pour s'y rendre.

On a envoyé des ordres pour que les troupes qui viennent de Flandre en Bretagne marchent plus légèrement qu'il sera possible; on leur fournira des chariots pour les malades ou fatigués, comme on a fait quand le Roi alla de Flandre en Allemagne.

On croit que les ennemis ont coupé la presqu'île de Quiberon; cette nouvelle n'est pas sûre.

Des lettres particulières du 19, reçues hier, disoient qu'ils y étoient retranchés, qu'ils avoient dix-huit pièces de canon prises sur nos côtes, qu'on craignoit qu'ils ne repêchassent les soixante-quatre pièces de notre vaisseau *l'Ardent*, lequel cependant est enfoncé dans l'eau de dix-huit pieds; que d'ailleurs il n'y avoit ni bœufs ni bestiaux dans la presqu'île; qu'il n'y avoit point de bois non plus et qu'ils se chauffoient avec les débris de notre vaisseau, et qu'ils étoient fort incommodés des vents et du grand froid. On ajoutoit que les malades du vaisseau *l'Ardent*, qui avoient été débarqués dans cette presqu'île, étoient au pouvoir des Anglois; que ceux-ci en étant embarrassés, avoient demandé qu'on les vint reprendre; qu'ils s'étoient adressés à M. de Kermelec, homme de condition de Bretagne, qui est retranché à la pointe de la péninsule qui communique à la terre et en état d'en disputer l'entrée aux Anglois, ayant avec lui des dragons de l'Hôpital et des cavaliers d'Heudicourt, sans compter

les milices et garde-côtes; que M. de Kermelec, que l'on dit être homme en qui l'on peut avoir confiance, avoit envoyé un officier visiter les malades et leur porter les secours les plus pressants; que les Anglois avoient fait la conversation avec cet officier et lui avoient dit qu'ils s'embarrassoient peu de n'avoir pas pris Lorient, que leur projet n'étoit que de rendre au roi de France la visite qu'il leur avoit envoyé faire en Écosse; qu'ils se trouvoient fort bien à Quiberon, et qu'ils alloient s'y établir.

Il paroît que l'on compte què les ouvrages de Versailles seront prêts le 25. On croit que le Roi y arrivera le 26. Le jour du départ n'est pas fixé; il y aura sûrement un voyage de Choisy, on ne sait de combien de jours.

Du mardi 25. — On arrêta hier ici milord Morton; il sortoit de chez l'ambassadeur de Hollande; il étoit dans une chaise bleue; il fut arrêté par un exempt de maréchaussée suivi de plusieurs cavaliers et conduit chez M. Janel, grand prévôt de maréchaussée de l'Ile de France; de là il a été conduit à la Bastille. Milord Morton est un grand seigneur d'Angleterre; il est pair. C'est un petit homme de quarante-cinq à cinquante ans. Il vint ici il y a environ deux ans, sur le prétexte de sa santé; il y amena sa femme et ses enfants; son frère s'appeloit milord Douglas, qui fut tué l'année passée à Fontenoy. Il avoit été chargé de conduire MM. de Belle-Isle en Angleterre, et ils reçurent de lui beaucoup de politesses, ce qui avoit engagé Mme de Belle-Isle à faire des honnêtetés ici à milord Morton; elle avoit même tenu à Paris un de ses enfants sur les fonts de baptême; mais il y a actuellement près d'un an que MM. de Belle-Isle n'ont entendu parler de milord Morton ni de sa femme. Voici ce qui se dit pour et contre, sur les causes de cet événement. Pour prouver la justice de cette démarche, on dit que depuis que milord Morton est en France il n'a été occupé qu'à faire le métier d'espion; qu'en se servant toujours du même prétexte de sa santé, il a été non-seulement à Montpellier, mais même à Mar-

seille et à Toulon; qu'après avoir visité tous nos ports dans cette partie, il a été voyager du côté d'Orléans et de Blois pour y trouver un air plus pur et qui lui convînt davantage; que de là il s'est transporté à Lorient; qu'il y a visité tous nos magasins, s'est même trouvé à la vente; qu'il a été ensuite jusque sur l'escadre de M. d'Anville, où il a bien vu et examiné; qu'il s'est promené sur les côtes de Bretagne pour se mettre au fait de cette partie du royaume; qu'il rendoit compte journellement de tout ce qu'il découvroit, et que l'on peut regarder les instructions que l'on a reçues de lui en Angleterre comme la principale cause de toutes les entreprises des Anglois; enfin, que le prince Édouard, instruit de la conduite de milord Morton, avoit demandé au Roi qu'il voulût bien le faire arrêter; que l'on avoit agi suivant toutes les règles de la justice; que, puisque les Anglois avoient arrêté en Écosse plusieurs officiers brevetés du Roi, S. M. avoit le droit de représailles, et qu'en conséquence il y avoit eu ordre d'arrêter à Paris tous les Anglois, ce qui a été exécuté depuis deux ou trois jours; que milord Morton, quelque justement suspect qu'il pût être, n'avoit pu être arrêté aussitôt qu'on auroit pu le désirer, parce qu'il avoit un passe-port; mais que ce passe-port étant expiré, on avoit saisi le moment qu'il étoit venu ici demander la prolongation dudit passe-port; qu'on lui avoit répondu qu'il ne pourroit l'obtenir à moins que le prince Édouard ne la demandât pour lui; que sur ce refus, et craignant d'être arrêté, il avoit pris le parti de se retirer chez l'ambassadeur de Hollande, et que M. de Marville n'ayant pu le faire prendre à Paris avoit saisi l'instant qu'il étoit sorti de chez l'ambassadeur.

Les gens qui s'intéressent à M. Morton soutiennent au contraire qu'un homme d'aussi grande naissance et considération ne peut être soupçonné de faire l'indigne métier d'espion; qu'il est venu en effet ici pour sa santé, qui avoit grand besoin de rétablissement; que c'est ce

motif qui l'a déterminé à aller en Languedoc; et qu'ensuite la curiosité ordinaire, et permise à un voyageur, l'a engagé à voir non-seulement quelques-uns de nos ports de la Méditerranée, mais encore Lorient et la flotte de M. d'Anville; mais qu'il a fait ce dernier voyage avec deux François qui ne l'ont pas quitté; qu'il avoit choisi les environs de Blois pour y respirer un meilleur air; que voyant le temps de son passe-port fini, il étoit venu ici en demander la continuation; qu'on lui avoit en effet répondu qu'il falloit s'adresser au prince Édouard; mais que, bien loin d'avoir envoyé prier le duc de Perth de venir chez lui, comme on l'a dit, et de l'avoir assuré de son respect et de son attachement pour le prince Édouard et en même temps des circonstances qui l'empêchoient de lui aller faire sa cour, il avoit toujours répondu que la voie qu'on lui proposoit du Prétendant ne pouvoit lui être d'aucun usage, que ce seroit vouloir s'exclure absolument de son pays, et que son projet n'étoit pas de s'établir en France.

On ajoute, par rapport à l'ambassadeur de Hollande, que milord Morton ayant été l'instruire des difficultés qu'on lui faisoit pour la continuation du passe-port et lui représenter en même temps les incommodités que sa mauvaise santé souffroit du logement qu'il avoit pu trouver à Fontainebleau, non-seulement M. de Van-Hoey lui avoit offert une chambre chez lui, mais qu'il avoit même sollicité en sa faveur; et que sur la réponse que l'on avoit faite à cet ambassadeur que l'intention et la volonté du Roi n'étoient pas que l'on s'adressât à d'autres qu'à lui ou à ses ministres pour en obtenir les grâces que l'on désiroit, que M. de Van-Hoey avoit cru démêler que le parti qu'il avoit pris de retirer chez lui milord Morton n'étoit pas agréable à la Cour; qu'en conséquence il s'étoit déterminé à retourner chez lui pour le prier de solliciter lui-même son affaire; que l'on avoit saisi ce moment pour l'arrêter.

30.

Je n'entrerai point dans l'examen de ces différentes raisons de part et d'autre ; je sais seulement que milord Morton étoit avant-hier chez M. d'Argenson, et qu'il fut arrêté hier après midi en sortant de chez l'ambassadeur de Hollande.

Les guerriers commencent à revenir.

Le Roi, qui a été quelques jours sans aller à la chasse, à cause d'un peu de rhume, y est retourné aujourd'hui.

Du jeudi 27, à Montargis. — Je vins hier ici de Fontainebleau. Ce même jour les hommes ont quitté les épées noires, qu'ils ont portées trois mois depuis la mort de Mme la Dauphine. Les dames ont pris des habits de gros de Naples, des gants et des bas blancs et des pierreries.

On parle beaucoup du mariage de M. le Dauphin, on dit avec une princesse de Saxe, et qu'on le déclarera après le service de Notre-Dame pour feu Mme la Dauphine.

Je donnai ordre hier en partant de Fontainebleau que l'on m'envoyât un exprès s'il arrivoit quelques nouvelles ; j'ai reçu ce matin la lettre dont voici la copie :

Mercredi au soir.

Le major de l'Hôpital-dragons est arrivé à quatre heures avec la nouvelle que les Anglois s'étoient rembarqués le 22, après avoir encloué vingt pièces de canon, brûlé plusieurs villages et enlevé les bestiaux de la presqu'île de Quiberon ; ils sont encore sous l'île de Houat, n'ayant pas pu par les vents contraires gagner le large. L'île de Houat n'est qu'à une lieue sur la gauche de Belle-Isle, pas tout à fait à la même hauteur. M. de Saint-Sernin n'a jamais craint les Anglois, on lui a même envoyé des provisions de farine et autres munitions, la communication du Port-Louis ayant toujours été libre. Il a 2,500 hommes, tant milices que gardes-côtes, et 300 dragons montés. Le premier poste que nous avions à la chaussée de Quiberon étoit d'environ 3,000 hommes, milices, gardes-côtes et dragons, commandés par M. de Kermelec, officier de distinction ; il y avoit plus loin derrière lui la bourgeoisie, au nombre d'environ 2,000 hommes, et M. le duc de Rohan étoit à Auray avec la noblesse. Les Anglois ont pris un petit bâtiment marchand de Saint-Malo, qu'ils ont rançonné de 12,000 francs et gardé pendant le temps qu'ils ont resté à Quiberon, l'ayant renvoyé le 22. Le capitaine a ramené son vaisseau dans la rivière de

Lorient; et suivant ce qu'il a rapporté des Anglois, il y avoit une grande division entre eux, et il leur manquoit bien des choses. On croit en Bretagne que l'affaire de Flandre n'a pas peu contribué à leur rembarquement.

Je tiens mes nouvelles du major de l'Hôpital, qui m'a donné tout le temps de lui faire des questions; j'ai aussi parlé à M. le chevalier de Marbeuf, qui a apporté la même nouvelle. Il est le maréchal général des logis de notre petite armée, sous les ordres de M. de Volvire et de M. de Kermelec. M. l'abbé de Marbeuf a beaucoup questionné M. son frère devant moi, pour m'instruire davantage. Sur les premiers bruits des courriers arrivés, j'ai été chez M. le duc de Béthune, qui m'a dit à peu près les mêmes choses. Il n'y a point de nouvelles d'Italie ni de Provence.

Du samedi 29, *Fontainebleau.* — Je revins hier de Montargis; je trouvai en arrivant que tout le monde parloit assez publiquement du mariage de M. le Dauphin avec une princesse de Saxe; cependant il n'y a encore rien de déclaré. L'aînée de ces princesses est mariée ou va l'être à l'électeur de Bavière : ainsi ce ne peut être que la seconde. Il est certain que l'intention du Roi étoit d'avoir une princesse de Savoie. S. M. écrivit, trois jours après la mort de Mme la Dauphine, au roi de Sardaigne pour lui demander sa fille, sans lui parler d'aucune condition. Le roi de Sardaigne fut si touché de cette démarche, qu'il étoit presque déterminé à accepter cette proposition; mais cinq jours après il reçut une seconde lettre contenant des conditions, entre autres la garantie du royaume de Naples; il manda en réponse que les engagements où il se trouvoit le mettoient dans l'impossibilité absolue de promettre ce qu'on lui demandoit, et par conséquent d'accepter un renouvellement d'alliance dont il auroit été honoré et flatté.

Il n'y a point aujourd'hui de nouvelles d'Italie; mais plus on raisonne sur l'abandon du poste de la Turbie, plus on en est étonné. La veille du jour qu'on l'abandonna, les Autrichiens l'avoient attaqué et avoient été repoussés avec perte; leur commandant même y fut tué.

On ne sait rien de la Bretagne depuis les deux courriers dont j'ai parlé ci-dessus; la flotte angloise étoit toujours sous l'île de Houat.

On parle beaucoup ici de l'aventure de M. de Montéclair. Il est officier dans la gendarmerie; il étoit en Flandre, et à la bataille de Raucoux il reçut la nouvelle que son père étoit à la dernière extrémité dans le Maine. Cette circonstance et les suites qu'elle pouvoit avoir essentiellement pour ses affaires le déterminèrent à demander permission à M. du Chayla, lieutenant général sous les ordres de qui il étoit; il partit en effet avec cette permission. Le Roi lui a envoyé ordre de retourner à la gendarmerie et d'y servir un mois. Sa femme (qui est Montalé) est venue ici fondant en larmes représenter le dérangement que cet ordre feroit aux affaires de son mari, d'autant plus qu'il n'est pas riche; mais on dit qu'elle n'a rien obtenu.

Il arrive ici tous les jours des militaires. Tous parlent fort sagement sur ce qui regarde M. de Clermont-Gallerande à la bataille de Raucoux. Premièrement, il n'y a qu'une voix sur le courage, la fermeté et le sang-froid dans le plus grand danger; cependant il est très-certain, comme je crois l'avoir marqué ci-dessus, que M. le maréchal de Saxe se plaint hautement de ce que l'aile gauche, commandée par M. de Clermont, n'a pas donné à temps, malgré les ordres réitérés envoyés par M. le maréchal. Les amis de M. de Clermont répondent que la disposition générale que M. de Saxe avoit faite pour l'attaque étoit de la commencer par l'artillerie; que cet ordre ayant été donné à M. de Clermont-Gallerande comme aux autres, il n'a pu juger par tous les ordres réitérés qu'il a reçus, sinon que c'étoit de faire usage d'abord de l'artillerie, et que comme elle n'étoit pas arrivée il lui avoit été impossible d'attaquer plus tôt.

J'ai appris aujourd'hui que les troupes hollandoises prisonnières de guerre que l'on a envoyées à Autun ont

rendu un service important à cette ville, à l'occasion de l'incendie général dont elle étoit menacée. Les habitants d'Autun, touchés du zèle extrême et du courage qu'ont montrés les Hollandois dans cette occasion, et du travail prodigieux qu'ils ont fait, ont résolu de leur donner une petite gratification de 10 sols à chaque soldat. Ils ont écrit ici pour en demander la permission; non-seulement le Roi y a consenti, mais il leur fait donner outre cela une gratification de 20 sols chacun.

On a joué cette année un jeu prodigieux à l'armée. M. de Chalabre, exempt des gardes du corps, a gagné 6,000 louis au trictrac en moins d'une heure de temps. M. Rosen a perdu prodigieusement; on prétend qu'il n'en est pas quitte pour 500,000 livres.

Du dimanche 30, *Fontainebleau.* — Il n'y a nulle nouvelle aujourd'hui, sinon le choix de M. le baron de Montmorency pour huitième menin de M. le Dauphin, à la place de M. de Puiguyon, qui avoit toujours été vacante jusqu'à présent.

M. l'archevêque de Paris arriva enfin de Vienne avant-hier 28, et prêta serment hier, à la messe du Roi, en bas, suivant l'usage. Mme la maréchale de Duras voulut lui faire saluer et baiser Mesdames lorsqu'il leur fut présenté; il avoit droit à cet honneur en qualité de duc de Saint-Cloud; mais sa timidité et son embarras furent à tel point, qu'il recula toujours à mesure que Mesdames s'approchoient de lui. Il ne paroît pas avoir beaucoup d'usage du monde, mais cependant il paroît doux et poli.

Vendredi dernier, M. l'évêque de Chartres prêta serment.

M. le maréchal de la Fare a prêté serment aujourd'hui entre les mains du Roi. Cette cérémonie s'est faite dans la chambre du Roi, avant la messe. Il a ôté son épée, c'est l'usage; il n'y a que les capitaines des gardes qui ne l'ôtent point. M. de la Fare est venu au dîner de M. le Dauphin, qui lui a demandé combien il avoit donné pour son ser-

ment; il a répondu qu'il avoit payé 250 louis et qu'il les avoit envoyés à M. Bontemps.

Mademoiselle n'est arrivée ici que mardi 25; elle n'avoit pas encore paru à Fontainebleau.

M. le Dauphin continue toujours dans le goût de la musique; non-seulement il apprend la musique et l'accompagnement du clavecin de Royer, mais il veut aussi apprendre à jouer du violon. Il a d'abord envoyé avertir Mondonville, lequel est avec Guignon un des plus habiles violons de la musique du Roi et avec cela grand compositeur. Il a même un quartier de maître de musique de la chapelle, comme je dois l'avoir mis ci-dessus. Mondonville a donné une leçon à M. le Dauphin; mais Guignon, qui est le premier violon de la chambre et de la chapelle, et qui outre cela s'est fait donner le titre de roi des violons, et qui a de plus l'avantage de montrer à Madame Adélaïde, est venu représenter ses droits; M. le Dauphin, qui ne veut faire de peine à personne, a été embarrassé; enfin Guignon l'a emporté, c'est lui qui montre à M. le Dauphin.

TABLE ALPHABÉTIQUE
DES NOMS ET DES MATIÈRES
MENTIONNÉS DANS CE VOLUME.

A.

B.

C.

D.

E.

F.



G.

H.

I.

J.

K.

L.

M.

N.

O.

P.

R.

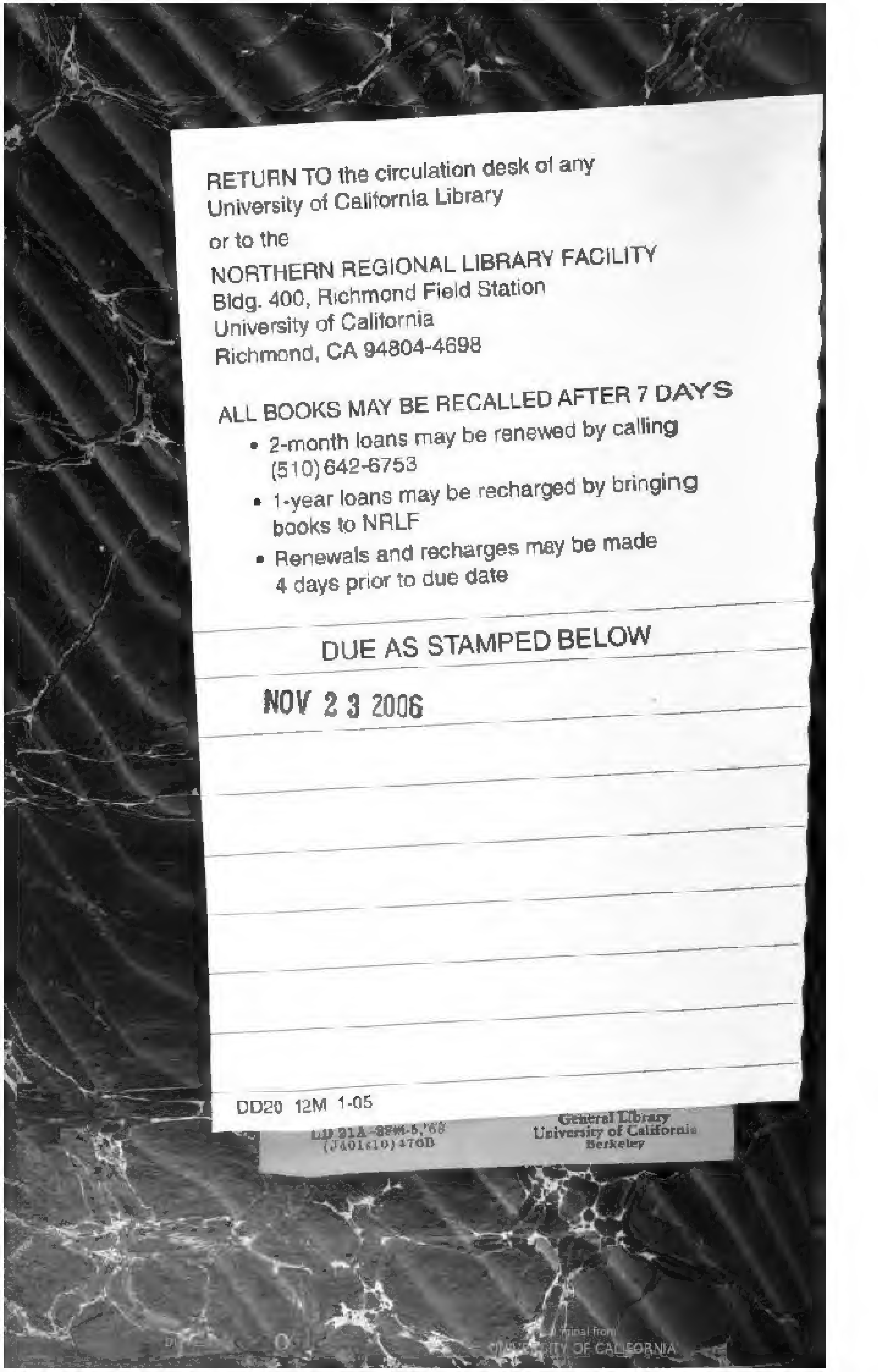
S.

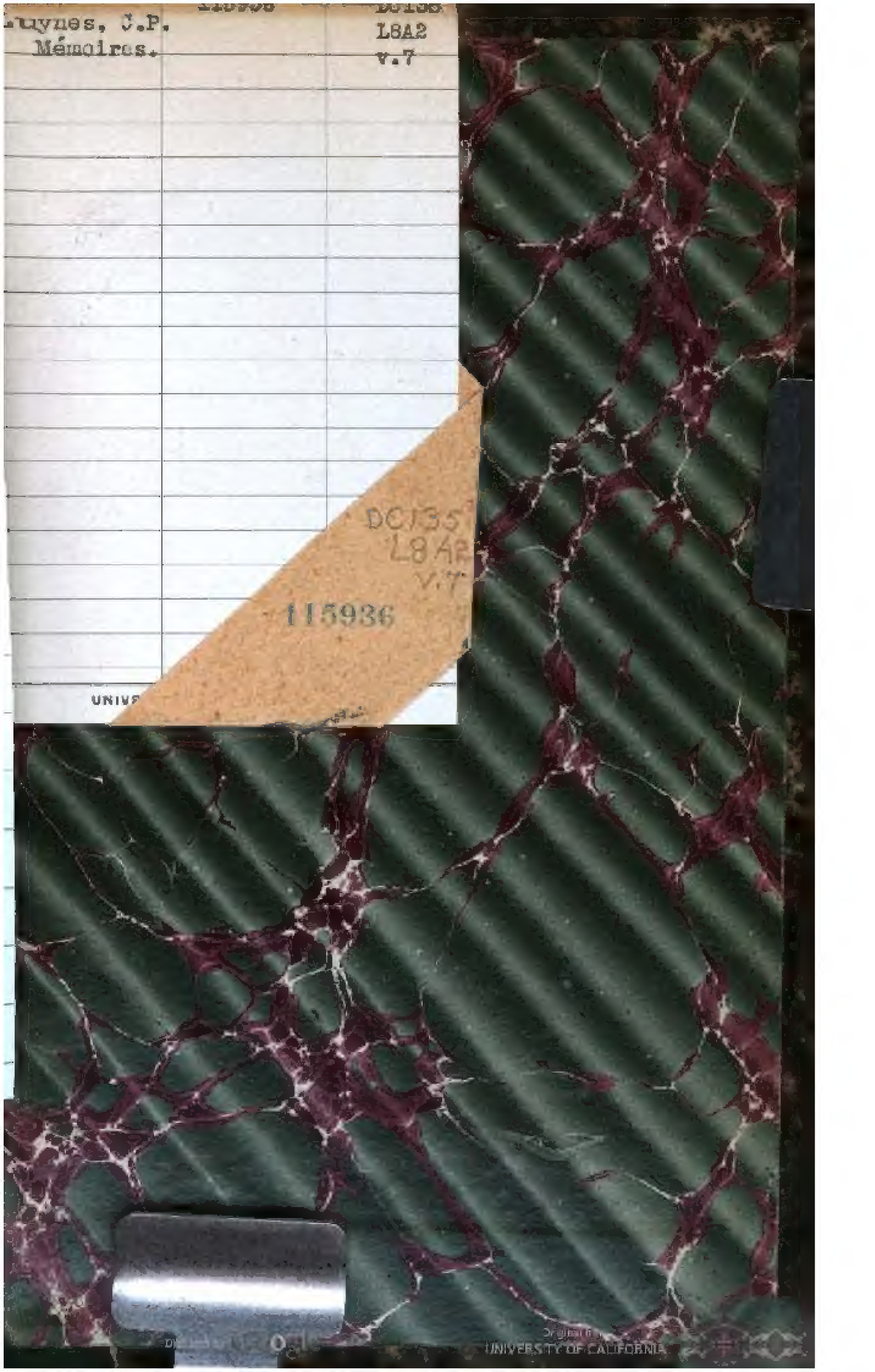
T

U

V

FIN DE LA TABLE




Luynes, C.P.
Mémoires.
L8A2
v.7
DC135
L8 A2
V.7
115936
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

